



**HAL**  
open science

# Les dimensions géopolitiques d'une puissance émergente Turquie 1974-2022

Richard Yilmaz

► **To cite this version:**

Richard Yilmaz. Les dimensions géopolitiques d'une puissance émergente Turquie 1974-2022. Histoire. Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O', 2023. Français. NNT : 2023INAL0010 . tel-04695892

**HAL Id: tel-04695892**

**<https://theses.hal.science/tel-04695892>**

Submitted on 12 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Institut National des Langues et Civilisations Orientales

## École doctorale n°265

*Langues, littératures et sociétés du monde*

Centre de recherche Moyen-Orient Méditerranée (CERMOM)/EA 4091

### THÈSE

présentée par

**Richard YILMAZ**

soutenue le 30 juin 2023

pour obtenir le grade de **Docteur de l'INALCO**  
en Sciences politiques et relations internationales

# Les dimensions géopolitiques d'une puissance émergente : Turquie 1974-2022

Thèse dirigée par :

**Monsieur Michel BOZDEMIR**

Professeur émérite, INALCO

RAPPORTEURS :

**Stéphane VALTER**

Professeur des universités, Université Lyon 2

**Samim AKGÖNÜL**

Professeur des universités, Université de Strasbourg

MEMBRES DU JURY :

**Anne de TINGUY**

Professeur émérite, INALCO

**Jean MARCOU**

Professeur des universités, IEP Grenoble

**Dorothee SCHMID**

Chercheuse, IFRI

**Stéphane VALTER**

Professeur des universités, Université Lyon 2

**Samim AKGÖNÜL**

Professeur des universités, Université de Strasbourg

**Michel BOZDEMIR**

Professeur émérite, INALCO

## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, j'aimerais exprimer toute ma gratitude à Monsieur **Michel Bozdemir**, mon directeur de recherche. Je lui suis très reconnaissant pour m'avoir guidé, éclairé et encouragé tout au long de cette thèse.

Je remercie également, Monsieur Bozdemir, pour m'avoir permis d'enseigner à l'INALCO, en L2 (islam et société) et en L3 (géopolitique de la Turquie).

Par ailleurs je le remercie de m'avoir permis de participer à de nombreuses manifestations scientifiques, tant en France qu'à l'étranger. Enfin, je suis particulièrement reconnaissant à Monsieur Bozdemir de ses précieux conseils pour l'organisation, avec Aurélien, Denizeau, d'un colloque intitulé "Turquie et monde turcophone en mutation", le 4 octobre 2018 ;

Ma gratitude va également à mon jury, Mmes **Anne de Tinguy** et **Dorothée Schmid**, MM. **Samim Akgönül**, **Jean Marcou** et **Stéphane Valter**. Je les remercie pour le temps qu'ils ont passé à lire mon travail et les précieux conseils et remarques qui me permettront d'améliorer mes travaux de recherche sur la Turquie et les sciences sociales.

Je remercie également les **militaires** et **diplomates**, en activité ou à la retraite, qui ont bien voulu répondre à mes questions.

Je tiens aussi à remercier Monsieur Stéphane Londero, responsable gestionnaire CERMOM-CREE pour ses aides dans l'organisation d'un colloque à l'INALCO ainsi que pour la participation à des colloques à l'étranger.

Un grand merci également à Madame Barbora Chavel, responsable administrative de l'ED 264, pour les précieuses informations techniques.

Je remercie également toute l'équipe de direction de l'**ENCPB** (École Nationale de Chimie Physique et Biologie), plus précisément, Madame **Nora Machuré** (proviseure), Monsieur **Michel Nguyen** (ancien proviseur adjoint de l'ENCPB, Principal du collège Camille Claudel à Paris), Madame **Ingrid Vidal** (Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques). Outre un encouragement permanent à terminer cette thèse, tous trois m'ont assuré un emploi du temps adéquat afin d'assurer mes interventions à l'INALCO, la préparation des conférences et la participation aux manifestations scientifiques.

Madame Machuré m'a permis de faire ma toute première conférence en janvier 2016, sur le thème « vivre avec l'Islam après les attentats du 13 novembre 2015 ». Celle-ci sera reprise en avril de la même année, avec une adaptation plus universitaire, à l'INALCO.

Monsieur Nguyen, ancien cadre de l'EIREL (École Interarmées du Renseignement et des Études Linguistiques), spécialiste de la Chine m'a éclairé sur plusieurs points concernant la politique étrangère de la Chine.

Madame Vidal a toujours fait en sorte que je sois libéré les jours d'intervention à l'INALCO, en préparant les emplois du temps du personnel enseignant, les plus adaptés à mon projet de thèse.

Je tiens également à remercier **Christine** et **Marie-Hélène** pour la relecture, les questions et les remarques pertinentes.

Merci à **Laura** pour ses encouragements et son enthousiasme pour ce travail de recherche.

Je remercie mon fils **Aksel** qui a accepté de faire l'impasse sur certains weekends et vacances, afin d'avancer mes travaux de recherche et d'écriture. Son enthousiasme pour cette thèse a été un moteur essentiel dans l'aboutissement de mes recherches.



## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS .....	1
SOMMAIRE .....	3
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	4
INTRODUCTION.....	8
1RE PARTIE : LES PRÉOCCUPATIONS SÉCURITAIRES DE LA TURQUIE.....	33
1.1. Perception des menaces et politique de sécurité.....	34
1.2. Les acteurs de la défense turque .....	57
1.3. Approche historique de la mise en place de la BITD turque .....	92
1.4. Discussion 1re partie. : Turquie puissance militaire .....	138
2E PARTIE : REPRÉSENTATIONS ET OPTIMISATIONS GÉOPOLITIQUES.....	172
2.1 Les représentations turques des territoires .....	175
2.2. Les théories de John Mackinder, Nicholas Spykman et Dimitri Kitsikis dans l'évaluation géopolitique de la Turquie .....	204
2.3. Intégration de la Turquie aux grands réseaux internationaux de transports.....	211
2.4. Des richesses du sous-sol turc à hautes valeurs ajoutées.....	243
2.5. Discussion et perspectives.....	271
3 <sup>E</sup> PARTIE : ALLIANCES-MÉSALLIANCES, CONVERGENCES ET CONFRONTATIONS DES REPRÉSENTATIONS. .....	Erreur ! Signet non défini.
3.1. Les relations de la Turquie avec ses alliés traditionnels .....	297
3.2. Les partenariats alternatifs à l'Occident, Russie, Iran et Chine ? .....	341
3.3. Discussion .....	398
CONCLUSION.....	449
ANNEXES.....	466
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	483
BIBLIOGRAPHIE .....	485
INDEX DES NOMS PROPRES.....	513
TABLE DES MATIÈRES .....	520

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

A2/AD	Anti Access / Area Denial, déni d'accès et interdiction de zone
ADM	Armes de Destruction Massive
AKP	<i>Adalet ve Kalkınma Partisi</i> , Parti de la Justice et du Développement
ArGe	<i>Araştırma/Geliştirme</i> , Recherche et Développement
ASALA	Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie
AWACS	Airborne Warning and Control System
BAE	British Aerospace,
BITD	Base industrielle et technologique de Défense
BOREN	Institut national des recherches sur le bore
CA	Corps d'armée
CAATSA	Countering America's Adversaries Through Sanctions Act, Lutte contre les adversaires de l'Amérique par des sanctions
CDK	Centre démocratique du Kurdistan
CEMA	Chef d'État-major des armées
CENTO	Central Treaty Organization
CHP	<i>Cumhuriyet Halk Partisi</i> , Parti républicain du Peuple
CIA	Central Intelligence Agency
CNAD	Conférence des Directeurs nationaux
CNADN	Conférence des directeurs nationaux de l'OTAN
CNS	Conseil National de Sécurité
CNUDM	Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer
COLREG	Règlement international pour prévenir les abordages en mer
DCA	Défense contre aéronefs, défense anti-aérienne
DHKP-C	<i>Devrimci Halk Kurtuluş Partisi Cephesi</i> , Parti du front de libération du peuple
EOKA	<i>Ethnikí Orgánosis Kypríon Agonistón</i> , Organisation nationale des combattants chypriotes
EUFOR	European Union Force
FAT	Forces armées turques

FETÖ	<i>Fethullahcı Terör Örgütü</i> , Organisation terroriste de Fethullah Gülen
FRFAT	Renforcement des Forces armées turques
HBDH	<i>Halkların Birleşik Devrim Hareketi</i> , Mouvement de Révolution des Peuples unis
GANT	Grande Assemblée nationale de Turquie
GENESIS	<i>Gemi Entegre Savaş İdare Sistemi</i> , Système intégré de gestion de combat
GFPI	Global Fire Power Index
HDP	<i>Halkların Demokratik Partisi</i> , Parti démocratique des peuples
IBDA-C	<i>İslami Büyükdoğu Akıncılar Cephesi</i> , Front des combattants du Grand-Orient
IFF	Identification of friend of foe
IFOR	Implementation Force, Force de paix de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine
IMINT	Imagery Intelligence
IMO	Organisation maritime internationale
JUSMMAT	Joint US Military Mission for Aid to Turkey
KFOR	Kosovo Force, Force de l'OTAN pour le Kosovo
KIT	Services publics d'investissement
KOBİ	<i>Küçük ve Orta Büyüklükteki İşletmeler</i> , petites et moyennes entreprises
MAH	<i>Milli Amele Hizmet</i>
MALE	Medium altitude long endurance unmanned aerial vehicle, Véhicule aérien sans pilote à moyenne altitude et longue endurance
MANPADS	Man portable air defence system, système portatif de défense antiaérienne
MAH	<i>Milli Amele Hizmeti</i> , Service de Sécurité nationale
MASK	<i>Milli Askeri Stratejik Konsepti</i> , Concept militaire stratégique national
MGK	<i>Milli Güvenlik Kurumu</i> , Conseil National de Sécurité
MKE	<i>Makine Kimya Endüstri</i>
MILGEM	<i>Milli Gemi</i> , navire national
MİT	<i>Milli İstihbarat Teşkilatı</i> , Organisation nationale du renseignement
MİUS	<i>Muharip İnsansız Uçak Sistemi</i> , Système d'avion de combat sans pilote
MKEK	<i>Makine ve Kimya Endüstri Kurumu</i> , Société des industries mécaniques et chimiques
MLKP	<i>Markist Leninist Komünist Partisi</i> , Parti communiste marxiste-léniniste
MLKP-Rojava	<u>Markist Leninist Komünist Partisi Rojava</u> , Parti communiste marxiste léniniste Rojava

MMU	<i>Milli Muharebe Uçağı</i> , Avion national de chasse
MÜSİAD	<i>Müstakil Sanayici ve İşadamları Derneği</i> , Association indépendante des industriels et des hommes d'affaires (association patronale conservatrice)
NATO	North Atlantic Treaty Organization
OBOR	One Belt One Road, nouvelle route de la soie
OCCAR	Organisation conjointe de coopération en matière d'armement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODC	Office of Defence Cooperation
OMC	Organisation du Commerce international
ONU	Organisation des Nations unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
OYTEP	On yıllık tedarik programı, Programme d'approvisionnement sur dix ans
PIB	Produit intérieur brut
PKK	<i>Partiya Karkerên Kurdistan</i> , Parti des travailleurs du Kurdistan
PPP	<i>Planlama Programlama Direktifi</i> , Directive de planification et de programmation
R et D	Recherche et développement
ROIM	Renseignement d'origine image
RPC	République populaire de Chine
RTUK	<i>Radyo ve Televizyon Üst Kurulu</i> , Conseil supérieur de l'audiovisuel
SASAD	<i>Savunma ve Havacılık Sanayii İmalatçılar Derneği</i> , Association des producteurs des industries aéronautiques et de défense
SERA	Session européenne des Responsables d'Armement
SFOR	Stabilization Force, Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine
SHP	<i>Stratejik Hedef Planı</i> , Plan d'objectif stratégique
SSB	<i>Savunma Sanayii Başkanlığı</i> , Présidence des Industries de Défense
SSM	<i>Savunma Sanayii Müsteşarlığı</i> , Sous-secrétariat aux industries de défense
TBMM	<i>Türkiye Büyük Millet Meclisi</i> , Grande assemblée nationale de Turquie
TCDD	<i>Türkiye Cumhuriyeti Devlet Demiryolları</i> , Société des chemins de fers de la République de Turquie
TENMAK	Organisation de Recherche de Turquie sur l'Énergie, le Nucléaire et les Minéraux



THKP-C	<i>Türkiye Halk Kurtuluş Partisi Cephesi</i> , Front de libération du peuple de Turquie
TIKKO	<i>Türkiye İşçi Köylü Kurtuluş Ordusu</i> , Armée ouvrière et paysanne de libération de la Turquie
TKPML	<i>Türkiye Komünist Partisi Marksist Leninist</i> , Parti communiste de Turquie marxiste-léniniste
T-LORAMIDS	Turkey-Long Range Air and Missile Defence System, Système de défense longue portée air et missile de Turquie
TPAO	<i>Türkiye Petrolleri Anonim Ortaklığı</i> , Société anonyme des pétroles de Turquie
TRACECA	Transport Corridor Europe-Caucasus-Asia
TSK	<i>Türk Silahlı Kuvvetleri</i> , Forces armées turques
TÜBİTAK	<i>Türkiye Bilimsel ve Teknolojik Araştırma Kurumu</i> , Conseil de la recherche scientifique et technologique de Turquie
TÜİK	Institut turc de Statistiques
TÜMAS	<i>Türkiye'nin Milli Askeri Stratejisi</i> , Stratégie nationale militaire de Turquie
TÜRKAK	<i>Türk Akreditasyon Kurumu</i> , Agence turque d'accréditation
TUSAŞ	Turkish Aerospace Industries
TÜSİAD	<i>Türk Sanayicileri ve İş İnsanları Derneği</i> (Association patronale laïque)
UAV	Unmanned Aerial Vehicle, Aéronef sans pilote, drone
UE	Union européenne
UNPROFOR	Force de protection de l'ONU en Bosnie
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
USA	United States of America
YÖK	<i>Yüksek Öğretim Kurumu</i> , Conseil de l'enseignement supérieur
YPG	<i>Yekîneyen Parastina Gel</i> , Unités de protection du peuple
YTL	<i>Yeni Türk Lirası</i> (Nouvelle Livre turque)
ZÉE	Zone économique exclusive

## INTRODUCTION

Ces dernières années, les médias internationaux publient des titres alarmants<sup>1</sup> tels que « La Turquie s'éloigne de l'Ouest, mais sans vouloir rompre », « L'armée turque s'éloigne de ses partenaires occidentaux », « La Turquie s'éloigne à pas de géant de l'Europe », « La défiance monte entre l'OTAN et la Turquie », « Jusqu'où Erdoğan pourra-t-il alimenter l'anti-occidentalisme dans son pays ? », « Turkey challenges allies and enemies alike in quest for larger role on world stage »... Les titres se font plus incisifs au fur et à mesure des initiatives turques au-delà des frontières de la Turquie. Ainsi, certains journalistes et politiques ne réclament rien de moins que l'exclusion de la Turquie de l'OTAN. Les dernières interventions de la Turquie en Libye, en Méditerranée orientale, au Karabakh, en soutien de l'Azerbaïdjan contre l'Arménie, provoquent l'ire de ses alliés, notamment de la France. L'hebdomadaire français d'actualité *Le Point* rapporte les propos de l'ancien président François Hollande selon lequel « l'OTAN doit s'interroger sur la présence de la Turquie au sein de l'organisation internationale ». Une question qui « doit être posée avec nos alliés » en raison des « comportements agressifs » d'Ankara « à l'égard de pays alliés ». Ces chapeaux d'articles

---

<sup>1</sup> Yves Bourdillon, « La Turquie s'éloigne de l'Ouest mais sans vouloir rompre », *Les Échos*, article en ligne publié le 5 janvier 2018, consulté le 8 janvier 2018.

[La Turquie s'éloigne de l'Ouest, mais sans vouloir rompre | Les Échos](#),

Marie Jégo, « L'armée turque s'éloigne de ses partenaires occidentaux », *Le Monde*, 14 février 2018.

« La Turquie s'éloigne à pas de géant de l'Europe », *Le Figaro* du 29 août 2017.

« La défiance monte entre l'OTAN et la Turquie », *Le Monde* du 18 octobre 2017.

Côme Delanery, « Jusqu'où Erdoğan pourra-t-il alimenter l'anti-occidentalisme dans son pays », *L'Orient le jour*, article en ligne publié le 9 janvier 2017, consulté le 20 janvier 2017.

[Jusqu'où Erdoğan pourra-t-il alimenter l'anti-occidentalisme dans son pays ? — L'Orient-Le Jour](#).

Tom Wheeldon, « Turkey challenges allies and enemies alike in quest for "larger role on world stage" », *France 24*, article en ligne publié le 3 juillet 2020, consulté le 3 juillet 2020

[Turkey challenges allies and enemies alike in quest for 'larger role on world stage' \(france24.com\)](#).

Stéphane Breton et Patrice Franceschi, « Il faut exclure la Turquie de l'OTAN », *Le Monde*, 22 octobre 2019.

« Pour François Hollande, la présence de la Turquie dans l'OTAN doit être remise en cause », *le Point*, 28 octobre 2020.

dénoncent le fossé qui se creuse entre Ankara et ses partenaires privilégiés, avec lesquels les relations étaient intenses et continues depuis la Seconde Guerre mondiale. Le désir de puissance de la Turquie est repris dans des revues spécialisées. La revue *Conflits de géopolitique, histoire et relations internationales* titre son numéro de novembre-décembre 2020 « Le réveil turc, Vers un nouvel empire ? »<sup>2</sup>. De même, la revue *Diplomatie* de janvier-février 2021, sur une couverture barrée du drapeau turc en dégradé de gris, porte l'intitulé « Libye, Carrefour des ambitions impériales » et présente, parmi les portraits au crayon des sept leaders impliqués dans la crise libyenne, celui du président turc Erdoğan<sup>3</sup>.

Cette rapide revue de presse met en évidence plusieurs perceptions : les ambitions de puissance de la Turquie, ses intérêts géopolitiques et une fracture qui va grandissant entre Ankara et ses alliés traditionnels.

Ces manchettes sont motivées par la persistance de prises de positions turques sur certaines questions internationales, malgré la réprobation des alliés traditionnels de l'Union européenne et de l'OTAN, qui voient là une atteinte à leurs intérêts. Parmi les catalyseurs des dissensions, on peut, tout d'abord, citer les interventions militaires en Syrie, c'est-à-dire les opérations « Rameau d'Olivier », à Afrine, entre le 20 janvier et le 18 mars 2018, et « Source de Paix », entre les 9 et 23 octobre 2019, dans la région de l'est de l'Euphrate, contre les Kurdes des Unités de Protection du Peuple (YPG), considérés par les Français et les Américains, deux peuples victimes du terrorisme islamiste, comme des alliés<sup>4</sup> contre les djihadistes de Syrie, mais qui pour Ankara ne sont que le prolongement du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) contre qui il se bat depuis le début des années 1980. Le second différend a pour origine le soutien d'Ankara au gouvernement al-Sarraj en Libye, alors que la France soutient (officieusement) le maréchal Haftar<sup>5</sup>. La troisième source de

---

<sup>2</sup> *Conflits Géopolitique Histoire Relations internationales*, n° 30, novembre-décembre 2020.

<sup>3</sup> *Diplomatie Affaires stratégiques et Relations internationales* n° 107, janvier-février 2021.

<sup>4</sup> « La Turquie demande à la France d'arrêter de protéger les Kurdes de Syrie », *France 24*, article en ligne publié le 25 décembre 2018, consulté le 25 décembre 2018.

[La Turquie demande à la France d'arrêter de protéger les Kurdes de Syrie \(france24.com\)](https://www.france24.com/fr/20181225-turquie-france-arrêter-protéger-kurdes-syrie)

<sup>5</sup> « La France est mal placée pour faire la leçon à la Turquie sur le dossier libyen », *France Inter*, article en ligne publié le 23 juin 2020, consulté le 24 juin 2020.

[La France est mal placée pour faire la leçon à la Turquie sur le dossier libyen \(franceinter.fr\)](https://www.franceinter.fr/20200623-france-mal-placée-faire-leçon-turquie-dossier-libyen)

contentieux concerne la délimitation des zones économiques exclusives (ZÉE) avec la Grèce<sup>6</sup> et les sondages pétroliers en Méditerranée orientale, largement critiqués par les pays membres de l'UE et de l'OTAN<sup>7</sup>. L'autre point de friction est l'appui de la Turquie à l'Azerbaïdjan, dans le second conflit du Karabakh, largement condamné tant par les Européens que par les Américains<sup>8</sup>. Enfin, la question chypriote, vieux conflit qui oppose les Turcs de l'île et ceux de la Turquie aux Grecs de Chypre et de la Grèce, est aussi un différend notable entre la Turquie et ses alliés. Toutefois la plus grosse pomme de discorde, peut-être même un point de rupture, concerne l'achat par Ankara de systèmes de défense antiaérienne russe S-400, ce qui lui a valu une exclusion du programme d'avions de chasse de cinquième génération F-35<sup>9</sup>. Manifestement ces nombreux facteurs de mésentente seraient motivés par le désir de puissance d'Ankara.

Le questionnement qui découle de ces observations est : **« la Turquie tourne-t-elle le dos à l'Occident, ou est-elle une puissance géopolitique émergente qui s'affirme ? »**.

## Méthodologie et grille d'analyse

Conceptualisation de la puissance.

Afin de cerner au mieux les interrogations et les enjeux de cette question fondamentale, il est nécessaire, tout d'abord, d'encadrer le sujet, notamment en définissant

---

<sup>6</sup> Marie Jégo, « Un accord turco-libyen de délimitation maritime provoque la colère de la Grèce », *Le Monde*, article en ligne publié le 10 décembre 2019, consulté le 10 décembre 2019.

[Un accord turco-libyen de délimitation maritime provoque la colère de la Grèce \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr)

<sup>7</sup> Simon Chodorge, « Pourquoi la France envoie deux Rafale en Méditerranée orientale, mer de tensions et d'hydrocarbures », *l'Usine Nouvelle*, article en ligne publié le 13 août 2020, consulté le 14 août 2020.

[Pourquoi la France envoie deux Rafale en Méditerranée orientale, mer de tensions et d'hydrocarbures \(usinenouvelle.com\)](https://www.usinenouvelle.com),

<sup>8</sup> Sarah Leduc, « Haut-Karabakh : le nouveau sujet de frictions entre la France et la Turquie », *France 24*, article publié le 20 septembre 2020, consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

[Haut-Karabakh : le nouveau sujet de frictions entre la France et la Turquie \(france24.com\)](https://www.france24.com),

<sup>9</sup> Katie Rogers & Thomas Gibbons Neff, « U.S. Punishes Turkey by Cancelling Sales of Jets », *New York Times*, article en ligne publié le 17 juillet 2019, consulté le 17 juillet 2019.

[U.S. Punishes Turkey by Canceling Sale of Jets - The New York Times \(nytimes.com\)](https://www.nytimes.com)

les concepts clés « intérêt national », « puissance », puis de faire un bref historique des relations Occident-Turquie afin d'identifier les raisons de la désunion.

Ce sont donc des conflits d'intérêts nationaux entre la Turquie et ses alliés, principalement en Méditerranée orientale, au Moyen-Orient, dans le Caucase, qui conduisent à cette situation d'alliance/antagonisme. Les différents espaces précités sont clairement envisagés par la Turquie et les pays concurrents en tant qu'enjeux majeurs. Pour Ankara, il y a un réel intérêt en termes de sécurité, d'influence et de richesses. On se trouve donc de plain-pied dans la géopolitique. En effet, selon Yves Lacoste, « La géopolitique traite des rivalités de pouvoir sur un territoire »<sup>10</sup>. Pour approfondir davantage la réflexion, voyons les définitions de Stéphane Rosière. Ce dernier fait la distinction entre « la géographie politique qui considère l'espace comme cadre, la géopolitique qui considère l'espace comme enjeu et la géostratégie qui considère l'espace comme théâtre »<sup>11</sup>. Ces trois paradigmes sont intimement liés, dans la mesure où la géographie politique est nécessaire pour élaborer un raisonnement géopolitique, qui est lui-même à la base du raisonnement géostratégique<sup>12</sup>.

Dans le cas de la Turquie, la géographie politique correspondrait aux frontières terrestres et maritimes, reconnues ou revendiquées, aux alliances politiques et militaires (OTAN, UE, OI...), aux similarités religieuses (monde musulman, espace sunnite) et aux espaces linguistiques et ethniques (espace turcique). La géopolitique, c'est-à-dire l'espace en tant qu'enjeu de rivalités, se focaliserait sur le territoire même de la Turquie (irrédentisme kurde, revendications arméniennes, revendications grecques), les espaces maritimes (délimitation des espaces maritimes et des zones économiques exclusives) et les régions d'influence dans son environnement proche (Balkans, Moyen-Orient, Caucase, Asie Centrale), les espaces historiques de l'Empire ottoman (Afrique du Nord) ou encore de zones plus lointaines telles que l'Afrique subsaharienne. Des énumérations précédentes découlent les actions politiques et militaires entreprises par la Turquie, telles que l'alliance et le soutien au gouvernement d'al-Sarraj en Libye et à l'opposition à Bachar El-Assad en Syrie, le soutien

---

<sup>10</sup> Yves Lacoste, *Dictionnaire de Géopolitique*, Flammarion, 1<sup>re</sup> édition, 1993, p. 587.

<sup>11</sup> Stéphane Rosière, « Propositions pour une distinction opératoire entre la géopolitique, la géographie politique et la géostratégie », *L'information géographique*, Armand Colin, Paris, 2001, p. 33 .

<sup>12</sup> Ibid. p. 34

à l'Azerbaïdjan dans le Caucase, la fermeté quasi martiale en Méditerranée orientale, qui se traduit par un intense bras de fer avec la Grèce et Chypre (et par extension avec l'Union européenne, la France en particulier), l'entrisme en Afrique... Telle est l'approche géostratégique de la Turquie. Dans ce travail, le terme géopolitique correspond donc à la conjonction de « géographie politique », « géopolitique » et « géostratégie », résumée de façon triviale en « territoires », « rivalités de territoire » et « actions mises en œuvre pour la domination d'un territoire ».

« Rivalités de territoire » et « actions mises en œuvre pour la domination d'un territoire » suggèrent une capacité à transformer le territoire et amènent à la notion de « puissance ». Qu'est-ce que la puissance ?

Puissance, de nombreux paramètres pour la définir

À l'évocation de ce mot, les premiers qualificatifs qui viennent à l'esprit sont « militaire », « lutte » et « coercition ». Sur le plan militaire, Machiavel, déjà dans la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle, soutient la nécessité d'une défense autonome : « Or il n'y a pour un prince de défense bonne, certaine et durable, que celle qui dépend de lui-même et de sa propre valeur »<sup>13</sup>. Il apparaît que, pour cet auteur, la puissance d'un État est indissociable de la puissance militaire.

Hans J. Morgenthau affirme également qu'« À l'instar de toute politique, la politique internationale est une lutte de pouvoir »<sup>14</sup>, supposant ainsi une lutte constante des États pour asseoir leur puissance. Dans le système international, il n'existe aucune autorité politique et régaliennne au-dessus de l'État. Celui-ci doit assurer son intégrité territoriale et préserver son indépendance vis-à-vis des autres États, y compris par la force. Une puissance est un État capable de répondre à ces objectifs.

La puissance est fonction de volonté. Dans *Paix et Guerre entre les Nations*, Raymond Aron définit la puissance avec les termes suivants : « j'appelle puissance sur la scène

---

<sup>13</sup> Machiavel, *Le Prince, I-livre*, 2015, p. 16

<sup>14</sup> Hans J. Morgenthau, *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, Knopf, New York, 1948, p. 13.

internationale la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités. »<sup>15</sup>, opposant la coercition des uns contre les autres.

La puissance est aussi une image que l'entité géopolitique a d'elle-même. La Turquie est l'héritière de l'Empire ottoman. La nostalgie de la puissance ottomane transparait souvent dans les discours des dirigeants actuels et dans les séries grand public telles que *Diriliş Ertuğrul*, traitant des débuts de la famille ottomane, *Muhteşem Yüzyıl* sur la période de Soliman le Magnifique et *Payitaht* dont l'intrigue se déroule du temps du Sultan Abdulhamid. La commercialisation internationale de ces sitcoms concourt à l'image de puissance voulue par la Turquie<sup>16</sup>.

La puissance est donc une force dynamique, qui influe sur elle-même et sur l'environnement international. « Si la force est une faculté ou une capacité, la puissance en est la réalisation : elle se grave dans le temps. Elle crée une hiérarchie entre les États. »<sup>17</sup> La hiérarchisation des puissances se retrouve dans les qualificatifs employés tels qu'hyperpuissance, puissance moyenne, puissance émergente et puissance déclinante.

Une volonté politique, le choix entre soft et hard power

Ces notions de « Puissance et coercition par la force » ont été enrichies, au fur et à mesure des avancées technologiques dans la communication, par de nouveaux concepts qui sont le « soft power » et le « smart power », l'usage de la force militaire correspondant au « hard power ». Le soft Power consiste pour un État à conduire d'autres États à agir selon ses objectifs stratégiques, sans coercition ni menaces, à travers son modèle économique, son aura culturelle, son réseau diplomatique... C'est une persuasion par l'attractivité ou la séduction. Là où le hard Power correspond à une puissance subie, voire haïe, le soft Power légitime la puissance voulue, voire appréciée<sup>18</sup>. D'ailleurs, Joseph S. Nye résume la définition

---

<sup>15</sup> Raymond Aron, *Paix et Guerre entre les Nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 58.

<sup>16</sup> « « Diriliş Ertuğrul, le Games of Thrones » turc qui déclenche admiration et controverse », *Vanity Fair*, publié le 17 juin 2020, consulté le 1er mars 2021.

[Diriliş : Ertuğrul, le « Game of Thrones » turc qui déclenche admiration et controverse \(vanityfair.fr\)](https://www.vanityfair.fr/actualites/monde/2020/06/17-dirilis-ertugrul-le-game-of-thrones-turc-qui-declenche-admiration-et-controverse)

<sup>17</sup> Thierry Garcin, *Les grandes questions internationales depuis la chute du mur de Berlin*, Economica, Paris 2001, p. 65.

<sup>18</sup> Joseph S. Nye, *The future of power*, Public Affairs New York, New York, 2011, p. 23.

du soft Power par le fait « qu'un pays peut obtenir les résultats qu'il veut dans la politique mondiale parce que d'autres pays — qui admirent ses valeurs, veulent émuler son exemple, aspirent à son niveau de prospérité et de liberté — veulent le suivre. En ce sens, il est également important d'inspirer les priorités de la politique internationale et d'y rallier d'autres nations, et non simplement de les forcer au changement en les menaçant par la force militaire ou les sanctions économiques. Ce soft Power — amener les autres à souhaiter le résultat que l'on recherche — coopte les nations plutôt qu'il ne le force. »<sup>19</sup>. Quant au smart Power, Joseph S. Nye le décrit comme la combinaison du soft Power et du hard Power dans une stratégie d'acquisition et de renforcement de la puissance<sup>20</sup>. Plus précisément, c'est la capacité, pour une entité géopolitique, de structurer son environnement proche et éloigné, en associant séduction et coercition.

En Turquie, c'est surtout Ahmet Davutoğlu, Premier ministre du 28 août 2014 au 24 mai 2016, qui a développé des arguments de soft Power. Les bases de cette politique étrangère sont théorisées dans son ouvrage *Stratejik derinlik*<sup>21</sup>. Ahmet Davutoğlu base son raisonnement sur les rôles de l'histoire et de la géographie de la Turquie, en termes d'avantages géopolitiques, culturels et économiques, pour influencer sur la politique internationale et la mondialisation. Selon lui, la politique étrangère kémaliste, qui prévaut avant l'arrivée de l'AKP au pouvoir, n'a pas suffisamment pris en compte les avantages que lui donnent les richesses historiques et géographiques de la Turquie. À l'inverse, la théorie de l'ancien ministre turc des Affaires étrangères prête un grand intérêt à ces deux notions. L'approche diatopique et diachronique approfondie de cette théorie place la Turquie, du fait de son environnement continental, littoral et maritime, au centre du « continent monde » au niveau géographique, et au centre de l'histoire de la région du fait des empires puissants qui s'y sont succédés. Dans la conception d'Ahmet Davutoğlu, la Turquie n'est pas un pont comme le qualifient souvent les spécialistes en relations internationales, mais un État pivot. Le qualificatif de pont prive la Turquie de la situation d'acteur dans le système international. L'idée de pont fait que la Turquie est perçue par l'Orient comme un pays occidental, qui

---

<sup>19</sup> Joseph S. Nye, *Soft Power: the means to success in World politics*, Public Affairs New York, New York, 2004, p. 2-5.

<sup>20</sup> Joseph S. Nye, « L'équilibre des puissances au XXI<sup>e</sup> siècle », *Géoéconomie*, n°65, 2013, pp. 19-29.

<sup>21</sup> Ahmet Davutoğlu, op. cit.



tente d'imposer les valeurs européennes et par l'Occident comme un État oriental avec tous les défauts prêtés à l'Orient. Ce qualificatif de pont a été hérité de l'après-guerre froide, à un moment où la Turquie cherchait sa place dans le monde. La Turquie n'est pas un vecteur de valeurs économiques et culturelles entre l'Est et l'Ouest. Au contraire, du fait d'un champ d'action très élargi, c'est un État constructif, efficient et générateur d'ordre. Dans cette optique, la notion d'État pivot serait une perspective géopolitique de la Turquie dans la refonte du système international.

Selon Ahmet Davutoğlu, en tant qu'État pivot, la Turquie doit donc entreprendre une diplomatie proactive et multidimensionnelle, pour devenir une puissance influente génératrice de stabilité. Consciente qu'un ordre admis par tous n'a pu être élaboré après la guerre froide, la Turquie veut de cette manière avoir un rôle déterminant dans la construction des nouveaux rapports entre États. Tant dans le cadre régional que local, la Turquie ne doit pas être un État passif qui subit un ordre établi, mais un pays qui joue un rôle actif dans l'établissement d'un ordre nouveau. Pour ce faire, il faut non seulement anticiper les crises locales et internationales et suivre une diplomatie constructive afin d'assurer la paix, mais la Turquie doit également intégrer les organisations supranationales compétentes et favoriser éventuellement leur mutation vers plus d'efficacité. En ce qui concerne les crises, la Turquie ne doit pas se contenter de les gérer une fois déclenchées, mais tenter de les résoudre dès les prémices de leurs apparitions. Le recours à la force brute doit être évité au maximum et, dans les pires scénarii, il doit être réalisé dans un cadre de droit international. Cette politique de « soft power » est basée sur des liens historiques et culturels, la tradition démocratique et les organisations supranationales, ainsi que sur l'économie de marché. Globalement, pour avoir gain de cause, il faut convaincre l'interlocuteur, et non le contraindre. Afin de prévenir les conflits dans l'environnement proche, Ahmet Davutoğlu se base sur les règles d'interdépendance économique, dans l'objectif de « zéro problème » avec les voisins et de normalisation des relations. Ahmet Davutoğlu part de l'observation que les pays qui sont économiquement dépendants les uns des autres tentent de résoudre leurs mésententes par la voie diplomatique et évitent d'avoir recours à des politiques agressives. Une coopération économique approfondie permet d'établir une paix durable, dont découle une stabilité régionale. Un environnement apaisé est fonction de prospérité économique. Les conditions de cette interdépendance

économique sont l'absence de litiges entre les États de l'aire géographique, ce qui suppose une normalisation des relations, si nécessaire, ainsi qu'une relation « gagnant-gagnant ». Cette approche a été élaborée en constatant qu'avant l'arrivée de l'AKP à la tête du pays, la Turquie était menée par une psychologie paranoïaque, dont le syndrome de Sèvres est l'une des manifestations. Le réflexe défensif qui en découlait limitait les relations de confiance entre la Turquie et les États voisins. L'objectif d'Ahmet Davutoğlu est de faire un bilan des litiges existants et de trouver des solutions diplomatiques de façon à transformer une situation négative en gains positifs. Le concept stratégique du « zéro problème avec les voisins » est construit sur une égalité totale entre États, une intégration économique régionale, le respect des cultures mutuelles, la mise en place de collaborations politiques optimales au plus haut niveau, une connaissance parfaite de la région, dans les buts d'assurer la stabilité, la croissance et la sécurité. Dans ces interactions, la politique du « gagnant-gagnant » serait le pilier d'une paix et d'une collaboration pérenne. L'attitude habituelle, qui consistait en approche statique et fermée des menaces ressenties est remplacée par une conduite active, afin de trouver des solutions aux mésententes et aboutir à des relations privilégiées. Bertrand Badie et Michel Bozdémir voient dans l'œuvre de pacification de la Turquie « qui conduit à l'extinction de vieux conflits » un coup de génie. Il semblait que la Turquie était écoutée de la Syrie, de l'Iran et du monde musulman en général<sup>22</sup>. On sait que ces bonnes dispositions n'ont pas abouti. L'approche « zéro problème avec les voisins » s'est muée en « zéro voisin sans problèmes ». Néanmoins, la Turquie continue de faire appel au soft Power dans les cadres des aides économiques, des aides humanitaires<sup>23</sup> et de la diffusion télévisuelle de films<sup>24</sup>.

Précisons que la théorie d'Ahmet Davutoğlu n'est pas une nouveauté dans la vision turque des relations internationales. Le président Turgut Özal, en exercice de 1989 à 1993,

---

<sup>22</sup> Michel Bozdemir, « La Turquie désorientée, ou l'émergence d'une puissance régionale », *Maghreb Machrek*, n°207, printemps 2011, pp. 101-102.

<sup>23</sup> Andres Schipani & Laura Pitet, « Erdoğan's great game : Turkey pushes into Africa with aid, trade and soap », *Financial Times*, article en ligne publié le 18 janvier 2021, consulté le 1er mars 2021.

[Erdoğan's great game: Turkey pushes into Africa with aid, trade and soaps | Financial Times \(ft.com\)](https://www.ft.com/content/01312021/erdogan-s-great-game-turkey-pushes-into-africa-with-aid-trade-and-soaps)

<sup>24</sup> Joséphine Dedef, « Turkey moving to become a major player in Africa », *The Africa Report*, article en ligne publié le 18 février 2021, consulté le 3 décembre 2020.

[Turkey moving to become a major player in Africa \(theafricareport.com\)](https://www.theafricareport.com/turkey-moving-to-become-a-major-player-in-africa/)

l'ancien ministre des Affaires étrangères, en service de 1991 à 1994, Hikmet Çetin, ainsi qu'İsmail Cem, également ministre des Affaires étrangères de 1999 à 2002, avaient déjà eu l'idée de suivre cette voie. Mais, contrairement au gouvernement AKP, l'omniprésence d'une armée ayant un grand ascendant sur la vie politique, et de surcroît ne voulant pas guérir du syndrome de Sèvres qui justifie un tel pouvoir, ainsi qu'une économie en difficulté, n'ont pas permis sa mise en pratique. Par ailleurs, durant les années 1990, parallèlement à des visées modestes dans le Caucase du Sud, la Turquie a donné la priorité à son partenariat stratégique avec les États-Unis, à la gestion des différends avec la Grèce et Chypre et l'objectif de faire accepter sa candidature à l'Union européenne.

Un parti-pris méthodologique : un nouvel outil d'analyse inspiré des sciences dures

Tous ces développements n'éclairent pas totalement la notion de puissance émergente. Le qualificatif émergent a d'abord été utilisé, dans les sciences humaines, dans le domaine de l'économie. Dans le domaine des relations internationales, on peut qualifier de puissance émergente des États qui ont la volonté et la capacité d'assurer davantage de responsabilités internationales, remettant en cause l'hégémonie occidentale<sup>25</sup>. Dans son discours aux Nations Unies le 23 septembre 2019, le président Erdoğan conteste la composition du Conseil de Sécurité par une phrase devenue emblématique « Le monde est plus vaste que les 5 ! »<sup>26</sup>. On l'aura compris, il n'est pas aisé de définir la puissance, encore moins de la quantifier. Selon les résultats d'une enquête qu'il a réalisée, Jean-Yves Caro a établi le classement des déterminants de la puissance, dans l'ordre d'importance : arme nucléaire, technologie, commerce international, produit national, forces armées, indépendance économique, diplomatie, monnaie, cohésion sociale, alliance militaire, richesse par habitant, population, système éducatif, ressources naturelles, institutions,

---

<sup>25</sup> Delphine Deschaux-Dutard, Bastien Nivet « « Le concept de "puissance émergente" : quel sens pour l'analyse des relations internationales ? », *Puissances émergentes et sécurité internationale : une nouvelle donne ?*, PIE Peter Lang, Bruxelles, 2017, pp. 27-44.

<sup>26</sup> « Le Monde est plus grand que 5 pays », *Agence Anadolu*, publication en ligne datée du 20 septembre 2019, consultée le 20 septembre 2019.

["Le Monde est plus grand que 5 pays" - Agence Anadolu \(aa.com.tr\)](https://www.aa.com.tr)

langue et culture, territoire, histoire, organisation régionale<sup>27</sup>. Ce classement est le résultat d'un sondage auprès de « civils », les résultats sont quelque peu différents si les sondés sont militaires ou économistes<sup>28</sup>. Néanmoins, on notera dans cette énumération l'absence de la volonté de puissance qui est l'âme, au sens latin anima, d'une ambition dynamique.

L'étude approfondie de nombreux critères n'est pas notre objectif dans le cadre de ce travail. Cependant, afin de mieux comprendre la synergie des différents items de la puissance, on peut faire une analogie avec la mécanique physique. Venant d'une formation scientifique (chimie-biochimie), nous souhaitons prendre un parti-pris méthodologique et tenter de voir les résultats d'une application des paradigmes des sciences dures dans une recherche en sciences sociales. En effet, puisque la puissance a une forte composante dynamique, on peut considérer ses différents constituants comme des vecteurs forces, à l'origine d'un déplacement, et la trajectoire comme le déplacement vers la puissance. Les critères de Jean-Yves Caro peuvent, alors, être regroupés en quatre ensembles :

- Hard Power
  - Arme nucléaire
  - Forces armées
  - Alliances militaires
  - Technologie
  
- Soft Power
  - Diplomatie
  - Organisations régionales
  - Langue et culture
  
- Population et territoire
  - Population
  - Cohésion sociale
  - Système éducatif
  - Institutions
  - Territoires
  - Histoire
  - Situation géographique
  
- Économie
  - Commerce international

---

<sup>27</sup> Jean-Yves Caro, « Structure de la puissance : Pour une méthodologie quantitative », *AFRI 2000*, volume I, PDF en ligne consulté le 14 février 2023.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/PDF/FD001146.PDF>

<sup>28</sup> Ibid. p. 95.

- PIB
- Indépendance économique
- Monnaie
- Richesse par habitant
- Ressources naturelles

Pour compléter ces quatre ensembles, représentés chacun par un vecteur force, une cinquième jauge est nécessaire, celle de l'« anima de la puissance », c'est-à-dire la volonté d'accéder à une étape plus élevée de la puissance. Le schéma explicatif suivant est inspiré de la cinématique :

Représentation de la dynamique de puissance en fonction du temps

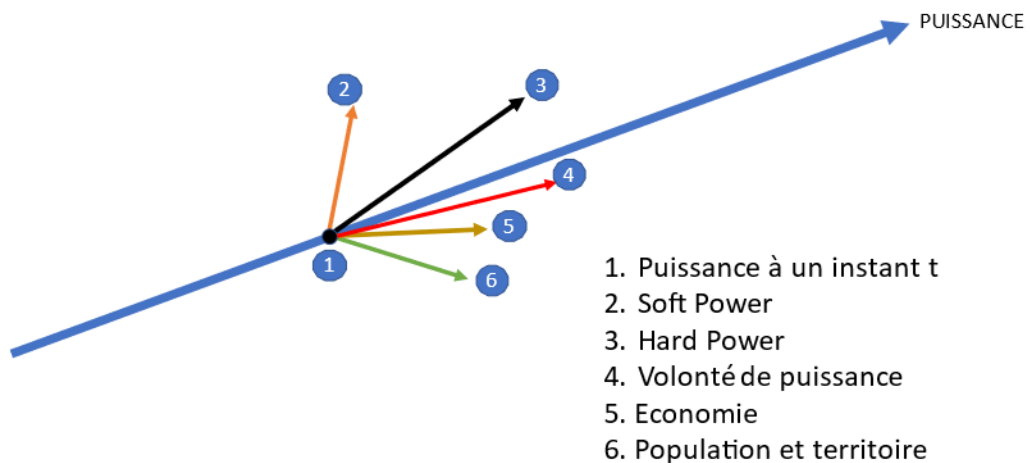


Figure 1 Dynamique de la puissance

La projection des différentes forces sur l'axe de progression permet de visualiser la dynamique de puissance. Si la somme des projections est négative, il en résulte une régression de la puissance. À l'inverse, si la somme des projections est positive ou nulle, la puissance se développe, ou se maintient :

- soit l'ensemble des forces s'équilibrent, avec une projection à somme nulle et on obtiendra une trajectoire rectiligne vers l'objectif de puissance, à vitesse constante, ce qui sera une évolution vers plus de puissance. Néanmoins, en physique, la somme des forces dont la résultante est nulle est aussi synonyme d'immobilisme. On peut faire l'analogie avec le fait qu'une progression constante

de la puissance d'un État peut favoriser le dépassement de cet État par un autre État plus dynamique.

- Soit l'un des facteurs de puissance déséquilibre la somme de façon plus positive (somme des projections positives), de manière à ce que cela crée un vecteur d'accélération dans la trajectoire de l'objectif, afin de rester toujours dans la course, vers plus de puissance.

Les deux forces qui peuvent, dans l'État actuel de définition de la puissance, accroître la puissance sont le hard Power et la puissance économique. Toutefois, il ne faut pas négliger les autres items, qui, bien exploités, peuvent ajouter de la puissance à la puissance (cohésion nationale, valorisation des territoires, rayonnement culturel), ou au contraire, s'ils sont négligés, peuvent amener à une décélération puis à une régression de la puissance, ce qui conduirait au statut de puissance déclinante.

Conséquences de ses différents constats pour justifier les choix géopolitiques turcs

À l'aune de ces premières définitions, les raisons de la persistance de la Turquie à mener ses offensives, malgré les objurgations de ses alliés, sont plus claires. Les actions multidirectionnelles de la Turquie dans son espace proche et éloigné traduisent une volonté de remodelage de son environnement géopolitique, mue par un désir de puissance. Les aspirations à obtenir une place plus conséquente dans le système international s'opposent, d'une part, aux concurrents géopolitiques directs de la Turquie, mais aussi, d'autre part, à ses alliés qui ont des intérêts divergents. L'obstination turque à mener certaines actions malgré les réprobations des pays de l'OTAN et de l'UE conduit néanmoins à l'interrogation **« la Turquie se détourne-t-elle de ses alliés occidentaux ? »**.

Ce doute amène plusieurs autres interpellations qui nécessitent des éclaircissements. La Turquie a-t-elle, à un moment ou à un autre de l'histoire récente, fait partie de l'Occident ? À quel moment et pour quelles raisons ces liens se sont-ils distendus ? Quelles sont les perspectives des relations Turquie-Occident et Turquie-reste du monde ?

Au sens géopolitique, on admet généralement que l'Occident regroupe les pays de l'Union européenne (UE) et ceux y étant associés par un accord de libre-échange (actuellement l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse), les États d'Amérique du Nord (États-Unis et Canada), l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Selon Samuel Huntington, l'Occident connaît deux États phares, les États-Unis et le couple France-Allemagne, le Royaume-Uni ayant une place intermédiaire entre les deux<sup>29</sup>. Il est vrai que la Turquie étant membre de grands organismes comme l'OTAN, l'OCDE et candidate à une adhésion à l'UE, on peut supposer qu'elle fait partie de l'Occident. Dans les pages qui suivent, les relations avec ces États occidentaux, ainsi qu'avec les organisations afférentes, seront le principal sujet d'études des relations Turquie Occident.

### Vers un « multi-alignement » ?

« Se détourner » revient à prendre une orientation contraire à une disposition initiale. Dans le cadre de cette étude, cette orientation extérieure se concentrera sur les puissances extérieures à l'Occident, à savoir la Russie, l'Iran et la Chine. D'autres pays seront également évoqués, selon les impacts que peut y avoir la Turquie en termes de projection de puissance.

À travers un survol historique, nous allons privilégier trois périodes : la période 1930-1945, l'intervalle 1945-1962 et enfin le laps de temps de 1974 à nos jours.

1930-1945 : D'une politique de neutralité multidirectionnelle à une politique pro-occidentale engagée

La Turquie moderne s'est imposée sur la scène internationale par le traité de Lausanne, conclu le 24 juillet 1923. Ce traité annulait les dispositions du traité de Sèvres qui démantelait l'Empire ottoman en zones d'occupation française, anglaise et italienne, en nouveaux États, l'Arménie et le Kurdistan, en régions occupées par la Grèce et un microsultanat ottoman sous tutelle. Suite à une guerre d'indépendance, la République de Turquie fut proclamée, par la suite, le 29 octobre 1923. Ce jeune État opta pour la résolution par la voie diplomatique des questions résiduelles, découlant de la fin de l'Empire ottoman,

---

<sup>29</sup> Samuel Huntington, « Chapitre VIII : États phares, cercles concentriques et ordre des civilisations », *Le Choc des Civilisations*. Odile Jacob, janvier 2005.

avec les États voisins. Le 18 juillet 1932, la Turquie intégra la Société des Nations. Elle rejoignit différentes ententes sécuritaires afin d'assurer sa sécurité :

Le 9 février 1934, l'entente balkanique est signée entre la Turquie, la Grèce, la Roumanie et la Yougoslavie. Cet accord était basé sur l'intégrité territoriale et la non-ingérence dans les affaires internes des pays signataires. Par ce biais, la Turquie assurait ses frontières à l'Ouest.

La Convention de Montreux concernant le régime des détroits est signée le 20 juillet 1936. Quatre mois avant, dans une Europe où une course effrénée à l'armement annonçait une guerre prochaine, la Turquie a demandé la révision des termes des accords de Lausanne concernant le régime des détroits du Bosphore et des Dardanelles. Les principaux termes de la Convention de Montreux sont le transfert de la gestion des détroits de la Commission des détroits à la Turquie, notamment l'acceptation de la souveraineté turque, la liberté de circulation des bâtiments marchands et la limitation des bâtiments de guerre, ainsi que la possibilité pour la Turquie de fermer les détroits en cas de conflit.

Le pacte de Saadabad (9 juillet 1937), signé entre la Turquie, l'Iran et l'Afghanistan, consolide les frontières de l'Est.

La question du Sandjak d'Alexandrette est résolue par le rattachement à la Turquie, le 29 juin 1939 (Accords Franklin Bouillon)<sup>30</sup>. Les accords Franklin-Bouillon suivent le Pacte germano-italien du 22 mai 1939. Le pacte germano-soviétique du 23 août 1939, conjugué au pacte précédent, inquiète la Turquie qui se sent cernée par des puissances hostiles. Ceci la pousse à se rapprocher du Royaume-Uni et de la France.

Néanmoins, durant la Seconde Guerre mondiale, la Turquie garde une neutralité effective avec tous les belligérants, ce qui va mécontenter Moscou, commerçant avec les uns et les autres, et gérant les Détroits selon les principes de la convention de Montreux.

---

<sup>30</sup> Richard Yilmaz, « Le sandjak d'Alexandrette, baromètre des relations entre la Turquie et la Syrie », *Outre-Terre*, 2006-1, pp. 109-116.



## 1945-1962 La Turquie choisit l'Occident

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, plus précisément le 19 mars 1945, l'URSS dénonce le pacte de neutralité et de non-agression conclu entre Lénine et Atatürk en 1925. Moscou demande la cession des provinces de Kars et Ardahan, ainsi que la révision de la Convention de Montreux. Staline veut une cogestion des détroits et le droit d'y établir une base militaire<sup>31</sup>. Le 18 octobre 1946, la Turquie répond par une note de fin de non-recevoir. Entre-temps, les États-Unis soutiennent la Turquie qui leur paraît être le pays le mieux placé pour assurer la sécurité des détroits et la continuité de la Convention de Montreux.

En 1947, le monde est en partie divisé en 2 camps antagonistes, ayant des idéologies politiques et économiques diamétralement opposées. Pour se protéger des velléités soviétiques, la Turquie va faire le choix du camp occidental sous le leadership des États-Unis et ce d'autant plus qu'elle va en tirer, au moins dans l'immédiat, des avantages économiques et financiers substantiels. La Turquie va bénéficier du plan Marshall et intégrer l'Organisation européenne de Coopération économique (OECE), instituée le 16 avril 1948. Celle-ci a pour objet de répartir, entre les pays démocratiques de l'Europe de l'Ouest, cette aide financière américaine.

L'expansion soviétique en Europe centrale et orientale, l'accès de Moscou à la bombe atomique et le début de la guerre de Corée vont accélérer la formation d'une structure militaire intégrée, l'OTAN (4 avril 1949). En contrepartie de sa participation à la guerre de Corée (contingent de 5 455 soldats), la Turquie intègre l'Alliance atlantique le 18 février 1952. En 1954, elle autorise l'OTAN à construire la base aérienne d'Incirlik<sup>32</sup>. En 1955, elle est membre fondatrice du CENTO (Organisation du Traité central) avec l'Irak, l'Iran, le Pakistan et le Royaume-Uni, dont le rôle est de contribuer à l'endigement du communisme.

En 1959, des missiles balistiques américains, de portée intermédiaire, sont installés en Turquie.

---

<sup>31</sup> Yaacov Ro'i, *From encroachment to involvement : A documentary Study of Soviet Policy in the Middle East, 1945-1973*, Transaction Publisher, New Jersey, 1974, pp. 104-107.

<sup>32</sup> Saime Yüceer, « Tarihsel perspektif içinde Türkiye'nin NATO'ya girişi ve mecliste yankıları » (Perspectives historiques de l'adhésion de la Turquie à l'OTAN et ses répercussions à l'assemblée), *Atatürkçü Bakış*, Vol. 1, 2002, n°1, p. 72.

Le 1<sup>er</sup> mai 1960, un avion-espion U2 est abattu dans l'espace aérien soviétique. Le pilote, fait prisonnier par les Russes, avoue la mission du vol, son appartenance aux services de renseignement américain et le fait que l'avion ait décollé de la base aérienne d'Incirlik. Khrouchev menace immédiatement de bombarder les aérodromes d'où décollent les avions-espions. Le Gouvernement turc, issu de la junte militaire, déclare le 1<sup>er</sup> juin 1960 que tous les accords passés avec les États-Unis restent valides et qu'il ne prend pas en compte les menaces de Khrouchev. Dans la foulée, le 31 décembre 1960 et le 11 juillet 1961, des accords bipartites sont signés entre Ankara et Washington. Ces accords autorisent les prospections océanographiques américaines dans les eaux territoriales turques et autorisent les vols américains à vocation de renseignement dans l'espace aérien turc.

Le 13 juin 1961, la Joint US Military Mission for Aid to Turkey (JUSSMAT) est installée aux environs d'Ankara. Cette organisation a pour mission de gérer et contrôler l'aide militaire américaine à la Turquie. Une mission moins officielle est le contrôle et soutien de l'Organisation de contre-guérilla, secrètement créée au sein des forces armées turques en 1952. Cette organisation, dénommée Stay Behind, ou Gladio, dont la création fut décidée après le coup de Prague, en février 1948, était faite de structures clandestines qui formaient des combattants capables de riposter rapidement à une éventuelle invasion soviétique en Europe de l'Ouest ou à une prise de pouvoir par les communistes<sup>33</sup>.

Ces actions lient davantage la Turquie à l'Occident et la rendent plus dépendante des États-Unis.

#### 1962 à nos jours : La lente distension des liens avec les États-Unis

La première déception de la Turquie vient du retrait des missiles Jupiter, suite à la crise de Cuba, sans qu'Ankara ne soit consulté.

En 1959, les Américains proposent d'installer des missiles de moyenne portée en France. Le général de Gaulle refuse. En octobre 1959, Washington et Ankara signent un accord pour que les missiles Jupiter soient positionnés autour de la base aérienne de Çiğli, à côté d'Izmir. Fin avril 1962, 15 fusées seront opérationnelles. Bien que sous contrôle américain, Ankara se sent plus en sécurité avec la présence de cet arsenal nucléaire sur son sol.

---

<sup>33</sup> Gérald Arboit, « Les réseaux Stay behind en Europe : le cas de l'organisation luxembourgeoise », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 3, n°235, p. 147.

Les Russes, de leur côté, entreprennent l'installation de fusées SS-4 et SS-5 sur le sol cubain. Des accords secrets, ignorés de la Turquie, concernant le retrait des missiles américains de Turquie contre le retrait des missiles soviétiques de Cuba, résolvent la crise. Face à un gouvernement résolument proaméricain, des voix s'élèvent concernant la fiabilité de l'alliance militaire avec l'OTAN et les États-Unis, en particulier quant à la solidarité dans le cas d'une éventuelle attaque soviétique.

La seconde désillusion turque provient de la question chypriote. Chypre a acquis son indépendance suite aux accords de Zurich et de Londres, respectivement les 13 et 19 février 1959. La Grèce, le Royaume-Uni et la Turquie ont le statut de garants du nouvel État. Le 4 avril 1964, le président chypriote Makarios dénonce les accords de Zurich et affirme que l'objectif des Grecs de l'île est le rattachement à la Grèce (Enosis). Les Chypriotes turcs s'y opposent. Les luttes intercommunautaires poussent la Turquie à agir en vertu du statut de garant. Le parlement turc donne son accord pour une intervention. Préoccupé par un éventuel conflit entre deux membres de l'OTAN, Lyndon Johnson, président des États-Unis, envoie une lettre, dont la forme est très éloignée des usages diplomatiques, à Ismet İnönü, chef du Gouvernement turc. Dans ce courrier, Lyndon Johnson interdit à la Turquie d'utiliser, dans une éventuelle intervention à Chypre, les armes qui ont été données ou vendues à bas prix par les États-Unis. Il menace également de faire intervenir la 6<sup>e</sup> flotte américaine pour empêcher toute opération turque à Chypre. De plus, il affirme que si l'URSS devait intervenir contre la Turquie suite à une action militaire à Chypre, la solidarité OTAN ne jouerait pas. Déjà, la réponse du Premier ministre turc donne le ton des échanges à venir : « Si les alliés ne changent pas leur approche, l'Alliance de l'Ouest s'écroulera... Dans ces nouvelles conditions, un monde nouveau sera créé et la Turquie y prendra sa place... »<sup>34</sup>.

Un autre développement, qui entache sérieusement les relations entre la Turquie et les États-Unis, concerne également Chypre. Le 15 juillet 1974, le régime des colonels en Grèce dirige un coup d'État contre l'archevêque-président Makarios et installe Nikos Sampson, un autre défenseur de l'Enosis, à la présidence de l'île. L'objectif de la junte est le rattachement de l'île à la République hellène. Le Premier ministre Bülent Ecevit propose une

---

<sup>34</sup> « Turkey ready to quit Alliance », *New York Times*, 17 avril 1964.

coopération entre le Royaume-Uni et la Turquie, afin de régler la crise. Les négociations diplomatiques n'aboutissant pas, Ankara engage les opérations militaires le 20 juillet 1974. Au final, l'armée turque occupe 38 % de l'île. L'intervention turque, condamnée par l'ONU et les États européens, conduit à un embargo sur les armes de Washington, qui sera effectif du 4 février 1975 au 26 février 1978<sup>35</sup>.

Cet embargo met en doute la foi en l'Amérique et en l'OTAN, d'autant plus qu'il prive d'armement un pays allié, situé dans une position stratégique sensible face au Bloc de l'Est. La Turquie, consciente de sa vulnérabilité, entreprend alors de diversifier les fournisseurs de matériels militaires et de se doter d'une industrie nationale de défense. Cette perte de confiance progressive provoqua un repositionnement de la politique de sécurité de la Turquie, sans pour autant dénoncer son appartenance à l'OTAN, étant donné le puissant voisin soviétique, et amena Ankara à revoir ses relations avec le bloc de l'Est et les pays non-alignés.

De nos jours de multiples sources de désaccords compliquent les relations entre Ankara et ses alliés, au point que, comme cité plus haut, beaucoup se plaignent et/ou redoutent un éloignement de la Turquie de l'OTAN et de l'UE.

Nous allons tenter d'appliquer, encore une fois, un outil de sciences fondamentales en sciences sociales afin de faire le point sur les litiges. Le diagramme d'Ishikawa, du nom de l'ingénieur japonais Kaoru Ishikawa qui l'a développé dans les années 1960, appelé également diagramme des causes et effets, ou diagramme en arêtes de poisson, ou encore diagramme des 5 M (pour Matériel, Méthode, Milieu, Main-d'œuvre et Matière) permet de déceler les causes d'un problème constaté in vitro ou lors une production industrielle<sup>36</sup>. C'est un schéma, appelé également schéma en arêtes de poisson, du fait de sa forme. La tête

---

<sup>35</sup> Macide Başlamışlı, « ABD'nin Türkiye ye yönelik ambargo kararına haşhaş sorunu yerine 1974 Kıbrıs Krizini ön plana çıkarma girişimi » (L'initiative des USA de justifier la décision d'embargo par la crise de Chypre de 1974 au lieu de la question du pavot), *Asia Minor Studies*, n°9, 2021, p. 695.

<sup>36</sup> « Diagramme cause-effet », *Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie*, consulté le 19 décembre 2019.

[fiche\\_diagramme-cause-effet\\_v01.PDF \(ademe.fr\)](#)

représente le problème à résoudre, les arêtes représentent les causes. Le brainstorming qui permet de développer le diagramme permet de lister toutes les causes probables d'un problème. Dans l'utilisation du diagramme d'Ishikawa, notamment dans la gestion des risques et la gestion de projet, les différents M correspondent à :

- Matière : toutes les causes liées à la matière première telles que des défauts, les dates de péremption, la qualité...
- Milieu : il s'agit là de l'environnement et du contexte tel que le marché, la concurrence...
- Méthodes : on entend par ce mot la manière de travailler, les protocoles, les modes opératoires...
- Matériel : les machines, les outils, les logiciels qui pourraient être défectueux, obsolètes ou non adaptés...
- Main-d'œuvre : il s'agit des ressources humaines qui pourraient-êtr mal informées, manquer de compétences, manquer de formation...

L'application que nous proposons en sciences sociales de cette grille d'analyse très utilisée en science fondamentale, concernant notamment l'alliance d'un pays avec d'autres, serait pour la Turquie, la suivante :

En ce qui concerne la Turquie, le diagramme serait le suivant :

- Matériel : les leviers pour imposer la puissance, notamment l'armement de pointe...
- Milieu : l'environnement géopolitique, les zones d'opposition d'intérêts...
- Méthodes : les méthodes pour assurer la puissance...
- Matière : les différentes alliances pour assurer la puissance...
- Main-d'œuvre : gouvernance politique, les ressources en alliés, groupes de défense, armée...

L'application du diagramme d'Ishikawa adapté à la question de l'éloignement de la Turquie de ses alliés traditionnels est illustrée dans la figure suivante. Les arêtes secondaires,

sur les arêtes principales, représentent des items favorables à la Turquie, quand elles sont à droite, ou défavorables à la Turquie, quand elles sont à gauche.

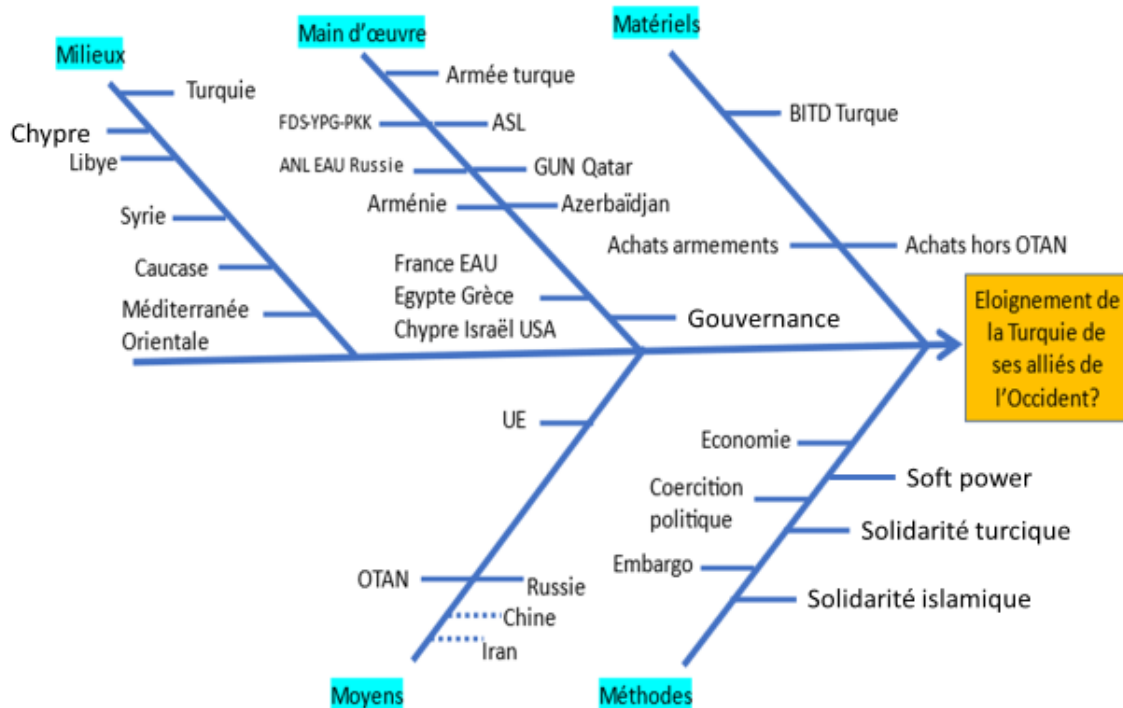


Figure 2 Diagramme cause effets de la géopolitique de la Turquie

Dans ce diagramme sont listées les oppositions actuelles entre la Turquie, à droite de chaque arête principale, et ses alliés de l'OTAN, à gauche de la même arête. L'arête « Milieux » met en évidence la rivalité entre la Turquie et ses alliés en Syrie, en Libye, en Méditerranée orientale et au Caucase. Cette rivalité prend corps, dans l'arête « Main d'œuvre », selon la performance de sa gouvernance à l'égard des groupes ou pays parrainés par la Turquie, à l'ensemble soutenu par les alliés de l'OTAN et/ou de l'UE, auxquels s'ajoutent l'Égypte, les Émirats arabes unis et Israël. Même s'il n'y a pas d'affrontement militaire directe entre la Turquie et les autres membres de l'OTAN, des guerres par procuration existent entre des entités soutenues par Ankara et celles soutenues par certains pays de l'OTAN et de l'UE. Les prises de position de la Russie, généralement contraires aux prises de position turques, ne sont pas représentées. L'arête « Matériels » symbolise la dotation en équipements de l'armée turque. On note une rivalité entre les achats auprès des industries de défense des pays de l'OTAN et la production indigène turque et les achats hors

OTAN. Ces derniers, tels que la tentative d'achats de système de défense antiaérienne chinois puis l'achat du matériel russe S-400, provoquent une réprobation de l'OTAN, allant jusqu'à des sanctions imposées par les USA. Malgré cela, la Turquie est membre de l'OTAN et toujours candidate à une adhésion à l'UE. Néanmoins, l'arête « Matières » montre des alliances de circonstance, plus ou moins poussées, selon la conjoncture internationale, avec la Russie, la Chine et l'Iran, qui incarnent, aujourd'hui, la principale opposition à l'Occident.

Plus récemment, le soutien apporté par les États-Unis aux unités de protection du peuple (YPG) de Syrie, apparenté au PKK, avec qui Ankara est en conflit depuis presque 40 ans, afin de créer une armée de 30 000 hommes, accompagnée de la dotation en matériel, est dénoncé par la Turquie, y compris par le journal d'opposition *Cumhuriyet*<sup>37</sup>. Le refus US d'extrader l'imam Fethullah Gülen considéré par Ankara comme l'instigateur de la dernière tentative de coup d'État sont parmi les derniers coups de boutoir aux relations Ankara-Washington.

Afin d'apporter des réponses à ces interrogations, notre objectif est de proposer une analyse condensée qui sera basée sur les représentations turques de la sécurité et des alliances, sur les représentations et la valorisation de territoires, et sur les confrontations/les affinités des représentations sur les espaces d'influence.

Il est question de savoir si la Turquie a une capacité durable en termes de position géographique, de moyens militaires et financiers, de moyens culturels et diplomatiques, pour imposer son arbitrage dans les conflits régionaux et préserver ses propres intérêts stratégiques. Au préalable se pose la question de savoir quelles sont les origines du désir de puissance d'Ankara, quel fut le cheminement de cet objectif et quelles en sont ses perspectives.

---

<sup>37</sup> « YPG'ye 200 tır silah yardımı » (200 poids lourds d'armes pour le YPG), *Cumhuriyet*, article en ligne publié le 14 juin 2019, consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2019

[YPG'ye 200 TIR silah yardımı \(cumhuriyet.com.tr\)](http://cumhuriyet.com.tr)

## Marche à suivre méthodologique et objectifs

Afin de mener à bien cette étude, les recherches se fondent naturellement sur la littérature spécialisée, mais aussi sur des sources officielles qui sont des décideurs ou d'anciens décideurs de l'armée et de la diplomatie, les textes de loi issus du Journal officiel, les publications d'institutions Étatiques ou de sociétés qui ont un rôle clé dans les champs développés, ainsi que leurs sites internet. Conformément aux exigences d'un travail de recherche scientifique, des analyses ont été effectuées sur les travaux de sources secondaires, à partir du moment où les éléments apportés sont précis et vérifiables. Avec le recul qu'imposent de telles sources, des recours seront faits, également, à la presse et aux médias grand public, en multipliant les sources types et pays, afin de s'affranchir au maximum du parti-pris des lignes éditoriales. Deux anciens officiers généraux (l'un de l'armée de l'air turque, l'autre de l'armée de terre), ainsi qu'un capitaine de corvette de la marine turque ont été questionnés, sur les questions de sécurité et de défense. Un diplomate russe a bien voulu faire part de ses observations quant aux relations entre la Turquie et la Russie, notamment les rivalités concernant le Caucase, la Syrie et la Libye. Tous trois ont demandé à garder l'anonymat, les trois premiers, par devoir de réserve, le dernier pour raison de sécurité.

Dans une période où l'importance de l'interdisciplinarité est mise en avant dans la recherche scientifique, nos analyses, autant que possible, seront également inspirées des méthodes de sciences fondamentales. Les graphiques et fonds de cartes, livres de droits, seront utilisés pour imager les données géographiques d'intérêt. L'objectif de ce travail est de savoir si la Turquie s'éloigne de ses alliés traditionnels.

L'hypothèse qui sera vérifiée, dans cette partie, est qu'il n'y a pas d'éloignement de fait, mais que la Turquie veut devenir d'une part un acteur de sa propre destinée et, étant donné la globalisation, veut, d'autre part, devenir un protagoniste majeur dans le système international.



## Grille d'analyse

Un diagramme d'Ishikawa modifié serait utile à l'élaboration d'un plan cohérent qui permettrait, in fine, de répondre aux questionnements posés.

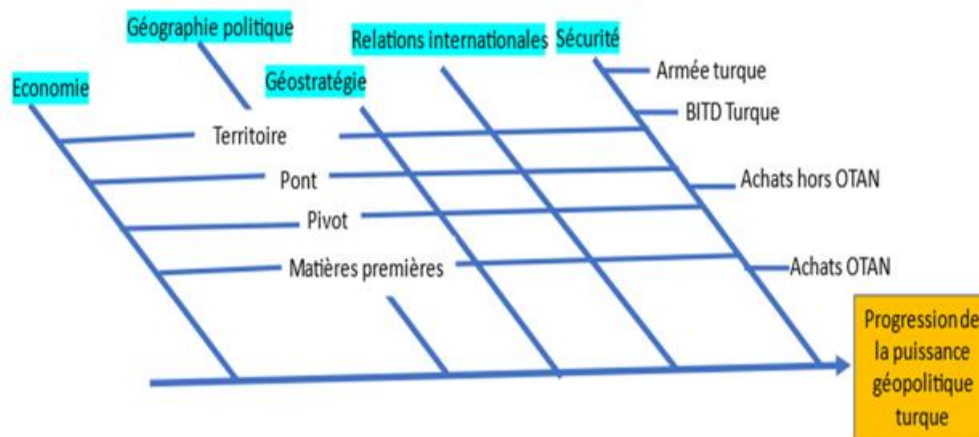


Figure 3 Facteurs de développement de la puissance géopolitique de la Turquie

Le diagramme montre clairement une interdépendance des items géographie politique, sécurité, économie, géostratégie et relations internationales. Le survol historique des relations entre la Turquie et ses alliés montre que la principale cause de dissension est la sécurité. Le principe de Pareto, ou règle des 80/20, auquel nous faisons appel ici, affirme que « 80 % des effets sont dus à 20 % des causes »<sup>38</sup>. L'étude historique montre que ce sont des questions de sécurité qui ont déstabilisé l'alliance entre la Turquie et l'Occident. C'est pourquoi il serait utile de commencer par une analyse du hard power turc, essentiellement dans sa dimension de dotations en équipement des armées, tant à travers les achats à l'étranger qu'à travers la production locale faite par la Base industrielle et technologique de Défense (BITD — *Savunma Sanayi ve Teknoloji Temeli*).

<sup>38</sup> Marouane Nasser, « Les 7 outils de base du système de management qualité », *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, vol. 4, n°2, 2020, pp. 264-280.

Dans un second temps, il sera question de représentations des territoires, de leur valorisation dans la recherche de puissance et de plus d'assise géopolitique.

Enfin, dans un troisième temps, les représentations turques étant forcément confrontées aux représentations des autres pays, une analyse contradictoire sera faite des relations de la Turquie avec les autres puissances concurrentes. L'ONU signale 195 pays indépendants ; 194 États sont donc forcément concurrents de la Turquie. Un annuaire ne serait pas très utile, c'est pourquoi il sera uniquement question des pays en concurrence directe sur les aires où la Turquie a/pense avoir des intérêts stratégiques. Ce chapitre sera donc focalisé sur les concurrents cités, d'une part par les alliés occidentaux de la Turquie et les pays présentés comme opposés à l'Occident, c'est-à-dire la Russie, la Chine et l'Iran, d'autre part.

## 1RE PARTIE : LES PRÉOCCUPATIONS SÉCURITAIRES DE LA TURQUIE

Trois évènements majeurs de ces dernières années relancent le questionnement sur l'armée turque et son autonomisation en termes de dotation en matériel et armement. Le premier est la découverte d'une cinquantaine d'avions de chasse allemands<sup>39</sup>, enterrés au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale ; le second est le refus de certains alliés (Stockholm, Copenhague, Berlin...) d'entériner la vente de matériel militaire à la Turquie, en réaction à la nouvelle politique d'Ankara<sup>40</sup>. Le dernier élément est la crise entre les États-Unis/OTAN et la Turquie, concernant l'achat par Ankara de systèmes de défense antiaérienne S-400 russes<sup>41</sup>. Les contraintes sur les livraisons d'armes à la Turquie sont récurrentes, depuis que le pays a choisi le bloc de l'Ouest, après la Seconde Guerre mondiale. Cela a été le cas lors de la première crise de Chypre<sup>42</sup>, en 1964, ou lors de la lutte contre le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan)<sup>43</sup>. L'embargo sur la vente de matériel militaire à la Turquie est une arme politique que les alliés, États-Unis en tête, ont déjà utilisée. Le plus long et le plus dommageable est celui décrété, de 1974 à 1978, en pleine Guerre froide, par le Congrès américain, en rétorsion à l'intervention turque à Chypre.

---

<sup>39</sup> « Gömülü savaş uçakları çıkıyor » (Découverte d'avions de chasse enterrés), *Sabah*, 14 octobre 2016.

<sup>40</sup> « Germany blocks arms sales to Turkey », *Deutsche Welles*, article en ligne publié le 22 mars 2017, consulté le 22 mars 2017

<http://www.dw.com/en/germany-blocks-arms-sales-to-turkey-report/a-38059815>

<sup>41</sup> « Almanya'dan Türkiye'ye silah ambargosu » (L'Allemagne applique un embargo sur les armes à la Turquie), *Hurriyet*, 22 mars 2017.

<sup>42</sup> « Turkish Reaction to President Johnson's letter to Prime Minister Inonu », *Cable CIA*, consulté le 12 juin 2019.

[www.cia.gov/library/readingroom/docs/DOC\\_0000615268.PDF](http://www.cia.gov/library/readingroom/docs/DOC_0000615268.PDF) ,

<sup>43</sup> 'Germany Asks Peshmerga Not to Use Its Weapons Against PKK Terrorists », *Daily Sabah*, 8 mars 2017.

(*Sabah* et *Hürriyet* sont les principaux quotidiens turcs)

Ces limitations, qui concernaient des matériels de défense indispensables à sa sécurité, incitèrent la Turquie à trouver d'autres sources d'approvisionnement en fournitures militaires, notamment par le biais de la production nationale. C'est ainsi que les structures politiques, économiques et industrielles ont été progressivement mises en place afin de créer une base industrielle et technologique de défense (BITD). La BITD désigne l'ensemble des industries nationales d'un pays prenant part aux activités de défense. Ces industries sont indispensables à la souveraineté nationale et sont garantes de l'indépendance des actions politiques du gouvernement ainsi libéré des pressions extérieures, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Étant donné la situation particulière de la Turquie qui appartient à de multiples espaces, tels que l'Atlantique, l'Europe, le Moyen-Orient, l'Asie, etc., connaître l'envergure de la BITD turque sur les plans national et international est indispensable pour jauger la puissance de ce pays. Pour ce faire, tout d'abord, une étude historique de la BITD turque permettra de comprendre les raisons qui ont poussé à sa naissance. Ensuite, une photographie de la BITD turque nous permettra d'évaluer ses possibilités, tant au niveau du financement et de la dotation des Forces armées turques (FAT) que de ses performances économiques sur les plans national et international.

## 1.1. Perception des menaces et politique de sécurité

### 1.1.1. Qui élabore la politique de sécurité ?

La politique de sécurité nationale est définie par la loi portant création du Conseil National de Sécurité. L'article 2 de cette loi définit la sécurité nationale comme la sauvegarde et la protection des institutions constitutionnelles, de l'intégrité de l'État, des intérêts politiques, sociaux, culturels et économiques au plan international, ainsi que tous les autres intérêts non cités, contre les menaces venant de l'intérieur ou de l'extérieur du pays. La politique de sécurité nationale correspond aux mesures politiques prises par le Conseil des ministres, appelé le « Cabinet » (*Kabine*) depuis l'entrée en vigueur du régime présidentiel, en 2018, suite aux propositions du Conseil National de Sécurité, afin d'assurer

la sécurité nationale et d'atteindre les objectifs nationaux<sup>44</sup>. Dans notre étude, les instances turques utilisant les termes « Cabinet » et « Conseil des ministres » comme synonymes, nous ferons de même dans la suite de notre réflexion. Le Conseil National de Sécurité soumet ses avis et propositions au Conseil des ministres. Si le Conseil des ministres décide d'y donner suite, le ministre concerné est en charge de la mise en œuvre, de la coordination et du suivi des actions à prendre<sup>45</sup>.

Les orientations du Conseil National de Sécurité amènent à la rédaction de plusieurs documents d'aide à la décision.

Le premier de ces écrits est le Livre blanc (*Beyaz Kitap*), dont le dernier numéro date de l'année 2000, mais dont une bonne partie est toujours d'actualité. Il devait être mis à jour en 2014, à la demande du président Abdullah Gül<sup>46</sup>. Il a été édité par le ministère de la Défense et concerne principalement le volet militaire de la politique nationale de sécurité. Le document, élaboré par la Direction du Service des Plans et Principe Généraux (*Milli Savunma Bakanlığı Genel Plan ve Prensipleri Daire Başkanlığı*), informe sur les relations qu'a la Turquie avec l'OTAN, l'Union européenne, la Politique de Sécurité et de Défense commune, l'Organisation et la Coopération en Europe, les autorités administratives indépendantes européennes, les Nations unies, les forces de maintien de la paix, ainsi que sur l'approche turque des conflits régionaux et la politique de défense nationale<sup>47</sup>.

Le Document de la Politique de Sécurité nationale (*Milli Güvenlik Siyaset Belgesi*), appelé également « Livre rouge », bien qu'il ait une couverture bleue, est classé « très secret-défense ». Le peu de choses connues sur ce fascicule émane de fuites dans la presse. Cet ouvrage liste toutes les menaces dont la République de Turquie peut faire l'objet. Il est élaboré par le Conseil des ministres et ses dernières publications datent de 1992, 1997 et 2010. Il a été mis à jour en février 2019, par le Cabinet. L'existence du Livre rouge a été

---

<sup>44</sup> Loi n°2549 du 9 novembre 1993 sur le Conseil National de Sécurité et le Secrétariat général du Conseil de Sécurité, article 2.

<sup>45</sup> Loi n°2549 du 9 novembre 1993 sur le Conseil National de Sécurité et le Secrétariat général du Conseil de Sécurité, article 4 modifié en date du 30 juillet 2003.

<sup>46</sup> « O kitap geri geliyor » (Ce livre — le livre rouge — revient), *Cumhuriyet*, publié le 24 août 2014, consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

[O kitap geri geliyor \(cumhuriyet.com.tr\)](http://cumhuriyet.com.tr)

<sup>47</sup> «Beyaz Kitap'a Avrupa makyajı» (Un grimace européen au Livre blanc), *Milliyet* du 7 juin 2006.

dévoilée pour la première fois dans le journal *Hürriyet* du 4 novembre 1997. À l'époque, les principales menaces citées<sup>48</sup> contre la Turquie étaient la Grèce, avec qui il avait failli y avoir un conflit armé en 1995 à propos des îlots de Kardak/Irmiya et la Syrie, qui abritait Abdullah Öcalan, le chef du PKK. L'Islam politique était également considéré comme un danger, notamment pour la laïcité héritée d'Atatürk. Les mafias d'obédience nationaliste (*Ülkücü*) sont également visées, dans la mesure où un nationalisme exacerbé conduit au racisme et donc compromet la cohésion nationale. La version de 2019 pointe, entre autres menaces, celles des Forces démocratiques syriennes, dont le principal composant est le YPG, vu par Ankara comme une extension du PKK<sup>49</sup>.

L'écrit, composé de deux livrets et d'une dizaine d'annexes, est régulièrement mis à jour lors des réunions du Conseil National de Sécurité. Les mesures à prendre, conseillées par l'ouvrage, sont sous la responsabilité du Secrétariat général du Conseil National de Sécurité. La publication conduit à l'élaboration de décrets secrets. Aucune loi ou institution turque ne peut alors aller à l'encontre de ces derniers.

La Loi 2945, dans son article 2 (b), précise que le Document de la Politique et de la Sécurité nationale est établi par le Conseil des ministres, sur proposition du Conseil National de Sécurité<sup>50</sup>. Après le changement de régime, les travaux préliminaires de cette étude sont réalisés par l'État-major général des Armées, l'ébauche est donnée par le Secrétariat général du Conseil National de Sécurité et l'ouvrage prend sa forme définitive après le passage devant le Président de la République et le conseil des ministres, qui le valident. Ce document permet la rédaction, par la suite, du Document de Stratégie nationale (*Millî Strateji Belgesi*) puis le Concept militaire stratégique national (*Millî Askerî Stratejik Konsept, MASK*), qui

---

<sup>48</sup> « Milli Güvenlik Siyaset Belgesi » (Le document de politique de sécurité nationale), *Biamag*, article publié le 22 août 2001, consulté le 4 janvier 2021.

[Milli Güvenlik Siyaset Belgesi - biamag \(bianet.org\)](http://biamag.bianet.org)

<sup>49</sup> « Milli Güvenlik Siyaset Belgesi yenilendi, Suriye'nin kuzeyinden gelen tehdit vurgulandı » (Le document de politique de sécurité nationale a été renouvelé, la menace qui vient du nord de la Syrie a été soulignée), *tr-sputniknews.com*, article publié le 2 octobre 2019, consulté le 3 janvier 2020.

<https://tr.sputniknews.com/turkiye/201910021040304067-milli-guvenlik-siyaset-belgesi-yenilendi-suriyenin-kuzeyinden-gelen-tehdit-vurgulandi/>

<sup>50</sup> Loi 2945 sur le Conseil National de Sécurité et le Secrétariat général du Conseil National de Sécurité, *TC Resmi Gazete* (Journal officiel de la République de Turquie) n°18218, 11 novembre 1983.

évalue les menaces et les réponses à leur apporter. MASK est établi par le Conseil Militaire supérieur (*Yüksek Askerî Şura*).

Le Concept stratégique militaire national est donc élaboré en fonction du contenu du Livre rouge et définit les stratégies d'emploi des forces armées. Y sont consignées les mesures de prévention contre les menaces établies par le Livre rouge, ainsi que les moyens matériels nécessaires et les actions à prendre.

Une nouvelle institution en rapport avec la Sécurité nationale a été créée en décembre 2014<sup>51</sup> : la Présidence de la Politique de Défense (*Güvenlik Politikaları Başkanlığı*). Son rôle<sup>52</sup> est d'établir la politique et la stratégie concernant les questions nationales de sécurité. Cette organisation est également en charge de l'audit des politiques de sécurité en cours. Elle assurera l'information du président de la République sur les questions de sécurité nationale. Cette institution a également un rôle de conseiller du président de la République. Elle a pour charge d'assurer la coordination entre toutes les organisations étatiques en rapport avec la sécurité nationale. Elle doit faire des recherches sur les questions de sécurité, à partir desquelles elle doit établir des stratégies de réponses et soumettre des conseils politiques à la Présidence.

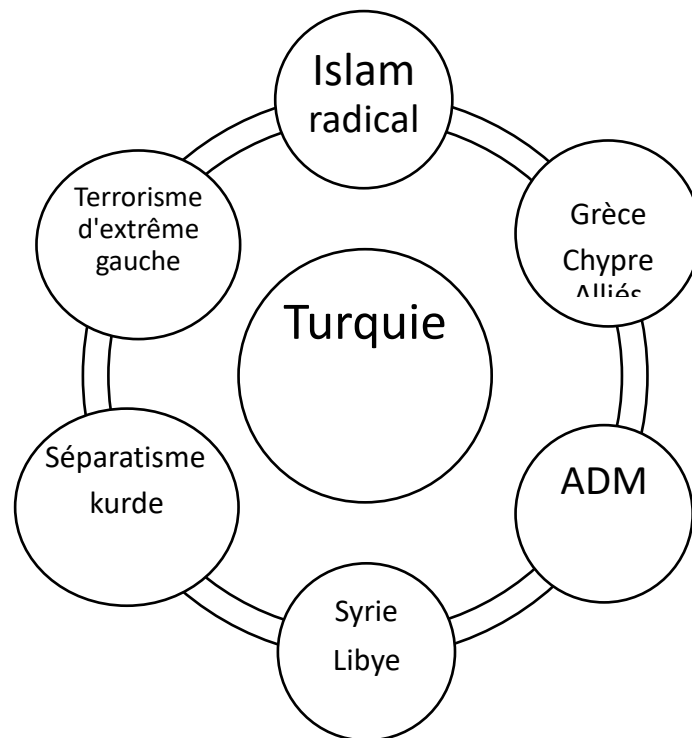
---

<sup>51</sup> « Ulusal Güvenlik Konseyi Geliyor » (Le Conseil de Sécurité nationale arrive), *Sabah*, 12 décembre 2014.

<sup>52</sup> « Güvenlik politikaları Başkanlığı kuruldu » (La Présidence des politiques de sécurité a été créée), *Güncel Haber*, article en ligne publié le 12 août 2014, consulté le 3 janvier 2020.

<http://www.guncelhabergazetesi.com/guvenlik-politikalari-baskanligi-kuruldu-11042-haber/>

### 1.1.2. Une politique de sécurité face aux menaces pressenties ?



ADM : Armes de Destruction Massive

Figure 4 Schéma simplifié des menaces présumées pour la sécurité turque

Quelques menaces ont été brossées dans le paragraphe défense. Que craint exactement la Turquie ? Contre quoi, contre qui a-t-elle besoin d'une armée efficace ?

#### 1.1.2.1. Traités (contestés?) et litiges territoriaux

La figure 4, ci-dessus, résume l'ensemble des menaces perçues par la Turquie. Jusqu'à la fin des années 1990, les menaces pressenties étaient de 3 ordres : le terrorisme d'extrême gauche, les terrorismes séparatistes et les conflits de territoire avec les pays voisins. Toutes trois proviennent du difficile passage du dépeçage de l'Empire ottoman, à la fin de la Première Guerre mondiale, aux premières années de la jeune République de Turquie. Ainsi, Chypre, qui est laissé à l'administration anglaise en 1878, suite à la guerre russo-turque, est annexé à la couronne britannique en 1914. Le traité de Lausanne le précise dans son article 20 : « La Turquie déclare reconnaître l'annexion de Chypre proclamée par le Gouvernement britannique le 5 novembre 1914 ». Le même traité abandonne les îles du



Dodécannèse à l'Italie, par son article 15 : « La Turquie renonce en faveur de l'Italie à tous ses droits et titres sur les îles ci-après énumérées, à savoir : Stampalia (Astropalia), Rhodes (Rhodos), Calki (Kharki), Scarpanto, Casos (Casso), Piscopis (Tilos), Misiros (Nisyros), Calimnos (Kalymnos), Leros, Patmos, Lipsos (Lipso), Simi (Symi), et Cos (Kos), actuellement occupées par l'Italie et les îlots qui en dépendent, ainsi que l'île de Castellorizo »<sup>53</sup>. Ce dernier point montre l'incapacité de l'Empire ottoman à réclamer ses droits sur le Dodécannèse, puisque les accords d'Ouchy, signés le 19 octobre 1912, après la guerre italo-turque, appelés également accords de Lausanne, restituaient les îles à l'Empire<sup>54</sup>. Le 17 octobre 1912, la Première Guerre balkanique débuta, en quelques semaines la Serbie, la Bulgarie et la Grèce défirent la Sublime Porte. La question du Dodécannèse resta dans les tiroirs jusqu'aux accords de Lausanne de 1923. Les répercussions de ces événements résonnent aujourd'hui dans la question du partage des zones économiques exclusives en Méditerranée orientale.

Le traité de Sèvres, conclu le 10 août 1920, prévoyait la création d'une Arménie indépendante dans le nord-est de la Turquie actuelle, ainsi qu'une autonomie kurde dans la partie sud-est. La région de Smyrne (Izmir) et la Thrace Orientale échoient à la Grèce, sans compter les zones d'occupations italiennes, françaises et anglaises<sup>55</sup>. Le traité signé par le Sultan Mehmet VI ne sera jamais ratifié. Le traité de Lausanne, qui lui succède le 24 juillet 1923, après la Guerre de Libération menée par Mustafa Kemal, rétablit la souveraineté turque sur toute l'Anatolie et la Thrace Orientale. Le Ghâzi mène une politique ambitieuse de modernisation de l'État, avant même la proclamation de la République, le 29 octobre 1923, proclamation que l'on peut qualifier de révolutionnaire<sup>56</sup>. Le premier novembre 1922, la fin du sultanat ottoman est déclarée. Le Khalifat est supprimé le 3 mars 1924, la famille

---

<sup>53</sup> *Traité de paix signé à Lausanne le 24 juillet 1923*, Traités numérisés de la Société des Nations archivés sur le site des Nations unies ([treaties.un.org](https://treaties.un.org)), consulté le 12 juin 2018.

[28.PDF \(un.org\)](#)

<sup>54</sup> *Traité de paix entre l'Italie et l'Empire ottoman, Lausanne 18 octobre 1912*, consulté le 12 janvier 2021.

[Traité de paix, Ouchy Lausanne, 1912, Italie Turquie, Libye \(univ-perp. fr\)](#),

<sup>55</sup> Tancredi Jossieran, Florian Louis, Frédéric Pichon, *Géopolitique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord*, Presses Universitaires de France, Paris, avril 2012, p. 62.

<sup>56</sup> Sina Akşin, *Kısa Türkiye Tarihi* (L'histoire de la Turquie en bref), Türkiye İş Bankası Kültür Yayınları, Istanbul, 2007, pp. 185-188.

impériale est bannie. Le même jour, toutes les écoles sont réunies sous l'autorité du ministère de l'Éducation nationale. Les tribunaux religieux sont abolis le 28 avril 1924. Le Code civil est introduit le 17 février 1926. La loi du 25 novembre 1925 interdit le port du fez ainsi que celui de tout autre couvre-chef et habits religieux, hormis lors du culte. Les couvents et les mausolées des « saints » sont fermés le 30 novembre 1925. L'alphabet latin remplace l'alphabet arabe le 3 novembre 1928. Le 10 novembre 1928, l'article de la Constitution précisant que l'Islam est la religion d'État est aboli. Selon Hamit Bozarslan, la révolution kémaliste se limite au combat contre la réaction religieuse et le nationalisme, bien loin de l'International elle est bien plus proche de la Révolution française<sup>57</sup>. Ces évolutions sèment des graines de frustrations, tant dans le sentiment d'amputation territoriale que dans celui de la relégation de l'Islam, pour les uns, de la révolution pour les autres et auront des échos sécuritaires jusqu'à nos jours. Quelles sont ces répercussions ?

En ce qui concerne les questions territoriales, la Turquie fait face à trois questions majeures de territoire : l'irrédentisme kurde, les revendications de certains groupes d'activistes arméniens et les litiges sur la mer Égée, avec la Grèce, ainsi que la délimitation des zones économiques exclusives (ZÉE) en Méditerranée orientale, avec la Grèce et Chypre. Ce dernier point sera vu, avec plus de détails, dans les deuxième et troisième parties de cette réflexion.

#### 1.1.2.2. La question kurde

Le séparatisme kurde en Turquie est bien connu par le grand public. Il est mené par le Parti des Travailleurs du Kurdistan (*Partiya Kerkeren Kurdistan*). Le conflit a causé plus de 40 000 morts en un peu plus de trente ans<sup>58</sup>. La question kurde est loin d'être récente en Turquie. Les révoltes de l'Ararat (*Ağrı İsyamları*), entre le 16 mai 1925 et le 25 septembre

---

<sup>57</sup> Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie de l'Empire ottoman à nos jours*, Editions Tallandier, Paris, 2015, p. 366

<sup>58</sup> Julien Cécillon, *Le PKK dans l'impasse ?*, Actuelles de l'IFRI n°4, 2011, consulté le 11 novembre 2019 [reperesturquien4jcecillonpkk1.PDF \(ifri.org\)](#).

1930, sont kurdes<sup>59</sup>. Une alliance de fait entre Arméniens du Tachnagsoutioun, le Parti révolutionnaire Arménien, et Kurdes dissidents est établie avec la création du Khoyboun<sup>60</sup>, le 5 octobre 1927, dans une ville du Liban sous mandat français. Cette ligue joue un rôle important dans l'organisation de l'insurrection<sup>61</sup>. L'organisation disparaît après que la Turquie a maté la révolte. Il n'y aura plus d'autres soulèvements ethniques d'ampleur en Turquie. Les revendications autonomistes kurdes refont surface après le passage au multipartisme, à la fin des années 1950, d'abord dans des clubs de réflexion, puis, à partir des années 1960, dans des partis politiques de gauche. À partir de 1969, le mouvement kurde s'organise et crée des foyers culturels révolutionnaires. La radicalisation s'opère dans les années 1970, et les premiers chocs avec l'extrême droite et les forces de contre-guérilla. C'est dans ce cadre que les bases du PKK sont établies, en 1973. Ce dernier lance les premières attaques contre les représentants de l'État, en août 1984<sup>62</sup>. Le Livre rouge de 1992 désigne le séparatisme kurde comme source d'inquiétude majeure pour la sécurité de la Turquie. Les gouvernements successifs ont une approche purement militaire de la question kurde. Une approche politique, par le processus de paix, est engagée entre mars 2013 et juillet 2015, et des discussions sont menées avec le leader du PKK, Abdullah Öcalan, emprisonné sur l'île-prison d'Imrali, dans la mer turque de Marmara, et les dirigeants du parti, basés dans le nord de l'Irak. Les hostilités reprennent à l'été 2015. Le conflit s'étend au nord de la Syrie où les Unités de protection du peuple, affiliées au PKK, profitent de la perte d'autorité de Damas pour tenter de créer un embryon d'État kurde. Arthur Quesnay, spécialiste de la guerre civile syrienne<sup>63</sup>, explique comment le PKK a écarté les autres groupes kurdes qui lui sont hostiles pour phagocytter le YPG, tout en préservant la carte

---

<sup>59</sup> Mehşet Köçer, « Ağrı İsyanı (1926-1930) » (La révolte de l'Ararat 1926-1930), *Firat Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi*, Tome 14 n°2, 2014, p. 380.

<sup>60</sup> Ibid. p. 382.

<sup>61</sup> Vahé Tachjian, « Le Khoyboun dans la Haute-Mésopotamie syrienne sous mandat français et le rapprochement kurdo-arménien », *Etudes Kurdes* n°6, janvier 2004, p. 15.

<sup>62</sup> Olivier Grojean, « Turquie : le mouvement kurde à l'heure du « processus de paix » », *Politique étrangère*, n°2, 2014, pp. 29-31.

<sup>63</sup> Adam Baczkó, Gilles Dorronsoro & Arthur Quesnay, *Syrie, Anatomie d'une guerre civile*, CNRS éditions, Paris 2016.

d'identité de ce dernier, en Syrie<sup>64</sup>. Bien que l'Union européenne ait classé les PKK dans la liste des organisations terroristes<sup>65</sup>, sa présence en Europe est tolérée. L'institut kurde de Paris évalue la population kurde en Europe dans une fourchette de 2,25 millions à 2,75 millions d'individus, en 2023<sup>66</sup>. La répartition estimée entre les différents pays est précisée dans le graphique suivant. En effet, les instances turques ne réalisent aucun recensement ethnique. C'est pourquoi aucune statistique n'existe du côté turc.

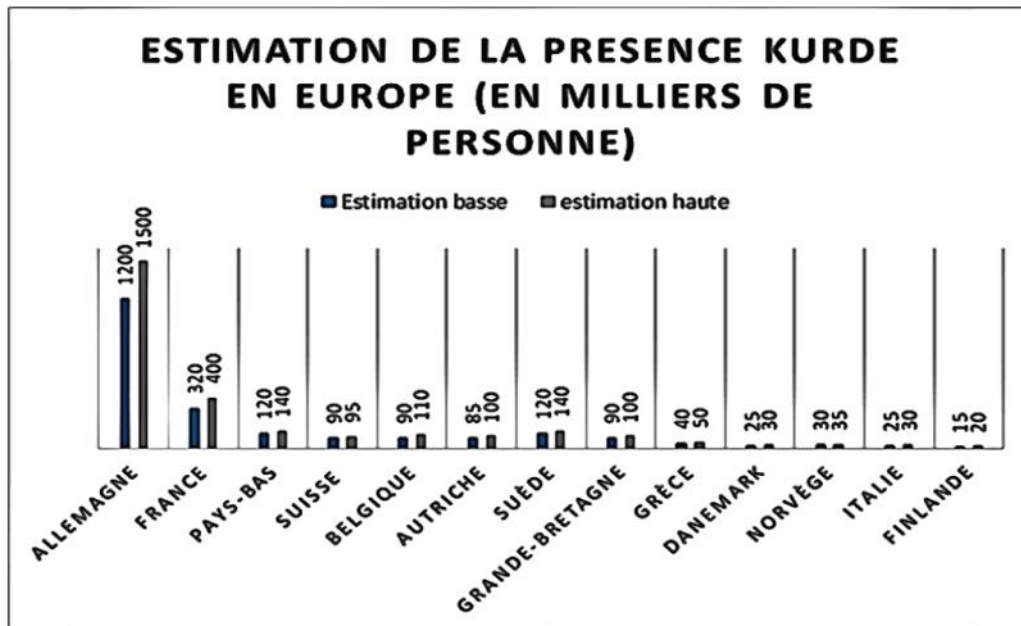


Figure 5 Populations kurdes d'Europe, en milliers d'habitants, selon les données de l'Institut kurde de Paris

La figure 5 présente la répartition de la population kurde dans treize pays d'Europe occidentale. Les pays qui comptent le plus de Kurdes sont l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Suède. C'est d'ailleurs avec ces pays que la Turquie a le plus de désaccords quant aux activités du PKK

<sup>64</sup> Thomas Clerget, « Quel avenir pour les Kurdes de Syrie, coincés entre la Turquie d'Erdoğan et le régime Assad », site d'information *Basta !*, article en ligne publié le 4 juillet 2018 consulté le 5 juillet 2018

[Quel avenir pour les Kurdes de Syrie, coincés entre la Turquie d'Erdoğan et le régime Assad ? - Basta ! \(bastamag.net\)](http://bastamag.net).

<sup>65</sup> Council Common Position 2009/468/CFSP of 15 June 2009 updating Common Position 2001/931/CFSP on the application of specific measures to combat terrorism and repealing Common Position 2009/67/CFSP, Eur-Lex, publié le 15 juin 2009, consulté le 8 mai 2020

[Council Common Position 2009/468/CFSP of 15 June 2009 updating Common Position 2001/931/CFSP on the application of specific measures to combat terrorism and repealing Common Position 2009/67/CFSP \(europa.eu\)](http://europa.eu).

<sup>66</sup> « Diaspora kurde », Institut kurde de Paris, consulté le 2 mars 2023. <https://www.institutkurde.org/info/diaspora-kurde-1232550920>

sur leur sol. La dernière question en date est le refus par le Gouvernement turc d'autoriser l'entrée de la Suède dans l'OTAN. La Suède espère d'ailleurs un changement de position de la Turquie, après les élections législatives et présidentielles du mois de mai 2023<sup>67</sup>.

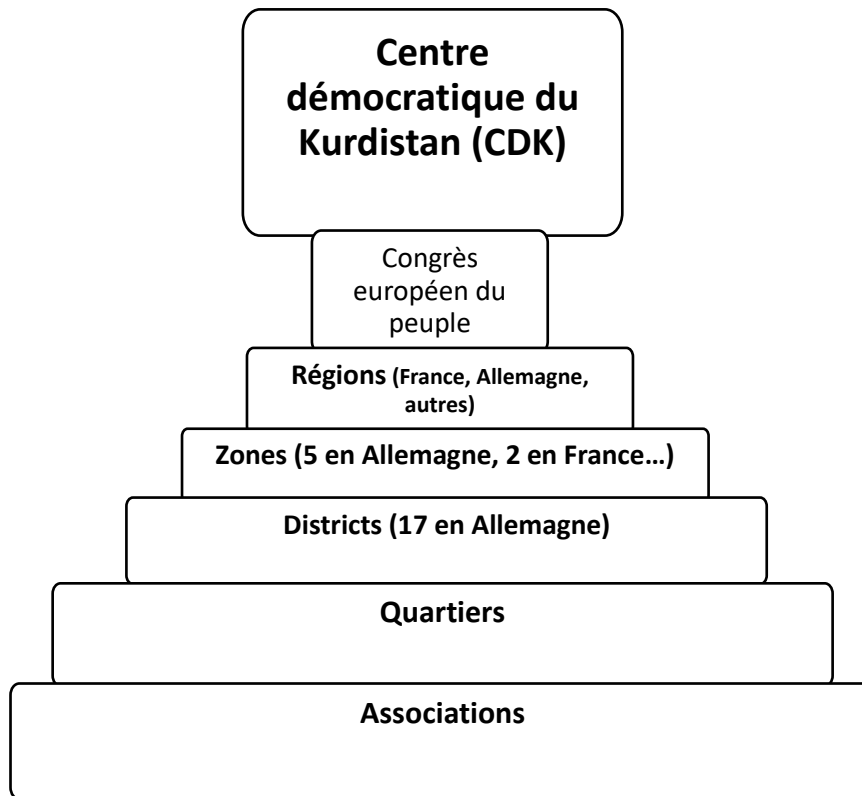


Figure 6 Organisations kurdes en Europe, document établi d'après les données de Jacques Baud

Cette forte population estimée est une ressource dans laquelle le PKK cherche à puiser ses forces vives. Une structure pyramidale tente de créer un contrôle sur cette population nombreuse (cf. figure 6). Jacques Baud, ancien colonel de l'armée suisse, analyste stratégique, spécialiste du renseignement et du terrorisme, pense que ce type de structuration a pour but, tout d'abord, d'amener la question kurde en Europe. Elle a, ensuite, pour objectif de présenter le PKK comme interlocuteur privilégié des instances européennes. Enfin, ce maillage serré vise à assurer le financement du PKK, la mobilisation des masses pour des manifestations ciblées et le recrutement des sympathisants et des

<sup>67</sup> «İsveç'ten flaş Türkiye açıklaması... NATO için son umut » (Déclaration flash de la Suède... Dernier espoir pour l'OTAN), *Hurriyet*, article publié le 16 mars 2023, consulté le 16 mars 2023.

[İsveç'ten flaş Türkiye açıklaması... NATO için son umut - Son Dakika Haberler \(hurriyet.com.tr\)](https://www.hurriyet.com.tr/Isveç'ten-flaş-Türkiye-açıklaması...-NATO-için-son-umut-Son-Dakika-Haberler)

combattants. Dans ce maillage, sur les 900 000 Kurdes en Allemagne, il y aurait 50 000 sympathisants, dont 11 000 militants actifs du PKK<sup>68</sup>.

### 1.1.2.3. La question arménienne

Globalement, les Arméniens seront discrets jusqu'au cinquantième anniversaire des événements de 1915. En 1965, à Erevan, lors des commémorations des déportations du 24 avril 1915, les manifestants réclament justice et réparations<sup>69</sup>. De 1975 à 1983, des attentats sont perpétrés contre des diplomates et les intérêts turcs, par l'organisation terroriste ASALA (Armée Secrète de Libération de l'Arménie), afin de forcer Ankara à reconnaître le génocide et à procéder à des réparations<sup>70</sup>. Officiellement inactif, l'ASALA aurait eu un quartier général à Erevan et un commandement des opérations dans les environs de Khankendi, au Nagorny-Karabakh, en 2005. La Fédération Révolutionnaire Arménienne, entre autres, a financé le Groupe d'Étude sur les Réparations pour le Génocide arménien, qui a publié, en 2015, un document intitulé « Réparations pour le Génocide arménien ». Elle avait déjà émis des revendications en 2014<sup>71</sup>. Dans ce rapport, le groupe exige la reconnaissance, des excuses et une commémoration, le soutien pour les Arméniens d'Arménie, le retour à la propriété et l'indemnisation pour les biens spoliés et l'exigence la plus dommageable pour la Turquie, le transfert de territoire selon la sentence arbitrale de

---

<sup>68</sup> Jacques Baud, *Encyclopédie des terrorismes et violences politiques*, Lavauzelle, Panazol, 2003, pp. 604-605.

<sup>69</sup> Michel Marian et Christian Makarian, *Les Arméniens de France et la Turquie La possibilité d'un dialogue ?*, Programme Turquie contemporaine de l'IFRI, 2011, Bulletin Web, consulté le 8 mai 2017. <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/notefrancoturque5marianmakarian1.PDF>

<sup>70</sup> Jacques Baud, op. cit. p. 101.

<sup>71</sup> Fédération révolutionnaire Arménienne-Dachnagtsoutioun, *Demande de justice pour le Génocide arménien, Déclaration du 49<sup>e</sup> congrès, Montebello*, 22 juin 2014.

Wilson<sup>72</sup>. Cette dernière a été évoquée au cours des conférences de Paris (1919-1920), de San Remo (1920) et figure dans le Traité de Sèvres<sup>73</sup>.

#### 1.1.2.4. Les problèmes grecs

Les litiges avec la Grèce et Chypre sont nombreux, nous y reviendrons régulièrement dans cette étude :

### **Litiges avec la Grèce**

Avec Athènes subsistent des différends dont les origines remontent aux accords de Lausanne. Ils concernent le réarmement des îles grecques faisant face à la Turquie, le partage des eaux territoriales en mer Égée, des violations de l'espace aérien et la délimitation des zones économiques exclusives (ZÉE). Ils sont encore plus exacerbés en raison de la découverte de réserve d'hydrocarbures en Méditerranée orientale<sup>74</sup>.

### **La question chypriote**

Un contingent de 30 000 soldats turcs est cantonné, à Chypre, depuis 1974, dans la partie nord. L'île est cruciale pour la Turquie. L'intervention turque fait suite au coup d'État dirigé contre le président-archevêque Makarios et qui avait pour objectif l'Enosis, c'est-à-dire le rattachement de l'île à la Grèce. La Turquie, l'un des trois garants de l'île, avec le Royaume-Uni et la Grèce, intervient le 20 juillet 1974<sup>75</sup>. Plus que la protection de la population turco-chypriote, le positionnement de l'île sur le flanc sud de la Turquie et la géographie de la Méditerranée orientale sont les deux facteurs qui qualifient l'île d'Aphrodite de

---

<sup>72</sup> Résolution et justice, réparations pour le génocide arménien, Rapport du groupe d'étude sur les réparations pour le génocide arménien, fin avril 2015, PDF en ligne consulté le 2 octobre 2020.

[https://www.armeniangenocidereparations.info/wp-content/uploads/2016/08/brochure\\_french-web.PDF](https://www.armeniangenocidereparations.info/wp-content/uploads/2016/08/brochure_french-web.PDF)

<sup>73</sup> « Section VI. Arménie, article 89 », *Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et la Turquie*, 10 août 1920, Sèvres.

<sup>74</sup> « Grèce-Turquie : ce qu'il faut savoir de l'escalade des tensions en Méditerranée », *France24.com*, article publié le 27 août 2020 consulté le 15 septembre 2020.

<https://france24.com//fr/20200827-grèce-turquie-ce-qu-il-faut-savoir-de-l-escalade-des-tensions-en-méditerranée>

<sup>75</sup> Gilles Bertrand, « le conflit chypriote et le conflit helléno-turc : la confrontation des deux nationalismes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle », *Institut français d'études anatoliennes*, 2003.

« stratégique vitale » pour la Turquie. La Turquie se trouve également en conflit avec Chypre quant à l'exploitation du gaz méditerranéen<sup>76</sup>. Des retours et des analyses complémentaires seront faits sur la Grèce et Chypre en deuxième et troisième partie de cette analyse sur la géopolitique de la Turquie.

#### 1.1.2.5. Le problème syrien

Aux controverses territoriales citées, on peut également ajouter la Syrie, qui n'a pas vraiment accepté l'annexion du Sandjak d'Alexandrette à la République de Turquie, en 1939<sup>77</sup>. Les rapports avec la Syrie seront développés dans la deuxième et troisième partie de ce travail.

#### 1.1.2.6. La question islamiste

Concernant le fondamentalisme religieux, quelques mois après l'abolition du Khalifat, Cheikh Saïd, chef de la confrérie Nakchibendi, appelle les musulmans de Turquie à se dresser contre le gouvernement impie<sup>78</sup>. La révolte commence par l'assassinat de gendarmes, le 13 février 1925 et sera maté le 31 mars 1925. Avec le contrôle serré d'Ankara sur la religion, il n'y a pas eu d'activités violentes notables d'origine radicale islamiste jusqu'à la fin des années 1980. Le fondamentalisme religieux réapparaît progressivement après le retour au multipartisme après la Seconde Guerre mondiale et surtout depuis le coup d'État militaire de 1981. On peut citer plusieurs groupuscules comme le *Hizbullah* Turc (aucun lien avec le Hezbollah libanais), IBDA-C Front islamique du Grand Orient (*İslami Büyük Doğu Akıncılar Cephesi*), le Groupe Kaplan (*Kaplan Cemaati*), actuellement neutralisé, la Jeunesse musulmane (*Müslüman Gençlik*) et le Groupe Paix (*Selam Grubu*). Certains ont commis des assassinats dans le passé, mais sont aujourd'hui plus ou moins neutralisés et se structurent dans la clan-

---

<sup>76</sup> Nabil Wakim, « Turquie, Grèce, Chypre : Pourquoi le gaz fait flamber la Méditerranée », *Le Monde*, article en ligne publié le 18 août 2020 consulté le 15 septembre 2020.

[Turquie, Grèce, Chypre : pourquoi le gaz fait flamber la Méditerranée \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr/turquie/article/2020/08/18/turquie-grèce-chypre-pourquoi-le-gaz-fait-flamber-la-mediterranee_6058182_18.html)

<sup>77</sup> Richard Yılmaz, « Le sandjak d'Alexandrette, baromètre des relations entre la Turquie et la Syrie », *Outre-Terre*, 2006-1, pp. 109-116.

<sup>78</sup> Hasan Acar, « Türk siyasal hayatında Şeyh Said isyanı » (La révolte de cheikh Saïd dans la vie politique turque), *MANAS Sosyal Araştırmalar Dergisi*, Tome 8, n°3, 2019, p. 2935.



destinité. Ces organisations ont toutes pour objectif de revenir à la Sharia, mais considèrent que la situation actuelle ne se prête pas à un combat armé. Ils attendent l'opportunité de crises majeures sociales, politiques et économiques pour entrer en action<sup>79</sup>. Dans le livre rouge de 1997, c'est le fondamentalisme religieux qui est sur la première place du podium. À l'époque, le Conseil National de Sécurité était essentiellement dirigé par les militaires, et l'Islam politique était pour la première fois au pouvoir avec le Premier ministre Necmettin Erbakan. Ce dernier dut démissionner suite aux pressions des militaires. Le fondamentalisme religieux fut retiré de la liste des menaces après que le gouvernement AKP ait pu neutraliser l'ingérence de l'armée dans la vie politique. Néanmoins, les groupes affiliés à Al-Qaïda, Daesh et autres internationaux fondamentalistes sont toujours considérés comme une menace.

Dans les fuites concernant la version 2015 du Livre rouge, la menace principale est identifiée comme venant du groupe *Hizmet* du religieux turc Fethullah Gülen<sup>80</sup>. Ce dernier, réfugié en Pennsylvanie aux États-Unis, est suspecté d'infiltrer les institutions de l'État et de collaborer avec les forces étrangères hostiles à la Turquie. Une demande d'extradition, sans réponse à ce jour, a été formulée auprès de Washington. La tentative de coup d'État avorté du 15 juillet 2016 lui est attribuée. L'organisation est renommée *Fettullahlaçı Terör Örgütü (FETÖ)* ou *Paralel Devlet Yapılanması* (Organisation terroriste de Fethullah Gülen ou Structure de l'État parallèle). L'alerte sur cette nébuleuse a été donnée, entre autres, par le journaliste Ahmet Şık dans son livre *İmamın Ordusu* (l'armée de l'Imam), diffusé sur internet, suite aux efforts faits par le *Hizmet* pour empêcher sa publication. En effet, Ahmet Şık a été emprisonné lors de l'affaire Ergenekon, qui visait de prétendus putschistes, le 3 mars 2011. L'ébauche du livre sous format électronique a été saisie par le procureur Zekeriya Öz, le 24 mars 2011, ce qui n'a pas empêché sa diffusion sur internet. Comme le révèle Jean Marcou dans un article publié sur le site d'Ovipot, Ahmet Şık dénonce dans ce livre l'infiltration

---

<sup>79</sup> Uğur Şefkat, « Aşırı dinci terör örgütleri zorda » (Les organisations terroristes religieuses extrémistes en difficulté), *sitearsiv.ntv.com*, article mis en ligne en novembre 2016, consulté le 6 janvier 2020.

<http://arsiv.ntv.com.tr/news/120608.asp>

<sup>80</sup> « Cemaat Kırmızı Kitap'ta » (La confrérie dans le Livre rouge), *Cumhuriyet*, 2 janvier 2015.

des institutions de l'État par le mouvement Gülen<sup>81</sup>. Jean Marcou cite également un autre haut fonctionnaire de la sécurité turque, Hanefi Avcı, qui a été emprisonné pour la publication d'un livre, intitulé *Haliç'te yaşayan Simonlar* (*Les Simons qui vivent sur la Corne d'Or*), qui dénonce le noyautage de la police par le mouvement Gülen. Ancien disciple du prédicateur Said Nursi, les velléités de prise de pouvoir de Gülen ne datent pas des années 2010. Dans un enregistrement, toujours consultable, le prédicateur expose sa stratégie d'entrisme dans les organisations d'État. Nous pouvons personnellement en témoigner : « L'été 1987, j'étais en vacances en Turquie, dans une bourgade appelée *Ormanlı* près d'*Ereğli* sur la mer Noire. C'est là qu'un étudiant, fils du propriétaire de la papeterie locale, m'invita à un *sohbet* (conversation). Il me parla des cassettes du Hodja et de la vision de l'organisation sur la jeunesse et la politique. Il m'a raconté leurs façons de vivre dans des maisons communes, où un grand frère, l'*Abi*, gérait la discipline. Outre les cours, l'écoute des cassettes de Gülen, surnommé *Hoca Efendi*, et la prière commune étaient quotidiennes. Les jeunes étaient très encadrés, ils ne pouvaient sortir seuls, officiellement pour éviter le « péché des yeux », c'est-à-dire avoir des pensées impures à la vue d'une jeune fille, tel que cela m'a été donné en exemple. La discussion qui m'a le plus marqué est celle que nous avons eue sur la prise de pouvoir du « nous » qu'il utilisait constamment. Je lui ai fait remarquer que leur idée d'accéder au pouvoir était utopique, car l'armée ne les laisserait jamais faire. Ce à quoi il a répondu « Nous n'engagerons pas un combat frontal contre l'armée, ce que je te dis, c'est dans 20-30 ans. Nous incitons nos jeunes à étudier et à prendre des postes à haut niveau dans l'administration, la politique, la police et l'armée. Nous prendrons le pouvoir de l'intérieur »<sup>82</sup> ». Le livre d'Ahmet Şık a été publié en 2017, avec une mise à jour sur la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016<sup>83</sup>. De nombreux cadres de Gülen, poursuivis pour la

---

<sup>81</sup>Jean Marcou, « Affaire «Ergenekon» : le procureur Zekerya Öz dessaisi... », *Hypotheses*, article publié le 2 avril 2011, consulté le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

[Affaire «Ergenekon» : le procureur Zekerya Öz dessaisi... – Observatoire de la vie politique turque \(hypotheses.org\)](http://www.hypotheses.org),

<sup>82</sup> Témoignage personnel

<sup>83</sup> Ahmet Şık, *İmamin Ordus* (L'armée de l'imam), Kırmızı Kedi Yayınevi, İstanbul, 31 mai 2017.

tentative de putsch ont échappé aux interpellations, dont Zekeriya Öz, et sont maintenant réfugiés en Europe<sup>84</sup>.

#### 1.1.2.7. Les problèmes liés à l'extrême gauche

Au sujet des déçus de la révolution, il s'agit d'organisations qui considèrent que la révolution kémaliste est une révolution inachevée et qu'il leur revient de la faire aboutir. Les principales organisations qui se revendiquent de l'extrême gauche sont le DHKP-C, le THKP-C, le TIKKO<sup>85</sup>... DHKP-C est l'acronyme de *Devrimci Halk Kurtuluş Partisi Cephesi*, qui peut être traduit par "Front du Parti révolutionnaire de Libération du Peuple". Il s'agit d'un héritier du *Dev Yol* (voie Révolutionnaire) des années 1970. L'objectif de cette organisation est d'instaurer en Turquie un régime marxiste-léniniste. Elle a pour cibles les personnels des institutions turques, notamment, des militaires, des policiers et des cadres de la justice. La stratégie militaire du DHKP-C a été mise au point par Mahir Çayan. Elle est basée sur une guérilla urbaine menée par les unités de propagande. Après le coup d'État de 1980, de nombreux cadres sont éliminés ou ont trouvé refuge en Europe. Les pays d'accueil sont principalement la Grèce, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas<sup>86</sup>.

Le TKPML, *Türkiye Komünist Partisi Marksist Leninist* (Parti communiste de Turquie Marxiste-Léniniste) a été fondé en 1974. Sa composante armée, le TIKKO, *Türkiye İşçi Köylü Kurtuluş Ordusu* (Armée de Libération des Ouvriers et Paysans), mène des actions dans l'est de la Turquie. Le TIKKO a rejoint le « Bataillon internationaliste de Libération », une nébuleuse d'organisations internationales marxistes-léninistes, maoïstes et anarchistes, en 2015, pour combattre la présence turque dans le nord de la Syrie<sup>87</sup>. D'ailleurs, tous les

---

<sup>84</sup> « Kaçak savcı Zekeriya Öz siyasi sığınma talep etti! » (Le procureur fugitif Zekeriya Öz a demandé l'asile politique), *Sözcü*, article publié le 23 août 2015, consulté le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

[Kaçak savcı Zekeriya Öz siyasi sığınma talep etti! - Son dakika haberleri \(sozcu.com.tr\)](http://sozcu.com.tr)

<sup>85</sup> Jacques Baud, *op. cit.* p. 716.

<sup>86</sup> « DHKPC haberleri » (Actualités du DHKPC), *Hürriyet*, consulté le 19 mars 2020.

[Dhkp C Haberleri \(hurriyet.com.tr\)](http://hurriyet.com.tr)

<sup>87</sup> « Foreign Volunteers for the Syrian Kurdish Forces », *The Carter Center*, article publié le 27 février 2017, consulté le 19 mars 2020.

mouvements activistes qui prennent pour cible les intérêts turcs, hormis le mouvement Gülen, sont interconnectés. Ainsi, le 12 mars 2016, plusieurs organisations d'extrême gauche turque se sont unies au sein du *Halkların Birleşik Devrim Hareketi* (HBDH) (Mouvement révolutionnaire uni des Peuples), afin de combattre le régime turc. Selon The Carter Center, le HBDH est constitué du MLKP-Rojava (*Marksist Leninist Komünist Partisi* - Rojava), du TKP-ML, du *Türkiye Komünist Partisi/Leninist* (Parti communiste de Turquie/Léniniste). Ces structures, clandestines et minuscules, sont en relation avec le Bataillon international de la Liberté, composé notamment de groupuscules venant de l'Ouest : les anarchocommunistes grecs, le *Revolutionary Union for International Solidarity*, l'*International Antifascist Battalion*, dirigé par un italien, dont les membres viennent de plusieurs pays de l'Ouest, la Brigade Henri Krasucki de volontaires français.<sup>88</sup>

Certaines menaces, perçues par les Turcs, relèvent de ce qu'on appelle « le syndrome de Sèvres » : des puissances étrangères chercheraient à dépecer la Turquie, comme ce fut le cas dans ce traité. Les désaccords avec la Grèce (Plateau continental, îles égéennes), l'inimitié avec l'Arménie et la revendication syrienne sur le Sandjak d'Alexandrette, ainsi que les soutiens de certaines puissances à ces trois États, forment la base de la formulation de cette menace. Une carte publiée dans le média *Armed Forces Journal*, établie par le Lieutenant-colonel américain Ralph Peters<sup>89</sup> conforte l'idée que même le principal allié de la Turquie, les États unis, envisagerait un morcellement de la Turquie. Nous reviendrons sur la carte de Ralph Peters. Chez une partie de l'opinion publique turque, ce sentiment est renforcé aujourd'hui par le soutien des Américains aux Forces démocratiques syriennes, dominées par le YPG. Le Pentagone leur a livré des milliers de tonnes de matériels militaires. Les propos du Secrétaire d'État Antony Blinken, critiquant le comportement d'Ankara en Méditerranée orientale dans son discours devant la Commission des Affaires étrangères de

---

[https://www.cartercenter.org/resources/PDFs/peace/conflict\\_resolution/syria-conflict/foreign-volunteers-for-syrian-kurdish-forces-2017.02.23.PDF](https://www.cartercenter.org/resources/PDFs/peace/conflict_resolution/syria-conflict/foreign-volunteers-for-syrian-kurdish-forces-2017.02.23.PDF)

<sup>88</sup> Ibid.

<sup>89</sup> « Peters' "Blood borders" map », *Armed Forces Journal*, article consulté le 30 mars 2020.

<http://armedforcesjournal.com/peters-blood-borders-map/>

la Chambre des Représentants, au mieux donnent aux Turcs un sentiment d'incompréhension, et au pire, affermissent un sentiment de trahison<sup>90</sup>.

Les principales menaces, outre celles citées ci-dessus, sont les conflits ethniques et les conflits régionaux qui menacent directement ou indirectement la Turquie et les intérêts turcs. L'Arabie Saoudite, l'Égypte, Israël, l'Iran, l'Irak, la Syrie ont eu, et ont toujours, des velléités de développement d'armes chimiques, biologiques, nucléaires et d'acquisition de vecteurs longue portée<sup>91</sup>.

En matière de criminalité internationale, on peut citer les trafics transnationaux, tel que le trafic de stupéfiants, la traite humaine et le trafic d'armes. La crainte de l'accès de groupes terroristes à des armes chimiques et biologiques<sup>92</sup> ou aux bombes sales est aussi présente, autant en Turquie qu'ailleurs dans le monde.

### 1.1.3. La politique de sécurité

#### 1.1.3.1. Politique de défense

La politique de défense turque est naturellement tournée vers l'autodéfense et a été établie pour préserver l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité du pays et défendre les intérêts vitaux de la Turquie. La politique de sécurité nationale turque est donc structurée contre les menaces définies dans le *Livre rouge*<sup>93</sup>. Le Gouvernement turc répartit les intérêts nationaux en quatre ensembles : la défense du territoire turc, l'amélioration des relations

---

<sup>90</sup> « ABD Dışişleri Bakanı Blinken : Türkiye'nin Doğu Akdeniz'deki eylemlerinden kaygı duyuyoruz » (Le ministère des Affaires étrangères des USA : Nous sommes inquiets des activités de la Turquie en Méditerranée orientale), *Euronews*, article publié le 11 mars 2021, consulté le 19 mars 2021.

<https://tr.euronews.com/2021/03/11/abd-d-sisleri-bakan-blinken-turkiye-nin-dogu-akdeniz-deki-eylemlerinden-kayg-duyuyoruz>,

<sup>91</sup> Richard Yilmaz, « Les armes de destruction massive au Moyen-Orient », *Outre-Terre*, 2006/1, pp. 27-38.

<sup>92</sup> Richard Yilmaz, « Menace biologique et sécurité », *Revue de l'électricité et de l'électronique*, n°10, novembre 2007, pp. 1-5.

<sup>93</sup> Muharrem Balcı, « Kırmızı Kitap » (Le Livre Rouge, Document de la politique de sécurité nationale), consulté le 2 août 2016.

[KIRMIZI KİTAP \(muharrembalci.com\)](http://KIRMIZI_KITAP(muharrembalci.com))

internationales, la prospérité économique et le développement et la sauvegarde des valeurs démocratiques<sup>94</sup>.

Les principaux objectifs de la politique de sécurité turque qui en découlent sont :

1. Assurer l'indépendance et l'intégrité de l'État,
2. Préserver l'ordre établi par la Constitution, les principes et les valeurs,
3. Assurer la paix publique, la sécurité et la prospérité du peuple,
4. Favoriser, dans le pays et dans le voisinage, les conditions de paix favorables aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'économie de libre-échange
5. Développer avec les autres pays des relations d'amitiés et d'alliances,
6. Favoriser le développement de l'économie nationale, sur le territoire et en dehors.

### **Cartographie des menaces : perceptions et réactions**

Après la guerre froide et principalement après les événements du 11 septembre, la perception des menaces à l'encontre de la Turquie est sensiblement nouvelle. En effet, le nouvel ordre mondial, encore en construction, a modifié les notions de sécurité et de menaces. Alors que les dangers étaient précis à l'époque de la Guerre froide, ils sont devenus multiformes, d'origines diverses et changeantes. La Turquie se trouve dans une région délimitée par les Balkans, le Caucase et le Moyen-Orient, où les risques se focalisent et où convergent les intérêts contradictoires des puissances et organisations internationales.

La Turquie est un carrefour majeur pour le passage des populations et des marchandises dangereuses, entre l'Europe et l'Asie, entre l'Europe et le Moyen-Orient, voire

---

<sup>94</sup> Atilla Sansıklı, *Değişen Güvenlik Anlayışları ve Türkiye'nin Güvenlik Stratejisi* (Les évolutions des représentations de sécurité et la stratégie de sécurité de la Turquie), Bilgesam Yayınları, İstanbul, 2013.

entre l'Europe et l'Afrique de l'Est. De ce fait, les menaces précitées peuvent être complétées par d'autres, de nature régionale et qui seraient susceptibles d'affecter la Turquie par effet domino<sup>95</sup> :

- Les conflits ethniques et les conflits régionaux, au Moyen-Orient, dans le Caucase, en Asie Centrale, dans la péninsule Arabique, dans le Machrek peuvent avoir des répercussions sur la société turque, du fait qu'une partie des citoyens ont immigré de ces régions, parallèlement aux pertes de territoire de l'Empire ottoman. Par ailleurs, une déstabilisation de ces contrées peut couper les axes de communications et de transport stratégiques pour la Turquie, tels que les oléoducs et les gazoducs.
- Le radicalisme religieux international qui concerne, désormais, tous les continents : le groupe radical Daesh est à l'origine de 14 attaques terroristes majeures, en Turquie, qui ont causé la mort de 304 personnes et blessé 1338<sup>96</sup>.
- Le trafic international d'armes, en provenance et en direction des zones instables citées : cette contrebande nourrit et les groupes activistes armés en Turquie et la criminalité organisée.
- Le trafic mondial de stupéfiants : la Turquie se trouve entre les zones de production asiatiques (Afghanistan, Triangle d'Or) et les consommateurs de l'Ouest, elle est donc une zone de transit entre producteurs et consommateurs. Non seulement ces stupéfiants sont un danger pour la jeunesse turque, mais ils inondent également les marchés européens.
- Le terrorisme international : la Turquie est un pays de passage pour atteindre les métropoles de l'Ouest. Ainsi plusieurs attentats en Europe ont été réalisés par des membres de Daesh, qui furent formés en Syrie et passèrent par la Turquie pour atteindre leurs cibles. Ce fut le cas de certains membres des commandos à l'origine des attaques du 13 novembre 2015, à Paris, qui suivirent la route entre la Syrie et Paris, en passant par la Turquie. On peut citer Bilal Hadfi, Ahmad al-Mohammad, Ismaël

---

<sup>95</sup> *White Paper Defense 1998*, Ministry of National Defense, Ankara 1998, p. 6.

<sup>96</sup> *Türkiye'nin DEAŞ ile mücadelesi* (Le combat de la Turquie contre Daesh), rapport du ministère turc de l'Intérieur, juillet 2017, p. 32.

Omar Mostefaï, Samy Amimour, Brahim Abdeslam<sup>97</sup>... L'ordre de mettre en œuvre les attaques serait venu directement de Raqqa, en Syrie, alors siège des organes de Daesh.

Face à ces menaces, la politique de défense turque est justifiée par les autorités turques elles-mêmes, par<sup>98 99</sup>:

- La contribution à la paix et à la sécurité dans la région, à travers ses alliances, notamment au sein de l'OTAN. Le Gouvernement turc n'exclut pas l'extension de cette coopération dans des sphères plus larges, selon la conjoncture internationale. Ainsi des missions turques de maintien de la paix étaient présentes en Bosnie-Herzégovine (UNPROFOR, NATO IFOR, NATO SFOR, EUFOR Althéa), au Kosovo (KFOR), en Somalie, en Libye, en Afghanistan...
- La volonté de prendre part activement aux systèmes de défense collective et de mener à bien les responsabilités qui lui seront confiées, à travers des missions confiées par l'ONU ou l'OTAN.
- La volonté de devenir un pays développant une stratégie de sécurité pouvant influencer tous les développements dans sa région et au-delà, en privilégiant la coopération et la concertation entre pays voisins et avec les organisations internationales.
- La volonté de devenir une puissance régionale, source de stabilité : Ankara pense pouvoir être une source de stabilité avec une armée et une économie forte. L'armée assurerait la sécurité et l'interdépendance économique obligerait les pays au dialogue.
- La volonté de valoriser toutes les opportunités et d'entreprendre toutes les actions possibles, afin de favoriser la coopération et le développement de relations positives dans le voisinage. C'est la doctrine du « zéro problème avec les voisins » d'Ahmet Davutoğlu.

---

<sup>97</sup> « Qui sont les huit terroristes des attentats de Paris ? », *Journal Sud-Ouest*, 18 novembre 2015.

<sup>98</sup> Mustafa Aydın et Fulya Ereker, *Türkiye de Güvenlik Algı Politika Yapı* (La sécurité en Turquie, perception, politique et structure), İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, İstanbul, novembre 2013, p. 21.

<sup>99</sup> *White Paper Defense 1998*, op. cit. pp. 15-16.



- Le désir d'appliquer la doctrine de Mustafa Kemal Atatürk « Paix dans le pays, paix dans le monde », qui laissait penser à une non-intervention unilatérale hors du territoire turc, mais qui semble être tombé en désuétude depuis les interventions à Chypre (cf. 3<sup>e</sup> partie).

#### 1.1.3.2. Stratégie militaire

Afin de mener à bien la politique de défense, la Stratégie militaire turque comprend les concepts suivants<sup>100</sup> :

##### **La dissuasion**

Il est préconisé que dans l'environnement instable qui est le sien, la Turquie doive maintenir une force militaire dissuasive contre les risques et les menaces.

##### **La contribution militaire à la gestion des crises**

Les Forces Armées turques, parallèlement aux mesures diplomatiques, économiques et autres mesures de gestion de crise, en cas de périls concernant la sécurité de la Turquie, doivent se tenir prêtes, afin de contribuer à faire baisser les tensions et éviter qu'elles ne se transforment en conflits armés, ou à défaut, veiller à limiter les violences.

##### **L'anticipation dans la défense**

L'anticipation est l'interdiction, en amont, de toute agression sur le territoire ou en cas d'agression effective, prendre les mesures pour la faire cesser.

##### **La sécurité collective**

Prendre une part active dans les organisations de sécurité collective existantes ou en voie de création, comme l'OTAN, ainsi que dans les alliances régionales. En accord avec la politique de sécurité et la politique étrangère, contribuer militairement aux instances internationales et aux alliances. Coopération militaire sur le plan de l'assistance technique, de la formation... C'est pourquoi la Turquie a participé aux opérations militaires dans les Balkans, en Afghanistan, en Somalie... comme les exemples en ont été donnés plus haut.

---

<sup>100</sup> *Ibid.*

Afin de répondre aux critères énumérés ci-dessus, la Turquie se sent contrainte d'entretenir des forces armées conséquentes, bien équipées et bien formées. La Turquie n'a pas l'arme atomique, c'est pourquoi elle doit réfléchir à l'emploi de ses forces et imaginer d'autres doctrines.

La doctrine de « des guerres multiples et demie-guerres », *iki buçuk savaş stratejisi*, avait surtout prévalu durant les années 1990. On le retrouve dans le Livre blanc de 2000<sup>101</sup>. Ce concept a été lancé par Şükrü Elekdağ, politicien et diplomate. Dans le journal *Milliyet* du 27 novembre 1994, il s'exprime ainsi : « La Grèce et la Syrie qui ont des revendications sur les droits et le territoire de la Turquie sont coalisées et fournissent toute l'aide nécessaire au PKK afin de démanteler la Turquie. La Turquie doit forger sa défense en prenant en compte qu'elle devra combattre sur deux fronts »<sup>102</sup>. La Turquie se voulait capable de mener une guerre contre le séparatisme (demi-guerre), la Grèce qui menaçait ses intérêts à Chypre et en mer Égée et la Syrie qui soutenait le PKK et revendiquait la province d'Antakya — Sandjak d'Alexandrette — (deux guerres). Après l'expulsion de Syrie d'Abdullah Öcalan fin 98 et les accords d'Adana de la même année, le concept s'est réduit à une guerre et demie. En 2013, la situation en Syrie, la prolifération iranienne, les incertitudes en Méditerranée orientale, les menaces terroristes... ont remis à l'ordre du jour la doctrine de 2,5 guerres<sup>103</sup>. Dans le contexte de 2015, Mehmet Seyfettin Erol, membres dirigeants de plusieurs think tanks, c'est-à-dire des groupes de réflexion privés, proches du gouvernement, une publication parle même du « concept de sept guerres et demie », avec la Grèce, les USA, la Russie, la Syrie et l'Irak (guerres pleines), parallèlement aux guerres contre le PKK, Daesh, le Hezbollah (demi-guerres)<sup>104</sup>.

---

<sup>101</sup> *White Paper Defense 2000*, Ministry of National Defense, Ankara, 2000.

<sup>102</sup> Fikret Bila, « İki buçuk savaş » (Deux guerres et demie), *Milliyet*, article publiée le 7 juin 1999, consulté le 1er juillet 2020.

<https://www.milliyet.com.tr/yazarlar/fikret-bila/iki-bucuk-savas-5247515>

<sup>103</sup> « Kırmızı kitap, Suriye ve İran Ayarı » (Le Livre rouge, la question de la Syrie et de l'Irak), *Vatan*, 1<sup>er</sup> juillet 2013.

<sup>104</sup> M. Seyfettin Erol, « İki buçuk Savaş Stratejisinden Yedi Buçuk Savaş Konseptine » (de la stratégie de 2 guerres et demie au concept de 7 guerres et demie), *Millî Gazete*, article publié le 4 octobre 2015, consulté le 1er juillet 2020.

<https://www.milligazete.com.tr/makale/850706/prof-dr-m-seyfettin-erol/iki-bucuk-savas-stratejisinden-yedi-bucuk-savas-konseptine> ,

## 1.2. Les acteurs de la défense turque

Les chapitres précédents ont mis en lumière l'omniprésence des questions de sécurité nationale, en Turquie. Les nombreuses menaces présumées ayant été développées, la question de l'organisation de la défense se pose. Pour l'éclairer, il faut d'abord s'intéresser aux décideurs sur les questions de défense. Il sera utile, ensuite, de s'attarder sur les organisations chargées d'aider les autorités à prendre les décisions. Enfin, une vision globale des acteurs qui appliquent les actions ordonnées par les décideurs permettra de mieux comprendre les préoccupations sécuritaires.

### 1.2.1. Quelle est l'organisation des pouvoirs en matière de défense ?

1.2.1.1. Une approche historique des relations entre civiles et militaires dans les prises de décision : d'une démocratie aux allures de dictature militaire à une démocratie plus libérale ?

#### **De la militarisation de la politique...**

Atatürk et İnönü, tous deux de formation militaire, étaient fondateurs du Parti républicain du Peuple, *Cumhuriyet Halk Partisi* (CHP), parti unique à l'origine du régime républicain ; Tanel Demirel précise que le CHP était administré par des bureaucrates militaro-civils<sup>105</sup>. Jusqu'à l'établissement du multipartisme, et bien après, le militaire domine le politique, ou comme le reprend la littérature turque, le civil est sous la tutelle du militaire (*askeri vesayet*). Les relations entre civils et militaires sont empreintes d'opposition, de concurrence et de collaboration. Les interventions de l'armée dans le jeu politique conduisent d'une part à son autonomisation, notamment par rapport au ministère de la Défense, ce qui lui permet de contrôler son personnel, par les recrutements et les purges, d'autre part à avoir un droit de regard en politique interne et en politique étrangère. La mainmise du militaire sur la politique de l'État s'est renforcée au fur et à mesure des années, notamment grâce au rôle croissant du Conseil National de Sécurité (*Millî Güvenlik Kurulu, MGK*)<sup>106</sup>. Le MGK a été fondé en 1961, mais un organisme similaire fonctionnait déjà entre

---

<sup>105</sup> Tanel Demirel, « Demokrat Parti İktidarı ve Ordu » (Le gouvernement du parti Démocrate et l'armée), *Türkiye'nin 1950'li yılları* (Les années 1950 de la Turquie), İletişim Yayıncılık AŞ, İstanbul 2015, p. 367.

<sup>106</sup> Gilles Dorronsoro & Benjamin Gourisse, « L'armée turque en politique », *Revue française de science politique*, vol. 65 n°4, 2015, p. 616.

1933 et 1949, le *Yüksek Müdafaa Meclisi Umumi Katipliği* (Secrétariat général de la Haute Assemblée de défense) qui a été suivi par le *Milli Savunma Yüksek Kurulu ve Genel Sekreterliği* (Haut Conseil de la Défense et Secrétariat général)<sup>107</sup>. Toutefois, les prérogatives de ces deux organismes sur la politique du pays étaient limitées.

Les démonstrations de force de l'armée accélèrent la mainmise des Forces armées turques (FAT) sur l'État. En effet, les coups d'État militaires de 1960, 1971 et 1980 ont permis l'élaboration d'un système dans lequel le pouvoir politique est inféodé au pouvoir militaire, ceci pour trois raisons :

- Durant la Guerre froide, la Turquie, qui est positionnée sur le flanc sud de l'Union soviétique, est obnubilée par les questions de sécurité. La notion de sécurité transparaît dans tous les secteurs administratifs et judiciaires. La sécurité constitue la préoccupation principale des institutions et lois turques, en commençant par la Constitution. De ce fait, le fonctionnement des organismes d'État directement en rapport avec la notion de sécurité, est opaque et les champs d'action de ces structures sont suffisamment larges et variables pour inhiber toute modification de leurs architectures. Ainsi, il est impossible de reformuler la notion de sécurité à un moment donné où la conjoncture internationale s'y prêterait. L'article 110 de la Constitution de 1961<sup>108</sup> précise bien que le président est par délégation de la Grande Assemblée nationale de Turquie (GANT), *Türkiye Büyük Millet Meclisi* (TBMM), le chef des armées. Il stipule également que le chef d'état-major des armées (CEMA) est le commandant des forces armées. Il est nommé par le président de la République, sur proposition du Conseil des ministres. Le CEMA est responsable devant le Premier ministre (et non devant le ministre de la Défense). L'article 111 de cette même Constitution précise que le Conseil de Sécurité nationale, *Millî Güvenlik Kurulu*, MGK, est constitué de ministres, du chef d'état-major et des chefs des différentes

---

<sup>107</sup> Fatma Yurttaş, « Milli Güvenlik Kurulu Genel Sekreterliği'nin türk siyasetindeki yeri » (La place du Conseil national de sécurité dans la politique turque), *Sakarya Üniversitesi*, article publié en 2004, consulté le 8 août 2021

[Milli güvenlik kurulu genel sekreterliği'nin türk siyasetindeki yeri \(sakarya.edu.tr\)](http://sakarya.edu.tr)

<sup>108</sup> « Türkiye Cumhuriyeti Anayasası » (Constitution de la République de Turquie), *T.C Resmî Gazete*, N°10589, 20 juillet 1961, p. 4649.

armées<sup>109</sup>. Il apparaît que c'est une structure civilo-militaire, dans laquelle le militaire l'emporte en nombre. Le rôle du MGK est de transmettre ses points de vue fondamentaux concernant les questions de défense, les décisions politiques à prendre et la coordination des réponses (dernier paragraphe de l'article 110). L'article 118 de la Constitution de 1982 apporte plus de précisions sur la composition du Conseil National de Sécurité. Les membres en sont, dans l'ordre repris par le texte de loi, le président de la République, le Premier ministre, le chef d'état-major des armées, les ministres de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères, les chefs des armées de terre, de la marine, de l'air, et de la gendarmerie<sup>110</sup>. Cette nouvelle composition change la majorité au sein de l'organisation en faveur des militaires.

- L'armée a des compétences et obligations qui réduisent les prérogatives du politique à son profit. Elle a plus le rôle de contrôleur de la politique que l'inverse. Ainsi, après le coup d'État militaire de 1980, un représentant militaire est membre obligatoire du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, *Radyo Televizyon Üst Kurulu*, RTUK, instance chargée de la régulation et du contrôle du secteur audiovisuel<sup>111</sup>. Il en fut de même dans le Conseil de l'Enseignement supérieur, *Yüksek Öğretim Kurulu*, YÖK<sup>112</sup>. Par ces nominations, les universités, généralement lieux de contestations des décisions politiques et la communication radiotélévisée, vectrice de l'information, passent sous la surveillance des militaires.

- Dans son fonctionnement propre, et dans le mécanisme de fonctionnement de l'État, l'armée reste hermétique au civil. Ce système se reproduit en permanence, empêchant ainsi tout contrôle du politique sur le militaire. L'article 108 de la Constitution affirme que le Conseil d'inspection d'État, *Devlet Denetleme Kurulu*, dont la charge est d'auditer la gouvernance en termes de

---

<sup>109</sup> Ibid.

<sup>110</sup> *T.C. Resmî Gazete*, N°18218, 11 novembre 1983

<sup>111</sup> Ayşegül Kars Kaynar, «Milli Güvenlik Kurulu Yarım asırlık askerî vesayet» (Le Conseil National de Sécurité, un demi-siècle de tutelle militaire), *Uluslararası Ekonomi Siyaset ve Yönetim Sempozyumu Bildiriler Kitabı* (Actes du colloque international sur l'économie, la politique et la gouvernance), Ekin Yayınevi, Ankara, 2017, p. 535.

<sup>112</sup> Ibid.

conformité aux règlements et lois, ne peut contrôler les forces armées<sup>113</sup>. Depuis le coup d'État de 1971, la Cour des comptes ne peut examiner les biens des armées, au motif de « secret-défense » des installations. Les dépenses militaires échappent au contrôle de la Cour des comptes, ainsi que le Fonds de Soutien à l'Industrie de Défense et le Fond de Renforcement des Forces armées turques<sup>114</sup>.

On pourrait penser que cette mainmise des militaires sur les questions de défense était due à la menace que représentait l'Union soviétique. Malgré la disparition du Bloc de l'Est, cet état de fait n'a pas été remis en cause jusqu'à la fin des années 1990, essentiellement en raison de l'activisme armé du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) contre l'État. Le coup d'État « post moderne » de 1997, contre le gouvernement de coalition, qui fait suite aux pressions sur le Premier ministre Necmettin Erbakan<sup>115</sup>, l'obligeant à la démission, montre l'influence qu'avait l'armée à la fin du 20<sup>e</sup> siècle<sup>116</sup>.

### **... À la civilianisation de l'armée**

Toutefois, cette situation ne fut pas éternelle. Le calme relatif dans le sud-est de la Turquie et les obligations de répondre aux critères de Copenhague afin de conforter la candidature à l'Union européenne ont amené le gouvernement à rédiger un

---

<sup>113</sup> « Türkiye Cumhuriyeti Anayasası » (Constitution de la République de Turquie), *T.C Resmî Gazete*, N°17963, 9 novembre 1982, p. 4649

<sup>114</sup> Şahin Binici, Can Mustafa Türkyener, « Güvenlik sektörünüm Sayıştay denetimi ve 6085 sayılı Sayıştay Kanunu'nun getirdiği yenilikler » (L'audit du secteur de la sécurité par la Cour des comptes et les nouveautés apportés par la Loi 6085 sur la Cour des comptes), *Dış Denetim Dergisi*, janvier-février-mars 2011, p. 27.

<sup>115</sup> « Turquie : Erbakan cède à la pression militaire. Il promet des mesures contre l'islamisation de la société », *Libération*, 28 avril 1997.

<sup>116</sup> « Demokrasiye vurulan darbe : 28 Şubat » (Le coup porté à la démocratie : 28 février), *trt haber*, article publié le 28 février 2023, consulté le 28 février 2023.

[Demokrasiye vurulan darbe: 28 Şubat - Son Dakika Haberleri \(trthaber.com\).](https://www.trthaber.com.tr/demokrasiye-vurulan-darbe-28-subat-son-dakika-haberleri)

plan d'action national, qui entre autres, vise une civilianisation du système. Ce plan prévoit<sup>117</sup> :

- Des mesures pour réduire le rôle de l'armée dans la définition de la politique de sécurité et empêcher ses actions dans le domaine politique,
- Des mesures pour mettre l'armée sous le contrôle du civil,
- De réduire les compétences des tribunaux militaires, qui sont des juridictions d'exception
- D'affaiblir et de transférer les prérogatives de l'armée dans les questions de sécurité intérieure.

En conséquence, en 2001, le nombre de membres civils du Conseil National de Sécurité (CNS) a été revu à la hausse. De plus, les recommandations de cet organisme perdaient leur caractère d'obligatoire pour celui de conseil<sup>118</sup>.

En 2003, la coordination du CNS devient la responsabilité du Premier ministre, les réunions deviennent mensuelles et le secrétaire général du Conseil, dont les attributs ont été revus à la baisse, peut être nommé parmi des civils, alors que jusque-là, il était toujours issu de l'armée. De même, les comptes rendus des réunions ont perdu leur qualificatif de « secret »<sup>119</sup> et leur diffusion au public fut rendue possible.

En 2004, le secrétaire général est issu du civil. En effet, Mehmet Yiğit Alpogan fut le premier diplomate de carrière à occuper ce poste.

L'Objectif de ces changements est d'empêcher l'utilisation du CNS dans des actions contre le gouvernement issu des urnes.

Un autre pré carré donnant autorité au militaire sur le civil est le Document de Politique de Sécurité nationale. Dans les textes, c'est le Premier ministre qui est en charge

---

<sup>117</sup> Zeyyat Bandoğlu , « Kopenhag Siyasi Kriterlerinin Türkiye nin Ulusal Güvenliğine Yansımaları » (Les répercussions des critères politiques de Copenhague sur la sécurité nationale de la Turquie), *Yönetim Bilimleri Dergisi*, Volume 14 N°28, p. 332.

<sup>118</sup> Süavi Aydın, Yüksel Taşkın, *1960'tan günümüze Türkiye Tarihi* (Histoire de la Turquie de 1960 à nos jours), *İletişim*, İstanbul 2014, pp. 472-473.

<sup>119</sup> Ibid.

de cet écrit, mais, dans les faits, le Chef d'État-major général des Armées l'élabore, avec l'aide d'une bureaucratie militaire. Jusqu'à récemment, ce document, « secret-défense », n'était ni lu ni ratifié par le parlement<sup>120</sup>. Lors de la mouture de la version de 2006, des fuites « malencontreuses » sur l'utilisation de l'armée dans des questions de sécurité intérieure ont donné lieu à des plaintes au niveau du Conseil d'État<sup>121</sup>. Certes, la plainte a été classée sans suite, le Conseil d'État qualifiant le texte de « non exécutoire », mais de « conseil ».

En ce qui concerne l'audit des armées par la Cour des comptes, le retournement de situation a lieu en 2003. Plus précisément, la Loi n° 5170 portant modification de la Constitution supprime les critères de restriction du contrôle des biens des forces armées<sup>122</sup>. Ces derniers peuvent être audités par la Cour des comptes, en respectant les besoins de confidentialité définis par le ministère de la Défense. L'audit est réalisé par le ministère de la Défense lui-même, en collaboration avec le chef d'État-major des Armées et la Cour des comptes. Les résultats sont soumis au Conseil des ministres, sous le sceau du secret. Cette application a été réellement exécutée après 2010.

Les achats d'armes nécessitant un gros budget étaient réalisés par le Sous-secrétariat du ministre de la Défense dirigé par un officier général. Cette charge est transmise au Sous-secrétariat à l'Industrie de Défense, qui est désormais, un civil<sup>123</sup>.

D'autres signes soulignent la perte de l'influence des militaires. Les militaires sont exclus du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et du Conseil de l'Enseignement supérieur<sup>124</sup>. Depuis juillet 2006, les personnes commettant crimes et délits en rapport avec la sécurité ne

---

<sup>120</sup> « İşte o belge » (Voici ce document – Le document de politique de sécurité nationale), *Hürriyet*, article publié en ligne le 9 août 2001, consulté le 2 juillet 2016.

[İşte o belge - Son Dakika Haber \(hurriyet.com.tr\)](http://hurriyet.com.tr)

<sup>121</sup> « Gizli Anayasa İptal Edilsin Bir Ayıp Bitsin » (Annulez la Constitution secrète, mettez fin à la honte), *Bianet*, article publié le 21 juin 2006, consulté le 2 juillet 2019.

[Bianet :: Gizli Anayasa İptal Edilsin Bir Ayıp Bitsin](http://bianet.org)

<sup>122</sup> *T.C. Resmî Gazete*, N°25469, 22 mai 2004

<sup>123</sup> *Savunma Sanayi Müsteşarlığı Faaliyet raporu 2008* (Rapport d'activité du Sous-secrétariat aux industries de défense), Publication du Sous-Secrétaria aux Industries de Défense, Ankara, avril 2009, p. 15.

<sup>124</sup> Ahmet Barbak, « Türkiye de Yönetimin Sivilleşmesi Ordunun siyasi Kontrol Süreci Üzerine Bir İnceleme » (La civilianization du régime en Turquie, une analyse sur le contrôle politique de l'armée), *Akademik Yaklaşımlar Dergisi*, volume 9 n°1, printemps 2018, p. 46.



sont plus jugées par des tribunaux militaires, mais par des tribunaux civils, en temps de paix<sup>125</sup>.

Dans son rapport du 13 septembre 2006, le Parlement européen juge ces évolutions insuffisantes<sup>126</sup>. L'intervention fréquente des militaires sur des faits politiques lui donne raison. En effet, la candidature d'Abdullah Gül à la présidence de la République est critiquée<sup>127</sup> par l'État-major, par voie de presse et d'annonces internet. La situation aboutit à des élections anticipées, le 22 juillet 2007, dont l'AKP sort largement victorieuse, et Abdullah Gül accède à la magistrature suprême. Il s'ensuit une série de procès contre les militaires, accusés de vouloir renverser le gouvernement : procès Ergenekon, Balyoz, mémorandum internet, Poyraz Köy, Renseignement militaire<sup>128</sup>... montrant ainsi que les Forces Armées turques ne sont plus intouchables. Le référendum de modification de la Constitution établit que les officiers généraux peuvent être jugés par des tribunaux civils en cas d'atteinte à l'ordre constitutionnel. De même, les décisions de promotion des officiers généraux peuvent être contestées devant les tribunaux civils, alors qu'elles étaient sans appel. C'est ainsi que les membres de la junte du coup d'État de 1980 sont jugés<sup>129</sup>, en mai 2019.

Le grand tournant qui couronne la primauté du politique sur le militaire vient du passage de la Turquie au régime présidentiel, par l'élection de Recep Tayyip Erdoğan, le 24 juin 2018. Le chef de l'État a une réelle représentativité dans la mesure où il est élu directement par le peuple.

---

<sup>125</sup> Ibid. p. 50.

<sup>126</sup> *Rapport sur les progrès accomplis par la Turquie sur la voie de l'adhésion* (2006/2118 INT), Parlement européen, 13 septembre 2006.

<sup>127</sup> «Turquie: Abdullah Gül retire sa candidature à la présidence», *20 minutes*, article publié le 6 mai 2007, consulté le 6 juillet 2016.

[Turquie: Abdullah Gül retire sa candidature à la présidence - 20 minutes](#)

<sup>128</sup> Ahmet Barbak, op. cit. pp. 495-495.

<sup>129</sup> « 12 Eylül davasında Kenan Evren ve Tahsin Şahinkaya hakkında karar » (Décision concernant Kenan Evren et Tahsin Şahinkaya dans le procès du 12 septembre), *CNN Türk*, article publié le 12 avril 2019, consulté 5 mai 2019.

[12 Eylül davasında Kenan Evren ve Tahsin Şahinkaya hakkında karar - Son Dakika Flaş Haberler \(cnnturk.com\)](#)

Toutefois, il est important de souligner, comme le précise Aurélien Denizeau, que la civilianisation de l'armée tient aussi de la convergence stratégique entre l'armée et le gouvernement après les législatives de 2015. En effet, avant les élections anticipées, le parti au pouvoir tient une rhétorique nationaliste et martiale, concordant à celle des militaires, d'autant plus que le processus de paix avec le PKK est rompu après les attentats de l'été 2015<sup>130</sup>. Cette entente va beaucoup plus loin. Ainsi que le précise Michel Bozdemir « ... depuis que l'armée respecte l'autorité du gouvernement, les dirigeants du parti majoritaire commencent à lui apporter leur soutien lorsqu'elle est l'objet de critiques des médias ou des politiciens<sup>131</sup> ».

#### 1.2.1.2. Organisation générale de la Défense turque

Les deux figures suivantes représentent l'organigramme général de la Défense turque, avant et après le passage au régime présidentiel. Le premier schéma est obtenu à partir du *Livre blanc* 1998<sup>132</sup>, le deuxième à partir d'une étude de la Constitution de 1982<sup>133</sup>, enrichi par les amendements s'étalant jusqu'en 2022<sup>134</sup>. La comparaison des deux organigrammes fait clairement apparaître une civilianisation des questions de défense, au détriment du pouvoir militaire.

---

<sup>130</sup> Aurélien Denizeau, « L'armée turque et le parti AKP : entre tensions persistantes et convergences stratégiques », in Clément Steuer et Stéphane Valter (dir.), *Le général et le politique Le rôle des armées en Turquie et en Égypte*, L'Harmattan, Paris, 2021, pp. 39-54.

<sup>131</sup> Michel Bozdemir, « L'armée turque et la démocratie », in Jean-François Daguzan & Stéphane Valter (dir) *Les forces armées arabes et moyen-orientales (après les printemps arabes)*, Éditions ESKA, Paris, 2014, p. 312.

<sup>132</sup> *Beyaz Kitap*, op. cit. p. 49

<sup>133</sup> *Türkiye Cumhuriyeti Anayasası* (Constitution de la République de Turquie), site gouvernemental consulté le 15 mai 2020.

[1.5.2709.PDF \(mevzuat.gov.tr\)](#)

<sup>134</sup> « Türkiye Cumhuriyeti Anayasası » (Constitution de la République de Turquie), *T.C Resmî Gazete*, N°17963, 9 novembre 1982, p. 4649

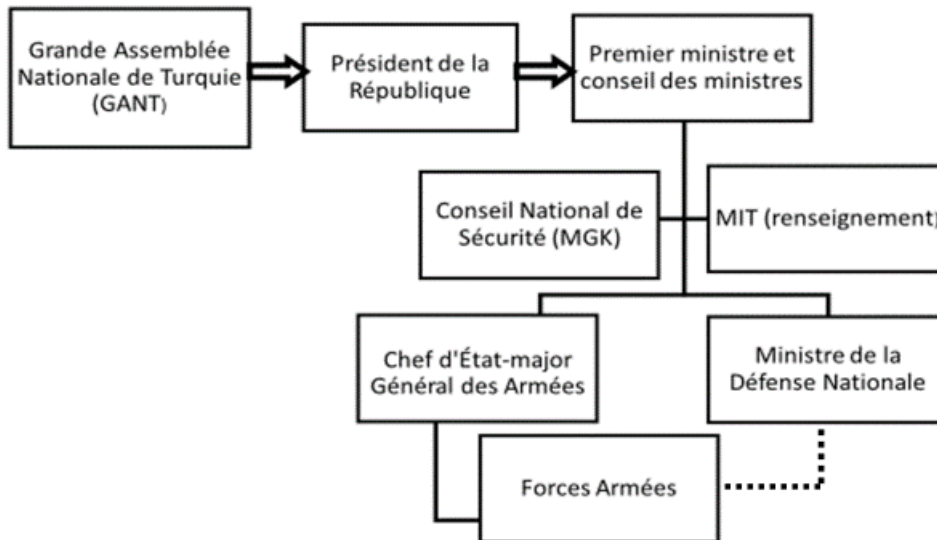


Figure 7 Organisation générale de la défense turque avant le régime présidentiel<sup>135</sup>

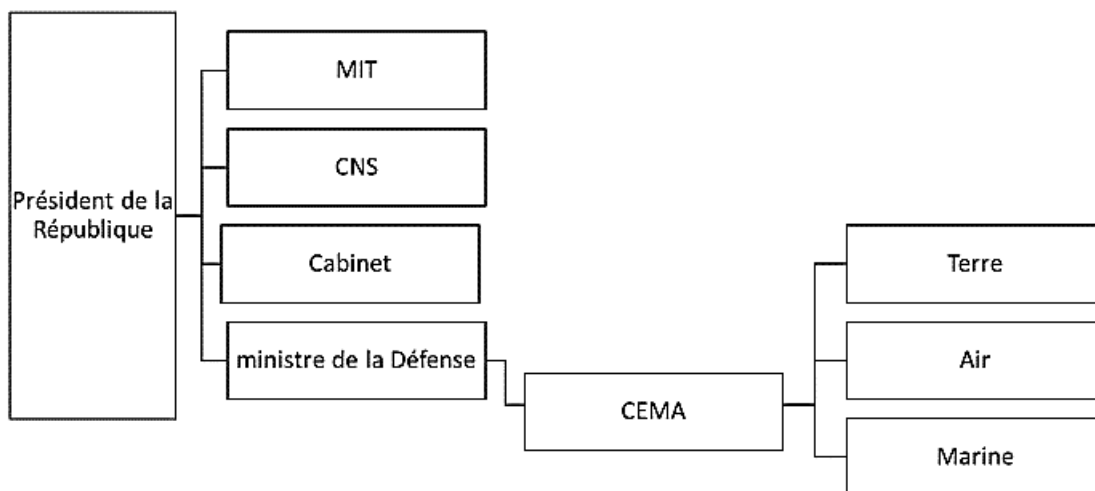


Figure 8 Organisation générale de la défense turque après le régime présidentiel

Le premier organigramme correspond à la période où le militaire avait une primauté sur le politique. L'exécutif était constitué du président de la République et du Conseil des ministres dirigé par le Premier ministre (article 8 de la Constitution)<sup>136</sup>.

<sup>135</sup> *White Paper Defense 1998*, ministère de la Défense nationale, Ankara, 1998.

<sup>136</sup> *Türkiye Cumhuriyeti Anayasası*, op. cit.

La Constitution de 1961 définit la localisation, la représentation et l'emploi des Forces armées turques. La Grande Assemblée nationale de Turquie est l'autorité suprême des forces armées. Elle délègue ce rôle au président de la République. Le chef d'État-major des Armées est nommé par le président de la République et commande les forces armées. Il est responsable devant le Premier ministre. Le Conseil des ministres est en charge de la préparation des forces armées pour la défense du pays. Il doit en rendre compte devant la Grande Assemblée nationale (article 117 de la Constitution de 1982)<sup>137</sup>. La Grande Assemblée nationale seule peut déclarer la guerre ou décider d'envoyer l'armée hors du territoire national (*tezkere*) ou encore accepter de recevoir une armée étrangère sur le territoire turc. Le chef d'État-major des armées et le ministre de la Défense n'ont pas de liens hiérarchiques, ils sont tenus à une collaboration étroite afin d'assurer ensemble la préparation des forces armées<sup>138</sup>.

Cette disposition, qui met en place une structure bicéphale concernant la sécurité nationale, notamment un CEMA qui a rang de ministre, change après le passage au régime présidentiel. Comme montré dans le second organigramme, le poste de Premier ministre disparaît et le CEMA passe sous les ordres du ministre de la Défense nationale. Toutes les institutions sécuritaires, autrefois rattachées au 1<sup>er</sup> ministre, sont directement liées au Président de la République.

Le Service national de Renseignement (MIT) est rattaché au président de la République<sup>139</sup>.

Le Conseil National de Sécurité (MGK), en charge de l'élaboration de la politique de sécurité nationale, est également rattaché au président de la République (Article 118 de la Constitution).

---

<sup>137</sup> Ibid.

<sup>138</sup> *White Paper Defense 1998*, op. cit. p. 54.

<sup>139</sup> « Devlet İstihbarat Hizmetleri ve Milli İstihbarat Teşkilatı Kanunu, madde3 » (Loi sur les services de renseignement de l'État et l'Organisation du Renseignement National, article 3), *T.C Resmî Gazete*, N°18210, 1er novembre 1983, p. 830.

### 1.2.1.3. Les organes de décision, président de la République et Cabinet du Président :

Ce survol des institutions de sécurité de Turquie conduit à la question de savoir qui prend les décisions en matière de défense. La figure ci-dessus montre l'organigramme de l'exécutif turc. Dans le nouveau régime présidentiel, le Président de la République est l'unique chef de l'exécutif.

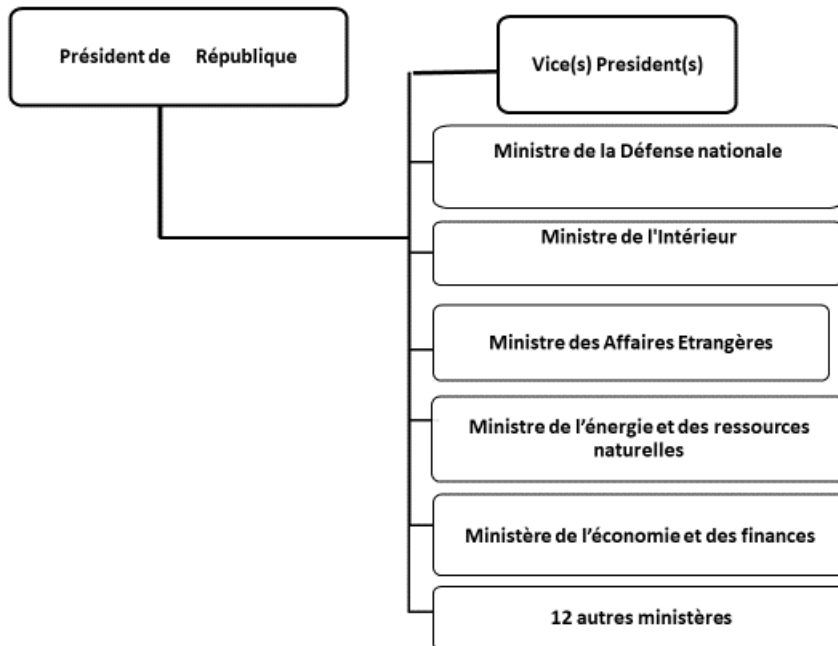


Figure 9 Organigramme général de l'exécutif de la République de Turquie

### 1.2.1.4. Le président de la République

Le référendum du 16 avril 2017, concernant une réforme de la Constitution de 1982, précise que le président de la République sera élu au suffrage universel, pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois. Les prérogatives du président de la République concernant l'exécutif, le législatif et le judiciaire (ne sont cités que les éléments concernant la sécurité) sont définies par la Constitution :

- **Le président est le chef de l'exécutif<sup>140</sup>**

- Après le passage au régime présidentiel, le président de la République nomme un (ou plusieurs) vice-président(s)<sup>141</sup>, le vice-président le plus âgé exerce les fonctions du président en exercice, par procuration. Il remplace le Président de la République en cas de vacance du poste, suite à une maladie incapacitante ou un décès<sup>142</sup> ;

- Il nomme les ministres sur proposition du vice-président, le cas échéant, le vice-président et les ministres sont responsables devant le Président qui peut mettre fin à leur fonction ;

- Le président ratifie les accords internationaux et les publie, il informe le Parlement sur la politique intérieure et la politique étrangère ;

- Il nomme le chef d'État-major des armées ainsi que les hauts fonctionnaires<sup>143</sup> ;

- S'il le juge nécessaire, le président peut convoquer le Cabinet et présider la réunion concomitante<sup>144</sup> ;

- Il définit les politiques de sécurité nationale et prend les mesures utiles<sup>145</sup> ;

- Il décide de l'utilisation des Forces armées turques (FAT), après avis de la TBMM<sup>146</sup> ;

- Il assume le rôle de commandant en chef des FAT, au nom de la Grande Assemblée nationale de Turquie<sup>147</sup> ;

---

<sup>140</sup> Amendement de l'article 104 de la Constitution, 21 janvier 2017.

<sup>141</sup> Amendement de l'article 106 de la Constitution, 21 janvier 2017.

<sup>142</sup> Ibid.

<sup>143</sup> Ibid.

<sup>144</sup> Ibid.

<sup>145</sup> Ibid.

<sup>146</sup> Ibid.

<sup>147</sup> Ibid.

- Il appelle la réunion du Conseil National de Sécurité<sup>148</sup> et en dirige les réunions (il peut être représenté par le vice-président) ;
- Il peut proclamer l'état d'exception et l'état de siège (suite à la réunion, sous sa présidence, du Conseil des ministres)<sup>149</sup>.

- **Les prérogatives judiciaires du Président**

- Le président peut proposer six candidats quand l'un des quinze postes de membres de la Cour constitutionnelle est vacant<sup>150</sup> ;
- Il nomme les membres de la Haute Cour Militaire ;
- Il désigne les membres du Haut Conseil Militaire, qui promeut ou met à la retraite les officiers généraux et les amiraux.

#### 1.2.1.5. Le ministère de la Défense

La mission principale du ministère de la Défense de la République de Turquie est de, conformément à la politique nationale de sécurité et de défense, mettre en place des forces armées dissuasives équipées de systèmes d'armes nationaux, ce dans le but de mener des opérations dans les domaines terrestre, maritime, aérien, spatial et du cyberspace. Le rôle du ministère de la Défense est donc de contribuer à la politique de sécurité de la Turquie, de protéger son territoire et ses intérêts, y compris outre-mer<sup>151</sup>. Dans le nouvel organigramme de la structure de l'organisation de la sécurité nationale, le ministre de la Défense se trouve au-dessus du Chef d'État-Major des armées, alors qu'avant le passage au régime présidentiel, il était à égalité avec ce dernier (cf. figure 7). D'ailleurs, le ministre de la Défense, Hulusi Akar, participe régulièrement à de nombreuses réunions avec ses

---

<sup>148</sup> Ibid.

<sup>149</sup> Amendements des articles 120, 121 et 122 de la Constitution, 21 janvier 2017.

<sup>150</sup> Amendement de l'article 146 de la Constitution, 21 janvier 2017.

<sup>151</sup> « Görevler, Yetki ve Sorumluluklar » (Les devoirs, les domaines de compétences et les responsabilités), *Site du ministère turc de la Défense*, consulté le 7 juin 2022.

[Görevler, Yetki ve Sorumluluklar MSB | T.C. Millî Savunma Bakanlığı](#)

homologues de l'OTAN, de la Russie et d'autres pays. C'est une entrevue entre Hulusi Akar et le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, qui a permis de débloquent les livraisons de céréales russes et ukrainiennes, en juin 2022<sup>152</sup>.

Le ministre de la Défense réalise ses missions par le biais de quatre adjoints et du Chef d'État-major des Armées.

#### 1.2.1.6. L'État-Major Général des Armées

Comme mentionné dans le paragraphe précédent, par le décret présidentiel n° 4 publié au Journal officiel n° 30479 daté du 15 juillet 2018, l'État-Major Général des Armées passe sous l'autorité du ministre de la Défense nationale.

Selon l'article 117 de la Constitution turque, le CEMA est nommé par le président de la République. En temps de guerre, il est le commandant en chef des armées, au nom du président de la République. En temps de paix, il est responsable devant le ministre de la Défense. Le CEMA a pour mission principale de préparer les armées à la guerre. Pour ce faire, il a pour charge de déterminer les programmes de formation du personnel dans les domaines militaires et du renseignement. Il est consulté sur les aspects militaires des traités internationaux et aide à la mise en place de la mise en œuvre, comme ce fut le cas pour l'accès aux consommateurs des céréales russes et ukrainiennes. Le CEMA a été en charge de la sécurisation des voies maritimes, des ports ukrainiens où les céréales étaient prises en charge aux eaux territoriales turques.

#### 1.2.2. Quelles institutions pour aider la prise de décision ?

Pour prendre les bonnes décisions, il faut être éclairé. Quelles sont les institutions qui permettent de faire les bons choix en matière de sécurité de l'État ?

---

<sup>152</sup> « Akar ve Şoygu Ukrayna'dan Tahıl İhracını Görüştü » (Akar et Choïgou ont évoqué l'exportation des céréales d'Ukraine), *Voaturkce.com*, article publié le 7 juin 2022, consulté le 7 juin 2022

[Akar ve Şoygu Ukrayna'dan Tahıl İhracını Görüştü \(voaturkce.com\)](https://voaturkce.com/akar-ve-soygu-ukrayna-dan-tahil-ihracini-gorustu)



### 1.2.2.1. Conseil National de Sécurité

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'éviction du poids de l'autorité militaire du CNS a débuté au début des années 2000, avec la perspective d'adhésion à l'Union européenne. Les modifications de la Constitution en 2001 augmentèrent le nombre de membres civils dans le Conseil, contrebalançant ainsi la suprématie des militaires. De même, les avis du CNS perdirent leur impératif de « prise en compte prioritaire par le Conseil des ministres » au profit d'une « étude »<sup>153</sup>. Malgré tout, le CNS garda encore un pouvoir d'orientation dans les domaines allant de la politique économique aux relations internationales<sup>154</sup>. Les rapports du CNS sont donc pris en compte dans l'élaboration des politiques intérieures et étrangères des autorités turques.

### 1.2.2.2. MIT, Organisation nationale du Renseignement

L'Organisation nationale du Renseignement (*Milli İstihbarat Teşkilatı*, MIT) est, d'abord, un sous-secrétariat dont les modalités de fonctionnement et les missions sont définies par la loi du premier novembre 1983<sup>155</sup>, modifiée le 17 avril 2014. Elle était alors directement liée au Premier ministre. Par décret présidentiel publié au Journal officiel le 25 août 2017, le MIT passe sous l'autorité du président de la République.

Le MIT est l'héritier d'une longue lignée d'organisations de renseignements qui se succédèrent de l'Empire ottoman à la République de Turquie. L'Organisation spéciale (*Teşkilat-i-Mahsusa*) fut créée en 1911. Elle avait en charge la surveillance des populations séparatistes de l'Empire, sur le territoire et à l'étranger. Jusqu'en 1918, l'Organisation spéciale fut financée par la division IIIB des services de renseignements de Bismarck, pour un montant total de 4 millions de livres or. Plusieurs officiers de l'Organisation spéciale furent envoyés dans les contrées musulmanes, pour la plupart sous domination des Anglo-Français,

---

<sup>153</sup> Article de la Loi 2945 sur le Conseil National de Sécurité et le Secrétariat du Conseil National de Sécurité, amendé le 30 juillet 2003.

<sup>154</sup> Amendement article 118 de la Constitution de 1982, 3 octobre 2001.

<sup>155</sup> « Devlet İstihbarat Hizmetleri ve Milli İstihbarat Teşkilatı Kanunu » (Loi sur les services de renseignement de l'État et l'Organisation du Renseignement National), *T. C. Resmî Gazete*, n°18210, 1<sup>er</sup> novembre 1983.

afin d'y promouvoir le djihad armé contre les colonisateurs<sup>156</sup>. Lors de l'occupation de la Turquie par les forces alliées, les officiers de renseignement se rassemblent dans une nouvelle structure *Karakol* (Sentinelle). Elle est rapidement remplacée par le Service de Police militaire (*Askerî Polis Teşkilatı*), entièrement sous les ordres de Mustafa Kemal. En 1927, le *Milli Amele Hizmet* — MAH — (Service de Sécurité nationale) prend le relais. Le MAH possède des services d'espionnage, de contre-espionnage, de propagande extérieure et de logistique. Hormis la logistique, la majorité des cadres sont militaires<sup>157</sup>. Durant la Seconde Guerre mondiale, le Gouvernement turc tenta d'avoir de bonnes relations avec tous les belligérants, le MAH avait la charge de tous les surveiller, sur et en dehors du territoire turc. L'Italie de Mussolini particulièrement, par ses visées expansionnistes, inquiétait les Turcs. Après la guerre, le MAH se rapprocha de la CIA américaine<sup>158</sup>. Elle œuvra alors contre les Soviétiques et leurs alliés. Le MAH surveilla également Grecs et Chypriotes grecs lors des crises concernant l'île. Elle forma et arma l'Organisation de la Résistance turque (*Türk Mukavemet Teşkilatı -TMT-*)<sup>159</sup> en réponse à l'organisation grecque EOKA (Organisation nationale des combattants chypriotes). En 1965, le MAH devint le MIT. Une différence essentielle entre le MAH et le MIT fut la perte d'emprise des militaires sur le renseignement, au profit des civils, dont le Premier ministre de qui dépendait le MIT. En 1990, le nombre de militaires du MIT était de 30 %, elle passa à 4 % au début des années 2000<sup>160</sup>.

Le MIT était dirigé par un sous-secrétaire, sous l'ancien régime parlementaire. L'actuel président de l'organisation est Hakan Fidan. Il occupa le poste dès le 25 mai 2010. Il est particulièrement rare que le chef d'un service de renseignement reste inchangé pendant treize ans. Sous-officier ayant quitté l'armée, il est le 4<sup>e</sup> chef civil de cette institution fondée en 1926. Sönmez Köksal, diplomate de carrière, a été le premier civil à diriger l'Organisation, en 1992. On peut donc dire que la civilianisation du MIT a commencé il y a plus de 30 ans. Ha-

---

<sup>156</sup> Tançrède Josseran, « Les services secrets turcs, de l'Organisation spéciale au MIT », *Stratégique*, Volume 1, n°105, 2014, pp. 133-134.

<sup>157</sup> Ibid. pp. 136-137.

<sup>158</sup> Kolektif, *Üçüncü adam anlatıyor MİT-CİA ilişkisi* (Le troisième homme raconte, les relations entre le MIT et la CIA), Kaynak Yayınları, İstanbul 1996, p. 53.

<sup>159</sup> Tançrède Josseran, op. cit. p. 140.

<sup>160</sup> Ibid. p. 143.

kan Fidan a modifié l'organisation de façon à assurer davantage de contrôle du civil sur le militaire<sup>161</sup>. Cela peut éventuellement expliquer la fidélité au gouvernement de l'organisme de renseignement, lors de la tentative de putsch du 15 juillet 2016.

Le passage au régime présidentiel a également suscité des changements au niveau du MIT. Tout d'abord, comme nous l'avons cité plus haut, avec la disparition du Premier ministre, le MIT fut directement rattaché au Président de la République<sup>162</sup>. Un autre amendement créa un service de coordination du renseignement. Les services du secrétariat de cette institution sont assurés par le MIT lui-même.

Afin de mener à bien les missions qui lui sont confiées, le MIT a une organisation calquée sur les services de renseignement occidentaux. Il existe également des services de renseignements dans les différentes armées et la gendarmerie qui assurent des missions complémentaires à celle du MIT. Les services équivalents à celle de la Direction du renseignement militaire (DRM) français seront évoqués dans le paragraphe concernant le ministère de la Défense.

L'organisation générale du MIT est la suivante<sup>163</sup> :

La direction du contre-espionnage est en charge de la lutte contre les activités d'espionnage de services étrangers sur le territoire turc. Il lui incombe d'identifier les agents étrangers ainsi que leurs activités et les contrecarrer. La direction coordonne et collabore avec les autres services de sécurité de l'État, ainsi qu'avec les institutions publiques ou privées qui peuvent être la cible de services de renseignements étrangers, notamment dans les industries stratégiques telles que celles de l'armement.

La Direction des Opérations extérieures est en charge de la préservation et du développement des intérêts stratégiques de la Turquie. Elle travaille avec des unités en Tur-

---

<sup>161</sup> « Transformation of Turkish Intelligence Service », *Hürriyet Daily News*, 5 janvier 2012

<sup>162</sup> « Devlet İstihbarat Hizmetleri ve Milli İstihbarat Teşkilatı Kanunu » (Les services de renseignement de l'État et la loi sur l'Organisation National du Renseignement), *T. C. Resmî Gazete*, n°18210, 1<sup>er</sup> novembre 1983, amendement de l'article 3 le 2 juillet 2018.

<sup>163</sup> « Milli İstihbarat Teşkilatı Teşkilat Yapılanması » (Organisation National du Renseignement — Organigramme), *site du MIT*, consulté le 3 novembre 2019.

[Milli İstihbarat Teşkilatı - Teşkilat Yapılanması \(mit.gov.tr\)](http://mit.gov.tr)

quie et hors de Turquie. Elle mène ses missions en accord avec la Stratégie de Défense nationale et selon la conjoncture politique.

La Direction du Renseignement de Sécurité a pour mission de collecter les renseignements relatifs aux menaces contre la Turquie, telles que les organisations et actions terroristes. Elle supervise les mesures prises contre les menaces identifiées et l'annihilation des périls.

La Direction du Renseignement technique et électronique identifie les divulgations de secrets d'état et lutte contre les activités terroristes, en utilisant le renseignement électronique, tels que les écoutes téléphoniques et autres signaux. Elle analyse les renseignements obtenus et les classe. Elle réalise des analyses de voix et d'images et produit du renseignement d'origine image (ROIM, IMINT). Elle est en charge du décryptage des informations cryptées et lutte contre les cybermenaces.

Les écoutes et interceptions téléphoniques étaient réalisées par les forces armées par une structure appelée « *Genel-kurmay Elektronik Sistemleri, GES* », Systèmes électroniques de l'État-major général. La structure a été transférée au MIT le 1<sup>er</sup> janvier 2012, sur ordre du Premier ministre d'alors, Recep Tayyip Erdoğan. Sous le nom de *Gölbaşı Elektronik Sistemler Başkanlığı*, Direction des Systèmes électroniques de Gölbaşı, elle est rattachée au Sous-secrétaire du MIT. Cette structure, appelée également Échelon turc, possédant 13 sites en Turquie, permet les interceptions électroniques des Balkans, du Caucase et du Moyen-Orient. Le transfert de moyens des forces armées au MIT peut être considéré comme un moyen de plus pour limiter l'emprise de l'armée sur le politique, puisque les renseignements parviennent d'abord aux décideurs politiques, avant de parvenir aux militaires. D'ailleurs, le MIT est le caillou dans la chaussure des putschistes qui a fait échouer la tenta-

tive de coup d'État du 15 juillet 2016<sup>164</sup>. Le MIT bénéficie également du renseignement obtenu par les satellites d'État<sup>165</sup>, notamment le Türksat.

En termes de renseignement et de communication, les satellites à vocation défense et sécurité sont de plusieurs sortes :

- Les satellites de communication militaire ;
- Les satellites d'observation, parmi lesquels on distingue l'imagerie (IMINT, *image intelligence*), le renseignement électromagnétique (SIGINT, *signal intelligence*), les satellites d'alerte précoce et les satellites pouvant détecter les explosions nucléaires ;
- les satellites météorologiques militaires ;
- les satellites d'aide à la navigation.

Au début de l'année 2023, la Turquie possède huit satellites en orbite, dont la majorité est civile<sup>166</sup>. Le satellite IMECE devrait être opérationnel courant 2023. Le projet IMECE a été initié en 2017. Selon le site de TÜBİTAK Uzay (l'équivalent turc de CNRS), le satellite doit être doté d'une caméra électro-optique submétrique, un système de communication sécurisé, un appareillage de suivi stellaire et des senseurs solaires. Concernant les informations, un système de compression formatage de données, un système de gestion d'imagerie à haute résolution équipera également l'appareil<sup>167</sup>. Le projet IMECE a été précédé des projets Göktürk 1 et 2. Les deux satellites possèdent des capacités d'imagerie de résolution de l'ordre du mètre. Ainsi Türksat 1 a une résolution de 50 cm en noir et blanc et de 2 mètres

---

<sup>164</sup> « 15 Temmuz da MIT'e gelen ihbar tarihin seyrini değiştirdi » (Le renseignement qui parvint au MIT le 15 juillet changea le cours de l'histoire), *TRT Haber*, article publié le 13 juillet 2021, consulté le 13 juillet 2021.

<https://www.trthaber.com/haber/gundem/15-temmuzda-mite-gelen-ihbar-tarihin-seyrini-degistirdi-595545.html>

<sup>165</sup> « Dakika dakika uydudan izledi » (Il — Hakan Fidan — a suivi l'opération par satellite, minute par minute), *Hurriyet*, article publié le 21 septembre 2014, consulté le 2 juin 2021.

[Dakika uydudan izledi - Son Dakika Haberler \(hurriyet.com.tr\)](http://hurriyet.com.tr/Dakika-uydudan-izledi-Son-Dakika-Haberler)

<sup>166</sup> « Türkiye'nin uzaydaki uydu sayısı 8'e yükseldi » (Le nombre de satellites de la Turquie est monté à 8), *TRT Haber*, article en ligne publié le 15 juin 2022, consulté le 15 juin 2022.

[Türkiye'nin uzaydaki uydu sayısı 8'e yükseldi - Son Dakika Haberleri \(trthaber.com\)](http://trthaber.com/Turkiye-nin-uzaydaki-uydu-sayisi-8-e-yukseldi-Son-Dakika-Haberleri)

<sup>167</sup> « IMECE », *TÜBİTAK Uzay*, article en ligne consulté le 18 mai 2022.

[IMECE | SPACE TECHNOLOGIES RESEARCH INSTITUTE \(tubitak.gov.tr\)](http://tubitak.gov.tr/IMECE)

en couleur, Türksat 2 a une résolution de 2,50 mètres en noir et blanc et de 5 mètres en couleur<sup>168</sup>. Un dernier satellite d'observation, lancé en 2011, RASAT, a été désactivé en aout 2022.

La Direction du Renseignement par Ondes électromagnétiques a pour rôle d'intercepter et d'analyser les ondes de communication, de signaux radars, ou encore d'autres signaux électromagnétiques, afin de produire des renseignements d'alerte précoce.

### 1.2.2.3. Le ministère de la Défense

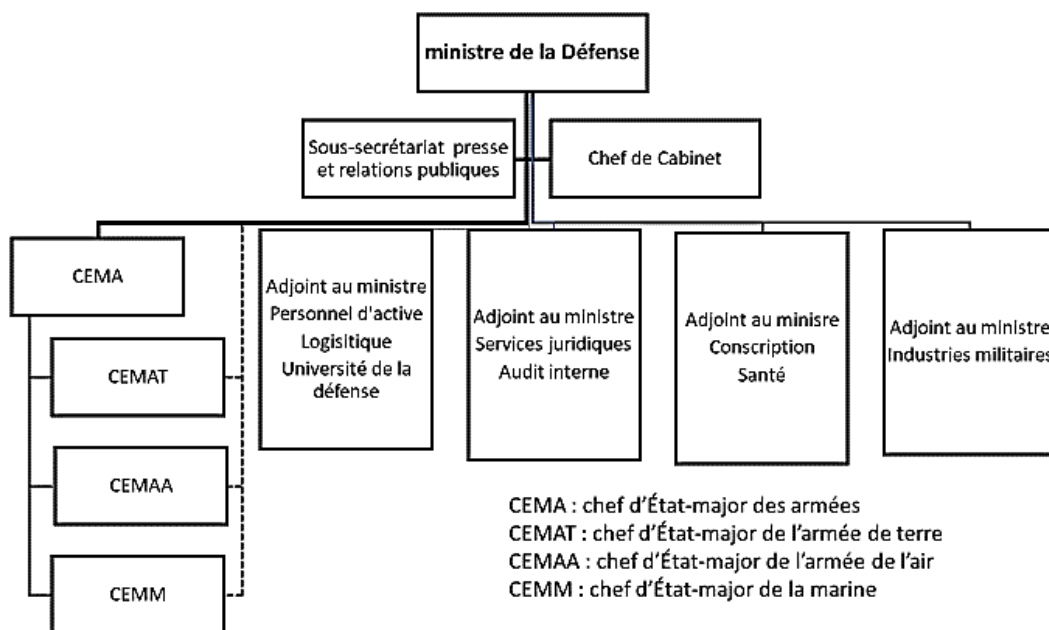


Figure 10 Organigramme simplifié du ministère turc de la Défense<sup>169</sup>

La figure 10 reflète l'organisation générale du ministère de la Défense. Ce ministère est responsable des aspects légaux, sociaux, financiers et budgétaires de la Défense nationale<sup>170</sup>. Le ministre de la Défense réalise ses missions par le biais de quatre adjoints et du Chef d'État-major des Armées. En temps de paix, le ministre de la Défense a autorité sur

<sup>168</sup> « Göktürk-1 uydusu » (Le satellite Göktürk-1), *Millisavunma.com*, article publié le 16 octobre 2016, consulté le 18 mai 2022.

[Göktürk-1 Uydusu – Millisavunma.com](http://www.milliasavunma.com)

<sup>169</sup> *2021 Faliyet Raporu* (Rapport d'activité 2021), Milli Savunma Bakanlığı (Ministère de la Défense), Ankara, 2022, p. 6.

<sup>170</sup> *Ibid.* p. 1.

les chefs d'État-major des armées de terre, de l'air et de la marine. En temps de guerre, l'autorité des trois armées est exercée par le chef d'État-major général des armées. Le ministre de la Défense a pour rôle de préparer les armées à faire face à toute menace, qu'elles émanent du territoire national ou de l'étranger. C'est dans ces cadres que le ministère de la Défense joue un rôle dans la politique étrangère du pays ainsi que dans les opérations internes et externes au territoire. Chaque armée rattachée au ministère de la Défense possède une branche renseignement. Le rôle du renseignement militaire est de collecter les informations utiles à la planification des opérations militaires, notamment les connaissances concernant le terrain, la position et la dotation des unités ennemies, la présence d'armes lourdes et de systèmes de défense antiaérienne. Le matériel déployé par les unités de renseignements comprend des avions de reconnaissance, des drones, des radars<sup>171</sup>... Par ailleurs, les personnels d'active sont formés dans une université à part, l'université de la défense nationale (*Milli Savunma Üniversitesi*). L'université de la défense nationale a été créée après la tentative de coup d'État avorté du 15 juillet 2016, afin d'avoir une autorité unique pour contrôler davantage le recrutement et la formation des cadres de l'armée. En effet, avant cela, il existait en Turquie des collèges et lycées de cadets, ainsi que des écoles spécifiques pour les trois armées et la gendarmerie et une académie de médecine à Gülhane. La multiplicité des écoles et des voies d'entrée aurait permis aux putschistes d'infiltrer ces écoles par le biais de concours dont les sujets auraient filtré vers les candidats issus de la confrérie Gülen. L'université de la défense nationale est composée de trois écoles de guerre, quatre écoles supérieures professionnelles de formation des sous-officiers, quatre instituts de guerre et six instituts de recherche<sup>172</sup>. Les instituts de recherche forment des officiers et civils, jusqu'au niveau doctorat dans les domaines comme la stratégie, l'aérospatiale, l'ingénierie maritime, les sciences de défense<sup>173</sup>... Ces formations ont pour objectif de former des officiers informés des dernières technologies, que ce soit dans les sciences de défense ou la gestion de crise, à même d'être source d'innovations et de propositions aux autorités civiles et militaires.

---

<sup>171</sup> « İstihbarat sınıfının görevleri nelerdir ? » (Quelles sont les fonctions de la branche renseignement ?), *kkk.tsk.tr* site officiel de l'armée de terre turque, consulté le 20 janvier 2023.

[İstihbarat Sınıfı \(kkk.tsk.tr\)](http://kkk.tsk.tr)

<sup>172</sup> *2021 Faliyet Raporu*, op. cit. p. 17.

<sup>173</sup> Ibid. p. 18

### 1.2.3. Quels sont les acteurs de la Défense turque ?

Une fois les décisions prises par les décideurs politiques, suite aux renseignements et conseils avisés des organismes d'aide à la décision, il appartient aux différents moyens actifs de mettre en exécution les moyens nécessaires à l'objectif politique. Ces moyens actifs sont composés des Forces armées turques, c'est-à-dire de l'Armée de terre, de l'Armée de l'air et de la Marine nationale, auxquelles on peut ajouter, en temps de guerre la Gendarmerie nationale et le corps des Garde-côtes. L'ensemble des armées constitue une force de 390 960 hommes en 2021. Le tableau ci-dessous montre les effectifs en militaires professionnels et appelés du contingent, entre les années 2017 et 2021.

	2017	2018	2019	2020	2021
Militaires professionnels	156 180	178 161	194 317	198 626	216 044
Appelés du contingent	259 603	262 618	196 374	257 448	174 916
Total de militaires	415 783	440 779	390 691	456 064	390 960

Figure 11 Effectifs militaires de la République de Turquie (d'après le rapport 2021 du ministère de la Défense)

Il apparaît que le total du personnel militaire tourne autour de 400 milles entre les années 2017 et 2021. Les fluctuations peuvent être expliquées par les variations des classes d'âge incorporées pour le service national, obligatoire pour les hommes. L'élément le plus intéressant de ce tableau et l'évolution des effectifs des militaires professionnels, qui passent d'environ 156 milles en 2017 à 216 milles en 2021<sup>174</sup>. Cette progression peut être expliquée surtout par le besoin d'avoir des spécialistes formés aux matériels les plus modernes, mais aussi par les actions extérieures des Forces armées turques. En effet, qu'un professionnel perde la vie en Irak ou en Syrie est plus acceptable pour l'opinion publique, plutôt qu'un jeune appelé âgé de 20 ans.

Afin de mieux appréhender le bras armé de la politique de sécurité de la Turquie, la suite de la réflexion se portera sur les trois armées.

---

<sup>174</sup> Ibid. p. 10.



### 1.2.3.1. L'Armée de Terre

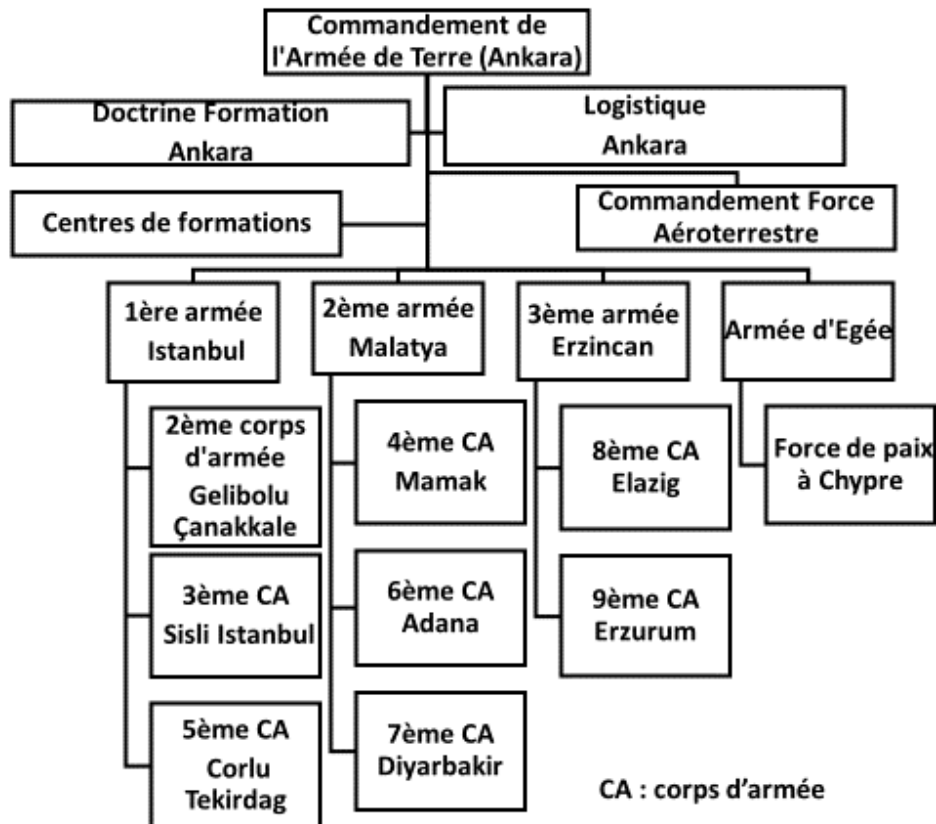
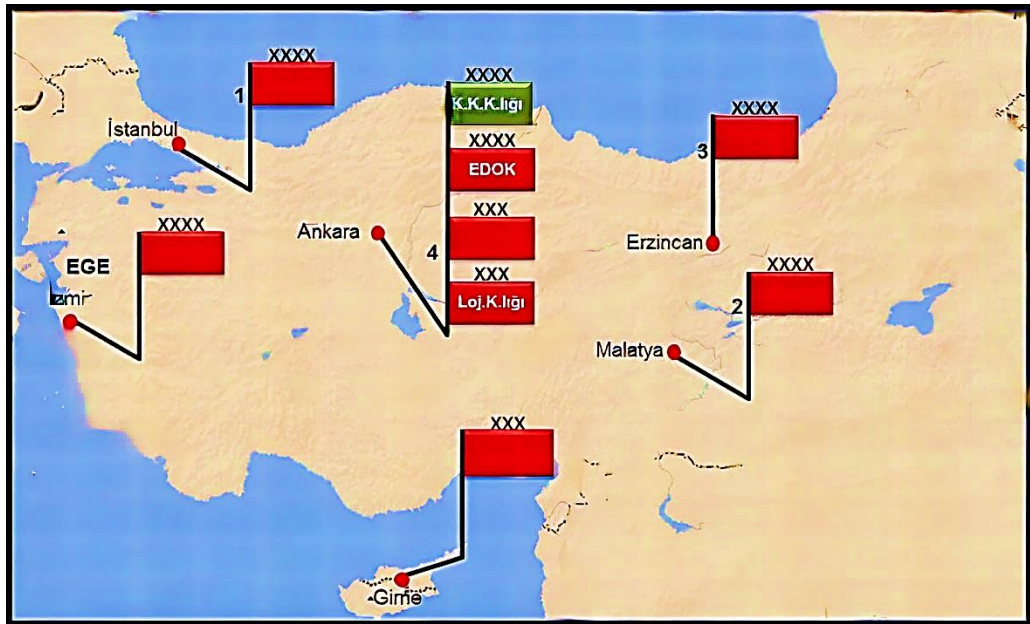


Figure 12 Organigramme général de l'armée de terre

L'Armée de terre turque est composée de 4 armées permanentes, d'un Commandement de la Doctrine et de la Formation, d'un Commandement logistique, de l'École de Guerre militaire et du Commandement de la Force aéroterrestre. En temps de paix, la Gendarmerie est rattachée au ministère de l'Intérieur, la gestion du personnel et du matériel étant confiée au Commandement de l'Armée de Terre. En cas de conflit, la Gendarmerie passe totalement sous la coupe de l'Armée de Terre. La disposition géographique des 4 armées permet de protéger l'ensemble du Territoire turc et la République turque de Chypre (reconnu uniquement par la Turquie). L'Armée de Terre est constituée de 9 corps d'armées (CA, sur l'organigramme précédent), d'une division blindée, de 2 divisions d'infanterie mécanisée, d'une division d'infanterie, d'une division d'instruction, 11 brigades d'infanterie motorisée, 16 brigades d'infanterie mécanisée, 9 brigades blindées, 5 brigades commandos, 5 brigades d'instruction, 2 brigades d'artillerie et 1 brigade aéroterrestre.



XXXX Armée    XXX Corps d'armée

Figure 13 Les différents centres de commandement de l'armée de terre turque<sup>175</sup>

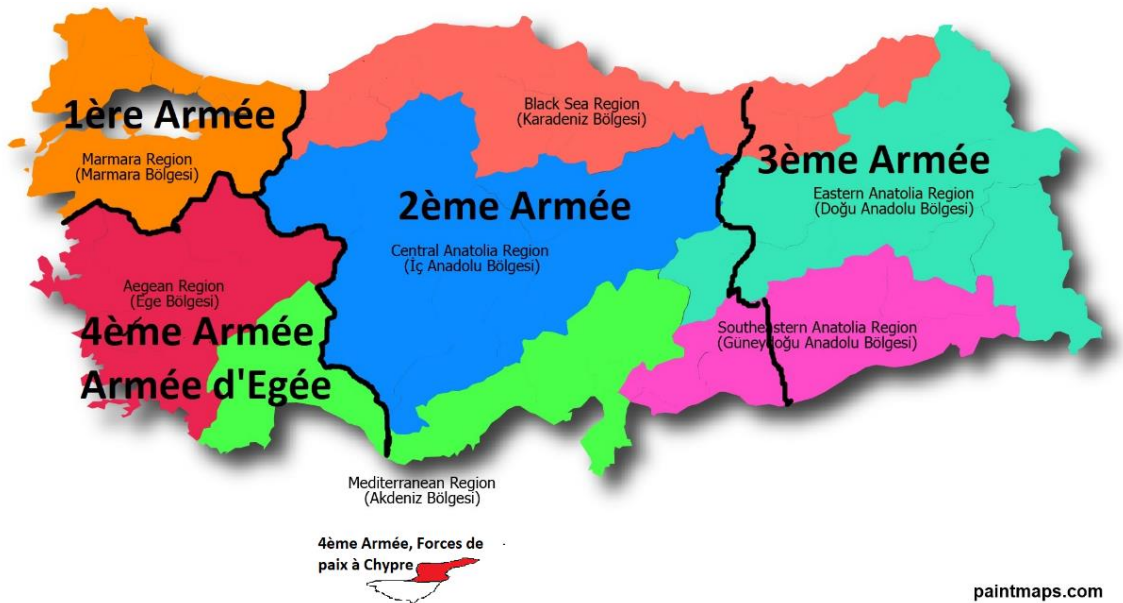


Figure 14 Zones dévolues aux différentes armées de l'Armée de Terre en Turquie et à Chypre (d'après le ministère turc de la Défense)

<sup>175</sup> « Kara Kuvvetleri Komutanlığı Vazife ve Tarihçesi » (Commandement de l'armée de terre turque, missions et historique), *askertv.com* (site d'information militaire) consulté le 18 janvier 2021.

<https://www.askertv.com/kara-kuvvetleri-komutanligi-vazife-ve-tarihcesi.html>

Les figures 13 et 14 présentent les dispositions géographiques des centres de commandement de l'Armée de Terre turque ainsi que les zones auxquelles elles sont attribuées.

Le point 4 sur la figure 13 correspond au commandement des forces terrestres, basé à Ankara. Le commandement de la logistique ainsi que celui de la doctrine et de l'entraînement se trouvent également dans la capitale turque.

## **La 1<sup>re</sup> Armée**

Son commandement se trouve à Istanbul, plus précisément à la caserne Selimiye. La 1<sup>re</sup> Armée est en charge de la défense d'Istanbul, des détroits du Bosphore et des Dardanelles et de la Thrace Orientale. Elle est constituée d'unités mécanisées et blindées réparties dans 3 corps d'armée :

- Le 2<sup>e</sup> corps d'armée, dont le siège est à Gelibolu, est en charge de la défense des Dardanelles,
- Le 3<sup>e</sup> corps d'armée, basé à Istanbul, Şişli. Il fait partie de la Force de Déploiement rapide de l'OTAN. Le 3<sup>e</sup> corps d'armée est en charge de la défense d'Istanbul et de ses environs.
- Le 5<sup>e</sup> corps d'armée, basé à Çorlu, a pour mission de faire face à une agression venant des frontières bulgares et grecques de Thrace.

## **La 2<sup>e</sup> Armée**

Le commandement de la 2<sup>e</sup> Armée est basé, en Anatolie centrale, à Malatya. La deuxième Armée a pour mission de parer à toutes menaces provenant de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran. Elle est composée d'unités mécanisées et blindées et d'unités commandos réparties dans 3 corps d'armée :

- Le 4<sup>e</sup> Corps d'Armée est basé à Mamak (à proximité d'Ankara). Le Régiment de la Garde républicaine et deux brigades commandos y sont rattachés.

La tâche ce corps est de défendre la capitale, Ankara, l'Anatolie Centrale, la région Méditerranée centrale et occidentale, la région de la mer Noire centrale et occidentale.

- Le 6<sup>e</sup> Corps d'Armée est basé à Adana, Yüreğir. Il est composé de brigades motorisées, de brigades blindées et de régiments d'artillerie. Il a pour vocation de faire face aux menaces éventuelles syriennes sur les régions d'Adana, Hatay, Gaziantep et Kilis.

- Le 7<sup>e</sup> Corps d'Armée est basé à Yenişehir. Il est composé de brigades mécanisées, de brigades blindées, de brigades commandos et de régiments d'artillerie. Il a pour vocation de protéger les régions de Hakkari, Şırnak, Şanlıurfa et Siirt d'une éventuelle menace venant du nord de l'Irak.

### **La 3<sup>e</sup> Armée**

La 3<sup>e</sup> Armée est basée à Erzincan. Elle a en charge de faire face à toutes menaces provenant de l'Arménie et de la Géorgie. Elle a été structurée de façon à faire face à l'Union soviétique. Elle est composée d'unités blindées, d'unités motorisées, d'artillerie et de commandos. Deux corps d'armée la composent :

- Le 8<sup>e</sup> Corps d'Armée est basé à Elazığ. Il a pour vocation de prévenir toutes menaces sur la région d'Anatolie Orientale, provenant de l'Irak et de l'Iran.

- Le 9<sup>e</sup> Corps d'Armée est basé à Erzurum. Il a pour vocation de prévenir toutes menaces sur la région Orientale de la mer Noire et la région d'Anatolie Orientale, en provenance de l'Arménie et de la Géorgie.

## **L'Armée d'Égée ou 4<sup>e</sup> Armée.**

La 4<sup>e</sup> Armée est basée à Izmir. Elle a été pensée après les questions sécuritaires posées par la junte militaire des Colonels en Grèce. Le risque de conflit direct avec la Grèce s'est accru après l'intervention turque à Chypre, en 1974. Les menaces américaines de non-intervention en cas d'agression de l'Union soviétique dans ce cadre et l'interdiction d'utiliser l'armement américain dans un conflit avec Athènes, ainsi que l'embargo sur les armes, ont amené à créer cette armée, totalement indépendante de l'OTAN, le 20 juillet 1975. Cette armée a pour vocation de prévenir toute atteinte provenant de la Grèce ou de toute autre entité, dans la région d'Égée. Les unités sont directement rattachées aux divisions. Les unités présentes sont des unités motorisées, des unités blindées, des unités d'infanteries de marine, des unités d'artillerie et des unités commandos.

« La Force de Paix turque à Chypre » (*Kıbrıs Barış Gücü*) est basée à Girne (Kyrenia), elle est qualifiée de 10<sup>e</sup> corps d'armée de l'Armée de Terre turque. Deux divisions d'infanterie mécanisée, une brigade blindée en forment l'ossature. Les Forces de la République turque de Chypre du Nord lui sont rattachées.

## **Dotation de l'Armée de Terre**

L'Armée de Terre a à sa disposition environ 3 100 chars Léopard M60 M48. Le projet de char Altay, produit localement, est en cours de progression. Les tanks Altay remplaceront, à terme, les Leopard allemands. Elle possède également 6 300 véhicules blindés de transport de personnes (véhicules blindés de communication, véhicules blindés de transport de personnes, mortiers motorisés M30 de 107 mm, véhicules tout-terrain blindés Akrep, Véhicules tout-terrain blindés Kobra et véhicules tout-terrain FNSS Pars)<sup>176</sup>.

La composante aérienne de l'Armée de Terre est constituée de 290 hélicoptères Blackhawk, Cougar et Agusta, dont 41 hélicoptères d'attaque (9 Bell AH-1W Super Cobra, 32 Bell AH-1 P/S Cobra). Les hélicoptères d'attaque T-129 Atak, de fabrication locale sont en cours de dotation. 51 exemplaires ont été livrés sur les 91 prévus.

---

<sup>176</sup> « Forces terrestres turques », *Global Security*, consulté le 19 janvier 2021.

[Forces terrestres turques - Kara Kuvvetleri Komutan \(globalsecurity.org\)](https://www.globalsecurity.org/military/other/turkey/land.htm)

Pour la défense antiaérienne, l'Armée de Terre turque dispose de systèmes automoteurs Atılgan (sol-air) qui sont des M113 équipés de 8 missiles Stinger, de systèmes automoteurs Zıpkın (missiles Stinger montés sur Land Rover), des missiles Stinger FIM 92/BC système RPM, 1000 missiles portatifs FIM643-A Redeye et 40 missiles portatifs Iglâ SA-18 Grouse.

Les Forces Armées turques sont également dotées de roquettes antichars, de lance-roquette Kasırga de 80 km de portée, de Kasırga WS-1B de 180 km de portée, de missiles sol-sol ATACMS MGM de 165 km de portée, de missiles balistiques Yıldırım B-611 de 250 km de portée et des lance-roquettes Toros 230 A de 65 km de portée et Toros 260 de 110 km de portée. Des obusiers automoteurs Fırtına de 155 mm et environ 5000 canons divers sont aussi à leur disposition.

Les FAT ont également à leur disposition de nombreux drones, en grande majorité de conceptions nationales. En effet 52 drones Anka et 272 drones Bayraktar, auxquels nous consacrerons quelques paragraphes dans la discussion de cette première partie, font partie de l'inventaire.

## **Projets de Modernisation de l'Armée de Terre**

De très nombreux projets de modernisation du matériel de l'armée virent le jour ces dernières années. Le site de l'armée de terre présente une quarantaine de projets<sup>177</sup>. Certains sont en cours, d'autres sont terminés (voir annexe 1 : Les principaux projets de rénovation de l'armée de terre).

---

<sup>177</sup> « Kara Kuvvetleri Komutanlığı Modernizasyon Projeleri » (Les projets de modernisation du Commandement de l'armée de terre), *kkk.tsk.tr*, consulté le 17 mars 2023.

<https://www.kkk.tsk.tr/modernizasyon.aspx>

### 1.2.3.2. L'armée de l'air

## Organisation

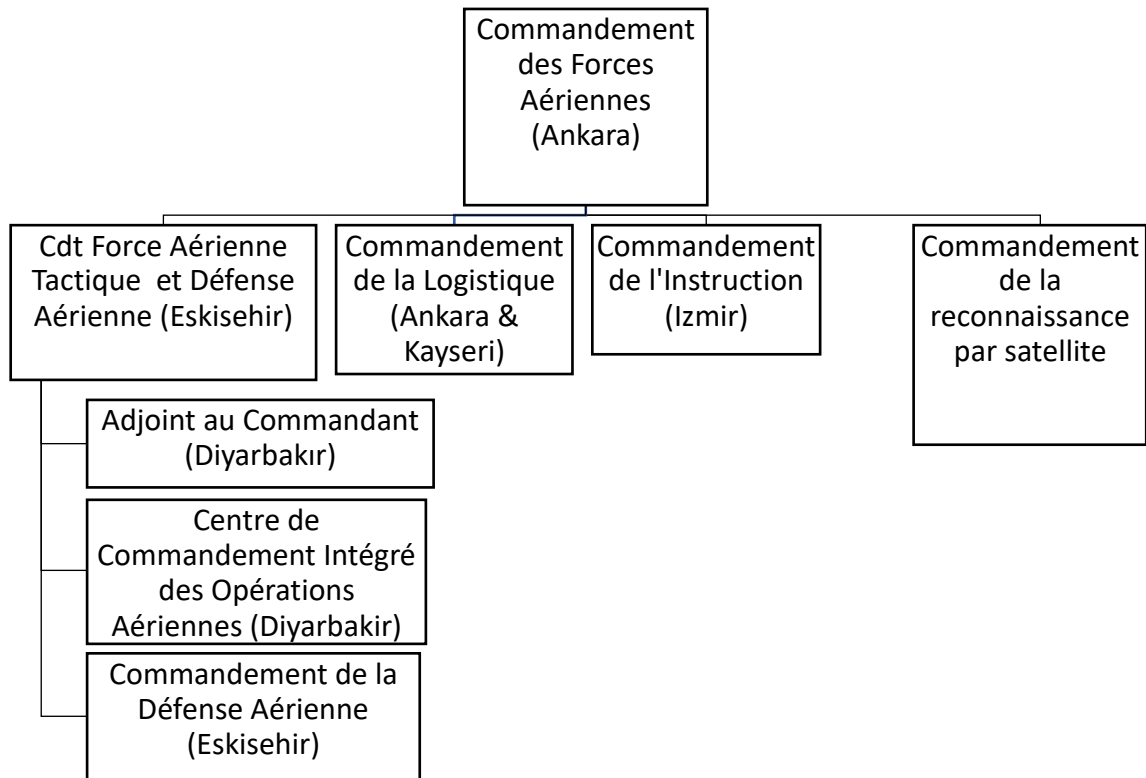


Figure 15 Organisation générale de l'Armée turque de l'air, d'après le site de l'Armée turque de l'air<sup>178</sup>

L'organisation générale de l'armée turque de l'air est schématisée dans l'organigramme 15. Dans l'objectif de regrouper tous les éléments tactiques de l'Armée de l'Air sous une même autorité, le Commandement des Forces aériennes tactiques et de la Défense aérienne (Eskisehir) a été créé le 5 août 2014. Pour assurer une direction centralisée des opérations aériennes, la cellule d'adjoint au commandement et le Centre de Commandement intégré des Opérations aériennes ont été mis en place. Cette disposition assurera la coordination entre les unités de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air et de la Marine et permettra un fonctionnement intégré des trois Armées. Ce centre prendra également en charge la défense spatiale. Cette restructuration de l'Armée de l'Air correspond également à une meilleure adéquation avec les Forces de l'OTAN. L'agence spatiale de Turquie (*Türkiye Uzay Ajansı*) a été créée par le décret présidentiel n° 23, en

<sup>178</sup> « Teşkilat » (Organisation), *hvkk.tsk.tr* (site de l'Armée turque de l'air), consulté le 3 janvier 2023.

décembre 2018. L'objectif de cette institution est de permettre à la Turquie de défendre ses intérêts dans l'espace, en collaboration avec les agences spatiales de pays tiers. L'Agence spatiale turque collabore avec le Commandement des satellites de reconnaissance. Ce dernier a été créé au sein de l'architecture de renseignement, de surveillance et de reconnaissance des forces armées turques afin de disposer d'une capacité d'imagerie spatiale et répondre aux besoins d'imagerie satellitaire, dans toutes les conditions météorologiques, de jour comme de nuit, indépendamment de la géographie et des conditions climatiques, sans restrictions territoriales que ce soit sur le continent, dans les eaux maritimes ou dans l'espace aérien. Ce commandement est géré par l'Armée de l'air<sup>179</sup>.

La figure 16, empruntée à un site militaire turc, montre la disposition des principaux éléments de la flotte aérienne turque sur le territoire turc. La Turquie possède 19 escadrons de combat, 2 escadrons de reconnaissance, 5 escadrons d'entraînement, 6 escadrons de transport, 1 escadron de ravitaillement en vol et 8 escadrons de missiles sol-air.



Ana Jet Üs Komutanlığı :	Base de commandement de combat aérien
Füze Üs Komutanlığı :	Base de commandement des missiles
Ulaştırma Ana Üs Komutanlığı :	Base de commandement du transport aérien
Hava Eğitim Komutanlığı İrtibat Filosu :	Escadrille de liaison du commandement de la formation air
Air Wing : escadre aérienne	UAV wing: escadre de drones

Figure 16 Disposition de l'Armée turque de l'air<sup>180</sup>

<sup>179</sup> « Keşif Uydu Komutanlığı » (Commandement des satellites de reconnaissance), *hkk.tsk.tr*, consulté le 3 janvier 2023.

[Hvkk - HAKKIMIZDA](#)

<sup>180</sup> « Türk Hava Kuvvetleri Filo ve Üs Yerlesimleri » (Disposition des bases et escadrilles de l'armée de l'air turque) ?, *trmilitarynews.com*, consulté le 18 janvier 2021.



La disposition des unités de combats aériens recouvre tout le territoire et les abords maritimes de la Turquie. Les bases de l'ancien 1<sup>er</sup> commandement tactique aérien couvrent essentiellement l'ouest de la Turquie (Anatolie et Thrace Orientale) à travers ses bases situées à Eskişehir, Konya, Akıncı/Ankara, Bandırma, Balıkesir, Istanbul, Akhisar, Dalaman et Çorlu. L'ancien 2<sup>e</sup> commandement tactique aérien couvre l'ouest de la Turquie et la Méditerranée orientale par le biais de bases aériennes situées à Diyarbakır, Merzifon, Amasya, Erhaç, Malatya, Batman, Adana, Muş, Ağrı, Sivas et Erzurum. Le commandement d'entraînement aérien via le 2<sup>e</sup> commandement de combat aérien (Çiğli, Izmir) couvre la région Égée, la mer du même nom et la côte Méditerranée Est de la Turquie. On notera la présence de la 14<sup>e</sup> escadrille de drone à Batman. Ces drones de renseignement ou d'observation opèrent sur le sud-est de la Turquie et sur le nord de l'Irak et le nord de la Syrie.

## **Dotation**

La dotation de l'Armée de l'Air est constituée de 217 chasseurs F-16 C/D, 50 chasseurs F-4E 2020, 48 chasseurs F-4 E, 58 chasseurs légers F-5 A/B, 18 transporteurs C-160, 7 transporteurs C-130E, 5 transporteurs C-130B, 47 transporteurs C-235, 9 avions de ravitaillement KC-135R, 47 chasseurs F-5 2000 et 70 avions d'entraînement T-38. La Turquie a reçu dix avions de transport militaire polyvalent A400-M<sup>181</sup>. Les F-4 E Phantom viennent d'être mis à la retraite, suite à une série de crashes récents. Tous ces équipements proviennent des alliés de l'OTAN. Les avions de la Turkish Aerospace Industries devraient remplacer les Northrop T-38 Talon et les F-16 C Falcon<sup>182</sup>.

---

<https://www.trmilitarynews.com/turk-hava-kuvvetleri-gururla-108-yil/>

<sup>181</sup> « Cumhurbaşkanlığı Savunma Sanayii Başkanı Demir : A400M filomuz tamamlandı » (Le président de la Présidence des Industries de Défense Demir : notre flotte d'A400M est au complet), article en ligne publié le 30 mars 2022, consulté le 30 mars 2022.

<https://www.aa.com.tr/tr/gundem/cumhurbaskanligi-savunma-sanayii-baskani-demir-a400m-filomuz-tamamlandi/2550429>

<sup>182</sup> « Turkish Aerospace Industrie va dévoiler l'Hürjet, un avion de combat léger et supersonique », *BFM Business*, article en ligne publié le 16 juillet 2022, consulté le 3 janvier 2023.

<https://orientxxi.info/magazine/turquie-l-industrie-de-l-armement-a-marche-force-vers-l-autonomie,5127>

Les moyens de combat couvrent une large variété de missiles intelligents, dont certains de fabrication turque.

Les moyens de reconnaissance par aéronefs sont composés de 10 drones Heron de classe MALE, d'environ 300 mini drones, de 5 avions de reconnaissance King Air. Les Heron sont progressivement remplacés par les drones de construction locale tels que les Bayraktar et les ANKA.

La défense aérienne est assurée par 24 batteries de missiles Nike Hercules, 18 batteries de Rapier B1X. En attendant son propre système de défense antiaérienne de longue portée, le système Siper, la Turquie a fait l'acquisition de deux systèmes S-400 russes. Cela lui a valu l'exclusion du programme de chasseur de 5<sup>e</sup> génération. Aujourd'hui la Turquie peine à acquérir des F-16 suite au blocus du Congrès américain. Toutefois, la Turquie joue sur le temps et développe, outre des drones de hautes capacités un avion de combat sans pilote (*Muharip İnsansız Uçak Sistemi, MİUS*), mais aussi un chasseur national de 5<sup>e</sup> génération, le TF-X/MMU. Ces derniers points seront développés davantage dans les chapitres concernant la BITD turque et la puissance militaire turque.

### 1.2.3.3. La Marine turque

#### Organisation de la marine

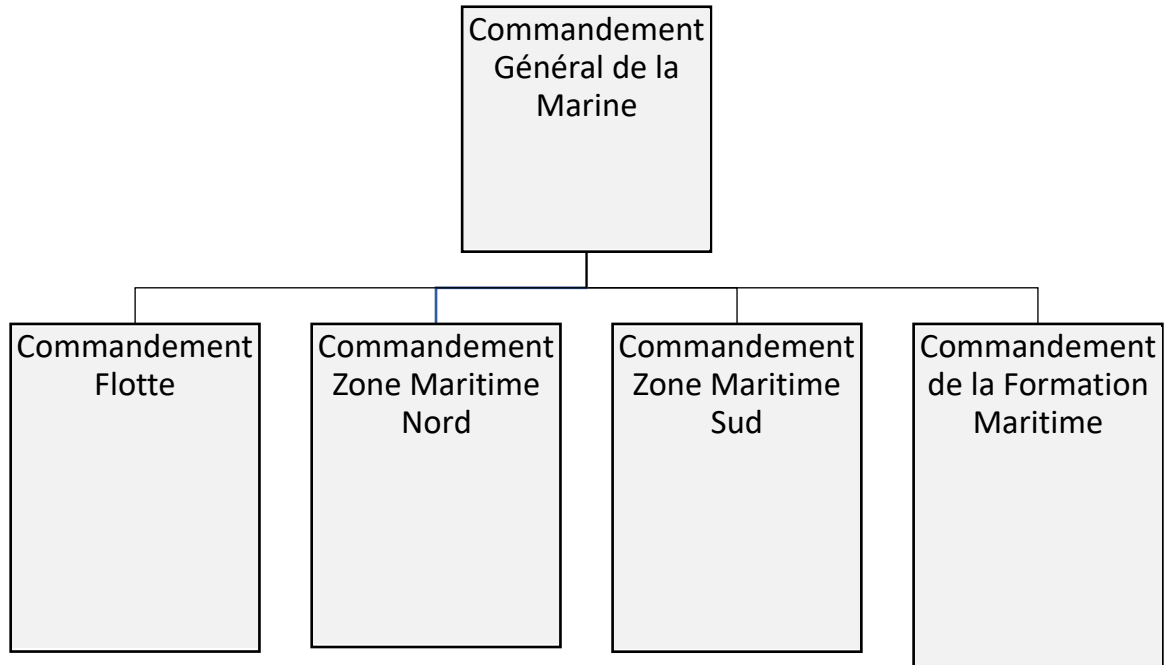


Figure 17 Organisation générale de la Marine turque, d'après le site de la Marine turque<sup>183</sup>

La Marine turque (*Türk Deniz Kuvvetleri*), dont l'ossature générale est représentée dans la figure précédente, a pour mission de participer à la défense de la Turquie et de protéger ses intérêts maritimes. Afin d'assumer ses fonctions, la Marine turque est dotée d'un Commandement général de la Marine qui chapeaute :

- La flotte et les escadrilles constituent la force de frappe de la Marine turque. Cette force de frappe est constituée de plusieurs entités, dont des :
  - Escadrilles de bâtiments de surface, Gölcük, Kocaeli
  - Escadrilles de patrouilleurs rapides, Istanbul
  - Escadrilles anti-mines, Erdek Balıkesir
  - Escadrilles aéronavales et hélicoptères, Gölcük, Kocaeli
  - Sous-marins
  - Bâtiments de support logistique

<sup>183</sup> « Deniz Kuvvetleri Komutanlığı » (Commandement de la marine), consulté le 3 janvier 2023. [Deniz Kuvvetleri Komutanlığı • Anasayfa \(dzkk.tsk.tr\)](http://deniz.kkk.tsk.tr)

- Le Commandement de la Zone maritime nord-est en charge de veiller à la préparation des unités qui la composent. Il doit assurer le soutien logistique des autres unités qui interviennent dans la zone. Le commandement est basé à Istanbul est un composé de plusieurs sous commandement :

- Zone du détroit du Bosphore,
- Zone du détroit des Dardanelles
- Division hydrographie et océanographie
- Gestion du musée naval d'Istanbul

- Le Commandement de la Zone maritime Sud est en charge de veiller à la préparation des unités qui la composent, assurer le soutien logistique des autres unités qui interviennent dans la zone. Le commandement est basé à Izmir, il est composé de plusieurs sous-commandements :

- Brigade d'infanterie navale, Foça
- Bataillon d'infanteries navales, Izmir
- Base maritime d'Aksaz.

- Le Commandement de la formation navale est en charge de l'instruction et de la formation du personnel militaire de la Marine turque, tant sur l'organisation que l'utilisation des moyens que leur amélioration. Il est composé de :

- L'Académie Navale, Tuzla
- L'École de Guerre navale, Heybeliada
- Du Centre de commandement et de formation, Karamürsel

## Dotation générale

La dotation navale<sup>184</sup> est essentiellement composée de 26 frégates, 22 vedettes de combat, 14 sous-marins, 9 avions de reconnaissance C-235, 14 hélicoptères AB-212, 7 hélicoptères S-70B, 107 patrouilleurs de garde-côtes, 50 bâtiments de débarquement.

Deux corvettes ont été produites par l'Industrie de Défense turque, la dotation de nouveaux bâtiments de débarquement est en cours. L'État-major est conscient de la faiblesse en systèmes de missiles. Les frégates et les sous-marins ont besoin de missiles guidés longue portée.

La Gendarmerie et le corps des garde-côtes sont détachés respectivement de l'Armée de Terre et de la Marine et sont rattachés au ministère de l'Intérieur par un décret-loi de juillet 2016<sup>185</sup>.

Afin d'être indépendante en termes de technologies et de pièces de rechange, l'industrie de défense turque s'est largement développée ces dernières années. Le chapitre suivant sera donc consacré à celle-ci.

---

<sup>184</sup> « Deniz Kuvvetleri Komutanlığı, platformlar » (Commandement de la marine, les bâtiments), [dzkk.tsk.tr](http://dzkk.tsk.tr) (site officiel de la Marine turque) consulté le 3 janvier 2023.

[Deniz Kuvvetleri Komutanlığı • Yavuz Sınıfı \(dzkk.tsk.tr\)](http://dzkk.tsk.tr)

<sup>185</sup> Kanun Hükmünde Kararname KHK 668 (Décret-Loi 668), *TC Resmi Gazete*, n°29783, 27 juillet 2016.

### 1.3. Approche historique de la mise en place de la BITD turque<sup>186</sup>

#### 1.3.1. 1923-1950 : embryon d'une BITD turque

Durant la guerre de Libération (1919-1922), les machines des industries militaires sont exfiltrées d'Istanbul, occupée par les Alliés, vers différentes parties de l'Anatolie (Konya, Eskişehir, Ankara, Erzurum, etc.). En 1921, la Direction générale des usines militaires (*Askeri fabrikalar umum müdürlüğü*) voit le jour et subsiste jusqu'en 1950<sup>187</sup>.

Après la guerre, la Turquie profite de la relative accalmie pour consolider ses frontières et pour développer une industrie de défense. Afin de pourvoir au recrutement du personnel nécessaire au fonctionnement des usines militaires, des étudiants sont envoyés en Allemagne et en France, pour parfaire leur formation. Des unités de production de munitions, d'explosifs et d'armes légères sont également achetées, notamment en Suisse, et implantées dans les villes où sont exfiltrés les moyens de production, durant la guerre de Libération<sup>188</sup>. La marine n'est pas négligée. Un bassin est fabriqué à Gölcük afin de rénover le croiseur de bataille Yavuz (SMS Goeben, celui-là même qui entraîna l'Empire ottoman dans la Première Guerre mondiale), en association avec la société allemande Flender. Parallèlement, 4 bâtiments lance-torpilles, 3 navires de combat, 4 sous-marins, des bâtiments antimines et des remorqueurs sont achetés dans l'entre-deux-guerres<sup>189</sup>.

L'aviation, qui fit ses débuts durant la Grande Guerre, n'est pas en reste. Dès 1926, l'Institution turque de l'Air (*Türk Hava Kurumu*) s'associe avec l'allemand Junkers Flugzeug und Motorenwerke AG pour construire une usine d'avions à Kayseri (*Tayyare ve Motor Türk Anonim Şirketi*, TOMTAŞ). L'usine fabrique des aéronefs A19 et A20 sous licence allemande.

---

<sup>186</sup> Richard Yilmaz, « Turquie : base industrielle et technologique de défense, historique et perspectives », in Clément Steuer et Stéphane Valter (dir.), *Le général et le politique*, L'Harmattan, Paris, 2021, pp. 103-130

<sup>187</sup> Hüsnü Özlü, « Türkiye'de Savunma Sanayi Gelişim Tarihi İçinde Makine ve Kimya Endüstrisi Kurumunun Kuruluş Dönemi Faaliyetlerinin Analizi » (Analyse de la société MKEK dans l'évolution historique de l'industrie de défense turque), *DergiPark*, volume 18, n° 1, 2019, p. 177-216.

<sup>188</sup> Turan Tanyer, « Tophane-i Amireden, Makine Kimya Endüstrisi Kurumuna » (De l'arsenal Tophane-i Amire au MKEK), *revue MKEK*, numéro 99-100, Ankara, 1995, p. 57-80.

<sup>189</sup> Levent Kalyon, *Cumhuriyet dönemi savunma politikaları* (Les politiques de défense durant la période républicaine), thèse de doctorat, Université d'Ankara, 2008, p. 83.

En 1931, une association est faite avec l'américain Curtis Wright puis, entre 1936 et 1937, avec des sociétés françaises et polonaises, et enfin avec les Anglais, pour construire des bombardiers Bristol. Afin de nationaliser les moyens de production de ce secteur, une section d'ingénierie de l'aviation est ouverte à l'Université Technique d'Istanbul, une usine d'avions et de moteurs est construite à Ankara, et une soufflerie pour les tests d'aérodynamisme, dont les frais de fabrication engloutirent 1/3 du budget de l'État, est conçue (entre 1947-1950).

Durant la Seconde Guerre mondiale, la Turquie reste neutre et commerce avec tous les belligérants. En 1941, elle acquiert, en construction locale, 72 chasseurs allemands Focke-Wulf FW-190, en échange de minerais de fer et de chrome envoyés à l'Allemagne nazie<sup>190</sup>. Dans cette première période, la Turquie s'emploie à créer une production domestique, souvent en association avec des sociétés étrangères, mais avec une réelle volonté d'autonomie nationale. Le traumatisme de la guerre de Libération et les bruits de bottes en Europe incitent Ankara à utiliser quasiment la moitié de son Produit national brut à la défense<sup>191</sup>. Le gouvernement, bien que civil, y compris Mustafa Kemal et son successeur Ismet İnönü, a une origine et un esprit militaires, ce qui explique une telle lucidité sur la situation dans l'entre-deux-guerres et un tel niveau d'investissement. C'est aussi la période du parti unique, le Parti républicain du Peuple (CHP), fondé par le Gâzi.

### 1.3.2. 1950-1974 : équipements militaires sous tutelle des États-Unis

Bien que ne participant pas à la guerre, la Turquie doit appliquer une économie de guerre, ce dont souffre énormément le pays. La moitié de son budget passe dans l'acquisition de matériel militaire et dans l'entretien d'une armée nombreuse. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, plus précisément le 19 mars 1945, l'URSS dénonce le pacte de neutralité et de non-agression conclu avec Ankara en 1925. Moscou demande la cession des

---

<sup>190</sup> « Gömülü savaş uçaklarının sırrı ortaya çıktı » (Le secret des avions enterrés), *Sabah*, 14 octobre 2016.

<sup>191</sup> Aytekin ZİMLAN, « Savunma nerden nereye ? Türkiye Savunma Sanayi Tarihi » (Historique de l'industrie turque de défense, les évolutions), *Ulusal Strateji Dergisi*, novembre/décembre 2001, Ankara, p. 1-7.

provinces de Kars et Ardahan, ainsi que la révision de la Convention de Montreux. Staline veut imposer une cogestion des Détroits et le droit d'y établir une base militaire. Le 18 octobre 1946, la Turquie répond par une fin de non-recevoir. Entre-temps, les États-Unis soutiennent la Turquie, qui leur paraît être le pays le mieux placé pour assurer la sécurité des Détroits et la continuité de la Convention de Montreux.

En 1947, le monde est en partie divisé en 2 camps antagonistes, ayant des idéologies politiques et économiques diamétralement opposées. Pour se protéger des velléités soviétiques, la Turquie fait le choix de se mettre sous la protection des États-Unis, d'autant plus qu'elle va en tirer, au moins dans l'immédiat, des avantages économiques et financiers substantiels. La Turquie intègre, également, l'Organisation européenne de Coopération économique (OECE), instituée le 16 avril 1948. Celle-ci a pour objet de répartir, entre les pays démocratiques de l'Europe de l'Ouest, l'aide financière américaine nommée Plan Marshall. La Turquie signe donc, dans un premier temps, un accord d'aide spécifique avec les États-Unis, le 12 juillet 1947. Les clauses de cet accord mettent, de fait, l'armée turque sous la dépendance matérielle de Washington. L'article 2 de cet accord donne au chef de mission américain le droit de contrôler les affectations de l'assistance américaine. L'article 4 précise les règles d'utilisation de l'aide, notamment le matériel militaire et sa cession à des pays tiers. L'armée turque n'est donc pas libre de disposer de son matériel selon ses désirs et besoins<sup>192</sup>. Dans un second temps, le plan Marshall est avalisé le 8 juillet 1948. Les prêts à taux réduits prévus dans le plan Marshall sont accordés, s'il y a achat de matériel américain, après étude des demandes par le chef de mission des États-Unis<sup>193</sup>.

Ces deux accords ont pour effet, d'une part, d'étouffer dans l'œuf l'Industrie nationale de Défense, d'autre part d'augmenter les dépenses de défense. La Direction générale des Industries de Défense est remplacée par la Société des industries mécaniques et chimiques (*Makine ve Kimya Endüstrisi Kurumu*, MKEK)<sup>194</sup>. Bien que l'une des missions principales de cette organisation soit la fourniture de matériel militaire à l'armée, les commandes militaires aux industries locales passent de 79 % des besoins en 1950 à 3 % en 1953. La cause

---

<sup>192</sup> Loi 6699 du 5 septembre 1947.

<sup>193</sup> Loi 6956 du 13 juillet 1948.

<sup>194</sup> Loi 5591 du 13 mars 1950.



principale de cette chute est l'aide financière américaine, constituée surtout des prêts à taux réduits, assujettis à l'achat de matériel américain. Ceci a plusieurs effets dramatiques. D'une part, les États-Unis, soucieux d'écouler leurs surplus militaires, imposent un retrait des avions allemands de l'inventaire de l'armée turque<sup>195</sup>. D'autre part, l'incitation à la (sur) consommation entraîne une augmentation sensible des dépenses militaires, qui passent de 236 millions de dollars en 1946 à 2,4 milliards de dollars en 1960<sup>196</sup>.

L'explosion de la première bombe atomique soviétique et le début de la guerre de Corée vont accélérer la formation d'une structure militaire intégrée, l'OTAN (4 avril 1949). En contrepartie de sa participation à la guerre de Corée (contingent de 5 455 soldats), la Turquie intègre l'Alliance atlantique le 18 février 1952. En 1954, elle autorise l'OTAN à utiliser la base aérienne d'Incirlik, qui facilite l'accès de ses avions de chasse à tout le Moyen-Orient. Le 13 juin 1961 la Joint US Military Mission for Aid to Turkey (JUSMMAT) est installée aux environs d'Ankara. Cette organisation a pour mission de gérer et contrôler l'aide militaire américaine à la Turquie. La JUSMMAT, rattachée au Département américain de la Défense, deviendra l'ODC (Office of Defense Cooperation) en mai 1994.

Les différentes ententes lient toujours davantage la Turquie à l'Occident et la rendent plus dépendante des États-Unis, notamment sur le plan de la fourniture des besoins des armées. La soufflerie mentionnée dans le paragraphe précédent ne sera jamais utilisée, malgré le coût exorbitant de sa construction. Cette valorisation des importations américaines est faite au détriment de la production nationale.

Jusqu'en 1964, l'aide militaire américaine est essentiellement constituée de matériel de seconde main. La Turquie reçoit également un soutien de la République fédérale allemande qui lui octroie les surplus de son armée. L'assistance financière allemande permet à la Turquie d'acquérir des avions de transport militaire Transal, la fabrication de sous-marins

---

<sup>195</sup> « Gömülü savaş uçaklarının sırrı ortaya çıktı » (Le secret des avions de guerre enterrés a été dévoilé), *Sabah*, 14 octobre 2016, op. cit.

<sup>196</sup> Levent Kalyon, op. cit., p. 160.

et de navires d'assaut, ainsi que la mise en place d'usines de rénovation de chars. La Hollande, autre alliée de l'OTAN, aide financièrement la Turquie<sup>197</sup>.

Néanmoins, Ankara subit une première déception quand, en 1962, Washington retire les vecteurs nucléaires Jupiter stationnés sur le sol turc, sans en avertir Ankara, suite à la crise des missiles de Cuba. La lettre du président américain Lyndon Johnson adressée au Premier ministre turc İsmet İnönü, lui interdisant d'utiliser l'armement fourni par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour une éventuelle intervention turque à Chypre, et mentionnant la non-validité de la clause de solidarité de l'OTAN en cas d'agression soviétique, est la seconde déception turque quant à son alliance avec les États-Unis et l'OTAN<sup>198</sup>.

### 1.3.3. 1974-1998 : Embargo, limitations de l'emploi de l'armement OTAN et débuts de la refonte d'une BITD nationale

Le 30 décembre 1974, suite à l'intervention militaire à Chypre et à la reprise de la culture du pavot, les États-Unis décident d'interrompre toute vente d'armes à la Turquie et de geler les crédits d'aide. De fait, l'approvisionnement en matériels militaires est stoppé net le 5 février 1975 et l'aide financière de 200 millions de dollars est annulée<sup>199</sup>. En réaction, la Turquie dénonce unilatéralement la JUSMMAT et ferme les bases américaines sur son territoire<sup>200</sup>. À la suite de laborieuses tractations, l'embargo est levé le 12 septembre 1978 et un nouvel accord de coopération économique et militaire est signé le 29 mars 1980. Ce dernier comprend un volet concernant l'autorité de la Turquie sur les bases américaines sur

---

<sup>197</sup> Ibid. p. 173.

<sup>198</sup> Ahmet İlyas, « Johnson Mektubu ve Türkiye Dış Politikasında Eksen Kayması 1965-1980 » (La lettre de Johnson et le changement d'axe de la politique étrangère de la Turquie 1965-1980), *21. Yüzyılda Sosyal Bilimler*, No 10, janvier-février-mars 2015, p. 167-168.

<sup>199</sup> Ibid. p. 172.

<sup>200</sup> Erhan Çağrı, « ABD ve NATO ile ilişkiler » (Les relations avec les USA et l'OTAN), *Turc dış politikası – Kurtuluş savaşından bugüne olgular belgeler ve yorumlar* (La politique étrangère turque – les faits les documents et les commentaires de la guerre d'Indépendance à nos jours), tome 1-6, éditions İletişim, İstanbul, 2004, p. 706-707.

son territoire, ainsi que sur l'utilisation du matériel militaire fourni par Washington, notamment en ce qui concerne la cession à des pays tiers.

En réponse aux refroidissements des relations avec les États-Unis, la Turquie réalisa la nécessité d'avoir davantage d'autonomie dans les domaines de la sécurité et de la défense. Au fur et à mesure des crises avec Washington, elle entreprit plusieurs mesures. Les premières furent de mettre en place des structures de financement des besoins sécuritaires :

\* Fondation pour le renforcement des forces aériennes turques (*Türk Hava Kuvvetleri Güçlendirme Vakfı*), 12 janvier 1972,

\* Fondation pour le renforcement de la marine turque (*Türk Deniz Kuvvetleri Güçlendirme Vakfı*), 11 mars 1972

\* Fondation pour le renforcement des forces terrestres turques (*Türk Kara Kuvvetleri Güçlendirme Vakfı*), 27 août 1974.

Les fonds récoltés permettent la création d'entreprises d'envergure dans le secteur de la défense et de la sécurité. ASELSAN (Industrie électronique militaire) est conçue en 1975. En 1977, İŞBİR électricité est fondée grâce aux dons des Turcs de l'immigration. En 1981, ASPILSAN (accumulateurs et piles) débute ses activités, et en 1982, c'est le tour d'HAVELSAN (industrie de l'électronique aérienne).

Une fois la partie financière consolidée, il s'agit de mettre en place les organismes étatiques de coordination des industries de la défense. La Direction de l'Administration pour le Développement et le Soutien de l'Industrie de Défense (*Savunma Sanayii Geliştirme ve Destekleme İdaresi*) est créée en 1985<sup>201</sup>. Cette direction est transformée en 1989<sup>202</sup> en Sous-secrétariat à l'Industrie de Défense (*Savunma Sanayii Müsteşarlığı -SSM*). En 2017, le sous-secrétariat est rattaché à la présidence de la République, par décret-loi. En 2018, afin d'être conforme aux modifications apportées à la Constitution, il est restructuré et renommé

---

<sup>201</sup> Loi numéro 3228, TC Resmi Gazete, n° 18795, 28 juin 1985.

<sup>202</sup> Décret 390.

Présidence des Industries de Défense. Un décret présidentiel définit sa structure, ses attributions, les champs de son autorité ainsi que ses responsabilités<sup>203</sup>.

Suite à la création du SSM, le Comité supérieur de Coordination de l'Industrie de Défense, le Comité exécutif de l'Industrie de Défense et le Fonds de Soutien à l'Industrie de Défense sont créés. Ces différentes entités collaborent à l'équipement des forces armées turques. Ces différentes institutions voient le jour alors que le militaire a un poids considérable dans la politique du pays, par le biais d'organismes comme le Conseil National de Sécurité, qui existe sous différentes formes depuis 1933.

Toutefois, loin d'une production purement nationale, la doctrine de dotation est basée sur les transferts de technologie et la production sur le territoire turc en association avec les sociétés turques. Non seulement les productions ne répondent pas aux critères de confidentialité, de fiabilité et d'indépendance de pays tiers, mais elles ne favorisent pas une compétitivité dans le marché mondial de l'armement. En 2002, la dotation des forces armées turques reste dépendante à 80 % des importations<sup>204</sup>.

## **De 1998 à nos jours : l'essor d'une industrie de défense efficiente**

Les années précédentes ont vu la mise en place des institutions financières, administratives et techniques de l'industrie turque de la défense. Afin de la renforcer, un protocole essentiel, le Document de Politique et de Stratégie de la Défense, est régulièrement publié (*Savunma Sanayii Sektörel Strateji Dokümanı*)<sup>205</sup>. Cet écrit est la clé de voûte de l'orientation de l'Industrie de Défense de Turquie. Il est mis en vigueur par le Conseil des ministres du 20 juin 1998. L'élaboration de ce document est basée sur la Directive de Planification (*Planlama ve Programlama Direktifi*) et de Programmation de la

---

<sup>203</sup> « Hakkımızda » (À notre propos) , *SSB* (site de la Présidence des Industries de Défense), consulté le 1<sup>er</sup> février 2020.

[HAKKIMIZDA - SSB](#)

<sup>204</sup> Ali Nedim Karabulut, « Türkiye'de dışa bağımlılığının ülke güvenliğine olan stratejik etkileri » (Les impacts stratégiques de la dépendance extérieure de la Turquie sur la sécurité de l'État), *Güvenlik stratejileri dergisi*, n° 3, Ankara, 2006, p. 93-115.

<sup>205</sup> *2009-2016 Savunma Sanayii Sektörel Strateji Dokümanı* (Document de stratégie du secteur de l'industrie de défense), publication SSM, Sous-secrétariat aux Industries de Défense, avril 2009.)

Stratégie militaire de Turquie sur 10 ans (*On Yıllık Hedef Planlama*)<sup>206</sup>. Dans ce cadre, le ministère de la Défense assure la coordination entre l'État, les industries, les universités et les autres organisations concernées. Le texte trace les grandes lignes de l'industrie de défense et donne pour objectif la production locale d'armes, munitions, engins et matériels dont les Forces armées ont besoin. Y sont prévus les plans à court, moyen et long termes, ainsi que les principes de l'exportation des produits.

Le Programme de Dotation sur Dix Ans (*On Yıllık Tedarik Programı, OYTEP*) découle du Document de Politique et Stratégie de l'Industrie de Défense. Il est établi de façon à être révisé et mis à jour tous les deux ans. Toutes les opérations concernant la dotation des armées et l'Industrie de Défense sont gérées uniquement par le ministère de la Défense. Les productions stratégiques vitales sont réalisées dans des sites qui ont obtenu une accréditation « sécurité défense » du ministère de la Défense. Ces sociétés sont qualifiées de « maîtres d'œuvre » (*yüklenici*). Les sociétés qui ne possèdent pas l'accréditation ne peuvent réaliser que des tâches mineures, avec l'accord du ministère de la Défense et des sous-traitants (*alt yüklenici*).

Le ministère de la Défense oriente la recherche-développement (*Araştırma/Geliştirme, ArGe*) en ce qui concerne le développement de l'Industrie de Défense. L'acquisition de technologies étrangères a pour objectif, dans un premier temps, l'assimilation de cette technologie par l'industrie turque puis, dans un second, un perfectionnement de cette technologie. La Turquie suit de près et participe également, selon ses besoins, à des projets de recherche et développement dans le cadre de l'Union européenne et de l'OTAN.

---

<sup>206</sup> Uğur Berk, « Stratejik savunma ve güvenlik planlamasında ortak bir yaklaşım olarak senaryo temelli planlama » (Planification commune sur des scénarii dans la défense stratégique et la sécurité), *Güvenlik Bilimleri Dergisi*, novembre 2015, p. 5.

### 1.3.4. La BITD turque de nos jours

#### 1.3.4.1. Développer la BITD turque : Ankara et les moyens de ses ambitions

Quels sont les instruments financiers, établis par la Turquie, pour amplifier la BITD turque ? Le financement des dépenses de défense provient d'une part des budgets alloués au ministère de la Défense, d'autre part de moyens hors budget. En effet, au budget officiel s'additionnent des moyens complémentaires. L'objectif de la Turquie est de développer une industrie de défense autosuffisante d'ici fin 2023, c'est-à-dire avant le centenaire de la fondation de la République.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, des soutiens financiers alternatifs sont gérés par le Fonds de Soutien de l'Industrie de Défense (*Savunma Sanayi Güçlendirme Vakfı*), dont le compte se trouve à la Banque Centrale turque. Celui-ci est pourvu d'une part par les différents fonds de soutien des Forces armées turques, d'autre part par des prélèvements sur les jeux de hasard gérés par l'État. Depuis 1987, la Turquie offre la possibilité de réaliser un service militaire court de quelques semaines en échange d'une contrepartie financière. Cette possibilité s'adresse, à l'origine, aux travailleurs émigrés, en âge d'être appelés au service national, qui justifient de trois ans de domiciliation hors de Turquie. Elle est désormais ouverte à tout citoyen turc, sous certaines conditions. Le montant demandé par individu est d'un peu plus de 104 mille livres turques, pour le premier semestre 2023<sup>207</sup>. Les sommes récoltées par ce biais sont également reversées au Fonds de soutien de l'industrie de défense<sup>208</sup>.

Selon le rapport SIPRI de 2017<sup>209</sup>, on note une augmentation des dépenses de défense de la Turquie, entre 2009 et 2017. Celles-ci étaient de 14,34 milliards de dollars en 2009 et s'élèvent à 19,58 milliards de dollars en 2017. Un pic est atteint en 2019, avec des

---

<sup>207</sup> « Bedelli askerlik ne kadar ? » (Combien coûte le service national par compensation ?), *TRT Haber*, article publié en ligne le 8 août 2022, consulté le 8 août 2022.

[Bedelli askerlik ne kadar? Bedelli askerlik ücreti 2022... - Son Dakika Haberleri \(trthaber.com\)](https://www.trthaber.com/tr/news/bedelli-askerlik-uecreti-2022)

<sup>208</sup> *Journal officiel de la République de Turquie*, n° 3228, 28 juin 1985.

<sup>209</sup> *SIPRI yearbook 2017, Armaments, disarmament and International Security*, sipri.org, publié en août 2017, consulté le 1er septembre 2017.

[https://www.sipri.org/sites/default/files/2017-09/yb17-summary\\_fr.PDF](https://www.sipri.org/sites/default/files/2017-09/yb17-summary_fr.PDF).

dépenses de 20,4 milliards de dollars. En 2021, le chiffre passe à 15,5 milliards de dollars<sup>210</sup>. Malgré cette progression, on constate que le taux alloué à la sécurité dans la dépense publique reste stable entre 2009 et 2017, autour de 6 %. Il en est de même si on se reporte au PIB, le taux restant autour de 2 % (2,2 % en 2017). En 2021, les dépenses de sécurité s'élèvent à 15,5 milliards de dollars, ce qui représente 2,2 % du PIB. Selon les données du SIPRI, les dépenses ont diminué de 4,4 % entre 2020 et 2021. Sur la période 2012-2021, une augmentation de 63 % est constatée<sup>211</sup>.

Entre 2009 et 2017, la part des dépenses d'équipement passe de 27,98 % à 30,40 %, alors que les dépenses de personnel restent stables et que les parts allouées aux infrastructures et dépenses diverses diminuent. Ankara mène donc un réel effort sur les équipements. Plus de 500 projets d'équipements sont en cours, dont 303 déjà sous contrat, pour un montant total de l'ordre de 57 milliards de dollars. Les principaux secteurs concernés sont l'industrie de l'aéronautique et de l'espace, l'industrie des chantiers navals militaires, l'industrie des roquettes et fusées, l'industrie des armes et munitions, l'industrie des automobiles et engins blindés, l'industrie de l'électronique et de la communication.

Les financements, précédemment cités, illustrent l'obstination de la Turquie à établir une BITD performante afin d'assurer une autosuffisance en matériels de défense. L'un des facteurs essentiels de l'autonomisation de la dotation des FAT est la recherche et développement (*Araştırma Geliştirme*) (R et D). Quels sont les moyens alloués au perfectionnement de la R et D ? Selon l'Institut des recherches statistiques de Turquie, le budget alloué à la R et D est passé de 2,8 milliards de livres turques (2,2 milliards de dollars) en 2008 à 8,1 milliards en 2017 (2,66 milliards de dollars), soit une croissance de près de 20 %. Cet investissement conséquent a aussi des effets collatéraux bénéfiques. Il ne fait aucun doute que la multiplicité des secteurs de recherche dans le domaine militaire a de nombreux effets positifs sur les industries parallèles civiles. Outre les gains directs en termes de dotation militaire des forces armées turques et d'exportations, les découvertes technologiques militaires contribuent également au développement de l'économie civile.

---

<sup>210</sup> « Military expenditure », *SIPRI yearbook 2021*, [sipri.org](http://sipri.org), consulté le 2 février 2023.

#### [8. Military expenditure | SIPRI](#)

<sup>211</sup> « Trends in world military expenditure, 2021 », *sipri.org*, publié en avril 2022, consulté le 12 décembre 2022. [Trends in World Military Expenditure, 2021 \(sipri.org\)](#)

Afin de dynamiser le développement de l'industrie turque de défense, le Département Stratégie de Gestion de la Technologie est en charge, entre autres, de l'orientation de la R et D. Il a pour fonctions d'assurer : l'identification des besoins en compétences techniques et technologiques des Forces armées turques, l'élaboration de programmes technologiques, l'adéquation entre les besoins techniques et technologiques et les ressources humaines. Dans le plan stratégique 2017-2021<sup>212</sup>, élaboré par le comité de la planification stratégique, plus précisément dans le chapitre « Unifier les innovations technologiques avec les savoirs et expériences », les objectifs de recherche et développement sont orientés sur la conception de matériels ciblés, une production nationale *de novo*, et la recherche fondamentale qui permettrait les créations originales. Les secteurs de R et D privilégiés sont les capteurs, le domaine nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique (NRBC), les matériaux avancés, les sources d'énergie et les sciences fondamentales.

La R et D est assurée, d'une part, par les départements dédiés des différentes usines du secteur, mais aussi, d'autre part, par le TUBITAK (l'équivalent turc du CNRS français), l'Université technique du Moyen-Orient, l'Université technique d'Istanbul, l'Université de Boğazici. On peut également citer les Universités de Bilkent, Anadolu, Gazi, Yeditepe (strategic defence intelligence), etc. D'autres mesures de soutien à l'industrie de défense sont explicitées dans un document édité par la Direction de l'Industrie de Défense et intitulé *Document de stratégie du secteur de l'industrie de défense, 2018-2022*<sup>213</sup>. Afin de coordonner les activités du secteur, une direction générale des usines militaires est créée le 25 juillet 2016<sup>214</sup>. Cette entité coordonne les activités de 27 usines militaires mutualisant ainsi les ressources et les possibilités. Parmi ces usines, on compte 3 usines d'entretiens d'avions, 6 usines de maintenance générale, une usine d'entretien de systèmes électro-optiques, une usine pharmaceutique, une usine d'entretien général à Chypre du Nord.

---

<sup>212</sup> *Stratejik Plan 2017-2021* (Plan stratégique 2017-2021), Savunma Sanayi Müsteşarlığı, Ankara, 2017, pp. 114-124.

<sup>213</sup> *2018-2022 Savunma Sanayii Sektörel Strateji Dokümanı* (Document de stratégie pour le secteur de la défense 2018-2022), SSB, Ankara 2017.

<sup>214</sup> Ibid. p. 5



#### 1.3.4.2. Présentation générale de l'Industrie turque de défense

Forte de son expérience relatée dans le premier chapitre, la Turquie a mis en place les éléments de la Base industrielle et technologique de Défense (BITD). La BITD, selon Sylvain Moura, regroupe l'ensemble des industries qui contribuent à la production, à la maintenance et à l'innovation des différents armements à destination des forces armées<sup>215</sup>. À ces industries, il faut ajouter des services d'administration, d'orientation et de coordination, sans quoi l'efficacité, l'innovation et le financement seraient compromis.

La suite de cette réflexion a donc pour objectif de mettre en lumière ces principaux éléments de la BITD turque que sont les organes de gestion, administration et coordination, ainsi que la production.

#### 1.3.4.3. Administration et coordination des industries turques de défense

La Direction de l'Administration pour le Développement et le Soutien de l'Industrie de Défense (*Savunma Sanayii Geliştirme ve Destekleme İdaresi*) a été créée en 1983<sup>216</sup>. Elle a évolué, en 1989, en Sous-secrétariat aux Industries de Défense, SSM (*Savunma Sanayii Müsteşarlığı*)<sup>217</sup>. Par la suite, le Comité supérieur de Coordination de l'Industrie de Défense, le Comité exécutif de l'Industrie de Défense et le Fonds de Soutien aux Industries de Défense ont été créés et le SSM a été rattaché au ministère de la Défense. L'ensemble de ces institutions a pour vocation de favoriser le développement d'une industrie nationale autonome de défense.

---

<sup>215</sup> Sylvain Moura, « La Base industrielle et technologique de Défense : identification et caractéristique », *ECODEF Le Bulletin de l'Observatoire économique de la Défense*, n° 58 janvier 2012, Secrétariat général pour l'Administration, consulté le 18 décembre 2020.

[untitled \(defense.gouv.fr\)](#)

<sup>216</sup> Article 2, Loi numéro 3238.

<sup>217</sup> «Savunma sanayii ile ilgili bazı düzenlemeler hakkında Kanun » (Lois sur les aménagements concernant l'industrie de défense), *TC Resmi Gazete* n°18927, 13 novembre 1985.

Par un décret présidentiel, en 2018, le SSM est devenu le *Savunma Sanayii Başkanlığı* (Présidence des Industries de Défense), SSB, qui passe sous l'autorité directe du président de la République<sup>218</sup>.

## **Le Comité exécutif de l'Industrie de Défense**

Le Comité exécutif de l'Industrie de Défense est le principal organe de décision dans le secteur des industries de défense. Avant le régime présidentiel, le comité était constitué du Premier ministre, du chef d'État-major des Armées et du ministre de la Défense. Désormais y siègent le président de la République, le vice-président, le ministre de l'Économie et des Finances, le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Défense, le ministre de l'Industrie et de la Technologie, le chef d'État-major des Armées et le président des Industries de Défense<sup>219</sup>.

Le Comité joue un rôle d'exécutif des industries de défense<sup>220</sup>. Il a pour charge de prendre des décisions en accord avec la stratégie générale établie par le Plan des Objectifs stratégiques. Il doit également assurer la dotation des Forces armées turques, conformément à ce plan, soit par la production nationale soit par acquisition à l'étranger. Il doit prospecter et orienter les possibilités de mise en place d'unités de production, éventuellement avec financement et technologies étrangers, dans les secteurs publics ou privés. Il suit également les audits de réalisation des différents sites de production. Le comité donne des instructions à la Présidence des Industries de Défense sur l'identification des dotations en armement moderne et en matériels, sur la prospection, le développement, la fabrication de prototypes, l'octroi d'avances et les commandes à long terme. Il a autorité de décision sur l'exportation des produits de défense et sur les accords offset.

---

<sup>218</sup> Décret présidentiel n°7, *TC Resmi Gazete*, n°30479, article 3, 15 juillet 2018.

<sup>219</sup> «Savunma sanayii Başkanlığı Hakkında Cumhurbaşkanlığı Kararnamesi» (Décret présidentiel concernant la Présidence des Industries de Défense), *TC Resmi Gazete* n°30479, 15 juillet 2018, article 5.

<sup>220</sup> Ibid. article 6.

## La Présidence des Industries de Défense, SSB

### PRÉSENTATION

Il s'agit d'une institution ayant une personnalité morale, autrefois rattachée au ministère de la Défense et ayant son propre budget. Le budget 2015 était de 59 millions de Nouvelles Livres turques (YTL), soit 20,871 millions d'Euros selon le taux de change du 26 mars 2015, dont pratiquement 15 millions de YTL pour l'acquisition de biens et services (5,31 millions). Le budget 2021 est de pratiquement 120,1 millions de YTL (soit 12,9 millions euros selon le taux de change du 10 octobre 2020)<sup>221</sup>. Ce budget est complété par des revenus annexes détaillés plus bas.

### LES FONCTIONS : EXPRESSION D'UNE VOLONTÉ D'INDÉPENDANCE DANS LA DOTATION DES ARMÉES.

Le décret présidentiel du 15 juillet 2018, dans son article 7, précise les fonctions du SSB<sup>222</sup>. Le SSB doit appliquer les décisions du Comité exécutif des Industries de Défense. Il est en charge de rédiger les contrats d'achat des acquisitions programmées. Un de ses principaux rôles est d'organiser, voire réorganiser, l'industrie nationale de défense existante en fonction des besoins. Il incite les industries à s'orienter vers de nouvelles expériences en matière de défense, à innover. Il doit prospecter les possibilités d'investissement étranger, tant sur le plan financier que technologique et planifier les participations de l'État. Il doit définir les modèles de financement des achats, en prenant en compte les fonds de l'État. Il doit élaborer la planification de la fabrication des armements et matériels modernes par les industries d'État ou les industries privées. Si nécessaire, il doit soutenir de nouveaux financements publics, ou mixtes privés publics, éventuellement ouverts aux investisseurs étrangers. Il doit favoriser le développement d'armements et matériels modernes, la fabrication de prototypes, ainsi que la fabrication en série. Il doit également coordonner les exportations et le commerce offset. Il peut octroyer des crédits issus de ses fonds, ou rechercher des crédits extérieurs, et inciter à la création de sociétés avec un financement

---

<sup>221</sup> « Savunma ve Güvenlik Kurumlarına 108 milyar lira ödenecek » (108 milliards de Livres turques seront versées aux organisations de défense et de sécurité), *Agence Anadolu*, article en ligne du 10 octobre 2020, consulté le 4 janvier 2021.

<https://www.aa.com.tr/tr/ekonomi/savunma-ve-guvenlik-kurumlarina-138-milyar-lira-odenecek/2001946>,

<sup>222</sup> «Savunma sanayii Başkanlığı Hakkında Cumhurbaşkanlığı Kararnamesi» (Décret présidentiel concernant la Présidence aux industries de défense), *TC Resmi Gazete* n°30479, 15 juillet 2018, article 7.

national et/ou étranger. Il doit contrôler la conformité de la production au cahier des charges et auditer les contrôles qualité afférents aux produits sortant des usines.

Les plans stratégiques de développement, proposés par le Comité exécutif des Industries de Défense, en collaboration avec le SSB, ont donc, pour objectifs de trouver des solutions originales aux besoins des armées et d'organiser l'industrie de défense de façon à ce qu'elle soit compétitive à l'international. Le dessein est de faire en sorte que l'industrie de défense turque soit productrice de technologie plutôt qu'importatrice. De cette façon, les droits sur les produits sont totalement acquis, ainsi que leur licence d'utilisation sans réserve (cette volonté est due, entre autres, à l'embargo américain sur les armes, du 5 février 1975 au 26 septembre 1978, en rétorsion à l'intervention militaire à Chypre, en 1974<sup>223</sup> et les tergiversations allemandes sur l'utilisation du matériel germanique contre les rebelles kurdes, en Turquie et dans le nord de la Syrie, ou encore en Méditerranée orientale, contre les Grecs et les Chypriotes<sup>224</sup>). L'entretien et l'amélioration seront également menés par les industries de défense turque.

#### LE SSB DOIT ASSURER LA VISIBILITÉ À L'INTERNATIONAL DES PRODUCTIONS TURQUES DE DÉFENSE

Afin de favoriser le développement de l'Industrie de Défense turque et la modernisation des Forces armées turques, des dispositions quant aux relations internationales ont été données au Sous-secrétariat à l'Industrie de Défense, par la Loi 3238 de 1995. Selon cette loi, le sous-secrétariat doit :

---

<sup>223</sup> Mithat Işık, « ABD'nin Türkiye'ye uyguladığı ambargolar » (Les embargos de l'Amérique imposés à la Turquie), *Stratejik Düşünce Enstitüsü*, article publié le 6 septembre 2018, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2021

[ABD'nin Türkiye'ye Uguladığı Ambargolar | Stratejik Düşünce Enstitüsü \(sde.org.tr\)](https://www.sde.org.tr)

<sup>224</sup> « Almanya'dan Türkiye'ye kısmi silah ambargosuna devam kararı » (Décision de poursuivre l'embargo partiel sur les armes de l'Allemagne l'encontre de la Turquie), *SavunmaSanayist*, article publié le 6 mai 2021, consulté le 6 mai 2021.

[Almanya'dan Türkiye'ye kısmi silah ambargosuna devam kararı \(savunmasanayist.com\)](https://www.savunmasanayist.com)

- « ... rechercher les financements et les participations technologiques étrangers, orienter les initiatives et assurer les planifications des participations de l'état dans ce sens »,<sup>225</sup>
- « ... identifier les moyens économiques et financiers annexes »<sup>226</sup>,
- « ... coordonner l'export des produits de l'Industrie de Défense et les accords offset »<sup>227</sup>.

Cette Loi vise donc, d'une part, à acquérir de nouvelles technologies et des sources de financement, d'autre part, à assurer l'accès de l'Industrie de Défense turque au marché mondial. C'est dans cette optique qu'a été mise en place la Direction des Relations internationales du SSB. Cette direction représente l'organisation, dans le cadre des projets d'industrialisation dans les coopérations internationales. Le Sous-secrétariat aux Industries de Défense, puis son successeur le SSB participent à de grands projets tels que l'A400M (avion de transport militaire polyvalent), JSF (*Joint Strike Fighter*, avion de combat multirôle F-35, dont la Turquie a finalement été exclue en 2020) et AGS (*Analysis Ground Station*, station d'analyse au sol) et la Direction des Relations internationales prospectent pour en trouver de nouveaux. Dans l'optique de créer un marché pour l'Industrie de Défense turque et promouvoir ses possibilités et ses moyens, favoriser les coopérations bilatérales ou multilatérales, le Département du Développement des Relations internationales (*Uluslararası İşbirliği Geliştirme Dairesi*) et la Direction du Groupe de Développement de l'Exportation (*İhracat Grup Geliştirme Başkanlığı*) sont mis en place, sous les ordres d'un vice-président lui-même tributaire du président du SSB<sup>228</sup>. Trois directions le composent Département des Relations internationales : la direction Europe — Amérique, la direction Afrique-Moyen orient et la direction Asie Centrale-Extrême Orient<sup>229</sup>. Les objectifs

---

<sup>225</sup> Loi 3238, *TC Resmi Gazete* (Journal officiel de la République de Turquie), n°18927, 13 novembre 1985, article 6.

<sup>226</sup> Ibid.

<sup>227</sup> Ibid.

<sup>228</sup> « Organizasyon Şeması, SSB » (Organigramme du SSB), SSB, consulté le 22 décembre 2020.

[ORGANİZASYON ŞEMASI - SSB](#)

<sup>229</sup>« Organizasyon Şeması, SSM » (Organigramme du SSM), SSB, consulté le 3 janvier 2021.

d'exportation sont définis dans une publication du SSB<sup>230</sup>. Les deux entités susnommées ont pour fonction de<sup>231</sup> :

- Planifier les relations extérieures de l'Industrie de Défense,
- S'occuper de la coordination, dans les relations multilatérales, au niveau des structures telles que la Conférence des Directeurs nationaux de l'OTAN (CNAD), l'Organisation conjointe de Coopération en matière d'Armement (OCCAR), la Session européenne des Responsables d'Armement (SERA), le Groupe de Coopération en matière d'armements, dans le secteur de l'industrie militaire, de la recherche-développement et des technologies)...
- Assurer la préparation des cahiers des charges et des accords dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale dans le domaine de l'industrie de défense,
- Coordonner, depuis 2010, dans le cadre de l'aide militaire extérieure, la fourniture rapide, en provenance de l'Industrie de Défense turque et en réponse aux demandes des pays amis et alliés. Des bureaux ont été ouverts dans plusieurs grandes villes étrangères afin de faire connaître les productions des industries turques de la défense<sup>232</sup>. Des bureaux de relations extérieures du SSB se trouvent à Bruxelles, à Astana, à Riyad et à Washington<sup>233</sup>.

---

[Organizasyon Şeması - SSM İşbirliği Portalı \(ssb.gov.tr\)](http://ssb.gov.tr),

<sup>230</sup> 2017-2021 Uluslararası İşbirliği ve İhracat Stratejik Planı, Savunma Sanayi Müsteşarlığı (Coopération internationale et plan stratégique à l'exportation, Sous-secrétariat aux industries de défense) , Ankara, 2017.

<sup>231</sup> Source militaire.

<sup>232</sup> Savunma Sanayi Gündemi (Agenda des Industries de Défense), n°13 20/1, Milli Savunma Bakanlığı, octobre 2012, p. 60.

<sup>233</sup> « Yurtdışı Ofisler » (Les bureaux à l'étranger), SSB, consulté le 3 janvier 2021.

[Yurtdışı Ofisler - SSM İşbirliği Portalı \(ssb.gov.tr\)](http://ssb.gov.tr)

## LE FONDS DE SOUTIEN DE L'INDUSTRIE DE DÉFENSE

Ce fond, *Sanayi Savunma Destekleme Fonu*, a été créé, en 1985, auprès de la Banque Centrale de Turquie, sous les ordres du Sous-secrétariat aux Industries de Défense<sup>234</sup>. Son rôle est de favoriser financièrement la modernisation des Forces armées turques et d'assurer la mise en place d'une industrie de défense, de façon continue et pérenne, en dehors du budget général. Les origines des financements du Fonds sont développées dans le paragraphe consacré au budget de la défense.

---

<sup>234</sup> Loi 3238, *TC Resmi Gazete*, n°18927, 13 novembre 1985, article 12.

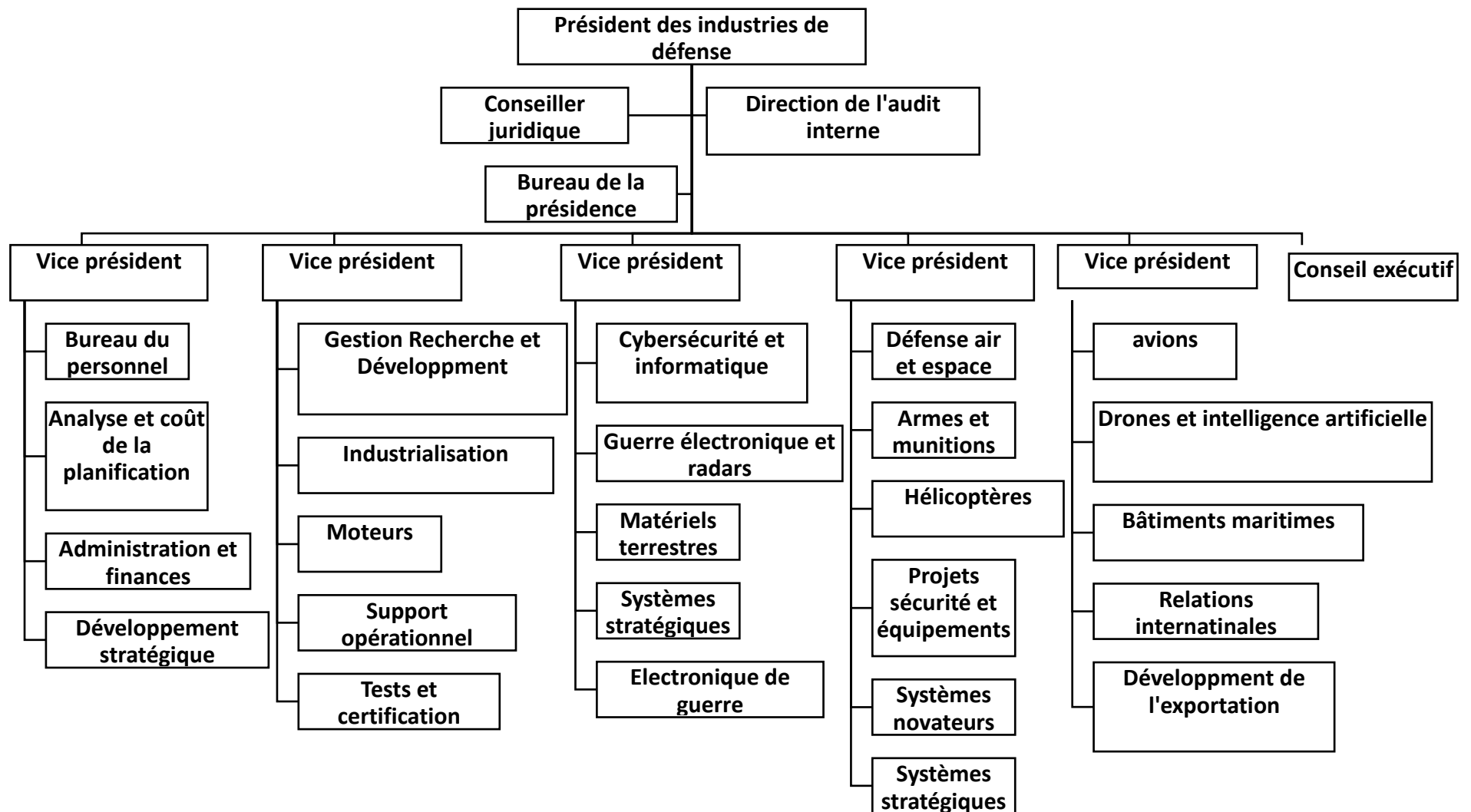


Figure 18 Organigramme de la Présidence aux Industries de Défense, SSB



#### 1.3.4.4 Les acteurs industriels

L'industrie de Défense turque comprend des sociétés publiques, des établissements semi-publics et des entreprises privées. Ces sociétés sont classées en secteurs d'activité<sup>235</sup> :

- Industries de l'aéronautique et de l'espace,
- Industries de l'armement et des munitions,
- Chantiers navals et construction de bâtiments maritimes,
- Industries de l'automobile et des véhicules blindés
- Industries des fusées et missiles,
- Industrie de l'électronique militaire,
- Industries de l'habillement militaire.

Les entreprises publiques ont un financement assuré par l'État par le biais de la Fondation pour le Renforcement des Forces armées turques (FRFAT), les services publics d'investissement (KIT) ou encore les fonds du SSB. Elles sont également gérées par l'État. Les industries publiques produisent uniquement pour les forces armées et ont très peu de fabrication pour le secteur civil. La majeure partie du chiffre d'affaires est le fruit du secteur public ou d'entreprises sous contrôle effectif du secteur public.

Les entreprises semi-publices ont un financement mixte État/Privé turc et/ou associé étranger. On distinguera les industries à capitaux provenant uniquement de la Turquie des industries avec financement partiel étranger. Cette dernière association assure, non seulement les moyens pécuniaires, mais aussi, des transferts de technologies.

Enfin, il existe aussi des entreprises privées dont le capital provient uniquement du secteur privé turc. Elles sont toutefois encouragées et protégées par les pouvoirs publics. Les entreprises du secteur privé sont organisées de façon à répondre aux besoins des armées,

---

<sup>235</sup> Tülay Baran, « Türkiye de Savunma Sanayi sektörünün incelenmesi ve Savunma Sanayi sektörü harcamalarının ekonomi üzerinde etkilerinin değerlendirilmesi » (Étude du secteur de l'industrie de défense turque et analyse des impacts des industries de défense sur l'économie), *Uluslararası İktisadi ve İdari Bilimler Dergisi*, n° 4 troisième trimestre 2018, p. 59.

mais elles peuvent aussi produire pour le marché privé. L'exportation y connaît une hausse importante ces dernières années, essentiellement grâce aux contrats Offsets. C'est le cas de la société Baykar<sup>236</sup> qui construit les drones Bayraktar.

Les grandes entreprises de l'Industrie de Défense turque comprennent 13 usines militaires, 15 firmes qui appartiennent au secteur public, 38 majors privés et 11 établissements en association avec des partenaires étrangers (cf. annexe 2 Les grandes entreprises de l'industrie de défense turque).

#### ORGANISATION ET INTÉGRATION DES PME

Afin de susciter l'émulation et la créativité dans le secteur, l'industrie de défense turque présente de nombreuses initiatives d'incitation envers les petites et moyennes entreprises (KOBİ).

#### CONSEILS ET ASSOCIATIONS DES INDUSTRIES DE DÉFENSE

Le Conseil de l'Industrie de Défense de Turquie (*Türkiye Savunma Sanayi Meclisi*) a été créé en 2006 et fait partie des 58 secteurs de l'union des Chambres et des Bourses (*Odalar ve Borsalar Birliği*)<sup>237</sup>. Ce comité réunit régulièrement ses membres et apporte des solutions aux problèmes rencontrés, sur le plan législatif tel que le renouvellement des documents officiels et les nouvelles lois. Le conseil répercute sur les entreprises les informations recueillies auprès des ministères et autres organisations étatiques avec lesquels il est en contact. Notamment, il est le relai du sous-secrétariat aux affaires de l'Industrie de Défense, et par la suite du président du SSB, concernant les plans et projets d'armements. Il travaille en étroite collaboration avec l'association des Entreprises du

---

<sup>236</sup> « Biz Baykarız » (Nous sommes Baykar), site de la société Baykar, consulté le 10 mars 2023. <https://baykartech.com/tr/biz-baykariz/>

<sup>237</sup> *Türk Savunma Sanayi Sektör Raporu 2007* (Rapport 2007 sur le secteur de l'industrie de défense), TOBB yayını (Union des chambres des métiers et des bourses de Turquie), juin 2008, p. iii.

Secteur de l'Industrie de Défense (*Savunma Sanayi İmalatçılar Derneği*, SASAD<sup>238</sup>). Le SASAD, très influent dans la production de l'industrie de défense, a classé les entreprises du secteur de la défense en Turquie en 6 groupes (voir annexe 2 Les grandes entreprises de l'industrie de défense turque) : les engins aériens, les engins terrestres, les engins maritimes, l'électronique et les logiciels, les fusées missiles et munitions et la logistique.

#### 1.3.4.5. Politique d'acquisition

##### **Le document de politique et de stratégie de l'industrie de défense**<sup>239</sup>

Intitulé, *Savunma Sanayi Müsteşarlığı Stratejik Planı*, le plan est devenu sous l'autorité du SSB *Stratejik Plan*. C'est la clé de voute de l'orientation de l'Industrie de Défense de Turquie. Il a été mis en vigueur par le Conseil des ministres du 20 juin 1998. La cinquième version de cet écrit est en cours d'application et couvre la période 2019-2023<sup>240</sup>. Les informations qui vont suivre sont tirées de cette version.

Le document trace les grandes lignes de l'industrie de défense et donne pour objectifs la production locale d'armes, munitions, engins et matériels dont les Forces armées auraient besoin. Y sont prévus les plans à court, moyen et long termes ainsi que les principes de l'exportation des produits.

Comme déjà cité, l'Industrie de Défense de Turquie est ouverte aux entreprises turques et étrangères. Elle est accessible à la coopération avec les pays amis et alliés. Elle a pu acquérir au long des années une structure dynamique, une capacité de concurrence au niveau international, des facilités d'adaptation aux nouvelles technologies et d'acquisition/production d'autres innovations.

---

<sup>238</sup> « SASAD Savunma Sanayi İmalatçılar Derneği » (Association des fabricants de l'industrie de l'air et de la défense), consulté le 3 janvier 2021.

[SASAD - Savunma ve Havacılık Sanayii İmalatçılar Derneği](#)

<sup>239</sup> *Document de Stratégie de Secteur de l'Industrie de Défense*, Sous-secrétariat aux Industries de Défense, Ankara, avril 2009.

<sup>240</sup> *2019-2023 Stratejik Plan* (Plan stratégique 2019-2023), TC Savunma Sanayi Başkanlığı, Ankara, novembre 2019.

En prenant en considération que les réponses à certains besoins des Forces Armées turques ne peuvent être réalisées au niveau national, soit sur le plan technique, soit sur le plan économique, soit parce que la nécessité de production nationale n'est pas ressentie, les produits de l'industrie de défense peuvent être classés en trois groupes :

- Les systèmes et technologies qui doivent être impérativement produits par l'industrie nationale :

Il s'agit de produits dont l'intérêt stratégique vital impose une production immédiate ou à moyen terme, par l'industrie nationale uniquement.

- Les systèmes et technologies critiques :

Il s'agit de produits qui doivent à long terme être produits par l'industrie nationale ou à défaut par une production conjointe avec l'étranger.

La liste des systèmes et technologies qui doivent être obligatoirement produits par l'industrie nationale et des systèmes et technologies critiques est publiée par le ministère de la Défense et régulièrement mise à jour, selon les avancées technologiques et les besoins des armées.

- Les autres systèmes et technologies :

Les produits n'entrant pas dans les deux premiers groupes peuvent être acquis par des moyens nationaux ou autres, selon la politique d'achat, en mettant en avant le rapport qualité/prix, durabilité et transfert.

Le ministère de la Défense oriente la recherche-développement (*Araştırma/Geliştirme, ArGe*), en ce qui concerne le développement de l'Industrie de Défense. Comme nous l'avons déjà exprimé, l'acquisition de technologies étrangères a pour objectif, dans un premier temps, l'assimilation de celle-ci par l'industrie turque, puis, dans un second temps, une amélioration répondant aux besoins d'une armée moderne. La Turquie suit de près et participe également, selon ses besoins, à des projets de recherche et développement dans le cadre de l'Union européenne et de l'OTAN.

Le Programme de Dotation sur Dix Ans (*On Yıllık Tedarik Programı, OYTEP*) découle du Document de Politique et Stratégie de l'Industrie de Défense. Il est établi de façon à être révisé et mis à jour tous les deux ans. Toutes les opérations concernant la dotation des armées et l'Industrie de Défense sont gérées uniquement par le ministère de la Défense. Les productions stratégiques vitales sont réalisées dans des sites qui ont obtenu une accréditation « sécurité défense » du ministère de la Défense. Ces sociétés sont qualifiées de « maître d'œuvre » (*yüklenici*). Les sociétés qui ne possèdent pas l'accréditation ne sont pas pour autant écartées. En effet, elles peuvent réaliser des tâches mineures, avec l'accord du ministère de la Défense et sont des sous-traitants (*alt yüklenici*), ceci dans le but d'optimiser les coûts.

En ce qui concerne le matériel dont l'achat a été décidé à l'étranger, la priorité est donnée aux fournisseurs qui contribueront à l'Industrie de Défense nationale, par des partenariats offset, directs ou indirects. Les bases de l'offset sont définies par le ministère de la Défense. Les productions sur le territoire national auront une majoration financière de 15 %, après accord du Conseil des ministres. Les coûts des projets sont quantifiés à l'achat comptant, les intérêts sont chiffrés à part. Dans le cas où les intérêts des crédits amèneraient à un tarif final sensiblement différent du tarif initial, ils seront inclus dans les négociations de prix.

Dans le cadre de la production, celle à deux associés ou plus est privilégiée. Dans l'évaluation des sites de production actifs ou à mettre en place, les capacités d'export sont également prises en compte. Les sites doivent répondre aux critères internationaux de sécurité et de qualité, y compris les sites sous-traitants. Les produits finaux sont sujets aux systèmes de codifications et identifications afin de faciliter leur exportation. L'intégration au système de codification OTAN est appuyée par le ministère de la Défense.

## Démarche d'acquisition de matériel de défense

Le Bureau d'audit contrôle les projets acceptés, couverts par un budget. Les think tanks et les universités interviennent peu (consultations), les universités et centres de recherches peuvent participer aux projets de recherche et développement.

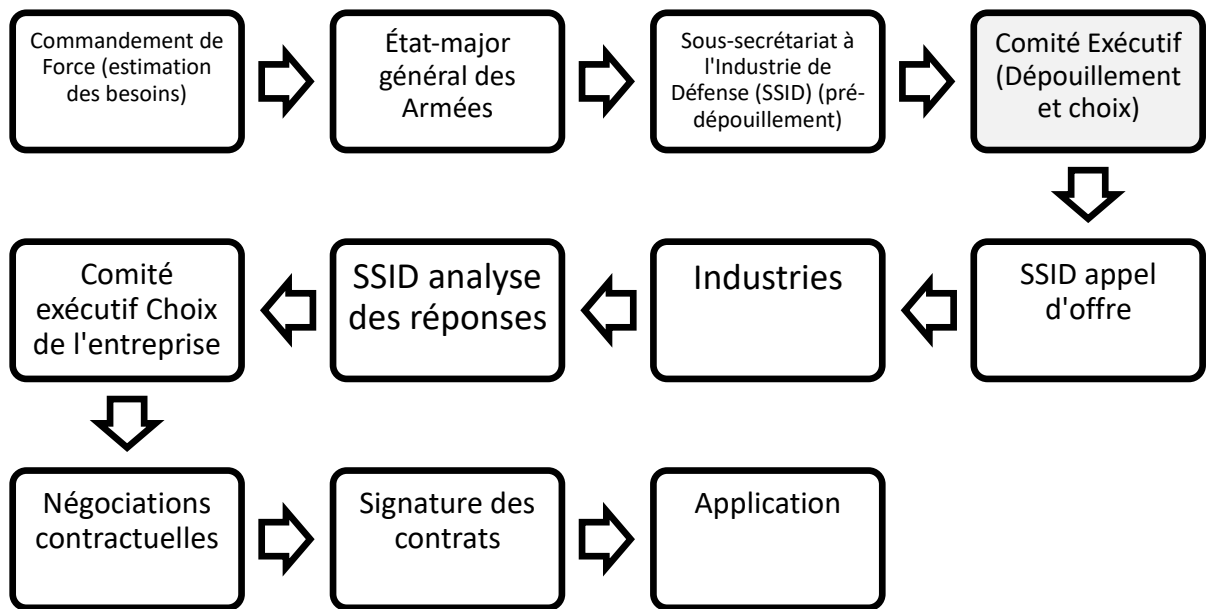


Figure 19 Gestion de projet de dotation de défense (selon les informations du SSB)

Le schéma de gestion de projet de défense ci-dessus montre que la Présidence aux industries de défense intervient à plusieurs reprises dans la réalisation. Il est en charge de la classification et de la présélection, de la réalisation de l'appel d'offres et de l'évaluation des appels d'offres.

L'institution qui joue un rôle pivot dans la dotation est le Comité exécutif des Industries de Défense (en gras sur le schéma). Le comité exécutif est composé<sup>241</sup> du président de la République, du vice-président de la République, du ministre de l'Intérieur, du ministre des Finances, du chef d'État-major général des armées, du président de la SSB et du ministre de la Défense. Le Comité exécutif prend la décision de dotation des forces armées,

<sup>241</sup> « Savunma Sanayii İcra Komitesi (SSİK) nedir? » (Qu'est-ce-que le Comité Exécutif des Industries de Défense ?), *SavunmaSanayist*, article publié le 15 août 2021, consulté le 15 août 2021.

soit par des moyens locaux, soit par achat à l'étranger, conformément au plan d'Objectifs stratégiques. Le comité donne les instructions au SSB, concernant la recherche en armement, le développement, la conception de prototype, la production et les questions financières. Le comité exécutif forme, pour la dotation acceptée, un groupe projet constitué de membres de représentants de l'État-major général, du sous-secrétariat aux industries de défense et des organismes récipiendaires.

### Budget de la Défense turque

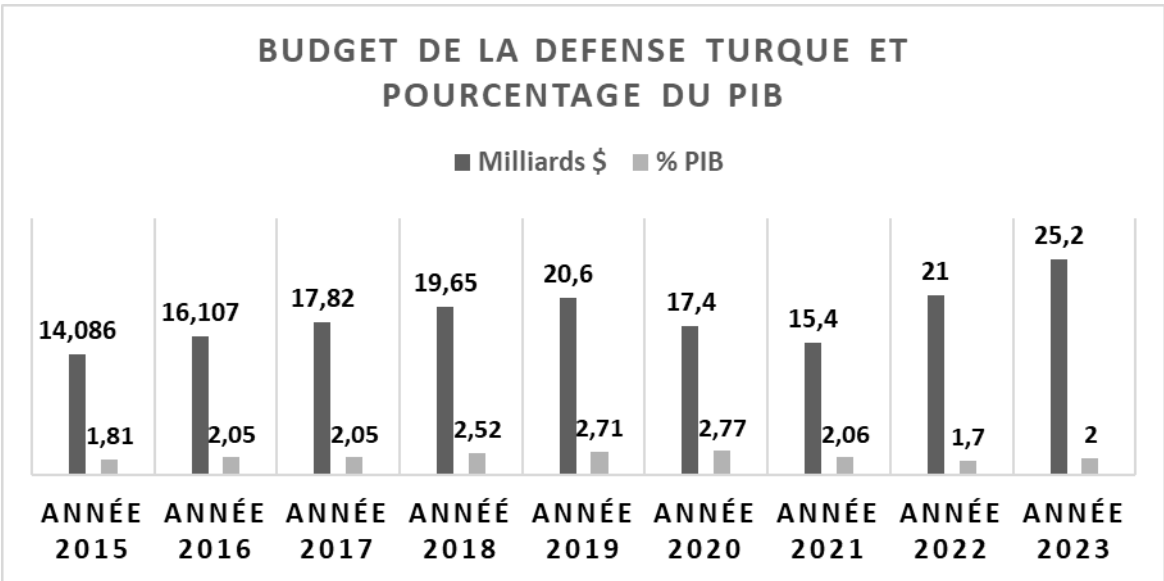


Figure 20 Budget de la défense turque, 2015-2023 (selon les données du min. Def. turque et de l'OTAN)

La figure précédente représente l'évolution du budget de la défense turque entre 2015 et 2023, et sa part dans le PIB turc. Les chiffres donnés pour 2023 sont une estimation. Le budget de la défense de la Turquie a augmenté régulièrement entre 2015 et 2019, passant de 14,086 milliards de dollars à 20,6 milliards de dollars. Les deux années 2020 et 2021 ont été témoins d'une baisse, notamment en raison de l'épidémie de Covid-19. En 2022, une reprise s'amorce à 21 milliards de dollars. Le budget de la défense pour 2023 est prévu à 25,2 milliards de dollars. La Turquie prêche donc une grande importance au budget de la défense. Toutefois, il existe d'autres sources de financements, en dehors du budget de l'État alloué au ministère de la Défense (61,485 milliards de Livres turques en 2021). En effet, le Fonds de Soutien de l'Industrie de Défense (*Savunma Sanayi Destekleme Fonu*), la Fondation pour le Développement des Forces armées turques (*Türk Silahlı Kuvvetleri*

*Geliştirme Vakfı*), les crédits extérieurs et les donations en armement financent également l'Armée turque. Les secteurs privés financent, sur leurs fonds propres et avec les subventions de l'État, divers projets pour la sécurité turque (voir l'annexe 2 Les grandes entreprises de l'industrie de défense).

### **Les dépenses de modernisation :**

Afin que les Forces armées turques puissent réaliser leurs missions, la Stratégie nationale militaire de Turquie (TÜMAS) et le Concept opérationnel commun des Forces armées turques définissent l'organisation des forces et leur modernisation, à moyen et long terme. Le TÜMAS permet l'élaboration de la Directive de Planification et de Programmation (PPD). En veillant à rester dans le cadre du PPD, les commandants des forces définissent leurs besoins à moyen et long terme et élaborent les « Propositions des Forces ». Le Plan d'Objectifs stratégiques (SHP) est élaboré à partir du document précédent. Le plan financier est ensuite élaboré, en précisant les ressources possibles ainsi que le Programme de Dotation sur Dix Ans (OYTEP). Les programmes en cours sont évalués tous les trois mois.

### **Le Fonds de Soutien de l'Industrie de Défense :**

Le Fonds de Soutien des FAT a été mis en place dans le cadre de la Banque centrale (*Merkez Bankası*) afin de permettre le développement d'une industrie de défense moderne<sup>242</sup>. L'objectif de ce fond est de faire en sorte que l'industrie de défense ne soit pas à la merci d'une faiblesse économique de l'État. Les fonds proviennent de :

- 10 % des ventes de tabac et alcool,
- 5 % de l'impôt sur le revenu et de l'impôt des sociétés,
- 95 % des recettes de la loterie nationale « Millî Piyango ».
- De paris divers :
  - 10 % jeux de courses hippiques,
  - 1,8 % Spor Toto,
  - 3,6 % Spor Loto,
- 15 % des recettes de jeux de hasard,
- Les revenus de dispense financière du service national,
- 80 % des bénéfices de ventes d'armes légères,

---

<sup>242</sup> « Türk Silahlı Kuvvetleri Güçlendirme Vakfı » (Fondation pour le renforcement des Forces Armées Turques), TSKGV, consulté le 3 janvier 2023.



- Autres :
  - Transfert du budget général,
  - Transfert du budget du ministère de la Défense,
  - Revenus générés par les biens appartenant aux Fonds de Soutien de l'Industrie de Défense,
  - Dons divers,
  - Transferts d'autres fonds.

Le rapport 2019 de la Cour des comptes<sup>243</sup> précise que, cette année-là, les actifs du fonds s'élevaient à près de 26 milliards de Livres turques.

### **La Fondation pour le Renforcement des Forces Armées Turques :**

La fondation a pour objectif de permettre la modernisation et le renforcement des Forces armées turques. 80 % du budget de la fondation est alloué, via l'État-major général des Armées, aux projets de modernisation et d'acquisition. Les 20 % restants sont investis par la Fondation afin de générer de nouvelles recettes. Celles-ci proviennent de sociétés où la Fondation a une participation supérieure ou égale à 50 %, telles que TAI, TEI, Roketsan, Mercedes Benz Turquie, Netaş...

#### 1.3.4.6. La qualité pour intégrer le marché international

### **Le SSB et l'ambition de la qualité.**

Dans cet objectif, il préconise d'abord d'utiliser les compétences des sous-traitants nationaux, et, à défaut, de sous-traitants étrangers. Le SSB précise l'urgence de développer des plateformes de tests au niveau national, afin de limiter les besoins de sous-traitance à l'étranger. Pour ce faire, un audit des besoins est mené, par ses services. Les exigences en personnels qualifiés et en secteurs dédiés, y compris la programmation et les logiciels, ont été exprimées. Cela a conduit à une collaboration avec le Centre national de recherche scientifique et technique de Turquie (TÜBİTAK) et le Centre d'accréditation de Turquie

---

<sup>243</sup> *Savunma Sanayii Başkanlığı Savunma Sanayii Destekleme fonu 2019 yılı Sayıştay düzenlilik denetim raporu* (Rapport de la Cour des comptes sur l'audit des Fonds de soutien aux industries de défense), TC Sayıştay Başkanlığı (Présidence de la Cour des comptes), Ankara 2020, p. 14.

(TÜRKAĞ), afin d'opérer sur les standards EMI/EMC (*Electromagnetic interference/Electromagnetic compatibility*) et ISO 17025 (compétences générales concernant les compétences des laboratoires d'étalonnages et d'essai). Les principales validations concernent :

- Les tests de véhicules terrestres,
- Les tests de tirs,
- Les tests de guerre électronique,
- Les certificats de programmation.

La qualité est donc assurée dans la fabrication/dotation selon des standards bien précis. Ceux-ci sont définis dans les contrats d'acquisition/fabrication et leur actualisation, tout au long du processus, est clairement exprimée.

L'industrie de défense est ouverte à la concurrence nationale et internationale. Cette libre concurrence, outre pourvoir aux besoins quantitatifs et qualitatifs des armées, diminue les coûts de la dotation. Toutefois, l'industrie et la production nationales sont privilégiées.

L'exportation des produits de défense assure d'une part un gain de devises étrangères pour le pays, mais aussi une possibilité de production plus rationnelle. C'est pourquoi le ministère de la Défense apporte son soutien à la publicité et aux systèmes de crédits. Les attachés de défense participent activement à la présentation de l'Industrie de Défense turque. Les attachés militaires étrangers se trouvant à Ankara sont régulièrement invités à des démonstrations de produits ou à des visites d'usines.

Un secteur en expansion : le secteur des véhicules terrestres<sup>244</sup>

Les principaux maîtres d'œuvre dans ce domaine sont BMC, FNSS, MAN Turquie, Mercedes Benz Turquie, NuroI Makina ve Otokar. Les usines militaires de Kayseri et Arifiye sont également mises à contribution. Les sociétés susceptibles de devenir sous-traitants majeurs sont également suivies de près par le SSB.

---

<sup>244</sup> Source : officier général désirant garder l'anonymat.

Le secteur qui produit selon les standards OTAN possède un très fort potentiel à l'exportation. Les véhicules qui ne nécessitent pas de technologies particulières ont de gros avantages concurrentiels du fait des faibles coûts de l'ingénierie et de la main-d'œuvre. Le portefeuille de produits comprend, entre autres, des véhicules tactiques Pars, Ejder, Akrep, Kobra, des véhicules de sécurité intérieure (antiémeute) et des ponts flottants. Le secteur automobile annexe produit sous les normes ISO 9001, ISO/TS 16949, ISO 14001. Le manque de personnel qualifié dans les usines militaires est flagrant et un double emploi des moyens techniques est évident au regard du secteur privé. C'est pourquoi le transfert de certaines productions au secteur privé est à envisager.

Le secteur des véhicules terrestres militaires est une branche du secteur automobile. La planification doit prendre en compte cet état de fait. Il existe suffisamment de sociétés maîtres d'œuvre potentielles. Ce secteur ne présente pas d'obligation de nationalité et les collaborations doivent se faire au niveau de sous-systèmes.

Afin d'assurer la permanence du secteur, l'export est capital. Les marchés cibles sont le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient, les pays africains, ainsi que les républiques turcophones d'Asie Centrale. Les attachés militaires de l'Armée de Terre et les bureaux du Sous-secrétariat aux Industries de Défense assurent la promotion.

La présence sur le sol turc des services d'entretien, d'amélioration, de modernisation des éléments produits, est également un facteur de stabilité du secteur dans la durée.

Afin de faciliter la conception, des infrastructures de test sont ouvertes à tous les acteurs du marché.

L'approfondissement du secteur afin de bénéficier au maximum des compétences des sociétés sous-traitantes est en cours. À cet effet, la communication et la coopération entre l'Association des Industries de l'Automobile (*Otomotiv Sanayii Derneği*), l'Association des Sous-traitants de Véhicules de Transports (*Taşıt Araçları Yan Sanayicileri Derneği*), l'Association des Producteurs de l'Industrie de Défense (*Savunma Sanayii İmalatçılar Derneği*), les Chambres d'Industrie (*Sanayi Odaları*), les universités et les centres de recherche sont permanentes.

## **Compétences de production**

Il est question de favoriser l'intégration dans un système plus large des sociétés accréditées et faire progresser les capacités et compétences de production. Les droits de propriété, vente et utilisation des projets de systèmes soumis par ces sociétés leur appartiennent. Mais cela est insuffisant dans la conjoncture. C'est pourquoi l'intégration dans le réseau national, ainsi que la production nationale sont privilégiées.

## **Concurrence**

Les entreprises de l'Industrie nationale de Défense doivent faire face à une forte concurrence. Les grands projets de dotation sont confiés, sous condition de prendre les dispositions de concurrence, aux maîtres d'œuvre porteurs. Les financements ont pour vocation première de faire évoluer les structures et les compétences existantes. Les sociétés sont incitées à la maîtrise du produit et à la spécialisation. Elles sont également poussées à des coopérations avec des sociétés extérieures, voire à leur achat. Il est prévu de créer des marques spécifiques de commercialisation, d'améliorer les produits et d'élargir les gammes de production. Les sociétés produisant des gammes en série sont privilégiées. Par ce biais, l'Industrie de Défense turque espère voir plusieurs des sociétés qui la composent intégrer le Top 100 de « Défense News Top 100 », c'est-à-dire les 100 meilleures entreprises de défense du monde. Le « chiffre d'affaires par employé » est un élément d'évaluation du secteur.

## **Innovation**

L'innovation permet de perdurer dans un environnement concurrentiel. De ce fait, elle est largement favorisée par des tables rondes entre producteurs, les structures en charge de la dotation et les utilisateurs. Les investissements en recherche et développement sont revus à la hausse. Les résultats sont traduits en avantage économique et social.

Le 10<sup>e</sup> plan de développement 2014-2018 a été approuvé par la Grande Assemblée nationale de Turquie, en réunion plénière, le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Ce document de 222 pages

analyse au cas par cas les éléments du développement de la Turquie dans les domaines de l'économie, de l'emploi, de la protection sociale, de l'éducation, de la défense<sup>245</sup>... et propose des axes de développement, qui devraient aboutir en 2023, pour le centenaire de la République. Quatorze articles précisément, sur 1131 énumérés, traitent des questions de sécurité.

L'article 646 note que la dotation en matériel national de défense est passée de 41,6 % en 2007 à 54 % en 2011, bien en dessous des chiffres de pays développés où ce quota est autour de 85 %. Afin d'augmenter la part des industries nationales, des projets de développement et production de bâtiments de guerre, d'hélicoptères, de chars, de drones et de satellites ont été initiés.

L'article 681 pointe l'importance d'amener l'Industrie de Défense à un niveau de haute concurrence. Dans cet objectif, les besoins en systèmes de défense et en logistique doivent être couverts par une production nationale authentique de l'Industrie de Défense intégrée à l'ensemble des industries du pays. Les technologies adéquates doivent également être utilisées à des fins civiles et les financements de la recherche et du développement seront revus à la hausse. Dans des secteurs spécifiques de la défense, l'élaboration de réseaux et de groupements sera favorisée.

L'Industrie de Défense nationale a répondu en particulier aux deux articles précités<sup>246</sup>. Les travaux sur le char Altay, le drone Anka, l'hélicoptère Atak, l'avion de formation Hürkuş et le fusil d'assaut Mehmetçik 1 répondent au besoin de technologie supérieure. Le soutien logistique à une industrie performante a amené à l'élaboration de plans tels que le Document de Gestion stratégique du Cycle de Vie (Life cycle management). L'élaboration des contrats standards de soutien logistique est en cours. Afin de favoriser l'export, des bureaux de représentation de l'Industrie de Défense ont été mis en place au Kazakhstan et d'autres sont prévus à Abu Dhabi et en Indonésie.

---

<sup>245</sup> *Onuncu Kalkınma Planı* (10<sup>e</sup> plan de relance économique), TBMM, 2 juillet 2013.

<sup>246</sup> *Faaliyet Raporu 2014*, (Rapport d'activité 2014), Sous-secrétariat aux Industries de Défense, Ankara, mars 2015.

***La BITD turque de nos jours : vers une autosuffisance des armées turques et une conquête des marchés internationaux de l'armement ?***

L'industrie de défense a trois rôles majeurs : un rôle militaire, un rôle politique et un rôle économique. C'est un facteur de puissance dans la mesure où elle permet d'assurer la défense active du territoire national, et procure un prestige international grâce aux compétences techniques et technologiques. Elle est également un moyen de pression politique (menace d'opérations militaires, ventes ou refus de ventes) et une source de revenus. Les évolutions constantes, en quantité et en qualité, de la production d'armement et de matériel par l'industrie turque de la défense, analysées dans le cadre plus général du développement de la Turquie, répondent aux critères de classement des armées mondiales<sup>247</sup>. On peut hiérarchiser les armées mondiales selon une équation qui définit la puissance militaire comme la somme de la capacité des forces armées, la technologie militaire et les aptitudes de l'industrie d'armement et les compétences globales du pays, dont l'économie en croissance. Par ailleurs, l'incertitude croissante dans le monde post-Guerre froide, dominé par Washington, le contournement des règles internationales par les États-Unis, la multiplication des conflits et des instabilités dans son environnement proche, l'irrédentisme kurde du PKK et les difficiles délimitations des espaces maritimes dans la Méditerranée orientale sont les principaux éléments qui incitent la Turquie à se doter d'une BITD efficiente.

Devant ces objectifs qui semblent particulièrement ambitieux, il est légitime de se demander si ceux-ci sont réalisables. Plus précisément, les questions suivantes méritent réponses : quels sont les moyens engagés dans la production nationale de matériels de défense ? Et quelle est la situation de l'Industrie de défense turque dans le commerce international des armes ?

---

<sup>247</sup> Jean Yves Caro, « Structure de la puissance : Pour une méthodologie quantitative », *AFRI*, vol ; 1, 2000, pp. 87-109.

#### 1.3.4.7. Pour le matériel de très haute technologie : le soutien de la BITD par les achats par compensation (contrats dits offset)

Malgré les efforts consentis, la R et D turque affiche néanmoins certaines faiblesses, notamment en ce qui concerne les hautes technologies telles que les moteurs performants pour les avions, les drones, les missiles et les chars. Quelle est la politique mise en place pour les éradiquer ? La Turquie est consciente de son retard du point de vue technologique. Elle sait que dans certains domaines, la R et D avance trop lentement au regard de l'urgence de ses besoins. Elle tente de compenser cette faiblesse par les achats venant de l'étranger. Dans le domaine de l'armement, la majeure partie des contrats d'achats et de ventes de matériels est soumise à des obligations particulières appelées « clauses de compensation ». Le vendeur s'engage alors à compenser la vente à son client par des achats en retour, des transferts de services ou des transferts de technologie. Cette compensation, *offset* en anglais, est la condition *sine qua non* du contrat. Les différentes formes d'équilibrage sont classées en compensation commerciale et en compensation industrielle<sup>248</sup>. La compensation commerciale répond par un achat en retour, soit dans le domaine de l'objet de vente, soit dans un tout autre secteur. La compensation industrielle est réalisée par l'achat en retour d'une partie de la production issue des équipements initialement vendus. Cela peut consister en une coproduction, une sous-traitance, une production sous licence avec des transferts conséquents de technologie. Dans la mesure du possible, la Turquie opte pour la compensation industrielle.

Toutefois, il existe de légères variations dans le domaine de l'armement. On distingue les compensations directes, semi-directes et indirectes. Dans le cadre de l'*offset* direct, des achats en retour sur le contrat principal sont possibles. Il y a également la formation des utilisateurs et une clause de maintenance à long terme (c'est le cas des S-400 russes ; les techniciens turcs du système ont été formés en Russie). Dans le cas de l'*offset* semi-direct, les achats en retour concernent des achats dans des secteurs autres que celui du contrat principal (par exemple, la Turquie qui ne possède pas de production équivalente au S-400 pourrait vendre en retour des véhicules à roues blindés à la Russie). Enfin, si les deux premiers cas ne sont pas envisageables, l'*offset* indirect sera réalisé par des investissements

---

<sup>248</sup> Laurence Gauchery-Lacroix, « Dossier : Compensation », *Moniteur du commerce international*, n° 1060, 18 janvier 1993, p. 28-57.

en retour hors défense (en retour de l'achat des S-400, la Turquie dope la vente de ses productions agricoles à la Russie). En fait, les S-400 ont été achetés à crédit. Une avance en roubles a été versée à Moscou et un échéancier a été réalisé<sup>249</sup>. Toutefois, il est prévu des investissements russes dans d'autres secteurs. L'offset indirect n'est pas du troc.

Quand elle n'a pas les moyens de répondre à une demande par une production endogène efficace, la politique de dotation privilégie l'achat à des pays tiers de matériels prêts à l'emploi, qualifié également d'achat sur étagère. Il faut noter que, dans la mesure du possible, la Turquie privilégie les achats en *offset*. L'acquisition de matériel est suivie de l'acquisition de technologies, ce qui renforce l'industrie de défense ou d'autres secteurs de l'industrie turque. La Direction des Industries de Défense turque régit les règles de compensation dans un document intitulé *Industrial Participation/Offset Guideline*<sup>250</sup>.

Selon ce document, en contrepartie de l'achat, le fournisseur doit investir 50 % du contrat dans le secteur de la défense du pays. Les contrats *offset* sont obligatoires pour tous les investissements supérieurs à 10 millions de dollars<sup>251</sup>. Ces contrats sont en application depuis 1991 et ont pour objectif de développer la base de l'industrie de défense du pays. La finalité de cette politique d'acquisition est de renforcer les capacités de négociation, de diversification et de mise en concurrence des fournisseurs étrangers pour obtenir des contrats aux meilleures conditions possibles, tant sur les plans financiers que technologique.

Plusieurs projets majeurs de la BITD turque ont bénéficié d'apports technologiques liés aux contrats *offset*. C'est notamment le cas de l'hélicoptère de combat Atak (T-129 Atak), dérivé de l'Agusta A.129 Mangusta italien, ou encore du char de combat Altay développé avec la technologie sud-coréenne, ou encore du missile balistique tactique Bora (280 km de portée, charge utile de 470 kg, précision à l'impact de 40 m) élaboré avec les technologies chinoise et biélorusse. Il faut y ajouter le projet de chasseur national de 5<sup>e</sup> génération TFX, qui sera le fruit de la coopération de Turkish Aerospace Industry et de

---

<sup>249</sup> « S-400'ün avansı ruble ile ödendi » (L'avance des S-400 a été acquittée en roubles), *Yeni Şafak*, 24 novembre 2017.

<sup>250</sup> *Industrial Participation/Offset Guideline*, Republic of Turkey, Ministry of National Defence, Undersecretariat for Defence Industries, SSM-YN-022 Rev. : 0, avril 2011.

<sup>251</sup> *The Turkish Defense Industry – Market Opportunities and Entry Strategies, Analyses and Forecasts to 2017*, *Strategic Defence Intelligence*, article consulté le 2 février 2019.

[https://sldinfo.com/wp-content/uploads/2017/12/The\\_Turkish\\_Defense\\_Industry\\_-\\_Market\\_Opportunities\\_and\\_Entry\\_Strategies\\_Analyses\\_and\\_Forecasts\\_to\\_2017.PDF](https://sldinfo.com/wp-content/uploads/2017/12/The_Turkish_Defense_Industry_-_Market_Opportunities_and_Entry_Strategies_Analyses_and_Forecasts_to_2017.PDF)



l'anglais BAE Systems (British Aerospace). Une maquette en taille réelle est présentée au Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget<sup>252</sup>, en 2019. À l'exception du chasseur, tous ces matériels sont utilisés sur les théâtres d'opérations, en Turquie, en Syrie et en Irak du Nord (contre Daesh, le PKK ou les groupes affidés), ou encore en Libye. Il en est de même pour le drone de surveillance Anka, d'altitude moyenne (9 150 m) et de longue autonomie (24 heures), dont le moteur était, à l'origine, acheté à l'américain Continental Motors et sera progressivement remplacé par un moteur indigène. Le drone tactique Bayraktar, pouvant atteindre une altitude de 6 858 m et rester en vol pendant plus de 24 heures, est également un atout majeur utilisé dans les campagnes des FAT. Ce drone est intervenu en Libye, en Syrie, en Azerbaïdjan et dernièrement en Ukraine.

#### 1.3.4.8. Enjeux politiques et performances économiques de l'industrie de défense

### **L'achat de systèmes de défense antiaérienne et antimissile S-400**

Comme cité plus avant, les alliés de l'OTAN n'hésitent pas à user du levier de la restriction de vente de matériels militaires pour infléchir la politique nationale et internationale d'Ankara. Qu'en est-il alors lorsque la Turquie se fournit en dehors de l'OTAN ? La Turquie a pris conscience de sa faiblesse en matière de défense antiaérienne de haute altitude lors de la guerre du Golfe, en 1991. Saddam Hussein avait alors menacé la Turquie de la cibler avec ses missiles SCUD modifiés (El Hussein et El Abbas, d'une portée d'environ 575 km et d'une charge utile de 700 kilogrammes), en pointant notamment la base de l'OTAN à Incirlik. Au moins 2 missiles SCUD ont été détruits peu après leur entrée dans l'espace aérien turc. Face à cette menace, les systèmes américains patriotes furent installés à Incirlik, Diyarbakir et Batman<sup>253</sup>. Conscient des enjeux régionaux et de la conjoncture internationale, Ankara se lance dans l'acquisition de capacités militaires conventionnelles de haute intensité afin de sanctuariser son territoire. La Turquie ne possède pas de programme d'armes de destruction massive (programme nucléaire, bactériologique ou chimique) connu,

---

<sup>252</sup> « Bourget 2019 : Turkish Aerospace présentera une maquette à taille réelle de son futur chasseur », *Air et Cosmos*, article publié le 13 juin 2019 consulté le 14 juin 2019.

<https://www.air-cosmos.com/article/bourget-2019-turkish-aerospace-prsentera-une-maquette-taille-relle-de-son-estur-chasseur-2247>,

<sup>253</sup> Discussion avec un général turc voulant garder l'anonymat.

qui lui permettrait de dissuader toute intrusion sur son territoire. Néanmoins, elle est consciente que les acquisitions militaires conventionnelles de haute intensité permettraient de s'opposer de façon efficace à toute tentative de percée dans l'espace national ou dans les régions qualifiées de stratégiques, y compris de la part d'une grande puissance.

En juin 2006, Ankara lance le projet T-LORAMIDS (Turkish Long-Range Air Missile-Defence System/Projet turc de défense avec des missiles à longue portée)<sup>254</sup>. Les appels d'offres sont ouverts dès mars 2007. La Turquie aborde les candidats selon les critères d'efficacité, de participation de l'industrie nationale et de prix. Dans un passé récent, la Turquie a eu pour réponse deux refus à sa demande d'achat de systèmes Patriot américains, ce qui l'a poussée à se tourner vers d'autres fournisseurs. La Chine remporte l'appel d'offres. Une entente est réalisée avec Pékin pour l'achat par Ankara de systèmes sol-air FD-2000-HQ9<sup>255</sup>. À la suite principalement de pressions américaines et, dans une moindre mesure, de la lenteur et de l'hésitation sur le transfert de technologies par Pékin, l'annonce officielle de l'abandon de la transaction est faite lors du sommet du G20, les 15 et 16 novembre 2015<sup>256</sup>.

Finalement, Ankara se tourne vers la Russie qui accepte de lui vendre 4 batteries de S-400, ce qui provoque l'ire des États-Unis et des grands alliés de l'OTAN. L'accord d'acquisition, conclu fin 2017, avec Rosoboronexport/Russian Defence Export, inclut transfert de technologie, recherche-développement en commun et crédits. En effet, le contrat stipule l'achat de 2 batteries de S-400, prêts à l'emploi, et la production en Turquie de 2 autres batteries<sup>257</sup>. Toutefois, entre-temps, l'achat de systèmes de défense antimissile

---

<sup>254</sup> Merve Seren, *Türkiye'nin Füze Savunma Sistemi. İhale süreci Temel Dinamikler ve Aktörler* (Le système de défense anti-missiles de Turquie, appel d'offres, dynamiques et acteurs), SETA Yayınları, İstanbul, 2015.

<sup>255</sup> « Çin füzeleri Türkiye de üretilecek » (Les fusées chinoises seront produites en Turquie), *Dünya Bülteni*, article publié le 4 octobre 2013, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2019.

[Çin, füzeleri Türkiye'de üretecek \(dunyabulteni.net\)](http://dunyabulteni.net)

<sup>256</sup> Sinan Onuş, « Çin'den füze alımından vazgeçilmesi ne anlama geliyor ? » (Quelles est la signification de l'abandon de l'achat de fusées à la Chine?), *BBC News*, article publié le 16 novembre 2015, consulté le 4 juin 2019.

[www.bbc.com/turkce/haberler/2015/11/151116\\_cin\\_fuze\\_turkiye](http://www.bbc.com/turkce/haberler/2015/11/151116_cin_fuze_turkiye)

<sup>257</sup> « La Turquie achète le très redoutable système de défense aérienne russe S-400 », *La tribune*, article publié le 12 septembre 2017, consulté le 4 juin 2019.

S-400 à la Russie est devenu une sérieuse source de discorde entre la Turquie et les États-Unis, mais aussi entre la Turquie et l'OTAN. Les batteries sont livrées à la Turquie en juillet 2019. Les alliés de l'OTAN font pression sur la Turquie pour que celle-ci revienne sur la décision d'achat de matériel russe. Les S-400 deviennent donc un problème de sécurité pour l'OTAN, au-delà d'une alternative de dotation de l'armée turque. Les Américains évoquent l'incompatibilité entre les S-400 et les systèmes de l'OTAN.

Le vice-président américain Mike Pence a personnellement appelé le président turc pour le persuader de renoncer à cet achat. Le commandant en chef des forces américaines en Europe, le général d'armée Curtis Scaparotti, a demandé au Sénat américain d'interrompre la vente de chasseurs de dernière génération F-35 à la Turquie, si celle-ci ne renonce pas au S-400 russe<sup>258</sup>. En réponse, le président de la République Erdoğan et le ministre de l'Intérieur Süleyman Soyly déclarent que les dés sont jetés et qu'il n'y aura pas de retour en arrière. Les États-Unis demandent, avec insistance, que la Turquie revienne sur l'achat des S-400 avant le 31 juillet 2019. En réaction à cet ultimatum, Moscou annonce que les premières batteries seront livrées courant juillet 2019<sup>259</sup> ! Et, effectivement, les premières livraisons commencent dès le 12 juillet 2019<sup>260</sup>, deux autres systèmes sont livrés au mois de septembre 2019. Parallèlement, les servants turcs de ses systèmes sont formés à Gatchina, en Russie, auprès des forces de missiles antiaériens des forces aérospatiales russes<sup>261</sup>.

Plusieurs raisons expliquent l'obstination turque à se procurer les systèmes russes. Les Américains arment de façon drastique les Forces démocratiques syriennes (FDS),

---

[www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/la-turquie-achete-le-tres-redoutable-systeme-de-defense-aerienne-russe-s-400-749947.html](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/la-turquie-achete-le-tres-redoutable-systeme-de-defense-aerienne-russe-s-400-749947.html)

<sup>258</sup> « Achat de missiles russes : Ankara rejette les menaces de sanctions américaines », *20minutes*, article publié le 5 mai 2019, consulté le 16 juin 2019.

<sup>259</sup> « Russia plans to deliver S-400 missiles to Turkey within weeks », *nbc news*, article publié le 12 juin 2019, consulté le 12 juin 2019.

<https://www.nbcnews.com/news/world/russia-plans-deliver-s-400-missiles-turkey-within-weeks-n1016666>

<sup>260</sup> « La livraison de missiles russes S-400 à la Turquie « a commencé » annonce Ankara », *Le Monde*, 12 juillet 2019.

<sup>261</sup> « La Turquie reçoit une nouvelle livraison de S-400 russes », *Le Figaro*, 15 septembre 2019.

dominées par les Unités de protection du peuple (YPG), branche armée du Parti de l'union démocratique (PYD), elle-même considérée par la Turquie comme la succursale du PKK contre qui elle mène un combat depuis les années 1980. Il est clair que les intérêts géopolitiques de la Turquie et ceux des États-Unis divergent sur le dossier syrien et qu'Ankara a de plus en plus tendance à suivre son propre agenda géopolitique, s'émancipant davantage de son allié américain (et des alliés de l'OTAN), à chaque crise bilatérale. Washington aurait sans doute pu obtenir plus de concessions d'Ankara s'il avait été plus conciliant dans les enjeux majeurs entre les deux pays tels que le soutien inconditionnel américain au groupe kurde dans le nord de la Syrie, l'exploitation du gaz en Méditerranée orientale, la sensibilité turque concernant la tentative de coup d'État, etc.

La Turquie aurait pu acquérir le système de défense antiaérienne Patriot. Plusieurs causes sont responsables de l'abandon provisoire de cet achat. Tout d'abord, les clauses de vente du système de défense antimissile Patriot ne concurrencent pas les avantages de l'achat des S-400. Les États-Unis ont, en effet, proposé leur propre système de défense antimissile en lieu et place des S-400 russes. Cette offre, faite avant le 15 février 2019, fut refusée par la Turquie, car elle ne comprend pas le transfert de technologie et les crédits nécessaires à l'achat<sup>262</sup>. L'ensemble de ces éléments a renforcé l'anti-américanisme déjà latent en Turquie, et tout recul devant les menaces américaines constituerait un suicide politique. Il est probable que la livraison de toutes les batteries des S-400 ira à son terme, ce qui fragilisera davantage l'économie turque, déjà affaiblie, par l'application éventuelle des sanctions CAATSA (*Countering America's Adversaries Through Sanctions Act*) qui iront au-delà de celles imposées les 4 décembre 2020. Celles-ci appliquent des sanctions à la Présidence des Industries de Défense et interdisent la délivrance de visas à son responsable et à d'autres dignitaires du secteur de l'industrie militaire<sup>263</sup>. Les États-Unis prendront-ils le risque d'une rupture d'alliance ? Toujours est-il que la Turquie a été exclue du programme

---

<sup>262</sup> « Türkiye ABD'nin şartlı Patriot teklifini reddetti » (La Turquie a refusé l'offre américaine sous condition de Patriot), *Euronews*, article publié le 6 mars 2019, consulté le 2 juin 2019.

<https://tr.euronews.com/2019/03/01/turkiye-abd-nin-sartli-patriot-teklifini-reddetti>,

<sup>263</sup> « New U.S. Sanctions Target Turkey's Defense Sector », *JDSUPRA*, article publié le 21 décembre 2020, consulté le 18 janvier 2021.

<https://www.jdsupra.com/legalnews/new-u-s-sanctions-target-turkey-s-54686/>

de chasseur furtif F-35 de 5<sup>e</sup> génération<sup>264</sup>. Ce qui est un rude coup pour l'équipement du LHD, mini porte-avion TCG Anadolu qui sera versé dans les effectifs dans les prochains mois. Cependant, Ankara continue à réclamer sa place, légitimée par contrat, dans la production du F-35 et poursuit les recherches sur le développement du chasseur national de 5<sup>e</sup> génération, le TF-X<sup>265</sup>. Dans l'attente d'une résolution de la crise des F-35 et de la production du TF-X, des entrevues sont réalisées avec la Russie pour l'achat éventuel de chasseurs Su-35<sup>266</sup>.

Nonobstant les convulsions avec ses alliés traditionnels, Ankara prospecte pour assurer la défense de son espace terrestre et aérien. La signature, début janvier 2018, d'une convention avec le groupe franco-italien Eurosam et la société turque Aselsan, non abouti, sur le développement de systèmes de défense antimissiles Aster, est une preuve de la volonté de la Turquie de tenir cet objectif.

## **La BITD turque, un concurrent sérieux pour les géants de l'exportation de matériel de défense ?**

Une BITD de haut niveau technologique et efficiente fait, certes, ses preuves par l'utilisation de ses produits dans les zones de conflits, mais aussi par la quantité et la qualité de ses exportations. Les pays exportateurs de matériels de sécurité doivent-ils alors s'inquiéter du concurrent turc ?

---

<sup>264</sup> « Les États-Unis excluent la Turquie du programme d'avion de chasse F-35 », *Le Figaro*, 17 juillet 2019.

<sup>265</sup> « Avions de combat du futur : des maquettes et des intentions », *Radio France international*, article publié le 23 juin 2019, consulté le 8 janvier 2020.

<http://www.rfi.fr/emission/20190623-avion-combat-futur-maquettes-ngf-dassault-airbus-turkish-tfx>

<sup>266</sup> Laurent Lagneau, « la Turquie serait sur le point de commander au moins 36 avions de combat Su-35 à la Russie », *Zone militaire opex 360*, article publié le 29 octobre 2019, consulté le 8 janvier 2020.

<http://www.opex360.com/2019/10/29/la-turquie-serait-sur-le-point-commander-au-moins-36-avions-de-combat-su-35-a-la-russie/>

Selon le Rapport de performances de l'industrie de défense et du secteur aéronautique<sup>267</sup>, le chiffre d'affaires global du secteur de la défense turque a connu une croissance régulière entre 2013 et 2017. En 2013, le chiffre d'affaires était de 5,076 milliards de dollars américains ; en 2017, il atteint 6,693 milliards de dollars américains. En 2018, le chiffre record de 8 milliards 761 millions de dollars américains est atteint<sup>268</sup>. 2019 voit une culminance à 10 milliards 884 millions de dollars<sup>269</sup>. En 2020, le chiffre d'affaires est de 8,85 milliards de dollars, il monte à 10,15 milliards de dollars en 2021. En pratiquement 8 ans, on note une augmentation de presque 100 % du chiffre d'affaires, ce qui montre que l'industrie turque de défense prend de l'ampleur. Ceci est d'autant plus remarquable que, selon les données de la Banque Mondiale, le PIB turc a régressé de 950,6 billions de dollars à 8190,4 billions de dollars en 2021<sup>270</sup>, soit une baisse d'environ 14 %. Malgré la récession économique, l'industrie turque de défense est dopée, ceci afin d'atteindre l'objectif d'autosuffisance de la Turquie en matière de dotation. Cette progression constante des résultats de l'industrie de défense est due d'une part aux besoins croissants des FAT, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, sans oublier le besoin d'autonomie vis-à-vis de fournisseurs extérieurs, et d'autre part aux gains de rapport qualité/compétitivité à l'exportation.

Du point de vue international, le même rapport de performances montre une évolution des exportations du secteur de la défense, d'une valeur de 1,57 milliard de dollars en 2013 à 3,068 milliards de dollars en 2019. Les chiffres des importations, dans la même période, voient une évolution de 1,327 milliard à 3,088 milliards de dollars américains. On peut donc constater qu'en 2019, le chiffre des exportations est sensiblement égal à celui des

---

<sup>267</sup> *Savunma ve Havacılık Sanayii Performans Raporu 2017* (Rapport 2017 des performances des industries de la défense et de l'air), Defence and Aerospace Industry Manufacturers Association, Ankara, 2018.

<sup>268</sup> « Savunma sanayisinde ihracat tam gaz » (Exportations à pleine vitesse dans l'industrie de défense), *TRT Haber*, article publié le 19 avril 2019, consulté le 19 avril 2019.

[https://www.trthaber.com/m/?news=savunma-sanayisinde-ihracat-tam-gaz&news\\_id=412523&category\\_id=7](https://www.trthaber.com/m/?news=savunma-sanayisinde-ihracat-tam-gaz&news_id=412523&category_id=7),

<sup>269</sup> « Sasad açıkladı 2019 yılı savunma ürünleri ihracatı 3 milyar 68 milyon dolara yükseldi » (Le Sasad a affirmé que les exportations de produits de défenses en 2019 s'élevaient à 3 milliards 68 millions de dollars), *SavunmaSanayi.org*, article publié le 27 avril 2020, consulté le 19 janvier 2021.

<https://www.savunmasanayi.org/sasad-acikladi-2019-yili-savunma-urunleri-ihracati-3-milyar-68-milyon-dolara-yukseldi/>

<sup>270</sup> « Turquie », *Banque mondiale*, consulté le 19 janvier 2023.

<https://donnees.banquemondiale.org/pays/turquie>

importations. En 2020 les exportations régressent à 2,74 milliards de dollars, probablement à cause de la crise du Covid. Ils progressent à 2,80 milliards de dollars en 2020<sup>271</sup>. Pour le bilan 2022, le chiffre de 4,3 » milliards de dollars est avancé<sup>272</sup>. Bien que l'essentiel du chiffre d'affaires global de l'industrie de défense turque soit réalisé par les ventes aux Forces armées turques, les exportations d'armes gagnent en importance, au fur et à mesure des années.

L'État soutient l'exportation dont les revenus permettent de financer, en partie, la dotation des FAT et la recherche et développement. Le « plan stratégique de coopération internationale et l'export 2017-2021<sup>273</sup> » définit les objectifs, tels que la conception de modèles de financement afin de rendre les industries turques plus compétitives à l'international, l'étude et la création des opportunités d'ouvertures à la coopération internationale, le soutien des projets assurant la publicité et la connaissance du secteur de la défense turque ainsi que la participation aux activités de la Conférence des directeurs nationaux des armements de l'OTAN (NATO-CNAD). Depuis 1993, la Fondation des Forces armées turques organise, à Ankara et à Istanbul, le salon international de l'industrie de défense (IDEF International Defence Industry Fair) auquel participent plus de 800 exposants issus d'une cinquantaine de pays, dont les grandes sociétés turques impliquées dans l'industrie de défense.

Le plan 2017-2021 classe les stratégies prioritaires par secteurs, ce qui montre la volonté de diversification de la gamme de production. Les secteurs définis sont ceux des véhicules terrestres, des bâtiments maritimes, des aéronefs, des systèmes d'armes, de la défense aérienne et de l'espace (dont les satellites), les systèmes intelligents sans pilote

---

<sup>271</sup> « Savunma ve havacılık sanayisi ihracat rekorunu tazeledi » (L'industrie de la défense et de l'air a renouvelé son record d'exportation), *Agence Anatolie*, article en ligne publié le 3 décembre 2021, consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

[Savunma ve havacılık sanayisi ihracat rekorunu tazeledi \(aa.com.tr\)](http://aa.com.tr)

<sup>272</sup> « 2022 yılı Savunma Sanayii ihracatı belli oldu » (Les exportations 2022 des industries de défense ont été chiffrées), *SavunmaSanayist.com*, article publié le 3 janvier 2023, consulté le 4 janvier 2023.

[2022 Yılı Savunma Sanayii İhracatı Belli Oldu \(savunmasanayist.com\)](http://savunmasanayist.com)

<sup>273</sup> *2017-2021 Uluslararası İşbirliği ve İhracat Stratejik Planı* (Plan 2017-2021 de coopération internationale et des exportations), Sous-secrétariat aux industries de défense, Ankara, 23 mars 2017.

(drones armés ou drone de renseignement) et les systèmes électroniques. En effet, l'élargissement de la gamme de produits proposés amènera à augmenter le chiffre des exportations. Actuellement, les produits majoritairement exportés sont les véhicules terrestres blindés légers, les drones, et la vente de corvettes<sup>274</sup>.

La vente à l'étranger, outre l'apport de devises, est aussi une arme politique. Les exportations peuvent correspondre à des tentatives d'extraversion économique et culturelle vers les pays frères ou amis, tels que l'Azerbaïdjan, le Pakistan, le Qatar, etc. Pour ce faire, les instances comme le TÜSİAD (Organisation patronale laïque) et le MÜSİAD (Organisation patronale conservatrice proche du pouvoir) sont mis à contribution. On peut parler, dans ce cas, de compétitivité civilisationnelle. De larges possibilités s'offrent à la Turquie, tant avec les pays turcophones d'Asie Centrale qu'avec les pays musulmans ou encore certains pays du Tiers-Monde.

Le principal client de la Turquie est Washington, au regard des chiffres de 2018<sup>275</sup>. Les États-Unis ont importé pour 726 millions de dollars de matériel de défense en provenance de la Turquie. Ensuite vient l'Allemagne avec des achats d'un montant de 226 millions de dollars, suivi par Oman (153 millions de dollars), le Qatar (83 millions de dollars), la Hollande (75 millions de dollars), et l'Inde pour un total de 71 millions de dollars. Les exportations vers l'Azerbaïdjan ont atteint un chiffre de 63 millions de dollars, suivi par le Royaume-Uni (53 millions), la Pologne (51 millions), la France (45 millions), les Émirats arabes unis (35 millions) et l'Ukraine (32 millions). Ces chiffres ne prennent pas en compte la promesse d'achat de 30 hélicoptères Atak par le Pakistan pour un total de 1,5 milliard de dollars. Dans une moindre mesure, les autres pays clients de la défense turque sont l'Espagne, le Turkménistan, le Sénégal, le Bangladesh, la Malaisie, la Belgique, le Burkina Faso, le Canada, l'Italie, les Philippines, le Pakistan, la Suisse et le Tchad. Bref, la Turquie pénètre les marchés potentiels au niveau global. En 2022, les États-Unis, le Qatar, les Émirats arabes unis, les

---

<sup>274</sup> Nicolas Mazzucchi, « La BITD turque, de la coopération à l'autonomie », Institut de Recherche de l'École Militaire, *Note de recherche*, n° 39, 15 mai 2017, p. 9.

<sup>275</sup> « Savunma ve Havacılık Sektörünün, 2018 Yılı ihracat şampiyonları belli oldu » (Les champions 2018 de l'exportation du secteur de la défense et de l'air), *Savunmahaber.com*, article publié le 17 juin 2019, consulté le 17 juin 2019.

[Savunma ve Havacılık Sektörünün, 2018 Yılı İhracat Şampiyonları Belli Oldu | savunmahaber.com](https://www.savunmahaber.com)



Philippines, la Pologne, le Ruanda, l'Inde, le Burkina Faso, le Sénégal, la Tunisie, le Pakistan et le Royaume-Uni sont les principales destinations des exportations d'armements turcs<sup>276</sup>.

Les principales ventes<sup>277</sup> concernent des véhicules blindés à roues (Kirpi, Pars, Ejder Yalçın, etc.), les bâtiments de marine, dont la corvette Milgem vendue au Pakistan, la fusée à guidage laser Girit, le fusil d'assaut MPT76, les munitions intelligentes, etc. Malgré ces succès, les éléments de haute technologie font défaut à l'industrie de défense turque, bien qu'il y ait eu de sérieux progrès dans le domaine des radars, des systèmes de communication, des contremesures électroniques et des drones. C'est pourquoi la Turquie est encore tributaire des achats à l'étranger, non seulement pour la dotation de ses propres forces, mais aussi pour l'exportation de certains matériels comme l'hélicoptère ATAK, dont la promesse de vente de 30 exemplaires au Pakistan est compromise, suite à l'annulation par Washington de la licence de vente de moteurs CTS-800A<sup>278</sup>. En 2022, les drones (871,4 millions de dollars), les munitions et missiles (443,7 millions de dollars), les engins terrestres (428,2 millions de dollars) viennent en tête des ventes<sup>279</sup>. Les grands projets d'importation, quant à elles, concernent les moteurs sophistiqués pour l'aéronautique, certains systèmes électroniques, les sous-marins, des munitions à destination des armes acquises auprès des États-Unis ou d'autres pays de l'OTAN (remplacement par une production progressive locale). Malgré de nombreux progrès et 7 compagnies dans le top 100 des industries de défense<sup>280</sup>, la BITD turque a encore un long chemin à parcourir. Ce chemin passe par l'Offset et la R&D.

---

<sup>276</sup> « Türk Savunma Sanayinin 2022 yılı ihracat şampiyonları » (Les champions des exportations de l'industrie de défense turque en 2022), *SavunmaSanayist.com*, article publié le 20 décembre 2022, consulté le 20 décembre 2022.

[Türk Savunma Sanayinin 2022 Yılı İhracat Şampiyonları \(savunmasanayist.com\)](https://savunmasanayist.com)

<sup>277</sup> *Türkiye Odalar ve Borsalar Birliği Savunma Sanayi Sektör Meclisi 2017 Yıllık Raporu* (Rapport 2017 de l'Union des chambres et bourses de Turquie sur le secteur de l'industrie de défense), TOBB (Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de Turquie), Ankara, 2018.

<sup>278</sup> Ferhat Gurini, « Turkey's unpromising Defense Industry », *Carnegie Endowment For International Peace*, article publié le 9 octobre 2020, consulté le 18 janvier 2021.

<https://carnegieendowment.org/sada/82936>

<sup>279</sup> « Türk Savunma Sanayinin 2022 yılı ihracat şampiyonları », op. cit.

<sup>280</sup> « Viral year 2020 : Turkish defense Industry thrived with new products », *Anadolu Agency*, article publié le 28 décembre 2020, consulté le 28 décembre 2020.

[Viral year 2020: Turkish defense industry thrived with new products \(aa.com.tr\)](https://aa.com.tr)

L'Industrie de défense turque, quasi inexistante au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, s'est d'abord développée en réaction au refus de livraison de certains matériels par ses alliés, soit dans le souci de préserver leurs intérêts dans la région, soit sous la pression de leur électorat, dont des minorités grecques et arméniennes hostiles à la Turquie. Pour les États-Unis et les alliés de l'OTAN, fournisseurs traditionnels en armement de la Turquie, la vente de matériels de haute technologie est un moyen de coercition et d'orientation de la politique des gouvernements turcs successifs. Ainsi, Washington a soumis la Turquie à un embargo sur les ventes d'armes, de 1975 à 1978. À chaque refus de vente d'armes, à chaque embargo, Ankara a répondu par des initiatives visant à pourvoir la Turquie d'une industrie de défense autonome, tant aux niveaux politique, administratif que conceptuel. Le dernier exemple en date, pour contrer l'embargo canadien sur le système électro-optique L3Harris WESCAM, imposé suite à l'utilisation de drones turcs durant la Seconde guerre du Karabakh, la société ASELSAN a mis au point un système équivalent dénommé CATS (*Common Aperture Targeting System*)<sup>281</sup>. Selon un ancien général, la nécessité d'autonomie dans la dotation de matériel pour les forces armées turques était indispensable face au défaut de fiabilité des alliés qui, après la Guerre froide, n'hésitaient plus à soutenir ouvertement les organisations et États hostiles à la Turquie.

Dans un contexte international incertain et un espace géographique régional en proie à des crises et conflits majeurs, la Turquie est consciente qu'elle doit se doter d'une BITD efficace. En moins de 20 ans, la dépendance externe des FAT en dotation est passée de 80 % à 30 %, selon les services de la Présidence de la République de Turquie<sup>282</sup>. Le budget alloué à la défense, en croissance continue, et la part allouée à la R et D sont les principaux facteurs de la diminution en dotation externe. L'objectif final est d'atteindre le niveau des pays

---

<sup>281</sup> Burak Ege Bekdil, « Canadian block on drone parts shows Turkey's defense industry is not still independent », *DefenseNews*, article publié le 13 octobre 2020, consulté le 18 Janvier 2021.

[Canadian block on drone parts shows Turkey's defense industry still not independent \(defense-news.com\)](https://www.defensenews.com/news/2020/10/13/canadian-block-on-drone-parts-shows-turkey-s-defense-industry-is-not-still-independent/)

<sup>282</sup> « Ülkemizde üretilen savunma sanayii ürünlerinin dünya çapında kabul görmesi, attığımız adımların doğruluğuna işaret ediyor » (L'intérêt porté au niveau mondial à nos produits de l'industrie de défense montre que nous sommes sur la bonne voie), *tccb.gov.tr* (site de la Présidence de la République de Turquie), article publié le 30 avril 2019, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2019.

<https://www.tccb.gov.tr/haberler/410/105177/-ulkemizde-uretilen-savunma-sanayii-urunlerinin-dunya-capinda-kabul-gormesi-attigimiz-adimlarin-dogruluguna-isaret-ediyor->

développés, à savoir 85 % de ressources endogènes, les 15 % restant étant constitué de matériels de basse valeur technologique (habillement, véhicules utilitaires, etc.). Cette progression de la BITD turque s'exprime également à travers les chiffres de l'exportation. Selon la Présidence des Industries de Défense, les exportations de défense ont atteint un chiffre de 2 milliards 188 millions de dollars en 2018<sup>283</sup>, pour culminer à 3,068 milliards de dollars en 2019<sup>284</sup>, et 4,3 milliards de dollars en 2022, comme nous l'avons cité plus haut. Ce chiffre montre l'efficacité du « Plan stratégique de coopération internationale et l'export 2017-2021 », ainsi que celui du plan 2018-2022.

Devant ces résultats, on peut penser que la Turquie atteindra, sur le long terme, son objectif de 85 % de dotation nationale aux FAT. Toutefois, les chiffres de l'export sont dus, en grande partie, à la vente de produits militaires de valeur ajoutée technologique moyenne, tels que les véhicules militaires blindés, les bâtiments de marine et les drones. Bien qu'en progrès, les éléments à haute valeur technologique, pour le moment, font défaut, malgré les achats en *offset* et la R et D. Par ailleurs, une récession économique se concrétise. Bien qu'amorcé dans les années 1990, le développement de la BITD turque doit beaucoup au gouvernement AKP pour lequel elle reste une priorité. Il est probable que le gouvernement actuel privilégiera la BITD à d'autres secteurs de l'économie turque si la situation économique continue à se dégrader. Le changement de statut du Sous-secrétariat aux Industries de Défense, rattaché auparavant au ministère de la Défense, désormais directement subordonné à la présidence de la République depuis fin 2017, renommé « Présidence des Industries de Défenses de la République de Turquie » (*Türkiye Cumhuriyeti Savunma Sanayii Başkanlığı*) par le décret 703 de 2018, démontre l'intérêt des pouvoirs publics quant à l'industrie de l'armement<sup>285</sup>. Le contexte régional impose une défense moderne et efficiente. En très grande majorité, la population qui, en 2016, a empêché le coup d'État militaire à l'appel du président Erdoğan est prête à toutes les privations pour atteindre cet objectif. Le ressenti des menaces provenant des pays voisins, et les États-Unis

---

<sup>283</sup> « Savunma sanayisinde ihracat tam gaz », op. cit.

<sup>284</sup> « Sasad açıkladı 2019 yılı savunma ürünleri ihracatı 3 milyar 68 milyon dolara yükseldi » op cit.

<sup>285</sup> « Savunma Sanayii Başkanlığı Kurumsal » (Présidence aux industries de défense Organisation), site SSB (Présidence aux industries de défense), consulté le 7 juillet 2021.

<https://www.ssb.gov.tr/WebSite/contentlist.aspx?PageID=39&LangID=1>,

qui sont perçus comme hostiles, sont les catalyseurs de la volonté de la nation d'acquérir une BITD autosuffisante et source de prestige à l'international. Néanmoins, une incertitude demeure quant à la durée du sacrifice économique, et la résilience du peuple, si, comme elle le menace, Washington applique les sanctions économiques. La Turquie se rapprochera-t-elle alors davantage de la Russie ? À l'inverse, un retour dans la dépendance de l'Ouest est possible en cas de changement de gouvernement en 2023. En effet, l'opposition montre plus d'inclinaison vers les Américains que ne le fait le gouvernement AKP.

#### 1.4. Discussion 1re partie. : Turquie puissance militaire

Dans son dernier classement 2023 des puissances militaires mondiales, sur 145 pays, Global Fire Power Index (GFPI) situe la Turquie à la onzième place. Ce rang est justifié par une population totale de plus de 83 millions d'habitants, des effectifs militaires de 775 000, dont 425 000 militaires actifs, 200 000 personnels de réserve et 150 000 paramilitaires<sup>286</sup>.

Ces ressources sont réparties dans les trois armées, c'est-à-dire les armées de terre, de l'air et la marine, et sont pourvues d'équipements conséquents. Globalement, même si ces chiffres ne traduisent en rien la qualité, il est précisé que 2 229 chars, 112 416 véhicules, 1 038 pièces d'artillerie autpropulsées, 2 107 pièces d'artillerie tractée et 516 lance-roquettes sont mis à la disposition de l'armée de terre. La marine peut compter sur un nombre total de bâtiments de 154, dont seize frégates, neuf corvettes, douze sous-marins, 34 patrouilleurs et onze chasseurs de mines. L'armée de l'air, quant à elle, est pourvue de 1 065 véhicules aériens, dont 205 chasseurs, de 83 aéronefs de transport, de 270 avions d'entraînement, de 22 bâtiments de système de détection et de commandement aéroporté, de 7 avions de ravitaillement en vol, de 478 hélicoptères de transport et de 110 hélicoptères de combat.

---

<sup>286</sup>« 2023 Türkiye Military Strength », *Global Fire Power*, article publié le 1er Janvier 2023, consulté le 23 février 2023.

[https://www.globalfirepower.com/country-military-strength-detail.asp?country\\_id=turkey](https://www.globalfirepower.com/country-military-strength-detail.asp?country_id=turkey)

Bien que repris dans de nombreuses publications spécialisées, la méthode de hiérarchisation des puissances militaires de GFPI, qui serait basée sur 50 items d'évaluation différents, demeure discrète. L'algorithme utilisé n'est pas dévoilé. Le site lui-même ne s'en cache pas : « Our unique in-house formula allows for smaller, more technologically-advanced, nations to compete with larger, lesser-developed ones and special modifiers, in the form of bonuses and penalties, are applied to further refine the annual list. »

La numérisation imparfaite de GFPI soulève donc plusieurs questions sur les capacités des forces armées turques. Ont-elles les moyens de protéger le territoire turc de toute agression éventuelle ? Peuvent-elles assurer les intérêts de la Turquie en dehors du territoire turc ?

Ces deux questions se conjuguent dans la notion de puissance militaire. L'intérêt de la puissance en général, et de la puissance militaire en particulier, est d'acquérir une autonomie vis-à-vis du droit international<sup>287</sup>. Selon Guy Teissier, la dissuasion, la prévention, la protection et la projection de force constituent les bases de la puissance militaire. Il s'agit de savoir si la Turquie a les moyens d'assurer la sécurité de son territoire face à un ennemi potentiel et, pour aller plus loin, si elle a les capacités de défendre ses intérêts hors de son territoire, en dépit des oppositions des puissances concurrentes et du « droit international ». En résumé, a-t-elle les moyens militaires de faire face à une coercition externe et d'imposer son point de vue sur une question géopolitique, au niveau régional ou international ? La volonté politique est affirmée dans l'ambition d'indépendance des actions politiques internationales. Il sera donc utile de se focaliser sur une étude militaire multilatérale, reposant sur la maîtrise des quatre espaces que sont la terre, le ciel, la surface de la mer et les profondeurs maritimes, sans oublier la cinquième dimension, celle des ondes, dans les domaines de coordination des armées sur le terrain, du renseignement d'origine électromagnétique, des systèmes de détection et des contremesures électroniques. Une étude exhaustive des moyens militaires de la Turquie étant difficilement réalisable, l'attention sera portée sur les valeurs ajoutées à la puissance militaire via le personnel, les productions indigènes innovantes et les achats spécifiques.

---

<sup>287</sup> Guy Teissier, « les atouts de la puissance militaire française », *Revue internationale et stratégique*, n°63, tome 3, 2006.

### 1.4.1. La Turquie a-t-elle les moyens de sanctuariser son territoire ?

En termes de défense du pays, on rappellera la disposition des forces armées turques couvrant l'ensemble du territoire turc et des côtes maritimes, comme nous l'avons établi dans notre étude sur les différentes structures des armées turques. De même, comme on a pu le voir dans la disposition des unités de combat aérien, l'armée de l'air couvre également tout le territoire. La Marine turque, quant à elle, a en charge la protection des détroits du Bosphore et des Dardanelles, ainsi que la responsabilité de faire face à toutes menaces venant de la mer, sans oublier son appui aux revendications sur les richesses sous-marines. Dans ces objectifs, des bases navales tactiques ont été construites tout autour de la péninsule anatolienne. Ce sont les bases navales de *Aksaz* (Égée), *Antalya* (Méditerranée), *Bartın* (Ouest de la mer Noire), *Erdek* (Marmara), *Foça* (Égée), *Gölcük* (Marmara), *Iskenderun* (Méditerranée), et *Sürmene* (Est de la mer Noire)<sup>288</sup>.

Les forces armées turques comptent, fin 2022, 775 000 membres, dont 425 000 militaires d'actifs, 200 000 réservistes, 150 000 gendarmes et garde-côtes<sup>289</sup> et 39 950 fonctionnaires civils. Le nombre de militaires professionnels, qui était de 156 000 en 2017, a atteint le chiffre de 216 000 fin 2021 ; à l'inverse le nombre d'appelés du contingent a diminué, passant de 259 000 à 175 000, dans la même période<sup>290</sup>. Ces évolutions contraires montrent une professionnalisation de l'armée turque, d'une part pour assurer l'utilisation d'engins de plus en plus sophistiqués, d'autre part pour avoir des soldats mieux formés. 201 généraux et amiraux commandent aux différentes forces. L'encadrement est assuré par 28 805 officiers et 66 429 sous-officiers<sup>291</sup>. Cet effectif fait de la Turquie la deuxième armée de l'OTAN, en termes d'effectifs, derrière les États-Unis, qui totalisent, militaires d'actif et

---

<sup>288</sup> Ata Ahmet Kökçü, « Türk Deniz Kuvvetlerine yeni üs» (Nouvelle base pour la marine turque), *Defence Turk*, article publié le 6 avril 2018, consulté le 7 décembre 2019.

<https://www.defenceturk.net/turk-deniz-kuvvetlerine-yeni-us>

<sup>289</sup> [2023 Turkiye Military Strength \(globalfirepower.com\)](https://www.globalfirepower.com), op. cit.

<sup>290</sup> Hüseyin Hayatsever, « TSK'da köklü değişim : Ordunun yarısından fazlası profesyonel » (Changement en profondeur des FAT : plus de la moitié de l'armée est professionnelle), *Cumhuriyet*, 4 mai 2022.

<sup>291</sup> « TSK personel sayısını açıkladı 399 bin 239 » (Les Forces Armées Turques ont dévoilé les effectifs 399 239), *Milliyet*, consulté le 3 décembre 2022.

<https://www.milliyet.com.tr/milliyet-tv/tsk-personel-sayisini-acikladi-4634974>

réservistes compris, 1 832 000 personnels militaires<sup>292</sup>, en 2023. La taille de cette armée, 11<sup>e</sup> sur 145<sup>293</sup> dans le classement des effectifs actifs, selon le site Globalfirepower, est considérable. Depuis le début des années 1950, l'armée turque a connu le feu en Corée, à Chypre, contre les militants du PKK, sur le territoire turc et dans sa bande frontière en Irak, contre le YPG dans les marches du nord de la Syrie, en Libye et au Haut-Karabakh en tant que conseil tactique, sans oublier ses missions sous le mandat de l'ONU. On peut donc affirmer, globalement, que les forces armées turques sont formées et expérimentées pour la protection des frontières, du territoire et des intérêts turcs dans le voisinage proche et éloigné.

Pour accomplir leurs missions, les Forces armées turques sont plutôt bien dotées en matériel. Toute une série de moyens existe pour protéger les 982 000 km<sup>2</sup> d'espace aérien. Selon Serdar Genç, directeur général de l'administration des espaces aériens de l'État, le contrôle de l'espace aérien turc est assuré par la région d'information de vol (FIR, *Flight Information Region*) d'Ankara dont les capacités ont été démultipliées par la phagocytose du FIR d'Istanbul, auquel s'ajoutent 38 secteurs répartis sur le territoire<sup>294</sup>. À ces capacités civiles s'ajoutent les systèmes de surveillance militaire tels que les radars des forces armées, les radars OTAN, les moyens d'alerte précoce et de contrôle aéroportés, comme les avions AWACS, les systèmes radars de la marine, les systèmes de détections de postes de commandement mobiles et des unités antiaériennes ainsi que les satellites militaires Göktürk. Le maillage du territoire est large avec des sites majeurs à Alemdağ-Istanbul, Ankara, Kocaeli, İzmir, Çanakkale, Erzurum, Muğla, Sinop, Hatay et Rize<sup>295</sup>.

---

<sup>292</sup>« Comparison of Turkiye and United States Military Strength (2023) », *Global Fire Power*, article publié le 1er Janvier 2023, consulté le 21 mars 2023.

<https://www.globalfirepower.com/countries-comparison-detail.asp?form=form&country1=turkey&country2=united-states-of-america&Submit=COMPARE>

<sup>293</sup> [2023 Turkiye Military Strength \(globalfirepower.com\)](https://www.globalfirepower.com/countries-comparison-detail.asp?form=form&country1=turkey&country2=united-states-of-america&Submit=COMPARE), op. cit.

<sup>294</sup> « Hava sahasının kontrolü ve güvenliği : Hava ve füze savunma sistemleri » (Contrôle et sécurité de l'espace aérien : défense air et anti-missiles), *actes du colloque de STM Think Tech* du 8 octobre 2019, consulté le 10 janvier 2020.

[https://thinktech.stm.com.tr/uploads/raporlar/PDF/1222020161731977\\_stm\\_hava\\_sahasinin\\_kontrolu\\_ve\\_guvenligi.PDF](https://thinktech.stm.com.tr/uploads/raporlar/PDF/1222020161731977_stm_hava_sahasinin_kontrolu_ve_guvenligi.PDF)

<sup>295</sup> «Türkiye'nin mevcut hava savunma sistemleri » (Les systems de défense antiaériens disponibles en Turquie), *trmilitarynews.com*,, article publié le 6 mars 2020, consulté le 8 juin 2020.

Ismail Demir, président des Industries de défense, présente la défense aérienne turque comme un réseau stratifié<sup>296</sup> dont les missions des différents types de DCA (Défense contre avions) sont bien précisées. En prenant en compte l'altitude et la portée d'efficacité, le réseau est composé de systèmes de défense de haute altitude, de systèmes de défense de moyenne altitude et de systèmes de défense de basse altitude.

#### 1.4.1.1. Les systèmes de défense de haute altitude

Afin de pallier l'absence de systèmes de défense de haute altitude, Ankara a acquis auprès de la Russie les systèmes antimissiles S-400. Deux batteries ont déjà été livrées, entre le 27 août et le 15 septembre 2019,<sup>297</sup> et deux autres doivent être construites en Turquie. Ce système d'armes est fait de cinq composants majeurs<sup>298</sup> : un radar de détection et de suivi longue distance à 360 degrés informe le véhicule de commandement. Celui-ci, après identification de la cible, ordonne le lancement des fusées qui se trouvent sur un véhicule lanceur. Sur chaque véhicule de transport se trouvent quatre rampes de lancement, avec chacune quatre missiles, soit seize au total. Dans sa progression vers la cible, la fusée est assistée par le radar d'engagement. Ce système est en effet capable de détecter et détruire en vol aussi bien des avions, des drones, des missiles de croisière, que des missiles balistiques, sur une distance de 400 km et une altitude de 30 km. Un seul système peut suivre simultanément 80 cibles. Bien que les servants de cet armement aient été formés en Russie, les batteries ne sont toujours pas activées, malgré les tests réussis mi-octobre

---

<https://www.trmilitarynews.com/turkiyenin-mevcut-hava-savunma-sistemleri/> consulté le 7 mars 2020.

<sup>296</sup> « Prof, Dr. İsmail demir Türkiye'nin katmanlı hava savunma ağı hakkında bilgi verdi » (Ismail Demir a donné des informations sur le réseau de défense antiaérienne par strates de la Turquie), *Savunma-Sanayi.org*, article publié le 8 juin 2020, consulté le 8 juin 2020.

[PROF. DR. İSMAİL DEMİR TÜRKİYE'NİN KATMANLI HAVA SAVUNMA AĞI HAKKINDA BİLGİ VERDİ - Savunma Sanayi](#)

<sup>297</sup> Alain Barluet, « la Turquie reçoit une nouvelle livraison de S-400 russes », *Le Figaro*, 15 septembre 2019.

<sup>298</sup> « Almaz-Antey S-400 Triumph », *Air Power Australia*, publié le 25 mai 2020, consulté le 25 mai 2020.

<https://www.ousairpower.net/APA-S-400-Triumpf.html>



2020<sup>299</sup>. Cette non-activation peut s'expliquer par l'absence de menaces directes sur le territoire turc. Une raison essentielle est celle des menaces de sanctions des États-Unis, particulièrement opposés au système S-400. Toutefois, la raison la plus probable est le fait que la Russie et la Turquie sont en opposition sur plusieurs théâtres de conflits, comme en Syrie et en Libye. L'activation des S-400 permettrait, peut-être, à Moscou d'obtenir des informations sur les systèmes de défense des aéronefs, habités et non habités, tels ceux des chasseurs F-16 et les drones. Par ailleurs, selon l'analyste militaire de l'agence TASS Viktor Litovkine, les codes d'accès à l'électronique des systèmes S-400 n'ont pas été transmis à la Turquie<sup>300</sup>, d'où l'incertitude sur la possibilité de les utiliser contre des éléments aériens russes. Officiellement, des questions subsistent sur la présence éventuelle de programmes cachés.

Parallèlement, et de façon complémentaire aux S-400, afin de compléter la défense aérienne turque, les négociations avec la firme Eurosam (France et Italie) sont engagées dans le cadre du programme LORAMID (*Long-Range Air and Missile Defense System*), en collaboration avec les firmes turques ASELSAN et ROKETSAN. L'objectif de cette coopération est de doter l'armée de l'air turque en systèmes SAM/PT et missiles ASTER améliorés, tout en garantissant à la Turquie une autonomie totale d'emploi<sup>301</sup>. Le SAM/PT, Système sol-air Moyenne Portée, est couplé à l'emploi de missiles ASTER, dont la version Aster 30 peut intercepter des avions jusqu'à 120 km et des missiles de croisière ou antinavires jusqu'à trente kilomètres de distance. Une batterie est composée de deux véhicules de commandement et de contrôle, un radar Arabel et jusqu'à 6 stations de lancement. Le radar Arabel peut détecter et suivre les cibles sur 360 degrés. Celles-ci sont priorisées et désignées par le système de commandement. Les données sont orientées vers les lance-missiles et

---

<sup>299</sup> « Ankara a testé un système de défense russe, affirment les médias turcs », *Le Figaro*, 16 octobre 2020.

<sup>300</sup> « La Turquie pourra-t-elle tourner les S-400 achetés à la Russie contre cette dernière? », *Russia Beyond*, article publié le 5 mars 2020, consulté le 7 mars 2020.

<https://fr.rbth.com/tech/84359-s400-russie-turquie>

<sup>301</sup> Michel Cabirol, « Défense aérienne : le pas de deux entre la France et la Turquie se poursuit », *la Tribune*, article publié le 6 janvier 2018, consulté le 12 avril 2020.

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/defense-aerienne-le-pas-de-deux-entre-la-france-et-la-turquie-se-poursuit-763682.html>

l'autodirecteur. Une fois le missile lancé, une communication électronique dédiée s'établit entre celle-ci et le radar afin d'ajuster la trajectoire<sup>302</sup>. La pérennité de cette association n'est pas assurée, dans la mesure où Paris la freine<sup>303</sup> suite aux désaccords avec Ankara, concernant le nord de la Syrie, la Méditerranée orientale et la Libye. La Turquie tente, parallèlement, de développer un système de défense antiaérien de haute altitude et de longue portée, le HISAR-U (*Uzun Menzilli Yüksek İrtifa Hava Savunma Füze Sistemi*)<sup>304</sup>, rebaptisé SIPER, qui devrait être opérationnel en 2023<sup>305</sup>. SIPER permettra à la Turquie l'accès à la stratégie d'anti-accès/déni d'accès (A2/AD). En attendant le déblocage de la situation, la DCA turque a, dans son inventaire, des systèmes américains MIM 14 Nike Hercules d'une portée de 144 km à une altitude de 45 km. Bien que ces derniers soient dépassés technologiquement, Ankara garde les Hercules en activité en raison de leur capacité anti-frappes nucléaires.

Finalement, la protection aérienne de longue portée et de haute altitude est principalement assurée par 238 chasseurs multifonctions F-16, dont 165 modernisés par les sociétés TUSAŞ (Turkish Aerospace Industries) et ASELSAN (Industrie d'Électronique militaire)<sup>306</sup>. L'adaptation des avions aux nécessités d'emploi s'est fait par l'intégration d'un radar Doppler pulsé, APG-68, de longue portée, 296 km, capable de donner le cap, la distance et l'altitude d'une cible, ainsi que sa vitesse radiale. Ce radar va permettre un ajustement plus précis des armes, tels que les missiles AIM-9X, missile air-air de courte

---

<sup>302</sup> « Aster 30-SAM/PT », *MBDA missile systems*, consulté le 1er mai 2020.

<https://www.mbda-systems.com/wp-content/uploads/2015/07/ASTER-30-SAMPT.PDF>

<sup>303</sup> « Kritik projeye ilgili Türkiye'den flas açıklama : Fransa süreci tıkadı » (Affirmation flash de la Turquie : la France a bloqué le processus), *Hürriyet*, 6 janvier 2020.

<sup>304</sup> « Hisar-U Uzun menzilli yüksek irtifa hava savunma sistemi » (Hisar-U Système de défense antiaérien de longue portée et de haute altitude), *Millisavunma.com*, article publié le 19 décembre 2017, consulté le 2 décembre 2018.

<https://millisavunma.com/hisar-u-uzun-menzilli-yukse-irtifa-hava-savunma-fuze-sistemi/>

<sup>305</sup> « Siper hava savunma sisteminde hedef 2023 » (Système de défense antiaérienne Siper, objectif 2023), *SavunmaSanayist.com*, article publié le 15 juin 2020, consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

<https://savunmasanayist.com/siper-hava-savunma-sisteminde-hedef-2023/>

<sup>306</sup> « F-16 seri modernizasyon programı » (Programme de modernisation en série des F-16) site de *Turkish Aerospace*, consulté le 1er juin 2020.

<https://www.tusas.com/urun/f-16-seri-montaj-modernizasyon-programi>

portée, l'AMRAAM de moyenne portée, d'autant plus qu'une nacelle de désignation laser de cible est également montée sur les chasseurs F-16. Le désignateur produit un laser, d'une longueur d'onde dans le spectre du rayonnement visible, qui sert à illuminer la proie. Les munitions, munies de détecteurs de ce marquage, localisent le spot lumineux et guident le missile sur la cible, même si cette dernière modifie sa trajectoire. Le système de guerre électronique AN/ALQ-178 a pour fonction l'alerte précoce radar et les contremesures électroniques. Les chasseurs F-16 Block 30 TM ont reçu de la société ASELSAN des transpondeurs IFF Mode 5/S, qui permettent une identification rapide et précise des plateformes détectées en ami ou ennemi (IFF = *identification of friend and foe*). L'acquisition du système IFF nationale laisse à la seule Turquie le tri entre bâtiments amis ou ennemis. Les F-16 turcs ont fait leurs preuves au combat : le 23 mars 2014, un chasseur MIG-23 syrien est abattu après avoir violé l'espace aérien turc<sup>307</sup> ; le 24 novembre 2015, deux chasseurs turcs abattent un bombardier russe Su-24<sup>308</sup> ; le premier mars 2020, la chasse turque abat deux Su-24 Syriens<sup>309</sup>.

#### 1.4.1.2. Les systèmes de défense d'altitudes moyennes

La Turquie utilise des versions modernisées du MIM-23 HAWK, le TURK HAWK XXI. La dotation est de 8 unités de tir, 24 batteries de fusées, 175 fusées, 8 radars de défense 3D MPQ-64 sentinelle. Ces systèmes sont utilisés pour la protection des bases aériennes.

Ankara a mis au point son propre système de défense antiaérienne, le Hisar O (O pour *Orta*, moyen). Une batterie de Hisar-O peut assurer la protection d'une zone de 60 km de rayon, la portée des missiles est comprise entre 25 et 50 km, pour une altitude maximale de 10 km. L'utilisation des systèmes Hisar O en Syrie a été confirmée par Ismail Demir, président des Industries de Défense, sans plus de précision, pour raisons de sécurité<sup>310</sup>.

---

<sup>307</sup> « La Turquie abat un avion de chasse syrien », *Le Monde*, 23 mars 2014.

<sup>308</sup> « Ce que l'on sait de l'avion russe abattu par la Turquie », *Le Monde*, 27 novembre 2015.

<sup>309</sup> « La Turquie abat deux bombardiers syriens dans la région d'Idlib », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> mars 2020.

<sup>310</sup> « Hisar İdlib'de devreye giriyor », *Milliyet*, 4 mars 2020.

#### 1.4.1.3. Les systèmes de défense de basse altitude

La Turquie dispose de 760 dispositifs d'artillerie antiaérienne Oerlikon modernisés, couplés à des systèmes de contrôle de tirs Skyguard, composés de 2 radars pouvant détecter et verrouiller les menaces aériennes dans un rayon de 40 km et les abattre à une distance de 4 km. Un système de contrôle de tir numérique utilise un télémètre laser pour déterminer les paramètres des cibles. Les canons peuvent opérer à 360 degrés et pointer à 90 degrés. Les ponts du Bosphore sont protégés par des systèmes Oerlikon.

La Turquie utilise également 900 canons antiaériens Bofors L60/L70. D'une portée efficace de 12,5 km, en coordination avec des systèmes radars, le canon peut verrouiller des avions et fonctionne de façon automatique ou semi-automatique.

D'autres systèmes de défense antiaérienne ont été acquis par les forces armées turques. On peut citer, entre autres, les systèmes Rapier couplés aux fusées de même nom et aux radars de suivi Blindfire, les systèmes Stinger, portables (MANPADS, man portable air-defense system, au nombre de 800) ou montés sur véhicules (105 systèmes) et orientés par détection par rayonnement infrarouge ou ultraviolet.

En matière de DCA, la Direction des Industries de Défense a produit ses propres systèmes de défense basse altitude.

Le premier est le Hisar-A (A pour *alçak*, bas)<sup>311</sup>. Le système Hisar-A possède les capacités de perception des menaces, identification des cibles par genres (missiles, hélicoptères...) et suivi instantané. Il peut également catégoriser les objets volants en ami-ennemi (Friend-Foe).

Le deuxième est le Korkut<sup>312</sup>, lui aussi produit par la société ASELSAN. D'une portée de 4 km, le Korkut a été mis au point pour contrer les munitions air-sol, les hélicoptères et les drones. Le système comprend trois véhicules dits système d'armes, et un véhicule de

---

<sup>311</sup>« Hava savunma teknolojileri » (Technologies de défense antiaérienne), site de la *société Aselsan*, consulté le 25 mai 2020.

[Hava Savunma Teknolojileri - ASELSAN](#)

<sup>312</sup> Ibid.

commandement et de contrôle. La puissance de feu est fournie par deux canons de 35 mm, produits par la firme Makine Kimya Endüstri (MKE), qui peuvent tirer jusqu'à 1 100 coups par minute. Des missiles de courte portée STINGER et IGLA-S, à guidage infrarouge, peuvent être ajoutés au système, en cas de besoin. Le Korkut a pour vocation de protéger des menaces aériennes les unités et blindés en mouvement, sur tous types de terrains et sous toutes conditions climatiques. Les FAT utilisent le Korkut dans leurs opérations en Syrie et en Libye.

En synthèse, le système de défense antiaérienne de la Turquie est bien pourvu en termes de défense de basse altitude, ce qui est utile pour défendre les unités en campagne et les points stratégiques. Il en est de même pour les systèmes de moyenne altitude, qui protègent des sites militaires importants, des infrastructures vitales et les administrations de commandement. Par contre, pour ce qui est de la sanctuarisation totale du territoire (A2/AD), une faiblesse existe, pour le moment non corrigée par les S-400 non activés, mais qui pourrait disparaître après l'activation éventuelle de ces derniers et la mise en service des Hisar-U. Toutefois, concernant les S-400, le doute d'un contrôle possible par la Russie fragilise la stratégie A2/AD. L'accès à un système entièrement national s'impose. Dans l'attente, les F-16 turcs et les systèmes radars sont en charge de la sécurisation de l'espace aérien et du territoire. Bien sûr la flotte de satellites militaires<sup>313</sup>, Rasat, Göktürk 1, Göktürk 2 participent à la localisation des rampes de lancement de missiles. Rasat fut le premier satellite de conception turque, mis en orbite le 17 août 2011. Il peut prendre des clichés en noir et blanc et a une résolution de 7,5 mètres. Göktürk 1 peut obtenir des images à haute résolution de n'importe quel point du globe. Il en est de même de Göktürk 2 qui est plus performant que le premier de la série. Göktürk 3 devrait être mis en orbite en 2025. Il sera équipé d'un radar SAR (Synthétique aperture radar) qui lui permettra, à partir de captures en deux dimensions, d'obtenir des images en trois dimensions. L'IMECE a été mis en orbite le

---

<sup>313</sup> «Türkiye'nin haberleşme ve gözlem uyduları» (Les satellites de télécommunication et de surveillance turcs), site de TÜBİTAK, consulté le 21 mars 2023.

<https://services.tubitak.gov.tr/edergi/yazi.PDF;jsessionid=DxAdJAzeWXJSaabP917F-9JN?dergiKodu=4&cilt=55&sayi=1124&sayfa=97&yaziid=46407>

15 avril 2023<sup>314</sup>. Ce satellite pourra réaliser des images très haute résolution et couvrir instantanément une surface terrestre de 13,9 km sur 16,2 km.

#### 1.4.2. La Turquie, puissance militaire en devenir ?

La Turquie, outre les missions dans le cadre international, sous l'égide de l'ONU et/ou de l'OTAN, intervient sur plusieurs théâtres en dehors de son territoire, de son propre chef. En Syrie, on peut citer l'opération Bouclier de l'Euphrate — *Fırat Kalkanı* —, du 24 août 2016 au 29 mars 2017, l'opération Rameau d'Olivier — *Zeytin Dalı* — du 20 janvier au 18 mars 2018, l'opération Source de Paix — *Bariş Pınarı* — du 9 au 29 octobre 2019. Ces interventions avaient pour cibles soit Daesh, soit le YPG, la branche armée de l'Union Démocratique kurde qui avait pour objectif la création d'une entité autonome kurde.

Depuis la première intervention le 27 mai 1984, il y a eu, au total, plus de 18 opérations menées dans le Nord irakien, dont plusieurs sous le gouvernement actuel. Les opérations Griffes — débutèrent le 28 mai 2019 et continuent jusqu'à aujourd'hui. Trois opérations appelées Pençe-1 Pençe-2 et Pençe-3 furent suivies des opérations Griffes du Tigre — *Pençe Kaplan* — et Griffes d'Aigle — *Pençe Kartal* — déclenchées en juin 2020<sup>315</sup>. Ces intrusions armées avaient pour cibles les bases arrière du PKK, ancrées en profondeur en Irak du Nord. La nuit du 18 au 19 avril 2022, l'opération Griffes-Verrou — *Pençe Kilit* — a été lancée, en accord avec le gouvernement autonome du Kurdistan Irakien, toujours contre les forces du PKK dans le Nord-est irakien<sup>316</sup>. L'opération est toujours en cours fin 2022. Plus

---

<sup>314</sup> « Erdogan : la Türkiye lance en orbite son premier satellite d'observation (IMECE) très haute résolution », *Anadolu Agency*, article publié en ligne le 15 avril 2023, consulté le 15 avril 2023.

[Erdogan: La Türkiye lance en orbite son premier satellite d'observation \(IMECE\) très haute résolution \(aa.com.tr\)](https://www.aa.com.tr)

<sup>315</sup> Adrien Sémon, « La militarisation de la diplomatie turque depuis 2016 », *Revue de la Défense nationale*, Hors-série n°3, 2021, p. 72.

<sup>316</sup> « La Turquie convoque un diplomate irakien pour défendre son opération militaire », *L'Orient le Jour*, 21 avril 2022.

éloignée du territoire turc, la Turquie opère dans la guerre civile libyenne depuis le 9 mai 2019<sup>317</sup>.

Ankara est également impliqué dans la seconde guerre du Haut-Karabakh, du 27 septembre au 10 novembre 2020, en soutien logistique et en conseils tactiques des forces armées azerbaïdjanaises, pour la récupération des territoires perdus lors de la première guerre du Karabakh, en 1994. Un appui tactique fut également fourni au gouvernement d'accord national libyen, proche de la Turquie, pour repousser le maréchal Haftar<sup>318</sup>.

Ces actions armées au-delà des frontières turques furent aussi l'occasion pour les armées turques de tester, en situation réelle, ses capacités de projection et les armements issus de l'industrie de défense turque, tels que les missiles Bora, les drones, etc.

À ces interventions extérieures, on peut ajouter les bases outre-mer des forces armées turques (la base Anadolu en Somalie, la base turque au Qatar, l'île de Sevakin au Soudan, à l'avenir flou pour le moment, et la base militaire Paşa en Albanie). On peut y ajouter Chypre du Nord où des pourparlers, pour une base aérienne, sont en cours et où fonctionne déjà une base navale officieuse, à Magosa (Famagouste). Il est également question de bases turques en Libye et en Azerbaïdjan<sup>319</sup>. D'autres implantations turques ont été réalisées dans le cadre de missions de l'ONU. La figure 21 ci-dessous illustre ces implantations de l'armée turque, hors de son territoire.

---

<sup>317</sup> Emile Bouvier, «De la Syrie à la Libye, la Turquie sur tous les fronts : résumé et analyse. Deuxième partie : la Libye, un nouveau front aussi épineux diplomatiquement que militairement pour la Turquie», *les clés du Moyen-Orient*, article publié le 24 janvier 2020, consulté le 1<sup>er</sup> février 2020.

<https://www.lesclesdumoyenorient.com/De-la-Syrie-a-la-Libye-la-Turquie-sur-tous-les-fronts-resume-et-analyse-3082.html>

<sup>318</sup> Adrien Sémon, op. cit. p. 72.

<sup>319</sup>« Türkiye'nin yurt dışındaki üsleri ve asker varlığı » (La présence militaire de la Turquie à l'étranger et les bases), *kureselsiyaset.org*, article publié le 9 mai 2021, consulté le 30 mars 2023.

[Türkiye'nin Yurt Dışındaki Üsleri ve Askeri Varlığı \(kureselsiyaset.org\)](https://www.kureselsiyaset.org/turkiye-nin-yurt-disindaki-usleri-ve-askeri-varligi)

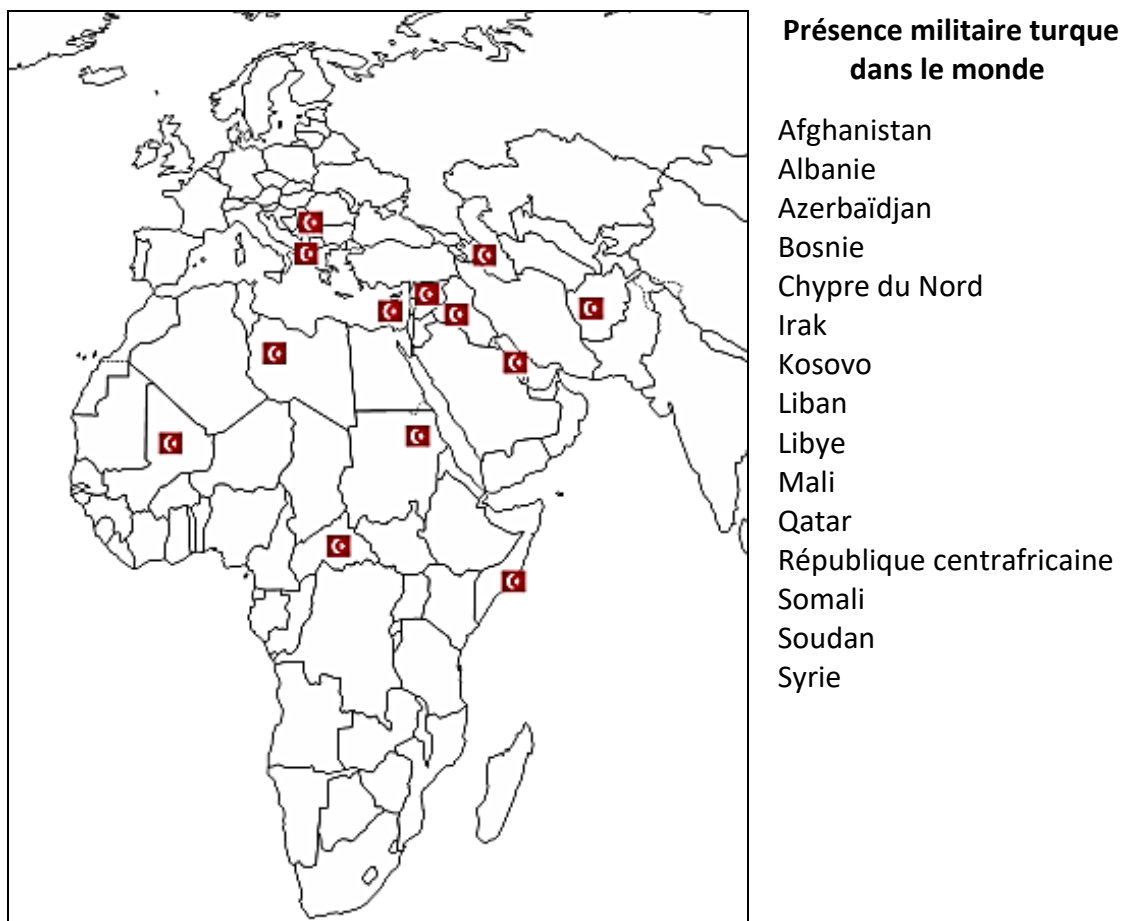


Figure 21 Les implantations militaires turques hors de Turquie (selon les données des FAT, de l'ONU et de l'OTAN)

L'étendue géographique de la présence des forces armées turques pose la question des ambitions internationales, du moins régionales de la Turquie. A-t-elle les moyens de cette ambition ?

Afin de trouver des éléments de réponse à cette question, analysons les moyens de projection des forces armées turques, c'est-à-dire, d'une part, les capacités à intervenir à longue distance du territoire, la projection de puissance et d'autre part les capacités à acheminer des troupes au sol, la projection des forces.



#### 1.4.2.1. La projection de puissance

Il s'agit de la capacité des forces aériennes et navales de porter le feu chez l'adversaire, sans envoi de troupes au sol<sup>320</sup>. Comme cité plus haut, la flotte turque de chasseurs F16 a été modernisée, en partie, en attendant la livraison compromise de chasseurs de 5<sup>e</sup> génération F-35, ou la mise en service du futur chasseur de combat national *Milli Muharebe Uçağı* TFX, produit par la firme Turkish Aerospace. Or, comme nous l'avons déjà cité, la Turquie est exclue du programme de l'avion de chasse F-35. Selon la Présidence des Industries de Défense, le prototype du chasseur turc de 5<sup>e</sup> génération devrait voir le jour en 2023 et ce jet devrait constituer l'essentiel de la flotte de chasse après 2030<sup>321</sup>. Le TFX vient de débiter les essais de validation au sol, le vol inaugural est prévu pour le 29 octobre 2023, le centenaire de la République turque<sup>322</sup>. Le F-16 est donc un élément essentiel de la projection de puissance turque. Avec un réservoir complémentaire, cet avion peut couvrir une distance de 3 300 km. Si on prend en compte le retour, le rayon d'action est de 1 650 km, c'est-à-dire une zone couvrant une très grande partie de l'Europe continentale, de l'Afrique du Nord-Est, du Moyen-Orient et de la Caspienne. Ce rayon d'action peut être plus que doublé par le ravitaillement en vol grâce aux avions ravitailleurs, les 7 KC-135 R d'une capacité de 80 tonnes de carburant chacun. Les 10 gros porteurs A400M, déjà livrés à la Turquie, peuvent aussi être transformés en avions ravitailleurs. La rénovation des F-16 et la capacité de ravitaillement en vol font donc de la flotte de F-16 un indéniable moyen d'intervention militaire, d'autant plus si les capacités d'interventions longue distance sont démultipliées par des bases au-delà des mers, à Chypre ou à Watiyya en Libye.

Par ailleurs, bien que dotés d'un rayon d'action de quelques kilomètres à quelques centaines de kilomètres, les drones turcs ont fait leurs preuves ces dernières années, contre

---

<sup>320</sup> Gilbert Le Bris, *Défense préparation et emploi des forces : marine*, Avis Assemblée nationale n°1395, octobre 2013, p 25.

<sup>321</sup> « Milli Muharip Uçak TFX » (Le chasseur national TFX), site de la Présidence aux industries de défense SSB, consulté en janvier 2020

<https://www.ssb.gov.tr/WebSite/contentlist.aspx?LangID=1&PageID=362>

<sup>322</sup> « Milli Muharip uçak ilk kez piste çıktı » (L'avion national de combat a fait sa première sortie sur piste), NTV, article publié le 17 mars 2023, consulté le 17 mars 2023.

[Milli Muharip Uçak ilk kez piste çıktı - Son Dakika Türkiye Haberleri | NTV Haber](#)

les combattants du PKK, en Syrie, en Libye, dans la seconde guerre du Haut-Karabakh (27 septembre au 10 novembre 2020), dernièrement, en Ukraine, après l'invasion russe de février 2022. L'histoire des drones turcs (UAV: *unmanned air vehicle*) commence, comme c'est bien souvent le cas dans les matériels de haute technologie, par un refus de vente de ses alliés. En 2008, Ankara a voulu se procurer 10 drones MALE (drone volant de moyenne altitude et de grande autonomie), dont 4 MQ-1 Predator et 6 MQ-8 Reaper, auprès des États-Unis. L'expliquant par différents arguments tels que la position turque sur la question nucléaire Iranienne et la possibilité d'utiliser ces aéronefs en Irak, contre le PKK, avec risque de dommages collatéraux pour le matériel et le personnel américain, le Congrès des États-Unis s'est opposé à la vente<sup>323</sup>. En mai 2016, le président de la Direction des Industries de Défense déclara que, suite aux multiples obstacles de l'administration américaine, la Turquie allait développer sa propre technologie<sup>324</sup>. En quelques années, les progrès furent remarquables. Toute une série d'UAV est utilisée par les forces armées turques. Le drone de combat Akıncı, le Bayraktar TB2, le Aksungur et les engins kamikazes Kargu constituent le fleuron de la flotte de drones. D'autres projets sont à l'étude, dont le premier avion de chasse sans pilote, le MİUS Milli İnsansız Uçak Sistemi<sup>325</sup>.

L'Akıncı est un drone tactique HALE (haute altitude longue Endurance) à double moteurs turbopropulseurs venant d'Ukraine<sup>326</sup>, dont le premier vol date du 12 décembre 2018. Il est fabriqué par la société turque BAYKAR. Cet appareil a un poids en vol de 5,5 tonnes, une charge utile de 1 350 kg, dont 400 kg dans le corps du fuselage et 900 kg répartis sous les ailes (bombes, missiles et munitions...). Il pourra être utilisé aussi bien comme drone d'attaque que comme drone de renseignement, ou encore servir à parachuter

---

<sup>323</sup> Sibel Düz, « Türkiye'nin gökyüzündeki yeni gücü İHA'lar » (La nouvelle force dans les cieux de la Turquie, les drones), *SETA Yayınları*, Ankara 2020, p. 10.

<sup>324</sup> Ibid. p. 11.

<sup>325</sup> « Bayraktar Kızılelma MİUS » (Le Graal de Bayraktar MİUS, système d'avion de combat sans pilote), *Baykartech*, consulté le 21 mars 2023.

<https://baykartech.com/tr/bayraktar-kizilelma-mius/>

<sup>326</sup> « AKINCI TİHA için Ukrayna dan 12adet motor tedarik edildi » (12 moteurs ont été acquis auprès de l'Ukraine pour le drone tactique Akıncı), *DefenceTurk.net*, article publié le 12 mai 2020, consulté le 10 juin 2020.

[AKINCI TİHA için Ukrayna'dan 12 adet motor tedarik edildi | DefenceTurk](#)

du matériel dans des zones difficiles d'accès. L'Akıncı peut être qualifié de drone multirôle dotés des capacités de feu, surveillance, renseignement, ciblage et reconnaissance (C3ISTAR, *Command, Control Communication, Surveillance, Target Acquisition and Reconnaissance*). Les caractéristiques technologiques et tactiques sont les suivantes<sup>327 328</sup> : l'Akıncı pourra rester en vol 24 heures, avec une portée de communication de 150 km et atteindre une altitude maximale de 12 000 mètres. Le véhicule aérien est équipé de matériels développés par l'industrie turque, dont un radar à antenne active (AESA) fourni par Aselsan. Il s'agit du radar SAR/GMTI composé non pas d'une seule antenne émettrice, mais de plusieurs centaines de modules juxtaposés, coordonnés par un calculateur central. Les modules peuvent être utilisés simultanément comme des sous-systèmes autonomes ayant des tâches différentes, tels que radar air-air, air-sol ou radar de brouillage. Cette architecture lui permet d'avoir une plus grande discrétion et une plus grande résistance au brouillage électromagnétique. De plus, l'UAV possède des systèmes de guerre électronique (*Electronic Warfare, EW*), afin d'exploiter les signaux électroniques de l'adversaire, tout en empêchant l'exploitation adverse de ses propres émissions. Il est également doté de systèmes de communication par satellite SATCOM/LOS. Akıncı peut voler de façon entièrement automatisée grâce à 3 systèmes de pilotes automatiques (triple redondant). L'atterrissage et l'envol sont entièrement automatiques, indépendants des systèmes au sol. La navigation peut faire appel au système GPS.

L'Akıncı est en mesure de transporter un large éventail d'armements, en très grande majorité de fabrications locales, tels que les mini-missiles intelligents Roketsan MAM-L guidage de précision laser, les fusées guidées Cirit, ainsi que la dernière munition intelligente MAM-C. Le MAM-C peut engager des cibles jusqu'à 8 km en fonction de son altitude de lancement. Il peut également utiliser une version air du missile antichar Javelin. Il peut lancer le missile de longue portée (jusqu'à 8 km) autoguidée (Fire and forget) L-UMTAS, le

---

<sup>327</sup> « BAYKAR İnsansız hava aracı sistemleri » (Les systèmes de drones de BAYKAR), site du fabricant *baykartech*, consulté le 20 novembre 2020.

[BAYKAR Teknoloji | Bayraktar Akıncı \(baykartech.com\)](http://baykartech.com)

<sup>328</sup> « Turkey details Akıncı armed UAV programme », *Janes.com*, article publié le 26 février 2019, consulté le 20 novembre 2020.

[Turkey details Akıncı armed UAV programme \(janes.com\)](http://janes.com)

mini-missile à inertie et à guidage laser Bozok, et les bombes polyvalentes américaines Mark MK-81, MK-82 et MK-83 dotées de kit de guidage de précision, Winged Guidance Kit. Ce dernier est développé par la société TÜBITAK-SAGE. Il peut décocher le missile air-air de longue portée Gökdoğan, le missile air-air à guidage infrarouge Bozdoğan, le missile de croisière Fire and Forget SOM-A. Pour terminer avec la présentation de cet UAV, on notera ses capacités de vols tactiques et de combat, quasiment similaires à celles d'un avion de chasse. D'ailleurs, la Turquie a pour projet d'utiliser l'Akıncı comme substitut partiel au F-35<sup>329</sup>, après qu'elle ait été évincée du marché par les États-Unis, après l'acquisition des systèmes antiaériens S-400 russe, en attendant une nouvelle opportunité pour l'achat d'un chasseur de 5<sup>e</sup> génération ou la production en série du chasseur national, le *Milli Muharebe Uçağı*. L'utilisation de l'UAV, dans des missions adéquates, permettra de ménager la flotte de chasseurs F-16, prolongeant ainsi leur durée de vie. L'Akıncı sera sans doute un plus pour le LHD TCG Anadolu<sup>330</sup>, qui a été remis à la Marine nationale turque le 10 avril 2023<sup>331</sup>.

Le Bayraktar TB2 est un UAV qui a été largement utilisé en Syrie, en Libye et au Karabakh<sup>332</sup>. Il fut très efficace contre les systèmes de défense antiaériens de fabrication russe, Pantsir et S-300. Son efficacité est telle que les Ukrainiens, qui l'utilisent contre l'envahisseur russe, lui ont dédié une chanson. Il s'agit d'un drone aérien de moyenne altitude et de longue endurance (MALE), développé par la société Baykar. Il opère à une altitude de 5 km, mais peut monter à 8,2 km, pour une durée maximale de 27 heures. Les

---

<sup>329</sup> Paul Iddon, « Turkey's New Akinci drone is impressive, but it's not substitute for modern fighter », site du think-tank *Forbes*, article publié le 25 août 2020, consulté le 20 novembre 2020.

[Turkey's New Akinci Drone Is Impressive, But It's No Substitute For Modern Fighter Jets \(forbes.com\)](https://www.forbes.com/...)

<sup>330</sup> « TCG Anadolu'ya milli SİHA'lar konuşlanacak » (TCG Anadolu emportera des drones armés de fabrication nationale), *TRT haber*, article publié le 11 juin 2020, consulté le 20 novembre 2020

[TCG Anadolu'ya milli SİHA'lar konuşlanacak \(trthaber.com\)](https://www.trthaber.com/...)

<sup>331</sup> Laurent Lagneau, « La marine turque prend officiellement possession du « porte-drones » TCG Anadolu », *Zone militaire opex 360.com*, article publié le 10 avril 2023, consulté le 10 avril 2023.

[La marine turque prend officiellement possession du "porte-drones" TCG Anadolu - Zone Militaire \(opex360.com\)](https://www.opex360.com/...)

<sup>332</sup> Vincent Turret, « L'épopée du Bayraktar TB2, l'arme secrète d'Ankara », *Conflits*, article publié le 23 novembre 2020, consulté le 25 novembre 2020.

[L'épopée du Bayraktar TB2 - L'arme secrète d'Ankara | Conflits \(revueconflits.com\)](https://www.revueconflits.com/...)

fonctions de décollage et d'atterrissage sont entièrement automatisées et ne dépendent pas des systèmes au sol. Le contrôle de vol est, également, entièrement automatique, grâce à un système pilote triple redondant. L'usage de capteurs spécifiques lui permet de naviguer sans GPS. La vitesse du vol de croisière est de 130 km/h, avec un maximum de 222 km/h. La charge utile est de 150 kg. Il est doté soit d'un radar EO/IR/LD (Electro-Optic/Infrared/Laser Designator), soit d'un radar AESA. Le système électro-optique utilisé était le système canadien L3Harris WESCAM MX-15D, jusqu'à ce que le Canada décide une interdiction de vente, suite à la Seconde Guerre du Haut-Karabakh. La Turquie fait appel, depuis, à une alternative locale, le système CATS (*Common Aperture Targeting System*, système de reconnaissance, surveillance et ciblage) de la société Aselsan. L'UAV transporte 4 munitions intelligentes guidées au laser. Ces munitions peuvent être des missiles antichars UMTAS développés par la société Roketsan ou des munitions intelligentes MAM-L et MAM-C.

Aksungur est un drone d'altitude de croisière moyenne et de longue autonomie (MALE), à capacité de charge utile élevée, en cours de développement par Türk Havacılık ve Uzay Sanayi A.Ş, en anglais Turkish Aerospace Industries (TAI)<sup>333</sup>. Il s'agit d'une version améliorée du drone ANKA, dont la Turquie possède 36 exemplaires en juin 2022. Aksungur peut assurer des missions de renseignement, de surveillance, de reconnaissance et d'assauts multirôles, de jour comme de nuit. ANKA-AKSUNGUR dispose de deux moteurs PD-170 Diesel biturbocompressés<sup>334</sup> qui permettent des opérations à long terme jusqu'à 40 000 pieds (altitude d'environ 12,2 kilomètres). Il pourra transporter une charge utile de 750 kg.

Il est doté de systèmes EO/IR (électro-optique/infrarouge), de radar SAR/GMTI et de systèmes d'acquisition de renseignements d'origine

---

<sup>333</sup>« Aksungur Flyer» site de la société TUSAŞ, Flyer de présentation du drone, consulté le 20 novembre 2020.

[aksungur-flyer.PDF \(tusas.com\)](#)

<sup>334</sup> « Turkey advances Anka-Aksungur MALE UAV » site de *Jane's Information Group*, entreprise de renseignement de sources ouvertes fondée en 1898 basée à Londres, consulté le 20 novembre 2020.

[Turkey advances Anka-Aksungur MALE UAV development \(janes.com\)](#)

électromagnétique SIGINT, de système de reconnaissance automatique en mer, dont le Sonobuoy pour détection acoustique sous-marine, ainsi que d'un détecteur d'anomalies acoustiques (MAD Boom). Les communications seraient possibles par satellite (SATCOM) et relais V/UHF. Le drone possèdera également un système de détection de balise de détresse. Il pourra utiliser diverses armes air-sol TEBER-81 et TEBER-82 (Mk-82 à guidage laser), UMTAS (missile antichar de longue portée, jusqu'à 8 km), MAM-L et MAM-C équipés de HGK-3 (kit de guidage de précision), Cirit avec KGK82 (kit de guidage de précision, Winged Guidance Kit), DSH-Roketsan (missile anti-sous-marin) et des bombes miniatures intelligentes. La présence de ce système de détection sous-marine rend ce drone utilisable sur le LHD Anadolu. Les Forces armées turques disposent, actuellement, de cinq drones Aksungur.

Kargu est un drone d'attaque construit par la société Savunma Teknolojileri Mühendislik ve Ticaret A. Ş. (STM), dont l'utilisation principale est la guerre asymétrique ou le contreterrorisme. Il s'agit d'un petit UAV à voilure tournante, d'un poids de 7,060 kg. Il peut s'élever à une altitude maximale de 2 800 mètres, l'altitude d'utilisation courante étant de 500 mètres. Il peut se déplacer à une vitesse de pointe 72 km/h. Kargu a une autonomie d'une demi-heure pour une portée de 5 km. Il est opérationnel dans des climats allant de moins 20 à plus 50 degrés Celsius. Il peut être porté par un soldat et peut fonctionner de façon autonome ou être contrôlé à distance par un opérateur. Selon la société STM, Kargu peut voler en essaim, jusqu'à 20 simultanément<sup>335</sup>, ce qui peut permettre de déborder la défense de la cible. D'autres drones kamikazes sont en cours d'élaboration, dont Alpagu qui sera une version à voilure fixe<sup>336</sup>. Le projet Kerkes<sup>337</sup> devrait libérer ces drones de la contrainte GPS en minimisant les risques d'interception par les parties adverses.

---

<sup>335</sup> « Turquie : livraison de 500 drones kamikazes », *helicomicro.com*, article publié le 19 juin 2020, consulté le 19 juin 2020.

<https://www.helicomicro.com/2020/06/19/turquie-livraison-de-500-drones-kamikazes/>

<sup>336</sup> Gökhan Ceylan et Celal Atalay, « TSK'ya teslim edildi : kamikaze dron » (Le drone kamikaze a été remis aux forces armées turques), *Hürriyet*, 4 mars 2020.

<sup>337</sup> « STM Kerkes Projesi » (Projet Kerkes, système de positionnement global indépendant), site du fabricant STM, consulté le 4 mars 2020.

[STM - KERKES Projesi](#)

D'autres projets innovateurs de drones sont en cours d'études. Parmi les plus ambitieux, le drone armé supersonique Göksungur, pouvant voler à 1 600 km/h et capable de donner les mêmes signatures électroniques que l'avion F-16, est le plus prometteur<sup>338</sup>. Göksungur pourra utiliser les missiles de longue portée, Gökdoğan et Bozdoğan. L'autre projet qui est particulièrement scruté par les spécialistes de la défense est celui du MIUS-Kızilelma de la société Baykar<sup>339</sup>. Il s'agit d'un système d'avion de combat sans pilote. Le MIUS pourra dépasser la vitesse du son (Mach 1) et pourra mener des missions air-air. Sa capacité de charge est de 1500 kg et son rayon d'action est de 926 km. La société Titra Teknoloji a mis au point un hélicoptère sans pilote qui semble prometteur<sup>340</sup>.

La marine est également un imposant outil de projection de puissance, par ses composantes flotte de surface et escadre de sous-marins. Depuis 2011, de sérieux efforts de développement des capacités de la marine turque ont été réalisés. 37 bâtiments, construits localement, ont rejoint la flotte, 6 autres sont en cours de construction<sup>341</sup>.

La marine turque est dotée de nombreux bâtiments de guerre, capables d'intervenir dans des zones de courte et moyenne portée. La composante la plus importante de la marine de surface turque est celle de la flotte de frégates. Les frégates sont des bâtiments polyvalents pouvant, sous toutes les conditions météorologiques et à grande distance des bases d'attache, assurer de nombreuses missions, telles que la protection d'un groupe aéronaval, d'un groupe amphibie ou encore de bâtiments de commerce<sup>342</sup>. Elles sont, dans

---

<sup>338</sup> « Türkiye tarihe geçecek Aksungur SİHA'ları ile dikkat çekti! Aksungur ve Göksungur... » (La Turquie a attiré l'attention avec les drones historiques Aksungur! Aksungur et Göksungur...), *A Haber*, article publié le 20 décembre 2020, consulté le 20 décembre 2020.

[Türkiye tarihe geçecek Aksungur SİHA'ları ile dikkat çekti! Aksungur ve Göksungur... \(ahaber.com.tr\)](https://www.ahaber.com.tr)

<sup>339</sup> Mathéo Bisiaux, « Premier vol pour le futur drone de combat furtif turc Kızilelma », *Air et Cosmos*, article publié le 30 décembre 2022, consulté le 30 décembre 2022.

[Premier vol pour le futur drone de combat furtif turc Kizilelma \(air-cosmos.com\)](https://www.air-cosmos.com)

<sup>340</sup> « İnsansız helikopter ALPİN havada limitleri zorlayacak » (L'hélicoptère sans pilote ALPIN va forcer les limites dans le ciel), *savunmasanyiidergilik.com*, article publié le 19 décembre 2020, consulté le 19 décembre 2020.

[İnsansız helikopter ALPİN havada limitleri zorlayacak \(savunmasanyiidergilik.com\)](https://www.savunmasanyiidergilik.com)

<sup>341</sup> « 8 yılda 37 gemi » (37 bateaux en 8 ans), *Yeni Şafak*, 24 novembre 2019.

<sup>342</sup> « la composante frégate », *Guide du Marin édition 2013*, Marine nationale, Brest 2013, p. 32.

ces objectifs, douées de capacités antiaériennes, anti-sous-marines et antinavires. Elles peuvent assurer la défense antiaérienne de territoires stratégiques en étant positionnées à proximité de ceux-ci. Elles peuvent également être prépositionnées dans les zones de crises éventuelles, les aires stratégiques, comme les zones économiques exclusives. Leur rôle est également d'assurer la sécurité des routes commerciales maritimes. Ces navires, bien armés et bien protégés, sont donc capables de parcourir de longues distances en peu de temps et interviennent dans des missions de patrouille, de liaison, d'incursions et de débordement. Seize frégates naviguent sous pavillon des forces armées turques. Huit sont de la classe américaine Oliver Hazard Perry, huit autres sont de la classe allemande Meko et ont été produites en Turquie, en collaboration avec l'Allemagne. Toutes les frégates turques sont dotées du système intégré de gestion de combat GENESIS (*Gemi Entegre Savaş İdare Sistemi*), développé par la société Havelsan. GENESIS amplifie les capacités du vaisseau en réduisant le temps entre la détection de tous types de menaces et la riposte<sup>343</sup>.

Les seize frégates turques sont subdivisées, par la Marine, en trois classes, en fonction de leur origine, du tonnage et des modifications éventuelles. La première série de frégates est celle de la classe Yavuz, représentée par TCG Yavuz, TCG Turgut Reis, TCG Fatih et TCG Yıldırım. Ce sont des bateaux de 2 990 tonnes à pleine charge, avec une vitesse maximum de 27 nœuds marins (50 km/h) et qui peuvent parcourir une distance de 4 100 milles marins (7 600 km environ) à 18 nœuds (33,4 km/h). Afin de détecter les menaces, ils sont dotés de radar DA-08/1S, pour une surveillance et une acquisition de cible de moyenne portée. Ils sont pourvus de Radar AWS 9 air, qui permet une détection 3D, sur une altitude maximum de 30 480 mètres et une portée maximum de 203,7 km, avec la fonction identification et suivi de cibles amis/ennemis (IFF). Ils sont équipés d'un radar de veille air-mer AWS 6 Dolphin, de deux radars STIR 1.8, qui permettent de contrôler les tirs à moyenne et longue portée, par suivi électro-optique et marquage. Un système de contrôle de tirs TMX assiste les canons de 127 mm et les missiles Harpoon. Deux radars Seaguard renforcent le système antimissile Sea Zenith. Un radar Decca 2690 BT ARPA permet le suivi des échos afin d'éviter d'éventuelles collisions. Un radar de navigation URN 25 et un radar tactique air TACAN URN 25 surveillent la mer alentour et le ciel. Un sonar SQL-56 détecte et

---

<sup>343</sup> Vincent Themelin, « Sultan of Swing? Quand la marine turque veut tendre vers la puissance régionale », *Cargo Marine*, Centre d'Études stratégiques de la Marine, n°9, deuxième trimestre 2017, p12.



cible les menaces venant des profondeurs. L'armement est constitué d'un canon de 127 mm 5/54 MK 45, de 3 systèmes antimissiles de 25 mm Sea Zenith, de 8 systèmes de tirs de missiles surface-surface Harpoon SSM, d'une portée de 124 km, et de 16 systèmes de tirs Sea Sparrow, missiles antinavires/antiaériens de courte portée. Les bâtiments sont dotés également d'un hélicoptère de chasse sous-marine AB 212 ASWW et de 2 ensembles de 3 tubes de lance-torpilles de 324 mm Mk 32.

TCG Barbaros, TCG Oruçreis, TCG Salih Reis et TCG Kemalreis constituent la seconde série, celle des frégates de la classe Barbaros<sup>344</sup>, de 3 400 tonnes en charge pleine. Ce sont les frégates les plus modernes de la flotte turque. Elles ont été admises au service actif entre 1993 et 2000. Elles sont donc plus grosses que celles de la classe Yavuz. Ces embarcations ont une vitesse de pointe de 32,5 nœuds marins (60 km/h) et peuvent également parcourir, sans ravitaillement, une distance de 4 100 milles nautiques (7 593 km). Alors que la classe Yavuz est mue par des moteurs diesels uniquement, la classe Barbaros est animée par un système de propulsion combinant turbine à gaz et moteur diesel (CODOG combined diesel or gas). Ces bâtiments possèdent des systèmes de guerre électroniques et de contremesures Racal Cutlass, Racal Scorpion et MK 36, ainsi qu'un radar 3D Smart-S. Les capacités de détection sont amplifiées par un radar de navigation Racal Decca 2136, un radar de veille tridimensionnel AWS9, un radar de veille air Dolphin AWS-6, des radars STIR-1.8 (Signal Tracking and Illumination Radar) qui est un système radar de contrôle de tir à moyenne et longue portée pour le suivi électro-optique de l'éclairage des missiles. Un système de conduite de tir TMX et un système de conduite de tir optronique Albis assurent que la cible soit bien touchée. Elles sont également dotées de détecteurs de radar Cutlass, d'un sonar SQL-56, d'un brouilleur Scorpion (contremesures électroniques), d'un bruiteur remorqué SLQ-25 Nixie pour leurrer les torpilles, de quatre lance-leurres SRBOC Mk 26, et d'un Tacan URN 25<sup>345</sup> qui permet de localiser les aéronefs à plusieurs centaines de kilomètres. Les communications sont assurées par les systèmes satellites Scot et Inmarsat. Les combats sont gérés par le système Tactricos et Stacos FD. L'armement est composé d'un canon de 127 mm

---

<sup>344</sup> « frégates multirôles classe Barbaros », *forummarine.forumactif.com*, publié le 28 mai 2008, consulté le 18 mars 2020.

<http://forummarine.forumactif.com/t3550-fregates-multiroles-classe-barbaros-meko-200t-track-ii>

<sup>345</sup> « Tactical air navigation TACAN », *globalsecurity.org*, consulté le 30 mars 2020.

[https://www.globalsecurity.org/military/library/policy/navy/nrtc/14090\\_ch2.PDF](https://www.globalsecurity.org/military/library/policy/navy/nrtc/14090_ch2.PDF)

5/54 MK, de 3 systèmes anti-fusées Sea Zenith à quatre bouches, de 8 tubes antinavires Harpoon SSM, 16 tubes à tirage vertical, antiaérien, Sea-Sparrow, ainsi que de 2 systèmes de trois lance-torpilles Mk 32. Les bâtiments transportent également un hélicoptère anti-sous-marin Seahawk ASW (Anti-submarine Warfare)<sup>346</sup>. La classe Barbaros a été modernisée en 2022, notamment avec les systèmes électroniques et des armements de fabrications locales.

La troisième classe, au tonnage plus lourd, originellement de la classe américaine Oliver Hazard Perry, est celle de la classe Gabya et comprend huit bâtiments : le Gaziantep, le Giresun, le Gemlik, le Gelibolu, le Gökçeada, le Gediz, le Gökova et le Göksu. Ces navires ont été également équipés du système GENESIS. Ce sont des vaisseaux lourds (4 100 tonnes) dotés de moteurs à turbines à gaz, pouvant parcourir 9 300 km avec une vitesse de 18 nœuds marins. Ils peuvent atteindre une vitesse maximale de 30 nœuds marins, soit 56 km/h. Leur poids et leur design les autorisent à remplir leurs missions dans les conditions climatiques les plus difficiles. Ils sont dotés de radars Smart-S, construits par ASELSAN, sous licence Thalès, de huit systèmes de lancement verticaux (VSL — Vertical Launch System —) MK-41, équipés de 32 missiles américains de défense antiaérienne ESSM (Evolved Sea Sparrow Missile) à guidage radar, d'une portée de 50 km, avec une vitesse supersonique Mach 4 + (quatre fois la vitesse du son soit pratiquement 4 940 km/h). La classe Gabya se protège des attaques sous-marines grâce<sup>347</sup> à un sonar longue portée et deux tubes lance-torpilles Mark 32 SVTT (Surface Vessel Torpedo Tube) pouvant tirer des torpilles Mark 46 (onze kilomètres de portée avec une vitesse de 74 km/h) ou Mark 50 (15 km de portée avec une vitesse de 74 km/h). Un système de liaisons de données multiples a été développé. Ce système, conjugué aux standards OTAN Link-11 et Link-16 permet les échanges de données, en temps réel, entre les plateformes navales, aériennes et terrestres. Un système automatique de reconnaissance et de suivi de cible (OtoHeTS) a été configuré par la société AYESAŞ, spécifiquement pour les frégates de classe Gabya. La combinaison OtoHeTS-GENESIS permet de suivre, simultanément 1 000 cibles.

---

<sup>346</sup> « Mavi Vatan Ordusu : Türk Deniz Kuvvetleri » (L'armée de la Patrie Bleue : la Marine turque), *TrmilitaryNews*, article publié le 28 juillet 2019, consulté le 30 mars 2020.

[trmilitarynews.com](http://trmilitarynews.com)

<sup>347</sup>Hakkı Aris et İbrahim Sünnetçi, « Mavi Vatanı en İyi Şekilde Korumak » (Protéger la Patrie Bleue de la meilleure façon), *Savunma ve Havacılık*, n° 146, janvier 2012, pp. 19-22.

Au début des années 2000, pour assurer la sécurité en mer Noire et en Méditerranée, la Turquie opte pour des vaisseaux plus petits que les frégates, mais plus puissants que les navires d'assauts, les corvettes. Ce sont des bateaux de tonnage modeste, entre 1 100 et 2 300 tonnes, plus rapides et plus manœuvrables que les frégates. Les corvettes sont des navires de combat capables d'affronter les menaces aériennes, de surface ou sous-marines. Les corvettes sont conçues pour la protection des navires ou la défense côtière. Elles sont dotées, éventuellement, d'un hélicoptère et de drones d'embarcation. Grâce à leur furtivité et leur équipement en matériel de pointe tels que le radar 3D, le système de combat GENESIS et l'interopérabilité avec les autres éléments militaires, elles peuvent réaliser de nombreuses missions. C'est pourquoi la présidence des industries de défense turques a développé le projet "MILGEM" — acronyme de *Millî Gemi*, vaisseau national — afin de doter la marine turque de corvettes de dernière génération. Actuellement, les forces navales turques possèdent six corvettes de fabrication française, de la classe Estienne d'Orves, appelée classe Burak, et quatre corvettes de classe Ada.

Les bâtiments constitutifs de la classe Burak sont le TCG Bozcaada, le TCG Bodrum, le TCG Bandırma, le TCG Beykoz, le TCG Bartın et le TCG Bafra. Ce sont des vaisseaux de 1 100 tonnes, mus par deux moteurs diesels SEMPT Pielstick, ce qui leur permet de naviguer à 24 nœuds marins (environ 44 km/h) et de parcourir 4 500 milles nautiques (environ 8 000 km) à 15 nœuds (28 km/h). Ils sont dotés d'un radar aérien DRBV 51A, d'un radar de contrôle de tir DRBC 32, et d'un radar de surface DECCA 1226. L'armement est constitué de deux missiles antinavires Exocet, d'un canon de 100 mm multicalibres mer-air, mer-mer, mer-sol CADAM (cadence améliorée), de deux canons de 20 mm F2A, de quatre mitrailleuses de 12,7 mm, 4 lance-torpilles L3 ou 5 et d'un lance-roquettes de 375 mm.

En ce qui concerne la classe Ada, il s'agit de corvettes lance-missiles multirôles pourvues de la technologie stealth (furtivité), construites localement par les chantiers navals turcs. TCG Heybeliada, TCG Büyükada, TCG Burgazada et TCG Kınalıada en font partie<sup>348</sup>. Ces vaisseaux sont mus par deux moteurs diesels MTU, une turbine à gaz LM2500 et quatre générateurs diesel de 600 kW. Ils peuvent parcourir une distance de 6 000 milles marins (11 112 km) et atteindre une vitesse maximale de 29 nœuds (environ 54 km/h). Les systèmes

---

<sup>348</sup> « Mavi Vatan Ordusu : Türk Deniz Kuvvetleri », op. cit.

de veille et de surveillance sont constitués d'un radar SMART-S Mk2 3D, d'un radar de navigation Vision Master FT, d'un radar d'interception Aselsan ALPER LPI et d'un sonar Yakamos. Ces navires possèdent également un système optronique de reconnaissance, surveillance et ciblage Aselfir 300D et un système de surveillance infrarouge PIRI KATS (*Panoramic infrared imaging*). L'armement est constitué de missiles surface-surface Harpoon qui seront remplacés, dans un proche avenir, par le missile local Atmaca. Des missiles surface-air légers RIM-116 RAM font également partie de la dotation, sans oublier un canon OTO Melara de 76 mm et deux systèmes de trois tubes lance-torpilles MK 32 utilisant des torpilles MK 46. Les bateaux sont également équipés du système de gestion de combat GENESIS, d'un système de soutien électronique ARES-2N et d'un système leurre-torpilles Aselsan Hızır. Selon Ismail Demir, président des Industries de Défense, le taux de production indigène du projet Milgem est de 70 %<sup>349</sup>. Les corvettes Ada possèdent également une plateforme pour hélicoptère de type S-70B Seahawk ASW (*Anti-submarine warfare, guerre anti-sous-marine*).

La classe Ada est obtenue à partir du premier programme de développement de navire de guerre turque. La recherche et développement investis dans le projet Milgem et les modernisations opérées sur les autres bâtiments de guerre ouvrent la voie à l'élaboration autochtone de vaisseaux de plus forts tonnages, notamment des frégates de la classe İ (İstif) dont la première, l'İstanbul, devrait être intégrée à la marine en septembre 2023<sup>350</sup>. Au total quatre vaisseaux de la classe İ doivent intégrer la marine<sup>351</sup>. Outre les innovations des corvettes de la classe Ada, elles seront dotées de lanceurs verticaux pouvant utiliser le missile turc Atmaca et d'autres projectiles. Les autres vaisseaux de la classe seront le TCG

---

<sup>349</sup>« SSB BAŞKANI PROF. DR. DEMİR: "MİLGEM'DE YERLİLİK ORANI YÜZDE 70'E ULAŞTI», (Le président du SSB Professeur Demir : "Dans le projet MILGEM, la contribution locale a atteint 70 %), site de la Présidence des industries de défense SSB, article publié le 2 juin 2020, consulté le 2 juin 2020.

<https://www.ssb.gov.tr/website/ContentList.aspx?PageID=2142>.

<sup>350</sup>« Milli firkateyn için yerli güç birliği », (Coopération locale pour la frégate nationale), *Agence Anatolie*, article publié le 2 juin 2020, consulté le 2 juin 2020.

<https://www.aa.com.tr/tr/bilim-teknoloji/milli-firkateyn-icin-yerli-guc-birligi-/1861858>,

<sup>351</sup> Ata Ahmet Kökçü, « İ (İstif) Sınıfı Fırkateynlerin ilki TCG İstanbul 2020 sonunda denize inecek » (La première frégate de la classe İstif, le TCG İstanbul, sera mise à l'eau à fin 2020), *Defenceturk.net*, article publié le 20 mai 2020, consulté le 2 juin 2020.

<https://www.defenceturk.net/i-istif-sinifi-firkateynin-son-durumuna-iliskin-aciklama-yapildi>

Izmir, le TCG Izmit et le TCG İçel. L'incorporation des embarcations de la classe İ augmentera sensiblement la puissance d'intervention de la Marine turque. Les progrès dans la conception d'hélicoptères multimission (Type Gökbey<sup>352</sup>) et d'hélicoptères d'attaque (Atak<sup>353</sup> 1 et 2) permettront de remplacer à terme les hélicoptères allogènes.

La flotte sous-marine des forces navales turques est composée de trois classes de vaisseaux pour un total de 12 sous-marins<sup>354</sup>. Cette quantité en fait la plus importante force immergée de la Méditerranée orientale, avec une capacité de projection de puissance dans toute la Méditerranée et la mer Noire.

La première classe, la plus ancienne, est composée de quatre sous-marins de la classe *Ay*, type 209/200. Ces bâtiments, d'origine allemande, sont entrés en fonction entre 1975 et 1989. En effet, le *TCG Batıray* a été mis à l'eau le 20 juillet 1976, suivi du *TCG Yıldırım* le 30 juillet 1979, du *TCG Doğanay* le 17 novembre 1983 et du *TCG Dolunay* le 21 juillet 1989. Trois vaisseaux ont été construits dans les chantiers navals de Kiel et le dernier fut élaboré dans le complexe naval de Gölcük. La classe *Ay* affiche un déplacement moyen de 1 285 tonnes en plongée. Elle est dotée d'un système de propulsion diesel-électrique. Celui-ci lui confère également la possibilité de plonger jusqu'à 500 mètres maximum, avec une profondeur opérationnelle de 300 m, et un rayon d'action de 20 000 km en surface ou de 740 km en plongée<sup>355</sup>. Les Types 206 sont équipés de 8 tubes lance-torpilles. Les torpilles utilisées sont les SST-4 et MK37 mod II/III. Les SST-4 sont de conception allemande et ont une charge de 260 kg, une vitesse de 35 nœuds (environ 65 km/h) et une portée efficace de

---

<sup>352</sup> Antony Angrand, « Premier vol de certification pour le second prototype du TY625 Gökbey », *Air et Cosmos*, article publié le 3 juillet 2019, consulté le 2 juin 2020.

[Premier vol de certification pour le second prototype du T625 Gokbey \(air-cosmos.com\)](https://www.air-cosmos.com/premier-vol-de-certification-pour-le-second-prototype-du-ty625-gokbey/)

<sup>353</sup> « T129 ATAK Dünya çapında kendi sınıfındaki en etkin taaruz helikopteri » (T120 ATAK L'hélicoptère d'attaque le plus efficace de sa catégorie, au niveau mondial), *Turkish Aerospace*, consulté le 2 juin 2020.

[T129 ATAK | Turkish Aerospace \(tusas.com\)](https://www.tusas.com/en/t129-atak/),

<sup>354</sup> « Türk Denizaltı Gücü » (La force sous-marine turque), *trmilitarynews.com*, article publié le 5 mai 2019, consulté le 30 mai 2019.

[Türk Denizaltı Gücü | Trmilitary News](https://trmilitarynews.com/turk-denizalti-gucu/)

<sup>355</sup> Chris Bishop, *The directory of modern military weapons*, Greenwich Editions, Londres, août 1999, p. 504.

12 km<sup>356</sup>. Le MK37 (Torpille Mark 37), de fabrication américaine, est un projectile équipé d'un système de propulsion électrique, sans besoin d'air pressurisé, ce qui lui permet de diminuer la signature acoustique. D'une portée efficace de 21 km maximum, avec une vitesse maximale de 48 km/h, MK37 est doté d'une charge explosive de 150 kg. La classe fut modernisée par la société Savunma Teknolojileri Mühendislik ve Ticaret AŞ (STM), qui y a intégré des systèmes de soutien électronique et des périscopes d'attaque et de veille (tête avec détection radar). Un système de navigation inertiel y fut également greffé (les sous-marins en immersion ne peuvent capter les ondes des systèmes de positionnement par satellite)<sup>357</sup>. Le système de navigation inertiel prend en compte la pesanteur et les forces de Coriolis, afin de définir la position dans le repère terrestre grâce aux calculs de la latitude, de la longitude et de l'altitude.

La deuxième série est celle de la classe *Preveze* type 209-1400. Quatre sous-marins composent cette classe : TCG *Preveze*, remis à la marine le 28 juillet 1994 ; TCG *Sakarya*, admis dans la flotte le 21 décembre 1995 ; TCG 18 *Mart*, mis en service le 28 juin 1998 et TCG *Anafartalar*, activé le 22 juillet 1998. Ces sous-marins furent construits par la société allemande Howaldswerke Deutsche Werft, dans les chantiers navals de Gölcük. La classe *Preveze* affiche un déplacement moyen en plongée de 1 200 tonnes. Elle est équipée de quatre moteurs diesels et d'un moteur électrique. Elle a une plongée opérationnelle de 300 mètres, avec une vitesse de 22 nœuds marins (41 km/h)<sup>358</sup>. Elle a un rayon d'action de 15 200 km en surface et de 740 km en plongée. Ces navires possèdent huit tubes lance-torpilles. Les torpilles utilisables sont des armements anti-sous-marins et antinavires filoguidés, tels que les SSM, les Mc-Donnell Douglas Sub Harpoon. Les tubes peuvent également éjecter des mines marines. Grâce au système Link-11, les sous-marins peuvent effectuer des transferts de données aux bâtiments de surface ou aux aéronefs. Les procédures de modernisation de demi-vie des sous-marins ont débuté en 2019<sup>359</sup>. Il est

---

<sup>356</sup> Ibid. p. 491.

<sup>357</sup> « Ay sınıfı denizaltı modernizasyonu » (Modernisation des sous-marins de classe Ay), (Savunma Teknolojileri Mühendislik ve Ticaret AŞ) STM, consulté le 7 mai 2020.

<https://www.stm.com.tr/tr/cozumlerimiz/deniz-projeleri/ay-sinifi-denizalti-modernizasyonu>

<sup>358</sup> Chris Bishop, op. cit. p. 504.

<sup>359</sup> « Preveze sınıfı denizaltı yarı ömür modernizasyon projesi » (Projet de modernisation de demi-vie des sous-marins de la classe Preveze), SSB, consulté le 6 janvier 2020.

prévu d'améliorer les capacités des bâtiments par des technologies modernes, sous la responsabilité des sociétés STM, ASELSAN, HAVELSAN et ASFAT. Les navires révisés seront opérationnels, respectivement en 2023, 2024, 2026 et 2027. Les mises à jour concernent le système de navigation différentielle, le système de mesure de salinité-profondeur-densité, une antenne flottante, le système de périscope d'attaque et de veille, le mât de communication satellite, le système de communication immergée d'urgence, le système d'eau refroidi, le système de renouvellement d'air et le système de convertisseur statique<sup>360</sup> (adaptation de la source d'énergie électrique au récepteur). ASELSAN a également produit des leurres acoustiques (contre-torpilles) pour la flotte sous-marine, dont 280 pour la classe Ay et 360 pour les classes *Preveze* et *Gür*<sup>361</sup>.

La dernière classe de sous-marin actuellement en activité dans la marine turque, est celle de la classe *Gür* Type 209 T2.1400. Les sous-marins de cette classe ont été conçus dans les chantiers navals de Gölcük. Le TCG *Gür* est affecté au service actif depuis le 10 février 2004, le TCG *Çanakkale* fut incorporé le 20 juin 2004, le TCG *Burakreis* fut missionné le 15 février 2006 et le TCG *Birinci İnönü* fut incorporé le 22 juillet 2007. Ce sont, à ce jour, les sous-marins les plus développés de la marine turque, en ce qui concerne l'armement et les systèmes de contrôle de tirs. Outre les compétences des classes précédentes, ils sont dotés du système de navigation Oméga et d'un système sonar actif, passif et d'interception, intégré au système de contrôle de tir. On y trouve également le système de mesures de cavitation (écoulement de l'eau générant des bulles, source de vibrations, donc de bruits, et d'érosion des structures) et du niveau sonore, ainsi que d'un système de communication sous-marine<sup>362</sup>. La classe *Gür* présente un tonnage en plongée de 1 586, une immersion de 290 mètres et la même motorisation que la classe précédente. Elle est équipée de 6 tubes lance-torpilles et peut porter jusqu'à 18 armes tactiques. Les torpilles DM2A4 (SeaHake

---

#### [PREVEZE SINIFI DENİZALTI YARI ÖMÜR MODERNİZASYONU PROJESİ - SSB](#)

<sup>360</sup>« Preveze sınıfı denizaltı modernizasyonu » (Modernisation des sous-marins de la classe Preveze), site STM, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

<https://www.stm.com.tr/tr/cozumlerimiz/deniz-projeleri/preveze-sinifi-denizalti-modernizasyonu>

<sup>361</sup> Source capitaine de vaisseau de la Marine turque voulant garder l'anonymat.

<sup>362</sup> « Türk Denizaltı Gücü » (La force sous-marine turque), op. cit.

Mod 4 allemand) constituent l'armement principal. Elles sont guidées par un câble de fibre optique pour le filoguidage<sup>363</sup>.

Bien que la flotte précitée soit imposante, elle a certaines faiblesses, qui peuvent avoir de graves conséquences dans une Méditerranée orientale de plus en plus conflictuelle, où des intérêts divergents s'opposent énergiquement. Les tensions en mer Égée avec la Grèce, les remous en Méditerranée quant à la délimitation des zones maritimes exclusives (voir en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> partie) génèrent un bloc qui s'oppose à Ankara. Cette coalition est constituée de la Grèce, de Chypre, de l'Égypte, de la France et d'autres pays de l'UE, voire d'Israël<sup>364</sup>, des États-Unis et de la Russie. La Turquie, face à la mise en commun des forces militaires et économiques de ces pays, se sent dans une position très inconfortable. Cette asymétrie renforce encore plus la marine turque dans sa détermination à avoir une force sous-marine dissuasive. En effet, seuls les sous-marins peuvent échapper aux missiles hypersoniques et aux chasseurs de 5<sup>e</sup> génération<sup>365</sup>. Les bâtiments de surface sont très vulnérables. Le principal défaut des trois classes de vaisseaux est leur moteur diesel. Tout moteur à combustion consomme de l'oxygène et ces sous-marins doivent refaire la réserve d'air nécessaire aux réactions chimiques tous les 4 jours, via un « schnorkel » qui est un tube éleveable à immersion périscopique. Cette opération augmente la probabilité de détection du bâtiment, d'autant plus qu'il doit réduire sa vitesse pour ne pas casser le mât. Le mât de schnorkel, la veille optique au microscope et le mât de radar éleveable génèrent énormément de bruit lorsqu'ils fendent l'eau, avec une partie immergée et l'autre émergée. Pour pallier ce handicap, Ankara construit, au chantier naval de Gölcük, une flotte de 6 sous-marins de type 214 TN de la classe Reis, en coopération avec l'allemand German Thyssen Krupp Marine Systems. Le contrat fut signé en 2009 et le premier bâtiment, *TCG PiriReis*, fut mis à l'eau le

---

<sup>363</sup>« Naval weapons», site du fabricant allemande *Atlas Elektronik*, consulté le 2 septembre 2020.

<https://www.atlas-elektronik.com/solutions/naval-weapons/seahaker-mod4.html>

<sup>364</sup> « Cumhurbaşkanı Erdoğan Gölcük'te ilk denizaltının havuza çekiminde konuştu » (Le président Erdogan a pris la parole lors de la mise en bassin du premier sous-marin), *CNN Turk*, article publié le 22 décembre 2019, consulté le 23 décembre 2019.

[Son dakika... Cumhurbaşkanı Erdoğan Gölcük'te ilk denizaltının havuza çekiminde konuştu - Son Dakika Haberleri İnternet \(cnnturk.com\)](#)

<sup>365</sup> Ömer Faruk Korkmaz, « Günümüzde ve yakın gelecekte Türk donanmasının caydırıcılığın temeli olarak Türk denizaltı kuvveti » (La force sous-marine turque, de nos jours et dans un futur proche, comme base de la dissuasion de la flotte turque), *Journal of social, humanities and administrative sciences*, Vol. 6 n° 26, mai 2020.



22 décembre 2019. Il est en cours d'équipement avant une mise en service prochaine. La construction des autres bâtiments de la classe se poursuit : *TGC HızırReis* reçoit ses équipements, les coques des bâtiments *TGC MuratReis* et *TCG AydınReis* sont en cours d'assemblage. Le dernier sous-marin sera nommé TCG SelmanReis. À partir de 2022 et jusqu'en 2027, les sous-marins seront successivement incorporés à la flotte. En plus de la société allemande, les sociétés turques telles que ASELSAN, HAVELSAN, MISOFIT, STM, TÜBİTAK, AYESAŞ... sont en charge de la mise en place de systèmes divers<sup>366</sup>, ce qui leur donnera le savoir-faire nécessaire pour la fabrication du sous-marin national MILDEN (mis en activité en 2033 ?).

La classe Reis sera dotée d'un moteur hybride diesel/pile à combustible. Ce système de propulsion augmente l'autonomie et la furtivité des navires subaquatiques. En effet, la classe Reis peut rester 50 jours en plongée sans avoir à utiliser de schnorkel. Cela lui permet une autonomie de 12 000 km environ. Elle est dotée de 14 tubes lance-torpilles et pourra également participer aux opérations de minages. Parmi ses compétences, citons la capacité de frapper des cibles terrestres avec des missiles et la possibilité de suivre et de détruire des cibles en surface ou immergées. Elle possède également, de fabrication nationale, des contremesures anti-torpilles, un système de données de navigation sous-marine, un système de liaison de données, un système intégré de combat et un système de surveillance de l'air respirable<sup>367</sup>. Au fur et à mesure de la progression/modernisation des différentes classes de la flotte sous-marine, un effort particulier a été porté à la diminution des signatures acoustiques, thermiques et magnétiques. La classe Reis fera partie des sous-marins les plus efficaces de sa catégorie.

#### 1.4.2.2. La projection des forces

La projection des forces de la marine est sous l'autorité du Commandement des Forces amphibies, qui est lui-même dépendant du Commandement de la Zone maritime Sud,

---

<sup>366</sup> « Yeni tip denizaltı Pirireis törenle havuza çekildi » (Le sous-marin de nouvelle génération Pirireis a été mis en bassin lors d'une cérémonie), *Millisavunma.com*, article consulté le 4 janvier 2020.

<http://www.millisavunma.com/news/yeni-tip-denizalti-pirireis-torenle-havuza-cekildi/>

<sup>367</sup> Ibid.

situé à Izmir. Le Commandement des Forces amphibies a sous ses ordres le Commandement des Bâtiments amphibies et le Commandement de la Division de l'Infanterie de Marine, tous deux localisés à Foça.

Le fleuron actuel des navires amphibies est composé de deux navires de débarquement LST (Landing Ship Tank), le TCG Sancaktar et le TCG Bayraktar<sup>368</sup>, qui sont à 71 % de construction nationale. Ces bâtiments, d'environ 7 250 tonnes, ont une vitesse de 18 nœuds marins (33,3 km/h), peuvent rester en mer 30 jours et parcourir une distance de 6 000 milles nautiques, soit 11 000 km. Pour les transports de très longue durée, 350 couchages sont prévus pour les marins, mais le bâtiment peut recevoir jusqu'à 1500 soldats en situation de projection d'urgence. Chaque bateau possède 4 engins de débarquement amphibies, qui peuvent être mis en mer à partir d'une piscine interne. Chacun de ces engins a une charge utile de 1 210 tonnes. Chaque LST peut donc transporter 20 chars ou 60 véhicules de transport de troupes blindés. Les bâtiments sont dotés du système de guerre électronique GENESIS, de radar antiaérien SMART-S Mark 2 de 250 km de rayon de balayage, d'un radar multifaisceaux 3D avec une possibilité d'acquisition simultanée de 500 cibles et d'un sonar. Ces moyens sont couplés avec 2 canons de 40 mm, 2 mitrailleuses STAMP télécommandées de 12,7 mm, 2 systèmes PHALANX pour la protection rapprochée et du système CHAFF IR, contremesures anti-torpilles. Le bâtiment possède également une piste d'hélicoptère lourd, jusqu'à 15 tonnes.

D'un tonnage de 3 700 le TCG Osmangazi peut parcourir 4 000 milles, soit 7 500 km, à une vitesse de 17 nœuds (31,5 km/h). 4 LCVP (Landing Craft, Vehicles, Personnel) permettent de débarquer 900 soldats, et 15 chars. Il comporte également une piste d'hélicoptère lourd. Les moyens de protection sont composés de 2 canons de 35 mm, 4 de 40 mm et 2 de 20 mm.

TCG Sarucabey et TCG Karamürselbey sont les deux bâtiments de débarquement de la classe Bey. Ils ont une charge à l'emport de 2 650 tonnes, avec une vitesse de 14 nœuds (26 km/h). Chacun de ces bateaux peut transporter 600 soldats, 11 chars ou 25 blindés

---

<sup>368</sup> « Adik tersanesi, TCG Sancaktar'ı denizle buluşturuyor » (Au chantier naval d'Adik le TCG Sancaktar est mis en mer), *Deniz Haber Ajansı*, article publié le 15 juillet 2016, consulté le 2 mai 2019.

[https://www.denizhaber.net/mobi/news\\_detail.php?id=69062](https://www.denizhaber.net/mobi/news_detail.php?id=69062)

légers, sans oublier un hélicoptère lourd. En protection rapprochée, ils sont équipés de 4 canons de 40 mm et 2 canons de 20 mm.

8 bâtiments de débarquement de la classe 120/130, d'un emport de 130 tonnes, peuvent parcourir 250 km à une vitesse de 12 nœuds, transporter 2 chars et 50 combattants.

13 bâtiments de débarquement classe 140, d'un emport de 600 tonnes, sont capables de transférer 4 ou 5 chars et 100 hommes de troupe, sur une distance maximale de 250 km.

8 bâtiments de débarquement classe 151, dotés d'un emport de 1150 tonnes, d'une vitesse maximale 20 nœuds, pour une distance maximale parcourue de 400 milles marins, soit 730 km sont également disponibles. Les bâtiments sont protégés par 2 canons de 25 mm et 2 autres de 12,7 mm. Ils peuvent transporter 4 ou 5 chars ou 10 véhicules blindés, ainsi que 260 soldats.

Il existe d'autres bâtiments de transports de moindre tonnage, avec un rayon d'action compris entre 150 et 300 km.

Avec ces moyens, les forces armées turques pourraient débarquer dans un environnement proche — c'est-à-dire en Grèce, Chypre et Syrie — 170 chars, 5 hélicoptères et 10 000 combattants. Dans un environnement plus éloigné, tel que la Libye ou l'Égypte, le transfert serait constitué de 100 chars, 5 hélicoptères et 7 000 hommes de troupe. Avec l'appui de pétroliers ravitailleurs, les possibilités d'actions seraient démultipliées, donnant accès à toute la Méditerranée, voire l'Atlantique, le golfe Persique et la mer Rouge.

Le groupe naval amphibie serait composé de bâtiments de débarquement, de frégates antiaériennes, de frégates anti-sous-marines, de bateaux démineurs, sans oublier la protection de la chasse aérienne, le cas échéant des avions-antisurface et anti-sous-marins et l'utilisation de moyens d'alerte précoce (satellite, AWACS).

Pouvant intervenir aussi bien en projection de puissance, c'est-à-dire dans la frappe de cibles lointaines, qu'en projection des forces, autrement dit la capacité de transporter des troupes, le TGC Anadolu, un Landing Hélicoptère Dock, navire d'assaut amphibie polyvalent, de la classe Juan Carlos 1, devrait rejoindre la flotte turque au cours de l'année 2023. Ce

vaisseau aura une vitesse maximum de 21 nœuds et un rayon d'action compris entre 6 000 et 9 000 milles nautiques (11 100 à 16 650 km). Ce bâtiment de 28 000 tonnes aura une capacité de transport de 46 chars ou 77 véhicules blindés, ainsi que des hélicoptères de combat et des drones. Entre 600 (couchage) et 3 000 (hors couchage) soldats pourraient bénéficier du transport. Le projet de second navire d'assaut amphibie de la flotte turque, le TCG Trakya, initialement prévu pour 2023, est suspendu à la demande du donneur d'ordre, c'est-à-dire la Marine, selon Ismail Demir, président des Industries de Défense. Toutefois, lors de la mise à l'eau de la frégate Istanbul, en août 2022, le président Erdoğan a souligné l'importance pour la Turquie de disposer d'un porte-avion national. Dans le même discours, il a précisé que des entrevues étaient en cours dans cet objectif<sup>369</sup>.

Toute une série d'innovations technologiques est attendue pour renforcer la marine turque. Le premier drone armé marin ULAQ<sup>370</sup> a été testé avec succès, en janvier 2022. Fait de matières composites, ce petit bateau, produit avec la collaboration des sociétés Meteksan et les chantiers Ares, à très faible signature radar et pouvant transporter des charges explosives, sera redoutable pour les vaisseaux adverses. ULAQ sera utilisé dans la guerre de surface, en tant qu'escorte armée, en missions antinavires ou dans la guerre électronique. Un projet de doter la marine turque d'un porte-avion de 50 000 tonnes, sur lequel pourraient œuvrer des avions à décollage vertical et des avions catapultés est en cours d'étude et devrait rejoindre la flotte aux environs de 2030. Dans son allocution, lors de la remise du TCD Anadolu à la Marine turque, le 11 avril 2023, le président Erdoğan rappelle l'objectif d'un porte-avion<sup>371</sup>, montrant par-là la volonté turque d'avoir des capacités de projection dans des zones très éloignées de la Turquie.

---

<sup>369</sup> « Türk Donanması ve uçak gemisi » (La flotte turque et le porte-avions), *Mavivatan.net*, article publié le 29 août 2022, consulté le 29 août 2022.

[Türk Donanması ve Uçak Gemisi ~ Mavi Vatan](#)

<sup>370</sup>« ULAQ Silahlı İnsansız Deniz Aracı » (ULAQ drone armé maritime), *millisavuma.com*, article publié le 28 octobre 2020, consulté le 20 décembre 2020.

[ULAQ Silahlı İnsansız Deniz Aracı \(SİDA\) – Millisavunma.com](#)

<sup>371</sup> « Başkan Erdoğan duyurdu: TCG Anadolu'dan daha büyüğü geliyor... » (Le président Erdoğan : un plus grand que le TCG Anadolu est en route), *Hurriyet*, article du 13 avril 2023, consulté le 13 avril 2023.

[SON DAKİKA | Başkan Erdoğan duyurdu: TCG Anadolu'dan daha büyüğü geliyor... - Galeri - Ekonomi \(sabah.com.tr\)](#)

En conclusion, à partir des années 1970 la Turquie s'est d'abord dotée de systèmes administratifs afin de superviser et financer une industrie nationale de défense autonome. En ce début d'année 2023, elle a atteint un niveau d'autosuffisance proche de 80 %. Avec une armée nombreuse équipée de matériels importés et d'armement locaux, la Turquie est, d'évidence, puissance régionale.

Ses capacités d'action en font une puissance au-delà de son voisinage immédiat. L'entrée dans l'inventaire des armées du TCG-Anadolu augmentera davantage la sphère d'action des FAT. Toutefois, pour le moment, cette puissance est limitée par l'incapacité de produire des moteurs performants pour ses avions, drones, missiles et chars sophistiqués, avec des capacités améliorées. Néanmoins, ces lacunes sont en cours d'être comblées, d'une part à cause des travaux de recherches et développement, d'autre part grâce aux transferts de technologies de l'Ukraine.

La position de puissance émergente ne fait aucun doute, au regard des effectifs de l'armée turque, de sa dotation en matériel et surtout de l'autonomie croissante de cette dotation. Toutefois, même si elle progresse vers le statut de grande puissance, au niveau militaire plusieurs choses font défaut à la Turquie : des sous-marins à propulsion nucléaire qui pourraient rester quasiment indéfiniment sous l'eau et l'arme nucléaire qui est le principal dispositif de dissuasion des grandes puissances.

## 2E PARTIE : REPRÉSENTATIONS ET OPTIMISATIONS GÉOPOLITIQUES



Figure 22 Turquie, au centre de 3 continents, carte obtenue à partir d'un fond de carte vectorielle

La figure 22 présente la situation géographique de la Turquie à l'interface de trois continents, c'est-à-dire à la confluence de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique<sup>372</sup>. La Turquie apparaît d'emblée comme un pont naturel entre l'Europe et l'Asie, à travers les Balkans, et le Moyen-Orient. Ceci d'autant plus que trois ponts sur le Bosphore, une voie routière sous-marine ainsi qu'un réseau de transport par rail, également sous-marin, permettent de passer de l'Europe à l'Asie. Par extension les débouchés moyen-orientaux se prolongent, d'une part, vers l'Asie Centrale à travers l'Iran et le Caucase et, d'autre part, vers l'Afrique à travers la Mésopotamie et la péninsule Arabique. La Turquie est donc un axe principal de transports terrestres entre l'Asie et l'Europe d'un côté, et l'Afrique du Nord-Ouest et l'Europe, de

<sup>372</sup> Hakkı Çiftçi, Murat Koç, « Türkiye'nin yeni Jeopolitiğinin Çevresi » (Les cadres de la nouvelle géopolitique de la Turquie), *International conference on eurasian economies*, 2013, Beykent University, Istanbul 2013 p. 854.

l'autre côté. Cette position de pont est accentuée par le croisement des cultures, depuis l'antiquité, ainsi que par la rencontre entre la civilisation chrétienne et la civilisation musulmane. La laïcité turque, qui fut instituée à l'image de la France par Mustafa Kemal Atatürk, partie intégrante de la fondation de la République de Turquie depuis le début du 20ème siècle, est toujours d'actualité bien qu'un gouvernement d'obédience islamiste soit au pouvoir depuis 2002, en est une illustration. Encore plus étonnant, Erdoğan, alors Premier ministre, lors d'une allocution au Caire en 2011, conseilla aux Égyptiens libérés de Hosni Moubarak, d'opter pour un régime laïc<sup>373</sup>. Ses propos, « La laïcité n'est pas antireligieuse. Lorsque les musulmans sont au pouvoir, les chrétiens, les juifs et les athées doivent être respectés en tant que citoyens égaux », furent vivement critiqués par les frères musulmans.

La Turquie est, également, positionnée entre deux grandes mers : la mer Noire, au nord, et la mer Méditerranée, au sud. Le passage de l'une à l'autre se fait, par voie maritime, uniquement par les détroits turcs du Bosphore et des Dardanelles, qui encadrent la mer de Marmara, et la mer Égée. Les deux détroits sont les points de sorties nord et sud-ouest d'une mer intérieure, la mer de Marmara. Les débouchés maritimes à la Méditerranée des pays riverains de la mer Noire ne sont possibles qu'à travers ces détroits, dont le passage des navires de commerce est libre, le passage des navires de guerre est, quant à lui soumis à la Convention des Détroits de Montreux. De même, les accès maritimes des pays non riverains de la mer Noire à cette dernière ne peuvent se faire que par les détroits, selon les dispositifs de ce traité. La régulation du passage des bâtiments de guerre est confiée à la Turquie.

Par ailleurs, la Turquie se trouve entre les principaux pays consommateurs d'hydrocarbures et les sites de production situés au Moyen-Orient, dans le Caucase et en

---

<sup>373</sup> « Mısır'da Erdoğan'a laiklik eleştirisi » (Erdogan critiqué pour son conseil de laïcité à l'Égypte), *Deutsche Welles*, article publié le 15 septembre 2011, consulté le 3 juillet 2021

[Mısır'da Erdoğan'a laiklik eleştirisi – DW – 15.09.2011](#)

Asie Centrale<sup>374</sup>, ce qui fait de la Turquie un élément essentiel de l'approvisionnement énergétique de l'Europe.

Enfin, l'ambition de la Chine de reconstruire la nouvelle Route de la soie renforce cette position de passage.

Ces différentes observations mettent en évidence l'importance géopolitique de la Turquie en termes d'accès et de contrôle de cette partie du monde.

À la lumière de ces observations, afin de mieux comprendre la volonté de puissance turque, il sera utile dans un premier temps de s'attarder sur les représentations géopolitiques de la Turquie, de son territoire et de son environnement proche, c'est-à-dire les évolutions des concepts territoriaux turcs au cours de l'histoire et de leur impact sur les processus de décision. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à la valorisation du territoire en termes d'infrastructures, dont l'objectif est de soutenir son économie et d'intégrer la Turquie dans les grands réseaux d'échanges internationaux. Enfin, bien qu'entourée par des pays pétroliers, la Turquie ne produit que 3 % de ses besoins en énergies fossiles. Toutefois, les prospections en gaz et pétrole sont encourageantes. Ainsi, 710 milliards de mètres cubes de gaz naturel ont été découverts en mer Noire<sup>375</sup>. La Turquie a un sous-sol riche en minéraux. Ces découvertes ne couvriront les besoins turcs qu'une vingtaine d'années, mais le sous-sol de la Turquie est riche en minéraux. Deux richesses du sous-sol sont particulièrement stratégiques, nous terminerons donc par les potentiels offerts, notamment, par l'abondance en bore et thorium. Une dernière richesse d'Anatolie à étudier, non des moindres, est l'eau, notamment celle des fleuves de l'Euphrate, du Tigre, de Ceyhan et de Seyhan qui ont une grande valeur stratégique et économique, non seulement

---

<sup>374</sup> Richard Yilmaz, « Énergies : trait d'union entre l'Europe et la Turquie ? », *Revue de la Défense nationale*, n°75, janvier 2009.

<sup>375</sup> « Karadeniz'den yeni doğal gaz müjdesi Dev keşifte Berat Albayrak imzası » (Bonne nouvelle de gaz naturel en mer Noire, le mérite de Berat Albayrak dans cette immense découverte), *Hürriyet*, 27 décembre 2022.



pour les régions du sud-est de la Turquie, mais aussi pour les pays comme la Syrie, l'Irak, le Liban, Israël et même l'île de Chypre.

## 2.1 Les représentations turques des territoires

### 2.1.1. Des frontières du Pacte national...

L'une de nos hypothèses consiste à chercher les mobiles de la volonté turque d'accéder à un niveau de puissance supérieure, non pas dans les politiques actuelles de sécurité, mais bien plus dans la profondeur historique de l'évolution d'un État impérial à un État-nation. C'est ce travail qui a été fait par Étienne Copeaux dans sa thèse de doctorat, publiée en partie dans un ouvrage en 1997<sup>376</sup>. C'est pourquoi nous proposons un retour en arrière.

À la fin de la Première Guerre mondiale, le dépècement de l'Empire ottoman semble inéluctable. De fait, les Turcs tentent de sauver ce qui peut l'être et formulent des revendications basées sur l'idée nationale. Il s'agit d'un nationalisme particulier, basé sur la turcité. L'idée est de faire en sorte qu'entre autres, la péninsule anatolienne reste intégralement turque. Au congrès d'Erzurum, qui se déroula entre le 23 juillet et le 7 août 1919, plusieurs décisions furent prises quant aux frontières de ce qui serait le territoire turc d'après-guerre. Elles seront reconduites au congrès de Sivas qui se déroula du 4 septembre 1919 au 11 septembre 1919. Les revendications concernant le territoire voulu par les Turcs sont les suivantes<sup>377</sup> :

- les territoires sous contrôle turc au moment du cessez-le-feu de Moudros, signé le 30 octobre 1918, entre l'Empire ottoman et le Royaume-Uni, la France et les États-Unis, restent turcs,

---

<sup>376</sup> Etienne Copeaux, *Espace et temps de la nation turque, analyse d'une historiographie nationaliste 1931-1993*, CNRS Éditions, Paris 1997.

<sup>377</sup> Rahmi Doğanay, « Misak i Milli ye göre Lozan » (Lausanne selon le Pacte National), *Firat Üniversitesi Sosyal Bilimler, Dergisi* Vol. 11 n°2, 2001, p. 282.

- en dehors des territoires encore sous contrôle turc, les zones où la population ottomane musulmane est majoritaire doivent décider de leur propre avenir,
- les régions annexées par les alliés et où la population est majoritairement turque doivent revenir dans les frontières nationales,
- pour la première fois, il est question d'indépendance nationale et l'éventualité d'un quelconque mandat est rejetée.

Les principes du Congrès d'Erzurum furent acceptés par les représentants du gouvernement d'Istanbul, lors des entrevues d'Amasya (du 20 octobre au 22 octobre 1919) entre la délégation des représentants (*Heyet-i-Temsiliye*) dirigée par Mustafa Kemal et les délégués du Sultan dirigés par Salih Pacha, alors ministre de la mer.

Finalement, les termes concernant les frontières de la Turquie d'après-guerre furent votés par le Parlement ottoman sous le nom de « *Misak-i Milli* », c'est-à-dire le Pacte National, le 28 janvier 1920<sup>378</sup>. Le Pacte National fut publié le 12 février 1920.

---

<sup>378</sup> « Misak ı Milli Nedir? Misak ı Milli Kararları ve Maddeleri Nelerdir? » (Qu'est-ce que le Misak-i-Milli? Quelles sont les décisions et le contenu du Misak-i-Milli?), *Quotidien Milliyet*, 7 février 2021.



- |                        |                       |          |
|------------------------|-----------------------|----------|
| 1 Thrace occidentale   | 4 Province d'Alep     | 7 Chypre |
| 2 îles du Dodécanèse   | 5 Province de Mossoul |          |
| 3 Kars Ardahan Batoumi | 6 Sandjak de Deir Zor |          |

Figure 23 Les frontières du Pacte national (Creative Common Mustafa MVC)

Les frontières fixées par le Misak-i-Milli sont représentées par la figure 23, ci-dessus.

Les réclamations portent d'abord sur les territoires perdus lors des guerres d'avant 1914. Les régions de Kars, Ardahan et Batoumi (3) sont annexées par la Russie depuis 1918<sup>379</sup>. La Thrace occidentale (1) est amputée à l'Empire, lors des Guerres balkaniques (entre 1912 et 1913). Sous domination bulgare jusqu'à la défaite de la Bulgarie qui faisait partie des puissances centrales, elle fut remise à la Grèce par le traité de Neuilly le 27 novembre 1919. Les régions du golfe d'Alexandrette, la province d'Alep (4), le Sandjak de Deir Zor (6) sont réclamés par la France. La province de Mossoul (5), riche en hydrocarbures, est brigüée par les Anglais.

<sup>379</sup> Semih Vaner, *La Turquie*, Fayard CERI, Paris 2005, p. 43.

Lors de la Guerre italo-turque, du 29 septembre 1911 au 18 octobre 1912, Rome occupa les îles du Dodécanèse (2). À la suite de la Guerre russo-turque de 1877-1878, Istanbul autorisa la couronne britannique à occuper et à administrer Chypre (7), en échange d'un tribut annuel. Dès l'entrée en guerre de l'Empire ottoman aux côtés des puissances centrales, le roi d'Angleterre proclama l'annexion de l'île à l'Empire britannique<sup>380</sup>. Il est important de noter que Chypre n'était pas incluse dans les frontières du Pacte national, peut-être pour ménager l'Angleterre pour qui cette île était capitale pour la maîtrise de la Méditerranée orientale.

Les limites réclamées dans le Pacte national n'ont jamais été mises en œuvre entièrement. Les accords de Lausanne du 24 juillet 1923<sup>381</sup>, le traité turco-soviétique de 1921 cédant Kars et Ardahan et l'annexion du Sandjak d'Alexandrette, le 23 juin 1939, donnent à la République de Turquie moderne sa forme géographique actuelle<sup>382</sup>.

Nous ne prétendons pas ici refaire l'histoire de la construction de la nouvelle Turquie. Nous évoquons cet épisode afin d'illustrer le long cheminement de la volonté turque de regagner sa puissance.

Les frontières du Pacte national sont-elles oubliées pour autant ?

Lors des tensions avec la Grèce, quant au partage des zones économiques exclusives en Méditerranée orientale, ainsi que lors des opérations militaires en Syrie et en Irak, les frontières de *Misak-i-Milli* sont régulièrement rappelées dans la presse. Un article publié par le quotidien *Hürriyet* rapporte ces phrases d'Ibrahim Kalın, porte-parole de la Présidence :

---

<sup>380</sup> « Chronologie, Chypre le temps de l'occupation britannique », *Clio voyages culturels*, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2021.

[https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie\\_chypre\\_le\\_temps\\_de\\_l\\_occupation\\_britannique.asp](https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_chypre_le_temps_de_l_occupation_britannique.asp)

<sup>381</sup> *Société des Nations, recueil des traités*, site de l'ONU, document PDF consulté le 13 février 2020. <https://treaties.un.org/doc/publication/unts/lon/volume%2028/v28.PDF>

<sup>382</sup> Richard Yilmaz, « Le Sandjak d'Alexandrette : Baromètre des relations entre la Turquie et la Syrie », *Outre Terre*, n°14, janvier 2006, p. 112.

« À l'époque de la globalisation, la sécurité des confins de *Misak-i-Milli* commence au-delà des frontières. La sécurité de la Turquie commence au-delà des limites du Pacte National. Si vous ne dessinez pas des lignes larges, vous ne pourrez pas protéger les frontières nationales de votre pays. »<sup>383</sup> La réflexion d'Ibrahim Kalin semble justifier les interventions turques en Libye, en Méditerranée orientale, dont l'ouverture d'une base de drones à Chypre, les opérations en Syrie et en Irak, ainsi que le soutien à l'Azerbaïdjan sous forme de drones et conseillers militaires, lors de la guerre du Karabakh du 27 septembre au 10 novembre 2020. Si cette pensée est partagée par le président de la République et les autres membres du gouvernement, ainsi que par les officiers généraux, d'autres interventions, ailleurs, sont de l'ordre du possible.

Des articles de presse font souvent état non seulement que le souvenir de *Misak-i-Milli* est encore dans les esprits, mais que les frontières sont élargies avec quelques extensions supplémentaires.



Figure 24 Les frontières du Pacte national selon la presse<sup>384</sup>

<sup>383</sup> « Kalin : Misak i Milli sınırlarının güvenliği sınırların ötesinde başlar » (Kalin : la sécurité des frontières de Misak-i-Milli commence au-delà des frontières), *Hürriyet*, 29 décembre 2019.

<sup>384</sup> « Misak-i-Milli'den Mavi Vatan » (Des frontières du Pacte national à la Patrie Bleue), *Gaziantephaberler.com*, article en ligne publié le 25 mars 2021 consulté le 25 juillet 2021

Dans la carte précédente, reprise dans de nombreux médias et débats télévisés, les territoires du Pacte national sont représentés en rouge. Une analyse du document montre les éléments suivants : les frontières à l'Ouest englobent une partie de la Bulgarie, jusqu'à Varna, le nord-est de la Grèce à partir de la région de Salonique, les îles du Dodécanèse, ainsi que Chypre dans son entièreté. Dans le sud de la Turquie, la limite est soulignée par une ligne qui va de la frontière syro-libanaise, traverse tout le nord de la Syrie, continue au sud de Kirkouk, pour finir à la frontière iranienne. Au nord-est de la Turquie, Batoumi en Géorgie, une petite partie de l'Arménie et le Nakhitchevan sont inclus dans les frontières du Pacte national.

Au nord-est les régions de Kars, Ardahan et Batoumi (*Elviye-i-Selase* dans l'Empire ottoman) étaient constituées de trois sandjaks. Après la guerre russo-turque de 1877-1878, la zone passa sous domination russe, par le traité de San Stefano<sup>385</sup>. Le 3 mars 1918, par le traité de Brest-Litovsk, le régime bolchévique, qui vient de prendre le pouvoir en Russie, restitue ces provinces à l'Empire ottoman. Une période d'instabilité et de violences a fait suite à ce traité, notamment par les refus arméniens et géorgiens de rétrocessions de ces territoires. La population musulmane de la région tint plusieurs congrès, pour que, selon les principes du président Wilson, cette zone soit incluse à l'État turc<sup>386</sup>. En définitive, Kars et Ardahan revinrent à la Turquie. Batoumi fut laissée à la Géorgie, sous domination russe, par le traité de Moscou, conclu le 16 mars 1921. La situation n'a pas varié depuis et, de nos jours, il n'y a pas de litige à ce sujet entre la Géorgie et la Turquie.

Au sud, la frontière entre la Turquie et la Syrie fut définie par les accords franco-turcs. Le traité de Sèvres intégrait une partie de la Cilicie et le Sandjak d'Alexandrette à la Syrie. La Syrie était vouée à devenir un mandat français. La France engagea des négociations

---

[MISAK-I MİLLİ'DEN MAVİ VATANA - Gaziantephaberler.com](http://MISAK-I-MILLI-DEN-MAVI-VATANA-Gaziantephaberler.com)

<sup>385</sup> Mustafa Gül, «Elviya-i-Selase'nin Osmanlı Devleti'ne iadesi ve bazı uygulamalar » (La restitution du Sandjak de Batoum, Kars et Ardahan à l'État ottoman et quelques applications), *Ankara Üniversitesi Türk İnkilap Tarihi Enstitüsü Atatürk Yolu Dergisi*, Tome 4 n°15, Ankara 1995, pp. 367-369.

<sup>386</sup> Nurhan Aydın & Elif Ergün, «Misak ı Milli ve Günümüze Yansımaları» (Le Pacte national et ses répercussions actuelles), *Yeni Türkiye*, 93/2017, p733

avec les kémalistes, dès le 14 janvier 1921. L'accord du 11 mars 1921 laissa Kilis, Antep et Urfa à la Turquie. La France renonçait à la Cilicie et aux régions au nord du golfe d'Alexandrette. La frontière qui suivait le chemin de fer de Bagdad fut déplacée d'environ 20 km au sud par les accords d'Ankara du 20 octobre 1921<sup>387</sup>. Un régime spécial fut prévu pour le Sandjak d'Alexandrette<sup>388</sup>. La question du Sandjak aboutira à la signature au Quai d'Orsay, le 9 septembre 1936, du traité d'amitié et d'alliance entre la France et la Syrie, ratifié en décembre 1936, qui accorde l'indépendance à cette dernière, et ce dans un délai de trois ans. Or, cet arrangement ne comportait aucune référence au Sandjak. Ankara demanda alors que celui-ci soit rattaché à la Turquie, arguant du fait que les Turcs y représentent une majorité relative de 39 % et même une majorité absolue de 60 % à Antioche, la capitale. Ces revendications turques se heurtèrent au refus catégorique de Léon Blum, pour qui le Sandjak est indissociable de la Syrie. Néanmoins, au regard de la conjoncture européenne où les bruits de bottes d'une guerre imminente s'intensifiaient, des tractations ardues débouchèrent, le 2 septembre 1938, à la constitution de la République autonome de Hatay. La France, soucieuse de tenir la Turquie à distance de l'Axe, lui céda la région par l'accord franco-turc du 23 juin 1939 intitulé : « arrangement portant règlement définitif des questions territoriales entre la Turquie et la Syrie »<sup>389</sup>.

Plus à l'Est, les territoires sont revendiqués par la Grande-Bretagne. Les Anglais passèrent à l'offensive au printemps 1918. Ils prirent Kirkouk le 7 mai 1918. La ville fut reprise par les Turcs suite à une contre-offensive. Ce n'est qu'après l'armistice de Moudros, stipulant le retrait des forces ottomanes vers le nord, que la ville fut de nouveau occupée par les troupes anglaises, le 26 octobre 1918<sup>390</sup>. Mossoul fut, également, laissée aux Anglais le 15 novembre 1918. Les Turcs se retirèrent jusqu'à la frontière de Diyarbakir. Avec

---

<sup>387</sup> Soheila Mameli-Ghaderi, « Le tracé de la frontière entre la Syrie et la Turquie (1921-1929) », *Revue Guerres Mondiales et Conflits contemporains*, 2002/3 n°207, p. 126-127.

<sup>388</sup> Stéphane Yerasimos, « Le sandjak d'Alexandrette : formation et intégration d'un territoire », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°48-49, 1966, p. 203.

<sup>389</sup> Richard Yilmaz, « le sandjak d'Alexandrette, baromètres des relations entre Turquie et Syrie », *op. cit.* pp. 111-112.

<sup>390</sup> Murat Köylü, 'Türkiye nin Musul pozisyonunun uluslararası perspektifler açısından incelenmesi' (Analyse sur le plan international de la position de Turquie sur Mossoul), *International Journal of Economics and Administrative Sciences*, tome 2 n°3 2017, pp. 101-102.

Mossoul, les districts qui lui sont rattachés, Revanduz, Akra, Zaho, Telafer et Sincar, furent également abandonnés le 30 novembre 1918<sup>391</sup>. Plusieurs raisons motivaient les intérêts des Anglais pour cette étendue<sup>392</sup> : la région se trouve sur la route des Indes, la maîtriser permet de sécuriser cette voie qui est indispensable pour protéger les Indes et sauvegarder les importants revenus du sous-continent indien ; elle est riche en hydrocarbures, sources de combustible pour les moteurs à explosion ; les terres entre le Tigre et l'Euphrate sont fertiles. Le Royaume-Uni espère en tirer de sérieux profits ; le contrôle des eaux du Tigre et de l'Euphrate permet d'irriguer les vastes plaines de la Mésopotamie.

Par rapport au premier point, les Anglais avaient très mal accueilli les accords franco-turcs sur le déplacement de la frontière turco-syrienne à 20 km au sud du chemin de fer de Bagdad. Le contrôle turc sur cette voie ferrée était ressenti comme une menace pour la Mésopotamie et la route des Indes<sup>393</sup>. En effet, elle pouvait servir aux transports de troupes dans la région.

À la veille de la conférence de Lausanne, à un journaliste d'Associated Press, Atatürk déclara : « La frontière de Mossoul est dans nos frontières nationales ! »<sup>394</sup>. De fait, la question ne sera pas résolue à Lausanne. L'article 3 alinéa 2 des accords de Lausanne précise : « La frontière entre la Turquie et l'Irak sera déterminée à l'amiable entre la Turquie et la Grande-Bretagne dans un délai de neuf mois. À défaut d'accord entre les deux Gouvernements dans le délai prévu, le litige sera porté devant le Conseil de la Société des Nations<sup>395</sup>... ». Par la suite une guerre diplomatique perdura jusqu'en 1926. L'analyse du problème devant la Société des Nations renforça la position anglaise. La Commission d'Études ad hoc de la Société des Nations avalisa les prétentions anglaises le 5 juin 1926. La

---

<sup>391</sup> Ibid. p. 103.

<sup>392</sup> Ibid. p. 105.

<sup>393</sup> Soheila Mameli-Ghaderi, « Le tracé de la frontière entre la Syrie et la Turquie (1921-1929) », *Revue Guerres Mondiales et Conflits contemporains*, 2002/3 n°207, p. 126-127.

<sup>394</sup> *Atatürk ün söylev ve demeçleri* (Discours et déclarations d'Atatürk), Atatürk Araştırma Merkezi, Istanbul, janvier 2015, p. 46.

<sup>395</sup> N° 701. *Traité de Paix, signé à Lausanne le 24 juillet 1923*, Société des Nations recueil des Traités.



Turquie, affaiblie par la révolte de Cheikh Saïd qui embrasa le Sud-est anatolien, entre le 13 février 1925 et le 27 avril 1925, finit par conclure un accord avec l'Angleterre<sup>396</sup>.

Il n'y a eu aucune allusion au retour de ces territoires à la Turquie dans les décennies qui suivirent la Seconde Guerre mondiale. La Guerre froide et le jeu des alliances imposèrent le silence aux revendications turques. Toutefois, bien plus tard, après le délitement des États irakiens et syriens, la Turquie intervint militairement dans une partie des territoires du *Misak-i-Milli*. En ce qui concerne la Syrie, on notera l'opération Bouclier de l'Euphrate (*Fırat Kalkanı Operasyonu*), en août-septembre 2016, l'opération d'Idlib en octobre 2017, l'opération Rameau d'Olivier (*Zeytin Dalı Operasyonu*) en janvier-février 2018 et l'opération Source de Paix (*Barış Pınarı*). L'objectif de ces interventions est, d'une part, de sécuriser la frontière sud de la Turquie et surtout, d'autre part, d'empêcher la formation d'une entité géographique politique kurde viable, qui s'étendrait de l'Euphrate à la Méditerranée. Nous reviendrons sur ces interventions militaires.

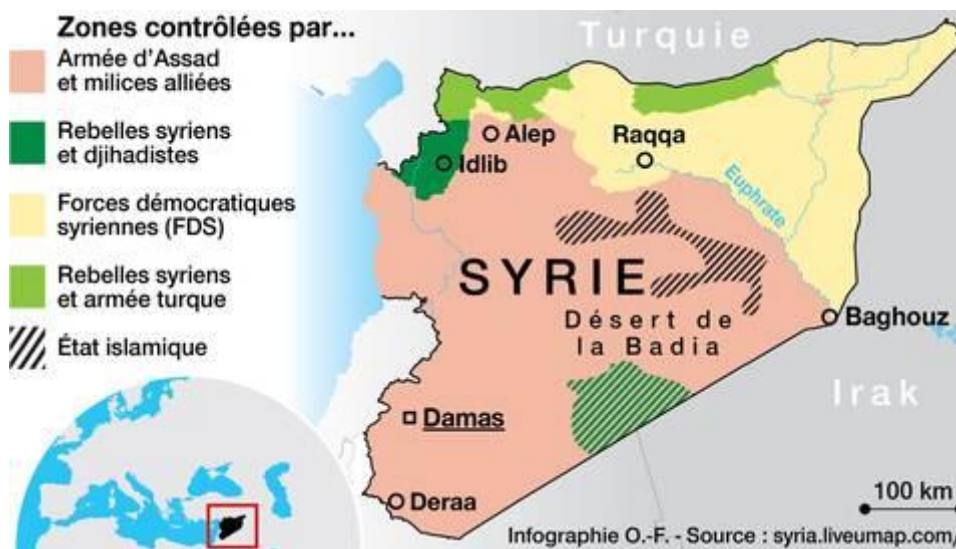


Figure 25 La Turquie et ses alliés en Syrie (situation au 27 mars 2021)<sup>397</sup>

<sup>396</sup> Murat Köylü, op. cit. p. 119.

<sup>397</sup> « Map of Syrian Civil war », site [syria.liveuamap.com](http://syria.liveuamap.com), consulté le 27 mars 2021

[Map of Syrian Civil War - Syria news and incidents today - syria.liveuamap.com](http://Map of Syrian Civil War - Syria news and incidents today - syria.liveuamap.com)

Sur la carte précédente, la Turquie et ses alliés rebelles syriens occupent de larges bandes dans le nord de la Syrie, interdisant ainsi une continuité de cette région, appelée Rojava par les Kurdes syriens. Toutefois, malgré une présence qui a vocation à durer, la Turquie se dit attachée à l'intégrité territoriale de la Syrie.

En ce qui concerne la région du Kurdistan irakien, justifiant ses actions par la lutte contre le PKK, la Turquie intervient régulièrement dans le nord de l'Irak est y entretient une quarantaine de petites bases militaires.

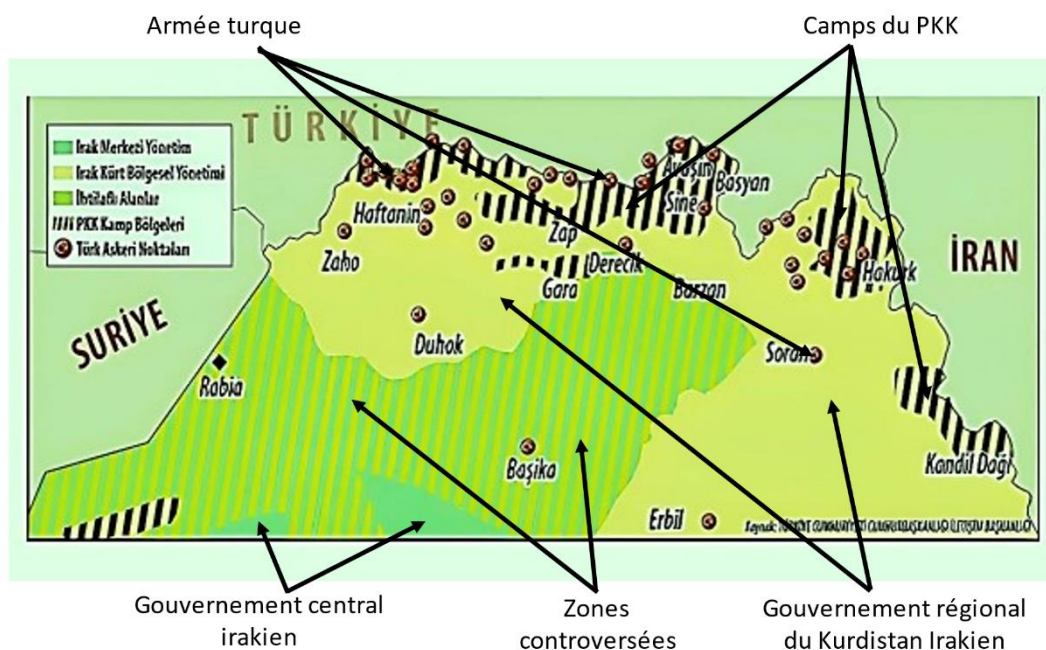


Figure 26 Localisation des bases militaires turques en Irak, 8 juillet 2020 (selon le Services de communication de la Présidence de la République)<sup>398</sup>

La carte ci-dessus montre les régions du nord de l'Irak où se trouvent des camps du PKK, ainsi que les implantations de l'armée turque. Les bases militaires sont nombreuses dans le nord et le nord-est de l'Irak, plus précisément dans les zones où le PKK est bien ancré. Toutefois, plusieurs installations des forces terrestres turques sont implantées plus au

<sup>398</sup> Namık Duran, « İşte Irak'ın kuzeyindeki Mehmetçik pençesi ! TSK 37 noktada üs oluşturdu » (Voici la griffe de l'Armée turque en Irak du nord ! Les Forces armées turques ont conçu 37 bases), *Milliyet*, article publié le 08 juillet 2020 consulté le 4 avril 2021.

[İşte Irak'ın kuzeyindeki Mehmetçik pençesi! TSK 37 noktada üs oluşturdu - Son Dakika Haberler Milliyet](#),

sud dans des zones où il n'y a pas de cantonnements du PKK : région de Dahuk, région de Bachiqā, région d'Erbil, capitale du Gouvernement régional du Kurdistan, région de Soran.

À l'ouest, la Thrace occidentale échappa à l'Empire ottoman en deux étapes, d'abord lors des guerres balkaniques, ensuite à la fin de la Première Guerre mondiale. En octobre 1912, la Première Guerre balkanique débuta par l'attaque de l'Empire ottoman, déjà affaibli par la guerre italo-turque, par une coalition, la Ligue balkanique, formée par la Serbie, la Bulgarie, la Grèce et le Monténégro. Le 19 avril 1913, l'armistice est signé à la demande de l'Empire. En Europe, il ne reste plus à la Sublime Porte que la ville d'Istanbul et ses environs. L'Empire perd également les îles de la mer Égée, et la Crète est rattachée à la Grèce. Les mécontentements sur le partage des territoires, notamment parce que la Bulgarie conteste le découpage de la Macédoine, conduisent à la Seconde Guerre balkanique. Le traité de Bucarest, signé le 10 août 1913 permet le retour d'Edirne (Andrinople) et du reste de la Thrace orientale à la Turquie<sup>399</sup>. La perte de la Thrace occidentale est confirmée par le traité de Lausanne, qui délimite les frontières de la Turquie de la mer Noire à la mer Égée (Partie 1. Clauses Politiques, Section 1 Clauses Territoriales, article 2). Toutefois, la Turquie gardait un œil sur la minorité turque de la Thrace grecque. En 1938, le gouvernement grec interdit aux Turcs de Thrace l'achat de terre ou d'immobiliers. Les pressions grecques exercées en 1956 incitèrent de nombreux habitants musulmans de la région à émigrer vers la Turquie. Le régime des colonels accentua la pression en interdisant l'utilisation de noms turcs, tant pour les personnes que pour les villages. L'objectif de cette politique aurait été d'effacer l'identité turque au profit de l'identité musulmane<sup>400</sup>. Il est vrai que le traité de Lausanne ne mentionne pas de minorité turque, mais une minorité musulmane. Il convient de préciser que depuis l'entrée de la Grèce dans l'Union européenne, la pression sur cette minorité est allégée en raison des politiques de protection des minorités par l'Union.

---

<sup>399</sup> Sedef Bulut, « Balkan savaşlarından Lozan'a Batı Trakya meselesi ve Mustafa Kemal Atatürk'ün Batı Trakya politikası » (Des guerres balkaniques à Lausanne, la question de la Thrace occidentale et la politique de la Thrace occidentale de Mustafa Kemal), *Gazi Türkiye Araştırmalar Dergisi*, Tome 3, 2008, pp. 86-87.

<sup>400</sup> Joëlle Dalègre, « Entre Grèce et Turquie : une situation délicate, les minorités », *Cahiers balkaniques* [en ligne], 33/2004, mis en ligne le 29 mai 2013 consulté le 3 décembre 2020.

[Entre Grèce et Turquie : une situation délicate, les minorités \(openedition.org\)](https://www.openedition.org/60900)

Nous allons poursuivre ce rapide survol des territoires du Pacte national par les îles du Dodécanèse et de Chypre. En effet, elles sont aujourd’hui au cœur des ressentiments en Méditerranée orientale et de la doctrine de *Mavi Vatan* (Patrie Bleue). La réminiscence des pertes territoriales à la fin de l’Empire est facteur d’accentuation des revendications.

Lors de la guerre italo-turque (29 septembre 1911-18 octobre 1912), l’Italie conquiert les îles du Dodécanèse. Au traité d’Ouchy, signé le 28 octobre 1912, l’Italie accepta le retour des îles à l’Empire ottoman. Selon l’article 2 du traité « le retrait de forces turques de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque sera immédiatement suivi par le retrait des forces italiennes » des îles de la mer Égée »<sup>401</sup>. En ce qui concerne le Dodécanèse, ce retrait ne se fit pas. Le 22 août 1915, l’Italie déclara se retirer des obligations du traité d’Ouchy. Il faut rappeler que la Turquie et l’Italie étaient dans des camps opposés au cours de la Première Guerre mondiale. Le traité de Sèvres octroie le Dodécanèse à l’Italie. L’article 15 de la conférence de Lausanne confirme cet état de fait : « La Turquie renonce en faveur de l’Italie à tous ses droits et titres sur les îles ci-après énumérées, à savoir : Stampalia, Rhodes, Calki, Scarpanto, Casos, Piscopis, Misiros, Calimnos, Leros, Patmos, Lipsos, Simi, Cos... ainsi que l’île de Castellorizo. »<sup>402</sup>. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, l’Italie commence à militariser ces îles. Ceci inquiète non seulement la Turquie, mais aussi le Royaume-Uni (menaces sur Chypre et le canal de Suez) et la Grèce. Les Alliés et l’Axe tentèrent d’utiliser le Dodécanèse pour attirer la Turquie dans la guerre<sup>403</sup>. Or, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il n’est plus question des frontières du Pacte national. Dans une déclaration devant le Parlement, le 24 avril 1931, Atatürk prononce la célèbre maxime « *Yurtta sulh, Cihanda sulh.* », « Paix dans le pays, paix dans le monde », qui deviendra la devise de la

---

<sup>401</sup> *TREATY OF PEACE BETWEEN ITALY AND TURKEY SIGNED AT LAUSANNE, SWITZERLAND, OCTOBER 18, 1912*, texte du traité d’Ouchy consulté le 3 décembre 2020.

[Treaty of Peace Between Italy and Turkey \(1912\) - Turkey in the First World War \(turkeywar.com\)](https://turkeywar.com)

<sup>402</sup> N°701 – *Traité de Paix, signé à Lausanne le 24 juillet 1923*, consulté le 13 février 2020  
[.https://treaties.un.org/doc/publication/unts/lon/volume%2028/v28.PDF](https://treaties.un.org/doc/publication/unts/lon/volume%2028/v28.PDF)

<sup>403</sup> Bülent Erandaç, « 12 Ada, Rodos ve Meis’in Kaybedilişin Arka Planı » (Les causes cachées de la perte du Dodécanèse, de Rhodes et de Castellorizo, *Institute of Strategic* (Think-tank turc) publié le 4 août 2020, consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020

[.https://www.sde.org.tr/bulent-erandac/genel/12-ada-rodos-ve-meisin-kaybedilisinin-arka-planini-kose-yazisi-17820](https://www.sde.org.tr/bulent-erandac/genel/12-ada-rodos-ve-meisin-kaybedilisinin-arka-planini-kose-yazisi-17820)

Turquie et la règle de sa politique étrangère. Cette déclaration s'entend dans un contexte de montée de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste. Elle signifie que la Turquie n'a pas de visées expansionnistes dans les pays voisins et se focalise sur ses frontières internationalement reconnues.

Néanmoins, lors des rencontres turco-soviétiques, le 1<sup>er</sup> octobre 1939, Staline lui-même précise « que la cession des îles du Dodécanèse, ainsi que d'autres îles proches de l'Anatolie à la Turquie, est naturelle ». En 1941, l'Allemagne rencontra des diplomates turcs pour aborder le sujet. La Turquie était consciente du piège de l'un et de l'autre bord. Des négociations sévères eurent lieu après la guerre. Finalement l'accord de paix séparée avec l'Italie, signé à Paris le 10 février 1947, attribua Rhodes et le Dodécanèse à la Grèce<sup>404</sup>. L'article 14, alinéa 2, des accords de Paris précise que ces îles sont démilitarisées et le demeurent. Seules les forces de sécurité intérieures des 35 îles du Dodécanèse sont exclues de cette interdiction<sup>405 406</sup>.

Comme précisé plus haut, Chypre est passée sous domination britannique en plusieurs étapes. L'article 20 du traité de Lausanne affirme que « La Turquie déclare reconnaître l'annexion de Chypre proclamée par le gouvernement britannique le 5 novembre 1914. ». Toutefois, une disposition de l'article 16 semble laisser un droit de regard : « ... Les dispositions du présent Article ne portent pas atteinte aux stipulations particulières intervenues ou à intervenir entre la Turquie et les pays limitrophes en raison de leur voisinage »... L'article 21 définit les conditions imposées pour les Turcs de l'île : soit ils gardent la nationalité turque et peuvent rester, soit ils prennent la nationalité britannique et peuvent rester. La double nationalité est, de fait, interdite. C'est pourquoi, jusqu'en 1940, il y eut une migration de nombreux Turcs de l'île vers la Turquie<sup>407</sup>. Après la Seconde Guerre

---

<sup>404</sup> Ibid.

<sup>405</sup> Ronald Meinardus, « Der griechisch-türkische Konflikt über den militärischen Status der ostägäischen Inseln », (Le litige gréco-turc sur le statut militaire des îles de l'est de la mer Égée), *Europa Archiv*, Bonn, volume 40, n°2 1985, pp. 42-48.

<sup>406</sup> *Traité de Paix avec l'Italie (10 février 1947 (texte intégrale))*, site *CVCE.eu* de l'Université du Luxembourg, consulté le 13 février 2020.

[publishable\\_fr.PDF \(cvce.eu\)](#)

<sup>407</sup> Müge Vatanserver, « Kıbrıs sorununun tarihi gelişimi », (Évolution historique de la question de Chypre), *Dokuz Eylül Üniversitesi Hukuk Fakültesi Dergisi*, Tome 12 n° spécial 2010, 2012, pp. 1495-1496.

mondiale, Athènes entreprit des démarches pour rattacher Chypre à la Grèce (*l'Enosis*, union en grec). Le parlement grec ratifia ce rattachement par un vote le 28 février 1947. Le 21 novembre 1949, l'ambassadeur grec demanda la reconnaissance de l'Enosis auprès de l'ONU<sup>408</sup>. Le refus de la population turque de l'île conduisit l'ONU à refuser l'autodétermination des Chypriotes, demandée par la partie hellène, forte de la majorité grecque de l'île. C'est alors qu'un groupe armé pro-Enosis apparut, l'EOKA (*Ethniki Organosis Kyprion Agoniston*), fondé par le général grec Georges Grivas. L'EOKA combattait la présence anglaise. Le gouvernement britannique recruta des Turcs pour renforcer les troupes présentes, ce qui accentua le clivage intercommunautaire. La conférence de Londres du 29 août 1955, à laquelle participèrent la Turquie, la Grèce et le Royaume-Uni, se solda par un échec<sup>409</sup>. Face à la thèse de l'Enosis, les Turcs chypriotes opposèrent la thèse de la partition de l'île, le *Taksim*. De nombreux combats intercommunautaires eurent lieu en 1958. Les conférences de Zurich, du 11 février 1959, et de Londres, du 19 février 1959, conduisirent à l'indépendance de la République Chypre, le 16 août 1960. Cette souveraineté est régie par le traité de garantie unissant la Grèce, le Royaume-Uni et la Turquie, trois États garants<sup>410</sup>. Le traité d'indépendance accorde aux trois puissances signataires le droit d'intervenir militairement si l'ordre constitutionnel à Chypre venait à être menacé ou modifié<sup>411</sup>. Il faut également préciser que l'Angleterre garda deux bases militaires sur l'île. Le consensus fut de courte durée. Un document, révélé en 1966 par un journal pro-Grivas, précise qu'un plan dénommé *Agritas* expliquait comment modifier la Constitution de Chypre sans le consentement des Chypriotes turcs et sans l'aval d'Ankara. Parallèlement, des groupes paramilitaires furent créés face à une éventuelle hostilité des Turcs<sup>412</sup>. Le 1<sup>er</sup> janvier 1964, Makarios affirma de façon unilatérale que l'accord de 1960 était caduc. La Turquie prépara une intervention militaire, en lien avec les accords de garanties. Elle fut stoppée par la lettre du président américain Lyndon Johnson, mettant en garde contre une intervention militaire

---

<sup>408</sup> Ibid. p. 1497.

<sup>409</sup> Kudret Özersay, *Kıbrıs sorunu Hukuksal bir inceleme* (La question de Chypre, approche juridique), Ankara Üniversitesi Basımevi, Ankara 2009, p. 3.

<sup>410</sup> Ibid. p. 13.

<sup>411</sup> Ibid. p. 15-16.

<sup>412</sup> Brendan O'Malley & Ian Craig, *The Cyprus Conspiracy : America Espionage and Turkish Invasion*, I. B. Tauris, Londres 2001, pp. 90-91.

turque. Le 4 mars 1964, le Conseil de Sécurité de l'ONU décida d'envoyer sur l'île une force de paix. Dans l'article 2 de cette décision des Nations Unies, il est demandé aux différentes parties de s'abstenir du recours à la force, ce qui rendait inefficaces les accords de garanties. En 1974, le régime militaire des Colonels, qui dirigeait la Grèce depuis 1967, fomenta un coup d'État militaire contre le président chypriote Makarios dans l'objectif de réaliser l'Enosis. Le 15 juillet 1974, Nikos Sampson devint le nouveau président de Chypre. Le 20 juillet 1974, la Turquie qui est garanteur, intervint militairement. Un premier cessez-le-feu fut déclaré le 22 juillet. Le régime des Colonels en Grèce et celui de Sampson à Chypre tomba. Lors de la rencontre organisée du 25 au 30 juillet 1974, à Genève, entre les ministres des affaires étrangères grecs, anglais et turcs, l'intervention de la Turquie fut justifiée et reconnue comme étant en adéquation avec les accords de garantie<sup>413</sup>. L'administration spéciale turque sur l'île fut reconnue, ainsi que la présence militaire turque. Un protocole fut signé, reconnaissant la continuité des accords de Londres et de Zurich<sup>414</sup>. La deuxième conférence de Genève se réunit du 8 au 12 août 1974. Les parties ne parvinrent pas à un accord et la Turquie reprit son offensive le 14 août 1974. Elle déclara l'armistice le 16 août, après avoir pris le contrôle de 38 % du territoire insulaire. La forme actuelle de la « partition de l'île » est alors atteinte.

---

<sup>413</sup> Michel Bozdemir, « Chypre nœud gordien de la Méditerranée orientale », *Revue Défense nationale*, n°462, février 1986, p. 97-113, consulté en ligne le 20 juillet 2020.

<https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article.php?carticle=5557>

<sup>414</sup> Suavi Aydın, Yüksel Taşkın, *1960'tan günümüze Türkiye Tarihi* (Histoire de la Turquie de 1960 à nos jours), İletişim, İstanbul 2014, p. 262.



Figure 27 Chypre, une île divisée<sup>415</sup>

La figure 27, ci-dessus, représente la carte de la situation de l'île, depuis août 1974. Le nord de l'île sous domination turque est séparé du sud, la République de Chypre, par une zone tampon gérée par l'ONU, la ligne verte. Les bases anglaises d'Akrotiri et Dhekelia restent présentes sur l'île.

Entre 1977 et 1983, de nombreuses discussions eurent lieu entre Grecs et Turcs. Les Grecs refusèrent l'autodétermination aux Turcs et exigèrent le départ de l'armée turque. Le 13 mai 1983, une décision de l'ONU reconnut le seul Gouvernement chypriote grec comme unique représentant l'île et demanda le retrait des forces d'occupation turques. Le 15 novembre 1983, la partie turque se proclama indépendante et adopta le nom de République turque de Chypre du Nord, RTCN (*Kuzey Kıbrıs Türk Cumhuriyeti*), encore aujourd'hui seulement reconnue par la Turquie. Le 18 novembre suivant, l'ONU condamna cette déclaration d'indépendance<sup>416</sup>.

<sup>415</sup> Derya Oktay, « An analysis and Review of the Divided City of Nicosia, Cyprus and New Perspectives », *Geography*, Volume 92, n°3, 2007, p. 231.

<sup>416</sup> Nejat Doğan, « Birleşmiş Milletler ve Avrupa Birliği Kararlarında Kıbrıs Sorunu » (La question de Chypre dans les décisions de l'ONU et de l'UE), *Akdeniz Üniversitesi İktisadi İdari Bilimleri Dergisi*, n°4 2002, p. 90.



De multiples tractations suivirent, aucune n'aboutit. Le plan Annan, qui prévoyait la formation d'une République de Chypre unie composée d'une fédération de deux États, fut accepté par les Turcs, mais fut refusé par la partie grecque (référendum du 24 avril 2004). Chypre intégra l'Union européenne le 1<sup>er</sup> mai 2004, malgré la persistance de la partition de l'île, le Gouvernement chypriote grec étant reconnu comme le seul interlocuteur de Bruxelles. Depuis, la question chypriote est une pomme de discorde entre Ankara et les instances européennes. Dernièrement, lors de l'allocution commémorant le 47<sup>e</sup> anniversaire de l'intervention turque à Chypre, le président Erdoğan précisa que les tractations ne peuvent désormais se faire qu'entre deux États, sous-entendus un État turc de Chypre et un état grec de Chypre<sup>417</sup>. Cette déclaration fut condamnée par l'ONU et l'UE.

Pourquoi autant d'animosité pour cette île ? L'importance de Chypre en Méditerranée orientale est évidente : il s'agit d'un porte-avion naturel qui contrôle toute cette partie de mer. L'île permet non seulement de maîtriser les transports stratégiques (pétrole, gaz, produits manufacturés...) de la baie de Mersin, en Turquie, mais aussi de tout le littoral syro-libano-israélien, ainsi que l'accès au canal de Suez. Cette plus-value stratégique explique les deux bases britanniques permanentes sur l'île, Dhekelia et Akrotiri (voir carte précédente).

### **Une doctrine maritime : *Mavi Vatan***

Cette dernière constatation nous amène à nous intéresser au contrôle des eaux maritimes et du plateau continental sous-jacent, sans oublier l'espace aérien, c'est-à-dire à ce que la Turquie qualifie, désormais, de doctrine de la Patrie Bleue (*Mavi Vatan Doktrini*). Comment est apparue la notion de *Mavi Vatan* ? Comment est-elle devenue doctrine d'État ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter d'apporter des réponses.

---

<sup>417</sup> « Son dakika: Cumhurbaşkanı Erdoğan, KKTC'de... 'Buradan AB'ye sesleniyorum deyip açıkladı: Ne oldu, siz sözünüzü tuttunuz mu? » (Le président Erdoğan à Chypre du Nord : « Je m'adresse à l'UE : avez-vous tenu votre parole ? ), article publié le 20 juillet 2020, consulté le 21 juillet 2021.

<https://www.hurriyet.com.tr/gundem/son-dakika-cumhurbaskani-Erdoğan-kktcde-buradan-abye-sesleniyorum-deyip-acikladi-ne-oldu-siz-sozunuzu-tuttunuz-mu-41856948>.

## 2.1.2. ...À la doctrine de la Patrie Bleue (*Mavi Vatan*)

### 2.1.2.1. Processus historique menant à la notion de Patrie Bleue

L'importance de l'ouverture à la haute mer est évidente pour toute puissance maritime. En 1913, Ali Haydar Emin Alpagut, historien de la Marine turque, le rappelle par ces termes : « Les mers sont des sources de richesses et de pouvoir intarissables. L'esprit marin ne fait pas partie de la nature ottomane. Mais l'ottoman habite une telle géographie que sur les plans stratégiques, politiques et économiques, il doit être maître des mers. L'Asie ottomane ne peut se libérer du chaos que si elle développe son caractère marin. [...] Les Turcs ottomans sont condamnés à devenir marins ou à être des bergers dans les déserts brûlants de leur ancienne patrie. »<sup>418</sup> L'historien ottoman fut témoin des répercussions de l'absence d'une flotte de qualité lors de la guerre de la Tripolitaine et lors des guerres balkaniques.

Mustafa Kemal a également fait une déclaration sur l'importance de la marine : « Nous sommes coincés à terre. Tout comme les Russes. En clôturant les Détroits, nous avons enfermé les Russes en mer Noire et les avons condamnés à perdre tôt ou tard. Nous avons coupé le lien avec leurs alliés. Mais nous sommes condamnés à tomber aussi. Pour la même raison. Certes, nous sommes proches de la Méditerranée, de la mer Noire et de l'océan Indien, mais nous ne pouvons nous ouvrir à aucun océan. En tant que puissance à qui la marine fait défaut, nous sommes sans défense face à une puissance marine qui pourra déverser sans cesse ses soldats sur notre presqu'île ». <sup>419</sup>

L'intérêt des Nations pour les fonds pélagiques se développa dans les années 1940. Les premières volontés d'extraction offshore d'hydrocarbures datent de 1945. Le 28 septembre de cette même année, par décret, le président américain Harry Truman affirma que les ressources sur le plateau continental contigu des États-Unis appartenaient

---

<sup>418</sup> Ali Haydar Alpagut, «Donanma istemezlik» (L'absence de flotte), *Deniz Mecmuası*, Constantinople 13 juillet 1913, p. 41.

<sup>419</sup> Tefvik Kadan, *Mavi Vatan Dokrini Nasıl Oluşturdu ?* (Comment est née la doctrine de la Patrie Bleue ?), *Belt and Road Initiative Quarterly*, Volume N°1, hiver 2020-2021, p. 36.

aux États unis.<sup>420</sup> La notion de plateau continental fut introduite pour la première fois en 1958 dans la Convention de Genève. Le droit de la mer y est codifié dans quatre conventions : la mer territoriale et la zone contiguë, la haute mer, la pêche et le plateau continental. En effet, la convention sur le plateau continental du 29 mars 1958 a pour objectifs de définir et de délimiter géographiquement le plateau et d'en explorer et exploiter les ressources naturelles<sup>421</sup>. La Turquie n'adhéra pas à cette convention. Suite à la contestation de la Convention de Genève par les pays en voie de développement, qui y voyaient certaines règles trop favorables aux pays développés, de longues discussions à l'ONU, entre 1973 et 1982, aboutirent à un nouveau droit de la mer. Le 10 décembre 1982 fut signée la Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer (CNUDM) à Montego Bay, en Jamaïque<sup>422</sup>. De ce fait, elle est également appelée Convention de Montego Bay. La Turquie n'est pas signataire de la CNUDM.

En ce qui concerne la Turquie, les questions de détermination des zones de juridiction maritime posent problème depuis les années 1970<sup>423</sup>. En 1973, la Grèce déclara que les espaces maritimes entre ses îles, en dehors de ses eaux territoriales, limitées à 6 miles, faisaient partie de son espace continental. En guise de réponse, la compagnie Turkish Petroleum (Türkiye Petrolleri Anonim Ortaklığı, TPAO) reçut une licence pour des sondages en mer Égée, dans ce que la Turquie présentait comme son plateau continental. Les zones de prospection s'étendaient autour d'îles grecques. Le 7 février 1974, la Grèce protesta par une note diplomatique. La Turquie rétorqua que les zones de recherche étaient dans le prolongement continental de la Turquie. Le 29 mai 1974, la direction générale

---

<sup>420</sup> Michael P. Scharf, « The Truman Proclamation on the Continental Shelf », *Customary International Law in Times of Fundamental Change : Recognizing Grotian Moments*, Cambridge University Press, 2013, pp. 107-122.

<sup>421</sup> *Convention sur le plateau continental*, Texte de la convention enregistré à l'ONU en 1958, consulté le 5 mai 2018

[https://legal.un.org/ilc/texts/instruments/french/conventions/8\\_1\\_1958\\_continental\\_shelf.PDF](https://legal.un.org/ilc/texts/instruments/french/conventions/8_1_1958_continental_shelf.PDF).

<sup>422</sup> *United Nations Convention on the Law of the Sea (with annexes, final act and procès-verbaux of rectification of the final act dated 3 March 1986 and 26 July 1993). Concluded at Montego Bay on 10 December 1982*, consulté le 5 mai 2018.

[https://www.un.org/depts/los/convention\\_agreements/texts/unclos/unclos\\_f.PDF](https://www.un.org/depts/los/convention_agreements/texts/unclos/unclos_f.PDF).

<sup>423</sup> Suavi Aydın, Yüksel Taşkın, op. cit. p. 263.

d'analyses et de recherches minières (Maden Tetkik ve Arama, MTA) envoya un vaisseau de prospection sismique en mer Égée, protégé par une flotte militaire.

Après la première intervention turque à Chypre le 20 juillet 1974, afin de prévenir toute attaque aérienne provenant de la mer Égée, la Turquie publia un NOTAM (*Notice to airmen*), c'est-à-dire une note aux navigants aériens. Ce message précisait que tout appareil volant franchissant une ligne médiane en mer Égée devait préalablement en informer les autorités aériennes turques. Ankara fixa ainsi la limite virtuelle entre la Grèce et la Turquie, en mer Égée. De cette façon, la Turquie agrandissait sa région d'information de vol (FIR, Flight Information Region) vers le milieu de la mer Égée. Suite à ce NOTAM, la Grèce déclara que le survol de la mer Égée n'était pas sûr et les vols commerciaux contournèrent cette région.

Les différends entre la Grèce et la Turquie perdurent. Le démembrement de l'Empire ottoman et la fondation de la République de Turquie n'ont pas totalement réglé les revendications de part et d'autre. En 2003, outre la mer Égée, le désaccord s'étendit à la Méditerranée orientale, notamment autour de Chypre. L'amiral Soner Polat attribua l'expulsion de la Turquie de la mer Égée et de la Méditerranée à l'OTAN : « Sous prétexte de la menace soviétique, ils ont emprisonné la Turquie en mer Noire. Ils ont même créé une base sous-marine à Ereğli (Ville portuaire de la mer Noire à 251 km d'Istanbul par voie maritime). De ce fait, avec nous enfermés en mer Noire, les initiatives en mer Égée et en mer Méditerranée ont été laissées à la Grèce. Par la suite, la Grèce a utilisé ses missions de l'OTAN pour affirmer des droits sur ces régions. Nous nous sommes réveillés, peut-être ne nous serions pas réveillés s'il n'y avait pas eu la question de Chypre. Nous nous sommes ouverts à la mer Égée et à la Méditerranée. Nous avons créé les bases navales d'Aksaz et de Foça, nous avons élargi le port de Mersin. Nous sommes tombés dans le piège de l'OTAN et la vie nous a appris à sortir de la mer Noire vers la mer Égée et la mer Méditerranée »<sup>424</sup>. De ces observations, plusieurs conclusions s'imposèrent dans le but de protéger les intérêts maritimes turcs: la marine de guerre devait être renforcée, elle devait être autonome en termes de dotation. À cet effet, en 1998 fut créé le Commandement du Centre de Recherche maritime (AR-MERERKKOM). L'amiral Özden Örnek, chef d'état-major de la marine en 2003,

---

<sup>424</sup> Tefvik Kadan, « Karadeniz deki güç mücaledesinin arka planı » (La face cachée des luttes de pouvoir en mer Noire), *Teori Dergisi*, n°348, 2019, pp. 12-15.

lança le projet de bâtiment national de guerre (MILGEM, *Millî Gemi*) et d'autres projets concernant la marine<sup>425</sup>. Les systèmes de contrôles de guerre électronique devaient être de fabrication indigène et totalement sous contrôle turc. L'ensemble de ces réflexions amena à développer d'autres projets tels que GENESIS, TCG Anadolu et sous-marins de dernière génération (Voir première partie), dont les bases furent lancées entre 2003 et 2006.

Le 1<sup>er</sup> mai 2004, Chypre divisée adhère à l'Union européenne. L'union reconnaît comme unique interlocuteur le seul gouvernement chypriote grec, ignorant la RTCN. Dans la foulée apparaît l'article de deux géographes espagnols concernant les frontières maritimes de l'Union européenne, délimitant les zones économiques exclusives (ZÉE) des États membres<sup>426</sup>. La carte qui en ressort, appelé la carte de Séville, qui n'est pas un document internationalement reconnu, présente les îles grecques comme générant des ZEE. La Grèce et Chypre y sont présentées comme ayant des côtes opposées. Se basant sur cette carte, le gouvernement chypriote grec déclare une ZÉE<sup>427</sup>. Les ZEE grecs et chypriotes sont contiguës, réalisant de fait une sorte d'Enosis maritime. Cette conformation empêchant l'accès turc à la haute mer<sup>428</sup>, la Turquie proteste.

Malgré les prétentions grecques et chypriotes, lorsque l'amiral Cem Gürdeniz énonça la théorie de *Mavi Vatan* en 2006, celle-ci eut un très faible écho, tant dans les milieux politiques qu'intellectuels turcs. En effet, à l'époque, la « théorie du zéro problème » avec les voisins était déjà un fondement de la politique étrangère du gouvernement AKP en place. Promoteur de cette politique, la pensée d'Ahmet Davutoğlu, Premier ministre du 28 août 2014 au 24 mai 2016, déjà mentionnée dans cette étude, sera développée à la fin de ce chapitre et dans la troisième partie. Soulignons, toutefois, que dans le cadre de cette théorie, la Turquie tentait d'arrondir les angles avec la Grèce dans l'objectif d'intégrer

---

<sup>425</sup> Tefvik Kadan, «Amiral Özden Örnek ile röportaj» (Reportage avec l'amiral Özden Örnek), *Aydınlık*, 17 novembre 2017.

<sup>426</sup> Juan Luis Suarez de Vivero, Juan Carlos Rodriguez Mateos, « 'Maritime Europe and EU enlargement. A geopolitical perspective », *Marine Policy*, Volume 30 n°2, mars 2006, p. 167-172.

<sup>427</sup> Gamze Alper, « Uluslararası Hukuk Çerçevesinde Doğu Akdeniz'deki Münhasır Ekonomik Bölge İlanları ve Sınırlandırmaları :Türkiye'nin güvenliği ve KKTC Üzerindeki Etkiler » (Les déclarations et délimitations de ZÉE en Méditerranée orientale, leurs implications sur la sécurité de la Turquie et de la RTCN), *Anadololu Strateji Dergisi*, Volume 2 n°2, 2020, p. 32.

<sup>428</sup> Cihat Yayıcı, *Sorular ve cevaplar ile MEB kavramı* (La Notion de ZÉE par les questions-réponses), Deniz Kuvvetleri Komutanlığı Yayınevi , Istanbul 2019, pp. 43-53.

l'Union européenne avec qui les négociations d'adhésion ont débuté le 3 octobre 2005. Il n'était donc plus question de nourrir de vieilles querelles entre les deux pays.

Suite aux opérations Balyoz en 2011, les amiraux à l'origine du concept de *Mavi Vatan*, Cem Gürdeniz et Soner Polat, furent arrêtés<sup>429</sup>. Le 21 septembre 2012, 36 amiraux, 115 officiers et 5 officiers furent condamnés à de lourdes peines, variant de 13 à 18 ans d'emprisonnement. Les termes de *Mavi Vatan* furent mis entre parenthèses pour quelques années. Elles réapparaîtront après le coup d'État échoué du 15 juillet 2016.

#### 2.1.2.2. *Mavi Vatan*, de la notion à la doctrine

La notion de *Mavi Vatan* est un concept militaire progressivement développé du début du 20<sup>e</sup> siècle aux années 2010 par différents penseurs, allant de Ali Haydar Emin Alpagut à Cem Gürdeniz, sans oublier Mustafa Kemal. Au fil du temps, l'idée se précise. Le concept devient une doctrine. Cette dernière répond à un ensemble de notions qu'elle affirme comme vraies au sens juridique et pratique, ce qui permet d'envisager des actions judiciaires, diplomatiques et militaires, au plan international. Qu'est-ce qui fait que l'on parle de la « Doctrine de la Patrie Bleue », *Mavi Vatan Doktrini* ?

Selon l'amiral Cihat Yaycı, devenu universitaire par la suite, même si la Turquie n'est pas signataire de la CNUDM, elle a défini ses zones économiques exclusives en conformité avec cette convention. L'amiral a basé sa réflexion sur les articles de la CNUDEM, la Cour permanente d'arbitrage de La Haye et la Cour Internationale de Justice. Cihat Yaycı énumère les principes de définition des frontières maritimes par<sup>430</sup> :

1. La bonne volonté et l'équité : le partage des espaces maritimes par les pays ayant des rivages opposés doit être équitable. Il introduit par là le principe de discussions afin d'arriver à un accord satisfaisant.
2. La supériorité de la géographie : les territoires continentaux sont pris en compte, les îles se trouvant à l'opposé de la ligne médiane ne peuvent générer que des

---

<sup>429</sup> Aurélien Denizéau, « Mavi Vatan, la « Patrie Bleue » : Origines, influence et limites d'une doctrine ambitieuse pour la Turquie », *Études de l'Ifri*, Ifri, avril 2021, p. 21.

<sup>430</sup> Cihat Yaycı, *Sorular ve cevaplar ile MEB kavramı*, op. cit.

eaux territoriales, en aucun cas une ZÉE. Les partages doivent donc être réalisés en prenant en compte la configuration géographique des espaces maritimes.

3. La proportionnalité : la ZÉE doit être proportionnelle à la longueur des côtes du pays. La longueur des côtes grecques en Méditerranée est de 167 km, alors qu'elle est de 1 870 km pour la Turquie.
4. La non-obstruction : il s'agit de ne pas empêcher l'accès à la haute mer des pays et îles riverains. Or, les revendications gréco-chypriotes ferment l'accès de la Turquie à la haute mer.

Pour l'amiral Yaycı, ces principes sont applicables à la Turquie, dans la mesure où elle a des côtes contiguës avec la Syrie et des côtes opposées avec Chypre du Nord, la Libye, l'Égypte, Israël, la Palestine, le Liban et la Grèce.

Par ailleurs, la Turquie penche de 1 degré dans le sens est-ouest (par rapport à la longitude), ce qui génère une perspective de 18 degrés dans le sens nord-sud. C'est pourquoi les prolongements des projections de l'amiral Cihat Yaycı, par rapport à la découpe des côtes turques, vont jusqu'à ouest de la Libye. Finalement, les projections gnomoniques et géodésiques de l'amiral génèrent une Patrie Bleue de 462 000 km<sup>2</sup>, correspondant à la carte ci-dessous.

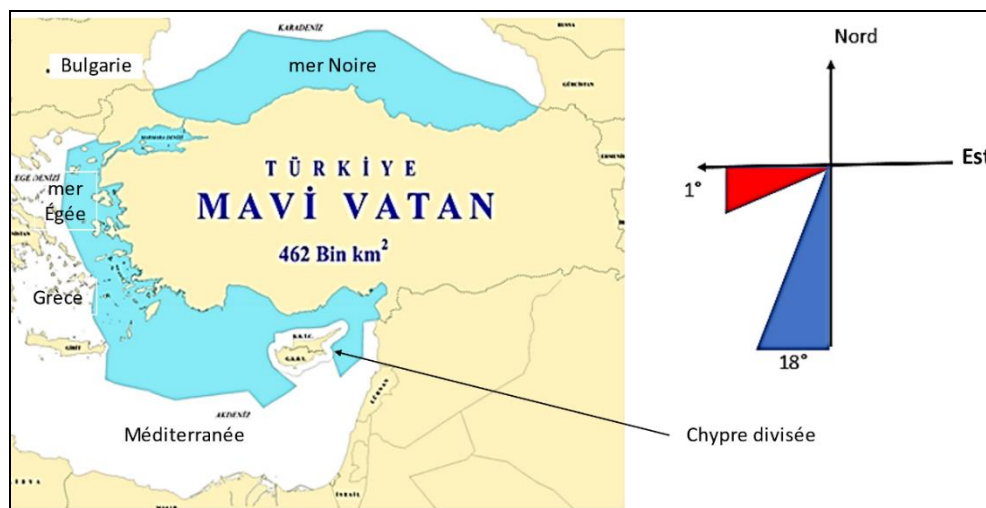


Figure 28 La Patrie Bleue selon l'amiral Yaycı<sup>431</sup>

<sup>431</sup> «Doç. Dr. Cihat Yaycı'nın çizdiği Mavi Vatan haritası» (La carte de la Patrie Bleue établie par le dr. Yaycı), *Savunmasanayi.org*, article publié le 12 août 2020, consulté le 13 août 2020.

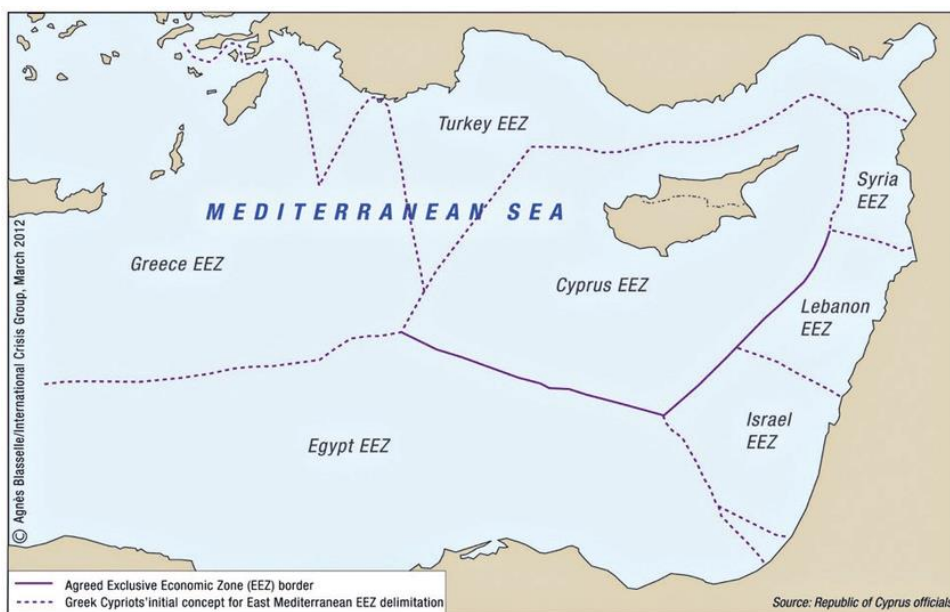


Figure 29 Représentations gréco-chypriotes des ZEE en Méditerranée orientale

Les projections grecques, selon la carte de Séville, donnent la figure 29.

Sur la carte de l'amiral Cihat Yaycı, une importante ZÉE turque apparaît en mer Noire. Celle-ci ne pose pas de problèmes avec les autres pays riverains de la mer Noire, étant donné l'espace maritime libre dans toute l'étendue des 200 miles à partir des côtes.

En mer Égée, selon la Turquie, la ligne de partage est médiane entre les côtes continentales grecques et turques. En Méditerranée orientale, une ligne Crète-frontière libano-israélienne, s'arrêtant en regard du Cap Zovgari de Chypre, délimite la Patrie Bleue.

Comme nous le constatons sur la carte des représentations gréco-chypriotes des ZEE, il y a de sérieuses différences entre les revendications d'Ankara et de l'axe Athènes-Nicosie. C'est ce qui amène à une confrontation diplomatique, frôlant un conflit militaire, en Méditerranée orientale.

Comme on peut l'observer dans la figure 27, la vision de l'amiral Yaycı est devenue doctrine d'État après la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016. Toutefois, des démarches diplomatiques pour les délimitations des ZEE ont eu lieu bien avant <sup>432</sup>.

<sup>432</sup> Entretien avec un ancien officier sous-marinier.



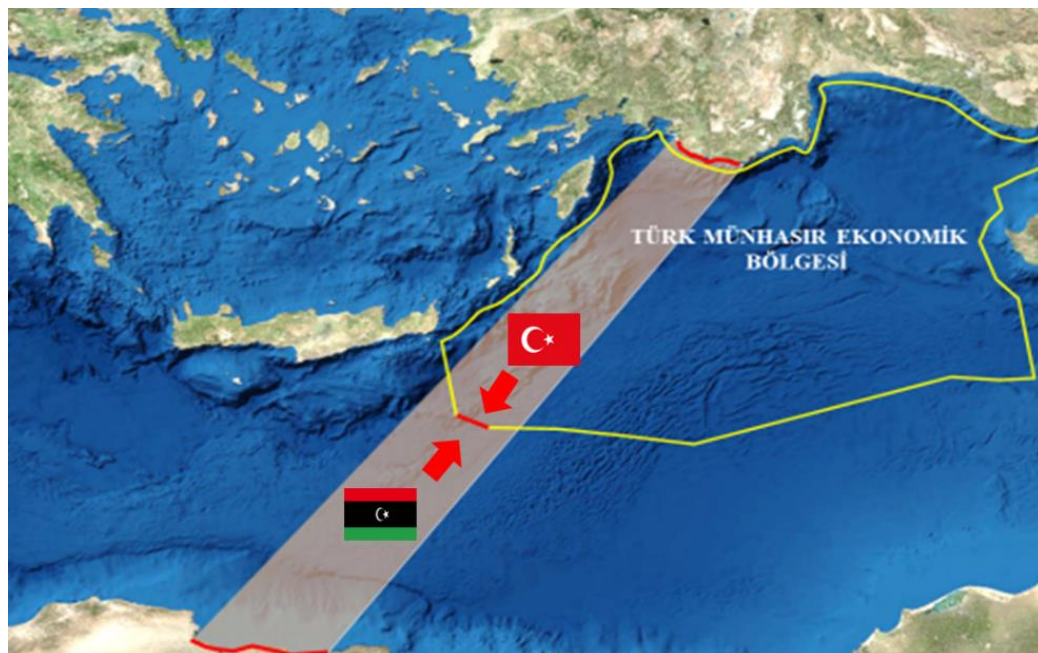
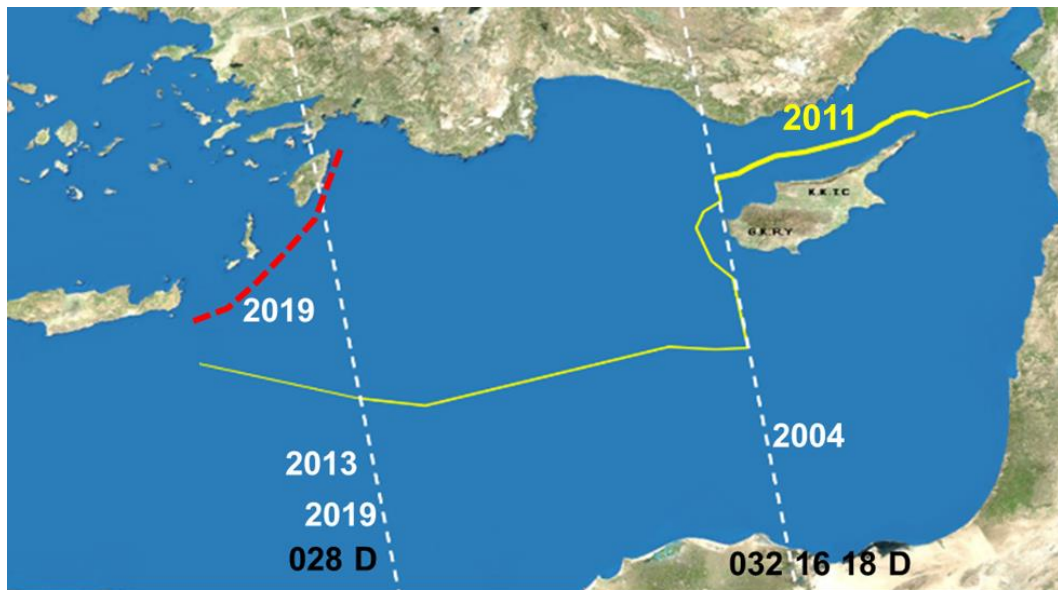


Figure 30 Historique de la genèse de la ZEE selon la Turquie<sup>433</sup>

Les principales étapes de la déclaration de la Patrie Bleue, illustrées dans la figure 30, sont les suivantes :

<sup>433</sup> « Türkiye ve Libya Arasında İmzalanan Münhasir Ekonomik Bölge (MEB) Andlaşmasının Sonuç ve Etkileri » (Les conclusions et conséquences de l'accord de ZEE entre la Turquie et la Libye), *Université de Bahçeşehir*, consulté le 20 juin 2021.

<https://bau.edu.tr/blog/tr/15856-turkiye-ve-libya-arasinda-imzalanan-munhasir-ekonomik-bolge-meb-andlasmasin-in-sonuc-ve-etkileri>

- Le 2 mars 2004, par une note aux Nations-Unies, la Turquie fait connaître ses droits souverains à l'ouest de la longitude est 32°16' 18''.
- Le 4 octobre 2005, par une note aux Nations-Unies, la Turquie fait savoir que la zone comprise entre les longitudes 32°16'18'', 28° est et au nord de la latitude 34° fait partie de son plateau continental et que celui-ci s'étend à l'ouest, jusqu'à l'intersection avec le plateau continental grec.
- Le 21 septembre 2011, l'accord de ZÉE est signé avec la République turque de Chypre du Nord. Le lendemain, le gouvernement de la RTCN octroie des autorisations de prospection à la TPAO (Türkiye Petrolleri Anonim Ortaklığı – Turkish Petroleum Corporation), une entreprise pétrolière et gazière turque publique.
- Le 27 avril 2012, le Conseil des ministres octroie des licences de prospection à la TPAO, jusqu'à la longitude 28° est.
- Le 12 mars 2013, par une note aux Nations-Unies et à l'Union européenne, la Turquie déclare que la zone comprise entre à l'ouest la longitude 32°16'18'' est, à l'est la longitude 29° et le nord de la ligne médiane Turquie-Égypte est sous souveraineté turque. Les ZÉE au sud de cette ligne seront définies ultérieurement entre les pays concernés.
- Les limites susmentionnées ont été confirmées auprès des Nations-Unies par une note du 18 mars 2019.
- Une déclaration du 13 novembre 2019 confirme que les îles à l'ouest de la longitude 28° ouest ne peuvent interdire la libre navigation.
- Le 27 novembre 2019, un accord de principe, en vue d'établir des zones économiques exclusives entre la Turquie et la Libye, est signé, à Istanbul, avec le gouvernement al-Sarraj de Libye.
- Le 20 juillet 2021, le président Erdoğan déclare la solution à deux États comme unique solution à la question chypriote. Malgré la condamnation de l'ONU et de l'UE, des démarches diplomatiques sont entreprises dans ce sens<sup>434</sup>.

---

<sup>434</sup> Tefvik Kadan, op. cit. p. 43.

On constate, ici, la différence des eaux territoriales, des plateaux continentaux et des ZEE selon le fait que Chypre soit un État unitaire ou divisé en deux États.

Parallèlement à ces démarches diplomatiques, la Turquie a développé une flotte de bâtiments de sondage et de recherche sismique<sup>435</sup>. La Turquie possède quatre bateaux de sondage et deux bâtiments de recherche sismique.

Le premier vaisseau est le bâtiment de recherche sismique Barbaros Hayreddin Paşa. Il a été acquis le 31 décembre 2012, auprès de la Norvège, pour une somme de 130 millions de dollars. Il peut analyser, en 2 ou 3 dimensions, les profondeurs maritimes jusqu'à huit kilomètres. Sa position et son déplacement ainsi que la transmission des données sont assurés par satellite.

Le deuxième bâtiment est l'Oruç Reis, construit localement entre 2012 et 2017. Il peut réaliser des prospections en 2 ou 3 dimensions. Outre la recherche d'hydrocarbures, il peut analyser le prolongement continental jusqu'à une profondeur de 15 km et, ainsi, délimiter le plateau continental. Un bathyscaphe commandé à distance peut réaliser des vues et effectuer des prélèvements jusqu'à une profondeur de 1500 mètres.

Le bâtiment de sondage Fatih a été fabriqué en Corée du Sud en 2011. Il a été acquis par le TPAO en 2017 et modernisé. Il peut effectuer des sondages jusqu'à une profondeur de 12,2 km.

Le bâtiment de sondage Yavuz a été acquis par le TPAO en 2018. Il a les mêmes capacités que le Fatih.

Le bâtiment de sondage Kanuni a rejoint la flotte en 2020. Il a été fabriqué en Corée du Sud en 2012. Ce vaisseau est capable de réaliser des sondages jusqu'à une profondeur de 11,4 km.

Le quatrième vaisseau de sondage, l'Abdulhamid Han, a rejoint la flotte, au mois d'août 2022<sup>436</sup>. L'Abdulhamid Han est le plus grand navire de forage en eaux profondes de la

---

<sup>435</sup> « Türkiye'nin denizlerdeki enerji filosu » (La flotte de recherche énergétique de la Turquie), *Agence Anatolie*, publié le 22 août 2020, consulté le 26 novembre 2020.

<https://www.aa.com.tr/tr/ekonomi/turkiyenin-denizlerdeki-enerji-filosu/1949802>

<sup>436</sup> Murat Temizer, « Türkiye Le navire de forage Abdulhamid Han démarrera ses activités en août », *Agence Anatolie*, article publié en ligne le 6 juillet 2022, consulté le 6 juillet 2022.

flotte turque de surveillance et d'exploration. Il peut forer jusqu'à 12 000 mètres de profondeur.

Étant donné les tensions concernant les délimitations des ZEE en mer Égée et en Méditerranée orientale, les bâtiments de recherche sont souvent accompagnés par la marine militaire. Le développement de la marine, vu dans la première partie de cette recherche, peut être mis en parallèle avec la délimitation des frontières de la doctrine du *Mavi Vatan*.

Afin de démontrer sa volonté de défendre la patrie bleue, lors d'une allocution à l'occasion de la journée de la Marine turque le 26 septembre 2020, le président Erdoğan fait la déclaration suivante : « Nous continuons, avec une volonté inébranlable, conscients de l'importance de défendre notre Patrie Bleue, à protéger nos droits et intérêts dans nos mers »<sup>437</sup>. La défense des droits et intérêts cités est concrétisée par l'envoi des bâtiments de prospection et de sondage dans les zones contestées, sous la protection de vaisseaux de guerre, nonobstant les condamnations de la Grèce, du gouvernement Chypriote-Grec et de l'UE<sup>438</sup>.

Les démonstrations de force sont également faites avec des manœuvres interarmées. L'une des plus importantes est l'exercice Mavi Vatan 2019 qui démarra le 27 février 2019. Le nom même montre l'importance que la Turquie porte à la Patrie Bleue. L'exercice fut fait en mer Noire, en mer Égée et en Méditerranée avec 103 bâtiments de guerre, dont 13 frégates, 6 corvettes, 16 bateaux lance-missiles, 8 sous-marins, 7 chasseurs de mines, 17 bâtiments de soutien, 14 patrouilleurs, 22 navires amphibies de débarquement et un bateau-école. Les garde-côtes y participèrent avec divers bâtiments d'intervention et de sauvetage. Il faut y ajouter des avions de patrouille maritime, des hélicoptères et des drones. Y participèrent également des hélicoptères polyvalents et des hélicoptères d'attaque de l'armée de terre

---

[Türkiye : Le navire de forage "Abdulhamid Han" démarrera ses activités en août \(aa.com.tr\)](https://www.aa.com.tr)

<sup>437</sup> « Cumhurbaşkanı Erdoğan dan Mavi Vatan mesajı » (Le message du président Erdoğan concernant la Patrie Bleue), *Sözcü*, article publié le 26 septembre 2020, consulté le 29 septembre 2020.

<https://www.sozcu.com.tr/2020/gundem/cumhurbaskani-erdogandan-mavi-vatan-mesaji-6055381/>

<sup>438</sup> « Exploration gazière en Méditerranée : l'UE condamne la décision « regrettable » de la Turquie », *connaissances des énergies*, article publié le 4 novembre 2020, consulté le 5 novembre 2020.

[Exploration gazière en Méditerranée : l'UE condamne la décision « regrettable » de la Turquie | Connaissances des énergies \(connaissancesdesenergies.org\)](https://www.connaissancesdesenergies.org)

ainsi que des avions d'alerte aérienne avancée et contrôle (AWACS) de l'armée de l'air. Au niveau moyen humain, il est à noter la présence de différentes unités de commandos de marine et de brigades d'infanterie de marine<sup>439</sup>. Cet exercice a été suivi le 23 mai 2019 par l'exercice Loup de mer (*Denizkurdu tatbikatı*) qui totalisait 110 vaisseaux sur les trois mers précitées avec les mêmes éléments annexes<sup>440</sup>. Ces deux exercices furent reconduits en 2020 et 2021<sup>441</sup>. Les exercices en question, non seulement montrent les capacités militaires de la Turquie à mener des opérations coordonnées sur plusieurs mers, mais permettent également de tester les dotations nouvellement acquises telles que les avions et bateaux, les torpilles et missiles, ainsi que les moyens de communication et de commandement. Il est bien sûr également question d'affiner et consolider l'interopérabilité entre les différentes unités impliquées. C'est dire combien la Turquie veut manifester par ces manœuvres sa volonté de puissance.

En conclusion partielle, la réminiscence des frontières du *Misak-i-Milli* de 1920 est toujours vivace dans la mémoire turque. C'est pourquoi on peut lire et entendre, que ce soit la presse ou le gouvernement, une remise en question du traité de Lausanne<sup>442</sup>, et ce bien que la Turquie reconnaisse officiellement les frontières internationales de ses voisins, qui pour les régions côtières découlent de ce traité. Le Pacte national peut expliquer l'interventionnisme turc en Syrie et en Irak du Nord, non seulement dans les objectifs de

---

<sup>439</sup> « Cumhuriyet tarihinin en büyük deniz tatbikatı başladı » (Le plus grand exercice militaire de la marine de l'histoire de la République), *Aydınlık*, article publié le 27 février 2019, consulté le 3 janvier 2020.

[Cumhuriyet tarihinin en büyük deniz tatbikatı başladı \(aydinlik.com.tr\)](http://aydinlik.com.tr)

<sup>440</sup> « Deniz kurdu tatbikatı » (Exercice Loup de mer 2019), *Commandement de la marine*, article publié le 13 mai 2019, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2020.

<https://www.dzkk.tsk.tr/Anasayfa/Basin?url=denizkurdu-2019-tatbikatı-3122020>,

<sup>441</sup> « Tatbikat » (liste des exercices militaires marines), *Commandement de la marine*, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2020.

<https://www.dzkk.tsk.tr/BasinveYayin/Tatbikat>

<sup>442</sup> « Athènes met en garde Ankara contre la révision du traité de Lausanne », *Sputnik News*, article publié le 16 novembre 2016, consulté le 23 avril 2019.

<https://fr.sputniknews.com/international/201611241028854454-traite-ankara-athenes-frontiere/>

lutter contre le PKK et d'empêcher la création d'un état kurde indépendant, mais peut-être aussi dans le but de récupérer certains territoires, à la faveur des développements susceptibles de favoriser ses ambitions territoriales cachées.

La doctrine du *Mavi Vatan*, Patrie bleue, s'est développée au cours du temps pour trouver sa forme actuelle sous la plume de l'amiral Cem Gürdeniz. Elle complète les frontières du Misak-i-Milli qui n'avait pas de visées, à l'époque, au-delà des terres, par des frontières au-delà des mers. Cette extension maritime est perçue par la Turquie comme un moyen de protéger efficacement le territoire turc et, par là même, de préserver ses intérêts. La doctrine est à la base concomitante au développement de la marine militaire turque étudié dans la première partie de cette recherche et introduit la Turquie dans le cercle des puissances maritimes. De même, comme rappelé plus haut, la volonté d'exploiter les richesses des ZEE revendiquées a conduit ce pays à se doter d'une importante flotte capable de prospecter dans les profondeurs maritimes.

Les atouts géopolitiques que donne à la Turquie sa position géographique ont été abordés dans la première partie de cette étude. Le désir de valoriser cette position géographique par la construction de réseaux de transports tels que les ponts sur Bosphore, les tunnels sous le Bosphore, le pont sur le Déroit des Dardanelles... a été mis en avant. Néanmoins, la question de la valeur géopolitique de la Turquie selon les grandes théories géopolitiques se pose, dans le contexte d'une reconfiguration géopolitique globale depuis la fin de la guerre froide. Les théories anglo-saxonnes, qui sont utilisées par les conseillers américains depuis la fin de la guerre froide, afin d'orienter la politique étrangère, semblent être les plus pertinentes afin d'éclairer la géopolitique de la Turquie.

## 2.2. Les théories de John Mackinder, Nicholas Spykman et Dimitri Kitsikis dans l'évaluation géopolitique de la Turquie

### 2.2.1. La géopolitique de Mackinder

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, Sir John Mackinder, dans sa réflexion sur la géographie et la stratégie de puissance, évoqua la théorie du « *Heartland* » pour analyser les relations entre

États<sup>443</sup>. Selon John Mackinder le globe terrestre peut-être comparé à un océan mondial où se trouve le *world island*, l'île monde. L'ensemble des océans constitue « l'Océan mondial », une immensité maritime qui permet d'accéder à tous les rivages de « l'île monde ». Cette vision de Pangée géopolitique, John Mackinder la divise en trois sphères stratégiques : le *Heartland*, qui correspond à la zone pivot de l'île monde, le croissant interne (*inner crescent*) qui entoure l'île monde et le croissant externe (*outer crescent*), autour du croissant interne. Le *Heartland* est une région charnière de l'île monde, qui selon John Mackinder, correspond au continent eurasiatique. Il s'étend de l'Europe centrale à la Sibérie. Cette masse continentale est protégée par des forêts, des déserts et des montagnes, mais elle peut projeter ses forces aussi bien à l'Ouest, au Sud qu'à l'Est. John Mackinder résume sa pensée par cette phrase « *Who rules East Europe commands the Heartland, who rules the Heartland commands the World-Island, who rules de World-island control the world* », c'est-à-dire « qui contrôle l'Europe de l'Est contrôle le cœur du monde, qui contrôle le cœur du monde contrôle l'île-monde, qui contrôle l'île monde contrôle le monde »<sup>444</sup>. Dans le contexte de la guerre froide, le mot « contrôle » doit être pris au sens d'« influence » et non au sens de « possession ». Dans la théorie de John Mackinder, la primauté vient au *Heartland*, zone à l'époque occupée par l'Empire russe et l'Allemagne. C'est un territoire vaste et fertile. Pendant très longtemps, le *Heartland* n'a pu exprimer tout son potentiel, les puissances maritimes étaient en effet avantagées sur le plan du commerce mondial. Toutefois les évolutions technologiques, notamment les transports routiers et ferroviaires, renforcent les puissances continentales et dynamisent leur économie. Avec ses moyens, la puissance qui domine le *Heartland* peut facilement projeter ses moyens militaires.

En 1904, au moment où John Mackinder publie son article, l'Empire ottoman, est aussi un pays d'Europe de l'Est. En effet, la Sublime Porte est encore maître de la Thrace orientale, d'une partie du sud de la Bulgarie actuelle, une partie du nord de la Grèce actuelle, de l'Albanie, de la Macédoine et du Monténégro. La Porte est donc, selon la vision de John Mackinder, vouée à être dominée par le *Heartland*, l'Empire russe. C'est d'abord l'intervention des puissances maritimes, le Royaume-Uni et la France avec ses possessions

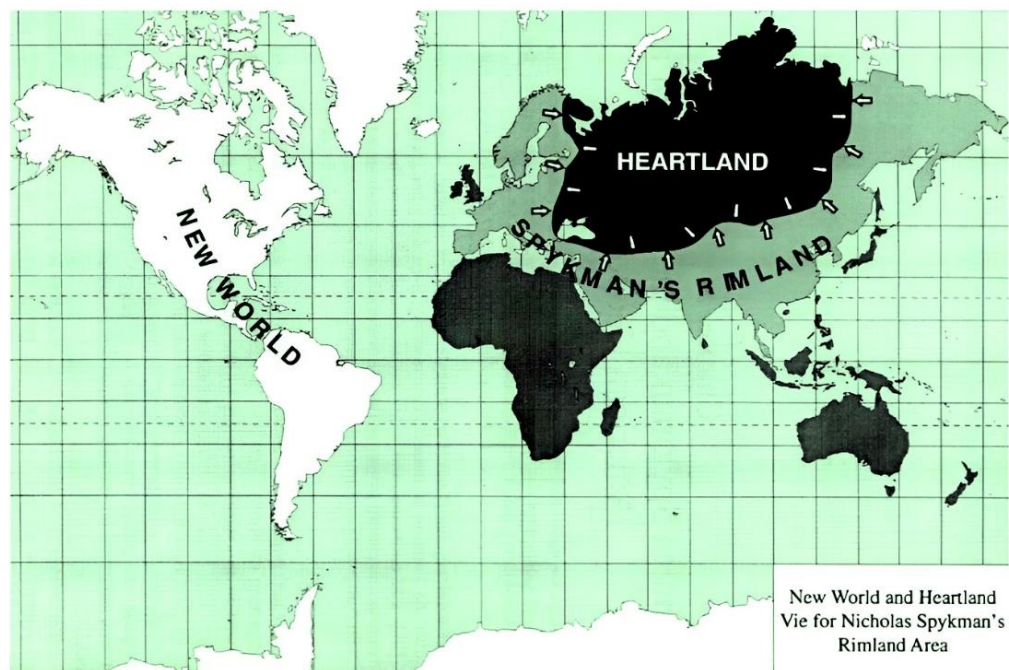
---

<sup>443</sup> H J Mackinder, « The Geographical Pivot of History », *The Geographical Journal*, Volume 23, n° 4, 1904, pp. 421-437.

<sup>444</sup> Frédéric Lasserre & Emmanuel Gonon, *Manuel de géopolitique Enjeux de pouvoir sur les territoires*, Armand Colin, Paris, août 2002, p. 128.

outré-mer de l'époque, qui la sauvèrent de l'appétit russe, lors de la guerre de Crimée (4 octobre 1853, 30 mars 1856). Les alliés d'Istanbul voulaient empêcher la Russie d'avoir accès aux mers chaudes. À la fin de la Première Guerre mondiale, la révolution d'octobre (7-8 novembre 1917) conduisit à la disparition de la Russie tsariste et l'Empire ottoman eut un sursis. C'est également dans un souci d'empêcher le *Heartland* russe bolchévique d'accéder aux mers chaudes, qu'à la suite de la défaite de l'Empire ottoman face aux Alliés, le traité de Sèvres conclu le 10 août 1920, dans ses articles 37, 38 et 39<sup>445</sup>, stipule qu'Istanbul, la mer de Marmara et les Dardanelles sont démilitarisés et que les Détroits sont placés sous contrôle international, c'est-à-dire sous le contrôle des Anglais et de leurs alliés.

### 2.2.2. La géopolitique de Nicholas Spykman



"The Geography of the Peace", Nicholas Spykman, 1942.

Figure 31 La représentation géopolitique de Nicholas Spykman

<sup>445</sup> *Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et la Turquie, Sèvre, 10 août 1920*, version en ligne consultée le 3 juillet 2021.

[Grande Guerre, Turquie, traité de Sèvres 10 août 1920, Digithèque MJP \(univ-perp. fr\)](http://digithèque.mjp.univ-perp.fr)



Nicholas Spykman compléta la théorie du *Heartland* de John Mackinder. Sa vision de la géopolitique mondiale est illustrée dans la figure 31, ci-dessus. La Terre est effectivement composée d'un cœur, le *Heartland*, d'un croissant interne, le *Rimland*, et d'un croissant extérieur. Le *Rimland* correspond à l'anneau de terre et territoire qui bordent le *Heartland*. Le *Rimland* correspond dans la réalité géographique à un arc allant de l'Europe de l'Ouest à l'extrême Orient, en passant par le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-ouest. Le reste du monde, hors *Heartland* et *Rimland*, constitue « *The off-Shore Continents* », traduit en français par le « Croissant extérieur ». Le Croissant extérieur comprend l'Australie, le Continent américain dans son ensemble et l'Afrique. Contrairement à John Mackinder qui considère que celui qui contrôle le cœur du monde contrôle le monde, Nicholas Spykman affirme que celui qui contrôle le *Rimland* contrôle le monde<sup>446</sup>. En effet, dans sa publication *The Geography of the Peace*, il écrit : « Qui contrôle le *Rimland* contrôle l'Eurasie, qui règne sur l'Eurasie contrôle le destin du monde<sup>447</sup> ». Pour Nicholas Spykman, la balance du pouvoir et l'équilibre des puissances se jouent sur le *Rimland*. La vision de Nicholas Spykman semble avoir été l'une des sources de la politique d'endiguement, « *containment* » des États-Unis face à l'Union soviétique<sup>448</sup>.

Dans la théorie de Nicholas Spykman, la Turquie se trouve au cœur de l'arc *Rimland*. Elle représente un verrou clé contre le *Heartland*, la puissance continentale qu'est l'Union soviétique. Ceci peut être une explication de l'intégration de la Turquie à l'OTAN et de la présence, par la suite, de nombreuses bases de l'OTAN et des États-Unis sur le territoire turc.

Encore aujourd'hui, la Turquie est au centre du *Rimland* qui modère les appétits russes vers les Balkans, le Moyen-Orient, le Caucase du Sud et la Méditerranée orientale. Toutefois, Ankara est en désaccord avec plusieurs pays de l'OTAN, principalement la Grèce, les États-Unis, la France... concernant des intérêts qu'il juge stratégiques en mer Égée, en Méditerranée orientale, en Libye, en Syrie, en Irak et dans le Caucase du Sud. Parallèlement, bien que rivaux géopolitiques sur les aires citées, Turquie et Russie mènent des négociations

---

<sup>446</sup> Frédéric Lasser & Emmanuel Gonon, op. cit. p. 129-130.

<sup>447</sup> Nicholas Spykman, *The Geography of The Peace*, éditeur Helen R. Nicholl Yale Institute of International Studies, 1969 p. 43.

<sup>448</sup> Pascal Gauchon & Jean-Marc Huissoud, *les 100 mots de la géopolitique*, Presses Universitaires de France, Paris, 2008, p. 16.

et des accords selon leurs propres priorités géopolitiques. La question de savoir si la Turquie (et la Russie) n'a pas pour but d'exclure ses alliés traditionnels des régions jugées stratégiques se pose. En effet, États-Unis et Europe sont les principaux obstacles aux ambitions turques.

La position dans le *Rimland* de la Turquie, peut également expliquer l'intérêt qu'elle représente dans les grands projets de voies de communication internationales tels que le TRACECA, la nouvelle route de la soie, les transports énergétiques... pour contourner le *Heartland* russe.

### 2.2.3. La vision de Dimitri Kitsikis

Dimitri Kitsikis, historien, turcologue et géopolitologue, s'oppose à la vision de l'Occident et de l'Orient en y incluant une troisième civilisation, placée entre les deux, appelée Région intermédiaire, ou Empire du centre. La Région intermédiaire fait le lien entre l'Orient et l'Occident.



Figure 32 La région intermédiaire selon Dimitri Kitsikis<sup>449</sup>

Une analyse de la figure 32 montre que pour Dimitri Kitsikis, Europe et Asie sont des concepts géographiques et non des concepts de civilisation. Le catholicisme et le protestantisme dominant en Occident, l'hindouisme et le bouddhisme dominant en Orient. Dans la région œcuménique de la région intermédiaire deux religions principales dominant, l'Islam sunnite et le Christianisme orthodoxe. On peut y ajouter trois religions supplémentaires, minoritaires en termes d'adeptes, le Judaïsme, l'Islam chiite et l'Alévisme. L'objectif des puissances au cours de l'histoire est de s'emparer du centre, afin de le morceler et de permettre la suprématie de leur propre prisme civilisationnel<sup>450</sup>. On peut analyser la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, les tentatives de conquêtes russes et soviétiques, les vellétés de contrôle des Détroits à travers cette analyse. Le centre de gravité géopolitique de la région intermédiaire est Istanbul.

Pour Dimitri Kitsikis, comme le souligne la carte ci-dessus, le continent de l'Eurasie est divisé du fait de l'Histoire en trois grandes aires de civilisation<sup>451</sup> :

- L'Occident qui comprend, aujourd'hui, les pays à l'ouest d'une ligne suivant les frontières orientales de la Croatie à la Finlande, auxquels s'ajoutent l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ;
- L'Orient qui comprend l'Inde, l'Asie du Sud-Est et les archipels proches, l'ensemble des États à l'Est d'une ligne suivant les frontières orientales du Pakistan, du Tadjikistan, du Kirghizistan, du Kazakhstan et de la Russie ;

---

<sup>449</sup> **Intermediate Region** The Eurasian continent, of which Europe is but one of its peninsulas, comprises, due to historical events spanning thousands of years, three vast civilisational areas: a) The West or Western Europe, which today also includes North and South America, Australia and New Zealand; b) The East or Far East, which includes three peninsulas: India, Southeast Asia (with Indonesia) and China (with Korea and Japan); c) The Intermediate Region, which partakes of both the East and the West.

(Extrait de *L'Empire ottoman*, Dimitri Kitsikis, Paris, PUF, 1985, p. 15)

<sup>450</sup> Dimitri Kitsikis, op. cit. p. 15.

<sup>451</sup> Dimitri Kitsikis, « Une vision géopolitique : la Région intermédiaire », *Relations internationales*, Volume 1, n°109, 2002, p. 111.

- La Région intermédiaire qui participe à la fois de l'Occident et de l'Orient, située entre ces derniers et qui englobe, également l'Afrique du Nord.

Les tentatives occidentales de « destruction-reconstruction » de certains pays de la Région intermédiaire relèvent de la théorie de Dimitris Kitsikis, notamment celles qui ont pour objet de provoquer un changement de régime afin de favoriser la démocratie. Ce fut le cas en Irak, où après la chute de Saddam Hussein, il a été question de diviser le pays entre sunnites, chiites et Kurdes. Ce fut également le cas de la Libye qui devait être découpé en trois États. C'est encore le cas en Syrie, où les États-Unis et la France soutiennent la formation d'une entité kurde autonome. Consciente d'une possible réaction en chaîne sur sa propre intégrité territoriale, la Turquie se positionne contre ses alliés traditionnels, dont les trois pays cités.

Dans les trois théories géopolitiques citées, la Turquie tient une place particulière. Elle est la région charnière dans les théories de Mackinder et Spykman, dont le rôle est essentiel pour la puissance continentale et pour la puissance maritime. Pour la puissance continentale, la Turquie est l'obstacle qui l'empêche d'accéder aux mers chaudes, de contrôler le *Rimland* et de fait avoir une influence élargie au niveau européen et africain et, par-delà, au niveau mondial. À contrario, pour la puissance maritime, c'est le verrou qui évite la montée en puissance de la puissance continentale. Dans la théorie de Dimitri Kitsikis, la Turquie est la clé de voute de la région intermédiaire. La chute de cette voute permettrait aux puissances qui y créeront de micro-États de contrôler la région, et, par extension le monde.

La Turquie apparaît donc comme un pivot géopolitique, un lieu de passage obligé entre pays, continents et civilisations. C'est pourquoi de sérieux efforts sont réalisés, par la communauté internationale, dans des accords bilatéraux, ou encore à l'initiative même de la Turquie, pour en faire une région de transit des grands échanges internationaux.

## 2.3. Intégration de la Turquie aux grands réseaux internationaux de transports

Dans la partie précédente, nous avons évoqué l'aspect « pont » de la Turquie entre l'Europe et les continents africain et asiatique. Mais la volonté de la Turquie va plus loin que celle d'être un simple pont. Elle veut être un nœud, un pivot des infrastructures régionales, voire internationales, un hub énergétique. Peut-elle y parvenir ? Afin de trouver des réponses à cette question, nous allons dans un premier temps nous intéresser à la position de la Turquie dans les grands projets de communication tels que le TRACECA et la nouvelle route de la soie. Dans un second temps, une analyse des grands projets d'infrastructure visant à faire de la Turquie un « hub » permettra d'en savoir plus sur le potentiel d'intégration géographique de la Turquie aux grands axes internationaux de communication. Nous verrons, ensuite, un exemple particulier sur le transit des hydrocarbures via le territoire turc.

### 2.3.1. La Turquie et les grands réseaux de communication

#### 2.3.1.1. Relier l'Europe à l'Asie, le projet TRACECA

L'Union européenne a lancé en 1993<sup>452</sup> le projet de corridor de transport entre l'Europe, le Caucase et l'Asie (TRACECA, Transport Corridor Europe-Caucasus-Asia), dans le but de développer les échanges économiques entre l'Europe, les pays du Caucase et ceux de l'Asie Centrale. La dislocation de l'Union soviétique a ouvert de nouvelles opportunités aux pays européens grâce à l'apparition de nouveaux États indépendants, riches en ressources naturelles et en hydrocarbures. C'est pourquoi l'UE a développé des stratégies pour profiter de ces richesses et écouler ses produits manufacturés. Le projet TRACECA a été développé dans ce sens, avec pour objectif d'assurer un transport sécurisé entre l'Est de l'UE, la mer Noire, le Caucase et, en traversant la mer Caspienne, l'Asie Centrale. Au final, TRACECA assurera un transport international rapide, sécurisé, et moderne entre les régions citées<sup>453</sup>.

---

<sup>452</sup> [Permanent Secretariat. TRACECAORG \(traceca-org.org\)](http://PermanentSecretariat.TRACECAORG(traceca-org.org)) consulté le 2 décembre 2018.

<sup>453</sup> Serap Ovalı, « TRACECA Projesi ve Türkiye » (Le projet TRACECA et la Turquie), *International Journal of Economic and Administrative Studies*, Volume 1 n°1, été 2008, p. 151.

Outre les pays de l'Union européenne, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan et le Tadjikistan furent invités, en 1993, à Bruxelles. Cette conférence aboutit à la déclaration de Bruxelles, un accord multilatéral sur le développement du transport international entre les États de l'Union européenne, le Caucase et l'Asie Centrale. L'objectif était dans un premier temps d'aider les anciennes républiques soviétiques, nouvellement indépendantes, à intégrer le marché international. Après la mise en place du projet entre 1993 et 1995, des démarches ont été entreprises pour la construction effective du corridor. Il était question de développer les voies de communication des pays membres à l'aide, entre autres, de financement européen, c'est-à-dire les voies routières, les voies ferroviaires et les ports.

Entre 1993 et 1998, l'Ukraine, la Moldavie et la Mongolie intégrèrent le projet, suivies en 2000 par la Bulgarie et la Roumanie, qui y adhèrent lors de la première rencontre annuelle d'IGC TRACECA (IGC : Intergovernmental Commission) à Tbilissi, en Géorgie. La Turquie prit part au projet le 8 septembre 1998 au sommet de Bakou<sup>454</sup> et devint membre du projet en 2000. Au sommet de Bakou, les accords basiques multilatéraux sur le transport dans le cadre du programme TRACECA furent signés. Avec l'aide du programme TACIS-TRACECA, une conférence internationale a été organisée sur la restauration de la Route de la soie historique. L'importance de cette conférence est confirmée par la liste des participants : les présidents de l'Azerbaïdjan, de la Bulgarie, de la Géorgie, du Kirghizistan, de la Moldavie, de la Roumanie, de la Turquie, de l'Ukraine et de l'Ouzbékistan, ainsi que des représentants de la Commission européenne. Étaient également présents les chefs de gouvernement et les ministres des Transports de 32 pays ainsi que des représentations de 12 organisations internationales. Les conclusions de cette conférence furent les accords de base multilatéraux dans le transport international pour le développement du corridor Europe-Caucase-Asie, ainsi que les annexes sur les voies ferrées, le transport routier, la navigation internationale, les procédures et les documents de douane. Ces accords et leurs annexes ont défini les principaux objectifs des pays participants dans le transport régional.

---

<sup>454</sup> «Deniz Servantie, « TRACECA projesi ve Türkiye » (Le projet TRACECA et la Turquie), *İktisadi Kalkınma Vakfı*, PDF en ligne publié en février 2016, consulté le 22 juillet 2020 .

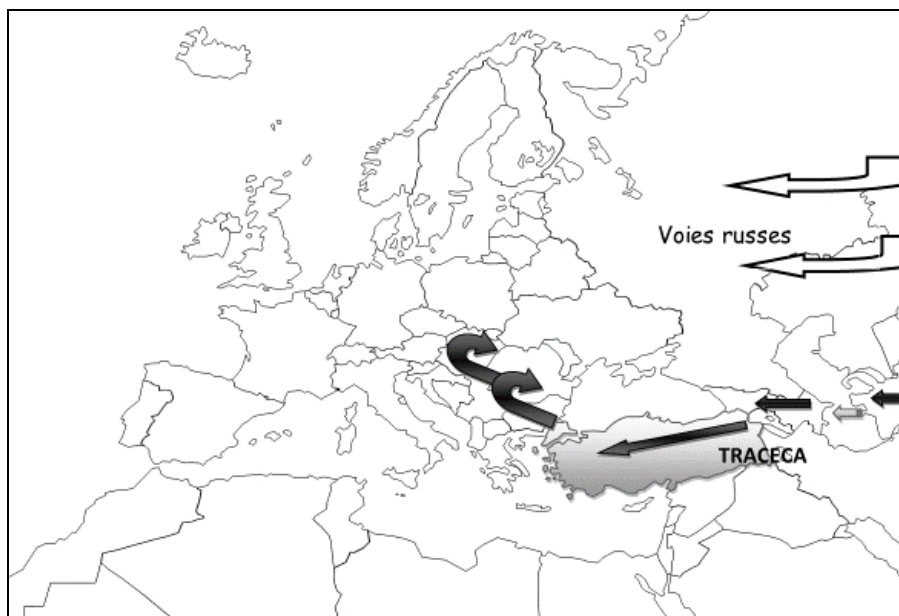
[Değerlendirme 176.PDF \(ikv.org.tr\)](#)

En juillet 2009, au septième sommet annuel, l'Iran rejoignit TRACECA et la Lituanie fut acceptée comme membre observateur.

Les financements de TRACECA sont assurés par la Banque européenne de Reconstruction et de Développement, la Banque Mondiale (World Bank), la Banque asiatique de Développement, la Banque Islamique de Développement, et le Fonds koweïtien de Développement de l'Économie arabe<sup>455</sup>.

En intégrant le projet TRACECA, l'objectif de la Turquie était non seulement de tirer un maximum de profit de sa situation géographique à l'interface de trois continents, mais aussi de développer ses relations avec les pays du Caucase et surtout de l'Asie Centrale avec qui, à part le Tadjikistan, elle possède une communauté de langue. Un rôle actif de la Turquie dans ce corridor serait source de devises étrangères. Il était également attendu une attraction des investissements directs étrangers et un afflux de touristes. Un équilibrage des transports routiers et ferroviaires était aussi espéré, grâce aux investissements européens, américains et japonais, ainsi que le développement de différents ports turcs<sup>456</sup>.

Le travail de la Commission intergouvernementale et du Secrétariat permanent a, entre autres, permis d'établir des voies de transport, représentées sur la carte suivante :



<sup>455</sup> Serap Ovalı, op. cit. p. 156.

<sup>456</sup> Deniz Servantie, article en ligne, op. cit.

Figure 33 Représentation schématique des principaux axes du projet Traceca<sup>457</sup>

Cette carte montre les grands axes du projet TRACECA. Étant donné les relations particulières et difficiles de l'UE avec la Russie, il apparaît que le transit entre l'Europe et l'Asie passe principalement par la Turquie, concernant les acheminements par la route et la voie ferrée. Plusieurs ports turcs d'Istanbul, de Samsun, également, permettent une liaison entre les voies terrestres de la Bulgarie, de la Roumanie et de l'Ukraine et les voies terrestres turques par fret maritime avec, au-delà, le Caucase et l'Asie Centrale. Le passage entre l'Azerbaïdjan et le Turkménistan d'une part, et entre l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan d'autre part, est réalisé par transport maritime à travers la mer Caspienne (Liaisons Bakou — Turkmenbashi et Bakou-Aktaou). À partir de ces ports, des réseaux ferroviaires conduisent vers l'intérieur des terres du Kazakhstan et du Turkménistan et s'étendent vers l'Ouzbékistan et le Tadjikistan, jusqu'aux frontières afghanes et chinoises<sup>458</sup>. Avec ces infrastructures, les pays d'Asie Centrale peuvent également assurer le commerce avec l'Extrême-Orient. L'évitement de la Russie est ainsi confirmé.

Aujourd'hui, il est possible de faire partir un train de Londres, de lui faire traverser l'Eurotunnel, passer par Istanbul, traverser la voie ferroviaire souterraine Marmaray (voir plus bas), traverser l'Anatolie, passer par les rails de l'Axe Kars-Tbilissi-Bakou (voir plus bas), traverser la mer Caspienne sur des ferries, pour finir en chemin de fer jusqu'à la Chine.

En ce qui concerne la Chine justement, elle a lancé un projet pharaonique d'une nouvelle route de la soie, dans laquelle sera intégrée la Turquie.

---

<sup>457</sup> « UIC participates in Intergovernmental Commission (IGC) TRACECA », *International Union of Railways*, article publié le 3 février 2015, consulté le 22 juillet 2020.

[UIC participates in Intergovernmental Commission \(IGC\) TRACECA - eNews - UIC.org](#)

<sup>458</sup> Suleyman Şensoy, « Demirden İpek Yolu : TRACECA Projesi » (La Route de la soie ferrée : le projet TRACECA), *Türkiye Asya Stratejik Araştırmalar Merkezi Turkish Asian Center for Strategic Studies*, article publié le 21 novembre 2007, consulté le 20 juillet 2020..

[TASAM | Demirden İpek Yolu: Traceca Projesi](#)



### 2.3.1.2. Relier l'Europe à l'Asie, la nouvelle route de la soie

Le projet de la nouvelle route de la soie a, pour la première fois, été évoqué par le président chinois Xi Jinping lors d'une visite au Kazakhstan en 2013<sup>459</sup>. Avec ce projet, la République Populaire de Chine entend assurer, d'une part, l'approvisionnement en matières premières indispensables à son industrie, d'autre part, s'ouvrir vers de nouveaux marchés pour écouler sa production. À l'origine, ce projet était estimé à près de 5 milliards de dollars et devait englober 68 pays<sup>460</sup>. Plus de précisions ont été apportées après le sommet de Pékin de la « nouvelle route de la soie », les 14 et 15 mai 2017<sup>461</sup>. Il s'agit en fait de deux projets, l'une par voie terrestre, *Silk road Economic Belt*, l'autre par voie maritime, *21 st Century Maritime Silk Road*. Les deux axes sont regroupés sous la dénomination *One Belt One Road* (une ceinture, une route, projet OBOR)<sup>462</sup>. La carte suivante, figure 34, montre les grands axes de communication terrestres et maritimes de ce gigantesque projet. À l'issue de l'entreprise, l'Europe et l'Extrême-Orient seront reliés par des communications terrestres en continu, de l'Atlantique au Pacifique. De même, une série d'infrastructures portuaires faciliteront le commerce de la mer de Chine à la Méditerranée, en passant par l'océan Pacifique, les côtes africaines et le canal de Suez. Le projet de la nouvelle Route de la soie est également un moyen de rapprocher la Turquie et la Chine. Les deux pays ont des capacités de coopération dans les domaines commerciaux, énergétiques, culturels et touristiques<sup>463</sup> (voir les relations entre la Turquie et la Chine, en 3<sup>e</sup> partie).

---

<sup>459</sup> Balcı Zeynep, « Çin'in Yeni İpek Yolu Projesi » (Le projet chinois de nouvelle route de la soie), *İnsamer İHH İnsani ve Sosyal Araştırmalar Merkezi*, janvier 2018, pp. 3-4.

<sup>460</sup> Édouard Pfimlin, « La Chine veut restaurer la Route de la soie, non sans péril », *Le Monde*, 15 mai 2017.

<sup>461</sup> Pierre Haski, « Comment la Chine transforme la mondialisation », *l'Obs* (en ligne), article publié le 24 mai 2017, consulté le 20 juillet 2020.

[Comment la Chine transforme la mondialisation \(nouvelobs.com\)](http://nouvelobs.com)

<sup>462</sup> Enver Günay, Sibel Çetiner, Sebile Sevinç Esra Kütükçü, « Tarihi İpek Yolundan Modern İpek Yolu Projesine : Türkiye Çin Ekonomik İşbirliği Çerçevesinde Orta Koridor ile bir Kuşak bir Yol Girişimi » (De la Route de la soie historique à la Route de la soie moderne : Le corridor moyen une ceinture une route dans la perspective des relations économiques entre la Chine et la Turquie), *Kahraman Maraş Sütçü İmam Üniversitesi İktisadi ve İdari Bilimler Fakültesi Dergisi*, Volume 9 n°2, 2019, p. 163.

<sup>463</sup> Umut Ergünsü, « İpek Yolu'nun Yeniden Canlandırılması ve Türkiye-Çin Halk Cumhuriyeti İşbirliğine Etkileri » (La réincarnation de la Route de la Soie et les relations entre la République Populaire de Chine et la Turquie), *TYB Akademi Dil Edebiyat ve Sosyal Bilimler Dergisi*, n°20, 2017, pp. 97-124



Figure 34 Le projet chinois de nouvelle Route de la soie<sup>464</sup>

Le projet de la nouvelle route de la soie concerne donc de vastes zones géographiques regroupant 63 % de la population mondiale (4,4 milliards d'individus) et représentant 21 % de l'économie globale<sup>465</sup>, c'est dire les potentialités économiques, culturelles et touristiques.

Constatant que le monde passait d'un système unipolaire dominé par les États-Unis vers un système multipolaire et que les grands centres économiques se déplaçaient vers l'Asie, la Turquie a ressenti le besoin de participer au projet chinois dans le but, d'une part, de diversifier ses relations à l'internationale, d'autre part, de s'ouvrir à de nouvelles sources de matières premières pour son industrie et à de nouveaux marchés pour écouler ses productions. De plus, le flux de marchandises chinoises aurait de fructueuses retombées économiques. Cela pourrait également améliorer les infrastructures portuaires, ferroviaires et routières grâce aux fonds de la Banque de développement de Chine et de la Banque asiatique<sup>466</sup>. De fait, la Turquie intègre les deux volants de la nouvelle route de la soie.

<sup>464</sup> « İpek Yolu projesi : Beklentiler ve kuşklar » (Le projet de la Route de la soie : les attentes et les doutes), *Deutsche Welle*, article publié le 14 mai 2017 consulté le 8 septembre 2021.

[Modern İpek Yolu projesi: Beklentiler ve kuşklar | Ekonomi | DW | 14.05.2017](#)

<sup>465</sup> Enver Günay, Sibel Çetiner, Sebile Sevinç, Esra Kütükçü, op. cit. p. 163.

<sup>466</sup> Tolga Bilener, *La Turquie et la Chine, Une nouvelle convergence en Eurasie ?*, L'Harmattan, Paris 2019, pp. 107-108.

## Le Silk Road Economic Belt et la Turquie

Dans la carte suivante, inspirée de Ömercan Kulaklıkaya, le Silk Road Economic Belt est constitué de trois axes principaux<sup>467</sup>.

Le corridor Nord relie la Chine à l'Europe en passant par la Russie. Le corridor moyen permet l'accès de la Chine à l'Europe en passant par l'Asie centrale, la mer Caspienne et la Turquie. Le corridor Sud contourne la mer Caspienne par le Sud, passe par l'Iran et continue en Turquie. Ces trois routes sont interconnectées régulièrement.

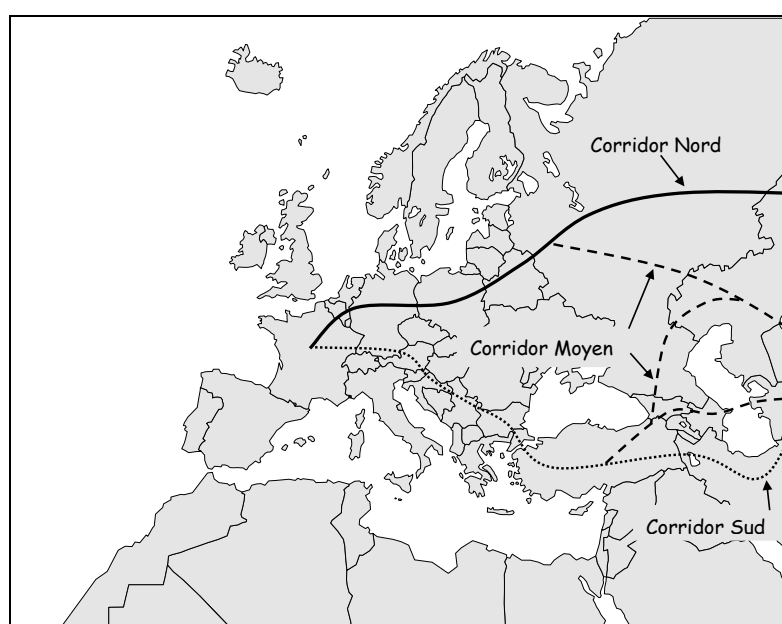


Figure 35 Les 3 axes terrestres de la nouvelle Route de la soie

Le corridor moyen a une importance capitale pour Ankara, dans la mesure où il permettra de renforcer les relations économiques et culturelles avec les États turquies (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan, Ouzbékistan et Kirghizistan). Peut-être sera-ce un moyen de rattraper l'occasion manquée sous la présidence de Turgut Özal, au début des années 1990 ? Dans le cadre du projet, les infrastructures turques ont été améliorées. Il faut noter, parmi les plus importantes, la voie ferrée Bakou-Tbilissi-Kars, la voie ferrée Marmaray et la modernisation générale des transports ferroviaires. De par sa position géographique, la

---

<sup>467</sup> Ömercan Kulaklıkaya, « Modern İpekyolu Orta Asya'nın Küresel Ekonomiye Açılan Kapısı » (La Route de la soie moderne : la porte d'entrée de l'Asie Centrale dans l'économie globale), *Tepav*, février 2013, p. 7.

Turquie apparaît comme un élément clé de la nouvelle Route de la soie terrestre. D'ailleurs, le premier train en partance de Chine, après un périple en Asie centrale, en Iran, a traversé la voie ferrée sous le Détroit du Bosphore, le 5 novembre 2019, pour rejoindre Moscou via les pays de la mer Noire et repartir pour Venise<sup>468</sup>.

Par ailleurs, suite à la guerre en Ukraine, le corridor nord-est fermé et il semble que la Turquie bénéficie largement de sa position sur le corridor sud<sup>469</sup>. On constate, en effet, un déplacement des portes d'entrée des échanges commerciaux Chine-Europe, de la frontière polono-biélorusse vers la Turquie. Étant donné le coût de cette relocalisation, il est probable que le capital qu'en tirera la Turquie sera pérenne, même après la fin de cette guerre.

## **Le 21st Century Maritime Silk Road**

En ce qui concerne le projet maritime de la nouvelle Route de la soie, elle s'étend à l'Asie du Sud-Est, l'Extrême-Orient, l'Asie du Sud, l'Asie de l'Ouest, les côtes orientales de l'Afrique et la côte européenne de la Méditerranée. Le projet de route maritime peut être subdivisé en 2 voies<sup>470</sup> :

- la voie Ouest qui relie la mer de Chine, l'océan Indien et l'océan Atlantique, via la Méditerranée,
- la voie Sud qui relie la mer de Chine aux États archipels du Pacifique, jusqu'en Australie.

La Turquie est reliée à la voie Ouest, notamment grâce aux ports de Mersin, Izmir et Istanbul. Une extension aux ports de la mer Noire est envisageable (Samsun, Trabzon) dans la mesure où ces ports sont proches du corridor moyen précité.

---

<sup>468</sup> «Demir İpek Yolu'ndan ilk tren Türkiye'de » (Le premier train de la Route de la soie ferrée est en Turquie), *Milliyet* du 3 novembre 2019.

<sup>469</sup> Jean-Paul Michel Larçon, « Nouvelle route de la soie : la guerre en Ukraine transforme la carte des routes commerciales Chine-Europe », *La Tribune*, article publié le 30 août 2022, consulté le 1er décembre 2022.

[Nouvelle route de la soie : la guerre en Ukraine transforme la carte des routes commerciales Chine-Europe \(latribune.fr\)](https://www.latribune.fr)

<sup>470</sup> Enver Günay, Sibel Çetiner, Sebile Sevinç Esra Kütükçü, op. cit. p. 165.

De l'étude de TRACECA et de la nouvelle route de la soie, on remarque que celles-ci se complètent pour relier l'Atlantique à l'Asie en passant par le continent européen, les mers Méditerranée et Noire, la Turquie, le Caucase, la mer Caspienne, l'Asie Centrale et l'Extrême-Orient. Ces grands projets de communication se confondent parfois, notamment en Turquie. Il est donc légitime de s'attarder sur les grands projets d'infrastructures réalisés en Turquie afin d'optimiser son intégration dans les projets TRACECA et la nouvelle Route de la soie.

À la fois complémentaires et concurrents, ces deux projets de transport expriment et reflètent en même temps la nouvelle configuration géopolitique des vieux continents. Dans cette configuration, le positionnement de la Turquie peut se résumer à maintenir les anciennes alliances avec l'Europe et opérer une ouverture vers les puissances orientales montantes que sont la Chine et la Russie.

### 2.3.2. Les grands projets d'infrastructures

Ces dernières années la Turquie a entrepris de multiples travaux d'infrastructures afin de devenir un nœud de communication, un État Pivot. Il serait impossible de tous les étudier dans le cadre de cette recherche. Néanmoins, nous allons nous pencher sur les projets les plus remarquables.

#### 2.3.2.1. Les voies de communication terrestres

À Istanbul, l'Europe est désormais reliée à l'Asie par des voies de communication terrestres : les trois ponts sur le Bosphore, l'autoroute *Avrasya* qui passe sous le Déroit du Bosphore ainsi que la voie ferrée *Marmaray*.

**Les ponts sur le Bosphore** sont, du sud au nord, le pont des Martyrs du 15 juillet (*15 Temmuz Şehitler Köprüsü*), long de 1 560 mètres et construit entre 1970 et 1973, le pont Fatih Sultan Mehmet construit en 1985 et le pont Yavuz Sultan Selim, mis en service en aout 2016. Ce dernier a une longueur totale de 2 164 mètres, une portée principale de 1 408 mètres, une largeur de 58,4 mètres et une hauteur de 321,9 mètres<sup>471</sup>. La circulation y

---

<sup>471</sup> Sibylle Vincendon, « Michel Virlogueux, il suffit de tracer le pont » (Michel Virlogueux est l'un des ingénieurs du pont Yavuz Sultan Selim), *Libération*, 18 avril 2016.

est organisée en deux voies ferroviaires entourées de quatre voies routières de chaque côté. Les transporteurs routiers, qui n'ont pas de livraison ou de prise en charge à faire à Istanbul même, sont tenus de contourner la ville par ce pont lors de leurs trajets entre la Thrace et l'Anatolie. Le pont et l'autoroute intéressent vivement les investisseurs chinois<sup>472</sup>. En effet, les sociétés chinoises China Merchants Expressway, CMU, Zhejiang Expressway, Jiangsu Expressway, Sichuan Expressway et Anhui Expressway ont entrepris des démarches pour acheter 51 % des parts du pont Yavuz Sultan Selim et de l'autoroute Nord Marmara, pour une valeur de 688,5 millions de dollars. Ceci démontre encore une fois l'intérêt de la Chine pour les grands axes ferroviaires et routiers en Turquie.

**Le tunnel Eurasie, *Avrasya tüneli***, relie, comme son nom l'indique, l'Europe à l'Asie.<sup>473</sup>.

Le projet de passage par le tunnel du Déroit (*İstanbul Boğazı Karayolu Tüp Geçiş Projesi*), nommé également Projet de tunnel Eurasie, relie Kazlıçeşme, sur la rive européenne, à Göztepe, sur la rive asiatique. La longueur totale du tunnel est de 14,6 kilomètres, dont 5,6 km sous terre, soit un peu plus de 1 km sous le Déroit d'Istanbul. Il descend jusqu'à une profondeur de 106 mètres<sup>474</sup> sous le niveau de la mer.

Il s'agit d'un tunnel monotube à deux étages, chaque étage assurant la circulation dans un sens, sur deux fois deux voies<sup>475</sup>.

Le projet a eu un coût total de 1 milliard 245 millions de dollars, garanti par le sous-secrétariat au Trésor<sup>476</sup>. La Banque de Coopération internationale Turquie-Japon est le

---

<sup>472</sup> « ; Son aşamaya gelindi... Yavuz Sultan Selim Köprüsü'nün yüzde 51'i satılıyor » (Dernière étape... vente de 51 % du pont Yavuz Sultan Selim, *Cumhuriyet*, 12 avril 2021.

<sup>473</sup> « İki Kıtanın en Kısa Yolu » (Le chemin le plus court entre deux continents), site du tunnel Eurasie *Avrasyatuneli.com*, consulté le 14 avril 2021.

<https://www.avrasyatuneli.com/>

<sup>474</sup> « Hakkında » (à propos), site du tunnel Eurasie *Avrasyatuneli.com*, consulté le 14 avril 2021.

[Hakkında | Ne? \(avrasyatuneli.com\)](#).

<sup>475</sup> « Projenin ilkeleri » (Les principes du projet), site du tunnel Eurasie *Avrasyatuneli.com*, consulté le 14 avril 2021.

[Projenin İlkeleri | Ne? \(avrasyatuneli.com\)](#).

<sup>476</sup> « Projenin künyesi », ( Les mentions légales du projet ), site du tunnel Eurasie *Avrasyatuneli.com*, consulté le 14 avril 2021.

principal financeur<sup>477</sup>. Construit entre 2011 et 2016, le tunnel est ouvert à la circulation le 22 décembre 2016<sup>478</sup>.

Le ministre des Transports et des Communications affirme dans une interview à la télévision, le 7 mars 2021, qu'en quatre ans, il y a eu 64,5 millions de passages qui ont rapporté 6 milliards de livres turques <sup>479</sup> (environ 750 millions d'Euros).

En dehors d'Istanbul, il existe deux grandes initiatives de ponts, l'un permet de relier rapidement Istanbul à Izmir, l'autre reliant l'Europe à l'Asie en surplombant le détroit des Dardanelles :

**Le pont Osman Gazi** est un édifice construit entre le 30 mars 2013 et le 30 juin 2016. Il fut ouvert à la circulation le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Il s'agit d'un pont suspendu, long de 2 682 mètres, qui franchit le golfe d'Izmit. Il est intégré à l'autoroute Gebze-Izmir<sup>480</sup>. Il est constitué de deux fois trois voies. Le temps de parcours Istanbul-Izmir passe de 8 heures à 3,5 heures. Le pont a été construit sur le modèle Construction-Exploitation-Transfert. Le consortium NOMAYG JV (5 entreprises turques et une entreprise italienne, ayant des parts comprises entre 15,75 et 18,50 %) exploitera le pont durant 22 ans et 4 mois avant de le transférer à l'État turc. Le ministre des Transports Adil Karaismailoğlu rapporte dans un

---

[Projenin Künyesi | Ne? \(avrsyatuNELI.com\)](#)

<sup>477</sup> « Marmaray hakkında merak ettikleriniz » (Ce que vous voulez connaître sur Marmaray), site *Rayhaber.com* (Actualités du rail), article publié le 6 juillet 2013, consulté le 14 avril 2021.

[Marmaray Hakkında Merak Ettikleriniz \(rayhaber.com\)](#)

<sup>478</sup> Marie Jégo, « À Istanbul, un tunnel relie l'Europe à l'Asie », *M le magazine du Monde*, 20 décembre 2016.

<sup>479</sup> « Avrasya Tüneli'nden 64,5 milyon araç geçti » (64,5 millions de véhicules sont passés par le tunnel Eurasie), *trthaber.com*, article publié le 7 mars 2021, consulté le 4 avril 2021.

<https://www.trthaber.com/haber/turkiye/avrasya-tunelinden-645-milyon-arac-gecti-562334.html>

<sup>480</sup> « Osmangazi Köprüsü hazır! » (Le pont Osmangazi est prêt !), *Sabah.com*, article publié le 16 juin 2016, consulté le 4 juillet 2021.

[Osmangazi Köprüsü hazır! - Galeri - Türkiye \(sabah.com.tr\)](#)

« Osmangazi Köprüsünün detaylı özellikleri » (Les spécificités du pont Osmangazi), *Sabah*, consulté le 6 décembre 2022.

[Osmangazi Köprüsü'nün detaylı özellikleri - Galeri - Teknokulis \(sabah.com.tr\)](#)

article du quotidien *Hürriyet* du 27 juillet 2021, une circulation moyenne de 47 785 véhicules par jour dans le mois écoulé<sup>481</sup>.

**1915 Çanakkale Köprüsü** (Dardanelles 1915) est un pont long de 4 608 mètres qui relie Malkara, en Europe, à Çanakkale, en Anatolie, en enjambant le détroit des Dardanelles. Ce pont, le plus grand pont suspendu du monde<sup>482</sup>, permet d'écourter les passages de véhicules de la Thrace vers les côtes égéenne et méditerranéenne de la Turquie, sans passer par Istanbul. Ce pont participe également à la baisse du trafic routier sur les infrastructures permettant de traverser le Bosphore. Les travaux ont commencé le 18 mars 2017 et le pont a été inauguré le 18 mars 2022.

#### 2.3.2.2. Les voies ferroviaires

**La voie ferrée Marmaray**<sup>483</sup>:. Le tunnel Marmaray est une voie ferrée reliant les quartiers de Fatih, en Europe, à Üsküdar, en Asie. Il s'agit d'un tunnel de 13,6 kilomètres de long, dont 1,4 km sous le Bosphore. Les sections du tunnel sont enterrées à 60 mètres sous le niveau de la mer (surplombées par environ 5 mètres de terre). La ligne est constituée de trois voies, sauf dans le tunnel où elle est de deux voies. La longueur totale de la ligne est de 76,5 km.

Le projet de créer une voie ferrée sous le Bosphore est assez ancien en Turquie. Le Sultan Abdülhamid y avait été sensible en 1902<sup>484</sup>. Le président Turgut Özal a commencé à en définir les grandes lignes en 1997. L'objectif est de faciliter les transferts de passagers

---

<sup>481</sup> « Osmangazi Köprüsü ve İzmir İstanbul Otoyolu'nda geçiş rekoru kırıldı » (Record de fréquentions du pont Osmangazi et de l'autoroute Istanbul-Izmir), *Hürriyet*, 27 juillet 2021.

<sup>482</sup> « La Turquie lance la construction du plus grand pont suspendu du monde », *La Tribune*, article publié le 19 mars 2017, consulté le 4 juillet 2021.

[La Turquie lance la construction du plus grand pont suspendu du monde \(latribune.fr\)](https://www.latribune.fr)

<sup>483</sup> « Marmaray Hakkında » (A propos de Marmaray), site officiel *Marmaray.gov.tr*, consulté le 11 juin 2021

[MARMARAY HAKKINDA - Marmararay](#)

<sup>484</sup> Erhan Afyoncu « Abdülhamid'in hayali ikinci kez gerçekleşti » (Le rêve d'Abdulhamit s'est réalisé pour la deuxième fois), *Sabah.com*, article publié le 25 décembre 2016, consulté le 8 juillet 2020.

<https://www.sabah.com.tr/yazarlar/erhan-afyoncu/2016/12/25/abdulhamidin-hayali-ikinci-kez-gerceklesti>



entre la partie européenne d'Istanbul et la partie asiatique de cette ville, favorisant ainsi le développement économique de cette dernière. Celles-ci ont été complétées au début des années 2000 par le gouvernement AKP. Inauguré en 2004, Marmaray est entré en service le 29 octobre 2013<sup>485</sup>. La capacité optimale de transport est estimée à 75 000 passagers par heure et par direction.

L'autoroute Eurasie et le tunnel Marmaray ont été construits selon des normes sismiques draconiennes, dans la mesure où tous les deux se trouvent à proximité d'une faille sismique. (Il en est de même pour les autres infrastructures. Concernant le pont Yavuz Sultan Selim, ce fut l'ingénieur Michel Virlogeux, maître d'œuvre du pont de l'île de Ré, du pont de Normandie, du viaduc de Millau... qui eut la charge de la construction).

**Yüksek Hızlı Tren** (train à grande vitesse) est un service de transport à grande vitesse géré par la société nationale turque des chemins de fer (TCDD). Il circule sur 2 lignes qui facilitent les trajets Ankara-Istanbul et Ankara Konya<sup>486</sup>. Le trajet Istanbul-Ankara se fera en 4 heures au lieu de 7 heures<sup>487</sup>. Le Gouvernement turc prévoit la construction de 10 000 km de lignes à grande vitesse dans les prochaines années.

**Le chemin de fer Bakou-Tbilissi-Kars (BTK)** Le projet de construction de cette voie ferrée date de 2005, l'année de l'inauguration de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan. Il a été évoqué lors de l'inauguration de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan. Les travaux commencèrent dans les années suivantes. La ligne a été inaugurée le 30 octobre 2017, dans le port Alat de Bakou, en présence des représentants turcs, azéris, géorgiens, kazakhs, ouzbeks, tadjiks, turkmènes, ainsi que des responsables de TRACECA et d'organismes financiers<sup>488</sup>. La longueur totale de la ligne est de 826 kilomètres, incluant des lignes

---

<sup>485</sup> « Marmaray Hakkında », op. cit.

<sup>486</sup> « Yüksek Hızlı Tren » (Le train à grande vitesse) Site de TCDD (Türkiye Cumhuriyeti Devlet Demiryolları) Société nationale des chemins de fer turcs [tcddtasimacilik.gov.tr](http://tcddtasimacilik.gov.tr), consulté le 4 juillet 2021.  
<https://www.tcddtasimacilik.gov.tr/trenler/yuksekhizli-tren/>

<sup>487</sup> Mahmut İnan, Murat Demir « Demiryolu ulaşımı ve Türkiye de hızlı tren yatırımlarının etkileri Eskişehir Konya örneği » (Les transports ferroviaires et les conséquences des investissements dans le train à grande vitesse, exemple de Eskişehir Konya), *The Journal of International Social Sciences*, Volume 27 n°1, 2017, p116.

<sup>488</sup> Marie Jego, « Bakou-Tbilissi-Kars, nouvelles étapes de la route de la soie », *Le Monde*, article publié le 31 octobre 2017, consulté le 4 juillet 2021.

[Ferroviaire : Bakou-Tbilissi-Kars, nouvelles étapes de la route de la soie \(lemonde.fr\)](http://lemonde.fr)

nouvellement conçues et des sections modernisées. Le premier train de marchandises quitta le port d'Alat, le 2 novembre 2017, rejoignit Kars, via le trajet B-T-K, le 3 novembre et continua jusqu'au port méditerranéen de Mersin où il arriva le 4 novembre 2017. Le ministre des Transports déclara qu'en fait le train avait parcouru 4 200 km, du Kazakhstan à Mersin<sup>489</sup>.

### 2.2.2.3. Le transport aérien : le troisième aéroport (Istanbul Grand Airport)<sup>490</sup>

Suite à la saturation des deux aéroports d'Istanbul, l'un sur la rive européenne, l'aéroport Atatürk, l'autre sur la rive asiatique, l'aéroport Sabiha Gökçen, le Gouvernement turc décida de la construction d'un nouvel aéroport en 2012. L'inauguration de l'*Istanbul Havalimanı* ou Istanbul Grand Airport (IGA) a été réalisée le 24 octobre 2018.

L'aéroport est constitué de 5 pistes, perpendiculaires à la mer Noire dont la longueur varie entre 3,5 et 5 kilomètres et d'une piste parallèle à la mer Noire. Ces pistes ont été conçues pour accueillir les plus gros avions existants, tant de voyageurs que de fret. Pour accueillir les voyageurs et permettre le débarquement et l'embarquement, un bâtiment de 1,3 million de mètres cubes a été construit. Il est doté de 165 ponts d'embarquement<sup>491</sup>. Le gigantisme de la structure, montre la volonté du Gouvernement turc de faire de cet aéroport un hub aérien, tant du point de vue des vols commerciaux que celui du fret.

L'aéroport se trouve sur l'axe de l'autoroute Nord Marmara et du 3<sup>e</sup> pont Yavuz Sultan Selim. Il est également en liaison avec le métro d'Istanbul et la ligne de train à grande vitesse.

---

<sup>489</sup> « Baku-Tbilissi-Kars train completes first rip », *Hürriyet Daily News*, article publié le 5 novembre 2017, consulté le 4 juillet 2021.

<https://www.hurriyetaailynews.com/baku-tbilisi-kars-train-completes-first-trip-121910>

<sup>490</sup> « İstanbul Havalimanı İstanbul'a açılan sihirli kapı » (L'aéroport d'Istanbul, la porte magique qui s'ouvre sur Istanbul), site de l'aéroport d'Istanbul *istairport.com*, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2021.

[İstanbul Havalimanı | İstanbul'a Açılan Sihirli Kapı \(istairport.com\)](#)

<sup>491</sup> Murat Düzgün, Mehmet Tanyaş, « The importance of Istanbul Grand Airport (IGA) for Turkey and its influence on widely regional air traffic around », *XII, International Logistic and Supply Chain Congress*, Istanbul octobre 2014.

Entre 2018 et 2020, le nombre de voyageurs passe de 92 205 à 23 millions 216 mille voyageurs annuels. 150 millions de voyageurs sont attendus à l'horizon 2030<sup>492</sup>. En 2022, l'IGA occupe la première place en Europe, tant pour le nombre de passagers annuels que pour le nombre de vols<sup>493</sup>.

#### 2.3.2.4. Un projet pharaonique : Canal Istanbul

La création d'un canal reliant la mer Noire à la mer de Marmara est très ancienne<sup>494</sup>. Le gouverneur de Bithynie et l'empereur Trajan en émirent l'idée vers l'an 110 après Jésus-Christ. L'idée fut reprise par Soliman le Magnifique, aidé de deux architectes, Sinan et Nicolas Parisi, en 1550. Le sultan Abdulaziz se pencha sur le sujet en 1860. Ankara étudia la question en 1990 et en 1994, sous le gouvernement Ecevit. Finalement, le Premier ministre Erdoğan en parla lors d'une allocution du 27 avril 2011.

Ce projet vit le jour suite à l'augmentation de la population de la ville d'Istanbul, de part et d'autre du détroit du Bosphore. En effet, la population d'Istanbul passa d'environ un million d'habitants, en 1945 à 15 millions en 2017. Parallèlement, les quantités de matières dangereuses qui traversent le Bosphore sont passées de 152 millions de tonnes à 167 millions de tonnes en 2017. Le Bosphore fut régulièrement frappé par des accidents concernant, notamment, des pétroliers : le World Harmony en 1960, l'Independenta en 1979, le Nassia en 1994<sup>495</sup>... Ces accidents sont dus au fait que la navigation est très difficile dans un détroit déjà encombré avec un courant nord-sud en surface, sud-nord en profondeur et les courants côtiers qui ont tendance à pousser les bateaux en dehors de leur axe de navigation. La construction du canal est donc principalement justifiée par la sécurité des stambouliotes.

---

<sup>492</sup> Ibid.

<sup>493</sup> « Aviation 1156 vols en moyenne par jour : l'aéroport d'Istanbul classé premier d'Europe », *Courrier international*, publié le 6 janvier 2023, consulté le 7 janvier 2023.

[1 156 vols en moyenne par jour : l'aéroport d'Istanbul classé premier d'Europe \(courrierinternational.com\)](https://www.courrierinternational.com/1-156-vols-en-moyenne-par-jour-l-aeroport-d-istanbul-classé-premier-d-europe)

<sup>494</sup> Ali Akkaya, « Kanal İstanbul projesi Karadeniz kıyısı devletlerle olan ilişkilerimize etkisi ve Montrö sözleşmesi » (Canal Istanbul répercussions sur nos relations avec les pays côtiers de la mer Noire et les accords de Montreux), *OÜSBAD*, juillet 2015, pp. 246-247.

<sup>495</sup> Jale Nur ECE, « Kanal İstanbul ve Montrö Sözleşmesi » (Canal Istanbul et les accords de Montreux), *Ortadoğu Analiz*, Tome 3 numéro 29, mai 2011, p. 63.

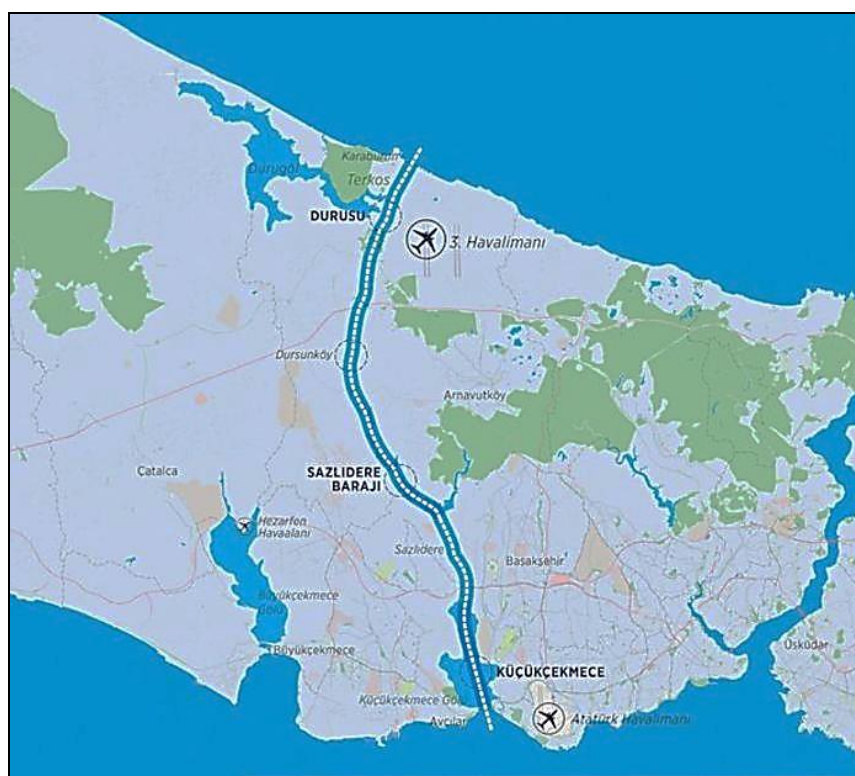


Figure 36 La trajectoire du futur canal d'Istanbul<sup>496</sup>

La figure 36 présente le trajet de Kanal Istanbul. Le canal aura une longueur de 42,5 km, sa largeur en surface sera de 150 mètres, celle de sa base sera de 125 m. Il aura une profondeur de 25 mètres. Afin d'obtenir un écoulement laminaire, la coupe frontale du canal aura une allure de trapèze régulier.

Sur la mer Noire, la voie maritime commencera à proximité de la localité de Terkos, elle passera ensuite, respectivement, à côté de Durusu, d'Arnavutköy, Sazlıdere pour finir dans le lac de Küçükçekmece et débouchera sur la mer de Marmara. Cinq ponts doivent

<sup>496</sup> « Kanal İstanbul projesinin temeli atıldı! Kanal İstanbul nedir? Kanal İstanbul amacı nedir? » (Les fondations de Canal Istanbul ont été inaugurées ! Qu'est-ce que Canal Istanbul ? Quel est l'objectif de Canal Istanbul ?), *Haberturk.com*, article publié le 26 juin 2021, consulté le 1<sup>er</sup> août 2021.

» [Kanal İstanbul Projesi ne zaman başlayacak? Kanal İstanbul Projesinin amacı nedir? Kanal İstanbul Projesi güze | Gündem Haberleri \(haberturk.com\)](#)

enjambrer le canal afin de relier le reste de la Thrace turque à Istanbul. Il est également prévu de créer deux villes nouvelles de 250 000 logements chacune<sup>497</sup>.

Cette conception du Canal et des ponts fera d'Istanbul une île. Sur le plan défensif, cela peut avoir des conséquences négatives et positives. En effet, les ponts sont vulnérables et le Détroit peut être bloqué, ce qui peut nuire à l'approvisionnement de la ville. Néanmoins, le fait que les pourtours du canal soient densément habités peut ralentir l'avancée d'une éventuelle agression venant de l'ouest.

Le coût global du Canal est estimé à 110 milliards de dollars. La construction du canal devrait générer 13 000 emplois, son exploitation devrait en créer 3 000<sup>498</sup>. Kanal Istanbul devrait être une source de prospérité économique pour la Turquie, mais surtout, il serait un moyen de réduire les risques liés aux transports de marchandises dangereuses à travers le Bosphore.

Le projet fait débat dans l'opinion publique et suscite des interrogations sur son futur statut, eut égard le droit international. Quelle serait l'incidence sur le traité de Montreux qui gère le trafic maritime sur le Bosphore ? Le nouveau canal laissera-t-il passer des navires de guerre ? Est-ce qu'il y a des risques sismiques ou des possibilités de déséquilibres urbanistiques ? Les écologistes s'opposent au projet, car 45 km<sup>2</sup> d'espaces naturels seront détruits, la nappe phréatique alimentant Istanbul risque d'être affectée. Enfin, la salinité des eaux de la mer Noire et celle de la mer de Marmara étant différente (la mer Noire est moins salée que la mer de Marmara), il existe des risques de déclenchements de désastres écologiques des deux côtés du Canal. En effet, les circulations en profondeur et en surface modifieront la salinité des eaux aux embouchures du canal, ce qui pourrait dégrader les écosystèmes présents.

---

<sup>497</sup> « Kanal İstanbul üzerinde ilk köprü nereye yapılacak? Kanal İstanbul'da kaç köprü yapılacak? (Où va être construit le premier pont sur le canal Istanbul ? Combien de ponts seront construits sur le canal Istanbul ? », *Journal Vatan*, 26 juin 2021.

<sup>498</sup> Ali Akkaya, op. cit.

Revient également une question essentielle sur l'utilisation du canal, que nous avons évoqué dans nos questionnements, plus haut : quel sera son statut ? Nous y répondrons dans la partie suivante.

### 2.3.3. L'exemple du transit d'hydrocarbures via la Turquie<sup>499</sup>

La Turquie se trouve à proximité de pays qui détiennent plus des trois quarts des ressources mondiales en hydrocarbures. Idéalement située entre l'Europe, le Moyen-Orient, l'Asie Centrale et la Russie, elle représente une interconnexion naturelle entre les pays producteurs et les pays consommateurs de carburants fossiles.

Dans les circonstances actuelles, la Turquie peut-elle devenir un hub énergétique ? Les transits énergétiques sont-ils des leviers d'autonomisation ou de mise sous influence de la Turquie ?

Pour étudier ces questions, il serait utile d'analyser d'une part les moyens de transit d'hydrocarbures existant en Turquie et d'autre part de faire le point sur les projets éventuels et leurs impacts.

La Turquie peut donc contribuer à la diversification des approvisionnements de l'Europe en énergie fossile. Elle a pour objectif de devenir une voie de transit fiable et dynamique, c'est-à-dire acteur et initiateur de projets énergétiques, sur les axes nord-sud et est-ouest de transport d'hydrocarbures. Toutefois, la Turquie se trouve au centre d'une aire de crises multiples qui influe sur son objectif de devenir un hub énergétique incontournable. En effet, la situation conflictuelle qui prévaut dans les pays arabes du Moyen-Orient, tels que la question israélo-palestinienne, la Syrie et l'Irak, les tensions entre les États-Unis, l'Union européenne et Téhéran concernant le problème du nucléaire iranien, la crise puis la guerre en Ukraine qui oppose la Russie aux Américains et aux Européens, impactent, d'une façon ou d'une autre, cette visée, selon le prisme à travers lequel la situation est analysée.

---

<sup>499</sup> NDA Cette partie a été publiée en 2009 par l'auteur, les informations ont été mises à jour.

Richard YILMAZ, « Énergies : trait d'union entre l'Europe et la Turquie ? », *Défense nationale et Sécurité Collective*, n°715, janvier 2009, p. 71-79.

### 2.3.3.1. Le pétrole, le gaz et la voie turque

L'Europe manque cruellement de pétrole et de gaz. Ceci d'autant plus, que la reprise de l'économie mondiale après l'épidémie de la Covid provoque un besoin en énergie accrue. Ce manque est accentué par les sanctions appliquées à la Russie, après son intervention militaire en Ukraine, le 24 février 2022. En effet, l'Europe ne possède que 0,6 % des réserves mondiales. À l'horizon 2030, sa dépendance probable des importations est estimée à environ 90 %<sup>500</sup>.

La figure 37 représente, schématiquement, les transits d'hydrocarbures fossiles, via la Turquie. Voyons en détail ces voies d'acheminement.

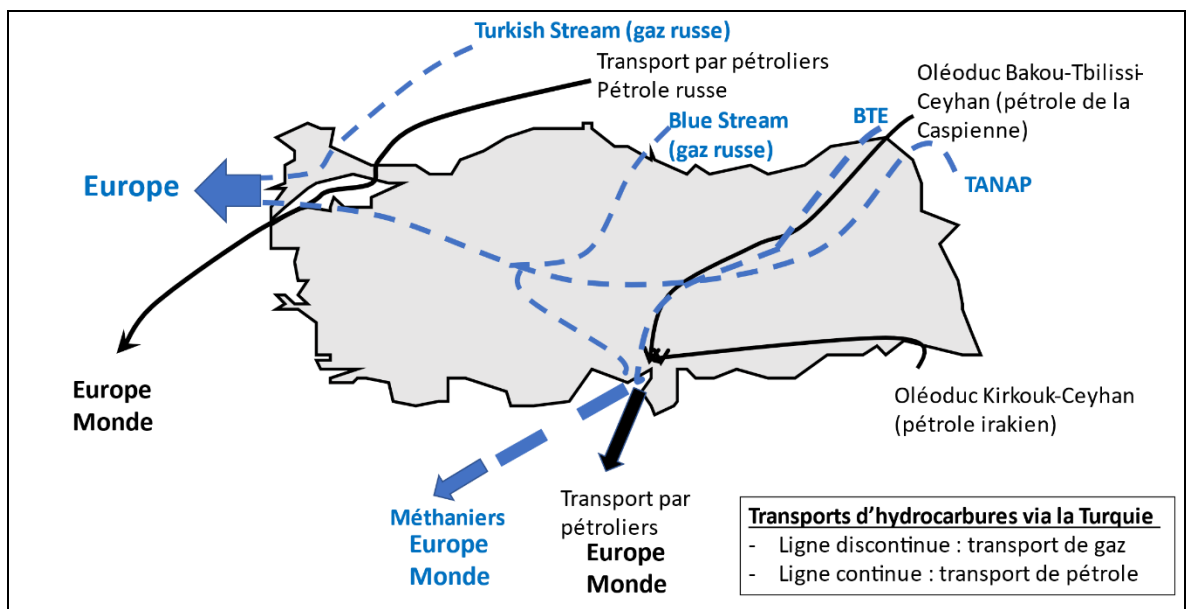


Figure 37 Le transport de pétrole et de gaz via la Turquie, situation fin 2022

### Le pétrole russe, le pétrole caspien et les détroits turcs

Istanbul est traversée du Nord au Sud par le détroit du Bosphore, bras de mer qui relie la mer Noire à la mer de Marmara. La population d'Istanbul est actuellement, en 2023,

<sup>500</sup> Christophe-Alexandre PAILLARD : « Fragilités et incertitudes européennes », *Questions internationales* n°24, Paris, Mars-Avril 2007.

estimée à environ 16 millions habitants<sup>501</sup>. Étant donné les risques qu'engendrerait un accident pétrolier majeur, tant pour la population que pour le tourisme, le passage des pétroliers est étroitement contrôlé. En moyenne, un tanker s'engage dans le détroit toutes les dix minutes et il n'est pas rare que certains bâtiments doivent quelquefois patienter plusieurs semaines avant d'être autorisés à rallier la mer de Marmara, et inversement. Or, selon un expert de Total, l'immobilisation d'un pétrolier coûte en moyenne 30 000 dollars par jour. Pour une immobilisation moyenne de trois semaines, la perte pour la compagnie serait de 630 000 dollars, bien supérieure au coût de la traversée du canal estimée à 50 000 dollars. L'Union européenne estime que 10 000 pétroliers traversent chaque année les Détroits turcs, en grande partie en provenance des ports russes de Novorossisk et Touapse, du port ukrainien d'Odessa et des ports géorgiens de Poti et Batoumi. Plus précisément, le trafic de pétroliers dans le Bosphore représente respectivement, pour les années 2002, 2005 et 2012, un flux de 9 427, 10 054 et 9 027 bâtiments<sup>502</sup>. Il semble que les vaisseaux des pays producteurs de pétrole, riverains et exportateurs plus lointains, transitant par la mer Noire, continueront à utiliser le transport maritime via les Détroits turcs. En effet, l'oléoduc Bourgas-Alexandroúpolis, qui devait acheminer le précieux liquide entre le port bulgare de Burgas, sur la mer Noire, et le port grec d'Alexandroúpolis, sur la mer Égée, et qui aurait dû contourner les détroits turcs, a été abandonné en 2013<sup>503</sup>. Par ailleurs, l'Agence Internationale de l'Énergie prévoyait, dans un rapport de 2020, que la production de pétrole dans la région Caspienne atteindrait les 308 millions de tonnes. Une quantité similaire, en équivalent pétrole, était prévue pour le gaz<sup>504</sup>. Cette évolution va intensifier le rôle stratégique des détroits turcs dans le domaine de l'approvisionnement énergétique. Parallèlement, les risques d'accident seront augmentés, sans oublier une progression des

---

<sup>501</sup> « İstanbul nüfusu 2022-2023 » (La population d'Istanbul 2022-2023), site spécialisé sur la population en Turquie *Nufusu.com* consulté le 31 mars 2023.

[İstanbul Nüfusu 2022 2023 \(nufusu.com\)](https://www.nufusu.com)

<sup>502</sup> Jean-François PEROUSE, « Le détroit du Bosphore : un entre-deux mers », *La mer Noire espace stratégique*, *Questions internationales* n°72, mars avril 2015.

<sup>503</sup> « Bulgaria abandons Burgaz-Alexandropouli oil pipeline plan », Ekatherimini du 6 février 2013 [http://www.ekathimerini.com/4dcgi/w\\_articles\\_wsite2\\_1\\_06/02/2013\\_482321](http://www.ekathimerini.com/4dcgi/w_articles_wsite2_1_06/02/2013_482321)

<sup>504</sup> Jale Nur Ece, op. cit. p. 49.



coûts qu'engendre l'attente de passage, estimé aujourd'hui à 1,4 milliard de dollars américains par an<sup>505</sup>.

## Convention de Montreux

Le texte de la Convention de Montreux est en annexe 6. Le transit maritime à travers les détroits du Bosphore et des Dardanelles est régi par la Convention de Montreux. Cette convention, signée en 1936 entre la Turquie, la Bulgarie, la France, la Grèce, le Japon, le Royaume-Uni, la Roumanie, l'URSS et la Yougoslavie, définit le régime juridique international des Détroits turcs. Étant donné le caractère unique de ces détroits, qui se trouvent en totalité dans le territoire d'un seul état, la Convention de Montreux constitue un régime d'exception (*Sui generis*). Il régleme le transit selon trois situations : le temps de paix, l'éventualité d'un conflit proche et le temps de guerre. En temps de paix, les navires commerciaux jouissent d'un droit de libre passage, quel que soit leur chargement, y compris en matières dangereuses. Les bâtiments militaires doivent préalablement notifier leur passage à la Turquie et les sous-marins sont tenus d'effectuer la traversée en surface. Par ailleurs, la présence de bâtiments de guerre de pays non riverains de la mer Noire est limitée à une présence de 21 jours, au plus, et leur tonnage ne doit pas excéder 45 000 tonnes, au total. Les traversées doivent être réalisées, quel que soit le bâtiment, sans escale. Dans l'éventualité d'un conflit latent ou en temps de guerre, les navires commerciaux continuent à bénéficier du libre passage, sous réserve que la Turquie ne soit pas belligérante de l'État du pavillon porté par le bateau. Les bâtiments de guerre peuvent bénéficier du libre passage, dans la mesure où ils n'appartiennent pas à un État impliqué dans le conflit, ou si la Turquie est partie prenante, ou encore si le Gouvernement turc en a décidé ainsi<sup>506</sup>. La progression de la circulation dans les Détroits turcs et les progrès technologiques permettant la fabrication de véhicules marins, toujours plus gros, ont amené Ankara à compléter les accords de Montreux par le Statut des Détroits (*Boğazlar Tüzüğü*). Ce statut, élaboré en accord avec le Règlement international pour prévenir les abordages en mer (COLREG) et

---

<sup>505</sup> « Kanal İstanbul da yerinizi almaya hazırmısınız ? » (Êtes-vous prêt à prendre votre place sur le Canal Istanbul ?), site officiel de Kanal İstanbul [kanalistanbulprojesi.org](http://kanalistanbulprojesi.org), consulté le 31 mars 2013.

[www.kanalistanbulprojesi.org](http://www.kanalistanbulprojesi.org)

<sup>506</sup> Jale Nur Ece, op. cit. pp. 48-64

l'Organisation maritime internationale (IMO) a été mis en place en juillet 1994, renouvelé en novembre 1998, suite à des négociations avec les pays riverains, notamment avec la Russie qui possède les pétroliers les plus volumineux. Si, dans un futur proche, les superpétroliers doivent emprunter le détroit artificiel, la question des règles juridiques qui définiront le transit par Canal Istanbul s'impose. Comme l'aborde Jale Nur Ece, il est probable que le statut juridique de Canal Istanbul suive une ligne conforme aux accords de Montreux<sup>507</sup>. Toutefois, rien n'est arrêté à ce sujet, pour le moment. Lors d'un entretien informel, un diplomate russe affirme que Moscou ne verrait pas d'objections au Canal. Toutefois, il pense que les clauses juridiques sont à définir, notamment en y incluant une clause de non-passage de bâtiments militaires. Selon ce même diplomate, le Canal sera surveillé par les services russes, de la même façon que l'est actuellement le Détroit du Bosphore.

## **Le transit de pétrole par oléoducs**

### **Le pétrole irakien**

Environ 14 % du pétrole irakien se trouve dans le nord du pays. Le pétrole était généralement acheminé vers les marchés internationaux par l'oléoduc Kirkouk-Banyas sur la côte syrienne en Méditerranée, par l'oléoduc Kirkouk-Haïfa sur la côte israélienne, l'oléoduc irakien d'Arabie Saoudite et l'oléoduc Irak-Turquie, qui correspond à l'axe Kirkouk-Mossoul-Golfe d'Alexandrette. Les trois premiers pipelines sont fermés, seul le dernier, transitant par la Turquie, subsiste encore<sup>508</sup>, mais son avenir, étant donné la conjoncture locale, reste incertain. Il est doublé par l'oléoduc Kirkouk-Yumurtalik, qui date des années 1970. L'axe Kirkouk-Ceyhan a été interrompu au mois de mars 2014<sup>509</sup>, suite aux opérations de l'État islamique (Daesh) et a repris une activité par la suite (voir 3<sup>e</sup> partie).

### **Le pétrole azéri et caspien, l'axe Bakou Tbilissi Ceyhan**

---

<sup>507</sup> Ibid.

<sup>508</sup> Jean-Pierre FAVENNEC & Yves MATHIEU, *Atlas Mondial des énergies*, Armand Colin Atlas, Paris, novembre 2014, p.103.

<sup>509</sup> « İşid'i by-pass hattı » (Ligne de contournement de l'Etat islamique), *Hürriyet* du 8 septembre 2014.

L'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC), long de 1 768 kilomètres, achemine le pétrole de la mer Caspienne au port turc de Ceyhan. Construit par un consortium international dirigé par les États-Unis, il contourne l'Arménie, avec qui Ankara et Bakou sont en froid, et l'Iran, mis au ban des nations du fait de son programme nucléaire. Le pétrole est ensuite envoyé par transport maritime à partir du terminal de Ceyhan vers l'Union européenne, les États-Unis et les autres pays consommateurs. Depuis son ouverture, ce conduit a permis la livraison de 271 millions 178 mille 485 tonnes de pétrole aux marchés mondiaux<sup>510</sup>. C'est dire l'importance de cette artère indispensable à l'économie mondiale. L'oléoduc traverse néanmoins des zones instables et ladite artère pourrait bien être sujette à des thromboses.

#### 2.3.3.2. L'acheminement du gaz via la Turquie

### **Blue Stream**

Le potentiel de transport est de 16 milliards de m<sup>3</sup> par an<sup>511</sup>.

Depuis le début de l'activité commerciale en février 2003, Blue Stream a déjà livré plus de 100 milliards de m<sup>3</sup> de gaz à la Turquie. La Russie a régulièrement ajusté les livraisons aux besoins d'Ankara, notamment lors de défaillances du gaz iranien ou lors d'hivers rigoureux<sup>512</sup>. Dernièrement, Ankara et Moscou ont convenu d'élargir le gazoduc et de porter sa capacité à 18 milliards de m<sup>3</sup> par an<sup>513</sup>. Outre les besoins de la Turquie, cette augmentation pourrait être due à une livraison à l'Union européenne. En effet, lors d'une réunion intitulée « Crise de Crimée : les défis énergétiques pour l'Europe », Catherine Locatelli a rappelé que Blue Stream était une des voies d'exportation du gaz russe vers

---

<sup>510</sup> « Ceyhan: 2.4 millions de tonnes de pétrole azerbaïdjanais ont été acheminées au marché mondial », Agence d'Information d'État de l'Azerbaïdjan *Azertag.az*, article publié le 7 mai 2015 consulté le 8 août 2021.

<http://azertag.az/fr/xeber/france-853263>

<sup>511</sup> Richard YILMAZ, « Énergies : trait d'union entre l'Europe et la Turquie ? », *op. cit.*

<sup>512</sup> « The Blue Stream Pipeline Project, Europe », *Hydrocarbons Technology*, consulté le 8 août 2021.

[The Blue Stream Pipeline Project, Europe - Hydrocarbons Technology \(hydrocarbons-technology.com\)](http://hydrocarbons-technology.com)

<sup>513</sup> « Russie et Turquie conviennent d'élargir le gazoduc Blue Stream », *Sputnik France*, consulté le 8 août 2021.

<http://fr.sputniknews.com/economie/20141126/203082340.html>

l'Union européenne<sup>514</sup>. Bien sûr, la livraison de gaz russe à l'Union européenne est compromise à cause de la guerre en Ukraine.

## **Le gazoduc Bakou Tbilissi Erzurum**

Présenté comme « le projet du siècle », le gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum (BTE) a été inauguré le 3 juillet 2007. Il transporte le gaz provenant du gisement de Shah Deniz Phase 1, en mer Caspienne. Un contrat de livraison annuel de 6,6 milliards de m<sup>3</sup> lie Bakou et Ankara. Un accord de juin 2010 précise que la production de Shah Deniz Phase 2 sera également acheminée par cette voie. La production sera éventuellement réorientée vers les marchés européens via la Grèce et l'Italie<sup>515</sup>. Ce tracé entre dans la première portion du projet de gazoduc transanatolien (voir infra).

Le projet Nabucco avait pour vocation de réduire la dépendance européenne au gaz russe. Il devait relier la région de la Caspienne à l'Union européenne, en passant par la Turquie<sup>516</sup>. Ce projet n'a pas abouti à cause de blocages politiques, de l'insécurité des sources d'approvisionnement et de l'embargo contre l'Iran. En effet, le seul gaz caspien rendait sa rentabilité plus que discutable. En remplacement, la Russie, principal opposant à Nabucco, a proposé le projet South Stream et la Turquie et l'Azerbaïdjan ont opté pour le projet TANAP (Trans Anatolian Pipeline)<sup>517</sup>.

## **Le gaz caspien, Nabucco et TANAP**

L'Azerbaïdjan, soucieux de garder un contrôle total sur la commercialisation de son gaz, de la production à la livraison, et la Turquie, désireuse de renforcer sa situation de hub

---

<sup>514</sup> Michel Cruciani, *Compte rendu de la réunion du 25 avril 2014, La crise de Crimée : les défis énergétiques de l'Europe*, Confrontations Europe, troisième trimestre 2014.

<sup>515</sup> « Türkiye'nin Uluslararası Enerji Stratejisi » (La stratégie énergétique internationale de la Turquie), MAE Turquie T. C. Dışişleri Bakanlığı, consulté le 31 mars 2023.

[http://www.mfa.gov.tr/turkiye\\_nin-enerji-stratejisi.tr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/turkiye_nin-enerji-stratejisi.tr.mfa)

<sup>516</sup> Richard Yilmaz, « Energies : trait d'union entre l'Europe et la Turquie ? », op. cit.

<sup>517</sup> Claude Fischer, *Les relations énergétiques UE/Turquie : La Turquie, une puissance régionale incontournable pour la Russie et l'Europe*, Institut du Bosphore, Paris, septembre 2014.

énergétique, ont signé le 26 juin 2012 le projet TANAP<sup>518</sup>. TANAP suivra, dans ses grandes lignes, le tracé prévu pour Nabucco, de Bakou à la Thrace Orientale. Les travaux, débutés en mars 2015, aboutissent le 30 juin 2018. Le gazoduc a été inauguré le 2 décembre 2019<sup>519</sup>.

TANAP transporte, dans un premier temps, le gaz du gisement Shah Deniz aux consommateurs européens, mais il n'est pas exclu qu'il transporte également du gaz turkmène et iranien, si la conjoncture internationale s'y prête. TANAP renforce le projet de gazoduc SCP (South Caucasus Pipeline) qui lui permet d'acheminer du gaz turkmène et kazakh, ainsi que le projet TAP (Trans Adriatic Pipeline) qui permet la livraison à l'Europe. Les trois artères seront connectées. Le gazoduc TAP part de la frontière gréco-turque et traverse la mer Adriatique pour arriver en Italie. Il a été inauguré en octobre 2020. Actuellement 20 millions de mètres cubes de gaz transitent quotidiennement par cette voie, il est prévu d'étendre la capacité annuelle à 20 milliards de mètres cubes annuels<sup>520</sup>.

TANAP appartient pour 20 % à des sociétés turques (BOTAŞ – Devlet Boru Hattı ve Gaz Şirketi et TPAO-Türkiye Petrolleri Anonim Ortaklığı) et pour 80 % à la société azerbaïdjanaise SOCAR (Société du Pétrole de l'État d'Azerbaïdjan)<sup>521</sup>. Le coût du projet est estimé à 7 milliards de dollars américains. Ainsi, le partage des parts correspond à la volonté de Bakou de maîtriser l'utilisation de l'ouvrage. L'interdépendance entre Ankara, actionnaire minoritaire, mais propriétaire des lieux, et Bakou, actionnaire majoritaire, mais producteur de gaz, est donc scellée.

---

<sup>518</sup> « Trans Anadolu doğalgaz boru hattı projesi TANAP », (Le projet de gazoduc trans-anatolien TANAP), site de TANAP, consulté le 6 juillet 2022.

[TANAP - Trans Anadolu Doğal Gaz Boru Hattı Projesi](#)

<sup>519</sup> « TANAP'tan Türkiye'ye gelen gaz miktarı 6 milyar metreküpe ulaşacak » (Le gaz arrivant en Turquie par le gazoduc TANA devrait avoisiner les 6 millions de mètres cubes), *Anadolu Ajansı*, article publié le 11 juin 2020, consulté le 3 décembre 2020.

<https://www.aa.com.tr/tr/ekonomi/tanaptan-turkiyeye-gelen-gaz-miktari-6-milyar-metrekupe-ulasacak/1873084>

<sup>520</sup> Vüsal Halilzade Hayriye Asena Demirer, « Türkiye'nin Kafkasya'daki enerji işbirlikleri bağlamında 1. Karabağ Savaşı'ndan 2. Karabağ Savaşı'na değişen politik tutumu » (Variation de la politique de la Turquie de la 1ère guerre du Karabagh à la 2e guerre du Karabagh dans le cadre des coopérations énergétiques du Caucase), *Akademik Hassasiyetler*, Volume 9, n°20, 2022, p. 385.

<sup>521</sup> Burcu Gültekib, Gumira Rzayeva, Mete Göknel, *TANAP Raporu* (Rapport TANAP), Hazar Strateji Enstitüsü Enerji Araştırmaları Merkezi, Istanbul, novembre 2013.

La capacité initiale du gazoduc est de 16 milliards de m<sup>3</sup>, le débit final est de 31 milliards de m<sup>3</sup>, à charge pleine. Dans ce flux, 6 milliards sont prévus pour l'usage domestique de la Turquie, le reste est à disposition des marchés européens via la Grèce ou la Bulgarie. Selon la Commission européenne, TANAP devrait réduire de 20 % la dépendance au gaz russe<sup>522</sup>.

## **Le gaz russe et la Turkish Stream ou Turkstream**

South Stream était un projet de gazoduc qui devait approvisionner l'Europe dès 2015. Doté d'une capacité de 63 milliards de m<sup>3</sup> par an, South Stream était censé acheminer le gaz sibérien de la station de compression russe de Bregovaïa vers le port bulgare de Varna. De ce dernier, un tronçon devait être dirigé vers la Grèce et la région Adriatique, un autre devait être orienté vers la Bulgarie, la Serbie, l'Autriche et la Hongrie<sup>523</sup>. La crise entre l'Union européenne et la Russie, concernant l'Ukraine, mais surtout les contraintes imposées au géant gazier russe Gazprom ont eu raison de South Stream. En effet, dans le cadre de la législation sur l'énergie, le troisième Paquet énergétique de l'Union européenne impose le découplage entre producteurs et opérateurs des réseaux gaziers, l'indépendance des régulateurs, la mise en place de l'Agence de Régulation de la Coopération énergétique (ACER), une coopération transfrontalière sur l'acheminement du gaz et une transparence sur la vente au détail<sup>524</sup>. Autrement dit, Gazprom ne peut pas être l'actionnaire majoritaire du réseau ni être l'unique fournisseur. Ces obligations et les sanctions imposées à la Bulgarie par l'Union européenne pour qu'elle renonce aux premiers travaux sur le gazoduc ont conduit Alexeï Miller, président-directeur général de Gazprom, à annoncer la fin de South Stream, lors de la visite de Vladimir Poutine en Turquie, le 1<sup>er</sup> décembre 2014. Dans la

---

<sup>522</sup> « La Turquie officialise le projet du gazoduc Tanap », *euronews*, article publié le 17 mars 2015, consulté le 6 juin 2019.

<http://fr.euronews.com/2015/03/17/la-turquie-officialise-le-projet-du-gazoduc-tanap/>

<sup>523</sup> Céline Bayou, « Le gazoduc South Stream. Pari de la Russie pour éviter l'Ukraine », *P@ges Europe-La Documentation française*, 6 mai 2014.

<sup>524</sup> Market legislation - European Commission, consulté le 8 juin 2016.

<https://ec.europa.eu/energy/en/topics/markets-and-consumers/market-legislation>

foulée, Gazprom a annoncé la construction d'un gazoduc de même capacité, qui transiterait par la Turquie, le Turkish Stream<sup>525</sup>.

Le Turkish Stream remplace donc le South Stream. Un accord a été conclu en mai 2015, stipulant que le Turkish Stream serait opérationnel en décembre 2016<sup>526</sup>. Le gaz serait acheminé par voie off-shore vers le territoire turc, partant du terminal russe de Rouskaïa vers le terminal turc de Kiyiköy, sur le littoral de la mer Noire, en Thrace turque. Une voie onshore transporterait ensuite le gaz jusqu'à la frontière grecque, à Ipsala. La longueur totale du gazoduc sera de 900 km. Les capacités de départ, concernant une seule branche, seront de 15,77 milliards de m<sup>3</sup> par an. Une fois les quatre voies construites, le volume de transport final sera de 63 milliards de m<sup>3</sup><sup>527</sup>. Les pays acheteurs seront en charge d'acheminer le gaz, du terminal grec aux consommateurs, à leurs frais. La Grèce, la Macédoine, la Serbie et la Hongrie ont fait part de leur intérêt pour le Turkish Stream, lors d'une rencontre des ministres des Affaires étrangères, le 7 avril 2015, à Budapest<sup>528</sup>. Toutefois, le projet a été gelé le 26 novembre 2015, après que l'aviation turque ait détruit un chasseur russe. Il est réactivé après la tentative du coup d'État du 15 juillet 2016 que suit l'amélioration des relations entre Ankara et Moscou. L'accord est signé à Istanbul, le 10 octobre 2016. En juin 2017, les travaux débutent. La Turkish Stream doit être constituée de deux tubes, l'un pour la consommation turque et l'autre pour l'Europe. Le Turkish Stream

---

<sup>525</sup> « Gazoduc South Stream : pourquoi la Russie a décidé de jeter l'éponge », *Le Monde*, article publié le 2 décembre 2014, consulté le 4 juin 2022.

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/12/02/gazoduc-south-stream-pourquoi-la-russie-a-decide-de-jeter-l-eponge\\_4532731\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/12/02/gazoduc-south-stream-pourquoi-la-russie-a-decide-de-jeter-l-eponge_4532731_3234.html)

<sup>526</sup> « Rus doğalgaz devi Gazprom, Türkiye ile anlaşti » (Le géant gazier russe Gazprom a trouvé un accord avec la Turquie), *Haberturk*, article publié le 7 mai 2015 consulté le 4 juin 2022.

<http://www.haberturk.com/ekonomi/enerji/haber/1074971-rus-dogalgaz-devi-gazprom-turkiye-ile-anlasti>

<sup>527</sup> « Gazprom trace son gazoduc avec la Turquie », *Le Figaro*, article publié le 8 février 2015, consulté le 4 juin 2022.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2015/02/08/97002-20150208FILWWW00032-gazprom-trace-son-gazoduc-avec-la-turquie.php>

<sup>528</sup> Georgi Gotev, « Grèce, Macédoine, Serbie et Hongrie s'intéressent au «Turkish Stream » », *EurActiv.fr*, article publié le 8 avril 2015, consulté le 6 février 2023.

<http://www.euractiv.fr/sections/energie/grece-macedoine-serbie-et-hongrie-sinteressent-au-turkish-stream-313600>

a été inauguré à Istanbul, en présence des présidents turc et russe, le mercredi 6 janvier 2021<sup>529</sup>.

## **Les menaces contre les transits d'hydrocarbures fossiles via la Turquie**

La valeur stratégique des hydrocarbures en fait des cibles privilégiées pour le terrorisme, le banditisme, l'irrédentisme et les conflits entre pays.

Jusqu'en 2004, la stratégie du PKK était d'élargir son aire géographique. À partir de 2004, les objectifs sont d'influencer la politique nationale et la politique internationale de la Turquie. Dans ce cadre, les voies de transit énergétique furent les cibles privilégiées de l'organisation séparatiste<sup>530</sup>. Les actions employées allaient du simple prélèvement sur les oléoducs, afin de tirer bénéfice de la contrebande d'hydrocarbures, aux sabotages, voire à la destruction de tronçons. Les attaques ciblaient des voies mineures comme des voies majeures telles que le BTC. Le 5 août 2008, l'oléoduc BTC fut victime d'une cyberattaque. Il y eut une accalmie, entre 2013 et 2015, suite au processus de paix engagé entre le gouvernement et le PKK, mais les attaques contre les voies énergétiques reprirent à partir de l'été 2015. En effet, en juillet et août 2015, l'oléoduc Kirkouk — Yumurtalik et le gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum furent attaqués. Les attaques sur les voies de transit énergétiques furent régulières par la suite<sup>531</sup>.

L'instabilité régionale est un autre risque pour les oléoducs et gazoducs. Toutefois, il faut noter que ni durant l'intervention russe en Géorgie, en 2008, ni durant la Seconde guerre du Karabakh, les infrastructures énergétiques ne furent cibles d'attaques de la part de la Russie ou de l'Arménie.

---

<sup>529</sup> « Erdoğan, et Poutine inaugurent un gazoduc alimentant la Turquie et l'Europe en gaz russe », *Challenges.fr*, article publié le 8 janvier 2020, consulté le 10 janvier 2021

[Erdoğan et Poutine inaugurent un gazoduc alimentant la Turquie et l'Europe en gaz russe - Challenges](#)

<sup>530</sup> Selim Kurt Başak Merve Erinç, « PKK tarafından enerji nakil hatlarına yönelik olarak gerçekleştirilen saldırılarının Türkiye'nin enerji güvenliğine etkileri » (Les impacts sur la sécurité énergétique de la Turquie des attaques du PKK contre les voies d'acheminement énergétiques), *Uluslararası İlişkiler Çalışmaları Dergisi*, volume I n°1, 2021, pp. 9-14.

<sup>531</sup> Ibid.



Un dernier danger se rappelle à nous le 6 février 2023 : les tremblements de terre. La carte ci-dessus présente les principales failles sismiques présentes en Turquie.

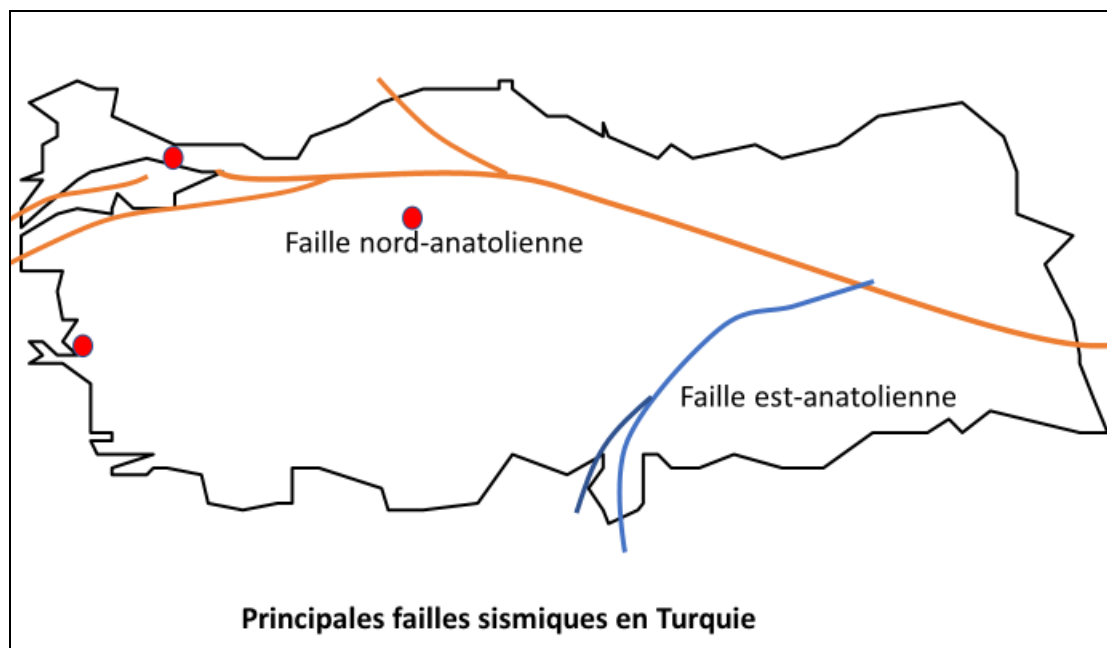


Figure 38 Les principales failles sismiques en Turquie

Le tracé de l'oléoduc BTC est parallèle à la Faille est-anatolienne. Les oléoducs en provenance d'Irak, sont également affectés par cette faille qui se termine sur le territoire turc par une fourche abouchant sur le golfe d'Iskenderun, la destination finale de l'oléoduc Kirkouk-Ceyhan. Quelques heures après le double tremblement de terre du 6 février 2023, le gouvernement régional du Kurdistan Irakien stoppe la livraison de pétrole brut à la Turquie<sup>532</sup>. Par ailleurs, des dégâts survinrent sur le gazoduc desservant les villes de Maraş, Gaziantep et Kilis<sup>533</sup>. Les grandes structures comme le TANAP et le BTC n'ont pas été affectées. Ceci est probablement dû aux études géophysiques qui ont précédé l'installation de ces deux pipelines. Par ailleurs, ces structures possèdent des barrières antisismiques qui

<sup>532</sup> « IKBY'Türkiye'ye petrol akışı askıya aldı » (Le Gouvernement régional du Kurdistan irakien a suspendu la livraison de pétrole à la Turquie), *NTV*, article en ligne publié le 6 février 2023, consulté le 6 février 2023.

[https://www.ntv.com.tr/dunya/son-dakika-haberi-ikby-turkiyeye-petrol-akisi-askiya-alindi,uedF9f1o1USxhS\\_0hz732Q](https://www.ntv.com.tr/dunya/son-dakika-haberi-ikby-turkiyeye-petrol-akisi-askiya-alindi,uedF9f1o1USxhS_0hz732Q)

<sup>533</sup> « Bakan Dönmez son durumu paylaştı : Elektrik ve doğal gaz hatlarında hasar var » (Le ministre Dönmez a partagé les dernières nouvelles : il y a des dommages sur les réseaux électriques et gaziers), *Milliyet*, 07 février 2023.

absorbent jusqu'à 70 % des vibrations dues aux tremblements de terre<sup>534</sup>. La conclusion qui s'impose est que les voies de transports par pipelines des hydrocarbures sont construites de façon à résister aux séismes les plus violents.

## Perspectives et conclusions

À l'aune de cette étude, il est clair que la Turquie est en passe de concrétiser son rêve de hub énergétique. En effet, Ankara ambitionne de devenir une voie incontournable d'acheminement du pétrole et du gaz de la Caspienne et de la Sibérie à destination de l'Ouest. Il a également pour vœu d'être la quatrième autoroute d'approvisionnement en gaz de l'Union européenne, après la Russie, la Norvège et l'Algérie<sup>535</sup>. Les routes pétrolières existantes, telles que les détroits pour le transport maritime, les oléoducs Bakou-Tbilissi-Ceyhan, les oléoducs Irak-Turquie et les voies gazières en service comme le gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum, le TANAP, le gazoduc Blue Stream, le gazoduc Turkish Stream et le transport par méthaniers à travers les détroits ont largement contribué à cet objectif.

Cette position de hub énergétique pourrait être renforcée, dans une perspective de paix dans la région, par le gaz iranien et par les gaz israélien et chypriote découverts ces dix dernières années, dans les eaux méditerranéennes situées entre l'île de Chypre et Israël. Toutefois, dans la situation actuelle de fortes tensions concernant l'Iran, Israël, la Syrie, Chypre et le partage des ZEE en Méditerranée orientale, cette hypothèse est peu probable, dans un proche avenir.

L'Union européenne est la destination principale des hydrocarbures provenant de la Turquie. Bruxelles reproche à Ankara son entente avec la Russie. Les projets BTC, BTE d'oléoducs, TANAP et TAP de gazoducs ont été encouragés par l'Union européenne et les États-Unis du point de vue géopolitique et par des sociétés de ces derniers, du point de vue

---

<sup>534</sup> Fatih Göktepe, Hüseyin Serdar Küyük, Erkan Çelebi, « Doğalgaz boru hatlarında dalga bariyerleri olarak yapay kaya dolgusunun dalga yayılışına etkisi » (L'influence sur la propagation des ondes des barrières de remblais artificiels de gazoducs), *Sakarya Üniversitesi Fen Bil. Dergisi*, Volume 3, n°451-462, 2016, pp. 453-462.

<sup>535</sup> « Türkiye'nin Uluslararası Enerji Stratejisi » (Stratégie internationale de l'énergie de la Turquie), *MAE Türkiye*, op. cit.

[http://www.mfa.gov.tr/turkiye\\_nin-enerji-stratejisi.tr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/turkiye_nin-enerji-stratejisi.tr.mfa)

financier. De fait la Turquie est devenue un partenaire stratégique de l'Union européenne. Il en est de même pour l'Azerbaïdjan, indispensable à l'accès au gaz de la région caspienne. Une alternative aux énergies fossiles russes, sous embargo du fait de l'agression russe en Ukraine, est la région caspienne. Au mois de juillet 2022, Ursula Von Der Leyen, Présidente de la Commission européenne, et Ilham Aliyev, président de la République d'Azerbaïdjan, ont signé un nouveau protocole d'accord sur un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie<sup>536</sup>. En effet, le 18 juillet 2022, il a été décidé de doubler les exportations de gaz azerbaïdjanais vers l'UE, soit une augmentation de 30 %<sup>537</sup>. Or, la Turquie patiente, contrainte et forcée, à la porte, et l'entrée dans l'Union est loin d'être acquise. Malgré l'importance stratégique du secteur de l'énergie et du rôle que la Turquie y joue déjà, le chapitre portant sur l'énergie est, en partie, bloqué par la Grèce et Chypre. Au regard de la situation énergétique, l'ouverture de ce volet semble difficile dans le contexte présent où la Turquie s'oppose à la Grèce et à Chypre en Méditerranée orientale. Il existe une coopération renforcée entre la Turquie et l'Union européenne, depuis 2012, mais il concerne essentiellement l'intégration du marché turc au marché européen et le développement des infrastructures d'intérêts mutuels. La Turquie n'est donc pas réellement contrainte par les termes du troisième Paquet énergétique. Ce dernier, publié en août 2009, vise, selon la Commission de régulation de l'énergie, la mise en place de conditions de concurrence homogènes dans les États membres de l'Union européenne en vue de l'achèvement du marché intérieur de l'énergie<sup>538</sup>. Un des points essentiels est de séparer les gestionnaires de réseau de transport des activités de production ou de distribution. En bref, une société ne peut à la fois être productrice et distributrice et en même temps propriétaire du réseau.

---

<sup>536</sup> « L'UE et l'Azerbaïdjan renforcent leurs relations bilatérales, y compris leur coopération dans le domaine de l'énergie », Site officiel de l'UE *Europa.eu*, article publié le 18 juillet 2022, consulté le 18 juillet 2022.

[L'UE et l'Azerbaïdjan renforcent leurs relations bilatérales, y compris leur coopération dans le domaine de l'énergie \(europa.eu\)](https://www.europa.eu/fr/press-releases/2022/07/18/ue-azerbaïdjan-renforcent-leurs-relations-bilatérales-y-compris-leur-coopération-dans-le-domaine-de-l-énergie)

<sup>537</sup> « Les importations de gaz d'Azerbaïdjan bondissent en Europe », *La Tribune*, article en ligne publié le 12 septembre 2022, consulté le 12 septembre 2022.

<https://www.latribune.fr/economie/international/l-ue-importe-30-de-gaz-azerbaïdjanais-sur-un-an-932269.html>

<sup>538</sup> « 3<sup>e</sup> paquet énergie », site de la *Commission de régulation de l'énergie*, article consulté le 12 septembre 2022.

<https://www.cre.fr/Pages-annexes/Glossaire/3eme-PAQUET-ENERGIE>

La Turquie désire profiter pleinement de sa position de plaque tournante. Elle mène une politique internationale autonome, qui n'est pas toujours du goût de ses alliés traditionnels que sont l'Union européenne et les États-Unis. Ankara se tourne vers des opportunités extraeuropéennes et a émis le désir de rejoindre l'Organisation de Coopération de Shanghai qui regroupe actuellement la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Le nombre de Turcs favorables à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne décroît au fur et à mesure des hésitations européennes, qui sont ressenties comme autant de vexations.

L'énergie est un atout majeur dans l'émergence de la Turquie, tant sur le plan économique que stratégique. Sera-t-elle le ciment qui la liera, malgré sa déception actuelle, à l'Union européenne ou causera-t-elle un désarrimage au profit d'autres alliances ?

En conclusion de cette partie, soulignons le fait que la Turquie a atteint, ces dernières années, un haut degré d'intégration dans les grands réseaux d'échanges internationaux. Les tracés du projet TRACECA et la nouvelle Route de la Soie chinoise se rejoignent en Turquie, voire se confondent dans ce pays. Les grands projets d'infrastructures autoroutiers, de voies ferrées, d'aéroports, de canal... apportent une forte valeur ajoutée à la place de la Turquie dans les échanges économiques globaux et renforcent son importance géopolitique. TRACECA et le corridor sud de la nouvelle route de la soie ont pris beaucoup d'importance depuis que le corridor nord, passant par la Russie, est interrompue suite à l'intervention armée de Moscou en Ukraine, depuis le 24 février 2022. Sur le plan énergétique, avec de multiples gazoducs et oléoducs provenant du Moyen-Orient et de la Caspienne, pour le moment, la Turquie apparaît bien comme un lieu de passage privilégié des hydrocarbures russes, azerbaïdjanais, irakiens et iraniens. La question du transit des hydrocarbures égyptiens, chypriotes, libanais, israéliens de la Méditerranée orientale est, pour le moment, en suspens étant donné les différends sur le partage des zones économiques exclusives.

De tous ces éléments, on peut donc conclure que la Turquie est en passe de devenir un pivot géopolitique, tant dans les transports internationaux que dans le transit d'énergies fossiles. Il reste, cependant, à prendre en considération le dénouement des litiges maritimes actuels en Méditerranée orientale qui hypothèquent son accession au statut de puissance régionale respectable et respectée.

Les atouts de la Turquie ne sont pas seulement sa position géographique et l'exploitation de celle-ci. Elle a également de belles cartes potentielles dans son sous-sol.

## 2.4. Des richesses du sous-sol turc à hautes valeurs ajoutées

Nous avons vu que la Turquie est un axe principal de transit énergétique entre les sites de productions et l'Europe. Ses propres réserves de combustibles fossiles sont faibles. Ankara espère compenser cette faiblesse par d'autres moyens endogènes de production d'énergie.

Selon le site de la chambre des métiers des ingénieurs mécaniques de Turquie, les besoins énergétiques turcs s'élevaient, en 2018, à 143,7 millions tonnes équivalentes pétrole (TEP). La TEP est la quantité d'énergie contenue dans une tonne de pétrole, c'est-à-dire 41,866 GJ (gigajoules). La TEP permet de comparer la valeur énergétique de diverses sources d'énergie. Les besoins de la Turquie sont compensés, concernant l'année 2021, pour 28,7 % par le gaz naturel, pour 28,4 % par le charbon, pour 29,2 % par le pétrole, pour 3,6 % par l'énergie hydroélectrique et pour 12,2 % par les énergies renouvelables<sup>539</sup>.

La production de pétrole en Turquie, selon l'Agence Internationale de l'Énergie (IEA), pour l'année 2019, était de 3,15 millions de tonnes. Pour la même année, elle a importé 22,3 millions de tonnes de produits pétroliers. Donc 93 % des besoins turcs en pétrole sont importés<sup>540</sup>. Toujours selon les statistiques de l'Agence Internationale de l'Énergie, la production de gaz a été de 386 000 tonnes, alors que les importations se montent à 37 190 millions de tonnes. La découverte d'importantes réserves de gaz dans la ZÉE turque en mer noire, estimées à 540 milliards de mètres cubes<sup>541</sup>, devrait diminuer la dépendance

---

<sup>539</sup> Ülker Aydın, Hülya Peker, Uğur Gönülalan, « Türkiye nin enerji görünümü 2018 » (Perspectives énergétiques de la Turquie 2018), PDF en ligne, Chambre des Métiers des Ingénieurs mécaniques TMMOB, consulté le 16 juillet 2021.

[TÜRKİYE'NİN ENERJİ GÖRÜNÜMÜ 2018 | TMMOB Makina Mühendisleri Odası](#)

<sup>540</sup> « Data and statistics », site de l'Agence International de l'Énergie, consulté le 17 juillet 2021

[Data tables – Data & Statistics - IEA](#)

<sup>541</sup> « La Turquie révisé à la hausse la quantité de gaz découverte en mer Noire », *Le Monde de l'énergie*, article publié le 18 octobre 2020, consulté le 17 juillet 2021.

[La Turquie révisé à la hausse la quantité de gaz découverte en mer Noire \(lemondedelenergie.com\)](#)

au gaz naturel d'importation une fois que les gisements seront exploités. En effet, le bâtiment de prospection et sondage Fatih a découvert, le 20 juillet 2020, 320 milliards de mètres cubes de gaz sur le site Tuna-1<sup>542</sup>. 85 milliards de mètres cubes supplémentaires ont été mis à jour le 17 octobre 2020. Finalement, la découverte de réserves en mer Noire, dans la zone économique exclusive turque, est estimée à de 710 milliards de mètres cubes, pour une valeur marchande de 710 milliards de dollars. Ce volume pourrait faire face aux besoins en gaz de la Turquie, pour trente ans<sup>543</sup>. Ce gaz devrait être transporté vers l'Anatolie, courant 2023. En attendant, la production annuelle de pétrole était de 3,2 millions de tonnes en 2020, ce qui ne couvre que 7,1 % des besoins de la Turquie<sup>544</sup>. En ce qui concerne le gaz, selon le site de Botaş la production de gaz était de 441 millions de mètres cubes en 2020, pour une réserve confirmée, essentiellement en Thrace orientale, de 4,2 milliards de mètres cubes. Cette production couvre moins de 1 % des besoins turcs en gaz. La Turquie est donc très dépendante des hydrocarbures extérieurs, ce qui rend l'industrie et l'économie turque très sensibles aux fluctuations des prix du gaz et du pétrole. C'est pourquoi elle investit dans de sérieuses recherches afin d'une part de réduire sa dépendance extérieure et d'atteindre l'indépendance énergétique, et d'autre part, de devenir, éventuellement, un fournisseur mondial de nouvelles énergies potentielles à base deux minéraux moins connus du grand public, le bore et le thorium.

---

<sup>542</sup> « Karadeniz gazında tarihi adım: İlk ateş yakıldı » (Un pas historique dans le gaz de la mer Noire : la première torche a été allumée), *trthaber.com*, article publié le 28 juillet 2021, consulté le 28 juillet 2021.

<https://www.trthaber.com/haber/gundem/karadeniz-gazinda-tarihi-adim-ilk-ates-yakildi-598275.html>

<sup>543</sup> « Türkiye'nin keşfi 710 milyar dolara çıktı! Türk kuyusuna doğru ilerlemeye başladılar » (La découverte turque est estimée à 710 milliards de dollars ! Ils ont commencé à progresser vers le puit turc), *Haber7com*, article en ligne publié le 7 janvier 2023, consulté le 7 janvier 2023.

[Türkiye'nin keşfi 710 milyar dolara çıktı! Türk kuyusuna doğru ilerlemeye başladılar - Ekonomi Haberleri EKONOMİ \(haber7.com\)](#)

<sup>544</sup> « Türkiye'de petrol üretimi » (La production de pétrole en Turquie), *Petform*, article publié en ligne consulté le 9 janvier 2023.

[Türkiye'de Petrol Üretimi | Petform](#)

## **Bore et thorium : des atouts stratégiques ?**

Forte d'une superficie de 783 562 kilomètres carrés, la Turquie est riche en ressources naturelles. Les principaux minéraux exportés sont les sels divers, le soufre, le quartz, la bentonite, le sulfate de baryum, la pierre ponce, la magnésite, le sulfate de calcium sous différentes formes, le calcaire et la chaux, diverses formes de borates, le feldspath, la perlite et les pierres d'ornement. Les principaux clients sont la Chine (112,28 millions de dollars), l'Italie (74,79 millions de dollars), l'Autriche (49,4 millions de dollars) et les États-Unis (46,9 millions de dollars). Israël, la Hollande, l'Allemagne, l'Inde, la Fédération de Russie, les Émirats arabes unis et l'Égypte sont aussi clients de la Turquie dans le domaine<sup>545</sup>.

Les domaines d'emploi de ces minéraux et les avantages qu'en tire la Turquie sont nombreux. Toutefois, dans cette partie de la réflexion, nous allons nous pencher sur deux minéraux à fort potentiel de production énergétique, qui revêtent un caractère stratégique pour la Turquie : le bore et le thorium.

### **2.4.1. Le bore, l'élément qui pourrait contribuer à la puissance militaire et énergétique turque**

Dans ce chapitre, nous donnons de nombreuses informations scientifiques (physique, chimie, génie industriel...). C'est parce que les retombées d'exploitations s'avèrent importantes.

---

<sup>545</sup> Site de Maden Tetkik ve Arama Genel Müdürlüğü (Direction Générale de la Recherche et de l'Exploration minière), Consulté le 3 février 2020.

[MTA Genel Müdürlüğü](#)

#### 2.4.1.1. Les réserves de bore en Turquie

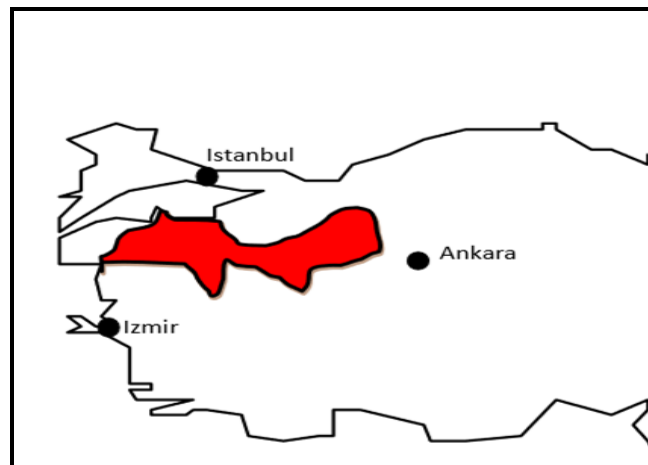


Figure 39 Localisation des réserves de bore en Turquie

Selon la société turque d'État Etimaden, spécialisée dans les mines et la chimie, les principaux sites de présence de bore en Turquie sont les provinces d'Eskişehir, Kütahya Bursa et Balıkesir, dans le nord-ouest de l'Anatolie (Zone en rouge dans la carte précédente)<sup>546</sup>. 73 % des réserves mondiales de bore se trouvent en Turquie, sous forme de colémanite (borate hydraté de calcium), de tinkalite (borax de sodium hydraté) et ulexite (hydroxyde de borate de calcium)<sup>547</sup>. Les réserves turques sont estimées à plus de 942 millions de tonnes<sup>548</sup>. Elles sont suivies par celles de la Russie, avec 100 millions de tonnes (7,8 % des réserves mondiales) et les États-Unis, avec 80 millions de tonnes (6,2 % des réserves mondiales). On trouve également le bore au Chili, en Chine, au Pérou, en Serbie, en Bolivie, au Kazakhstan et en Argentine, pour des valeurs respectives allant de 0,7 % à 3,2 % des réserves mondiales.

<sup>546</sup> *Bor Sektör Raporu* (Rapport sur le secteur du bore), Etimaden İşletmeleri Genel Müdürlüğü, mai 2020, p. 3.

<sup>547</sup> Ibid.

<sup>548</sup> « Rezervler» (les réserves de bore), site du *TENMAK*, consulté le 3 juillet 2021.

[Rezervler \(tenmak.gov.tr\)](http://tenmak.gov.tr),



Forte de sa richesse en bore, la Turquie a créé, le 7 novembre 2003<sup>549</sup>, l'Institut national des recherches sur le bore (BOREN) qui a pour objectifs de faire profiter le pays de toutes les possibilités qu'offrirait les utilisations de ce minéral.

BOREN a été fermé par décret présidentiel le 28 mars 2020 et ses missions ont été transférées à l'Organisation de Recherche de Turquie sur l'Énergie, le Nucléaire et les Minéraux<sup>550</sup> (TENMAK). Outre le bore, TENMAK travaille sur les radiations ionisantes, les accélérateurs de particules et la technologie nucléaire. L'organisation est composée de quatre instituts subordonnés : l'institut de recherche sur le bore (BOREN), l'institut de recherche sur les terres rares, l'institut de recherche sur l'énergie nucléaire et l'institut de recherche sur l'énergie propre<sup>551</sup>.

L'institut de recherche sur le bore offre des services d'analyses minières, de compilation d'archives et publie une revue appelée *Bor Dergisi* (Revue du Bore). La revue du bore publie les derniers articles, traduits en turc, concernant les recherches sur cet élément au niveau national et international<sup>552</sup>. C'est dire combien la Turquie veut favoriser la recherche et le développement sur le bore. En ce qui concerne la recherche, plusieurs unités travaillent sur le bore : l'unité de revêtement de bore, les céramiques borées à technologies avancées, les aimants à bore, les matériaux composites contenant du bore, les verres et fibres contenant du bore, la chimie inorganique à base de bore, le bore et la santé, les composés organoborés, les éléments de construction contenant du bore, et la technologie de l'hydrogène<sup>553</sup>.

---

<sup>549</sup> « Loi 25142 sur la création de l'Institut national des recherches sur le bore », *Journal officiel de la République de Turquie*, n° 25142, 18 juin 2003.

<sup>550</sup> « Décret présidentiel 57 », *Journal officiel de la République de Turquie*, 28 mars 2020.

<sup>551</sup> «Hakkımızda» (qui sommes-nous ?), site de TENMAK, consulté le 6 avril 2021.

[https://www.tenmak.gov.tr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=1116&Itemid=260&lang=tr#](https://www.tenmak.gov.tr/index.php?option=com_content&view=article&id=1116&Itemid=260&lang=tr#),

<sup>552</sup> *Bor Dergisi Journal of Boron*, (La revue du bore), consulté le 1<sup>er</sup> juin 2021.

[Bor Dergisi Journal Of BORON Yayinlandi - TENMAK](#)

<sup>553</sup> « Anasayfa » (Page d'accueil), site du TENMAK, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2021.

[Anasayfa \(tenmak.gov.tr\)](#)

Les entreprises turques peuvent solliciter le centre de recherche et application BOREN pour tous types de tests et d'analyses concernant les produits borés<sup>554</sup>.

La littérature en sciences pures étant complexe à utiliser dans cette étude en sciences sociales, dont l'objectif est de montrer l'intérêt stratégique du bore, la majorité des informations chimiques sur le sujet proviennent du site de TENMAK ([tenmak.gov.tr](http://tenmak.gov.tr)) et nous tenterons de les simplifier au maximum pour une bonne compréhension par le lecteur de culture sciences humaines. Par ce biais, nous attirons l'attention de l'apport d'un élément naturel à la géopolitique d'un pays.

#### 2.4.1.2. Le bore et ses propriétés

Le bore est un élément chimique de symbole B. On le trouve principalement sous forme de borax, encore appelé borate de sodium. Il est qualifié de métalloïde, c'est-à-dire qu'il ne peut être classé ni dans les métaux ni dans les non-métaux. De ce fait, il possède des propriétés intermédiaires entre métal et non-métal : son oxyde est faiblement acide et il se comporte comme un semi-conducteur, c'est-à-dire qu'il possède une conductivité électrique intermédiaire entre celle des métaux et des isolants. Deux variétés de bore à l'état de corps simple peuvent être obtenues. La première est le bore amorphe, une poudre brune. La deuxième est le bore cristallin, qui possède une dureté de 9,3 sur l'échelle de Mohs. La dureté des minéraux s'évalue grâce à l'échelle empirique de Mohs, qui va de 1 à 10, avec 1 pour le plus tendre, 10 pour le plus dur<sup>555</sup>. Dix minéraux de référence du plus tendre au plus dur sont les références de cette échelle : le talc, le gypse, la calcite, la fluorine, l'apatite, le feldspath, le quartz, la topaze, le corindon et enfin le diamant qui est le minéral le plus dur

---

<sup>554</sup> « Analiz Hizmeti » (Services d'analyses), site du *TENMAK*, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2021.

[Analiz Hizmeti \(tenmak.gov.tr\)](http://tenmak.gov.tr)

<sup>555</sup> François Farges, « Dureté des minéraux et échelle de Mohs », *Futura-Sciences*, dossier publié le 13 avril 2020, consulté le 1<sup>er</sup> août 2021.

<https://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/geologie-cles-identification-mineraux-1710/page/5/>

de l'échelle. Par comparaison avec le bore, le verre et l'acier ordinaire ont une dureté de 5,5, alors que l'acier trempé a une dureté de 6,5. Le cristal de bore est donc un élément très dur.

Parmi les autres propriétés remarquables du bore, on peut noter son point de fusion à très haute température (2 075 °C), son point d'ébullition également très élevé (4 000 °C), sa faible conductivité électrique ( $1,0 \times 10^{-4} \text{ S. m}^{-1}$ ) et sa forte conductivité thermique ( $27,4 \text{ W.m}^{-1}\cdot\text{K}^{-1}$ )<sup>556</sup>.

Du fait de ses propriétés précitées, le bore a de multiples applications industrielles que nous allons survoler.

#### 2.4.1.3. Les applications industrielles du bore

Deux types d'applications utilisent l'élément bore : d'abord, sous forme de borures qui sont des composés d'inclusion avec d'autres métaux pour leur conférer des propriétés particulières. Souvent le bore est associé au titane. Le bore est utilisé dans les semi-conducteurs pour doper le silicium. Un semi-conducteur est un matériau pour lequel la conductivité électrique est intermédiaire entre celle des métaux et des isolants. Elles sont utilisées, principalement, dans la fabrication de puces électroniques. Le dopage est une technique qui vise à modifier l'énergie nécessaire pour rendre le semi-conducteur plus ou moins conducteur. Il s'agit donc d'ajouter des impuretés, en l'occurrence du bore, afin de modifier les propriétés de conductivité. Les différentes applications industrielles sont les suivantes<sup>557</sup> :

- Applications militaires : du fait de sa dureté, les composites de bore sont utilisés dans les blindages, les plaques céramiques et les canons des armes à feu.
- Secteur de l'industrie nucléaire : l'isotope <sup>10</sup>B sous forme d'acide borique, dilué dans l'eau est utilisé comme absorbeur de neutrons. Il joue également un rôle de bouclier antiradiation. L'isotope <sup>11</sup>B est utilisé comme ralentisseur de neutrons.
- Secteur des explosifs : la poudre de bore est utilisée pour la réalisation d'explosifs dans le domaine militaire et la pyrotechnie (secteur des feux d'artifice).

---

<sup>556</sup> David Lide, *CRC Handbook of Chemistry and Physics*, CRC Press Inc, Boca Raton, juin 2008, 2661 p.

<sup>557</sup> Tefvik Güyagüler, « Türkiye Bor Potansiyeli » (Les potentialités du bore pour la Turquie), 4. *Endüstriyel Hammaddeler Sempozyumu 18-19 Ekim 2001*, pp. 18-27.

- Secteur de l'aérospatiale : le bore intervient dans les matériaux résistants aux frottements, à l'usure et à la chaleur. Il peut être utilisé, sous forme de diborane, comme combustible de fusée.
- Secteur des aimants industriels : le néodyme ( $\text{Nd}_2\text{Fe}_{14}\text{B}$ ), bore allié au fer, permet de fabriquer de puissants aimants permanents.
- Secteur de la vitrerie : c'est sans doute celui qui utilise le plus le bore. L'oxyde de bore, les borates et l'acide borique sont utilisés dans la fabrication de verre, les verres borosilicatés (type Pyrex). Le bore augmente la viscosité lors de la fabrication du verre et rend plus solide le produit final.
- Secteur de l'électronique et de l'informatique : les borures sont utilisés dans les cartes à puce, dans les réseaux informatiques, dans les fibres optiques, les matériaux diélectriques (qui conduisent peu l'électricité, mais laissent s'exercer les forces électrostatiques), les condensateurs, les batteries...
- Secteur de l'énergie : les borosilicates sont utilisés pour renforcer les panneaux solaires, les rendre plus résistants à la chaleur et aux radiations. Ils sont également utilisés dans le stockage de l'énergie solaire, dans les piles et accumulateurs.
- Secteur de l'optique et de la photographie : le bore est utilisé dans la conception de verres de haute qualité, indéformables, dans l'optique de haut niveau, tels que la microscopie, les lentilles de vue, les lunettes.
- Secteur du médicament et du cosmétique : on retrouve le bore dans les solutions antiseptiques, les solutions pour lentilles de vue, les dentifrices, les parfums.
- Secteur des télécommunications : le bore est présent dans le téléphone mobile et les commutateurs (appareils qui permettent de modifier un circuit électrique ou les connexions entre circuits).
- Secteur de la construction : utilisé comme additif dans le ciment, le bore permet l'augmentation de la résistance des matériaux comme le béton.
- Secteur du papier : le bore, sous forme de tétraborate de sodium, est utilisé comme agent blanchissant.
- Secteur de caoutchouc et du plastique : le bore augmente la longévité et la plasticité de ces produits.
- Secteur de la chimie : les boranes sont utilisés dans la synthèse, en chimie organique (Prix Nobel de Herbert C. Brown en 1979)<sup>558</sup>.

---

<sup>558</sup> « The Nobel Prize 1979, Herbert C. Brown Biographical », *nobelprize.org*, consulté le 20 décembre 2022.

- Secteur du bois de construction et d'ameublement : certains sels de bore sont utilisés comme pesticides. On les retrouve dans les matériaux de protection dans les parquets et poutres, notamment en étant présents dans les vernies. Dans ce cadre le bore présente une très faible toxicité.
- Secteur de l'industrie chimique : le bore est utilisé dans les peintures ininflammables, les peintures textiles, les colles, les produits chimiques refroidissant, les encres, les savons, les lessives et les détergents.
- Secteur de la fonderie : le nitrure de bore hexagonal a des qualités de lubrifiant. Il augmente le rendement de production et la qualité des pièces de fonderie.
- Secteur de la métallurgie : le bore est un agent dégazant qui évite les non-conformités dues à la présence de gaz dans la fabrication de métaux. Le bore augmente la résistance des joints de grains, ce qui a pour résultat de rendre les métaux obtenus plus résistants à la traction.
- Secteur de l'automobile : on retrouve le bore dans les airbags, les composés plastiques et les composés métalliques, afin de réduire les bruits.
- Secteur de l'industrie céramique : le bore est inclus dans les émaux, la faïence et la porcelaine, ainsi que dans leurs peintures.
- Secteur du sport : Le bore est retrouvé dans les matériaux qui doivent avoir une certaine résistance comme les raquettes de tennis, les parois des kayaks, les clubs de golf.
- Secteur de l'agriculture : certains sels de bore sont utilisés comme pesticides, insecticides et fongicides. On en trouve également dans certains engrais.
- Secteur du textile : l'acide borique permet de produire des tissus résistants à la chaleur, les peintures textiles, les ralentisseurs de combustion.
- Secteur médical : l'acide borique est biocide. D'autres composés borés sont utilisés comme hypolipémiant, comme anti-inflammatoires ou encore comme anticancéreux.

La longue liste des utilisations du bore montre la polyvalence de cet élément pour de très nombreuses industries. C'est ce qui explique que la Turquie est devenue le premier

exportateur de bore<sup>559</sup>. En 2020, la Turquie a répondu à 57 % des besoins mondiaux en bore, avec 1,73 million de tonnes vendues à l'étranger, malgré le ralentissement de l'industrie due à la pandémie de coronavirus. Une exportation de 2,5 millions de tonnes est attendue pour 2021. Cette progression est remarquable, sachant que les exportations de bore n'étaient que de 4 186 tonnes en 1996<sup>560</sup>.

#### 2.4.1.4. la pile à hydrogène

Nous avons évoqué l'utilisation du bore, entre autres domaines, dans le secteur de l'énergie, notamment dans les panneaux solaires et dans le stockage de l'électricité. Une autre possibilité énergétique est envisagée. Une recherche intense est en cours pour utiliser le bore dans le domaine des moteurs à hydrogène et des piles à combustible. Voyons d'abord ce qu'est la pile à hydrogène et comment l'hydrogène est produit.

Le moteur à hydrogène est un dispositif qui transforme l'énergie chimique contenue dans l'hydrogène, plus précisément dans le dihydrogène (H<sub>2</sub>), en énergie mécanique.

Dans les véhicules classiques, l'énergie mécanique qui fait mouvoir les pistons, et par extension les roues, provient de la combustion du carburant. Comme la combustion a lieu dans le moteur même, à l'intérieur de chaque cylindre, de tels types de moteurs sont dits à combustion interne. Le même type de moteur peut être adopté à l'hydrogène, qui est injecté dans les cylindres. L'oxygène venant de l'air brûle le dihydrogène et repousse les pistons, ce qui enclenche un mouvement mécanique, qui se répercute sur les roues grâce à un système de transmission<sup>561</sup>. L'annexe 3 explique de façon accessible le fonctionnement de la voiture à hydrogène.

---

<sup>559</sup> « Türkiye 2020'de küresel bor talebinin yüzde 57'sini karşıladı » (La Turquie a répondu à 57 % des besoins mondiaux de bore en 2020), *trthaber.com*, article publié le 27 juin 2021, consulté le 27 juin 2021.

<https://www.trthaber.com/haber/turkiye/turkiye-2020de-kuresel-bor-talebinin-yuzde-57sini-karsiladi-597815.html>

<sup>560</sup> Tefik Güyagüler, op. cit. p. 24.

<sup>561</sup> « Le fonctionnement d'une voiture à hydrogène », *h2-mobile*, dossier consulté le 20 mars 2023.

[Le fonctionnement d'une voiture à hydrogène \(h2-mobile.fr\)](#)

Toutefois, les résultats attendus avec le moteur à hydrogène n'ont pas été à la hauteur des espoirs. La production d'oxyde d'azote est très importante et nécessite un système de dépollution. Par ailleurs, la technologie spécifique, qui nécessite une injection à haute pression d'hydrogène, est très coûteuse pour en faire une extension commerciale généralisée<sup>562</sup>. C'est pourquoi les industriels et les chercheurs s'orientent plutôt vers la pile à hydrogène, appelée également pile à combustible, qui permet de produire de l'électricité.

La pile à combustible met en relation le dihydrogène et le dioxygène, les rejets de la réaction sont l'eau, sous forme de vapeur, ainsi que le dihydrogène et le dioxygène non utilisés, sous formes gazeuses<sup>563</sup>. La réaction est possible tant que les réactifs sont présents.

L'oxygène provenant de l'air ambiant étant inépuisable, c'est donc le dihydrogène qui limite la réaction. Le problème de la production et du stockage du dihydrogène est donc un facteur limitant de la pile à hydrogène. La consommation totale du dihydrogène présent conduit donc à l'arrêt de la fourniture d'énergie.

Deux questions viennent à l'esprit : comment le dihydrogène est-il produit et comment est-il stocké pour alimenter la pile à combustible ?

De façon classique, depuis quelques années, le dihydrogène est produit à partir d'hydrocarbures fossiles, c'est-à-dire le pétrole, le gaz naturel et le charbon<sup>564</sup>. La fabrication de dihydrogène par ce biais est longue et coûteuse. Non seulement la dépendance aux hydrocarbures fossiles persiste, mais des gaz à effet de serre sont produits.

Il existe une méthode de production d'hydrogène, avec peu de production de gaz à effet de serre, par électrolyse de l'eau<sup>565</sup>. Le coût reste élevé. De plus, le problème de stockage n'est pas résolu. L'hydrogène est un gaz extrêmement léger. Un litre de dihydrogène ne pèse que 90 milligrammes, il faudrait donc un volume de 1 100 mètres cubes pour qu'un véhicule à hydrogène puisse parcourir 1 000 kilomètres. Avec les carburants

---

<sup>562</sup> Ibid.

<sup>563</sup> « La pile à combustible », *Le magazine de la chronique scientifique*, n°3, juin 2005.

<sup>564</sup> « Les modes de production de l'hydrogène », *Les notes scientifiques de l'office n°25*, Assemblée nationale Paris, avril 2021, p. 1.

<sup>565</sup> Ibid. p. 3

fossiles, pour la même distance, la taille du réservoir est de 60 litres, soit 0,060 mètre cube. Il faut donc stocker l'hydrogène par d'autres moyens<sup>566</sup>. Trois techniques existent :

- Le stockage à haute pression sous forme gazeuse ; cette technique est actuellement retenue par la plupart des constructeurs automobiles. Les voitures utilisant cette technologie, avec une pile à combustible, peuvent parcourir jusqu'à 600 kilomètres. Toutefois, pour que le véhicule soit sûr, le réservoir doit assurer une résistance aux impacts supérieurs de deux fois à la pression du combustible, soit 1 400 bars, sans pour autant être trop lourd et augmenter la consommation énergétique.
- Le stockage à très basse température sous forme liquide : la deuxième méthode consiste à liquéfier l'hydrogène à très basse pression, c'est-à-dire à  $-252,87$  °C. Il est alors possible de stocker 5 kg d'hydrogène dans un réservoir de 75 litres<sup>567</sup>. Cette technique, du fait de son coût et de sa complexité, n'est pas utilisée dans l'industrie automobile, mais plutôt dans le secteur spatial.
- Le stockage à base d'hydrures sous forme solide : la troisième méthode consiste à emprisonner l'hydrogène dans certains matériaux et le restituer extemporanément en vue de son utilisation. Ainsi, certains hydrures métalliques solides peuvent absorber l'hydrogène, dans une réaction réversible. C'est le cas avec certains matériaux à base de magnésium et d'alanates. Le désavantage est que seule une faible quantité d'hydrogène peut être stockée par ce procédé<sup>568</sup>.

C'est dans ce contexte que les propriétés du bore deviennent intéressantes.

---

<sup>566</sup> Jean-Marie Tarascon, « Filière hydrogène : de la production au stockage », *Collège de France*, document publié le 23 février 2011, consulté le 8 avril 2021.

[https://www.college-de-france.fr/media/jean-marie-tarascon/UPL58650\\_hydrogenecollege.PDF](https://www.college-de-france.fr/media/jean-marie-tarascon/UPL58650_hydrogenecollege.PDF)

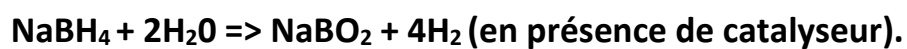
<sup>567</sup> Ibid.

<sup>568</sup> Ibid.



#### 2.4.1.5. Pour contourner les problèmes de production et stockage de l'hydrogène, le bore ?

Forte de ses réserves en bore, la Turquie réfléchit depuis de nombreuses années à en exploiter les possibilités en termes d'énergie. Le BOREN s'est penché sur les possibilités d'utilisation du tétrahydruroborate de sodium ( $\text{NaBH}_4$ ) comme source contrôlable d'hydrogène. Le tétrahydruroborate de sodium n'est pas un produit que l'on trouve naturellement. Il est obtenu par raffinage des sels de bore sodés. Il est principalement utilisé dans les savons et les détergents. Sa capacité à fixer l'hydrogène est de 10,6 %, largement supérieur à d'autres matériaux capteurs d'hydrogène<sup>569</sup>. La réaction chimique simplifiée est la suivante :



En présence d'eau et de catalyseur (platine, ruthénium...), une réaction de production d'hydrogène a lieu, avec production concomitante de métaborate de sodium ( $\text{NaBO}_2$ ).

Cette méthode de libération d'hydrogène possède plusieurs avantages<sup>570</sup> : elle peut se faire à température ambiante ; la réaction peut être contrôlée, c'est-à-dire que la quantité d'hydrogène libérée peut être modulée selon les besoins ; contrairement au gaz et au pétrole, il n'y a pas de risque d'explosion ; le seul « combustible » en plus du catalyseur boré est de l'eau... De fait, les questions de pollutions, d'efficacité énergétique des hydrocarbures fossiles n'existent plus. La réaction telle qu'elle a lieu ne nécessite pas de stockage dans un volume important.

L'hydrogène produit entre ensuite dans le fonctionnement d'une pile à combustible.

La Turquie a présenté, en février 2020, un prototype de véhicule hybride équipé d'une pile à hydrogène à hydrure de bore. Le véhicule a été développé par le BOREN et

---

<sup>569</sup> Turan Batar, Bayram Kahraman, Necmettin Erdoğan, Erol Kaya, « Hidrojen ve Alternatif Enerji Kaynağı Sodyum Borhidür » (l'hydrogène et la source alternative d'énergie : le tétrahydroborate de sodium), *Geosound*, n°44-45, 2004, p. 6.

<sup>570</sup> Hatice Atmaca, İbrahim Sevim, « Bor'un Otomobil Yakıtı Olarak Kullanılması » (Utiliser le bore comme carburant automobile), *Mühendis ve Makina*, Volume 48 n°564, janvier 2007, p. 29.

l'institut de technologie turque TUBITAK MAM. L'hydrure de bore équipant le véhicule permet une autonomie supplémentaire de 150 kilomètres.

Ankara espère également utiliser cette technologie dans le domaine militaire. Dans le domaine des drones, armés ou non armés, le professeur Tolga Taner, de l'université d'Aksaray, travaille sur la pile à combustible à base de bore. Cette pile à combustible produira de l'hydrogène à partir d'hydrure de bore<sup>571</sup>. Le projet devrait aboutir en 2023. Les drones pourraient alors rester plus longtemps en vol et remplir des missions à très longue distance. Les sous-marins de la classe de dernière génération de la classe Reis (voir 1<sup>ère</sup> partie) utilisent également des piles à combustible. La technologie de l'hydrure de bore pourrait leur permettre de rester plus longtemps en immersion et donc augmenter leur furtivité.

Cette technologie, encore en cours de perfectionnement, donnerait à la Turquie la possibilité de devenir un acteur majeur du secteur de l'énergie. Selon la chambre des ingénieurs des mines de Turquie, la Turquie serait alors capable de faire face à la demande énergétique mondiale pendant plusieurs siècles de 400 ans<sup>572</sup>. Toutefois, même dans l'éventualité d'un succès dans cette technologie, la Turquie risque d'être freinée dans son ambition, d'une part par la résistance des grands consortiums internationaux d'hydrocarbures fossiles, d'autre part par la difficulté de la mise en place des infrastructures nécessaires à l'utilisation du bore comme vecteur énergétique.

#### 2.4.2. Le thorium, la source d'énergie verte

Bien que la Turquie semble, pour le moment, désintéressée par le nucléaire militaire, elle développe des ambitions de nucléaire civile (Cf à la suite de ces paragraphes). Toutefois, il n'est pas exclu qu'après la domestication du nucléaire civil, la Turquie s'oriente également

---

<sup>571</sup> « İHA ve SİHA'lar havada daha fazla kalabilecek » (Les drones de reconnaissances et les drones tactiques pourront rester plus longtemps en vol), article d'un site de défense reconnu *Savunma Sanayi Dergilik*, publié le 11 juillet 2020, consulté le 14 avril 2021.

<https://savunmasanayiidergiler.com/tr/HaberDergilik/iHA-ve-SiHA-lar-havada-daha-fazla-kalabilecek>

<sup>572</sup> Tevfik Güyagüler, « Türkiye Bor Potansiyeli » (Le potentiel du bore), 4<sup>e</sup> colloque sur les matières premières industrielles 18-19 octobre 2001, Izmir, p. 19, *maden.org*, PDF consulté le 20 mars 2023.

[https://www.maden.org.tr/resimler/ekler/d34d468ac887633\\_ek.PDF](https://www.maden.org.tr/resimler/ekler/d34d468ac887633_ek.PDF)

vers le nucléaire militaire. En effet, le président Erdoğan critique régulièrement la puissance nucléaire d'Israël. D'ailleurs, la médiation de la Turquie et du Brésil, alors membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, en mai 2010, faisant accepter à l'Iran l'envoi de 1200 kg de son uranium enrichi à 3,5 % en Turquie en échange de 120 kg de combustible hautement enrichis à 20 % qui ferait fonctionner le réacteur de recherche nucléaire iranien a pris de court non seulement les alliés occidentaux de la Turquie et le groupe de Vienne (États-Unis, Russie, France)<sup>573</sup>. Pour le moment, les travaux turcs sont axés sur le nucléaire civil. La première centrale nucléaire est en cours de construction par les Russes.

Au TENMAK, l'Institut de recherche sur l'énergie nucléaire mène des travaux sur les combustibles nucléaires et les matériels de réacteurs. Les objectifs de ces travaux sont de pourvoir aux besoins du pays dans l'accession à l'énergie nucléaire. Les recherches sont menées sur les combustibles nucléaires conventionnels et en développement, c'est-à-dire l'obtention de matière combustible, la conception des tiges de combustibles et leurs caractéristiques. Cela concerne le dioxyde d'uranium, le dioxyde de thorium et le mélange de dioxyde d'uranium-thorium<sup>574</sup>. L'institut possède 13 laboratoires spécialisés, dont les activités vont de la recherche fondamentale aux applications dans les domaines agricoles et agroalimentaires.

#### 2.4.2.1. Qu'est-ce que le thorium ?

Le thorium (Th) (*toryum* en turc) est un élément chimique de la famille des actinides. Les actinides sont une famille d'éléments chimiques comprenant quinze éléments dont le premier est l'actinium, d'où ils tirent leur nom. Ce sont des métaux lourds dont font également partie l'uranium (U), le plutonium (Pu), utilisés dans l'industrie nucléaire.

Trente isotopes du thorium ont été découverts, avec un nombre de masse variant de 209 à 238. Un atome est constitué d'un noyau composé de protons (chargé positivement) et de neutrons sans charge, autour duquel gravitent des électrons chargés négativement. Le

---

<sup>573</sup> « L'Iran, la Turquie et le Brésil s'accordent sur le nucléaire », *Libération*, 18 mai 2010.

<sup>574</sup> « Nükleer Yakıt ve Reaktör Malzemeleri üzerine Araştırmalar » (Recherches sur les combustibles nucléaires et les réacteurs), *TENMAK NÜKEN*, article consulté le 30 mars 2023.

[Nükleer Yakıt ve Reaktör Malzemeleri üzerine Araştırmalar \(tenmak.gov.tr\)](http://tenmak.gov.tr)

nombre de protons et de neutrons définit le nombre de masse. Concernant le thorium, les atomes ont le même nombre de protons et d'électrons, mais des nombres de neutrons différents. Aucun des isotopes du thorium n'est stable, c'est-à-dire que tous dégagent une radioactivité décelable<sup>575</sup>. Huit isotopes sont plus stables, de <sup>228</sup>Th à <sup>234</sup>Th, qui ont des périodes qui varient de pratiquement deux ans pour le <sup>234</sup>Th jour à plus de 14 milliards d'années pour le <sup>234</sup>Th. La période, appelée également période radioactive, ou demi-vie, correspond au temps nécessaire pour que la moitié des noyaux de l'isotope se désintègrent naturellement.

#### 2.4.2.2. Les réserves de thorium dans le monde et en Turquie

Le thorium se trouve généralement dans certains minéraux enrichis en thorium, tels que la thorite ( $\text{ThSiO}_4$ ), la thorianite ( $\text{ThO}_2$ ), la monazite  $[(\text{Ce}, \text{La}, \text{Nd}, \text{Th}, \text{U})\text{PO}_4]$ , la bastnaésite  $[(\text{Ce}, \text{La}) \text{CO}_3\text{F}]$  et le thorogummite  $[\text{Th} (\text{SiO}_4)_{1-x}, (\text{OH})_{4-x}]$ <sup>576</sup>. Il existe d'autres sources de thorium, dans les roches magmatiques riches en carbonates, qui en contiennent certaines quantités tels la bastnaésite, la parisitite et la synchistite.

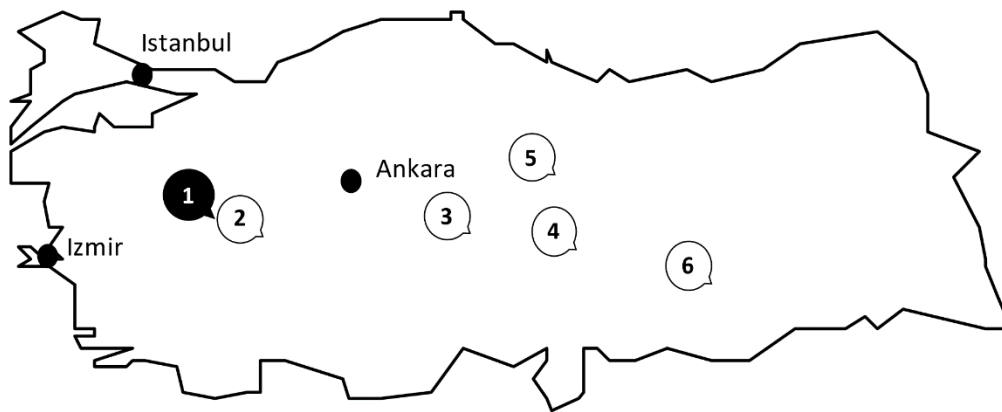
Selon les données de 2016, les réserves de thorium connues dans le monde sont de 6,35 millions de tonnes. Les principaux pays sont l'Inde avec 846 000 tonnes, le Brésil avec 632 000 tonnes, l'Australie et les États-Unis avec 595 000 tonnes chacun, l'Égypte avec 380 000 tonnes, la Turquie avec 374 000 tonnes et le Venezuela avec 300 000 tonnes.<sup>577</sup>

---

<sup>575</sup> Gonca Eroğlu, Mesut Şahiner, « Dünyada ve Türkiye de Uranyum ve Toryum » (L'uranium et le thorium dans Le Monde et en Turquie), *Maden ve Tetkik Genel Müdürlüğü n°3*, Direction du département de faisabilité, Septembre 2017, p. 20.

<sup>576</sup> René Milos, « Nature, Sources, Ressources, and Production of Thorium », *Descriptive Inorganic Chemistry, Researches of Metal Compounds*, Intech, Rijeka, 2017, p. 204.

<sup>577</sup> Gonca Eroğlu, Mesut Şahiner, op. cit. p. 21.



**1 . Réerves prouvées Eski şehir**

- 2 . Réerves supposées Sivrihisar
- 3 . Réerves supposées Kayseri
- 4 . Réerves supposées Malatya
- 5 . Réerves supposées Sivas
- 6 . Réerves supposées Diyarbakır

*Figure 40 Les réserves réelles et supposées de thorium en Turquie*

Selon la MTA, la Direction générale d'exploration et de recherche minière de Turquie, le thorium se trouve en Turquie dans la région de Eskişehir-Kizilcaören, mélangé à des terres rares (qui sont aussi des ressources stratégiques dans le domaine des télécommunications). Des recherches, pour l'heure non abouties laissent supposer la présence de thorium dans la région de Sivrihisar, il en est de même pour les régions de Malatya, Kayseri, Sivas et Diyarbakır<sup>578</sup>, comme il est représenté dans la carte ci-dessus.

#### 2.4.2.3. Les applications du thorium

Le thorium a un travail de sortie bas, c'est-à-dire qu'il faut lui fournir peu d'énergie pour arracher un électron. Ceci favorise une intense émission d'électrons à partir des atomes de thorium, provoquée par une augmentation de chaleur qui fait vibrer les atomes (émission thermoionique). Cette propriété est utilisée dans les soudages en absence d'oxygène, par exemple pour réparer des coques de navires sans les mettre sur cales, avec

<sup>578</sup> « Yeşil nükleer enerji kaynağı : Toryum » (Le thorium : la source d'énergie verte), Centre de Recherche Stratégique *Sahipkiran*, article publié le 13 janvier 2016, consulté le 20 juillet 2021.

<https://sahipkiran.org/2016/01/13/toryum/>

des électrodes de tungstène additionné d'oxyde de thorium. Cela facilite l'allumage de l'arc, la longévité de l'électrode et permet d'atteindre une température de fusion de 4 000 °C. Les autres applications du thorium sont énumérées en annexe 4.

Du fait de ces multiples utilisations, le commerce international de thorium est en augmentation. La Chine achète 99,7 % du thorium commercialisé. Les autres pays sont essentiellement le Japon, l'Espagne et la Russie. Les principaux vendeurs sont la Chine, avec 30 % du marché, le Vietnam avec 24,6 % du marché, la Malaisie avec 21,2 % du marché et l'Australie avec 18,3 % du marché<sup>579</sup>.

La part de la Turquie dans le commerce du thorium et des produits contenant du thorium est, pour le moment, quasi inexistante. La Direction de la prospection et de la recherche minière mise sur une augmentation avec l'aide des recherches menées sur l'élément. Il n'existe, dans le monde, aucune centrale en activité utilisant le thorium comme combustible nucléaire. L'Inde, la Norvège et les États-Unis possèdent de petites centrales expérimentales et continuent les travaux sur l'utilisation du thorium comme combustible énergétique. Les progrès permettront probablement un décollage du commerce du thorium dans les années à venir<sup>580</sup>.

#### 2.4.2.4. Vers une nucléarisation de l'énergie

### **L'énergie nucléaire en Turquie**

En Turquie, il n'y a pas de centrale nucléaire en fonctionnement, à ce jour. Néanmoins, les projets de fabrication de centrale ont débuté dans les années 1970, mais sans aboutir. La question a été posée à nouveau par le gouvernement AKP, en mai 2004<sup>581</sup>. Le projet est resté en standby jusqu'en 2017. Le principe de fonctionnement d'une centrale nucléaire est abordé en annexe 5.

---

<sup>579</sup> Ibid. p. 25-26.

<sup>580</sup> Ibid. p. 27.

<sup>581</sup> « Nükleer santral ihalesi yakında » (Bientôt l'appel d'offre pour la centrale nucléaire), *Radikal*, 18 mai 2004.

Lors de son allocution au Congrès international du Pétrole, à Istanbul, le 10 juillet 2017, le président Erdoğan a fait part du projet nucléaire de la Turquie<sup>582</sup>.

La première centrale est en construction à Akkuyu, à côté du grand port de Mersin, sur la côte méditerranéenne. Un accord a été signé avec la Russie, en 2010, pour la construction de cette centrale. Le coût du projet est estimé à 22 milliards de dollars. La centrale sera composée de 4 réacteurs, chacune délivrant 1 200 mégawatts d'énergie. Elle permettra de produire 10 % de l'énergie dont la Turquie a besoin. Le premier réacteur devrait entrer en fonctionnement courant 2023. Les quatre unités de production devraient être finalisées en 2028. Toutefois, ce n'est pas certain, dans la mesure où les deux banques russes qui ont accordé les prêts, la Sberbank et la Sovcombank pourraient se retrouver sous le coup des sanctions des États-Unis et de l'UE, suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie<sup>583</sup>.

La deuxième centrale nucléaire sera située à Sinop, dans la péninsule d'Inceburun. Elle sera construite par un consortium franco-japonais (Areva-Mitsubishi Heavy Industries) pour un coût estimé à 20 milliards de dollars. Elle sera composée de 4 réacteurs produisant chacun 1 120 mégawatts d'énergie. Elle devait entrer en fonctionnement en 2031.

La troisième centrale est prévue à İğneada, près de Kırklareli, en Thrace Orientale. Les modalités de construction, les données techniques et les constructeurs ne sont pas encore arrêtés.

La construction de ces centrales génère, comme partout dans le monde, une opposition des écologistes.

---

<sup>582</sup>« Türkiye'nin nükleer santral haritası » (La carte des centrales nucléaires de Turquie), *Sözcü*, article publié le 1<sup>er</sup> novembre 2017, consulté le 22 juillet 2021.

<https://www.sozcu.com.tr/2017/ekonomi/turkiyenin-nukleer-santral-haritasi-1928257/>

<sup>583</sup> Andrew Wilks, « Turkish nuclear plant threatened by Russian sanctions », *al-Jazeera*, article en ligne publié le 16 mai 2022, consulté le 16 mai 2022.

[Turkish nuclear plant threatened by Russian sanctions | Nuclear Energy News | Al Jazeera](#)

## L'alternative thorium

Les prévisions de demande d'énergie au niveau mondial vont augmenter d'un facteur deux, voire trois, d'ici 2050<sup>584</sup>. L'épuisement des ressources énergétiques fossiles et leur impact dans la production de gaz à effet de serre, le caractère limité des énergies renouvelables conduisent à penser que le nucléaire devrait être utilisé de façon plus significative. Jean-Marie Loiseau, de l'Institut des sciences nucléaires de l'Université de Grenoble, s'attend à une extension de la puissance du parc des réacteurs nucléaires multipliés par un facteur compris entre 10 et 15.

C'est dans cette optique que le thorium devient intéressant. Les centrales utilisant le thorium ont plusieurs avantages par rapport aux centrales à uranium et plutonium. Tout d'abord, il y a plus de thorium dans la nature que d'uranium et de plutonium. Ensuite, en comparaison avec l'uranium, le thorium a un rendement énergétique beaucoup plus élevé. Pour fournir un gigawatt d'énergie en continu, il faut 3,5 millions de tonnes de charbon, 200 tonnes d'uranium ou une tonne de thorium<sup>585</sup>.

Seul, le thorium n'est pas fissile. Pour être un combustible nucléaire, le thorium doit être activé par un neutron. La source de neutron peut être de l'uranium enrichi, du plutonium, des neutrons obtenus dans un accélérateur de protons, des neutrons obtenus dans la fusion nucléaire<sup>586</sup>. L'utilisation du thorium devra donc compter deux filières industrielles distinctes. Il faudra, en effet un premier parc de réacteurs à eau de la filière uranium et un second parc de réacteurs, amorcés avec des éléments fissiles produits dans les réacteurs à eau, associés à un second procédé de traitement des combustibles au thorium.

L'isotope 232 du thorium est transformé en isotope 233 de l'uranium, avec émission de rayonnements  $\beta$ . L'uranium obtenu est fissile. Le principal problème des réacteurs à uranium 235 (<sup>235</sup>U) classique est la quantité de déchets radioactifs à très longue durée de

---

<sup>584</sup> Jean-Marie Loiseau et col., « La filière thorium, une option intéressante pour le nucléaire du futur », *C.R. Physique* 3, 2002, p. 1024.

<sup>585</sup> Saleh Sultansoy, Sümer Şahin, Serhan Ünal, « Türkiye de Toryum Enerji, Ekonomi ve Siyasette Fırsatlar » (Le thorium en Turquie : les opportunités énergétiques, économiques et politiques), *Türkiye Enerji Vakfı*, n°2, 2015, p. 19.

<sup>586</sup> Ibid.



vie. En utilisant un mélange de 5 % d'uranium enrichi et 95 % de thorium, le volume de déchets est réduit d'un facteur 20. Ces techniques ont été testées en Allemagne et aux États-Unis dans les années 1970 et 1980. Le problème majeur de l'uranium enrichi est la possibilité de l'utiliser dans la conception d'armes nucléaires. L'utilisation de neutrons issus d'un accélérateur de particules annule ce risque.

En ce qui concerne la Turquie, avec les réserves actuelles d'uranium (7 300 tonnes) elle n'aurait de quoi satisfaire qu'une année de ses besoins énergétiques. Les centrales nucléaires à uranium seraient donc approvisionnées par les importations en provenance du Kazakhstan, du Canada, de l'Australie ou de la Namibie qui représentent près de 80 % de la production mondiale, voire de l'Ouzbékistan ou du Niger. Selon les actes d'un colloque organisé par la Fondation pour l'Énergie de Turquie, à Eskişehir, les réserves turques de thorium pourraient théoriquement satisfaire les besoins énergétiques de la Turquie pendant 12 000 ans, ou répondre aux besoins énergétiques mondiaux pendant 100 ans<sup>587</sup>. Toutefois, concernant le thorium, le retraitement des combustibles usés nécessite le développement d'un procédé spécifique, distinct de celui utilisé pour l'uranium. Dans ce domaine, le monde scientifique et industriel n'en est qu'au stade expérimental. Par ailleurs, le thorium naturel est particulièrement radioactif. Des dispositifs particuliers de télémanipulation et de radioprotection sont donc indispensables pour les travailleurs de la filière.

Que ce soit pour le moteur à hydrogène ou pour refroidir les centrales, il faut de l'eau. L'eau est un élément clé du Moyen-Orient, dont il convient d'analyser l'impact sur la géopolitique de la Turquie.

---

<sup>587</sup> Saleh Sultansoy, « Yeşil Nükleer Enerji Topyum » (L'énergie nucléaire verte : le thorium), *Actes du colloque sur le combustible thorium et ses technologies 6-7 janvier 2003 à Eskişehir*, p. 36.

### 2.4.3. L'eau douce, un atout stratégique de pouvoir pour la Turquie ?

#### 2.4.3.1. L'eau, indispensable à la vie et aux activités humaines

L'eau est un minéral très important, liquide à température ambiante. L'eau est qualifiée de minérale, car à l'état solide, sous une température de 0° Celsius, elle a une structure cristalline. La planète est très riche en eaux au sens large, mais elles sont constituées en majeure partie d'eau saline, présente dans les mers et les océans. L'eau la plus importante est l'eau douce. C'est une eau non salée propre à la consommation et à l'utilisation humaines. 97,5 % de l'eau mondiale est salée, contre 2,5 % d'eau douce. Dans la suite de notre réflexion, par eau on entendra eau douce. Elle est présente dans les lacs, les étangs, les ruisseaux, les fleuves, la pluie, les nappes phréatiques, dans les calottes glaciaires... Sachant que sur les 2,5 % de réserves mondiales, 90 % de l'eau est inaccessible parce qu'elle est emprisonnée dans la glace ou à une profondeur trop importante pour être exploitée, le caractère stratégique de cette substance devient évident. L'eau est indispensable aux organismes vivants, que ce soit dans le règne animal, le règne végétal, les fungi (champignons macroscopiques) les microorganismes (moisissures, levures, bactéries). Dans le monde du vivant, l'eau participe aux réactions chimiques des cellules, elle assure le transfert des substances nutritives et l'élimination des déchets. Sans eau, il n'y a pas de vie. Dans les activités humaines, l'eau est utilisée dans l'agriculture (70 % de la consommation mondiale), dans l'industrie (20 % de la consommation), et dans les usages domestiques, tels que les boissons, l'hygiène, le nettoyage (8 à 10 % de la consommation mondiale)<sup>588</sup>.

#### 2.4.3.2. L'eau douce au Moyen-Orient et les répercussions sur la Syrie et l'Irak

Au Moyen-Orient, il y a de l'eau, mais celle-ci est concentrée dans des espaces réduits, ce qui fait qu'il existe de nombreuses superficies arides et désertiques. « L'eau est donc un enjeu de pouvoir, car enjeu de développement économique et social »<sup>589</sup>. L'un des

---

<sup>588</sup> « Les usages de l'eau par l'homme », *Fondation Danielle Mitterrand*, article publié en ligne le 18 mars 2011, consulté le 26 février 2003.

<https://fondationdaniellemitterrand.org/les-usages-de-leau-par-lhomme/>

<sup>589</sup> Hervé Amiot, « L'eau au Moyen-Orient », *Les clés du Moyen-Orient*, article en ligne, publié le 20 novembre 2013, modifié le 11 mai 2005, consulté le 26 février 2023.

<https://lesclesdumoyenorient.com/L-eau-au-Moyen-Orient.html/>

trois bassins fluviaux du Moyen-Orient est celui du Tigre et de l'Euphrate (*Dicle et Firat* en turc). Habib Ayeb indiquait en 1998 que la Turquie et l'Irak disposaient de 4000 mètres cubes d'eau douce par personne et par an, la Syrie de 1800 et les autres pays du Moyen-Orient asiatique disposaient de moins de 400 mètres cubes par personne et par an<sup>590</sup>. La Jordanie, Israël, les pays de la péninsule arabique sont qualifiés de pays pauvres en eau. Le potentiel d'eau de la Turquie est moyen. Mutluhan (ingénieur géologue) et Galip Akin (professeur des universités en anthropologie), dans un article de 2007 précisent qu'en Turquie sur les 501 milliards de mètres cubes annuels de pluie, 158 milliards rejoignent le réseau hydrographique, 69 milliards forment les eaux souterraines. Si on ajoute à ces chiffres les eaux venant des rivières et fleuves qui n'ont pas leurs sources en Turquie, le potentiel hydrique de la Turquie atteint 234 milliards de mètres cubes<sup>591</sup>. Au regard de leurs potentiels hydriques, les fleuves les plus importants de Turquie sont le Ceyhan, le Seyhan, le Tigre et l'Euphrate. Tous 4 se trouvent dans le Sud-est anatolien. Le Ceyhan a un potentiel de 7,18 milliards de mètres cubes annuels, le Seyhan de 8,01 milliards, le Tigre de 21,33 milliards et l'Euphrate de 31,61 milliards<sup>592</sup>. Les deux premiers fleuves se jettent dans la mer Méditerranée, non loin du golfe d'Alexandrette. Nous reviendrons sur les deux premiers fleuves. Les deux derniers présentent un intérêt particulier dans la mesure où ce sont des fleuves internationaux qui traversent les frontières de plusieurs États. Le Tigre et l'Euphrate ont leurs sources en Anatolie orientale, ce qui donne à la Turquie un avantage certain sur le partage de l'eau. La carte suivante présente les deux fleuves dans leur environnement géographique.

---

<sup>590</sup> Habib Ayeb, *L'eau au Poche Orient. La guerre n'aura pas lieu*, Khartala-Cedex, Paris, 1998.

<sup>591</sup> Mutluhan Akin & Galip Akin, « Suyun önemi, Türkiye de su potansiyeli, su havzaları ve su kirliliği » (L'importance de l'eau : le potentiel hydrique de la Turquie, les bassins d'eau et la pollution de l'eau), *Ankara Üniversitesi Dil Tarih Coğrafya Fakültesi Dergisi*, Volume 2, n°47, 2007, pp. 107-108.

<sup>592</sup> Ibid. p. 111.

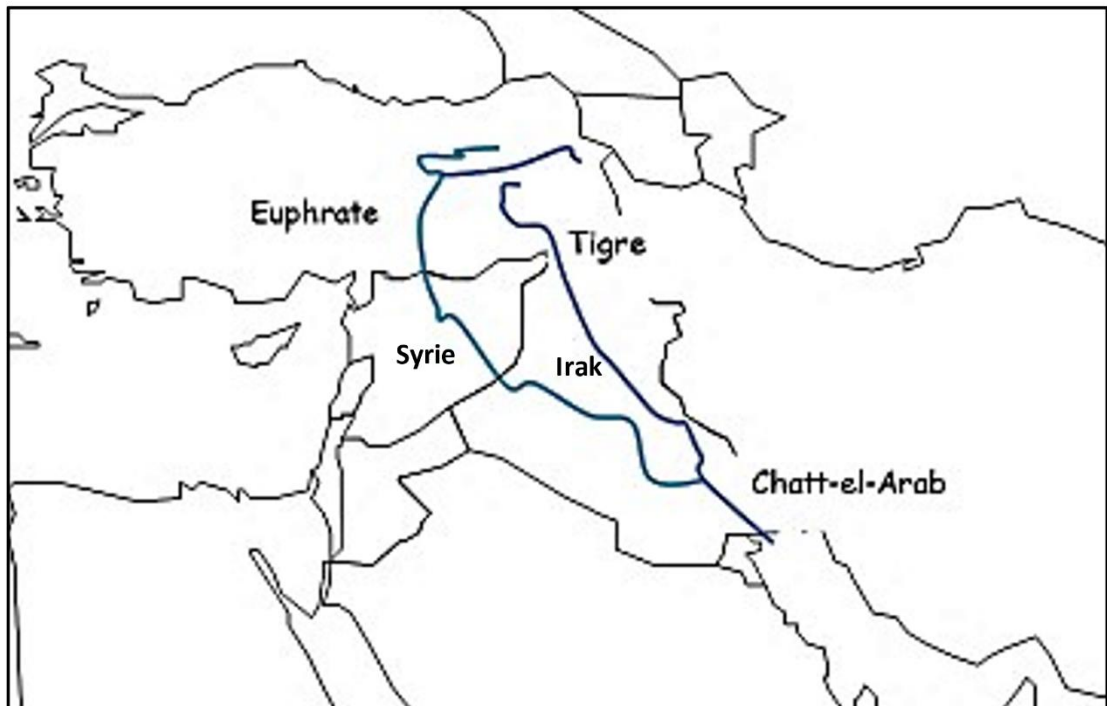


Figure 41 Le Tigre et l'Euphrate, fleuves transfrontières

Le Tigre prend sa source dans les montagnes du Taurus, il s'écoule sur 1850 km, dont 400 km en Turquie, 32 km en Syrie et 1418 km en Irak. Les deux branches mères de l'Euphrate naissent sur le haut plateau anatolien, sur les contreforts du mont Ararat. L'Euphrate a un lit d'environ 3000 km, dont 1230 km en Turquie, 710 km en Syrie et 1060 km en Irak<sup>593</sup>. Les deux fleuves se rejoignent à 100 km au nord de Bassorah, pour former le Chatt-el-Arab, après un trajet de 200 km, ce dernier se jette dans le golfe Persique.

Le débit annuel de l'Euphrate est de 32 720 milliards de mètres cubes, mais son cours n'est pas régulier. D'où la présence des barrages Keban, Karakaya, Atatürk, Birecik et Karkamış, côté turc. Le débit annuel du Tigre est de 48 670 milliards de mètres cubes. Plusieurs barrages hydroélectriques se trouvent sur la partie turque du fleuve : Karkızı, Batman, Dicle, Ilisu<sup>594</sup>. Ces barrages font partie d'un vaste projet, le Güneydoğu Anadolu Projesi (GAP), dont la traduction est Projet d'Anatolie du Sud-Est, mais que l'on trouve dans

<sup>593</sup> Marwa Daoudy, *Le partage des eaux entre la Syrie, l'Irak et la Turquie, Négociation, sécurité et asymétrie des pouvoirs*, CNRS éditions, Paris 2005, p. 63.

<sup>594</sup> Ramazan Erdağ, « Türkiye'nin Sınıraşan Su Sorunu » (Le problème de la Turquie concernant les eaux qui franchissent la frontière), *Yalova Sosyal Bilimler Dergisi*, Volume 5, n°9, 201, pp. 30-31.

la presse internationale, sous le nom de Great Anatolian Project. À terme, 22 barrages et 19 centrales hydroélectriques seront répartis sur les deux fleuves, ce qui permettra d'irriguer 1,87 million de mètres carrés de terres agricoles et de produire 7500 Mégas Watts installés d'électricité<sup>595</sup> (l'énergie que fournirait l'ensemble des barrages, fonctionnant à leur optimum et en même temps). Ces multiples barrages sur les deux principaux fleuves de la région, dont les objectifs sont le développement agricole et la production d'électricité, ne sont pas sans créer de problèmes avec les pays en aval des cours d'eau, l'Irak et la Syrie. Marwa Daoudy, en 2006, écrivait qu'à l'achèvement du projet GAP, les pays en aval verraient les débits diminués de 70 % pour le Tigre et de 50 % pour l'Euphrate<sup>596</sup>.

Lors du remplissage du barrage Atatürk, terminé en 1992, la Turquie a fortement diminué le débit volumique de l'Euphrate, la Syrie a protesté. Toutefois, Ankara a estimé que son entreprise était conforme à sa souveraineté et qu'elle ne violait pas le droit international. L'Irak et la Syrie estimaient quant à elles que la Turquie ne devait bénéficier que d'un tiers des débits de chacun des deux fleuves. En effet, du fait de la rareté de l'eau, le principe de son utilisation équitable et raisonnable a été introduit dans la Convention de New York<sup>597</sup> et dans la Convention d'Helsinki<sup>598</sup>. L'article 7 de la Convention de New York précise : « Le droit de l'État du cours d'eau d'utiliser un cours d'eau international de manière équitable et raisonnable trouve sa limite dans le devoir qui incombe à cet État de ne pas causer de dommages appréciables aux autres États du cours d'eau. » La Turquie n'est pas

---

<sup>595</sup> *2021 Güneydoğu Anadolu Projesi Son Durum* (2021 derniers développements du Projet du Sud-Est anatolien), *TC Sanayi ve Teknoloji Bakanlığı* (Présidence de l'industrie et des Technologies de la République de Turquie), Ankara, 2022, p. 2.

<sup>596</sup> Marwa Daoudy, « Une négociation en eaux troubles ou comment obtenir un accord en situation d'asymétrie », *Négociations*, volume 2, n°6, 2006, p. 66.

<sup>597</sup> *Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation*, Organisation des Nations unies, New York 1997, publication en ligne consultée le 27 février 2023.

[https://legal.un.org/ilc/texts/instruments/french/conventions/8\\_3\\_1997.PDF](https://legal.un.org/ilc/texts/instruments/french/conventions/8_3_1997.PDF)

<sup>598</sup> *5. Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux*, Organisation des Nations unies, Helsinki 1992, publication en ligne consultée le 27 février 2023.

[https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg\\_no=XXVII-12&chapter=27&clang=fr](https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=XXVII-12&chapter=27&clang=fr)

signataire de ces conventions<sup>599</sup>. Elle maintient que le Tigre et l'Euphrate ne sont pas des fleuves internationaux. Dans ces conditions, à l'achèvement du projet GAP, à l'horizon 2020, concernant l'Euphrate, la Syrie bénéficierait d'un débit de 229 mètres cubes par seconde, l'Irak, en aval de la Syrie, ne pourrait plus disposer que de 110 à 130 mètres cubes par seconde<sup>600</sup>. L'aspect conflictuel du partage des eaux douces n'est pas nouveau. Parallèlement à la construction du barrage de Keban en Turquie, la Syrie construisit le barrage de Tabqa. Les deux barrages entrèrent en service en 1973. L'Irak menaça la Syrie de bombarder le barrage de Tabqa, prétextant qu'il provoquait une pénurie d'eau. L'entremise de l'Arabie Saoudite évita le conflit<sup>601</sup>. Il est probable que les désaccords concernant l'eau seront récurrents dans les années à venir, entre les trois pays. En attendant, les deux pays arabes n'ont pas attendu pour réagir. La Syrie, pour faire pression sur la Turquie et obtenir satisfaction de ses exigences concernant l'eau a soutenu le PKK entre 1984 et 1998, elle a lié tout accord sécuritaire sur une garantie minimale, par la Turquie, des eaux de l'Euphrate. De fait, l'Accord sécuritaire de 1987 contient une clause d'allocation minimale de 500 mètres cubes par seconde<sup>602</sup>. À l'inverse, la Turquie use de l'eau comme moyen de pression contre la Syrie, ce qui conduit au Traité de coopérations sécuritaire d'Adana en 1998, à la suite duquel le leader du PKK est expulsé de Syrie. Parallèlement au soutien du PKK, la Syrie a tenté d'influer sur le financement international du GAP, elle a essayé de lier la question du partage des eaux du Jourdain à celle de l'Euphrate, il en est de même pour le partage des eaux de l'Oronte et de l'Euphrate<sup>603</sup>.

---

<sup>599</sup> « Carte des pays signataires de la Convention de New York », *ise.unige.ch*, article créé le 25 mars 2011, modifié le 7 novembre 2014, consulté le 27 février 2023.

<https://ise.unige.ch/isdd/spip.php?article244>

<sup>600</sup> Mesut Kayaer & Salih Çiftçi « Su Sorunu ve Türkiye'nin Tatlısu Potansiyeli Çerçevesinde Türkiye'nin Sınırtaşın Sularının Stratejik, Etik ve Hukuki Boyutlarının Değerlendirilmesi » (Analyse de la question de l'eau au regard du potentiel en eau douce de la Turquie et de l'approche stratégique, éthique et légale des eaux de Turquie traversant la frontière), *PESA International Journal of Social Studies*, volume 4 n°3, novembre 2018, p. 400.

<sup>601</sup> Tuğba Evrim Maden, « Kriz Dönemlerinde Su Politilaları :Türkiye — Suriye » (Les politiques de l'eau en période de crise : Turquie-Syrie), *Ortadoğu Analiz*, Volume 4, n°44, août 2012, p. 90.

<sup>602</sup> Marwan Daoudy, op. cit. p. 192.

<sup>603</sup> Ibid.

La relative richesse en eau douce du Sud-est anatolien est un véritable avantage pour la Turquie. Les deux fleuves puissants que sont le Tigre et l'Euphrate sont une source d'énergie qui permettra le développement industriel de la région. En 2022, du fait de la guerre en Ukraine, le monde est passé très près d'une crise alimentaire mondiale. L'irrigation des terres du sud-est de la Turquie permettra non seulement d'augmenter la production agricole turque, mais aussi fournira du travail aux habitants de la région. Ces développements économiques tariront les recrutements du PKK. Comme cela l'a été à la fin des années 1990, l'eau du Tigre et de l'Euphrate est aussi un moyen de coercition dans les mains de la Turquie, qui pourrait lui permettre d'imposer ses propres options dans la région. Elle ouvrirait ou fermerait les vannes, selon la conformité des politiques à son encontre des pays en aval des fleuves.

#### 2.4.3.3. L'eau douce comme levier de soft-power ?

Conscient du manque d'eau au Moyen-Orient, malgré sa relative pauvreté dans ce domaine la Turquie a soumis plusieurs projets afin de pallier le manque d'eau de ses voisins immédiats et éloignés. La première de ces initiatives est le projet d'eau pour la paix (*Barış Suyu Projesi*), la deuxième est le projet de transport d'eau par tankers (*Dev Tankerlerle Su Taşıma Projesi*).

### **Le projet d'eau pour la paix :**

En 1987, lors d'une visite aux États-Unis, le Premier ministre Turgut Özal proposa de construire un réseau de canalisations qui délivrerait de l'eau douce des fleuves Seyhan et Ceyhan à la Syrie, à la Jordanie, à l'Arabie Saoudite et aux autres États de la péninsule arabique<sup>604</sup>. Le projet prévoyait de construire un gigantesque aqueduc souterrain de la région d'Adana à la Syrie. En Syrie, le réseau devait prendre deux bifurcations. L'un, le réseau Ouest, devait traverser la Jordanie et s'orienter vers la côte occidentale de l'Arabie Saoudite. Il devait avoir un débit quotidien de 3,5 millions de mètres cubes. L'autre, le

---

<sup>604</sup> Ilter Turan « Ortadoğu'da su krizi ve Türkiye : sorun ve çözümler » (La crise de l'eau au Moyen-Orient et la Turquie : les problèmes et les solutions), *İÜ SBF Dergisi*, N°3-4-5, 1993, pp. 224-225.

réseau est, devait traverser la Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, le Qatar, les Émirats arabes unis, et finir sa course à Oman, avec un débit quotidien de 2,5 millions de mètres cubes. Ce projet a été jugé viable par le cabinet Brown and Root qui a calculé que le prix de revient d'un mètre cube d'eau serait de 0,87 dollar sur le réseau Ouest, 1,07 dollar sur le réseau est, largement inférieur au prix de revient d'un mètre cube d'eau désalinisée qui était de 5 dollars. Toutefois, le projet n'a pu aboutir pour plusieurs raisons<sup>605</sup> :

- les pays arabes s'inquiétaient du fait que la Turquie ait un levier géopolitique avec l'eau,
- l'instabilité des régions traversées par les réseaux, ce qui faisait craindre des actions de sabotages et de destruction des infrastructures,
- les pays arabes ne voyaient pas d'un bon œil qu'Israël puisse bénéficier de cette eau,
- malgré l'attractivité par rapport à la désalinisation de l'eau, les prix étaient estimés trop élevés par les pays arabes.

Le seul projet d'aqueduc longue distance qui ait abouti est celui qui mène de l'eau de la Rivière Dragon de la région de Mersin à la République turque de Chypre du nord. Ce projet, appelé « Approvisionnement en eau de la République turque de Chypre du Nord » (*Türkiye'den KKTC'ye su temini projesi*) qui consiste en un long tube de polyéthylène, de 107 kilomètres, à 250 mètres de profondeur dans la traversée de la mer Méditerranée fut inauguré le 17 novembre 2015<sup>606</sup>. Outre la lutte contre la sécheresse dans la partie nord de l'île, l'infrastructure est une publicité pour des projets similaires de transports offshore de l'eau douce.

---

<sup>605</sup> İrfan Kalaycı « Ortadoğu'nun kült sorunu su : sosyo-ekonomik ve jeo-ekonomik bir tahlil » (Le problème culte du Moyen-Orient : l'eau, essai socioéconomique et géoéconomique), *Avrasya Etüdləri*, n°43, 2013, pp. 71-72.

<sup>606</sup> Serkan Avcı, « Asrın projesi, askılı boru sistemiyle Anadolu'dan KKTC'ye su taşıyor » (Le projet du siècle, avec son système de tuyau suspendu, transporte l'eau de l'Anatolie à la RTCN), *Agence Anatolie*, article en ligne publié le 19 octobre 2020, consulté le 30 janvier 2023.

<https://www.aa.com.tr/tr/turkiye/asrin-projesi-askili-boru-sistemiyle-anadoludan-kktcye-su-tasiyor/2011317>



## **Le projet de transport d'eau par tanker**

Le second projet consiste à mettre des collecteurs à l'embouchure des fleuves qui se jettent dans la mer Méditerranée. Au lieu d'être diluée dans la mer, donc devenir inutilisable pour les usages humains, l'eau serait transportée par supertankers vers les pays voisins et éloignés<sup>607</sup>. Bien que le prix de revient du mètre cube soit plus élevé que dans le projet de transport par réseaux d'aqueducs, ce projet pourrait présenter un intérêt, dans un avenir plus ou moins proche.

En conclusion sur ce passage, les réserves en eau douce présentent un avantage majeur de la Turquie sur ses voisins du sud. Les pays tels que la Syrie, pauvres en eau, quels que soient les objets des négociations menées avec Ankara, ont toujours mis sur la table l'eau des fleuves dont la source est en Turquie. À l'inverse l'eau peut être utilisée comme moyen de coercition par la Turquie. Conscient de cela, les pays arabes n'ont pas voulu accroître davantage cette possibilité en refusant le projet d'aqueduc pour la paix initié par Turgut Özal. Il est probable que de tels projets ressortiront des étagères si une stabilité durable s'installe dans le Moyen-Orient.

## **2.5. Discussion et perspectives**

Nous avons donc vu les atouts majeurs de la Turquie, tant sur sa position stratégique géographique, pivot continental et maritime, que par ses multiples projets ambitieux pour développer ses moyens de communication de transport ou exploiter ses ressources naturelles. On comprend donc que ce pays peut et veut jouer un rôle dans les échanges internationaux afin de devenir une puissance incontournable avec laquelle, à l'avenir, il sera indispensable de discuter, de négocier. La Turquie veut diminuer sa dépendance vis-à-vis des autres puissances, développer son autonomie, mais également augmenter la dépendance des autres pays frontaliers ou plus éloignés, afin de renverser les enjeux actuels de pouvoir sur la scène politique mondiale.

---

<sup>607</sup> Ilter Turan, op. cit. p. 226.

Or, cela passe aussi par la représentation que les Turcs auront d'eux-mêmes et par celle qu'elle va renvoyer au monde. En effet, les enjeux internationaux exprimés dans une géographie donnée, donc cartographiée, ne reflètent pas toute la réalité géopolitique, à l'instar des concurrences pour les ressources. Les idées, vraies ou fausses, directes ou détournées, jouent aussi un rôle dans la façon dont les politiciens, les géographes et les peuples s'approprient le territoire, les frontières et l'espace situé autour. En géopolitique comme en sociologie, ces idées sont qualifiées de représentations. Selon Yves Lacoste, « tout raisonnement géopolitique se base implicitement ou explicitement sur des représentations<sup>608</sup> ». C'est Michel Fouché, géographe, diplomate et essayiste français, qui introduit le concept de représentation, dans son ouvrage *La République européenne*<sup>609</sup>, par ces termes : « les géographes ont appris, à la suite des philosophes, le rôle des perceptions et des représentations, pour corriger l'orgueil de l'objectivité ». Ce que l'on peut déduire de cette phrase, c'est que la géographie humaine, les enjeux de pouvoirs ne sont pas une science exacte, une science objective. En ce qui concerne la géopolitique, on peut dire que la perception du territoire et des conflits de territoire est à la fois diatopique et diachronique. Dans ce cadre, l'adjectif diatopique correspond au territoire réel et à ses annexes (territoires amputés, territoires historiquement ou ethniquement proches...). L'adjectif diachronique, quant à lui correspond à l'évolution historique du territoire, tel qu'implanté dans la mémoire des politiciens, des géographes et des simples citoyens. Les représentations diatopiques et diachroniques des territoires sont conçues tout au long de la vie, à travers les histoires familiales, les écoles, la presse, les médias et le cinéma. La principale source d'enrichissement des représentations reste l'école, du primaire à l'enseignement supérieur. C'est ce que l'on voit dans un numéro de la revue française *Outre-Terre*, intitulé *Enseigner la nation géopolitique des manuels*<sup>610</sup>. En effet, c'est dans les manuels scolaires que l'on reçoit les premières notions de sacralité du drapeau et de la patrie. C'est là également que sont transmis les notions de sa terre et la terre des autres, de terres amies et de terres hostiles, d'amis et d'ennemis héréditaires. Les représentations ne sont pas figées, elles évoluent

---

<sup>608</sup> Yves Lacoste, « La géographie, la géopolitique et le raisonnement géographique », *Hérodote*, n°3, 2012, p. 32.

<sup>609</sup> Michel Fouché, *La République européenne : entre histoires et géographies*, Belin, Paris, 1998.

<sup>610</sup> Michel Korinman (dir.), *Enseigner la nation géopolitique des manuels, Outre-Terre*, n°12, 2005.

selon les programmes d'enseignement, la façon dont les actualités ou le cinéma représentent le territoire et les autres.

C'est dans cette approche que les représentations turques au cours de l'histoire, avec des atavismes aujourd'hui, sont source d'enseignement. La chute de l'Empire ottoman, le traité de Sèvres, le Pacte national passent des livres d'histoire à la mémoire collective<sup>611612</sup>. De la même façon, l'omniprésence des rivalités en Méditerranée orientale ancre durablement la notion de *Mavi Vatan* dans la population. Il en est de même de la position centrale de la Turquie dans les projets TRACECA et nouvelle Route de la soie. Les publications, articles et programmes télévisés sur le bore et le thorium projettent déjà l'image d'une Turquie comme puissance énergétique dans l'esprit des Turcs.

En ce qui concerne le Pacte-National, il est probable que la Turquie continuera à surveiller de près les populations musulmanes de la Thrace occidentale. Elle ne remet pas, non plus, en cause la propriété des îles du Dodécanèse, mais conteste que ces îles soient armées et génèrent des ZEE. Avec la Géorgie, il n'existe aucun différend territorial. Il en est de même avec l'Iran, avec qui les frontières ont été définies par l'accord de Kasr-i-Şirin, en 1639. Quelques légères modifications ont été ratifiées par des accords bilatéraux. Toutefois, Téhéran et Ankara sont des rivaux géopolitiques au Moyen-Orient et dans le Caucase du Sud. C'est en Syrie et en Irak que la situation est compliquée. L'Iran soutient le régime de Damas, alors que la Turquie soutient l'opposition (cf. 3<sup>e</sup> partie). Bien que la Turquie se défende d'en vouloir à l'intégrité territoriale de ces deux pays, la présence militaire turque devrait y perdurer. D'ailleurs, en octobre 2016, le président Erdoğan prononce cette phrase : « Si nous comprenons le *Misak-i-Milli*, nous comprenons nos responsabilités en Syrie et en Irak »<sup>613</sup>.

---

<sup>611</sup> Étienne Copeaux, *Espaces et temps de la nation turque Analyse d'une historiographie nationaliste 1931-1993*, CNRS Éditions, Paris 1997, 369 p.

<sup>612</sup> Étienne Copeaux, *Une vision turque du monde à travers les cartes de 1931 à nos jours*, CNRS Éditions, Paris, 2000, 240 p.

<sup>613</sup> « Ankara Haberi: Cumhurbaşkanı Erdoğan : Misakı Milli'yi anlarsak Irak ve Suriye'deki sorumluluğumuzu anlarız » (Président Erdoğan : Si nous comprenons le Misak-i-Milli, nous comprenons nos responsabilités en Syrie et en Irak) Site du journal *Sözcü*, publié le 18 octobre 2016, consulté le 8 mai 2021.

<https://www.sozcu.com.tr/2016/gundem/son-dakika-haberi/cumhurbaskani-erdogan-misaki-milliyi-anlarsak-irak-ve-suriyedeki-sorumlulugumuzu-anlariz-1-1454345/>

En revanche, la doctrine de *Mavi Vatan*, dans sa partie mer Égée et Méditerranée orientale, s'oppose à la revendication grecque des ZEE. Il n'y a pas de solution prévisible aux litiges gréco-turcs, à ce jour.

Concernant les projets TRACECA et de nouvelle Route de la soie, il est utile de s'attarder sur les pays du Caucase, par où transitent les différentes voies, avant d'aboutir en Anatolie. De la qualité des relations d'Ankara avec ces pays dépend le niveau d'intégration de la Turquie dans les grands axes de communications internationaux.

Avec l'Azerbaïdjan, les relations sont au beau fixe et il est peu probable que cela change, surtout après l'assistance en conseillers militaires et en drones lors de la Seconde guerre du Haut-Karabakh, au dernier trimestre 2020<sup>614</sup>. C'est pourquoi l'étude sera focalisée sur la Géorgie et l'Arménie, deux voisines immédiates de la Turquie.

## 2.5.1. La Géorgie

### 2.5.1.1. Rappels historiques sur les relations Géorgie Turquie

La Géorgie est le voisin nord-est de la Turquie. Ankara a reconnu l'indépendance de la Géorgie le 16 décembre 1991. Les relations diplomatiques entre les deux États ont été établies le 21 mai 1992. L'absence de litiges entre les deux pays a permis un développement exponentiel des relations. En 1992, la Géorgie est devenue membre de l'Organisation de la Coopération économique de la mer Noire. Face à l'irrédentisme de certaines républiques autonomes de la Géorgie, telles que l'Ossétie du Sud, l'Abkhazie et l'Adjarie, soutenues par Moscou, la Turquie défend le principe d'intégrité territoriale. Afin d'approfondir leurs relations, le Premier ministre turc, Tansu Çiller, s'est rendu à Tbilissi en 1995. L'année suivante, le président géorgien Édouard Chevardnadze est allé à son tour à Ankara. Au cours de ces rencontres bilatérales, plusieurs protocoles portant sur des secteurs variés ont été

---

<sup>614</sup> Mitat Çelikpala, « Haut-Karabagh : après trente ans de conflit, nouvelles dynamiques régionales et nouveau rôle de la Turquie », *Observatoire de la vie politique turque*, article publié le 22 décembre 2020, consulté le 22 décembre 2020.

<https://ovipot.hypotheses.org/15682>

signés. L'une des décisions clés fut la construction d'une voie ferrée entre les deux pays. Le 14 juillet 1997, le président turc, Süleyman Demirel, a présenté, lors de sa visite dans la capitale géorgienne, le projet d'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan. En marge du voyage en Géorgie du Premier ministre turc Mesut Yılmaz, le chef d'État géorgien, Édouard Chevardnadze, a affirmé son soutien au projet et signé dans la foulée sept accords de coopération. Dans la période qui suivit, les coopérations débordèrent sur le plan de la sécurité et de la défense. Outre une aide de quatre millions de dollars, des officiers des forces armées géorgiennes furent formés dans les académies militaires turques. La sécurisation du tracé de l'oléoduc BTC fut étudiée lors d'une nouvelle visite de Süleyman Demirel à Tbilissi, le 14 janvier 2000.

C'est dans ce contexte qu'Ahmet Davutoğlu élaborait la théorie du « zéro problème avec les voisins ». Bien que les relations avec Tbilissi soient au beau fixe, les volets sociaux, économiques et politiques ont été réétudiés afin de les approfondir davantage. La Turquie suit de près la révolution des roses de novembre 2003, qui conduit à la démission d'Édouard Chevardnadze et à l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Saakachvili le 4 janvier 2004. En juillet 2006, l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan est inauguré en Turquie, en présence des présidents d'Azerbaïdjan, de Géorgie et de Turquie. Les visas entre les deux pays sont abolis en 2006 et un accord de libre-échange est signé en 2007. Lors de la guerre russo-géorgienne de 2008, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdoğan, a tenté de calmer le jeu en réalisant des entrevues directes avec Tbilissi et Moscou. Lors de ces rencontres, Recep Tayyip Erdoğan a défendu l'intégrité territoriale de la Géorgie et a précisé son souhait de préserver ses frontières internationalement reconnues. Lors du conflit, Ankara n'a pas autorisé le passage de deux navires-hôpitaux de la marine américaine en mer Noire. Il a prétexté la Convention des Détroits de Montreux, qui précise qu'un pays qui n'a pas de côtes en mer Noire ne peut détenir de bâtiments de guerre dont le tonnage total dépasse 46 000 tonnes. Or, un seul navire-hôpital avait, à lui seul, une capacité supérieure à 69 000 tonnes. La Turquie proposa alors la création de la Plateforme de Stabilité et de Sécurité dans le Caucase. Les décisions de la Turquie entraînèrent un refroidissement des relations entre les deux États. Dès 2011, la Turquie reprit la dynamique des relations avec la Géorgie. L'élection de Giorgi Margvelashvili à la présidence, le 27 octobre 2013, n'entraîna pas de changement dans les

relations. La Géorgie est intégrée au projet TANAP<sup>615</sup> de gazoduc qui transporterait la production du gisement azerbaïdjanais de Chahdeniz — sur la mer Caspienne — à l'Europe, en passant par la Géorgie et la Turquie. La Géorgie est également intégrée au projet de la ligne ferroviaire Bakou-Tbilissi-Kars, qui a été inauguré le 30 octobre 2017<sup>616</sup>.

#### 2.5.1.2. Les confrontations des représentations géorgiennes et turques

Durant la guerre de 2008, le refus de la Turquie de laisser passer les deux navires de la marine américaine par les Détroits du Bosphore<sup>617</sup>, arguant de la Convention de Montreux sur la gestion des Détroits, a été pris par la population géorgienne comme un camouflet. Depuis ce conflit, la Géorgie voit plus ses relations avec la Turquie comme un vecteur pour se rapprocher des partenaires occidentaux, tels que l'Union européenne et l'OTAN, que comme une finalité.

Les dernières campagnes d'élections en Géorgie ont mis en évidence une méfiance à l'encontre des Turcs, largement exploitée par les différents candidats. Ce turcoscepticisme s'est développé au fil des années, en raison d'une présence trop voyante de la Turquie en Géorgie. Ainsi, l'économie turque est accusée de dominer l'économie géorgienne. En effet, les centrales électriques, l'aéroport de Tbilissi, ainsi que d'autres activités stratégiques, sont aux mains de sociétés turques. Cette prégnance des sociétés turques est à la base du sentiment de phagocytose des intérêts géorgiens par la Turquie. Par exemple, le prolongement, jusqu'en 2037, de l'administration de l'aéroport international de Tbilissi par la société turque Tepe Akfen Yatırım İnşaat ve İşletme Anonim Şirketi (TAV)<sup>618</sup> entretient ce

---

<sup>615</sup> Richard Yilmaz, op. cit.

<sup>616</sup> Marie Jego, « Ferroviaire Bakou-Tbilissi-Kars, nouvelles étapes de la Route de la soie », *Le Monde*, 31 octobre 2017.

<sup>617</sup> Jean Marcou, « La guerre en Géorgie repose la question du statut des détroits », *ovipot-hypothèses*, article publié le 25 août 2008, consulté le 8 mai 2021.

[La guerre en Géorgie repose la question du statut des détroits – Observatoire de la vie politique turque \(hypotheses.org\)](https://www.hypotheses.org/11311)

<sup>618</sup> « Tiflis Havalimanı » (L'aéroport de Tbilissi), *TAV Havalimanları* (Holding société turque d'exploitation et de services aéroportuaires), consulté le 8 mai 2021.

<http://www.tavhavalimanlari.com.tr/tr-TR/havalimani-isletmeleri/gurcistan/pages/tiflis-havalimani>,

sentiment de domination, au détriment de l'économie géorgienne, d'autant plus que la Turquie est accusée d'instituer les prix de façon à favoriser la position de hub d'Istanbul. La balance commerciale entre les deux états, largement en faveur de la Turquie, renforce l'idée d'une Turquie profiteuse. Ce déséquilibre, qui est dû en grande partie aux faiblesses des entreprises géorgiennes, a également pour cause les obstacles bureaucratiques que rencontrent les sociétés géorgiennes voulant vendre en Turquie.

À la sensibilité économique, s'ajoute la sensibilité religieuse. La population de la Géorgie est composée de 84 % d'orthodoxes, de 10 % de musulmans et de 6 % d'orthodoxes russes et d'Arméniens apostoliques. Inspirée par les rénovations d'églises arméniennes de Turquie, notamment celle de l'église d'Akdamar, largement relatée dans la presse internationale, l'Église Georgienne demande la rénovation de quelques églises médiévales en Anatolie du Nord-est. En contrepartie, Ankara demande la réhabilitation de plusieurs mosquées en territoire géorgien. En janvier 2012, la presse turque annonça les travaux de la mosquée Aziziye, en Adjarie. Immédiatement, de vives protestations s'élevèrent dans la population géorgienne orthodoxe, car, dans leur mémoire, cette mosquée était associée à l'occupation ottomane<sup>619</sup>. Côté turc, la presse présenta la Géorgie comme un pays où le christianisme est imposé et la minorité musulmane opprimée. Ainsi, le remplacement du drapeau de la République autonome d'Adjarie, où vit une minorité musulmane dont la Turquie est le garant selon l'Accord de Moscou de 1921, bleu avec sept étoiles, par un drapeau comportant une croix, le 20 juillet 2004, est dénoncé dans les médias turcs<sup>620</sup>.

Un facteur qui, outre la religion, contribue à l'identité est l'ethnie. La Turquie est très sensible aux minorités, turciques et/ou musulmanes, vivant en Géorgie. Ankara et Tbilissi sont d'accord pour le rapatriement en territoire géorgien des Turcs Meskhètes, déportés en Asie Centrale en 1944 par Staline. Ce retour est également une obligation imposée par le Conseil de l'Europe, depuis que Tbilissi y a adhéré en 1999<sup>621</sup>. Leur région d'origine est le

---

<sup>619</sup> « Cami inşaatını protesto ettiler » (Protestations contre la construction d'une mosquée), *Cumhuriyet*, article publié le 25 mars 2011, consulté le 6 mai 2019.

[Cami inşaatını protesto ettiler \(cumhuriyet.com.tr\)](http://cumhuriyet.com.tr)

<sup>620</sup> Nazif Gürdoğan, « Savaş ülkeleri Kafkaslar » (Caucase, les pays de la guerre), *Yeni Şafak*, 10 août 2008.

<sup>621</sup> Sophie Tournon « La Géorgie face au retour des Turcs Meskhètes », *Le Courrier des Pays de l'Est*, n°1060, 2007, pp. 99-102.

Samstskhe-Javakheti, actuellement peuplée en majorité d'Arméniens hostiles au rapatriement. De ce fait, afin de ne pas attiser les tensions, les quelques centaines de Meskhètes revenant en Géorgie sont installés en divers lieux du territoire, à l'exception du Samstskhe-Javakheti.

Après la guerre russo-géorgienne d'aout 2008, la Russie a reconnu l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, indépendants dans les faits depuis les années 1990. Les Turcs d'origines abkhazes, estimés à 2 millions<sup>622</sup>, descendants des musulmans abkhazes qui ont fui les avancées russes lors des guerres entre l'Empire ottoman et la Russie Tsariste, sont très organisés en Turquie et font un lobbying intense pour que la Turquie adopte une politique favorable aux Abkhazes de Géorgie. Alliés aux entrepreneurs turcs travaillant en Russie, ils demandent la réouverture de la ligne maritime Trabzon-Soukhomi, fermée depuis 1996, suite à l'embargo de la Communauté des États indépendants. Avant l'embargo, deux liaisons maritimes par semaine étaient assurées entre les deux ports. Les Abkhazes utilisaient le passeport soviétique au cours de leurs voyages en Turquie. Sous l'administration de Vladimir Poutine, la Russie allégea unilatéralement le blocus et l'Abkhazie intégra progressivement l'Économie de la Fédération de Russie<sup>623</sup>. Les Turcs ne voulurent pas être en reste et les traversées reprirent, malgré les contestations de Tbilissi. La Turquie devint le second partenaire économique de l'Abkhazie, après la Russie. 60 % des importations abkhazes viennent de Turquie, tandis que 45 % des exportations abkhazes sont à destination de l'Anatolie. À plusieurs reprises, les autorités géorgiennes ont saisi des bâtiments de la marine marchande turque, dans les eaux territoriales géorgiennes. Des pourparlers ont réglé les incidents qui découlent de la violation de l'embargo côté turc. Les Géorgiens ont proposé qu'avant de se rendre à Soukhomi, les cargos fassent escale dans un port géorgien. La solution retenue est la présence d'agents des douanes géorgiennes qui vérifieront les chargements à Trabzon<sup>624</sup>. Tbilissi est partagée entre deux perceptions. La première : l'activité commerciale turque en Abkhazie réduit la dépendance économique de

---

<sup>622</sup> Burcu Gültekin Punsman, « Questioning the embargo on Abkhazia: Turkey's role in integrating into the Black Sea Region », *Turkish Policy Quarterly*, Vol. 8 No. 4, hiver 2009, pp. 77-88.

<sup>623</sup> Ibid.

<sup>624</sup> Diba Nibar Göksel, « Turkey and Georgia: zero problems? », *One Wider Europe*, The German Marshall Fund of the United States, juin 2013, pp. 1-8.



ce dernier vis-à-vis de la Russie, ce qui est positif pour la Géorgie. La seconde légitime la sécession de facto.

La Géorgie a besoin de la Turquie pour se rapprocher de l'Ouest et contrebalancer les pressions russes. Ankara est un vecteur d'intégration Euro-Atlantique de Tbilissi. Le conflit russo-géorgien de 2008 a durablement fragilisé l'adhésion de la Géorgie à l'OTAN et remis aux calendes grecques son intégration à l'Union européenne. Face aux États-Unis et à l'Union européenne, la Russie a clairement posé les limites de l'influence occidentale dans ce qu'elle considère comme son pré carré, réaffirmant ainsi son rôle central dans le Caucase du Sud. Malgré l'interdiction par la Turquie du passage de bâtiments de guerre américains par les détroits turcs lors du conflit, Ankara a tenté de mettre en place la Plateforme pour la Stabilité et la Coopération dans le Caucase, afin d'arbitrer les litiges régionaux, en dépit des différends évoqués. Ankara apparaît donc comme l'allié le plus proche des intérêts de Tbilissi.

La Turquie a également besoin de la Géorgie, d'abord pour assurer sa présence dans le sud du Caucase et surtout pour contourner l'Arménie dans les projets de voies de communication entre l'Anatolie, l'Azerbaïdjan et l'Asie Centrale.

Néanmoins, les représentations que se font Géorgiens et Turcs les uns des autres, portant plutôt sur l'altérité et la méfiance, fragilisent cette alliance. Afin d'approfondir et pérenniser leurs relations, outre les relations étatiques et administratives, Ankara et Tbilissi sont appelés à favoriser les échanges au niveau des opinions publiques et des sociétés civiles, pour favoriser une image positive des uns envers les autres.

## 2.5.2. L'Arménie

### 2.5.2.1. Rappels historiques sur les relations Arménie-Turquie

L'Arménie est le second voisin du Caucase avec qui la Turquie a des frontières terrestres. La Turquie reconnaît la République d'Arménie, issue de l'éclatement de l'Union soviétique, le 16 décembre 1991. Elle lui fournit une aide humanitaire après le tremblement de terre du 7 décembre 1988, qui fit entre 25 000 et 30 000 morts, plus de 15 000 blessés et 530 000 sans-abris. En 1992, suite aux sanctions pétrolières imposées par l'Azerbaïdjan,

Ankara fournit à Erevan du blé et de l'électricité<sup>625</sup>. La Turquie envisageait alors de bonnes relations avec l'Arménie. Bien avant l'indépendance arménienne, Ankara avait mandaté son ambassadeur à Moscou afin de favoriser les relations avec Erevan. De son côté le Premier ministre arménien, Ter Petrossian, agit en faveur de la normalisation avec la Turquie, perçue comme un choix judicieux pour établir des relations avec l'Ouest et assurer le développement économique du pays<sup>626</sup>. Son engagement pour les relations de bon voisinage alla jusqu'à limoger le ministre des Affaires étrangères, Raffi Hovanesian, pour avoir stigmatisé la Turquie en ce qui concerne le génocide arménien au sommet de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, CCSCE (qui deviendra l'Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe, OSCE, en 1996) à Istanbul<sup>627</sup>. Toujours en 1992, à l'initiative de la Turquie, l'Arménie devint membre fondateur de la Zone de Coopération économique de la mer Noire<sup>628</sup>. L'éclaircie fut de courte durée et ne résista pas au conflit du Haut-Karabakh. Dans ce conflit, la Turquie soutint l'Azerbaïdjan. En août 1993, le Premier ministre turc, Tansu Ciller, menaçait Erevan d'une intervention armée si le conflit débordait sur le Nakhitchevan, exclave territoriale azerbaïdjanaise, sous protection d'Ankara. Erevan occupait, alors, 20 % du territoire de l'Azerbaïdjan, c'est-à-dire le Karabakh et les districts entre ce territoire et l'Arménie. Dans la foulée, les effectifs militaires turcs furent renforcés à la frontière. En avril 1993, le poste de Doğu Kapi/Akhourian fut fermé. Le seul lien direct entre la Turquie et l'Arménie resta le corridor aérien Istanbul-Erevan, ouvert en 1996.<sup>629</sup> Ankara refusa d'ouvrir sa frontière avec l'Arménie et de réviser sa politique envers Erevan tant que le conflit du Haut-Karabakh ne serait pas réglé et que la souveraineté de l'Azerbaïdjan ne serait pas rétablie sur tout son territoire. Au début de l'année 1996, la Turquie ajouta à cette condition une désolidarisation de toute tentative visant à qualifier de génocide les événements de 1915. Une troisième condition fut émise, qui consistait en l'ouverture d'un corridor permettant un transit direct entre la Turquie et l'essentiel du

---

<sup>625</sup> Valigholizadeh Ali, Yashar Zaki, Karem Zoghi Barani, « An analytical study of geopolitical consequences of normalization of Turkish-Armenian Relations », *Journal of European Studies*, 4-2013, pp. 197-206.

<sup>626</sup> Ibid.

<sup>627</sup> Minassian Gaïdz, *Géopolitique de l'Arménie*, éditions Ellipses, Paris 2005, p. 92.

<sup>628</sup> Gültekin Burcu et Tavitian Nicolas, « Les relations arméno-turques, la porte close de l'Orient », *Rapport du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité*, Bruxelles 2003, p. 6.

<sup>629</sup> Gültekin Burcu et Tavitian Nicolas, op. cit. p. 7.

territoire azerbaïdjanais. En réponse à ces exigences, le président arménien, Robert Kotcharian, appela formellement en 1998 la Turquie à reconnaître le Génocide arménien, mais ne formula pas d'obligations supplémentaires à l'établissement des relations diplomatiques<sup>630</sup>. Il minimisa les effets réels du blocus, mais tenta, à partir de 2001, d'attirer l'attention internationale sur ce sujet, en se référant aux principes du droit international, aux acquis communautaires et aux projets de coopération régionale comme la TRACECA. L'Union européenne fit pression sur la Turquie pour l'ouverture de la frontière et la reconnaissance de Génocide arménien. Le Premier ministre Erdoğan appela à la formation d'un groupe de chercheurs indépendants sur la question arménienne. L'appel fut rejeté par la République d'Arménie et fut fortement critiqué par les Arméniens de la Diaspora. Kotcharian rejeta cette demande. Selon lui, « Erevan ne peut accepter le principe d'une commission mixte d'historiens qui ferait entrer la question arménienne dans une zone de turbulences à l'issue plus qu'incertaine. Malgré les oppositions de l'État turc et des milieux nationalistes, un colloque sur les massacres des Arméniens entre 1915 et 1917 a été réalisé les 24 et 25 septembre 2005, à Istanbul. D'autres avancées avaient auparavant eu lieu. Au début de l'année 2001, après que le président américain Clinton a mis son veto à une résolution du Congrès reconnaissant le Génocide arménien, et après que la France a reconnu ce dernier, la Commission de Réconciliation Arméno-Turque (CRAT) vit le jour à Venise. La CRAT était composée de personnalités politiques et universitaires issues de divers pays, dont des Arméniens et des Turcs. Elle eut l'aval d'Ankara et d'Erevan, mais sans leur participation officielle. Côté arménien, Levon Ter Petrossian et ses affiliés accueillirent la CRAT comme une initiative positive et ne firent pas de la reconnaissance du Génocide arménien une priorité. La Fédération Révolutionnaire Arménienne rejeta catégoriquement la CRAT et posa le préalable de la reconnaissance du Génocide arménien à tout dialogue avec la Turquie. Robert Kotcharian et consorts furent réservés et la reconnaissance du Génocide arménien resta une priorité, sans être une condition préalable à l'établissement d'un dialogue avec Ankara<sup>631</sup>. Côté turc, les intellectuels ont vu d'un bon œil la création du CRAT et la possibilité d'analyser sans contrainte l'histoire de la Turquie du début du 20<sup>e</sup> siècle. Les plus radicaux, ultranationalistes et kémalistes, désiraient utiliser la CRAT pour rejeter toute idée

---

<sup>630</sup> Minassian Gaïdz, *op. cit.* p. 93.

<sup>631</sup> Minassian Gaïdz, *op. cit.* p. 99.

d'extermination programmée et donc réfuter toute esquisse de pardon et de réparations. Le gouvernement AKP au pouvoir, tout en s'appropriant la création de la CRAT, reconnut les massacres, mais s'opposa à toute option de reconnaissance du génocide en proposant la création d'une commission d'historiens indépendants.

La CRAT a effectué une demande de principe au Centre International pour la Justice Transitionnelle (CIJT), basé à New York, afin de déterminer si la Convention des Nations Unies de 1948 pouvait s'appliquer aux massacres des Arméniens. Cette demande intervint malgré les oppositions vives de la Turquie, de l'Arménie et de la Diaspora arménienne. Les conclusions de la CIJT précisèrent que le mot « génocide » est applicable à la tragédie de 1915, mais que les Arméniens ne peuvent l'utiliser pour des revendications d'ordre légal, financier ou territorial à l'encontre de la Turquie<sup>632</sup>.

En parallèle, des tentatives de rapprochement économique sont réalisées par le biais du Conseil de Développement économique Arméno-Turc, organisme créé sous l'égide du Conseil de Coopération économique de la mer Noire. Son objectif est d'établir des relations commerciales directes entre l'Arménie et la Turquie<sup>633</sup>.

Un rapprochement sembla se dessiner suite à la coupe du monde de football en 2008. Le président Abdullah Gül, sur l'invitation de Serge Sarkissian, assista à la rencontre de football Arménie-Turquie, à Erevan, le 6 septembre 2008. En octobre de la même année, Serge Sarkissian se rendit en Turquie pour le match retour. Suite à cette diplomatie, dite « diplomatie du football », les ministres des Affaires étrangères des deux pays signèrent les protocoles de normalisation en octobre 2009, à Zurich, grâce à la médiation des États-Unis, de l'Union européenne et de la Russie.<sup>634</sup> Ils visaient à une normalisation des relations, à la reconnaissance des frontières mutuelles et à la mise en place d'études conjointes sur 1915. La Cour Suprême d'Arménie considéra les deux protocoles comme valables en janvier 2010. Elle précisa néanmoins que la validité des protocoles ne signifiait pas un accord sur le

---

<sup>632</sup>Yves Ternon, « La Commission de réconciliation arméno-turque », *Revue d'histoire de la Shoah*, janvier-août 2003, p. 557.

<sup>633</sup> Valigholizadeh Ali, Yashar Zaki, Karem Zoghi Barani, « An analytical study of geopolitical consequences of normalization of Turkish-Armenian Relations », *Journal of European Studies*, 4-2013, pp. 197-206.

<sup>634</sup> Annie et Jean-Pierre Mahé, *Histoire de l'Arménie des origines à nos jours*, Perrin, Paris 2012, p. 597.

Génocide arménien, en pratique. Ce qui désappointa la Turquie sur la question du Génocide arménien et la reconnaissance des frontières mutuelles. Ankara douta des protocoles, d'autant plus que la pression de l'Azerbaïdjan alliée se faisait toujours plus forte dans l'optique d'une normalisation dont Bakou est exclu. Ankara subordonna donc la ratification des protocoles au règlement du conflit du Haut-Karabakh. Par ailleurs, que ce soit du côté turc (nationalistes pro-Azerbaïdjan) ou du côté arménien (FRA, Diaspora), des groupes de pression mirent tout leur poids pour empêcher la ratification des protocoles par leurs parlements respectifs.

La situation ne bougea guère par la suite, et ce jusqu'à ce qu'Erdoğan présente ses condoléances au Peuple arménien, via le réseau social Twitter, le 23 avril 2014. Quelques mois auparavant, le ministre turc des Affaires étrangères, lors d'une visite à Erevan, avait déjà fait un pas en qualifiant les événements de 1915 de « tragédie humaine ». Dans son message, Erdoğan exprime son souhait de ressusciter les protocoles d'accord de 2008<sup>635</sup>. Le soutien de la Turquie à l'Azerbaïdjan, lors de la Seconde guerre du Haut-Karabakh, du 27 septembre 2020 au 10 novembre 2020, dans laquelle l'Azerbaïdjan récupéra une grande partie des territoires perdus, raviva les animosités d'Erevan contre Ankara.

#### 2.5.2.2. Confrontations des représentations arméniennes et turques

Gaïdz Minassian critiquant l'échec de la CRAT a écrit : « Au lieu de procéder à un travail pédagogique sur les mythes hérités du passé, en mettant l'accent sur le volet psychologique du rapport arméno-turc et les mythologies nationales, les initiateurs de la CRAT n'ont fait que cultiver le mythe de l'ennemi perpétuel, même réduit à sa basse intensité. Sans cette polarisation sur les liens entre politique et psychologie, le dialogue arméno-turc, la CRAT l'a encore démontré, ne sortira pas d'un cercle vicieux à quatre bandes : celles du rapport bourreau victime, vainqueur vaincu, dominants-dominés, en somme le traité de Lausanne contre le traité de Sèvres »<sup>636</sup>. Il en va de même en ce qui concerne la non-ratification des protocoles. Les représentations sont donc à la source des

---

<sup>635</sup> Zeynep Güranlı, « Basbakan 'Ermeni' açıklaması yaptı » (le Premier ministre a fait une déclaration sur les Arméniens), *Hürriyet* du 24 avril 2014.

<sup>636</sup> Gaïd Minassian, op. cit. p. 101.

conflits et il importe de les connaître, car elles expliquent les fondements de l'absence de dialogue arméno-turc.

La population arménienne mondiale est composée des citoyens d'Arménie (3,3 millions) et d'Arméniens de la Diaspora (environ 4 millions) répartis dans plus de cinquante pays. Dans le document *La question arménienne, préoccupation française et défi turc*, l'Institut de Relations internationales et stratégiques (IRIS) résume le lien entre ces deux entités en citant Anouch Kunth : « ... la question du génocide joue le rôle de nœud gordien de la mémoire arménienne, reliant les membres épars de la communauté<sup>637</sup> ». La vision qu'ont les Arméniens de la Turquie est donc imposée par le génocide de 1915 et la tutelle ottomane.

En ce qui concerne les Arméniens de la Diaspora, descendant des rescapés du Génocide, et vivant essentiellement en Russie (1 350 000), aux États-Unis (700 000) et en France (500 000), leurs avis sur la Turquie ne sont pas moins sévères. Les relations de l'Arménie avec la Diaspora constituent un axe politique majeur d'Erevan, depuis l'élection de Robert Kotcharian en 1998. La Diaspora est liée à l'Arménie par un partenariat informel appelé Haïdatisme, c'est-à-dire un système politique arménien, fondé sur la notion d'une Nation Arménienne une et indivisible comme source de pérennité de l'identité et de l'État arménien. Pour l'Arménie, la Diaspora a un rôle d'opinion publique extérieure, car elle a une influence, limitée, mais réelle, sur les positions prises par les gouvernements et les médias des pays où elle est présente. La Diaspora est une source non négligeable de financement de l'Arménie, via des fonds collectés par des campagnes comme le Phonéton en France. La Banque panarménienne, créée en 2011, offre des crédits à long terme aux entreprises arméniennes et l'une des principales sources de financement provient des obligations souscrites par la Diaspora<sup>638</sup>. Forte de son nombre et de son influence dans les pays cités plus haut, la Diaspora réclame de la Turquie la reconnaissance de Génocide arménien, ainsi que des dédommagements. Dans un discours prononcé le 24 avril 2006, Mourad Papazian, président du Conseil de Coordination des Arméniens de France (CCAF), déclare : « Chers compatriotes, contre la Turquie, nous allons continuer à nous organiser (...) Nous mobiliser

---

<sup>637</sup> *La question arménienne, préoccupation française et défi turc*, Institut de Relations internationales et stratégiques, Paris, juillet 2013, p. 5.

<sup>638</sup> Annie et Jean-Pierre Mahé, op. cit. p. 618.

pour mieux atteindre nos objectifs. (...) Non seulement pour la reconnaissance du génocide, mais aussi pour l'édification d'une Arménie libre, indépendante et réunifiée pour que, tous ensemble, nous puissions reprendre possession de Van, Mouch, Kars, Sassoun, Bitlis et Erzeroum. »<sup>639</sup>. Sur le même registre, aux condoléances d'Erdoğan du 23 avril 2014, le catholicos de la Grande Maison de Cilicie, Aram 1<sup>er</sup> Keshishian, en présence de l'ambassadeur d'Arménie au Liban, répond : « Nous ne voulons pas des condoléances, ni des leçons de morale de l'État turc [...] nous réclamons plutôt la reconnaissance et l'indemnisation du génocide. »<sup>640</sup>. À l'approche du centenaire du Génocide, plusieurs dispositions furent prises. « Le collectif 2015 réparations » a été mis en place, en France, en 2004. Cette structure a pour objectif d'évaluer les préjudices et leurs dédommagements<sup>641</sup>. De façon concomitante, le Conseil National des Arméniens d'Arménie occidentale est créé le 17 décembre 2004 à Chouchi, dans le Haut-Karabakh. Depuis, cet organisme s'est doté d'un gouvernement en exil, présidé par l'ancien combattant contre les Azéris, Armenag Arahamian. Ce dernier, par décret du 16 février 2014, déclare Erzurum, Garin en arménien, capitale de l'Arménie occidentale<sup>642</sup> et reconstitue la légion arménienne le 24 avril 2014<sup>643</sup>. Il est très actif auprès d'institutions internationales comme l'ONU et réclame lui aussi le retour du traité de Sèvres qui prévoyait la création d'une Arménie indépendante en Anatolie orientale.

---

<sup>639</sup> Discours prononcé le 24 avril 2006 par Mourad Papazian, Communiqué du CCAF du 26 avril 2006.

<sup>640</sup> « Les Arméniens du Liban se souviennent et invitent la Turquie à reconnaître le génocide », *L'Orient le Jour*, article publié le 25 avril 2014, consulté le 6 janvier 2020.

[Les Arméniens du Liban se souviennent et invitent la Turquie à reconnaître le génocide - L'Orient-Le Jour \(lorientlejour.com\)](http://www.orientlejour.com)

<sup>641</sup> « Demande de Réparation et de Restitution des Biens Nationaux et Autres Monuments Arméniens Confisqués, Centenaire du génocide des Arméniens 1915-2015 », *site du collectif 2015*, consulté le 6 janvier 2020.

[Collectif 2015: Réparation](#)

<sup>642</sup> « Décret concernant la capitale d'Arménie Occidentales », *Western-Armenia*, publié le 16 février 2014, consulté le 6 janvier 2020.

[http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2014/Decret\\_Presidentiel\\_11\\_Garin-16.02.2014.PDF](http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2014/Decret_Presidentiel_11_Garin-16.02.2014.PDF)

<sup>643</sup> « Décret concernant la reconstitution de la Légion arménienne visant à protéger l'Arménie Occidentale et les populations arméniennes », *Western-Armenia*, publié le 24 avril 2014, consulté le 6 janvier 2020.

[http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2014/Decret\\_Presidentiel\\_Legion\\_Armenienne-17-24.04.2014.PDF](http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2014/Decret_Presidentiel_Legion_Armenienne-17-24.04.2014.PDF)

L'opinion publique d'Arménie est, elle aussi, généralement hostile à la Turquie et le turc constitue, dans l'inconscient collectif, la plus grande menace pour l'Arménien. Le choix d'Ankara, encouragé par Washington, après la chute de l'Union soviétique, d'axer sa politique sur l'espace turcophone regroupant l'Azerbaïdjan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Kazakhstan et le Kirghizistan a réveillé le souvenir du panturquisme. L'Arménie est un espace non turc qui brise la continuité turque de la Thrace Orientale au Turkestan chinois. La réminiscence de l'Arménie, qui échappe de justesse à une annihilation totale suite à l'offensive turque dans le Caucase en 1918, ressurgit dans les esprits. Le Pacte national, Misak-i milli, adopté le 18 janvier 1920 par le dernier parlement ottoman après l'occupation d'Istanbul par les alliés, réclame un territoire turc, qui, outre les provinces de Kirkuk et Mossoul en Irak, englobe des portions de la Géorgie et de l'Arménie. De nos jours, malgré le dogme officiel turc d'intangibilité des frontières, l'évocation du Pacte national a justifié dans la presse l'ingérence au Kosovo et les incursions contre les séparatistes kurdes dans le nord de l'Irak<sup>644</sup>, ce qui contribue au sentiment de menace turque chez les Arméniens. Le conflit avec l'Azerbaïdjan turcophone rappelle avec force ce danger présumé. L'identification Azéris-Turcs donne la perception que l'Arménie est confrontée à un seul et même ennemi. Par ailleurs, la Turquie est vue comme source de toutes les difficultés quotidiennes, en raison de la fermeture de la frontière, ce qui conduit à une concorde générale sur la cruauté permanente des Turcs. Cependant, certains Arméniens voient dans le blocus une sauvegarde de l'identité arménienne, qu'il faut isoler de l'influence turque.<sup>645</sup>

Au niveau de l'État arménien, les observations suivantes s'imposent : la déclaration d'indépendance, adoptée le 28 août 1990 par le Conseil Suprême de la République socialiste d'Arménie mentionne l'Arménie Occidentale, un territoire correspondant à la partie nord-est de l'actuelle Turquie, la reconnaissance du Génocide arménien et choisit le mont Ararat (situé en Turquie) comme symbole de l'État. L'article 11 de la déclaration affirme que « La République d'Arménie soutient les efforts visant à la reconnaissance internationale du génocide de 1915 dans la Turquie ottomane et en Arménie occidentale. »<sup>646</sup>. Ankara demande à Erevan la reconnaissance formelle du traité de Kars du 16 mars 1921, fixant les

---

<sup>644</sup> Samim Akgönül & Stéphane de Tapia, « Carte de Ralph Peters et réactions turques », *Diplomatie* n°36, janvier-février 2009.

<sup>645</sup> Gültekin Burcu et Tavitian Nicolas, op. cit. p. 14.

<sup>646</sup> Gültekin Burcu et Tavitian Nicolas, op. cit. p. 6.



frontières entre l'Arménie et la Turquie. La République d'Arménie estime avoir affirmé le principe de l'intangibilité des frontières avec son adhésion à l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Les territoires qui pourraient être disputés à la Turquie correspondent en gros à la Grande Arménie, définie au 7<sup>e</sup> siècle. La grande Arménie serait délimitée au nord par les Alpes Pontiques et le fleuve Koura, à l'ouest par la boucle de l'Euphrate supérieur, au sud par le bassin du Tigre et la chaîne du Taurus, à l'est par la basse vallée de l'Araxe et la mer Caspienne.<sup>647</sup> En janvier 2001, le président arménien Robert Kotcharyan répondit en ces termes à la question d'un journaliste turc sur d'éventuelles revendications territoriales : « Il faut examiner la question des revendications territoriales en direction de la Turquie, non pas dans l'aspect de la reconnaissance du Génocide, mais dans le cadre de l'accord du Traité de Sèvres ».<sup>648</sup> Il prend donc le contre-pied de l'ancien président de l'Arménie, Levon Ter Petrossian, qui parlait de revisiter l'histoire du génocide en mettant en lumière une certaine responsabilité du Parti Dachnak (autre nom de la FRA) dans la tragédie arménienne. Ce qui suscita d'emblée une forte opposition en Arménie et dans la Diaspora<sup>649</sup>.

Le Traité de Sèvres est à la base des revendications des Arméniens de la Diaspora et de l'Arménie, en réparation du Génocide que la Turquie ne reconnaît pas. C'est le désir par certains groupes, notamment par la Fédération Révolutionnaire Arménienne (FRA)<sup>650</sup>, de remettre à jour ce traité, au détriment du Traité de Lausanne (qui fixe, le Sandjak d'Alexandrette excepté, la forme du territoire de la République de Turquie actuelle), qui est à l'origine du trouble obsessionnel d'Ankara et des Turcs. Le refus de l'Arménie de légitimer le Traité de Kars est perçu comme une preuve des visées territoriales de l'Arménie sur la Turquie. L'espace revendiqué par Mourad Papazian dans son discours du 24 avril 2006,

---

<sup>647</sup> Étienne Copeaux, *De l'Adriatique à la mer de Chine. Les représentations turques du monde turc à travers les manuels scolaires d'histoire, 1931-1993*, Thèse, Université Paris VIII, décembre 1994.

<sup>648</sup> « Le conflit du Karabagh et la question arménienne », Site *Haybachdban* (Représentation en France du Conseil national arménien), PDF en ligne publié le 19 décembre 2006, consulté le 20 mai 2020.

<http://www.haybachdban.org/Armenie-Occidentale/Departement-Interieur/Analyse/Le-conflit-du-Karabagh-et-la-question-armenienne.PDF>

<sup>649</sup> Ali Bayramoğlu & Michel Marian, « Regards croisés sur le génocide des Arméniens », in Ali Kazancigil, Faruk Bilici et Deniz Akagül (dir.) *La Turquie, d'une révolution à l'autre*, Éditions Pluriel, Paris, 2013, p. 216.

<sup>650</sup> Ibid.

recouvre les départements de Trabzon, Giresun, Rize, Artvin, Ardahan, Kars, Igdir, Ağrı, Van, Bitlis, Muş, Erzurum, Erzincan, Bingöl, Bayburt et Gümüşhane. Cela correspond à une surface de 145 387 km<sup>2</sup> (environ 20 % du territoire turc) et concerne, uniquement avec les chiffres du recensement de 2005, pas loin de 7 millions de personnes. Les Arméniens les plus radicaux réclament un territoire en Cilicie, d'Antalaya à Gaziantep ainsi que d'autres départements tels que Tunceli, Malatya, Elazig, Diyarbakir, Batman, Mardin, Siirt, Sirnak et Hakkâri. L'Arménien et l'Arménie sont donc perçus par le peuple turc comme une menace.

Il n'existe pas d'enquête d'opinion à ce sujet, mais outre la perception de péril arménien contre l'intégrité de la Turquie, l'arménien est généralement appréhendé comme un félon par essence et un terroriste en puissance par les franges nationalistes turques, les islamistes dogmatiques, les segments peu éduqués de la population, ainsi que par les populations urbaines conservatrices de l'Anatolie. Cette perception est due, d'une part, aux attentats commis par les activistes de l'Armée secrète de Libération de l'Arménie (ASALA) au cours des années 1970-1980, qui tuèrent 45 diplomates, dont l'ambassadeur Ismail Erez et son chauffeur, à Paris, en 1975, et en blessèrent plus de 500, d'autre part, à l'historiographie officielle, qui accuse les populations arméniennes de l'Empire ottoman de connivence avec l'ennemi russe lors de la Première Guerre mondiale. De plus, dans l'histoire officielle enseignée en Turquie, l'Arménie n'a jamais existé en tant qu'État avant la dislocation de l'URSS. L'histoire des Arméniens d'Anatolie est totalement niée. Il n'est fait allusion aux Arméniens que dans des situations de confrontation avec les Turcs. Cela explique l'animosité d'une bonne partie des Turcs contre les Arméniens. D'autant plus qu'au plus fort de la lutte contre le PKK, les accusations de présence de combattants arméniens étaient rapportées par la presse, parce que certains rebelles abattus n'étaient pas circonscrits. Avec le conflit du Haut-Karabakh, la fraternité des Turcs avec les Azéris accentue le rejet de l'Arménie et des Arméniens.

Néanmoins, il existe des Turcs qui sont réceptifs à la sensibilité arménienne. Le 19 janvier 2007, plus de 100 000 manifestants ont scandé « Nous sommes tous des Arméniens », aux funérailles de Hrant Dink, journaliste arménien assassiné de Turquie. En 2008, quelques milliers de citoyens turcs ont signé une déclaration demandant pardon aux Arméniens pour la grande « catastrophe » de 1915.<sup>651</sup> Ce cercle conciliant est apparu

---

<sup>651</sup> Annie et Jean-Pierre Mahé, *op. cit.* p. 596.

essentiellement après l'arrivée du gouvernement AKP au pouvoir. La démilitarisation de l'État, le renforcement des droits et libertés, la modernisation des segments islamiques et la démocratisation des segments laïques de la société ont permis la consolidation d'une société civile qui a une approche de l'Histoire en dehors de la version officielle. Bien sûr, les normes imposées par l'Union européenne ne sont pas étrangères à cette évolution. Toutefois, ce sont des histoires personnelles et familiales qui ont permis d'ancrer les Arméniens en Anatolie comme communauté historique du pays. Le premier ouvrage paru était celui de Fethiye Çetin. Elle y racontait l'histoire de sa grand-mère, qui lui révéla sur son lit de mort ses origines arméniennes<sup>652</sup>. L'ouvrage de Hasan Cemal, petit-fils de l'un des membres du triumvirat unioniste, reconnaissant le génocide, a également influencé les mentalités<sup>653</sup>. Malgré un fort courant anti-arménien, le regard sur le voisin d'outre Araxe change donc du fait de la Société Civile turque et des histoires de familles individuelles, qui découvrent leurs origines arméniennes.

Les événements de 2009, de la « diplomatie du football », ont prouvé qu'une normalisation des relations entre Ankara et Erevan était possible.

Les conditions du dialogue arméno-turc ont d'abord été étudiées par un groupe de travail composé de ressortissants des deux pays, à l'initiative du Siyaset Ekonomi ve Toplum Araştırma Vakfı (SETA), Fondation pour la recherche politique économique et sociale<sup>654</sup>. Selon le compte rendu de ce cénacle :

- La normalisation des relations entre l'Arménie et la Turquie est urgente,
- La question du Karabakh ne doit pas avoir de liens avec la normalisation,
- La Turquie doit être plus neutre dans le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan,

---

<sup>652</sup> Fethiye Çetin, *Le Livre de Ma grand-mère*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2006.

<sup>653</sup> Hasan Cemal, *1915 : Ermeni soykırımı* (1915 : le génocide arménien), Everest Yayınları, Istanbul, 2012.

<sup>654</sup> SETA Çalıştay, *Türkiye-Ermenistan ilişkileri raporu* (Rapport sur les relations Turquie-Arménie), SETA Siyaset Ekonomi ve Toplum Araştırma Vakfı, juin 2009.

- L'Arménie doit se retirer de 7 régions d'Azerbaïdjan, occupées à l'origine pour 14 jours, dans les faits depuis plusieurs années. Le retrait de l'Arménie de 3 à 5 régions aurait un impact positif.
- La Diaspora est un obstacle aux relations de bon voisinage avec l'Arménie, la Turquie doit développer un dialogue parallèle avec la Diaspora...

Les protocoles sur l'établissement de relations diplomatiques entre la Turquie et l'Arménie, établis quelques mois après la réunion de ce groupe, en octobre 2009, reprennent en partie les dispositions précédentes, à l'exception de celles concernant l'Azerbaïdjan. Les mentions les plus importantes des protocoles sont :

- l'ouverture de la frontière deux mois après leur ratification par les parlements
- la mise en œuvre d'un dialogue de portée historique dans le but de rétablir la confiance entre les deux nations, y compris par un examen scientifique impartial des dossiers et archives historiques
- la reconnaissance mutuelle des frontières établies par les traités pertinents du Droit international.

Le dialogue de portée historique mentionné dans les protocoles a trois enjeux majeurs. Le premier est l'évolution de la représentation de la mémoire concernant le Génocide arménien. Le second concerne les suites de la nouvelle forme de cette mémoire en termes de réparations. Le troisième enjeu, qui sera la conséquence des deux premiers, concerne une redéfinition géopolitique en profondeur du sud Caucase au regard des alliances et des influences.

Comme mentionné plus haut, l'objectif principal de la Diaspora, et, depuis quelques années, celui de la République d'Arménie, est la reconnaissance par la Turquie du Génocide arménien. Malgré le refus d'Ankara, une opinion favorable semble se dégager dans ce sens, du moins au niveau de certaines franges de la société civile de Turquie. Du côté arménien, également, des personnalités comme Levon Ter Petrossian mettent en cause le

comportement de la FRA, qui aurait été à l'origine de prises de mesures radicales du gouvernement ottoman à l'encontre des sujets arméniens. Dans tous les cas, un dialogue sincère et dénué de tout préjugé pourrait aboutir à la reconnaissance du génocide. Au-delà de cette reconnaissance, des recherches sur les causes profondes du génocide s'imposeront tôt ou tard. Ceci d'autant plus que la question des réparations, en tête de l'agenda des organisations de la Diaspora et d'une partie des élites d'Arménie, risque de venir sur le devant de la scène.

Les protocoles n'ont pas abouti. En effet, la Turquie a cédé aux pressions de l'Azerbaïdjan et a voulu, après coup, introduire la question du Karabakh dans les négociations. Le gouvernement arménien, quant à lui, a cédé aux franges les plus radicales de l'opinion publique arménienne et de la Diaspora. La signature des protocoles intervint un peu plus d'un an après la guerre russo-géorgienne, qui avait asphyxié une économie arménienne qui dépendait essentiellement du transit par la Géorgie. Il devenait urgent de trouver une solution qui permettrait le commerce via la Turquie, d'où les négociations pour les protocoles. Au moment de la ratification, la situation était calmée et l'Arménie a pu retrouver un souffle économique. Le rétablissement du dialogue arméno-turc devenait moins urgent et les tergiversations reprirent le dessus. Cet épisode a le mérite de montrer qu'une solution a été envisagée et qu'elle peut, à nouveau, resurgir.

En cas d'aboutissement, la normalisation des relations entre l'Arménie et la Turquie aura des conséquences indéniables sur les plans économiques et géopolitiques.

En ce qui concerne les perspectives économiques, les deux états en tireront des bénéfices. L'ouverture de la frontière turco-arménienne peut faire du territoire anatolien le carrefour principal des routes commerciales reliant l'Europe et le Moyen-Orient au Caucase, au sud de la Russie et à l'Asie Centrale. L'Arménie a hérité de l'époque soviétique un réseau de voies ferrées qui constitue un nœud dans l'axe nord-sud et est-ouest du Caucase. Le raccordement des voies ferrées turques à celles d'Arménie pourrait permettre de démultiplier les liens commerciaux dans la région. Cette possibilité fait d'ailleurs partie du projet « Transport Corridor Europe Caucasus Asia », ou TRACECA, de l'Union européenne. Le

renforcement de ces voies de communication désenclaverait l'Arménie et pourrait permettre sa transition vers une économie de marché. Cela aurait pour conséquences de résoudre la crise économique endémique et de stopper l'hémorragie démographique due à l'émigration. Le transport de marchandises pourrait rapidement basculer des ports géorgiens vers les ports turcs de la mer Noire. Les coûts de transports seraient diminués de 25 % dans le sens Arménie-Turquie et de 30 à 50 % dans le sens inverse. Le produit intérieur brut de l'Arménie aurait une hausse rapide de 30 à 38 %, et le double, si l'Azerbaïdjan ouvrait également sa frontière. En effet, le marché naturel de l'Arménie est composé de la Géorgie, de l'Azerbaïdjan, de l'Iran et de l'Est anatolien. Cet ensemble représente 50 millions de consommateurs pour un PIB de 100 milliards de dollars. Actuellement, l'embargo turco-azéri prive l'Arménie de 44 % de son marché régional. La Turquie pourrait servir de relai pour les commerces plus lointains avec l'Union européenne, les États-Unis et le Moyen-Orient<sup>655</sup>.

Autre perspective : l'ouverture d'une voie ferrée via le Nakhitchevan, entre la Turquie et l'Azerbaïdjan, à travers le territoire arménien. Au cours de ce dialogue et à l'aboutissement de celui-ci, une redéfinition géopolitique de la région va s'imposer. Il est probable que l'influence de la Russie sur l'Arménie diminuera, Erevan n'ayant plus besoin de la protection militaire de Moscou. La présence de l'Iran dans l'équation économique et politique de la région serait également réduite. L'Azerbaïdjan serait contraint d'avoir de bonnes relations avec l'Arménie... La Turquie ne serait plus à la merci d'un levier politique devenu inefficace, et la baisse de l'influence russe et iranienne se ferait à son avantage.

### 2.5.3. Conclusion et perspectives

Si la Turquie veut, d'une part valoriser sa position de pivot de communication, de transports et d'énergie, d'autre part commercialiser ses minerais à potentiel énergétique, il lui faut assurer une stabilité et une coopération économique dans la région. Ce fut la politique de « zéro problème » lancée au début des années 2010.

---

<sup>655</sup> Burcu Gültekin, « Les enjeux de l'ouverture de la frontière turco-arménienne, les contacts trans-frontaliers entre la Turquie et l'Arménie », *les dossiers de l'IFEA*, n°11, octobre 2002, pp. 26-32.

Les bases de cette politique étrangère sont théorisées dans l'ouvrage d'Ahmet Davutoğlu, *Stratejik derinlik*<sup>656</sup>, « Profondeur stratégique ». Ahmet Davutoğlu base son raisonnement sur les rôles de l'histoire et de la géographie de la Turquie, en termes d'avantages géopolitiques, culturels et économiques, pour influencer sur la politique internationale et la mondialisation. Selon lui, la politique étrangère kémaliste, qui prévaut avant l'arrivée de l'AKP au pouvoir, n'a pas suffisamment pris en compte les avantages que lui donnent les richesses historiques, religieuses et géographiques de la Turquie. À l'inverse, la théorie d'Ahmet Davutoğlu prête un grand intérêt à ces notions. L'approche diatopique et diachronique approfondie de cette théorie place la Turquie, du fait de son environnement continental, littoral et maritime, au centre du « continent monde » au niveau géographique, et au centre de l'histoire de la région du fait des empires puissants qui s'y sont succédé. Dans la conception d'Ahmet Davutoğlu, la Turquie n'est pas un pont comme le qualifient souvent les spécialistes en relations internationales, mais un état pivot. Le qualificatif de pont prive la Turquie de la situation d'acteur dans le système international. L'idée de pont, imposée par le système kémaliste, fait que la Turquie est perçue par l'Orient comme un pays occidental, qui tente d'imposer les valeurs européennes et par l'Occident comme un état oriental avec tous les défauts imputés à l'Orient. Ce qualificatif de pont a été hérité de l'après-guerre froide, à un moment où la Turquie cherchait sa place dans le monde. La Turquie n'est pas seulement un vecteur de valeurs économiques ou culturelles entre l'Est et l'Ouest. Au contraire, du fait d'un champ d'action très élargi, il serait un État constructif, efficient et générateur d'ordre. Dans cette optique, la notion d'État pivot serait une perspective géopolitique de la Turquie dans la refonte du système international.

En tant qu'état pivot, la Turquie devrait donc entreprendre une diplomatie proactive et multidimensionnelle, afin de devenir une puissance influente génératrice de stabilité. Consciente qu'un ordre admis par tous n'a pu être élaboré après la Guerre froide, la Turquie veut de cette manière avoir un rôle déterminant dans la construction des nouveaux rapports entre États. Tant dans le cadre régional que local, la Turquie ne doit pas être un état passif qui subit un ordre établi, mais une puissance qui joue un rôle actif dans l'établissement d'un ordre nouveau. Pour ce faire, il lui faut non seulement anticiper les crises locales et internationales et suivre une diplomatie constructive afin d'assurer la paix, mais elle doit

---

<sup>656</sup> Ahmet Davutoğlu, op. cit.

également intégrer les organisations supranationales et favoriser éventuellement leur mutation vers plus d'efficacité. En ce qui concerne les crises, la Turquie ne doit pas se contenter de les gérer une fois déclenchées, mais tenter de les résoudre dès les prémices de leurs apparitions. Le recours à la force brute doit être évité au maximum et, dans les pires scénarios, il doit être réalisé dans un cadre diplomatiquement légal. Cette politique de « soft power » (cf. première partie de cette recherche) est basée sur les liens historiques et culturels, la tradition démocratique et les organisations supranationales, ainsi que sur l'économie de marché. Globalement, pour avoir gain de cause, il faut convaincre l'interlocuteur, et non le contraindre. Afin de prévenir les conflits dans l'environnement proche, Ahmet Davutoğlu se base sur les règles d'interdépendance économique, l'objectif de « zéro problème » avec les voisins et de normalisation des relations. Ahmet Davutoğlu part de l'observation que les pays qui sont économiquement dépendants les uns des autres tentent de résoudre leurs mécontentements par la voie diplomatique et évitent au maximum d'avoir recours à des politiques agressives. Une coopération économique approfondie permet d'établir une paix durable, dont découle une stabilité régionale. Les conditions de cette interdépendance économique sont l'absence de litiges entre les États de l'aire géographique, qui suppose une normalisation des relations, si nécessaire, ainsi qu'une relation « gagnant-gagnant ». Cette approche a été élaborée en constatant qu'avant l'arrivée de l'AKP à la tête du pays, la Turquie était sujette à une psychologie paranoïaque, dont le syndrome de Sèvres est l'une des manifestations. Le réflexe défensif qui en découlait limitait les relations de confiance entre la Turquie et les États voisins. L'objectif d'Ahmet Davutoğlu est de faire un bilan des litiges existants et de trouver des solutions diplomatiques de façon à transformer une situation négative en gains positifs.

Toutefois, la théorie d'Ahmet Davutoğlu n'est pas une nouveauté dans la vision turque des relations internationales. Le président (1989-1993) Turgut Özal et les anciens ministres des Affaires étrangères (1991-1994) Hikmet Çetin et Ismail Cem avaient déjà envisagé cette voie. Mais, contrairement au gouvernement AKP, l'omniprésence d'une armée ayant un grand ascendant sur la vie politique, et, de surcroît, ne cherchant pas à dépasser le syndrome de Sèvres qui justifie un tel pouvoir, ainsi qu'une économie en difficulté, n'ont pas permis sa mise en pratique. Par ailleurs, durant les années 1990, parallèlement à des visées modestes dans le Caucase du Sud, la Turquie a donné la priorité à son partenariat stratégique avec les États-Unis, à la gestion des différends avec la Grèce et

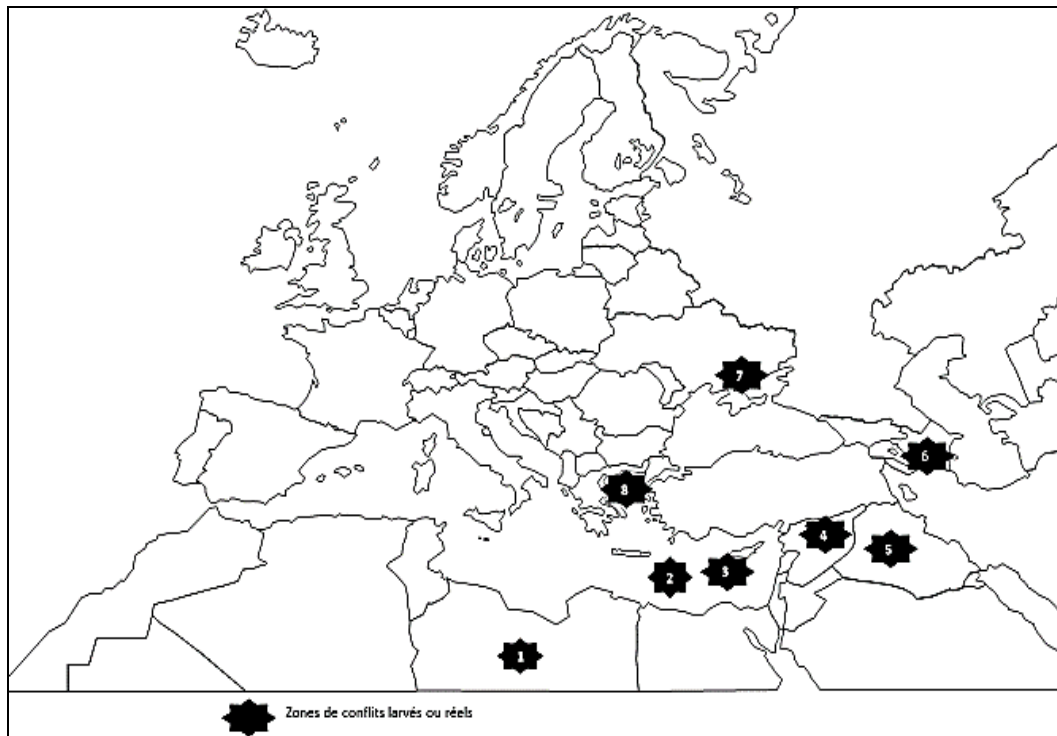


Chypre et à l'objectif de l'acceptation de sa candidature à l'Union européenne. Depuis la mort du président Turgut Özal en 1993, Ankara n'a pris aucune initiative envers les voisins du Caucase. De leur côté, les trois républiques de Transcaucasie se contentaient des relations existantes et d'absence de relation dans le cas de l'Arménie<sup>657</sup>. C'est donc bien du début des années 2000 à aujourd'hui que s'est dessinée la politique turque envers le sud Caucase, ce qui correspond, en gros, à la période d'hégémonie du parti islamocconservateur AKP sur la scène politique turque.

Finalement, cette politique fut un échec. La Turquie parviendra-t-elle à la réactualiser ? Le nombre de points de tensions, larvées ou actives, représentés sur la figure 42, qui sont à proximité de la Turquie est un obstacle à une paix qui permettrait une prospérité économique et une valorisation de la position géopolitique de la Turquie. Sur la carte suivante, on peut noter des zones de crises majeures entre l'Ukraine et la Russie, entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, au nord de l'Irak, en Syrie, en Libye, à Chypre, en Méditerranée orientale et en mer Égée. Au vu de cette carte, cela semble difficile dans le contexte actuel, où de nombreuses puissances, dont la Russie, les pays de l'Union européenne, les États-Unis et l'Iran, tentent de mener leur propre agenda politique dans la région. La tendance du président turc Recep Tayyip Erdoğan à vouloir centraliser les pouvoirs, en Turquie, et à imposer ses points de vue, dans les relations internationales, ainsi que sa propension à vouloir jouer sur les différents fronts contribue à attiser les conflits. Pour que la Turquie devienne un pivot de transports routiers, maritimes, ferroviaires, énergétiques, elle doit favoriser des relations apaisées, dans le Caucase, en mer Noire et en Méditerranée. Quelles sont les concessions que la Turquie peut accorder à ses principaux alliés et adversaires dans ces crises ?

---

<sup>657</sup> Fiona Hill, Ömer Taşpınar, « La Russie et la Turquie au Caucase : se rapprocher pour préserver le statu quo ? », *Russie.Nei.Visions* n°8, janvier 2006, p. 15.



- |                           |                  |             |
|---------------------------|------------------|-------------|
| 1. Libye                  | 4. Syrie         | 7. Ukraine  |
| 2. Méditerranée orientale | 5. Irak          | 8. mer Égée |
| 3. Chypre                 | 6. Haut-Karabakh |             |

*Figure 42 Les zones de tensions autour de la Turquie*

## 3E PARTIE : ALLIANCES-MÉSALLIANCES, CONVERGENCES ET CONFRONTATIONS DES REPRÉSENTATIONS

### 3.1. Les relations de la Turquie avec ses alliés traditionnels

#### 3.1.1 Turquie/USA-OTAN

Depuis le début des années 1952, la Turquie fait partie de l'OTAN. Au niveau politique l'OTAN promeut les valeurs démocratiques, la consultation et la coopération de ses membres sur les questions de défense et de sécurité, la résolution des problèmes entre les membres et la prévention des conflits<sup>658</sup>. Au niveau militaire, si les efforts diplomatiques de résolutions des différends échouent, l'OTAN possède la puissance militaire nécessaire pour entreprendre les opérations appropriées. L'article 5 du traité de l'Atlantique Nord précise « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord. Toute attaque armée de cette nature et toute mesure prise en conséquence seront immédiatement portées à la connaissance du Conseil de Sécurité. Ces mesures prendront fin quand le Conseil de Sécurité aura pris les mesures nécessaires pour rétablir et maintenir la paix et la sécurité internationales. <sup>659</sup>»

Les États-Unis étant le leader de l'OTAN, il nous apparaît opportun d'étudier les relations entre la Turquie et Washington et entre la Turquie et l'OTAN de façon simultanée.

---

<sup>658</sup> « Qu'est-ce que l'OTAN », site de l'OTAN, consulté le 20 septembre 2021

[Qu'est-ce que l'OTAN ? \(nato.int\)](https://www.nato.int/fr/ce-que-est-otn).

<sup>659</sup> « Le Traité de l'Atlantique Nord », site de l'OTAN, consulté le 21 septembre 2021.

[NATO - Official text: Le Traité de l'Atlantique Nord, 04-Apr.-1949](https://www.nato.int/fr/le-traite-de-l-atlantique-nord)

La première tentative de rapprochement entre la jeune République de Turquie et les États-Unis eut lieu dès les jours qui suivirent la signature des accords de Lausanne. Néanmoins, l'instauration de véritables relations diplomatiques ne se réalisa qu'en 1927. Joseph Grew est le premier ambassadeur américain nommé à Ankara (1927-1932). Le premier ambassadeur turc à Washington est Ahmet Muhtar (1927-1934)<sup>660</sup>. Atatürk s'est entretenu, en 1932, avec le général Douglas MacArthur. Durant cet entretien, il aurait mentionné la possibilité d'une guerre prochaine en Europe<sup>661</sup>. C'est durant cette période que les sociétés américaines Standard Oil, American Tobacco et Ford ont intégré le marché turc.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la Turquie suivit une politique de neutralité et commerça tant avec les Alliés qu'avec les forces de l'Axe. İsmet İnönü participa à la conférence des alliés, du 4 au 6 décembre 1943, avec Winston Churchill et Franklin Delano Roosevelt. Ces derniers demandèrent à Ankara de prendre place à leurs côtés, contre l'Allemagne. Les dirigeants turcs furent réticents à une entrée en guerre. Les Allemands firent également des propositions pour entraîner la Turquie dans le conflit, telle que l'intégration à son territoire des régions où vivaient des musulmans, dans le Caucase soviétique. Ces suggestions furent également refusées. Toutefois, la Turquie avait des relations privilégiées avec l'Allemagne, qui comme nous l'avons déjà cité, est à la base de l'industrie de défense de la toute jeune République turque. Ankara fournissait du chrome pour l'industrie militaire allemande. En résumé, Ankara, consciente de la faiblesse de son armée, joua l'équilibre entre les belligérants. La Turquie bénéficia même de la Loi américaine « *Lend and Lease* », publiée en mars 1941, qui avait pour objectif d'aider les États qui avaient une importance vitale pour les États-Unis. Une première tranche de sept milliards de dollars fut accordée au Royaume-Uni, le 27 mars 1941. La Turquie pouvait bénéficier de cette opportunité financière, via Londres, par décision du 7 novembre 1941. Entre 1941 et 1944, la

---

<sup>660</sup> Ozan Ömerci, *Türk Amerikan İlişkileri Mazisi ve Genel Durumu*, ( Historique des relations turco-américaines et situation générale), Marmara Üniversitesi Kariyer Merkezi, 12 mars 2019.

<sup>661</sup> Ibid.

Turquie a également reçu du matériel américain, pour 95 millions de dollars<sup>662</sup>. Suite aux résultats infructueux de Londres d'entraîner la Turquie dans la guerre, l'aide fut interrompue le 1<sup>er</sup> avril 1944. Néanmoins, la Turquie finit par entrer en guerre aux côtés des Alliés, le 23 février 1945. Cette action tardive, insignifiante sur le plan militaire, autorisa Ankara, sur le plan diplomatique, à participer aux conférences de la paix de l'après-guerre, dans le camp des vainqueurs<sup>663</sup>. Elle lui permet également de bénéficier, dès le 23 février 1945 de « l'accord d'aide militaire » qui lui permettait de recevoir des aides directement de Washington<sup>664</sup>.

#### 3.1.1.1. Vers la dépendance économique, politique et militaire : les débuts de la Guerre froide

Le 19 mars 1945, le ministre soviétique des Affaires étrangères, Viatcheslav Molotov, demanda à ce que l'accord d'amitié turco-soviétique, qui arrivait à échéance, soit revu selon les conditions du moment. Parallèlement, deux professeurs géorgiens demandèrent à ce que les territoires s'étendant de la Géorgie à la province de Giresun soient cédés à l'Union soviétique. En août 1946, l'Union soviétique proposa une cogestion et une défense commune des Détroits turcs<sup>665</sup>. Ce sujet a été repris à la Conférence de Postdam qui réunissait les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS, qui se tint du 17 juillet 1945 au 2 août 1945. Les partis ne purent arriver à une concorde sur le désir russe de réviser l'accord de Montreux sur les Détroits et la volonté d'y installer des bases navales et terrestres. La Turquie obtint le soutien de Washington et de Londres sur la question des Détroits, mais ne put obtenir d'appui sur les revendications territoriales russes<sup>666</sup>. Le rapprochement entre la

---

<sup>662</sup> Yavuz Güler, « II Dünya Harbi sonrası Türk-Amerikan ilişkileri » (Les relations turco-américaines après la Seconde Guerre mondiale), *Gazi Üniversitesi Kırşehir Eğitim Fakültesi*, Tome 2 n°5, 2004, p 211.

<sup>663</sup> Cosima Fleteau, « La neutralité de la Turquie pendant la Seconde Guerre mondiale », *Les clés du Moyen-Orient*, publié le 23 juillet 2017, consulté le 4 avril 2021.

<https://www.lescledumoyenorient.com/La-neutralite-de-la-Turquie.html>,

<sup>664</sup> İsmail Soysal, « Türkiye'nin siyasal anlaşmaları » (Les accords politiques de la Turquie), *Türk Tarih Kurumu Yayınları*, Tome 1, 2000, p. 648.

<sup>665</sup> Yusuf Gedikli, « Cumhuriyet döneminde Türk-Amerikan ilişkileri » (Les relations turco-américaines durant la République), *Ufuk Ötesi*, novembre 2008.

<sup>666</sup> Faruk Sönmezoğlu, *II Dünya Savaşından günümüze Türk dış politikası* (La politique étrangère turque de la Seconde guerre mondiale à nos jours), Der Yayınları, Istanbul 2006, p. 34.

Turquie et les États-Unis fut alors amorcé. Du 5 au 9 avril 1946, le cuirassé USS-Missouri, accompagné d'autres bateaux effectua une visite de courtoisie à Istanbul. En plus de sa mission de tournée dans différents pays qui constitueront l'alliance occidentale, le bâtiment de guerre ramena en Turquie la dépouille de l'ambassadeur turc Münir Ertügün. La presse turque accueillit avec enthousiasme les militaires américains et interpréta cette démarche comme une mise en garde envers l'Union soviétique<sup>667</sup>. La visite du Missouri fut suivie d'une série de déplacements d'autres navires américains dans les ports turcs. Le porte-avion Randolph appareilla à Izmir le 23 avril 1946. Quatre avions transportèrent des dignitaires américains, d'Izmir à Ankara, pour des entrevues avec des responsables turcs<sup>668</sup>. Le 2 mai 1947, c'est une flottille composée du porte-avion Leyte, du croiseur Dayton et des destroyers Bristol et Purdy qui jetèrent l'ancre à Istanbul. De nouveau l'escadre fut accueillie dans l'allégresse et la presse fit ses une sur l'amitié turco-américaine<sup>669</sup>.

Parallèlement, la situation entre les USA et l'URSS tendait vers une hostilité pérenne. Le Royaume-Unis informa par deux notes diplomatiques que suite à la crise économique provoquée par la guerre, il ne pouvait plus assurer l'aide financière à Athènes et Ankara et avait prévu de retirer ses troupes encore présentes en Grèce. Dans ces communications, Londres pointait également l'importance géographique des deux pays et invitait les USA à prévenir l'expansion du communisme<sup>670</sup>. Le 12 mars 1947, la Doctrine Truman fut publiée. Elle avait pour but d'endiguer la progression du communisme. Une aide d'urgence à la Grèce, à la Turquie et à l'Iran fut demandée. Lors des discussions au Sénat, il fut précisé que si la Turquie se trouvait sous emprise russe, cela mettrait en danger, à travers les Détroits, une aire géographique s'étendant du Moyen-Orient à la Chine. La Loi d'aide à la Grèce et à la Turquie fut entérinée le 22 mai 1947. Dans ce cadre, la Turquie bénéficia de 100 millions de dollars. En sus du concours financier, la Loi prévoyait un soutien matériel, une assistance technique et une collaboration en matière de renseignement. Le personnel militaire turc

---

<sup>667</sup> Cüneyt Akalın, « Missouri'nin ziyaretinin tarihsel anlamı » (La signification historique de la visite du Missouri), *Yakın dönem Türkiye araştırmaları*, tome 0 n°3, janvier 2013.

<sup>668</sup> *Ayın Tarihi Mecmuası* (Publication historique du mois), n°156, novembre 1946, p. 78.

<sup>669</sup> « Türk Amerikan dostluğunda mesut gelişmeler », (D'heureux développements dans l'amitié turco-américaine), *Yeni Gazete*, 3 mai 1945.

<sup>670</sup> Haluk Ulman, *Türk Amerikan Diplomatik Münasebetleri 1930 947* (Les relations diplomatiques turco-américaines), Ankara Sosyal Bilimler Fakültesi Dış Münasebetler Enstitüsü Yayınları, Ankara 1961, pp. 93-94

pouvait également être formé aux États-Unis. Toutefois, la Loi interdisait l'utilisation des aides, sans l'accord de Washington, en dehors des objectifs qui les ont motivées, ainsi que leurs cessions à des pays tiers<sup>671</sup>. Afin d'en vérifier leurs utilisations, du personnel civil et militaire américain fut envoyé en Turquie. Outre ce personnel, les médias américains pouvaient également mener des investigations sur l'emploi de l'appui américain. Un amendement à la Loi précise les modalités de rupture des aides. Cette Loi fut suivie de « L'accord sur les aides accordées à la Turquie », validé par la Grande Assemblée nationale de Turquie, le 1<sup>er</sup> septembre 1947. L'introduction de cet arrangement précisait que « Le gouvernement de Turquie, afin de protéger la liberté et l'indépendance de la Turquie, a demandé l'aide des États-Unis pour renforcer les Forces armées turques et assurer la stabilité économique ». Il prévoyait la désignation d'un chef de mission, représentant le gouvernement américain, en Turquie. L'article 2 de l'accord donnait obligation aux autorités turques de transmettre au chef de mission américain et à ses représentants toutes les informations sur l'emploi des aides fournies par les États-Unis<sup>672</sup>. L'article trois étend l'obligation d'information aux représentants américains de la presse écrite et de la radio. L'article 4 souligne que la Turquie ne peut céder les aides à un pays tiers, sans l'accord des États-Unis. L'aide ne peut être utilisée en dehors de l'emploi pour lequel elle a été fournie. Par ailleurs, la Turquie s'engageait à ne pas divulguer les modes d'emploi et à interdire l'utilisation des matériels par toute personne qui ne serait ni agent, ni fonctionnaire, ni officier du Gouvernement turc<sup>673</sup>. Les 100 millions de dollars d'aide ont été répartis comme suit : 48,5 millions de dollars pour l'armée de terre, 26,750 millions de dollars pour l'armée de l'air, 14,750 millions de dollars pour la marine, 5 millions de dollars pour diverses munitions et 5 millions de dollars pour développer le réseau routier<sup>674</sup>. Bien que la contribution ait été accordée sans contrepartie, l'entretien du matériel nécessitait de la Turquie une dépense de 400 millions de Livres turques par an. Ankara devait également se procurer les pièces détachées auprès des Américains, soit sous forme d'aide, soit sous forme

---

<sup>671</sup> Yavuz Güler, op. cit. p. 216.

<sup>672</sup> *Journal officiel de la République de Turquie*, n°6699, 5 septembre 1947.

<sup>673</sup> Ibid.

<sup>674</sup> George Mcghee, *The US-Turkish-Nato Middle East Connection*, Palgrave Macmillan, Londres, 2016, p. 90.

de crédit<sup>675</sup>. Selon un responsable américain cité par Mehmet Ali Birand, il fallait, effectivement, moderniser l'armée turque en profondeur, entre la fin des années 1940 et le milieu des années 1950. Mais une autre raison de ces largesses est que les Américains avaient du matériel, des armes et des munitions à foison, à ne savoir qu'en faire<sup>676</sup>. La Turquie, comme d'autres pays s'opposant au communisme, était un marché où Washington pouvait écouler cette surproduction.

Un autre volet de la translation de la Turquie vers l'Ouest fut le plan Marshall. Les milliards d'aides octroyées par les USA, de la fin de la guerre à juin 1946, furent insuffisants pour redresser l'économie européenne. Dans son discours du 5 juin 1947, à l'université de Harvard, le général Georges Marshall affirma que les pays européens devaient développer une coopération économique entre eux. Les États-Unis aideraient à mettre en place la coopération nécessaire. 16 pays européens, dont la Turquie, furent réunis à Paris le 12 juillet 1947<sup>677</sup>. Les membres de la commission établirent le programme de développement économique de l'Europe, sur 4 ans, afin de le soumettre au gouvernement américain<sup>678</sup>. Pour y donner suite, le 3 avril 1948, le gouvernement américain promulgua la Loi sur l'aide aux pays étrangers. Le 16 avril 1948 fut créée l'Organisation européenne de Coopération économique (OECE). L'OECE a été remplacé, en 1961, par l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE). L'OECE avait pour fonction, dans un premier temps, de superviser la répartition des aides du plan Marshall<sup>679</sup>. Tout pays qui voulait bénéficier du Plan Marshall devait dans un premier temps être membre de l'OECE, puis signer un accord de coopération économique avec les États-Unis. Les aides financières du plan Marshall étaient à taux réduits (2,5 %), sur une durée de remboursement de 44 ans, avec les premières années sans traite. Cette générosité avait plusieurs objectifs :

---

<sup>675</sup> Osman Okyar, « Amerikan yardımları ve Türkiye ekonomisi » (Les aides américaines et l'économie turque), *Siyasi İlimler Mecmuası*, n°260, Novembre 1952, p. 342.

<sup>676</sup> Mehmet Ali Birand, « Silahlanma politikasından nereden nereye geldik » (Les chemins parcourus dans la politiquement d'armement), *Emret komutanım*, Milliyet Yayınları, Ankara 1986, p 364.

<sup>677</sup> Archives de l'Ina.

<sup>678</sup> Ibid.

<sup>679</sup> « L'Organisation Européenne de Coopération Economique », site d'accueil de l'OCDE, consulté le 3 août 2022.

<https://oecd.org/fr/general/lorganisationeuropeennedecooperationeconomie.html>



- Limiter les développements des partis communistes,
- Superviser les économies des pays aidés grâce à des financements américains,
- Assurer un marché à la production américaine, puisque ces prêts étaient conditionnés à être utilisés dans l'achat de produits américains.

La Turquie a demandé une aide de 615 millions de dollars dans le cadre des décisions prises à la « conférence des 16 ». Cette doléance a été refusée au motif que la Turquie n'a pas été directement impactée par la guerre, qu'elle avait suffisamment de stocks de devises et une balance commerciale équilibrée<sup>680</sup>. Après l'enthousiasme des visites et accords précités, le temps était à la désillusion pour le Gouvernement turc. Il entreprit de persuader le gouvernement américain de revenir sur cette position. Un accord fut trouvé le 4 juillet 1948. La Turquie devait recevoir et concéder l'immunité diplomatique aux représentants de l'Administration de la Coopération économique<sup>681</sup>. Finalement, Ankara a reçu 118 millions de dollars d'aide financière, entre 1948 et 1950. Un amendement sur l'accord de coopération économique fut ajouté le 31 janvier 1950, de façon à ce que la Turquie puisse bénéficier de dons matériels. Les aides du plan Marshall ont favorisé la mécanisation de l'agriculture, la prospection minière, le développement des réseaux routiers, la réalisation de centrales énergétiques ainsi que la modernisation des équipements de l'armée.

L'adhésion de la Turquie à la Doctrine Truman et au Plan Marshall la faisait pleinement entrer dans le bloc de l'Ouest. Cela eut des répercussions sur la politique étrangère d'Ankara, notamment par la fin de la sympathie des pays arabes hostiles à l'Ouest après la reconnaissance de l'État d'Israël par la Turquie et ses nouveaux alliés. En effet, le soutien des pays occidentaux à l'État juif incita les pays arabes à se rapprocher de l'URSS.

---

<sup>680</sup> Esat Şibal, « Marshall Planı ve Türkiye » (Le plan Marshall et la Turquie), *Çalışma Dergisi*, n°27, 1949, pp. 10-16.

<sup>681</sup> Derviş Kılınçkaya, « Marshall Panı ve Milli Prodüktivite Merkezi'nin kuruluşu » (Le plan Marshall et la création du centre de la productivité nationale), *Hacettepe Üniversitesi Türkiyat Araştırmalar Dergisi*, n°18, printemps 2013, p. 136.

Il faut également tenir compte dans ce glissement vers l'Ouest des dynamiques internes de la Turquie. En effet, les privations de la population durant la Seconde Guerre mondiale, afin de maintenir une armée avec un effectif élevé et faire face à une éventuelle menace extérieure, sont source de mécontentement. Le régime autoritaire d'Ismet İnönü, le « chef de la Nation », *Millî Şef*, prit plusieurs décisions qui accentuèrent le fossé entre l'élite dirigeante et le reste de la société civile. L'économie de guerre menée par le Parti républicain du Peuple, *Cumhuriyet Halk Partisi*, seul parti au pouvoir, entraîna spéculation et marché noir. Les seuls représentants de l'État que connaissaient les campagnes turques se résumaient aux gendarmes et aux collecteurs d'impôts. Les recouvrements sur les récoltes et les taxes routières finirent d'étrangler le peuple. Les contribuables qui ne pouvaient pas payer les droits routiers de six Livres turques devaient travailler dans les mines ou les chantiers de voiries<sup>682</sup>. Le pouvoir d'achat des ouvriers et paysans, et même celui des fonctionnaires, était largement érodé par la politique économique. Ceci entraîna une contestation au sein même de l'appareil d'État. L'application de l'impôt sur la richesse, *varlık vergisi*, qui ne concernait que les non-musulmans inquiéta également la bourgeoisie qui constata que l'État pouvait mettre la main sur leurs capitaux. L'exaspération de la bourgeoisie fut accentuée par la réforme des terres, *toprak reformu*, qui visait à octroyer des parcelles arables à ceux qui n'en avaient pas. Ainsi, le CHP perdit le soutien des grands propriétaires terriens<sup>683</sup>. La politique de laïcisation stricte était également une source de mécontentement qui générait un fossé idéologique entre le peuple et l'État. Conscient de la montée en puissance de l'exaspération populaire, Ismet İnönü entama une libéralisation politique qui entraîna la création du Parti du Développement national (*Milli Kalkınma Partisi*), le 7 septembre 1945, et du Parti démocrate (*Demokrat Partisi*), le 7 janvier 1946. Le 12 septembre 1947, Ismet İnönü publia la déclaration dans laquelle il affirmait qu'il ne ferait pas de différence entre le parti au pouvoir et les partis d'opposition<sup>684</sup>. Le 13 novembre

---

<sup>682</sup> Bahadır Esen et collaborateurs, « II. Dünya Savaşı sonrasında Türk Siyasetinin liberalleşmesi bağlamında Türk-Amerikan ittifakının ortaya çıkışı : Batı Bloğuna geçiş » (Libéralisation de la politique turque après la Seconde Guerre mondiale et genèse de l'alliance turco-américaine : le passage au Bloc de l'Ouest), *Journal of Suleyman Demirel University Institute of Social Sciences*, N°14 2011/2, p. 20.

<sup>683</sup> Ibid. p. 21.

<sup>684</sup> « 12 Temmuz Beyannemesi » (La déclaration du 12 juillet 1947), site de la *fondation Ismet İnönü*, consulté le 8 février 2022.

1947, au sommet du CHP, il fut décidé que les principes de l'étatisme (*devletçilik*, l'État oriente l'économie à travers des plans de développement) et de laïcité seraient appliqués avec plus de modération. Cette nouvelle orientation vers la démocratie et le libéralisme fut un facteur influent dans l'accès de la Turquie au Bloc de l'Ouest.

### 3.1.1.2. L'alliance militaire américano-turque face à la menace **soviétique**

En février 1948, le Parti communiste prit le pouvoir en Tchécoslovaquie, avec l'aide de l'Armée, suivi de la Pologne, de la Hongrie... Ainsi, Moscou affirmait sa mainmise sur l'Europe Centrale, les Balkans et l'Europe Orientale. Cet état de fait inquiéta plusieurs pays d'Europe de l'Ouest. Le 17 mars 1948, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la France, la Belgique et le Luxembourg signèrent les accords de Bruxelles qui prévoyait le développement des relations économiques et culturelles et la mise en place d'une défense commune. Selon cet accord, si un des pays signataires était agressé, les autres États l'assisteraient par tous les moyens, y compris militaires. Dans cette optique fut créée l'Organisation de défense de l'Union de l'Ouest, en septembre 1948<sup>685</sup>. Toutefois, sans les USA, cette organisation était trop faible pour équilibrer la puissance militaire russe. Depuis 1823, les USA appliquaient la doctrine Monroe qui réfutait toute intervention européenne dans les affaires des Amériques et toute interférence américaine dans les affaires européennes. Sans supprimer la doctrine Monroe, le sénateur Vandenberg fit une proposition de Loi, la Résolution Vandenberg, ratifiée par le Sénat américain le 11 juin 1948, qui donna la possibilité aux USA, dans le cadre de la sauvegarde de ses intérêts et de sa sécurité, de contracter des accords bilatéraux et multilatéraux, notamment en Europe<sup>686</sup>. Cette résolution marqua une étape importante dans l'intégration des États-Unis dans le système de défense occidental. Le 4 avril 1949, à Washington, la création du Conseil de l'Atlantique Nord fut signée par les représentants des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas, du

---

[12 Temmuz 1947 Beyannamesi – İnönü Vakfı, İsmet İnönü, İsmet İnönü Kimdir, İsmet İnönü Hayatı, İsmet İnönü Resimleri \(ismetinonu.org.tr\)](http://ismetinonu.org.tr)

<sup>685</sup> Oral Sander, *Siyasi Tarih 1918-1994* (Histoire politique 1918-1994), 9<sup>e</sup> édition, İmge Kitabevi Yayınları, Ankara 2001, p. 264.

<sup>686</sup> Fahir Armaoğlu, *20 Yüzyıl Siyasi tarihi* (Histoire politique du 20<sup>e</sup> siècle), Alkım Yayınları, İstanbul, 2010, p. 545.

Danemark, de l'Islande, du Luxembourg, du Canada, du Portugal et de Norvège<sup>687</sup>. Le Conseil mit en place une alliance militaire défensive contre toute attaque armée contre l'un de ses membres<sup>688</sup>. La Turquie tenta d'intégrer cette organisation, dès sa fondation. Toutefois, n'étant pas côtière de l'océan Atlantique, mais aussi à cause du refus de certains pays membres, elle fut déboutée de sa demande<sup>689</sup>. Le déclenchement de la guerre de Corée conduisit le Conseil à décider, en septembre 1950, de la création d'une organisation militaire intégrée permanente<sup>690</sup>. Néanmoins, les événements internationaux, tels que la révolution chinoise de janvier 1949, l'essai de la première bombe atomique soviétique, en août 1949 amenèrent les États-Unis à revoir leur vision du monde. En effet, ces bouleversements renforçaient considérablement le bloc communiste. Un rapport fut commandé par le président Harry Truman, au département d'État. Il en émana, le 14 avril 1950, un document de 58 pages qui allait façonner la politique étrangère des États-Unis, notamment contre l'expansion du communisme<sup>691</sup>. Ce document, le NSC-68, amena à revoir la position quant à la géographie de la Turquie. La guerre de Corée incita Washington à élaborer la politique d'endiguement du communisme, le « *Containment* ». Dans ce cadre il exprima le besoin d'avoir des bases militaires dans les pays géographiquement proches de l'Union soviétique, notamment en Grèce et en Turquie. Sachant que de tels complexes seraient une source de tensions entre Moscou et Ankara et que la Turquie deviendrait une cible potentielle de la Russie, le Gouvernement turc conditionna l'octroi des bases à l'intégration de la Turquie à l'OTAN<sup>692</sup>. Après le retrait du Japon vaincu, la question coréenne restait en suspens. La Corée était, de fait, divisée en 2 : la Corée du Nord qui fut libérée par les Soviétiques, et la Corée du Sud par les alliés victorieux de la guerre du Pacifique. Le 25 juin 1950, la Corée du Nord

---

<sup>687</sup> [www.nato.int/nato-welcome/index\\_fr.html](http://www.nato.int/nato-welcome/index_fr.html) site de l'OTAN consulté le 3 janvier 2022.

<sup>688</sup> *Le traité de l'Atlantique Nord*, site de l'OTAN consulté le 3 janvier 2022.

[www.nato.int/cps/fr/natolive/official\\_texts\\_17120.html](http://www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_17120.html)

<sup>689</sup> Özcan Gencer « Elli Yıllarda Dış Politika » (La politique étrangère dans les années 1950), in Mete Kaan Kaynar (dir.) *Türkiye'nin 1950 yılları* (Les années 1950 de la Turquie), İletişim Yayınları, İstanbul 2015, p. 109.

<sup>690</sup> « Les origines de la structure militaire de l'OTAN », consulté le 3 janvier 2022.

[Digithèque de l'OTAN: Les origines de la structure militaire de l'OTAN \(nato.int\)](http://Digithèque.de.l'OTAN:Les.origines.de.la.structure.militaire.de.l'OTAN(nato.int))

<sup>691</sup> « NSC-68, 1950 », *Office of the Historian*, consulté le 3 janvier 2022,

[Milestones: 1945–1952 - Office of the Historian \(state.gov\)](http://Milestones:1945-1952-Office.of.the.Historian(state.gov))

<sup>692</sup> Özcan Gencer, op. cit. pp. 110-111.

attaqua la Corée du Sud. La Corée du Nord était soutenue par la République Populaire de Chine et l'Union soviétique, la Corée du Sud avait l'appui de l'Organisation des Nations unies et des États-Unis. Rapidement, le conseil des ministres de Turquie décida de l'envoi d'une brigade de 4500 militaires, suite à la résolution 83 du Conseil de Sécurité de l'ONU qui demandait une assistance militaire pour la Corée du Sud. Par cette décision, le Gouvernement turc avait l'arrière-pensée de montrer son attachement aux idées de liberté de l'Ouest et ainsi favoriser l'adhésion de la Turquie à l'OTAN<sup>693</sup>. La Turquie fit une nouvelle demande d'adhésion à l'OTAN. Celle-ci fut rejetée en août 1950. En septembre 1951, la Grèce et la Turquie furent invitées à l'OTAN, non sans résistance de certains pays membres. Le Royaume-Uni qui voulait créer une autre alliance multinationale au Moyen-Orient, afin d'y préserver sa zone d'influence, fut le plus réfractaire à l'idée de l'entrée de la Turquie dans l'OTAN. Néanmoins, certains spécialistes de la sécurité américaine pensaient que la Turquie devait être au centre d'une stratégie de défense contre l'Union soviétique et ses alliés, au Moyen-Orient et en Europe orientale. Finalement, la Turquie incorpora l'OTAN le 18 février 1952. Très rapidement, dans le cadre de l'article 3 de l'OTAN, des accords bilatéraux furent établis pour la mise en place de bases et autres installations militaires. La création de ces structures suivait plusieurs objectifs. Premièrement, pour les Américains, il était question de contrer toute attaque éventuelle le plus loin possible de leur territoire. Ensuite, il s'agissait de ceinturer l'Union soviétique. Les Détroits turcs jouaient un grand rôle dans ce processus d'encercllement. En effet, les passages maritimes d'Istanbul et des Dardanelles restreignaient l'accès de la Méditerranée à la flotte russe de la mer Noire. Un rapport de la CIA souligna l'importance géographique de la Turquie dans la lutte contre le Bloc de l'Est<sup>694</sup>. Le territoire turc servait également de support logistique aux services américains de renseignement. Déjà, en 1943, la maison d'été de l'ambassadeur servait de base à l'OSS (Office of Strategic Services), ancêtre de la CIA, afin de surveiller les actions de l'Allemagne dans la région. Afin de réfléchir à un centre militaire en Anatolie, l'ambassadeur américain Edwin C. Wilson rencontra les officiels Turcs le 25 mai 1948. Dans le rapport qui

---

<sup>693</sup> Ayşe Erkmen , « Türkiye'nin Nato Üyeliği ve Üyeliğin TBMM de kabulü » (L'adhésion de la Turquie à l'OTAN et l'acceptation de l'adhésion par l'Assemblée nationale de Turquie), *Kahramanmaraş Sütçü İmam Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi*, n°7 2020 ,p. 1032.

<sup>694</sup> CIA, *West Europe Report*, CIA RDP82- (Aimablement prêté par un ancien diplomate)

suivit, il préconisa un accord avec Ankara pour la construction d'une base aérienne entre les villes d'Iskenderun et Adana<sup>695</sup>. L'accès de la Russie à la puissance nucléaire, le 29 août 1949, renforça la volonté de Washington de créer des bases au Moyen-Orient. L'autorisation de création de structures de défense américaine en Anatolie fut subordonnée à l'entrée de la Turquie dans l'OTAN, comme déjà cité. « L'accord sur les facilités militaires » fut signé le 23 juin 1954. Il octroyait, entre autres la permission de présences d'installations militaires américaines en Turquie et le droit de mener des opérations dans la région à partir des dites installations. D'autres ententes furent établies par la suite, concernant notamment l'exemption de taxes des militaires américains se trouvant en Turquie, ou encore l'impossibilité aux forces de l'ordre turques de les fouiller<sup>696</sup>.

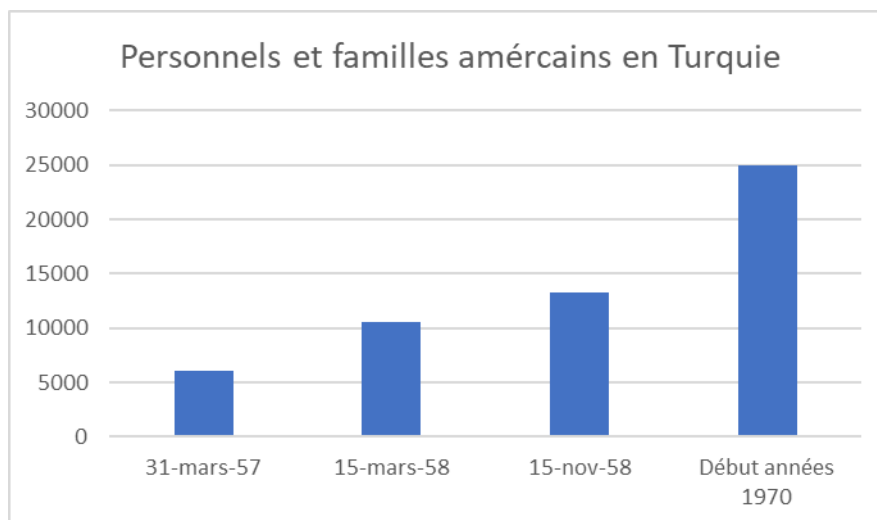


Figure 43 Présence américaine en Turquie (d'après Sinan Kıyaç)

La figure 43 est un histogramme qui montre l'évolution de la présence américaine entre le 31 mars 1957 et le début des années 1970. On peut constater une forte évolution sur la période citée, où le nombre de personnels américains et leurs familles passe de 6025 en mars 1957 à 25 000 au début des années 1970. Juste sur la période mars 1957-novembre

<sup>695</sup> Sinan Kıyaç, « Soğuk Savaş yıllarında Türkiye'deki ABD üs ve tesisleri » (Les installations et bases US en Turquie durant la guerre froide), *Atatürk Araştırma Merkezi Dergisi*, Printemps 2020, n°101, p. 211.

<sup>696</sup> Ibid. p 212.

1958, les effectifs ont plus que doublé. Cet accroissement démographique ne va pas sans problème. D'une part, les accords ne prévoyaient pas comment seraient jugés les personnels si certains crimes et délits commis en Turquie n'étaient pas qualifiés comme tels aux États-Unis. D'autre part, si l'infraction était commise lorsque la personne était en service alors il devait être jugé par un tribunal américain. L'officier américain le plus gradé était le seul à pouvoir affirmer ou infirmer « l'état de service » du personnel incriminé. Ainsi, le sergent Frank R. Boston, le 11 mai 1956, tua trois enfants dans un accident de la circulation. Arrêté par les autorités turques, il fut libéré parce qu'il fut déclaré « en service ». Certains militaires faisaient le commerce, en Turquie même, de produits achetés dans les commerces locaux. L'exemption de taxes leur permettait d'obtenir les marchandises à moindres coûts<sup>697</sup>, et ainsi de faire de sérieux bénéfices.

Le 12 septembre 1967, dans la revue *Ant*, trois journalistes publièrent la liste des bases et facilités américaines en Turquie. Cet inventaire avait été établi à partir d'une publication américaine du 25 novembre 1963 intitulée « *USAF installations directory* ». Dans cette énumération on trouvait les bases aériennes d'Incirlik dans la province d'Adana, de Çiğli dans la province d'Izmir ainsi que des centres d'opérations et de logistiques à Ankara, Adana, Izmir, Manisa, Diyarbakir, Erzurum, Konya, Kocaeli, Iskenderun et Trabzon<sup>698</sup>. Les centres d'opérations étaient constitués des stations aériennes, de bases aériennes, des centres de gestion de combats, des unités de génie militaire, des unités de logistique mécanique, des réserves de carburant, des centres d'approvisionnements, des centres radio et télécommunications, des radars ainsi que des structures pour faciliter la vie du personnel américain (écoles, logements, salles de sports...). Globalement, l'armée américaine était bien implantée en Turquie. Elle pouvait, d'une part suivre les activités de l'Union soviétique en mer Noire et dans le Caucase, mais aussi, d'autre part, intervenir rapidement dans la région et au Moyen-Orient, grâce aux nombreuses infrastructures qu'elle occupait sur le territoire turc. Le Premier ministre Adnan Menderes, issu du Parti démocrate, autorisa lui-même l'utilisation de la base aérienne d'Incirlik pour les vols de l'avion-espion U-2, en charge de

---

<sup>697</sup> Ibid. p. 213.

<sup>698</sup> Yaşar Kemal, Fethi Naci, Doğan Özgüden, « Türkiye deki Amerikan Üslerini açıklıyoruz » (Nous dévoilons les bases américaines en Turquie), *Ant Dergisi*, n°37, 12 septembre 1967.

surveiller les infrastructures soviétiques. Les bases américaines furent également utilisées pour suivre les crises libanaises, en 1958, et jordaniennes en 1970 (septembre noir). Les bases étaient également utilisées comme sites de propagande proaméricaine. La radio Voice of America émettait ses émissions à partir de Turquie, sans compter les radios locales qui diffusaient à partir de Çiğli, İncirlik, Karamürsel, Trabzon et Samsun . Toutes ses radios avaient pour objectif de propager « *l’American way of life* »<sup>699</sup>. Généralement, la population turque ne connaissait que très peu l’existence des bases et infrastructures américaines en Turquie. De fait, il était impossible de faire la part entre les infrastructures de l’OTAN et les structures strictement dévolues à l’armée américaines. Une première critique sur la présence des bases américaines et le risque que cela supposait pour la Turquie apparut après qu’un avion-espion U-2 fut abattu, le premier mai 1960, par la chasse soviétique<sup>700</sup>. Bien que l’aéronef ait décollé de Peshawar au Pakistan, il était auparavant basé à Incirlik. Ce ne fut là que le prélude à la fracturation des relations entre Ankara et Washington. Les infrastructures du ministère américain de la Défense en Turquie étaient, alors, les suivantes<sup>701</sup> :

- Le complexe d’Incirlik, composé de 8 infrastructures : la base aérienne qui déploie des chasseurs, la base de transport aérien (fret et voyageurs militaires), le centre de communication, le centre de communication de Karatas, l’installation aéronavale, le centre de tirs et de tests de Konya, l’ingénierie de l’armée américaine ;
- Le complexe d’Ankara : composé également de 8 infrastructures, dont l’aérodrome de Balgat, l’aéroport d’Esenboğa, le centre de communication d’Elmadağ, le centre de communication d’Ankara, le commandement de la JUSMATT, l’ingénierie civile de l’armée américaine ;
- Le complexe d’Izmir : composé de 7 infrastructures, dont la base aérienne de Çiğli, le commandement de l’OTAN ; le commandement du trafic aérien militaire,

---

<sup>699</sup> Sinan Kıyaç, op. cit. p. 232.

<sup>700</sup> Selin Bölme, « Soğuk Savaş’ta NATO ABD Türkiye üçgeninde Askeri Üsler : Süreklilik ve Değişim » (Les bases aériennes dans le triangle OTAN-USA-Turquie : constances et changements), *Uluslararası İlişkiler*, Tome 9 n°34, été 2012, p. 62.

<sup>701</sup> *U.S. Security Policy Toward Turkey*, NSSM 227, National Security Council Institutional Files, Gerald R. Ford Presidential Library, documents du Conseil National de Sécurité américain, déclassifié le 12 mars 2004, p. 16.



le bureau de sécurité spéciale de l'armée américaine, le centre de communication de Yamanlar, le centre de communication d'Izmir, le centre de contrôle naval ;

- Le complexe d'Iskenderun composé d'un dépôt logistique pétrolier, du commandement de la gestion du trafic militaire.

Une telle densité de complexes montre d'une part l'importance géographique accordée par les USA à la Turquie, à cette époque, mais d'autre part, permet de mieux comprendre la méfiance soviétique envers Ankara.

### 3.1.1.3. Les premières fractures entre les États-Unis et la Turquie

En 1957 afin d'équilibrer les forces avec l'Union soviétique qui a mis en orbite son premier satellite Sputnik et accéda à ses premiers missiles intercontinentaux (*Intercontinental Ballistic Missile*, ICBM) le gouvernement Eisenhower prit la décision de placer des missiles nucléaires de moyenne portée, Thor et Jupiter, en Europe. Le 29 octobre 1959 fut signé l'accord américano-turc actant le positionnement de quinze missiles Jupiter à Çiğli, près d'Izmir<sup>702</sup>. Selon cet accord la Turquie était propriétaire des missiles et les États-Unis celui des têtes nucléaires. La mise à feu serait faite avec l'accord des deux parties et sur ordre du commandant général des opérations militaires de l'OTAN en Europe (*Supreme Allied Commander Europe*, SACEUR). Des militaires turcs et américains seraient en charge de la base militaire. Ces missiles nucléaires de moyenne portée n'avaient en aucun cas pour vocation de protéger la Turquie. En effet, leur mise à feu était relativement longue pour des représailles suite à une attaque nucléaire et leur précision à l'impact très relative. La principale motivation de l'installation de ces armes sur le territoire turc fut politique et psychologique. Le but était d'éviter la perte de crédibilité des États-Unis face aux avancées soviétiques<sup>703</sup>. La mise en place des missiles Jupiter en Turquie était un pis-aller en attendant l'arrivée des sous-marins lanceurs d'engins capables de véhiculer les missiles Polaris en mer

---

<sup>702</sup> Ayşegül Sever, « Yeni bulgular ışığında 1962 Küba krizi ve Türkiye » (La crise de Cuba de 1962 et la Turquie à l'aune de nouvelles découvertes), *Ankara Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi*, Tome 52 n°1, janvier 1997, p. 648

<sup>703</sup> Ibid.

Méditerranée, prévue pour le début des années 1960. Contrairement aux missiles Jupiter qui usaient de carburant liquide, les missiles Polaris étaient mus par un carburant solide<sup>704</sup>. Il était donc clair que la mise en place de missiles Jupiter en Turquie n'avait d'intérêts que pour la politique internationale et la propagande américaine. Pire, la mise en service de ces missiles entraînerait le courroux de Moscou. D'ailleurs, suite à l'activation des Jupiter en avril 1962, dès mai 1962 Khrouchtchev, même si ce n'est pas la seule raison, pensa placer des missiles soviétiques à Cuba afin de rééquilibrer les possibilités de frappes nucléaires<sup>705</sup>. S'en suivit la crise de Cuba qui opposa, du 14 octobre 1962 au 28 octobre 1962, Union soviétique et États-Unis en raison de missiles nucléaires russes positionnés à Cuba. L'idée de marchander le retrait des missiles Jupiter de Çiğli contre celui des missiles soviétiques de Cuba vint de Washington. Ceci d'autant plus que les Américains avaient déjà tenté, bien avant la crise cubaine, de retirer les Jupiter de Turquie. Ce possible marché était largement étayé dans la presse américaine. Toutefois, tant Adnan Menderes, Premier ministre turc, que Fatih Rüştü Zorlu, ministre des Affaires étrangères, pensaient que les missiles Jupiter, bien qu'imparfaits, pouvaient être utiles. Par ailleurs, ces armes étaient le symbole de l'intérêt géostratégique de la Turquie pour les USA, leur retrait pouvait signaler une perte d'intérêt de la Turquie. C'est pourquoi Ankara avait refusé durant l'année 1961 et à l'été 1962 le retrait des missiles Jupiter<sup>706</sup>. Suite aux réticences turques, officiellement, les Américains n'accepteraient le retrait des Jupiter que dans le cadre d'un désarmement global. Officieusement, ils conduisirent des négociations secrètes avec Moscou. En contrepartie du retrait, l'Union soviétique s'engageait à respecter l'intégrité territoriale de la Turquie, l'engagement réciproque était fait par les États-Unis, concernant Cuba. Finalement la Turquie, informée tardivement des négociations, accepta le retrait des bombes atomiques, contre l'octroi d'armement classique supplémentaire et une garantie de protections par les missiles Polaris. Le démantèlement des missiles Jupiter débuta en avril 1963 et fut terminé quelques semaines plus tard. Le 14 avril 1963, le sous-marin lanceur d'engins, chargés de missiles Polaris, fit une visite de courtoisie à Izmir, afin de rassurer l'allié turc. Bien que

---

<sup>704</sup> Robert S. Norris, *The Cuban Missile Crisis : A Nuclear Order of Battle October/November 1962*, Wilson Center, 24 octobre 2012, consulté le 6 février 2022.

[2012\\_10\\_24\\_Norris\\_Cuban\\_Missile\\_Crisis\\_Nuclear\\_Order\\_of\\_Battle.PDF \(wilsoncenter.org\)](#)

<sup>705</sup> Ayşegül Sever, op. cit. p. 651.

<sup>706</sup> Ayşegül Sever, op. cit. p. 656.

n'ayant pas créé de crise majeure entre Washington et Ankara, le retrait des missiles Jupiter fut critiqué au moment de la première crise chypriote (1964) et fut le symbole de l'érosion de la confiance sans faille qu'accordait la Turquie aux États-Unis, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le principal point de de discordance entre Ankara et Washington, ainsi qu'avec les autres alliés de l'Europe, est généré par les des évolutions de la question Chypre, de l'indépendance de l'île à nos jours.

## Chypre

Le 15 janvier 1950, l'Église orthodoxe organise un référendum, dont sont exclus les Turcs de l'île, pour le rattachement de Chypre à la Grèce (Enosis). À plus de 95 %, les Chypriotes grecs votent l'annexion de l'île à la Grèce. Bien sûr, la position géopolitique de l'île en Méditerranée orientale (accès au canal de Suez et aux Indes) amena Londres à refuser l'Enosis. C'est pourquoi les Grecs de l'EOKA, une organisation paramilitaire, commencèrent la lutte armée contre les Anglais. La Turquie également, s'oppose à l'annexion de l'île à la Grèce. Finalement Chypre obtint l'indépendance, le 16 août 1960, à la suite du traité de Zurich-Londres, acté par trois États garants, dont les articles constituent les bases de la future Constitution du nouvel État.

Le traité de garantie, entre la Grèce, le Royaume-Uni et la Turquie qui actait l'indépendance de Chypre, faisait des trois pays signataires les garants de l'équilibre constitutionnel de l'île. Les trois puissances garantes se voyaient octroyer un droit d'intervention militaire, individuel ou conjoint, en cas de risque majeur sur l'ordre constitutionnel du nouvel État. Cette souveraineté, qui n'était un objectif d'aucun des partis à la base, puisque les Grecs voulaient l'Enosis et que les Turcs se complaisaient dans la domination anglaise et espéraient une partition de l'île. Michel Bozdemir rapporte les paroles du premier président de l'île, l'archevêque Makarios : « les accords d'indépendance ont créé un État, mais pas une nation<sup>707</sup> ». La crise entre les deux peuples, qui ne faisaient pas nation, allait s'exprimer rapidement. Les affrontements intercommunautaires reprirent

---

<sup>707</sup> Michel Bozdemir, « Chypre, entre panhellénisme et pantouranisme », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°48-49, 1988.

en 1963-1964. L'archevêque Makarios proposa treize amendements à la Constitution afin de diminuer les prérogatives turques. Les Turcs furent évincés des instances publiques, y compris le vice-président turc de l'île (la Constitution prévoyait un président grec secondé par un vice-président turc). Cela faisait partie d'un plan d'action, le Plan Akritas, mise au point par le ministre de l'Intérieur grec chypriote, sous les ordres de l'archevêque Makarios<sup>708</sup>. Les hostilités armées commencèrent à la période de Noël 1963, la nuit du 21 décembre au 22 décembre. Le premier janvier 1964 ; l'archevêque Makarios déclara que les traités internationaux fixant le statut de Chypre n'étaient plus en vigueur<sup>709</sup>. Dans un premier temps, la Turquie tenta de convaincre Londres d'intervenir conjointement. La conférence de Londres se tint en janvier 1964. Les Turcs voulaient plus de droits constitutionnels, les Grecs que les accords de garanti soient annulés. Aucun consensus ne fut trouvé. La Turquie, conformément aux traités de Garantie, envoya deux avions de combat qui effectuèrent un vol d'avertissement au-dessus de l'île<sup>710</sup>, afin de faire cesser les violences. Les premières animosités tangibles contre les États-Unis apparurent lors de cette première crise chypriote. Le président américain, Lyndon Johnson, envoya au Premier ministre turc, Ismet İnönü, une lettre dont la teneur et le ton furent le catalyseur de la première mésentente entre les deux pays. Dans ce courrier officiel, le Président américain précisait qu'une intervention unilatérale de la Turquie à Chypre entraînerait une guerre avec la Grèce et que cela affaiblirait l'OTAN. De plus, si l'Union soviétique intervenait contre la Turquie suite à un débarquement turc sur l'île, l'OTAN ne ferait pas intervenir la clause de solidarité. Enfin, la Turquie ne pouvait en aucun cas utiliser le matériel fourni par les Américains dans une opération à Chypre. Finalement, la Turquie renonça à son intervention. Toutefois, cette lettre, longtemps dissimulée à la population, fut source d'une grande déception à Ankara. Ismet İnönü répondit à Lyndon Johnson par un courrier, plus courtois, remis à l'ambassadeur Hare. Dans la première partie du courrier, il expliqua la position turque et fit part de la profonde désillusion de la Turquie concernant la position de son allié américain. Dans une seconde partie, il revint sur les possibilités d'une guerre entre les deux membres de l'OTAN que sont la Grèce et la Turquie et que cela n'était possible que si

---

<sup>708</sup> « The republic of Cyprus », *countrystudies.us*, consulté le 12 janvier 2022.

<http://countrystudies.us/cyprus/12.htm>

<sup>709</sup> Michel Bozdemir, op. cit. p. 243.

<sup>710</sup> Ibid.

Athènes attaquait Ankara. Enfin il termina par un long paragraphe sur l'article 5 de la charte de l'OTAN : « ... Si les alliés de l'OTAN commencent à discuter sur les raisons d'une attaque soviétique, quant à savoir si l'agressé à tort ou raison, ou s'il y a eu provocation et décident à la suite de ces discussions d'intervenir ou non, les fondements de l'OTAN seraient alors ébranlés et l'alliance n'aurait aucun sens. »<sup>711</sup>. La Turquie réalisa donc pour la première fois que quand ses propres intérêts étaient en désaccord avec ceux de ses alliés, l'alliance pouvait l'abandonner. Enfin, une phrase concluante attribuée à İsmet İnönü résume la réaction turque à ce sujet : « Dans cette perspective, un nouvel ordre mondial s'instaure et la Turquie y prend sa place ». C'est, pourquoi elle initia une politique multilatérale et amorça un rapprochement avec l'Union soviétique. Derrière la fermeté américaine, il faut voir une dévalorisation géopolitique de la Turquie aux yeux de Washington. En effet, la Défense américaine commença à utiliser des sous-marins stratégiques, dotés de têtes nucléaires, ce qui diminuait l'intérêt des bases en Turquie.

On assista alors à une paix imposée entre les deux communautés. Plusieurs rencontres furent mises sur pieds afin de trouver une solution à la situation, sans succès. Le 21 avril 1967, le colonel Georges Papadopoulos prend le contrôle d'Athènes, avec ses régiments et oblige le roi à suspendre la Constitution<sup>712</sup>. Parallèlement, la Turquie se rapprocha de l'Union soviétique qui voyait bien la différence entre les deux populations de l'île. Ce rapprochement était également motivé par le fait que la junte militaire d'Athènes était soutenue par la CIA. Afin d'avoir une légitimité internationale, le régime des colonels proposa à la Turquie l'obtention de bases militaires sur l'île en contrepartie du rattachement de Chypre à la Grèce. La réponse d'Ankara fut négative. La junte envoya alors le colonel Grivas sur l'île afin de mettre sur pied un plan d'action visant le rattachement de l'île à la Grèce, l'Enosis. Sous les ordres de Grivas, la garde nationale chypriote attaqua le 15 novembre 1967 les villages turcs de Boğaziçi et Geçitkale. Ce fut le début d'une montée en puissance des violences intercommunautaires. Faute de moyens militaires adéquats, Ankara limita son action. Par une note adressée à l'archevêque Makarios, elle menaça la partie grecque d'une intervention aérienne limitée si les deux villages occupés n'étaient pas

---

<sup>711</sup> İbrahim Bozkurt, « ABD'nin Kıbrıs politikası ve Türk Kamuoyu (1950-1964) » (La politique chypriote des USA et l'opinion publique turque (1950-1964)), *Güneydoğu Avrupa Araştırmaları Dergisi*, Tome 0 n°4, août 2014, pp. 164-166.

<sup>712</sup> Constantin Prévélakis, *La Grèce de A à Z*, André Versaille éditeur, Bruxelles 2011.

libérés avant le 16 avril 06h00<sup>713</sup>. Les forces de la garde républicaine se retirèrent à 05h30. Dans une séance de la nuit du 16 au 17 novembre 1967, la Grande Assemblée nationale de Turquie donna au gouvernement le pouvoir d'intervenir militairement sur l'île. Le 16 novembre 1967, la chasse turque fit plusieurs vols d'avertissement sur l'île. Le 17 novembre, une note diplomatique fut remise au gouvernement grec. Elle demandait la fin des agressions contre les deux villages, un dédommagement des populations, le retrait des forces hellènes envoyées en violation des accords de fondation de la République de Chypre, ainsi que du colonel Grivas, la dissolution de la garde républicaine Chypriote grecque, l'augmentation des effectifs de la force de maintien de la paix de l'ONU<sup>714</sup>. Les Nations-Unies, l'OTAN et les États-Unis servirent d'intercesseur. Le 30 novembre 1967, Athènes accepta les demandes turques.

Quelques années plus tard, le 15 juillet 1974, la garde nationale, téléguidée par la junte militaire, fomenta un coup d'État contre l'archevêque Makarios. Le président chypriote avait demandé à ce que les soldats grecs de la garde nationale soient rappelés, au motif qu'ils soutenaient l'EOKA-B, une branche armée et dissidente de l'EOKA (*Ethniki Orghanosis Kypriakou Aghonos*, Organisation nationale des Combattants chypriotes), fondée par le colonel Grivas et œuvrant pour le rattachement de l'île à la Grèce. Les putschistes nommèrent Nikos Sampson à la présidence. Informée de la situation, le 15 juillet au soir, Ankara décide d'une intervention militaire le 20 juillet<sup>715</sup>. Le 17 juillet 1974, le Premier ministre Ecevit se rendit à Londres, pour que Royaume-Uni et Turquie, pays garants, puissent mener une action militaire conjointe. Londres refusa non seulement une intervention militaire conjointe, mais aussi l'utilisation des bases militaires anglaises par les forces turques. Parallèlement l'ethnarque Makarios se rendit devant les Nations unies, à New York, pour demander au Conseil de sécurité de mettre fin à l'intervention des autorités

---

<sup>713</sup> Zehra Gürsoy, « 1967 Kıbrıs Krizi » (la crise de Chypre de 1967), *Crisis Analysis in Turkish Foreign Policy*, site en ligne, article publié le 4 décembre 2015, consulté le 6 janvier 2021

<https://tdpkrizleri.org/index.php/1967-k-br-s-krizi>

<sup>714</sup> Ibid.

<sup>715</sup> Cihat Göktepe, « Kıbrıs Meselesi'nde kriz süreci ve Türkiye 1964-1974 » (la période de crise dans la question de Chypre et la Turquie, 1964-1974), *TC Kültür ve Turizm Bakanlığı Atatürk Kültür Dil ve Tarih Yüksek Kurumu*, n°1397, 2012, p. 1414.

grecques à Chypre<sup>716</sup>. L'opération militaire sur l'île fut finalement lancée le 20 juillet 1974, par un déploiement de troupes terrestres à bord de vaisseaux de débarquement ainsi que par la projection de parachutistes entre Kyrenia et Nicosie. Trois jours plus tard, l'armée turque occupait 3 % de l'île et une interruption des hostilités était signée. Le régime putschiste de Nikos Sampson s'écroula, Glafcos Klerides assura les fonctions présidentielles, en l'absence de l'archevêque Makarios, toujours absent de l'île. Le régime des colonels grecs laissa la place à un gouvernement civil dirigé par Constantin Karamanlis. Des pourparlers eurent lieu à Genève. Ils finirent dans l'impasse. Le 13 août 1974, la Turquie reprit les opérations militaires pour conquérir le nord de l'île. Elle déclara le cessez-le-feu, le 16 août 1974, une fois le contrôle acquis de 35 à 40 % de l'île<sup>717</sup>. Outre la dimension sécuritaire des Turcs chypriotes, la dimension stratégique de l'île fut un motif essentiel pour l'intervention turque<sup>718</sup> surtout pour la deuxième opération. La première était légitime aux yeux de l'opinion internationale et des alliés. Le 20 juillet 1974, le Premier ministre Bülent Ecevit justifiait ainsi l'opération turque : « Les forces armées turques ont commencé à atterrir à Chypre. (...) Nous avons dû prendre cette décision à la suite de l'épuisement de tous les recours diplomatiques et politiques<sup>719</sup> ». Les États-Unis ne condamnèrent pas officiellement les interventions turques. C'est pourquoi, le 14 août 1974, la Grèce se retira de la branche militaire de l'OTAN. Dans la manifestation anti-américaine du 19 août 1974, à Nicosie, l'ambassadeur américain, Rodger Paul Davies, fut tué<sup>720</sup>. La Grèce, les Chypriotes grecs ainsi que les Grecs américains reprochaient aux États-Unis de ne pas avoir empêché l'intervention turque. Des manifestations de protestation furent organisées devant la Maison-Blanche. Cela amena, au lendemain de la seconde intervention turque certains membres du Sénat à demander l'arrêt de l'aide militaire à la Turquie, jusqu'à ce qu'elle retire ses troupes de Chypre.

---

<sup>716</sup> « Mgr Makarios évite de critiquer les États-Unis », *Le Monde*, 20 juillet 1974.

<sup>717</sup> Cihat Göktepe, op. cit. p. 1422.

<sup>718</sup> Pierre Blanc, « Chypre : un triple enjeu pour la Turquie », *Hérodote*, 2013/1 n°148, p. 89.

<sup>719</sup> Bülent Ecevit 20 Temmuz Kıbrıs Barış Harekâtı konuşması (Discours du 20 juillet de Bülent Ecevit sur l'Opération de paix à Chypre), consulté le 27 avril 2022.

<https://m.youtube.com/watch?v=rIiTbRvhl6Q>

<sup>720</sup> « U.S. ambassador killed on Cyprus », *Boca Raton News*, août 1979.

À la question de Chypre venait s'ajouter la question de la culture du pavot en Turquie. Plusieurs lois sont votées au Sénat, mais leur application se heurta au veto du président Gerald Ford. Gerald Ford finit par signer la loi d'annulation de l'aide militaire à la Turquie, le 10 décembre 1974. L'embargo entra en vigueur le 5 février 1975<sup>721</sup>. Le 13 février 1975, l'État fédéré chypriote Turque fut créé. Le Gouvernement turc informa les États-Unis et l'OTAN que l'embargo contrevenait à l'article 3 du traité de l'Atlantique Nord ainsi qu'à l'article 21 de l'accord de coopération et de défense. En effet, l'article 3 de l'Atlantique Nord précise : « Afin d'assurer de façon plus efficace la réalisation des buts du présent Traité, les parties, agissant individuellement et conjointement, d'une manière continue et effective, par le développement de leurs propres moyens et en se prêtant mutuellement assistance, maintiendront et accroîtront leur capacité individuelle et collective de résistance à une attaque armée. »<sup>722</sup>. L'article 21 de l'accord de coopération et de défense turco-américain stipulait également cette assistance mutuelle : « Le gouvernement américain devait soutenir l'effort de défense turque à tous les niveaux. »<sup>723</sup>. C'est pourquoi, suite à l'entrée en vigueur de l'embargo, Ankara affirma que l'accord de coopération et de défense et les autres accords régissant la présence américaine en Turquie devaient être révisés. En effet, les Turcs étaient surpris que seule la Turquie soit la cible de l'embargo, alors que l'origine du conflit était un putsch téléguidé par la Grèce. Ils étaient également convaincus que la rupture de l'aide militaire allait affaiblir le flanc sud de l'OTAN et rendre l'alliance vulnérable à la menace soviétique. L'accord du 3 juillet 1969 donnait, à la Turquie, la possibilité de restreindre les activités américaines en cas de situation exceptionnelle<sup>724</sup>. Cet accord dictait également que les bases américaines qui ne l'étaient pas encore passaient sous couverture OTAN. Cela signifiait que les avions américains ne pouvaient accomplir des missions que sous

---

<sup>721</sup> *U.S. Security Policy Toward Turkey*, NSSM 227, National Security Council Institutional Files, Gerald R. Ford Presidential Library, documents du *Conseil National de Sécurité Américain*, déclassifié le 12 mars 2004, p. i.

<sup>722</sup> « Résilience et préparation du secteur civil — Article 3 », site de l'OTAN, consulté le 8 décembre 2022.

[NATO - Topic: Résilience et préparation du secteur civil – Article 3](#)

<sup>723</sup> Abdullah Köktürk, « ABD ile yapılan Askeri Antlaşmalar (3 Temmuz 1969) » (Les accords militaires avec les USA -3 juillet 1969), *ayna.haber*, article consulté le 8 septembre 2021.

[Dr. Abdullah Köktürk - ABD İle Yapılan Askeri Antlaşmalar-I \(3 Temmuz 1969\) - Gerçeklere Tutulan Ayna \(aynahaber.org\)](#)

<sup>724</sup> *Ibid.* article 2.



commandement de l'OTAN. Or les décisions de l'OTAN se prenaient à l'unanimité des pays membres. Cela revient à dire que les Américains ne pouvaient pas mener d'opérations à partir du territoire turc sans en informer Ankara et obtenir son aval. L'accord était également encadré par les valeurs de l'ONU, les bases ne pouvaient servir qu'à la défense et non à des attaques<sup>725</sup>. Fort de ces dispositions, le 17 juin 1975, la Turquie exhorta les USA à lever l'embargo avant le 17 juillet 1975. Le ministre des Affaires étrangères, Çağlayangil, mit en garde sur l'éventuelle fermeture des 24 complexes militaires américains. Il déclara que « les bases seraient placées sous statut provisoire le 17 juillet, faute d'accord »<sup>726</sup>. Bien sûr, ces fermetures annoncées inquiétèrent le gouvernement américain. Le 9 juillet, le président Gerald Ford affirma être arrivé à un compromis avec le Sénat pour une levée partielle de l'embargo<sup>727</sup>. 25 bases américaines étaient actives en Turquie, la plupart assignées à l'armée de l'air américaine. 15 000 personnels américains travaillaient sur ses bases. Les bases appartenaient à la Turquie, mais l'Air force avait l'usufruit, dans le cadre de l'OTAN<sup>728</sup>. Or ces bases étaient essentielles aux services de renseignement américains qui s'en servaient pour espionner l'Union soviétique. Le général Lyman Lemnitzer l'expliqua par ses termes : « Il n'y a aucun endroit au monde comparable à la Turquie pour la collecte de renseignements vitaux sur le Pacte de Varsovie. Cette perte irremplaçable des services renseignements américains est très néfaste pour les intérêts de l'OTAN et des États-Unis, car ces bases pleinement opérationnelles sont capables de fournir des renseignements irremplaçables de hautes valeurs pour lesquels aucun substitut n'est possible<sup>729</sup> ». Après le vote du 24 juillet à la chambre des représentants, qui rejetait catégoriquement la levée partielle de l'embargo, la Turquie décida de fermer les bases, à l'exception d'Incirlik. Le pouvoir civil, le Premier ministre Suleyman Demirel et le chef de l'opposition Bülent Ecevit subissaient la pression de

---

<sup>725</sup> Selin Bölme, op. cit. p. 64.

<sup>726</sup> « La Turquie prendra dans un mois des mesures contre les bases américaines », *Le Monde*, 18 juin 1975.

<sup>727</sup> « Ankara accueille sans enthousiasme une éventuelle levée partielle de l'embargo sur les armes américaines », *Le Monde*, 11 juillet 1975.

<sup>728</sup> Rudy Abramson, « Kissinger Fearful Turkey Weill Begin Closing U.S. Bases Over Arms Embargo », *Los Angeles Times*, 24 mai 1975.

<sup>729</sup> Richard C. Company, *Turkey and the United States : The Arms Embargo Period*, Praeger, New York, 1986, p. 57.

la population qui demandait une réponse plus sévère à l'embargo<sup>730</sup>. Le Premier ministre Demirel décida, suite au conseil des ministres du 25 juillet 1975, de fermer les infrastructures américaines, à l'exception d'Incirlik, mais garda le personnel afin d'éviter une rupture totale avec les États-Unis. Demirel prenait en compte les efforts fournis par le gouvernement américain afin d'annuler l'embargo. En effet, outre les efforts en politique interne, le gouvernement américain fermait les yeux sur les fournitures à la Turquie de matériels militaires, souvent sous licence américaine, par les autres membres de l'OTAN.

Les chefs militaires turcs étaient, toutefois, désireux de garder des liens sécuritaires avec les États-Unis. Pour cause, la plupart étaient formés dans les procédures et doctrines américaines, depuis le début de la guerre froide. L'armée turque était formée à utiliser le matériel américain et elle était consciente du coût que générerait un changement de fournisseur. 90 % de l'armement turc provient des États-Unis. 95 % des chars venaient des USA, 85 % de ses avions également, sans compter tous les véhicules de transports de troupes et toute son artillerie moderne. Près de 18 500 militaires turcs avaient été formés sur le territoire américain. Pratiquement tous les vaisseaux de guerre étaient de conception américaine<sup>731</sup>. Toutes les pièces détachées de ces matériels provenaient également des États-Unis. L'embargo avait donc un impact très sévère sur la défense turque. L'armée de l'air en subit le plus les effets néfastes, l'amenant à prendre des pièces détachées sur d'autres appareils et à réduire les heures de vols, ce qui diminua l'efficacité de la flotte aérienne de combat. Les dégâts furent limités par l'achat d'avions F-104 à l'Italie. Bien que les capacités de l'armée de terre ne fussent pas atteintes dans un premier temps, le programme de modernisation des tanks M-48 fut abandonné. La marine fut la moins impactée, les achats importants avaient été effectués avant la crise et l'Allemagne a fourni de nouveaux sous-marins<sup>732</sup>... C'est cette situation dramatique des armements des forces armées turques qui amena à repenser la dotation et généra la création de structures et d'entreprises qui assuraient une industrie de défense autonome (voir première partie). Même si les relations entre la Turquie et les États-Unis furent normalisées par la suite, les décideurs turcs comprirent les dangers de la dépendance à un pays étranger. L'administration

---

<sup>730</sup> *U.S. Security Policy Toward Turkey*, op. cit. p. 5.

<sup>731</sup> *U.S. Security Policy Toward Turkey*, op. cit. p. 6.

<sup>732</sup> *U.S. Security Policy Toward Turkey*, op. cit. pp. 6-7.

américaine tenta à plusieurs reprises de convaincre le Congrès et les lobbies grecs que l'embargo n'était pas une politique efficace, et n'avait pour seul effet que d'affaiblir l'alliance occidentale. À la fin de l'année 1975, le gouvernement américain obtint l'autorisation d'une vente d'armes exceptionnelle ainsi que la livraison de matériels qui avaient été déjà payés<sup>733</sup>. Un accord de défense et de coopération économique fut signé en mars 1976, en signe de bonne volonté, même si son application fut subordonnée à le lever de l'embargo. L'élection de Jimmy Carter fut reçue avec suspicion par Ankara, dans la mesure où ce dernier avait affiché une position progrecque durant la campagne politique. Néanmoins, une fois président, il réalisa les dommages que causait le différend américano-turc à l'alliance occidentale. Son gouvernement voulait également abroger l'embargo, mais le congrès continuait à conditionner l'abrogation à la résolution de la question chypriote. L'insistance du gouvernement Carter finit par payer et l'embargo fut levé le 26 juillet 1978<sup>734</sup>. Il est à noter que durant cette crise majeure entre Ankara et Washington, l'appartenance à l'OTAN ne fut réellement remise en question ni par Ankara ni par Washington. Toutefois, l'embargo suscita un rapprochement entre la Turquie et l'Union soviétique, ainsi qu'avec la Turquie et les pays du Moyen-Orient.

### **Iran, un voisin concurrent...**

Chez le voisin iranien de la Turquie, face à la puissance du clergé, le shah mena sa « révolution blanche » qui consistait en une redistribution des terres, au détriment, notamment du clergé. Il donna également le droit de vote aux femmes. Ce qui pour les mollahs était une hérésie qui menaçait la famille. Reza Pahlavi, allié des Américains, interdit la presse communiste. Il tenta également de diminuer l'ascendance du clergé sur le peuple. Il tenta de gommer le rôle de l'Islam dans la société en se référant à la civilisation perse préislamique. C'est pourquoi, en 1976, il remplaça le calendrier de l'Hégire, par un calendrier solaire qui commençait avec l'ascension au trône de Cyrus le Grand (fondateur de l'Empire perse de la dynastie achéménide au 5<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ). Parallèlement les

---

<sup>733</sup> Suha Bölükbaşı, *The superpowers and the Third World : Turkish-American relations and Cyprus*, University Press of America, Charlottesville, 1988, pp. 96-97.

<sup>734</sup> Faruk Sönmezoğlu, *ABD'nin Türkiye Politikası*, (La politique turque des USA) ; Der yayınları İstanbul, janvier 2005, pp. 113-115.

publications islamiques étaient fortement censurées. La « révolution blanche » ayant échoué, la révolte grondait dans la population désabusée et le clergé qui se sentait spolié. Le shah répondit par la violence de sa police politique, la SAVAK (Organisation pour le renseignement de la sécurité nationale). Le président Jimmy Carter menaçait le gouvernement iranien d'arrêter les livraisons d'armes si des efforts n'étaient pas menés sur les droits de l'homme et les libertés. Les réformes dans ce sens, notamment dans le domaine de la liberté d'association, conduisirent à une meilleure organisation des opposants au régime.

L'Iran était une puissance sur laquelle s'appuyaient les États-Unis pour limiter la pénétration soviétique dans la région<sup>735</sup>. Face aux bruits de bottes de la révolution qui s'annonçait, Zbigniew Brezinski, conseiller national à la sécurité, répondit aux craintes du shah par une promesse d'intervention militaire si besoin. Le 7 janvier 1978, des manifestations furent organisées, dans la ville de Qom, elles furent réprimées dans le sang, faisant des dizaines de victimes. Par la suite, après le respect de la coutume chiite de 40 jours de deuil, d'autres manifestations, toujours autant réprimées, eurent lieu le 18 février 1978, le 29 mars 1978, le 10 mai 1978. Les manifestations et l'inflation galopante incitèrent de plus en plus les classes défavorisées à se joindre aux autres manifestants contre le régime. Suite à des mesures d'austérité prises par le shah, ainsi que l'instauration d'une loi martiale, une gigantesque manifestation a eu lieu à Téhéran, le vendredi 8 septembre 1978 (Vendredi noir). L'armée utilise chars, hélicoptères et fusils d'assaut. Des grèves et d'autres manifestations massives finirent de miner le pays. Le shah finit par quitter l'Iran le 16 janvier 1979, pour terminer son périple aux États-Unis. C'est ce qui conduisit à la prise d'otages de l'ambassade américaine de Téhéran, du 4 novembre 1979 au 20 janvier 1981. Mohammed Reza Pahlavi décèdera le 27 juillet 1980 au Caire. L'ayatollah Khomeiny arriva en Iran le 1<sup>er</sup> février 1979. Il s'opposera à Chapour Bakhtiar et prendra le pouvoir le 11 février 1979.

La perte de cet allié précieux et l'invasion soviétique de l'Afghanistan, initiée le 24 février 1979, amenèrent les États-Unis à revoir leurs positions quant à la Turquie<sup>736</sup>. Seul

---

<sup>735</sup> Elie Saïkali, « Comment les États-Unis sont devenus le « Grand Satan » », *L'Orient Le Jour*, 19 janvier 2019.

<sup>736</sup> Mürsel Bayram, « Soğuk Savaş Dönemi Türk-Amerikan İlişkilerinin Sürekliliğinde Askeri Darbelerin Rolü » (Les rôles des coups d'État militaires dans la continuité des relations Turquie-Etats-Unis), *Ahi Evran University Journal Of Insitute Of Social Sciences*, volume 2 n°1, 2015, p. 38.

allié stable dans une région de conflits, la Turquie devint très importante pour l'OTAN et les États-Unis<sup>737</sup>. La Turquie n'autorisa pas la réouverture des bases américaines à la levée de l'embargo. Elle conditionna cela à une augmentation de l'aide et à une assurance du gouvernement contre de nouvelles mesures que pourrait prendre le Congrès<sup>738</sup>. Un nouvel accord de coopération économique et de sécurité fut conclu le 29 mars 1980. Il est valable pour cinq ans et reconductible si aucun des deux partis n'y voit d'objection. Ce document est encore valide. Il précise que les bases et personnels américains auront des missions dans le cadre de l'OTAN. La liste des bases qui fut établie est la suivante<sup>739</sup> :

- Pour le renseignement d'origine électromagnétique, Sinop,
- Pour les radars d'alerte et surveillance de l'espace, Piriçlik,
- Pour les opérations et soutiens aériens, Incirlik,
- Les centres de communication et d'information Yamanlar (près d'Izmir), Şahintepe (Gemlik), Elmadağ (Ankara), Karataş (Adana), Mahmurdağ (Samsun), Alemadağ (Istanbul) et Kürecik (Malatya).
- Le centre de recueil sismique Belbaşı (Ankara).
- Le centre de communication et navigation Kargaburun.

Selon l'accord, concernant Incirlik, les États-Unis doivent informer la Turquie de tout transit logistique. Les Américains peuvent détenir armes et provisions en quantités justes nécessaires aux personnels. L'apport de munition et de matériels, ainsi que leur enlèvement ne peut se faire qu'avec l'accord des autorités turques. Les autres bases, non évoquées dans l'accord sont des bases OTAN.

Le gouvernement Reagan orienta la défense vers une nouvelle doctrine couplant puissance nucléaire, qui relança la prolifération, et puissance conventionnelle visant à obtenir des moyens de frapper au cœur même du Pacte de Varsovie. Il devenait important

---

<sup>737</sup> Tayyar Ari, *The prospects of Turkish-American Relations : From Strategic Partnership to Strained Partnership*, Researchgate, Février 2020.

<sup>738</sup> Selin Bölme, op. cit. p. 65.

<sup>739</sup> Discussions avec un officier général.

d'avoir des forces aériennes et terrestres capables de contrer une attaque soviétique. Dans la région, l'Iran étant hors course, l'Afghanistan en état de guerre et la présence d'un gouvernement opposé à l'OTAN en Grèce désignaient la Turquie comme l'allié le plus fiable. De ce fait, dix bases aériennes furent agrandies et modernisées sur le territoire turc et de nouvelles bases furent construites à Muş et Batman. Des dépôts de munitions et des dépôts d'armes nucléaires furent édifiés. Toutefois, toutes ses structures ne pouvaient être utilisées qu'avec l'autorisation de l'OTAN, ce qui donnait un droit de regard à la Turquie<sup>740</sup>.

Après l'arrivée de Michail Gorbatchev, le retrait russe de l'Afghanistan en 1989 et la perte d'attrait du modèle communiste incitèrent les pays satellites à se détacher de l'URSS et à s'orienter vers des régimes démocratiques. Gorbatchev donna sa démission le 25 décembre 1991, le pacte de Varsovie fut dissout et l'Union soviétique laissa la place à la communauté des États-Indépendant, le 8 décembre 1991<sup>741</sup>. Dans un premier temps la Turquie craignit une perte d'intérêt géopolitique pour les États-Unis et l'OTAN. En effet la menace soviétique ayant disparu, la nécessité d'encercler l'URSS n'avait plus de sens. Toutefois, la première guerre du Golfe (2 août 1990 au 28 février 1991), qui opposa une coalition de 35 pays, dirigée par les États-Unis, à l'Irak qui a annexé le Koweït, montra que la Turquie était toujours indispensable à l'OTAN. La base aérienne d'Incirlik fut utilisée à des fins logistiques ainsi que pour des raids dans le nord de l'Irak. D'avril 1991 au 24 juillet 1991, la base fut également employée pour l'Opération Provide Comfort I. dont l'objectif était de livrer de l'aide humanitaire aux Kurdes<sup>742</sup> attaqués par le régime de Bagdad. Il en fut de même pour l'Opération Provide Comfort II, qui avait pour but, en plus de protéger les populations kurdes des attaques irakiennes, d'imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus du 32<sup>e</sup> parallèle<sup>743</sup>. Il sera mis fin à Provide Comfort II le 31 décembre 1996.

---

<sup>740</sup> Selin Bölme, op. cit. p. 66.

<sup>741</sup> « Fin de la guerre froide (1985-2001) », *lemondepolitique.fr*, consulté le 5 mai 2022.

[Fin de la guerre froide | Le Monde politique](#)

<sup>742</sup> Ilter Turan, *The United States and Turkey : Limiting Unilateralism*, Ridgway Working Group on Challenges to U.S. Foreign and Military Policy, novembre 2011, p. 20.

<sup>743</sup> « Provide Comfort sans la France », *Libération*, 26 décembre 1996.

Les attentats contre le World Trade Center du 11 septembre 2001 amenèrent les États-Unis à voir la Turquie comme un partenaire essentiel au Moyen-Orient. En effet, certaines manifestations dans quelques pays musulmans ont montré des scènes de joies exprimant à quels points les États-Unis étaient haïs à cause de sa politique au Moyen-Orient. La Turquie, pays musulman avec un régime laïque, pouvait servir de contre modèle à l'islamisme radical<sup>744</sup>. Les États-Unis considéraient, toujours, que la Turquie était leur principal allié dans la région. Pourtant, le 1<sup>er</sup> mars 2003, la Grande Assemblée nationale de Turquie vote contre une résolution concernant le stationnement de 62 000 militaires en Turquie afin d'agir contre l'Irak. Déçu, Washington menace de rétorsions économiques<sup>745</sup>. Au-delà de cette question, la Turquie qui, avec le nouveau pouvoir islamoconservateur, était désormais soucieuse de préserver ses intérêts, se montrait de plus en plus comme le porte-parole du monde musulman, d'une part, et des pays en voies de développement, à travers le G20 dont elle fait partie<sup>746</sup>.

La possibilité d'un « modèle turc » se confirma quelques années plus tard avec les « Printemps arabes ». Il s'agit d'un ensemble de contestations populaires des régimes en place, quelquefois depuis plusieurs dizaines d'années, à partir de décembre 2010 et dont les répercussions se font encore ressentir aujourd'hui. Même si la Turquie, dont la laïcité est inscrite dans la Constitution, était vue comme modèle pour les états arabo-musulmans aspirant à la démocratie<sup>747</sup>, le choix du Gouvernement turc de l'AKP de ne soutenir que les partis islamistes, souvent proches des Frères musulmans, inquiéta rapidement le Monde occidental.

---

<sup>744</sup> Dorothee Schmid, « La Turquie, alliée de toujours des États-Unis et nouveau challenger », *Politique étrangère*, n°3, 2011, p. 587-599, version internet consultée le 3 juin 2022.

<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2011-3-page-587.htm>

<sup>745</sup> Ibid.

<sup>746</sup> Ibid.

<sup>747</sup> Jean Marcou, « Le modèle turc et le printemps arabe », *Filière Francophone d'Économie et de Sciences Politiques Université du Caire* (site internet), 11 mars 2012, version en ligne, consultée le 10 février 2022.

[Jean Marcou – « Le modèle turc et le printemps arabe » | FESP \(fesp-eg.org\)](#)

Les printemps arabes finirent souvent en guerre civile, et fréquemment la Turquie et ses alliés de l'OTAN se trouvèrent dans des camps opposés. Il en sera question dans le chapitre discussion de cette troisième partie.

### 3.1.2. Les relations Turquie Union européenne

Parallèlement aux alliances militaires avec l'Occident, la Turquie se rapprocha des instances européennes qui furent créées après la Seconde Guerre mondiale.

#### 3.1.2.1. La longue route de la candidature à l'adhésion

La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) fut créée au traité de Paris, en 1951. Cet accord est entré en vigueur le 23 juillet 1952. Les six États qui composaient la CECA, c'est-à-dire l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas avaient pour idée motrice d'empêcher une nouvelle guerre avec l'Allemagne. Le marché unique de l'acier (matière principale de fabrication des armes) et du charbon (principale source d'énergie de l'époque, que ce soit pour les vaisseaux de guerre ou les industries, dont les usines d'armement) était dirigé par une Haute Autorité, surveillée par des institutions représentant les six gouvernements<sup>748</sup>. Il s'agissait de la première organisation supranationale en Europe, prémices à d'autres qui suivirent.

Le 25 mars 1957, les six pays de la CECA signèrent le traité de Rome, instituant la Communauté économique européenne (CEE ou Marché Commun) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom). L'agrément opéra dès le 1<sup>er</sup> janvier 1958, avec la mise en place des institutions telle que le Conseil des ministres, la Commission, l'Assemblée parlementaire européenne. L'union douanière entre les six États fondateurs fut actée le 1<sup>er</sup> juillet 1968<sup>749</sup>. Dès le 31 juillet 1959, la Turquie fut candidate à un accord d'association. Le Conseil des ministres de la CEE accorda à la Turquie un cadre de

---

<sup>748</sup> Françoise Zonemberg et Martine Dubuisson, « La communauté du charbon et de l'acier a réussi le tour de force de reconverter deux secteurs clés en évitant les drames sociaux. La CECA prend sa retraite à 50 ans », *Le Soir*, 20 juillet 2020.

<sup>749</sup> Jean-Claude Zarka, *L'essentiel des institutions européennes*, Gualino éditeur, Issy-Les-Moulineaux, 2016.



coopération temporaire, en attendant qu'elle réponde aux critères d'association définitive. L'accord d'association fut signé à Ankara, le 12 septembre 1963 et fut appliqué dès le 1<sup>er</sup> décembre 1964. Cet accord constitue, encore aujourd'hui avec l'Union européenne (UE), la base juridique des relations entre la Turquie et la CEE. Des institutions mixtes, dont la principale était le Conseil de partenariat, furent mises en place afin de veiller aux bons fonctionnements de l'accord d'Ankara. L'article 28 précisait que « Lorsque la mise en œuvre de l'accord montrera que la Turquie peut répondre à toutes les obligations résultant du traité instituant la Communauté économique européenne, les parties contractantes examineront une adhésion à la Communauté.<sup>750</sup> » Cette adhésion devait se faire en trois phases : une première phase de préparation, une seconde phase dite de transition et une dernière phase conduisant à l'adhésion. La première phase consistait à réduire les écarts économiques entre la Turquie et la CEE. Cette étape prit fin avec le protocole additionnel signé le 13 novembre 1970 et entrée en vigueur en 1973. La seconde étape fut alors mise en route. Cette phase provisoire avait pour objectifs de permettre la libre circulation des produits agricoles, des produits industriels et des personnes, ainsi que la finalisation de l'union douanière. Hormis les produits textiles et les produits pétroliers, l'Europe abolit les taxes et quotas sur les produits industriels venant de Turquie, dès 1971. La Turquie, de son côté, leva progressivement les taxes à l'importation des produits industriels européens. Un délai de 22 ans a été déterminé pour la réalisation de l'Union douanière<sup>751</sup>.

Les relations entre la Turquie et l'Europe furent tumultueuses, dans les années 1970-1980. Après le coup d'État militaire du 12 septembre 1980, les relations furent officiellement suspendues. En effet, outre ce qui peut ressembler à une parenthèse de la démocratie, la Constitution de 1982 réduisait largement les libertés publiques et brimait la société civile<sup>752</sup>. La Constitution de 1982 entérinait la mainmise de l'armée sur le système politique, notamment par la place accordée au Conseil National de Sécurité au sein des organes de décision. C'est d'ailleurs, le général Kenan Evren qui, après le référendum sur la Constitution,

---

<sup>750</sup> *Türkiye-AB ilişkileri* (Les relations UE-Turquie), publié par le ministère de l'Union européenne de la République de Turquie, consulté le 2 septembre 2021, p. 15.

<sup>751</sup> Ibid.

<sup>752</sup> Jean Marcou et Deniz Vardar, « La Turquie aux portes de l'Europe », *Policy Papers*, n° 10, octobre 2010, p. 1.

devint Président de la République, pour un mandat de 7 ans, en 1982<sup>753</sup>. Un gouvernement civil reprit le pouvoir le 13 décembre 1983. Le Premier ministre, Turgut Özal mit fin aux mesures protectionnistes, en 1984, ce qui eut pour effet de réactiver les relations entre la Turquie et l'Europe. Le 14 avril 1987, avant même que tous les éléments demandés dans le protocole d'Ankara aient abouti, Turgut Özal déposa la candidature de la Turquie pour une adhésion pleine et entière<sup>754</sup>. La Commission européenne opposa un refus, en 1989, aux motifs du non-aboutissement de l'intégration total de ses membres et des faiblesses de la Turquie sur les plans économiques, politiques et sociétaux. La Commission dénonçait dans son rapport les droits des minorités et la situation de Chypre<sup>755</sup>. Elle préconisa de développer les relations dans le cadre de l'accord d'association d'Ankara et ne donna aucune date pour l'ouverture des négociations d'adhésion. Loin de se décourager, Ankara entreprit de faire le nécessaire pour réaliser l'accord d'union douanière. Celui-ci fut facilité par les changements géopolitiques en Europe, au début des années 1990. Le rapport du Commissariat général du Plan, en 1993 précisait que « La politique de l'Union européenne vis-à-vis de la Turquie doit tenir compte de l'importance de ce pays, comme région clé de sa périphérie sud. L'union douanière est importante et nécessaire. Du Proche-Orient à l'Afrique du Nord, la stabilité économique, politique et sociale dans le bassin méditerranéen est essentielle aussi pour la sécurité et la stabilité sociale de l'Union européenne. Elle requiert le développement de relations de bon voisinage par l'établissement de nouvelles formes de partenariat facilitant la prévention et la gestion des crises politiques »<sup>756</sup>. Dans les années 1990, les candidatures de 10 pays d'Europe centrale et orientale ont amené des discussions sur l'élargissement de l'Union européenne. Trois obligations ont été définies au sommet de Maastricht des 9-10 décembre 1990 : le pays candidat doit être européen, il doit être de régime politique démocratique et doit respecter les droits de l'homme. Au traité de Lisbonne des 25-27 juin 1991, les cas des candidats à l'adhésion, Chypre, Malte et Turquie furent étudiés. Le profil d'adhésion possible de la Turquie, selon les accords d'Ankara, a été

---

<sup>753</sup> Ibid. p. 3.

<sup>754</sup> Michel Bozdemir, *La marche turque vers l'Europe*, Éditions Karthala, Paris, 2005, p. 289.

<sup>755</sup> Coşkun Topal, « Türkiye Avrupa Birliği ilişkileri » (Les relations Turquie/Union-Européenne), *Çok Kültürlü Bir Avrupa İçin Tarih ve Sosyal Bilgiler Eğitimi*, Harf Eğitim Yayıncılığı, Ankara 2009.

<sup>756</sup> Garip Turunç, « La Turquie et l'Europe : une relation embrouillée », *Mondes en Développement*, n°128, 2004, p. 94.

confirmé, mais sans l'établissement d'un calendrier. Au sommet de Copenhague, 21-22 juin 1992, les conditions pour l'accession à l'Union européenne, des pays candidats ont été définies (critères de Copenhague) <sup>757</sup>. Les critères de Copenhague demandaient :

- La mise en place d'institutions stables garantissant l'état de droit, la démocratie, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection ;
- Une économie de marché viable ainsi que la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union ;
- La capacité à assumer les obligations d'adhésion et notamment de souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire ;
- La capacité de l'Union à assimiler de nouveaux membres tout en maintenant l'élan d'intégration européenne.

Concernant la Turquie, seule l'orientation vers l'Union douanière a été confirmée.

L'Union douanière fut décidée lors de la réunion de la Commission d'association, le 5 mars 1995 et entra en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1996. Cet achèvement mit fin à la deuxième phase et permit le passage à la dernière phase. La signature de l'Accord d'Union douanière eut pour effet immédiat la mise en place d'une série de réformes démocratiques telles que l'abaissement de la majorité électorale à 18 ans, le vote des Turcs vivant à l'étranger, l'amélioration des statuts des syndicats et des partis politiques. Toutefois, il faut noter que cette association a surtout profité à l'Europe. En 1994, 46,9 % des exportations turques et 47,9 % des importations turques se faisaient avec l'Europe. Ces chiffres augmentèrent, respectivement à 54 % et 53 % en 2000<sup>758</sup>. La Turquie, sans être membre de l'Union européenne, avait des obligations proches de celles des pays membres. Elle devait se conformer aux décisions de commerce des pays membres, sans possibilité de donner son avis. Malgré cela, au Conseil de l'Union européenne du Luxembourg, le 13 décembre 1997, le Conseil décida l'élargissement de l'Union à Chypre et aux pays d'Europe Centrale et

---

<sup>757</sup> « 92 — Pour devenir membre de l'UE : Les critères de Copenhague », *Centre Robert Schuman*, publication en ligne consulté le 8 décembre 2021.

[92.- Texte et exercices - les criteres de Copenhague - version finale - \(centre-robert-schuman.org\)](https://www.centre-robert-schuman.org/fr/92.-Texte-et-exercices-les-criteres-de-Copenhague-version-finale-)

<sup>758</sup> Ibid. p. 95.

Orientale<sup>759</sup>, mais écarta la Turquie. Le Conseil considérait qu'Ankara ne réunissait pas les conditions pour entamer les négociations d'adhésion et proposa :

- « un développement des potentialités de l'Accord d'Ankara ;
- un approfondissement de l'Union douanière ;
- une mise en œuvre de la coopération financière ;
- un rapprochement des législations et la reprise de l'acquis de l'Union,
- la participation, à décider au cas par cas, à certains programmes et à certaines agences »

Non seulement l'UE accepta la candidature des anciens « ennemis » de la guerre froide, mais elle envisageait des négociations avec Nicosie, au nom de toute l'île de Chypre, sans que la question chypriote soit résolue. Les conclusions du Conseil du Luxembourg peuvent expliquer le rapprochement avec la Fédération de Russie, dans les semaines qui suivirent.

Finalement les 10-11 décembre 1999, au Conseil européen d'Helsinki, la candidature de la Turquie à l'Union européenne fut officiellement acceptée : « La Turquie est un pays candidat, qui a pour vocation à rejoindre l'Union sur la base des mêmes critères qui s'appliquent aux autres pays candidats ». La Turquie entama de suite les modifications afin de répondre aux demandes européennes<sup>760</sup> :

- L'entrée en vigueur de la révision constitutionnelle du 22 juin 1999, supprima les Cours de sûreté de l'État,
- À partir d'avril 1999, les policiers et autres fonctionnaires pouvaient être lourdement sanctionnés pour actes de tortures, traitement cruel, inhumain et dégradant...

---

<sup>759</sup> Conseil européen de Luxembourg du 12 et 13 décembre 1997 - Extrait des conclusions de la Présidence du Conseil européen de Luxembourg du 12 et 13 décembre 1997, consulté le 8 décembre 2021.

[https://www.europarl.europa.eu/enlargement/ec/lux\\_fr.htm](https://www.europarl.europa.eu/enlargement/ec/lux_fr.htm)

<sup>760</sup> « La Turquie et les relations avec l'Union européenne », Fiche thématique n°7 du Parlement européen, 10 février 2000.

Dès l'année 2000, une assistance, notamment financière, à la préadhésion de la Turquie fut mise en place (TPA, *Turkey Pre-Accession Instrument*)<sup>761</sup>. Le 9 mars 2001, le Conseil adopta le partenariat pour l'adhésion de la Turquie. Afin de mettre en place les réformes voulues par ce document ; le Gouvernement turc remit au Conseil, le 26 mars 2001, le Programme national qui incluait une feuille de route et un calendrier<sup>762</sup>. Une révision de la Constitution en octobre 2001 conduisit à l'adoption de trois paquets d'harmonisation législative, en février, mars et août 2002. Ces paquets d'harmonisation législative furent inaugurés par le gouvernement Ecevit (11 janvier 1999 – 18 novembre 2002). Il s'agissait de trains de réformes afin d'améliorer l'État de droit et rapprocher la démocratie turque des standards européens. Ces modifications concernaient, principalement, le Code civil, le Code pénal, l'exercice des droits et libertés ainsi que l'administration, la police et la justice. La révision constitutionnelle du 17 octobre 2001, qui modifia plus du cinquième des 177 articles de la Constitution de 1981, dota la Turquie de droits et libertés proches des standards européens<sup>763</sup>. Cette réforme constitutionnelle fut suivie de modifications dans le Code pénal et le Code civil turcs, afin de mettre en place les lois nécessaires à l'application des modifications constitutionnelles, entre autres, l'abolition de la peine capitale.

Le partenariat pour l'adhésion fut révisé en 2003, 2005, 2006 et 2008, suivi par les révisions du Programme national en 2003, 2005 et 2008. Entre 2002 et 2004, 8 paquets d'harmonisation et 2 paquets de réformes de la Constitution furent votés par la Grande Assemblée nationale de Turquie. D'autres réformes suivirent. Elles concernaient, entre autres, les associations, les fondations, la liberté de culte, les émissions en langue kurde. Le 7<sup>e</sup> paquet de réformes fut adopté le 30 juillet 2003. Il concernait essentiellement le Conseil National de Sécurité. Les prérogatives sur le politique de ce dernier lui furent retirées, son secrétaire général ne serait plus un militaire, mais un civil. Il ne serait plus convoqué à la demande des généraux. Son avis serait consultatif... Suite à toutes ses réformes, au sommet

---

<sup>761</sup> Gérard-François Dumont, « La Turquie et l'Union européenne : intégration, divergence ou complémentarité ? », *Géostratégiques*, n°30, 1<sup>er</sup> trimestre 2011, p. 53.

<sup>762</sup> Coşkun Topal, op. cit. p. 21.

<sup>763</sup> Ibid. p. 22.



Concernant le génocide arménien, le Parlement européen adopta une résolution, portant le titre « Une solution politique pour la question arménienne ». Dans l'article 2 de cette résolution, le parlement est d'avis que ce qui est arrivé en 1915 constitue un génocide, mais reconnaît que la Turquie actuelle ne peut être tenue pour responsable du drame vécu par les Arméniens de l'Empire ottoman. L'article 3 demande au Conseil de l'Union européenne d'obtenir du Gouvernement turc actuel la reconnaissance du génocide. Or, ni la Commission européenne, dans sa recommandation du 6 octobre 2004 en faveur de l'ouverture des négociations, ni le Conseil européen, dans sa décision positive du 17 décembre, n'ont subordonné leur avis à la reconnaissance du génocide arménien<sup>767</sup>. » Toutefois, le président Jacques Chirac déclara lors d'une visite officielle en Arménie, en 2006, qu'Ankara devait reconnaître le génocide arménien pour adhérer à l'UE<sup>768</sup>. Finalement, en avril 2015, le Parlement européen appela la Turquie et tous les États membres de l'Union, à reconnaître le génocide arménien<sup>769</sup>. Cet appel fut vivement dénoncé par la Turquie. Les protestations turques n'empêchèrent pas le président allemand, Joachim Gauck de reconnaître le génocide arménien et la coresponsabilité de l'Allemagne, le 23 avril 2015. Le parlement allemand, le Bundestag, reconnut également le génocide arménien, en juin 2016. Ce qui bien sûr provoqua un froid dans les relations germano-turques.

Un autre obstacle majeur est la question kurde. La question kurde jalonne l'histoire de la jeune République de Turquie. Entre 1924 et 1937, de nombreuses insurrections kurdes eurent lieu dans le sud-est de la Turquie. Après une relative accalmie, c'est le Parti des Travailleurs du Kurdistan, le PKK, qui entama, à partir de 1984, la lutte contre le gouvernement central<sup>770</sup>. La lutte contre le PKK renforça le positionnement autoritaire du gouvernement, sur les plans politiques, économiques, culturels et sécuritaires. En avril 1985, le gouvernement créa le corps des « gardiens de village » (*Köy koruyucuları*). Ces villageois étaient pris en tenaille entre l'armée qui les obligeait à coopérer et les hommes du PKK qui

---

<sup>767</sup> Thomas Ferenczi, « L'UE ne lie pas les négociations d'adhésion de la Turquie à la reconnaissance du génocide », *Le Monde*, 23 avril 2005.

<sup>768</sup> « La Turquie doit « reconnaître » le génocide arménien », *Le Nouvel Observateur*, 1<sup>er</sup> octobre 2006.

<sup>769</sup> « Le Parlement européen reconnaît le génocide arménien, colère d'Ankara », *Le Point*, 16 avril 2015.

<sup>770</sup> Mehmet Ali Birand, « Bugüne kadar kaç Kürt isyanı oldu ? » (Combien de révoltes kurdes jusqu'à nos jours ?), *Hürriyet*, 3 janvier 2008.

menaient des opérations de représailles, car il les considérait comme des collaborateurs<sup>771</sup>. « Le PKK est alors un parti de culture marxiste-léniniste, appelant à une révolution des ouvriers et paysans pour libérer le peuple kurde du « colonialisme » turc et regrouper en un État indépendant les populations kurdes de Turquie, Irak, Iran et Syrie<sup>772</sup> ». Entre 1987 et 1999, les combats devinrent de plus en plus violents. Le PKK avait des bases en Syrie, au Liban dans la plaine de la Bekaa et dans le nord de l'Irak, dans la région du mont Qandil. Ceci contraignit le Gouvernement turc à proclamer l'état d'urgence dans plusieurs provinces du Sud-est anatolien et à renforcer les opérations de répression. Le 15 février 1999, Abdullah Öcalan fut capturé par les services secrets turcs au Kenya et exfiltré sur l'île-prison d'İmralı, où il se trouve toujours. Après la victoire de l'AKP en 2002, une série de réformes, dont une légalisation partielle concernant la langue kurde dans l'enseignement et l'audiovisuel public vit le jour. En 2005, à Diyarbakir, Erdoğan prononça un discours dans lequel il reconnaissait l'existence d'une question kurde, et que cette question serait résolue par plus de démocratie, plus de droits civils et de prospérité<sup>773</sup>. C'était les débuts de l'ouverture démocratique, *demokratik açılım*. Cela n'empêcha pas les poursuites contre certains élus, accusés de « séparatisme ». En 2006, après les ouvertures du gouvernement sur la question kurde, et surtout après l'appel du leader Abdullah Öcalan, depuis l'île-prison, le PKK proclama un cessez-le-feu unilatéral<sup>774</sup>. Cela ne dura pas, et des attaques de part et d'autre furent menées, jusqu'en 2013. En 2013, de sa prison d'İmralı, Abdullah Öcalan appela à un nouveau cessez-le-feu, qui sera globalement respecté jusqu'à l'été 2015. Entre 2014 et 2015, le PKK s'impliqua fortement, au sein de la mouvance kurde et arabe en Syrie, contre Daesh, notamment dans la défense de la ville de Kobané. En représailles, l'État islamique mena plusieurs attentats contre des rassemblements pacifiques des partis de gauche et des partis pro-kurdes. Le PKK considéra la Turquie comme complice des djihadistes et reprit le combat armé contre l'État le 12 juillet 2015<sup>775</sup>. Parallèlement, aux élections législatives du 7 juin

---

<sup>771</sup> *Turquie : chronologie du conflit kurde*, Division de l'information, de la documentation et des recherches — DIDR, Office français de Protection des Réfugiés et Apatrides, 28 septembre 2021, p. 3.

<sup>772</sup> Ibid.

<sup>773</sup> Jana J. Jabour, *La Turquie – L'invention d'une diplomatie émergente*, CNRS éditions, Paris 2017, p. 195

<sup>774</sup> « Le PKK décrète un cessez-le-feu-unilatéral », *Le Monde*, 30 septembre 2006.

<sup>775</sup> *Turquie : chronologie du conflit kurde*, op. cit. p. 11.



2015, le parti pro-kurde HDP (*Halkların Demokrat Partisi*, Parti démocrate des Peuples) obtint 80 députés au Parlement, avec 13,1 % des voix exprimées. Suite à plusieurs attentats revendiqués par le PKK, une vaste opération sécuritaire mobilisant 10 000 hommes fut lancée dans le sud-est de la Turquie. Plusieurs villes furent soumises au couvre-feu et subirent de lourdes destructions, conduisant à plusieurs centaines de victimes et à un exode d'une partie de la population<sup>776</sup>. L'Union européenne appela la Turquie à faire preuve de modération. Nicolas Monceau cite Johannes Hahn, commissaire à l'élargissement : « l'UE reconnaît que la Turquie a le droit de prévenir et de réagir à toute forme de terrorisme, qui doit être condamné sans ambiguïté. La réponse doit toutefois être proportionnée, ciblée et elle ne doit en aucun cas mettre en danger le dialogue politique démocratique dans le pays<sup>777</sup> ». Dans la foulée, la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Federica Mogherini demanda une cessation immédiate des hostilités et un retour au processus de paix, tout en condamnant fermement toutes les formes de terrorisme, y compris du PKK<sup>778</sup>. Dès mars 2016, le président Erdoğan demanda la levée de l'immunité parlementaire de 138 députés, dont 50 élus HDP, accusés de collusion avec le PKK. Le parlement abonda dans ce sens, les 17 et 20 mai 2016. Les recours du CHP et HDP auprès de la Cour constitutionnelle restèrent sans suite, la Loi fut alors publiée au Journal officiel le 8 juin 2016<sup>779</sup>. Sur les 138 députés concernés, 50 sont des élus du HDP, accusés de collusion avec le PKK. La tentative de coup d'État, du 15 juin 2016 entraîna un renforcement de la politique sécuritaire, avec la mise en place de l'état d'urgence. 12 députés du HDP dont les deux co-présidents Selahattin Demirtaş et Figen Yüksekdağ furent arrêtés<sup>780</sup>. Une grande partie des municipalités du Sud-est anatolien, gérées par le HDP, sont mises sous tutelle de

---

<sup>776</sup> Nicolas Monceau, *Turquie : un dilemme européen ?*, Éditions de l'aube, Fondation Jean Jaurès, La Tour d'Aigues, Paris, 2021, p. 49.

<sup>777</sup> Ibid. p. 50.

<sup>778</sup> Ibid.

<sup>779</sup> Dokunulmazlıklar nasıl kaldırılmıştı (Comment les immunités furent levées), *Agence Anadolu*, article publié le 15 juin 2017, consulté le 4 février 2022.

[Dokunulmazlıklar nasıl kaldırılmıştı \(aa.com.tr\)](http://aa.com.tr)

<sup>780</sup> « Demirtaş ve Yüksekdağ dahil 9 HDP milletvekili tutuklandı » (9 députés HDP dont Demirtaş et Yüksekdağ ont été arrêtés), *BBC Turquie*, article publié le 4 novembre 2016, consulté le 4 février 2022.

[Demirtaş ve Yüksekdağ dahil 9 HDP milletvekili tutuklandı - BBC News Türkçe](http://bbc.com/tr)

l'État et administrées par des fonctionnaires (*kayyum*)<sup>781</sup>. L'Union européenne dénonça ces faits et précisa que ces suspensions de l'exercice pratique de la démocratie dans ces régions constituaient « une grave détérioration du fonctionnement des institutions démocratiques »<sup>782</sup>. En septembre 2018, Selahattin Demirtaş fut condamné à 4 ans et huit mois de prison suite aux accusations de diriger, soutenir et faire la propagande du PKK<sup>783</sup>. La Cour européenne des Droits de l'Homme (CESH) rendit un arrêt le 22 décembre 2020 qui demandait la libération immédiate du leader politique kurde<sup>784</sup>.

Néanmoins, la politique de neutralisation du HDP continua. La dissolution du parti est en cours d'instruction à la Cour constitutionnelle. Le Parlement européen souligna que la résolution de la question kurde constituerait une importante contribution positive à la démocratie, à la paix et à la protection des droits de l'homme en Turquie, tout en condamnant le retour à la violence du PKK, inscrit sur la liste des organisations terroristes de l'UE, depuis 2002, et l'exhortant à déposer les armes et à recourir à des moyens pacifiques et légaux<sup>785</sup>.

La question kurde est le principal critère de l'approche démocratique de la Turquie, mais ce n'est pas la seule. Le système politique est également remise en question. Selon le rapport 2021 de la Commission européenne sur la Turquie, à la suite du changement constitutionnel instaurant un régime présidentiel, la poursuite de la centralisation des pouvoirs au niveau de la présidence ne garantit pas une séparation saine et réelle des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire<sup>786</sup>. En juin 2021, la Cour constitutionnelle a accepté une mise en accusation exigeant la dissolution du HDP. Par ailleurs, bien que l'état

---

<sup>781</sup> Lucie Drechselova, « Le démantèlement du système municipal kurde et ses retombées genrées dans le sud-est de la Turquie », *Confluences Méditerranée*, Volume 4, n°107, 2018, p. 125.

<sup>782</sup> « Le fonctionnement des institutions démocratiques en Turquie », *Résolution 2156 de l'Assemblée parlementaire européenne*, 2017, points 10 et 11, consulté le 4 février 2022.

[APCE - Résolution 2156 \(2017\) - Le fonctionnement des institutions démocratiques en Turquie \(coe.int\)](#)

<sup>783</sup> « Selahattin Demirtaş : la Turquie est entrée dans une sorte de régime autoritaire électif », *Le Monde*, 28 mars 2022.

<sup>784</sup> Nicolas Monceau, op. cit. p. 52.

<sup>785</sup> Nicolas Monceau, op. cit. p. 55.

<sup>786</sup> « Principales conclusions du rapport 2021 sur la Turquie », *Commission européenne*, publiée le 19 octobre 2021.

d'urgence ait pris fin en juillet 2018, des éléments restrictifs restent intégrés à la législation et ont de sérieuses incidences sur la démocratie et les droits fondamentaux. Depuis, le coup d'État, des milliers de fonctionnaires suspendus attendent la fin de leur jugement et leur réintégration<sup>787</sup>.

### 3.1.2.3. Des enjeux récents : l'identité européenne et les crises géopolitiques

#### **Identité européenne et élargissement de l'Union européenne**

La candidature turque à l'adhésion à l'Union européenne a amorcé le débat sur l'identité de cette dernière. L'Union européenne a été forgée par des pays qui ont leur identité propre, construite au fil de l'histoire, des héritages religieux et culturels. Or l'Union européenne ne dit rien sur la question de l'identité<sup>788</sup>. Après le Brexit, l'UE compte 27 membres. D'autres institutions européennes en compte plus. Ainsi, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe a 57 membres, d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie<sup>789</sup>. Le Conseil de l'Europe, fondé en 1949, est composé de 46 membres en 2022, dont la Turquie et les pays du Caucase du Sud. La Fédération de Russie en est exclue le 16 mars 2022<sup>790</sup>. En ce qui concerne l'Union européenne, l'article 49 du traité sur l'Union européenne précise dans son article 49 : « Tout État européen qui respecte les valeurs visées à l'article 2 et s'engage à les promouvoir peut demander à devenir membre de l'Union... ». L'article 2 stipule que « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux états membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-

---

<sup>787</sup> [APCE - Résolution 2156 \(2017\) - Le fonctionnement des institutions démocratiques en Turquie \(coe.int\)](#) op. cit. point 14.

<sup>788</sup> « L'Europe face au défi de l'identité : qui sommes-nous ? », *Questions et Entretiens d'Europe*, Fondation Robert Schuman, en ligne le 19 mars 2018, consulté le 3 juin 2022.

[L'Europe face au défi de l'identité : qui sommes "nous" ? \(robert-schuman.eu\)](#)

<sup>789</sup> [États participants | OSCE](#) consulté le 6 mai 2022.

<sup>790</sup> « La Fédération de Russie est exclue du Conseil de l'Europe », publié le 16 mars 2022, sur le site du *Conseil de l'Europe*, consulté le 16 mars 2022.

<https://www.coe.int/en/web/portal/-/the-russian-federation-is-excluded-from-the-council-of-europe>

discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. ». En aucune façon il n'apparaît d'allusions sur les limites géographiques de l'Europe, donc de l'Union européenne. Il en est de même pour l'identité, y compris religieuses.

Nombre d'observateurs précisent qu'une grande partie de l'opinion publique européenne s'oppose à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne<sup>791</sup>. Ce rejet est motivé par des raisons culturelles, historiques, religieuses et par la démographie turque. En effet, c'est un pays à majorité musulmane, avec une population de 84,68 millions de citoyens en 2022<sup>792</sup>. Les racines et les valeurs de la Turquie seraient étrangères à l'Europe. Or l'Europe compose avec l'Islam depuis plus d'un millénaire, la culture ottomane, donc Turquie a été portée dans les Balkans et l'Europe orientale. L'Empire ottoman s'est formé en interaction avec l'Europe, l'Europe s'est formée en interaction avec l'Empire ottoman<sup>793</sup>.

Le 8 novembre 2002, Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République française, alors président de la Convention européenne chargé de préparer une Constitution pour l'Europe, s'est déclaré contre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Dans une interview, il déclara : « La Turquie est un pays proche de l'Europe, un pays important qui a une véritable élite, mais ce n'est pas un pays européen. Sa capitale n'est pas en Europe, elle a 95 % de sa population hors d'Europe »<sup>794</sup>. Dans la campagne pour les élections européennes de 2004, Philippe de Villiers lance le slogan de sa liste : « Oui à l'Europe des nations » et « non à la Turquie » ; le Front national suit la même idée. Alain Juppé, du parti majoritaire UMP, dans la crainte de perdre des votes séduits par les slogans anti-Turquie,

---

<sup>791</sup> Marine Pierre, « L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, catalyseur des tensions européennes », *Encyclopédie d'Histoire Numérique de l'Europe*, article mis en ligne le 8 septembre 2020, consulté le 1<sup>er</sup> mars 2022.

[Adhésion turque à l'Union européenne, catalyseur des tensions européennes \(L'\) | EHNE](#)

<sup>792</sup> « Démographie : la Turquie compte plus de 84,69 millions d'habitants », *Agence Anadolu*, publié le 4 février 2022, consulté le 1<sup>er</sup> mars 2022.

<https://www.aa.com.tr/fr/turquie/d%C3%A9mographie-la-turquie-compte-plus-de-84-68-millions-dhabitants-/2494032>

<sup>793</sup> Aliénor Ballangé, « L'hétérologie de l'Europe : crise identitaire ou défi altérite », *Le philosophe*, n°43, janvier 2015, p. 144.

<sup>794</sup> « Giscard rejette la Turquie », *Le Parisien*, 9 novembre 2002.

affirme son refus de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne<sup>795</sup>. L'opposition à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne prend tellement d'ampleur que l'Assemblée nationale, le 29 mai 2008, sans viser officiellement la Turquie, ajoute au projet de réforme des institutions un référendum obligatoire pour l'entrée dans l'Union européenne de pays dont la population représente 5 % de celle de cette dernière<sup>796</sup>. C'était une promesse du président de la République, Nicolas Sarkozy, dans sa campagne pour les présidentielles de 2007. L'amendement constitutionnel a été retoqué par le Sénat, le 24 juin 2008<sup>797</sup>. Néanmoins, en janvier 2018, le président Emmanuel Macron affirma qu'une adhésion n'était plus à l'ordre du jour et qu'une « forme de partenariat » serait préférable<sup>798</sup>. Le 24 septembre 2017, la chancelière allemande Angela Merkel avait également affirmé, dans un interview, que « La Turquie ne doit pas devenir membre de l'Union européenne ». Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, c'est le secrétaire d'État aux affaires européennes, Clément Beaune qui affirme : « La Turquie n'a pas vocation à rentrer dans l'UE ». L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne se heurte donc également à des oppositions de politique interne des pays membres.

## Confrontations géopolitiques

La Turquie est en confrontation directe et durable avec deux membres de l'UE, Chypre et la Grèce. La question de Chypre a déjà été en partie abordée plus haut. Avec la

---

<sup>795</sup> Didier Billion, « Nicolas Sarkozy et la Turquie : une double rupture », *Revue internationale et stratégique*, n°77, janvier 2010, p. 158.

<sup>796</sup> « UE : référendum obligatoire pour l'entrée de la Turquie », *Le Figaro*, article en ligne publié le 29 mai 2008, consulté le 6 mars 2022.

<https://www.lefigaro.fr/politique/2008/05/29/01002-20080529ARTFIG00694-ue-referendum-obligatoire-pour-l-entree-de-la-turquie.php>

<sup>797</sup> « La France supprime le référendum pour l'adhésion de la Turquie », *Euractiv*, article en ligne publié le 25 juin 2008, consulté le 6 mars 2022.

<https://www.euractiv.fr/section/avenir-de-lue/news/la-france-supprime-le-referendum-pour-l-adhesion-de-la-turquie-fr/>

<sup>798</sup> Valentin Ledroit, « Adhésion de la Turquie à l'Union européenne : où en est-on », *toute l'Europe*, article en ligne publié le 6 avril 2021, consulté le 7 mars 2022.

<https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/adhesion-de-la-turquie-a-l-union-europeenne-ou-en-est-on/>

Grèce, il y a le problème de l'espace aérien et des eaux territoriales en mer Égée, du plateau continental, ainsi que le réarmement par Athènes de certaines îles qui, au regard des accords de Lausanne (24 juillet 1923) et du Traité de Paris (10 février 1947), devraient rester désarmées. La plus grande dissension avec les deux États hellénophones reste la question de la délimitation des zones économiques exclusives en Méditerranée orientale, relatée dans la deuxième partie de ce travail de recherche. Plus récemment, les flux migratoires posent également problème entre les deux pays.

Les conflits en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Afghanistan mènent de nombreuses personnes à quitter leurs terres pour des pays plus sûrs. La déferlante migratoire est tellement importante sur l'Europe que l'UE passa un accord le 18 mars 2016, selon lequel la Turquie s'engageait à reprendre les migrants irréguliers qui seraient passés par son territoire. En contrepartie elle devait recevoir 6 milliards d'Euros d'aide. En effet, la Turquie accueille, encore aujourd'hui, plus de 4 millions de réfugiés, dont 3,6 millions de Syriens<sup>799</sup>. Ce sujet reste corrosif entre la Turquie et l'UE ; l'une et l'autre se reprochant de ne pas respecter les engagements pris. Cependant, l'accord de 2016 a stoppé l'émigration massive vers l'Union européenne, à travers la Grèce.

Dans les autres théâtres de crises armées, c'est-à-dire en Libye, en Syrie, au Haut-Karabakh, l'Union européenne s'oppose à la Turquie. Il en sera question dans la partie discussion.

En résumé, les rapports de la Turquie avec ses principaux alliés occidentaux que sont les États-Unis, l'OTAN et l'Union européenne, sont plus souvent difficiles que sereins, plus souvent dans la méfiance que dans la confiance. Dans ce contexte, la Turquie cherche des alliances alternatives à ses relations chaotiques. Les mesures de coercition exercées par les alliés de l'Ouest afin de mettre la Turquie sur la même ligne ont pour effet, par réaction, de la recherche de diversification des relations d'Ankara en dehors de ses alliances traditionnelles. C'est là que vient la question de savoir si la Russie, l'Iran et la Chine présentent les caractéristiques durables d'alliances de remplacement de celles de l'Occident ou ce sont juste des partenariats complémentaires.

---

<sup>799</sup> « Que contient le pacte migratoire signé en 2016 entre l'UE et la Turquie ? », *Le Figaro*, 24 juin 2021.

## 3.2. Les partenariats alternatifs à l'Occident, Russie, Iran et Chine ?

Quels sont les partenaires alternatifs de la Turquie quant à ses alliés traditionnels de l'Occident ? On entend par là des alliés hors cadre de l'OTAN et de l'Union européenne, donc des États qui ne sont pas des partenaires pérennes des pays appartenant à ces organisations, voire qui sont en concurrence ou, encore pire, des adversaires en compétition économique, diplomatique ou militaire. La liste étant non exhaustive, et beaucoup des « nouveaux amis » de la Turquie étant de faible poids régional ou international, on s'intéressera spécifiquement à la Russie, à l'Iran et à la Chine. Les deux premiers sont des voisins directs de la Turquie, le troisième est une puissance économique et militaire montante, vouée à devenir la puissance du 21<sup>e</sup> siècle. Les trois États sont perçus comme des menaces par l'OTAN et l'UE.

Quelles sont les raisons qui poussent la Turquie à la recherche de nouveaux partenaires économiques, politiques ou militaires ? Est-ce le résultat de déceptions de ses alliés de l'Ouest ou est-ce l'opportunisme des mutations géopolitiques internationales ?

### 3.2.1. Les relations Russie-Turquie

#### 3.2.1.1. De l'Empire ottoman à la fin de la guerre froide

Depuis le 14<sup>e</sup> siècle, les relations entre Turcs et Russes sont parsemées de conflits multiples. Jusqu'à la Première Guerre mondiale comprise, une douzaine de guerres ont eu lieu entre l'Empire ottoman et la Russie<sup>800</sup>. L'objectif principal des Russes était d'avoir accès aux mers chaudes. Cette progression vers le Sud s'est faite aux dépens de l'Empire ottoman ou de ses vassaux, tels que les Tatars de Crimée. Dans les territoires conquis par la Russie, autour de la mer Noire et le Caucase, les populations musulmanes étaient remplacées par des populations chrétiennes, c'est-à-dire slaves, grecques ou arméniennes. Durant le conflit de 1877-78, les Russes sont arrivés à quelques kilomètres d'Istanbul. Ils étaient à deux doigts de prendre les Détroits. Or, la Russie impériale était perçue comme une rivale par les

---

<sup>800</sup> Lucie France Dagenais, « Les relations Turquie-Russie (1992-2016) : une nouvelle géopolitique de l'espace pontique à nouveau sous la loupe », *CEIM UQAM*, janvier 2017, p. 7, consulté le 2 décembre 2022.

[Les relations Turquie-Russie \(1992-2016\) : une géopolitique de l'espace \(...\) - Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation \(CEIM\) | UQAM](#)

puissances occidentales, France et Royaume-Uni en tête. C'est l'intervention de ces puissances qui a empêché la prise de Constantinople<sup>801</sup>.

Après la révolution d'octobre, la nouvelle Union soviétique se rapprocha des résistants turcs à l'application du traité de Sèvres qui dépeçait les restes de l'Empire ottoman vaincu. Bien que Mustafa Kemal Atatürk ne fut pas procommuniste, Moscou préférait une Turquie unifiée et anti-impérialiste dans ses frontières sud<sup>802</sup>. L'accord de Moscou, signé en mars 1921 soulignait spécifiquement « la lutte commune contre l'impérialisme ». L'accord de Kars d'octobre 1921, conclu entre la Turquie naissante et les Républiques socialistes soviétiques du Caucase du Sud redonnaient au contrôle turc les provinces de Kars et Ardahan, conquises par la Russie impériale, durant la guerre de 1878. Cette redéfinition des frontières est encore valable de nos jours. Après la déclaration de création de la République de Turquie, le 29 octobre 1923, Moscou avança 8 millions de dollars au jeune État, à bas taux, sur 20 ans<sup>803</sup>. Concernant le litige frontalier entre la Turquie et l'Irak, l'Union soviétique soutint la Turquie. À la veille de la décision de la Société des Nations d'attribuer Mossoul et Kirkouk à l'Irak, Moscou et Ankara signèrent, également, un pacte d'amitié et de non-agression, le 17 décembre 1925. Les deux parties s'entendirent pour rester neutres au cas où l'une ou l'autre serait attaquée. Chacune s'engageait à ne pas s'engager dans une alliance ou un accord politique contre l'autre. Chacune s'engageait à ne pas prendre part à des sanctions contre l'autre. La Turquie tourna alors le dos aux populations turciques d'Asie Centrale. En retour, l'Union soviétique se tut sur la répression des communistes turcs. Les deux pays faisaient table rase des conflits et mésententes passées et la Turquie s'appuyait sur Moscou pour sa reconstruction. Entre 1933 et 1936, l'Union soviétique aida à l'industrialisation de la Turquie : des usines textiles furent construites à Nazilli. Ankara s'approvisionnait auprès de Moscou en bien d'équipements, en services et en technologies<sup>804</sup>. La lune de miel entre les deux États passa à l'orage au

---

<sup>801</sup> Dimitri Kitsikis, *l'Empire ottoman*, Collection « Que sais-je ? » Presses Universitaires de France, Paris, 1985, p. 109 .

<sup>802</sup> Evren Balta & Behlül Özkan, *Türkiye-Rusya ilişkilerine tarih ile bakmak* (Regard historique sur les relations Turquie-Russie), Boğaziçi University – TÜSIAD Foreign Policy Forum, 2016, p. 19.

<sup>803</sup> Nigyar Masumova, « Russia and Turkey : Resetting Economic Partnership », *Perception*, Volume XXII, n°2 été 2018, p. 33.

<sup>804</sup> Ibid. p. 34.



moment de la signature de la convention de Montreux, le 20 juillet 1936. Ainsi que nous l'avons cité dans la deuxième partie, la convention de Montreux, toujours en vigueur, définit les modalités de passages des navires civils et militaires à travers les Détroits turcs, en temps de paix et en temps de guerre. Contrairement au traité de Lausanne, la gestion des transits est sous le contrôle de la Turquie, qui peut réarmer les littoraux du Bosphore et des Dardanelles. Cette déception russe fut accentuée par la signature du Traité d'Assistance mutuelle, signé le 19 octobre 1939, entre la Turquie, la France et le Royaume-Uni<sup>805</sup>. Bien que ce traité fut surtout motivé par l'expansionnisme vers les Balkans et la Méditerranée de Mussolini et d'Hitler, il fut très mal accueilli par Moscou.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la Turquie fit tout son possible pour rester neutre, mais entretint une armée nombreuse, dans l'éventualité d'une agression, ce qui généra une économie de guerre avec récession économique et mécontentement populaire. Comme rappelé sur l'octroi des aides américaines après la Seconde Guerre mondiale, cette neutralité lui fut reprochée par Moscou.

La vraie crise entre Moscou et Ankara apparut dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous ne nous étendrons pas sur ce point, déjà cité plus haut dans cette étude, mais il est utile de faire quelques rappels. En 1945, l'URSS de Staline déclara que le Pacte d'amitié et de non-agression de 1925 ne serait pas renouvelé. Moscou demanda également la révision de la Convention de Montreux, avec le droit de positionner des soldats russes sur les Détroits. Il exigea également la rétrocession des provinces de Kars et Ardahan, cédées à la Turquie par l'accord de Kars de 1921. Les responsables politiques et le peuple turc perçurent, alors, l'Union soviétique, les Russes et le communisme comme une menace sérieuse pour l'indépendance, l'intégrité et la stabilité de la Turquie. Une idéologie anticommuniste se développa, et le passage au multipartisme sur le modèle des pays démocratiques occidentaux fut décidé. Ce qui fut effectif dès 1950. Parallèlement, l'intégration à l'Ouest est ressentie comme une garantie de la sécurité, voire de la survie de la Turquie. Ces représentations expliquent la volonté turque d'accession à l'OTAN, ce qui fut

---

<sup>805</sup> Ismail Sosyal, « 1939 Türk-İngiliz-Fransız İttifakı » (L'alliance entre la Turquie, l'Angleterre et la France en 1939), *Bellekten* (Revue de l'Institut d'Histoire turque), Volume 46, n°182, 1982. Consulté en ligne le 3 mai 2022.

<https://belleten.gov.tr/tam-metin/1734/tur>

effectif en 1952<sup>806</sup>. Pour les Russes, la Turquie devint l'élément de front de la ligne Ouest/USA/OTAN, de ce fait un ennemi dont il fallait se garder. D'ailleurs plusieurs bases de l'OTAN et des USA furent installées sur le territoire turc, dont certains ont vocation à espionner l'Union soviétique dans sa partie sud, comme cela a été cité dans la relation de la Turquie avec les États-Unis et l'OTAN. La Turquie était incluse dans la politique américaine de « *containment* » qui avait pour objectif d'empêcher l'extension du communisme, et par effet domino limiter la croissance des zones d'influence soviétique. Bien que la Turquie admirait les plans de développement économique de l'URSS, les relations entre les deux pays furent empreintes de méfiance, voire d'hostilité. Quelques rapprochements eurent lieu lors de crises entre la Turquie et ses alliés de l'Ouest, par exemple durant la crise de Chypre. Dans les années qui suivirent la lettre du président américain Lyndon Johnson, envoyée le 5 juin 1964, suite aux premiers incidents entre communautés turques et grecques sur l'île de Chypre ; la Turquie se sentit abandonnée par ses alliés occidentaux et se trouva isolée. En effet, elle avait fondé toute sa politique étrangère sur la ligne des États-Unis et n'avait de bonnes relations qu'avec ses alliés de l'Ouest. D'ailleurs, une phrase célèbre est attribuée aux responsables politiques des années 1950, Celal Bayar et Adnan Menderes, respectivement Président et Premier ministre de la République de Turquie : « *Türkiye'yi küçük Amerika yapacağız*<sup>807</sup> », nous ferons de la Turquie une petite Amérique.

## À la recherche d'une politique multilatérale

En 1967, le Premier ministre Süleyman Demirel, connu pour son anticommunisme notoire se rendit en Union soviétique. Ce fut le premier pas pour établir des relations économiques entre Ankara et Moscou. Des investissements soviétiques furent réalisés en Turquie. L'usine de vitres de Çayırova fut construite avec l'appui des Russes. Ensuite, de nombreux accords furent établis entre Turcs et Russes. C'est le cas de l'accord de

---

<sup>806</sup> Mitat Çelikpala, « Bugüne tarih olarak bakmak Türkiye Rusya ilişkilerinin serencamı ve geleceği » (Analyser aujourd'hui à travers l'histoire : évolution et avenir des relations Turquie-Russie), *Dış Politika ve Güvenlik*, n°5, 2019, p. 4. Version en ligne consultée le 2 novembre 2021.

[https://edam.org.tr/wp-content/uploads/2019/05/MITAT\\_BUGUNE-TARİH-OLARAK-BAKMAK.PDF](https://edam.org.tr/wp-content/uploads/2019/05/MITAT_BUGUNE-TARİH-OLARAK-BAKMAK.PDF)

<sup>807</sup> *Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi* (Revue des procès-verbaux du Sénat de la République), Tome 28, 68<sup>e</sup> journée de réunion, publié le 18 mai 1976, p. 300.

coopération technique et économique entre l'Union soviétique et la Turquie. La Russie fournit à la Turquie 200 millions de dollars pour mettre en place une usine de fer et d'acier à Iskenderun, une usine d'aluminium à Seydişehir, une raffinerie de pétrole à Aliğa et une usine d'acide sulfurique à Bandırma. L'accord de 1967 inclut une coopération dans le domaine de l'enseignement et de la formation, ainsi que dans la recherche<sup>808</sup>. Pour la Turquie, l'Union soviétique était un levier d'action et d'équilibrage face à ses alliés de l'Ouest. Durant les années 1980, la Turquie commença à concevoir un système économique moderne incluant des réformes du marché et un modèle de développement tourné vers l'export. Pour réaliser cet objectif, il lui fallait de l'énergie. Malgré la guerre froide, sous le gouvernement de Turgut Özal, en 1984, la Turquie signa avec la Russie un accord de livraison de gaz sur 25 ans. 55 % du gaz importé était utilisé pour les centrales thermoélectriques, et 50 % de l'électricité turque était produite grâce au gaz<sup>809</sup>. Le Premier ministre russe, Nikolay Tikhanov, lors d'une visite en Turquie, en décembre 1984, déclara espérer que les accords signés entre Ankara et Moscou amèneraient les échanges turco-soviétiques à 6 milliards d'Euros. C'est dans ces années que de nombreuses sociétés turques commencèrent à investir en Russie.

### 3.2.1.2. De la fin de la guerre froide à nos jours

## **De la chute de l'Union soviétique au début des années 2000 : rivalités pour l'influence régionale**

Le 26 décembre 1991, les plus hautes autorités de l'URSS appartenant au Soviet suprême firent la déclaration 142-N qui entérinait officiellement la disparition de l'Union soviétique en tant que sujet de droit international. Quelque temps auparavant, les 15 républiques soviétiques avaient proclamé la dissolution de l'URSS<sup>810</sup>. La Fédération de

---

<sup>808</sup> Nigyar Masumova, op. cit. p. 4.

<sup>809</sup> Rémi Bourgeot, « Russia-Turkey : a relationship shaped by energy », *Russia Nei Visions*, volume 3, n° 69, 2013, p. 9.

<sup>810</sup> Ümit Dönmez, « Chute de l'empire soviétique : il y a 30 ans s'effondrait un mastodonte géopolitique », *Agence Anadolu*, 26 novembre 2021. Version en ligne consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

<https://www.aa.com.tr/fr/politique/chute-de-lempire-sovi%C3%A9tique-il-y-a-30-ans-seffondrait-un-mastodonte-g%C3%A9opolitique/2458138>

Russie en sortit affaiblie et le monde passa d'un monde bipolaire à un monde unipolaire dominé par les États-Unis. La Fédération de Russie fut considérée comme l'héritier de l'Union soviétique, mais elle a perdu les trois quarts de son territoire et n'en garde plus que 55 % de la population. Les changements géopolitiques firent également disparaître la frontière directe entre la Russie et la Turquie. Pour la Turquie, c'était une nouvelle opportunité. Non seulement de nouvelles républiques turcophones apparurent, avec lesquelles la Turquie avait une communauté ethnique, linguistique, culturelle et religieuse : Azerbaïdjan, Turkménistan, Kazakhstan, Ouzbékistan et Kirghizistan, mais aussi, parce que les populations musulmanes qui se trouvaient encore dans la Fédération de Russie étaient souvent hostiles au gouvernement central. Ces musulmans mécontents pouvaient servir de levier pour déstabiliser la Russie. D'ailleurs, lors des guerres de Tchétchénie en 1996 et 1999, Moscou accusa Ankara d'aider les activistes dissidents. Ce que réfuta la Turquie. Ankara de son côté reprocha aux Russes leur soutien au PKK qui a ouvert, en 1994, une Maison kurde (*Mala Kurdi*) à Moscou<sup>811</sup>. Fin 1994, le parlement russe, la Douma, accueillit le parlement kurde en exil<sup>812</sup>. De plus un camp du PKK fut mis en place dans la ville de Yaroslav, à proximité de Moscou. Ce camp ne sera démantelé qu'en novembre 1999, après la visite en Russie du Premier ministre Bülent Ecevit<sup>813</sup>. Entre-temps, conscients des problèmes que généraient les soutiens aux groupes activistes, Ankara et Moscou signèrent un protocole pour lutter contre le terrorisme, en 1995, et un Mémoire relatif à la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, en 1996. La Turquie renonça donc à soutenir la rébellion tchétchène et la Russie à appuyer le PKK.

L'Abkhazie et le Karabakh furent une autre série de points de discordes entre Ankara et Moscou. Lors de la désintégration de l'Union soviétique, le pouvoir russe encouragea les minorités autonomistes, Abkhazes, Ossètes en Géorgie, Arméniens au Haut-Karabakh, en Azerbaïdjan, face aux Républiques unionales de Géorgie et d'Azerbaïdjan. Le 23 juillet 1992,

---

<sup>811</sup> Robert W. Olson, « Turkish and Russian foreign policy », *Journal of Muslim Minority Affairs*, Vol. 18, n°2, octobre 1998, pp. 209-228.

<sup>812</sup> Jean Marcou & Mitat Çelikpala, *Regard sur les relations turco-russes : de la rivalité dans un monde bipolaire à la coopération dans un espace eurasiatique ?*, Les dossiers de l'IFEA, 2020. Version en ligne consultée 16 février 2022

<https://books.openedition.org/ifeagd/3178>

<sup>813</sup> « Yaroslav kampı boşalıyor » (Le camp de Yaroslav est démantelé), *Hürriyet* du 16 novembre 1999.

les séparatistes abkhazes déclarèrent l'indépendance. Le gouvernement géorgien envoya 3000 hommes pour lutter contre les séparatistes. Des centaines de combattants, téléguidés par Moscou, vinrent combattre aux côtés des sécessionnistes. En juillet 1993, les paramilitaires Abkhazes et leurs alliés lancèrent une grande offensive qui se solda par leur victoire. Sept pays seulement, dont la Russie, reconnaissent, aujourd'hui, la République d'Abkhazie. De nombreux citoyens sont des Abkhazes, descendants de l'exode des populations caucasiennes de l'Empire russe vers l'Empire ottoman, dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. La Turquie ne reconnut pas la République abkhaze. Néanmoins, depuis la fin des années 1990, au début des années 2000, le commerce entre la Turquie et l'Abkhazie augmenta<sup>814</sup>, avec la bénédiction de la Russie.

Turcs et Azéris, tous deux d'ethnie turcique, ont des langues intercompréhensibles. Malgré le fait que les premiers soient de confession sunnite et les deuxièmes de confession chiite, une grande proximité existe entre l'Azerbaïdjan et la Turquie. En novembre 1991, quand l'Azerbaïdjan et l'Arménie accédèrent à l'indépendance, Bakou abolit le statut d'autonomie du Karabakh. En retour la population arménienne déclara son indépendance. De sévères combats eurent lieu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, de l'hiver 1992, à la fin de la guerre en 1994. Le Karabakh et 7 districts azerbaïdjanais, soit 20 % du territoire de la République d'Azerbaïdjan passèrent sous contrôle arménien. Les forces arméniennes ont été appuyées par les forces russes<sup>815</sup>. Durant la guerre, des demandes d'intervention militaire d'intellectuels et politiques Turcs se firent entendre. C'était sans compter l'opposition russe à toute implication militaire turque dans le conflit. Le Maréchal Yevgeny Chapochnikov mit la Turquie en garde : « Si la Turquie intervient aux côtés de l'Azerbaïdjan dans la guerre qui l'oppose à l'Arménie, une troisième guerre mondiale éclatera »<sup>816</sup>. La Turquie s'abstint donc d'intervenir dans la Première guerre du Karabakh. Un second conflit aura lieu en 2020. Il sera abordé dans la partie discussion.

---

<sup>814</sup> Fiona Hill, Ömer Taşpınar, Tatiana Kastouéva-Jean, « La Russie et la Turquie au Caucase : se rapprocher pour préserver le statu quo ? », *Politique Etrangère*, Hors-série n°5, 2007, p. 164.

<sup>815</sup> Dilaver D. Gasimov, « Le conflit arméno-azerbaïdjanais : l'impuissance ou l'indifférence de la communauté internationale ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, Paris, 2010, p. 01.

<sup>816</sup> Jean Marcou & Mitat Çelikpala, op. cit.

Pour en revenir à l'indépendance des républiques turques d'Asie Centrale, la chute de l'Union soviétique représentait pour la Turquie l'opportunité de s'ouvrir à cette géographie. Les décideurs turcs, dont Süleyman Demirel, Président de la République à partir du 16 mai 1993, rêvaient à un « Monde turc qui s'étendrait de l'Adriatique à la Muraille de Chine<sup>817</sup> ». Ankara mit en avant ses liens ethniques et culturels avec les populations de l'Asie Centrale. Bien qu'ils fussent inquiets d'un réveille panturquiste, les Occidentaux, de leur côté, présentèrent la Turquie comme un modèle à suivre en termes d'ouverture de l'économie et de laïcisme qui met la religion sous tutelle. La Turquie pouvait donc jouer sur plusieurs tableaux<sup>818</sup>:

- Elle espérait retrouver sa politique d'influence auprès de ses alliés de l'Ouest. En effet, plusieurs cercles de réflexions et politiciens de renom pensaient que la Turquie avait perdu de son intérêt stratégique après la dislocation du Bloc de l'Ouest.
- Elle pouvait élargir sa zone d'influence politique vers l'Est, jusqu'à la frontière chinoise<sup>819</sup>.

Enfin débarrassée de la menace soviétique et les pays « frères libérés », Ankara pensait initier un bloc turc, regroupant tous les États turcophones sous son égide. Incitée par les États-Unis et l'Europe, la Turquie multiplia les initiatives pour renforcer ses relations avec les États turques d'Asie Centrale. Afin d'atteindre ses objectifs, Ankara créa, en 1992, l'Agence turque de coopération et de développement (TIKA, *Türk İşbirliği ve Koordinasyon Ajansı*). La TIKA est un élément de soft-power qui a pour objet de favoriser la coopération économique, commerciale, technique, sociale, culturelle et éducative entre les pays turques. Plusieurs projets ont été réalisés dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la restauration, du développement de l'agriculture, des finances, du tourisme et de

---

<sup>817</sup> Mitat Çelikpala, op. cit. p. 5.

<sup>818</sup> Evren Balta, « From geopolitical competition to strategic partnership : Turkey and Russia after the Cold War », *Uluslar Arası İlişkiler* (Revue turque des relations internationales), Volume 16, n°63, 2019, p. 72.

<sup>819</sup> « Sovyetlerin dağılması Türkiye'yi büyüttü » (La dislocation de l'Union soviétique a fait grandir la Turquie), *Hürriyet*, 24 février 1992.

l'industrie<sup>820</sup>. En, 1993, Ankara est membre fondateur de TÜRKSOY (*Uluslararası Türk Kültürü Teşkilatı*), l'Organisation internationale pour la Culture turque. Cette institution travaille, en collaboration avec l'UNESCO, sur la culture et les arts turcs<sup>821</sup>.

Face aux ambitions turques, mais aussi contre l'Iran et la Chine qui lorgnaient le Caucase et l'Asie Centrale, la Russie entendait bien prendre des dispositions. C'est la doctrine Kozyrev, du nom d'Andrei Kozyrev, ministre des Affaires étrangères de Boris Eltsine, entre 1990 et 1996, qui mit au centre de la politique étrangère russe la notion « d'étranger proche »<sup>822</sup>. Selon cette doctrine, la Fédération de Russie ne pouvait avoir un statut de puissance internationale que si elle parvenait à maintenir dans sa sphère d'influence les pays de l'ex-URSS<sup>823</sup>. À partir de 1993, la Fédération de Russie entreprit la reprise de contrôle des zones citées. En 1993, la proposition turque de créer une union douanière et tarifaire entre la Turquie et les Républiques turciques se heurta à l'hostilité de Moscou. Le projet fut mort-né.

Finalement, loin de réactiver les velléités d'une idéologie surannée, le panturquisme, le discours turc sur l'Asie Centrale changea à la mi-mai 1995 et devint plus pragmatique, privilégiant des relations bilatérales avec les États plutôt que la création d'une organisation turcique supranationale. En effet, Ankara n'avait ni les moyens économiques ni les ressources nécessaires pour réaliser ses ambitions. Par ailleurs, les pays d'Asie Centrale, nouvellement indépendants, n'étaient pas désireux de se retrouver à nouveau sous tutelle d'une organisation supranationale<sup>824</sup>. Il est vrai que l'approche de grand frère (*abi*)

---

<sup>820</sup> *TİKA Türk İşbirliği ve Koordınasyon Ajansı Başkanlığı* (Présidence de l'Agence turque de coopération et de coordination) site officiel, consulté le 13 mars 2022.

[TİKA - Türk İşbirliği ve Koordinasyon Ajansı Başkanlığı \(tika.gov.tr\)](http://tika.gov.tr)

<sup>821</sup> *Uluslararası Türk Kültürü Teşkilatı* (Organisation Internationale pour la Culture turque), site officiel, consulté le 13 mars 2022.

[TÜRKSOY \(turksoy.org\)](http://turksoy.org)

<sup>822</sup> Arthur Verdier, « Les relations russo-centrasiatiques, Une nouvelle donne géopolitique, entre méfiance, velléité et intérêt », *Les Cahiers de l'Orient*, tome 1, n°89, 2008, p. 32.

<sup>823</sup> Bayram Balci, « Influences croisées de la Turquie et de la Russie en Asie Centrale », *Russie-Turquie, Un défi à l'Occident ?*, Éditions Passés/Composés, Paris 2022, p. 131.

<sup>824</sup> Evren Balta, « From geopolitical competition to strategic partnership : Turkey and Russia after the Cold War », op. cit. p. 75.

n'établissait pas de relations d'égal à égal entre la Turquie et les Républiques turques. Ces derniers préféraient une relation équilibrée entre Moscou et Ankara<sup>825</sup>.

Néanmoins, d'autres raisons ont fait que les relations se tendent. En 1997, la Fédération de Russie entreprit de vendre un système de missiles de défense aérienne à l'Arménie, à la partie grecque de Chypre et à la Syrie. La Turquie était en conflit ouvert avec ces trois États. Principalement, l'installation de missiles russes de défense aérienne S-300, la version antérieure des S-400 que la Turquie a acquise récemment, posa de sérieuses inquiétudes à la Turquie. Ankara menaça le gouvernement de Nicosie de représailles massives, si ce matériel militaire ne quittait pas l'île. Finalement, Chypre donna les systèmes S-300 à la Grèce<sup>826</sup>.

Malgré les désaccords et la concurrence pour les zones d'influences dans l'ancienne aire soviétique, les échanges commerciaux progressèrent fortement entre la Russie et la Turquie, entre les années 1990 et 2000. Les transactions économiques entre Moscou et Ankara furent multipliées par 7 entre 1990 et 1997. Pour la Turquie, la Russie était un fournisseur fiable en gaz. Quant à la Russie, elle voyait en la Turquie un marché important et solvable, avec un accès direct à l'Afrique et à l'Europe, à travers la mer Noire, sans pays intermédiaires<sup>827</sup>. Les importations de gaz turc passèrent de 500 millions de mètres cubes en 1987 à 20 milliards de mètres cubes à la fin des années 1990. En 2021, la quantité de gaz utilisés était de 61,6 milliards de mètres cubes, dont 20,45 milliards de mètres cubes, soit 33,2 % du gaz importé, venait de Russie<sup>828</sup>. Une interdépendance économique mena donc les deux États à être prudents sur leurs relations.

---

<sup>825</sup> Evren Balta, « Fırtınalı diplomasi Türkiye Rusya ilişkileri » (Diplomatie de tempête : les relations Turquie-Russie), *Fondation sociale économique et politique de Turquie*, consulté en ligne le 10 mars 2022.

<http://www.tuses.org.tr/userfiles/files/Turkiye%20ve%20Rusya%20Evren%20Balta%20PDF.PDF>

<sup>826</sup> Mithat Işık, « S 300 füzeleri ve Girit » (Les missiles S-300 et la Crète), *Institute of Strategic Thinking*, consulté en ligne le 10 septembre 2022.

<https://www.sde.org.tr/mithat-isik/genel/s-300-fuzeleri-ve-girit-kose-yazisi-27546>

<sup>827</sup> Mitat Çelikpala, op. cit. p. 7.

<sup>828</sup> Emre Eser, « Türkiye Rus gazında olası bir sıkıntıya hazırlıklı mı? » (La Turquie est-elle prête à une éventuelle restriction du gaz russe ?), *Deutsche Welle*, 4 mars 2022, consulté le 10 mars 2022.

[Türkiye Rus gazında olası bir sıkıntıya hazırlıklı mı? – DW – 04.03.2022](https://www.dw.com/fr/turkiye-rus-gazinda-olas-bir-sikintiya-hazirlikli-mi/-/04.03.2022)



À la fin des années 1990, le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne resta bloqué, jusqu'au Conseil européen d'Helsinki, le 12 décembre 1999. Dans cette période de rejet, Ankara se rapprocha de Moscou.

## **La crise syrienne, rapprochement et compétition**

Au début des années 2000, les leaders formés du temps de la guerre froide sont remplacés, suite aux choix des urnes, par une nouvelle élite politique.

Aux élections du 26 mars 2000, Vladimir Poutine devint président de la Fédération de Russie. Le 3 novembre 2002, en Turquie, c'est le Parti de la Justice et du Développement (*Adalet ve Kalkınma Partisi*) qui arriva au pouvoir. Abdullah Gül fut nommé Premier ministre, en attendant que les obstacles juridiques soient levés pour Recep Tayyip Erdoğan. En effet, Erdoğan avait été condamné à plusieurs mois de prison et 176,6 millions de Livres turques de l'époque pour un poème de Ziya Gökalp qu'il avait récité lors d'une manifestation, poème jugé islamiste par la justice de l'époque. Par ailleurs, il fut interdit d'activités politiques. La décision d'inéligibilité fut levée début 2003, et Erdoğan fut élu député dans la circonscription électorale de Siirt. Cinq jours après la démission d'Abdullah Gül, Erdoğan fut nommé Premier ministre, le 14 mars 2003<sup>829</sup>.

Poutine et Erdoğan, encore au pouvoir dans leurs pays respectifs, au moment où nous élaborons cette réflexion, vont façonner les relations entre les deux États, dans ce premier quart du 21<sup>e</sup> siècle.

Entre Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdoğan, les relations vont dans le sens du rapprochement. La Turquie, désormais candidate reconnue à l'adhésion à l'UE, construit un profil de partenaire idéal et pour l'Occident et pour la Russie. Ceci d'autant plus après les attentats du World Trade Center, le 11 septembre 2001. Une politique multidirectionnelle équilibrée permet à la Turquie de diversifier et consolider ses relations<sup>830</sup>. La Turquie se

---

<sup>829</sup> « Recep Tayyip Erdoğan: Türkiye'nin yakın tarihine yön veren siyasetçi » (Recep Tayyip Erdoğan : le politicien qui a orienté l'histoire récente de la Turquie), *BBC Türkiye*, article publié le 28 mai 2011 consulté le 3 avril 2022.

<https://www.bbc.com/turkce/haberler-turkiye-44061258>

<sup>830</sup> Mitat Çelikpala, op. cit. p. 9.

joignit à la lutte antiterroriste promue par les États-Unis, après le 11 septembre ; la Russie fit de même.

Parallèlement, le ministre des Affaires étrangères, İsmail Cem, en poste du 30 juin 1997 au 11 juillet 2002, orienta la politique d'influence de la Turquie à partir de l'économie. La coopération faisait place à la compétition. İsmail Cem créa un groupe de travail qui avait pour but d'analyser les coopérations possibles, sur les plans économiques et politiques, dans le triangle stratégique Russie, Turquie, Asie Centrale. Le 16 novembre 2001, lors de l'assemblée générale des Nations unies, la Turquie et la Russie signèrent le « Plan d'action de coopération en Eurasie : de la coopération bilatérale au partenariat multiple. »<sup>831</sup> C'est là le signe d'un regard commun et concerté sur les problèmes régionaux et internationaux. De plus, il s'agit du premier emploi du terme « Eurasie » dans un accord bilatéral.

L'Eurasisme est un courant idéologique, à l'origine, portée par les immigrés russes de la révolution bolchévique. Cet Eurasisme primitif considère que la Russie ne se situe, idéologiquement, ni à l'Est ni à l'Ouest. C'est une puissance eurasiatique, proche de la civilisation turco-mongole. Lev Goumilov et Alexandre Douguine « reprennent » l'idée. Dans leur conception, l'Eurasisme est profondément anti-occidental<sup>832</sup>. Alexandre Douguine est l'un des principaux conseillers du président Poutine<sup>833</sup>. Il aurait des contacts dans divers cercles d'intellectuels turcs hostiles à l'Occident. L'Eurasisme turc apparaît à la fin de la guerre froide. Il amalgame plusieurs idéologies politiques, de l'extrême gauche à l'extrême droite, qui se veulent peu ou prou défenseurs du kémalisme. Leur point commun est de considérer les États-Unis et l'Union européenne comme étant néfastes pour la Turquie. Les premiers ne sont pas des alliés fiables, qui n'hésitent pas user d'embargos et de sanctions, la deuxième est accusée d'avoir favorisé l'islamisme et le nationalisme kurde aux prétextes de conditions d'adhésion à l'Union. L'ensemble des éléments cités menacerait l'existence même de la Turquie. Entre 2003 et 2010, les relations étaient bonnes entre la Turquie et

---

<sup>831</sup> Evren Balta et Belhül Özkan, op. cit. p. 28.

<sup>832</sup> Bayram Balci, « L'Eurasisme et le rapprochement entre la Turquie et la Russie », *Revue internationale et stratégique*, volume 4, n°16, 2019, p. 136.

<sup>833</sup> Adrien Nonjoin, « Du national-bolchévisme à l'Eurasisme, qui est Alexandre Douguine, l'idéologue de Poutine ? », *La Tribune*, 6 septembre 2022. Publication en ligne consulté le 6 septembre 2022.

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/du-national-bolchevisme-a-l-eurasisme-qui-est-alexandre-douguine-l-ideologue-de-poutine-929076.html>

l'UE. Les procès « Ergenekon », en 2007, et « Balyoz » en 2008 ont neutralisé les officiers généraux et amiraux eurasistes, hostiles à l'adhésion à l'UE<sup>834</sup>. L'Eurasisme en sommeil réapparaîtra à la faveur de crises avec l'Occident. C'est donc en réaction à leurs relations à l'Occident que Russie et Turquie se rapprochent ou s'éloignent.

Malgré les évolutions positives du dossier d'adhésion à l'Union européenne et les bonnes relations avec les États-Unis, les relations entre la Russie et la Turquie connaissent des avancées remarquables. En 2002, alors que la Turquie est membre de l'OTAN, un accord dans le domaine militaire entre les deux pays ouvre la porte à la coopération dans un secteur très sensible<sup>835</sup>. En 2004 une déclaration commune a été faite pour approfondir l'amitié et la coopération multilatérale. En 2009, douze accords ont été signés dans les domaines de l'énergie, des sciences et de la culture. Seize suivront en 2010, dont la levée des visas. En 2016, le Conseil Supérieur de Coopération entre la Turquie et la Fédération de Russie a été créé<sup>836</sup>. Ces relations positives sont essentiellement dues à l'abandon de la politique étrangère « agressive » de la Turquie, qui garde le souvenir de la douzaine de guerres russo-turques, au profit de la recherche de relations communes historiques, les bonnes relations avec les pays voisins, le dialogue des civilisations, d'abord exprimé par İsmail Cem, puis par Ahmet Davutoğlu, conseiller de Recep Tayyip Erdoğan<sup>837</sup>. Forte de cette nouvelle politique étrangère, la Turquie multiplie les actions d'intermédiaire, de rencontres informelles et de diplomatie parallèle avec l'appui de ses organisations non gouvernementales, de ses think tanks, de ses parlementaires, etc.

L'embellie russo-turque connut quelques nuages pendant et après le conflit entre la Russie et la Géorgie, appelée également deuxième guerre d'Ossétie du Sud, du 7 au 16 août 2008. Dans la nuit du 7 au 8 août, les forces géorgiennes lancèrent l'assaut contre les milices sud-ossètes soutenues par Moscou. Douze membres des forces de maintien de la paix de la Communauté des États indépendants et plusieurs dizaines d'ossètes furent tués. Le président russe, Dimitri Medvedev, ordonna à l'armée russe d'intervenir. Un accord de

---

<sup>834</sup> Ibid. p 139.

<sup>835</sup> Jean Marcou & Mitat Çelikpala, op. cit.

<sup>836</sup> Evren Balta et Belhül Özkan, op. cit. p. 29.

<sup>837</sup> Ziya Öniş, « Multiple faces of the « new » Turkish foreign policy : Underlying dynamics and a critique », *Insight Turkey*, Volume 13, n°1, janvier 2011, p. 47.

cessez-le-feu fut signé le 16 août 2008. Le 26 août, la Russie reconnut officiellement l'indépendance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie. L'intervention russe fut condamnée par les États-Unis et l'Union européenne. La Turquie avait des relations privilégiées avec le voisin géorgien. En effet, l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, BTC, contournant le territoire arménien, fut mis en fonction le 10 mai 2006. Il transporte toujours le pétrole brut azéri au port turc de Ceyhan. Un gazoduc, Bakou-Tbilissi-Erzurum, BTE, parallèle à l'oléoduc BTC, livre du gaz azéri à la Turquie, depuis le 21 mai 2006. Les deux pipelines ont pu être construits, malgré une vive opposition de la Russie, sans réactions de coercition du Kremlin. Ankara était également en bons termes avec Moscou, qui est son principal fournisseur énergétique et un interlocuteur de premier rang dans le cadre du développement de la coopération économique de la mer Noire<sup>838</sup>. Dans le conflit géorgien, la Turquie était prise entre le marteau et l'enclume : d'un côté elle ne peut défendre la Géorgie qui est vitale pour le transport des hydrocarbures de la mer Caspienne, de l'autre côté, elle ne peut s'aliéner la Russie qui est son principal fournisseur d'énergie et son principal partenaire dans l'Organisation de Coopération économique de la mer Noire. En outre, gardienne des Détroits depuis la signature de la Convention de Montreux, elle doit en appliquer strictement les règles (voir 2<sup>e</sup> partie), malgré les demandes d'exception des alliés occidentaux. En effet, elle doit appliquer scrupuleusement la Convention pour en éviter une demande de révision dont les résultats seraient incertains.

En effet, durant la guerre russo-géorgienne de 2008, la Turquie a refusé les passages de bâtiments américains dont le tonnage total dépassait la limite autorisée par la Convention. La Turquie a bien tenté d'être à l'initiative d'une plateforme de coopération dans le Caucase, afin d'assurer la sécurité et la stabilité dans la région. Cette initiative a été bien accueillie par Moscou, mais elle fut condamnée par les alliés traditionnels de la Turquie, notamment en raison de la visite du président Erdoğan à Moscou. De plus la Turquie n'a jamais officiellement condamné les déclarations d'indépendances des républiques

---

<sup>838</sup> Jean Marcou, « Après le conflit en Géorgie et les reconnaissances russes, la politique étrangère turque traverse une passe délicate », *OVIPO*, publié le 30 août 2008, consulté le 18 février 2022.

<https://ovipot.hypotheses.org/618>

sécessionnistes de Géorgie. Du fait de ces événements, la fidélité de la Turquie à l'OTAN fut mise en question, pour la première fois<sup>839</sup>.

En 2010, la Turquie et la Russie commémorent leurs 90 ans de relations. Ankara et Moscou s'accordèrent à amener leurs échanges commerciaux à 100 milliards de dollars. À cet effet, ils créèrent le Conseil Supérieur de Coopération. Le Conseil devait se réunir une fois par an, sous la direction des présidents des deux pays. Dans le cadre du Conseil Supérieur de Coopération, il fut mis en place un Groupe Commun de Planification stratégique, dirigé par les ministres des Affaires étrangères des deux pays. Une organisation non gouvernementale fut également activée, le Forum Social Russie-Turquie, dont l'objectif était de favoriser les liens entre les sociétés civiles, les sportifs, les mondes de la science et de la culture et les relais d'opinion. C'est au Conseil Supérieur de Coopération que Russie et Turquie décidèrent de ne pas aborder devant l'opinion publique les problèmes que peuvent rencontrer les deux pays. Il s'agissait de compartimenter les problèmes afin de les résoudre sans pressions des masses populaires<sup>840</sup>.

La diplomatie turque du « soft power » prit fin à partir de 2011. Les désordres et guerres civiles résultant des printemps arabes (Tunisie, Égypte, Libye, Yémen, Jordanie, Bahreïn et Syrie) amenèrent le gouvernement AKP à revoir sa politique étrangère. Celui-ci voulut avoir un droit de regard sur les anciens territoires ottomans. Bien qu'elle n'ait pas directement participé aux insurrections, elle a voulu rassoir son influence, profitant des vides politiques créés par ces crises. Entre la nouvelle Turquie nostalgique de l'Empire ottoman et la Fédération de Russie nostalgique de l'Empire des tsars et de l'Union soviétique, de nouvelles compétitions allaient apparaître au Moyen-Orient, principalement en Syrie, et en Afrique du Nord, essentiellement en Libye. Face aux États-Unis, affaiblis par la crise économique de 2008, qui retirèrent leurs soldats des géographies lointaines (doctrine Obama), l'opportunité fut donnée, et à la Turquie et à la Russie, de suivre une politique autonome dans les régions précitées. Ahmet Davutoğlu, ministre des Affaires étrangères

---

<sup>839</sup> Çelikpala, op. cit. p. 12.

<sup>840</sup> « Türkiye-Rusya Federasyonu ikili ilişkileri » (Les relations bilatérales Fédération de Russie-Turquie), *Ambassade de Turquie à Moscou*, publié en ligne le 10 janvier 2019, consulté le 10 janvier 2019 .

<http://moskova.be.mfa.gov.tr/Mission/ShowInfoNote/219910>

puis Premier ministre, affirme que la Turquie, héritière de l'empire ottoman, du fait de son histoire et de sa géographie, est un pays central qui a des obligations géopolitiques. Selon lui, « Tout État qui veut mener le monde doit contrôler le Moyen-Orient »<sup>841</sup>

L'un des points où intervint la Turquie est la crise libyenne. Dans le processus des printemps arabes, la contestation libyenne, demandant plus de démocratie, une meilleure répartition des richesses issues du pétrole et un meilleur respect des droits de l'homme, débuta le 15 février 2011. Le gouvernement de Kadhafi réprima par la violence les manifestations pacifiques. De nombreux civils furent tués. Les insurgés formèrent alors le Conseil national de transition (CNT). Ce conseil a été reconnu comme unique représentant de la Libye par le président français Nicolas Sarkozy. À la mi-mars 2011, le Conseil de sécurité des Nations unies adopta la résolution 1973 qui autorisait les frappes aériennes, contre les forces du régime, pour protéger le peuple libyen<sup>842</sup>. Une coalition de plusieurs pays de l'OTAN réalisa des bombardements ciblés. La Turquie participa de mauvais gré à l'opération « *Unified Protector* ». Au bout de quelques mois, le président Kadhafi fuit et le CNT eut une légitimité internationale. Officiellement, la guerre civile se termina le 23 octobre 2011. La société libyenne, fondée sur une structure tribale, ne parvint pas à imposer la paix. La Turquie soutint les accords de Skhirat de 2015 pour le retour d'un gouvernement unique à Tripoli, en 2016<sup>843</sup>. C'était sans compter sur deux structures opposées voulant diriger le pays :

- Le Gouvernement d'union nationale (GNA) établi en 2016, à Tripoli, officiellement reconnu par l'ONU, dirigé par Fayez El-Sarraj,
- L'armée nationale libyenne (ANL), basée à Tobrouk, dont le leader Khalifa Haftar, reniait les accords de Skhirat.

---

<sup>841</sup> Mehmet Ali Tuğan, « Kültürel değişikliklerin dış politikadaki yeri : İsmail Cem ve Ahmet Davutoğlu » (La place des différences culturelles en politique étrangère : İsmail Cem et Ahmet Davutoğlu), *Uluslararası İlişkiler Dergisi*, Volume 13, n°49, mai 2016, pp. 3-24

<sup>842</sup> Résolution 1973 adoptée le 17 mars 2011, site de l'ONU, consulté le 12 novembre 2020.

<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/268/40/PDF/N1126840.PDF?OpenElement>

<sup>843</sup> Benoit de la Ruelle, *La Turquie en Libye*, Fondation Méditerranéenne d'Études stratégiques, PDF mis en ligne le 17 septembre 2019, consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

[Benoit-de-la-Ruelle.PDF \(fmes-france.org\)](#)

Entre 2016 et 2018, comme beaucoup d'autres pays, la Turquie tenta de pousser ses pions afin de favoriser ses intérêts. Déjà présente dans le pays à l'époque de Kadhafi, elle reprit les relations commerciales dans la limite de ce que permettait l'instabilité du pays. Le conflit ouvert entre le GNA et l'ANL incita les visites du chef d'état-major et du ministre turc de la Défense à Tripoli. Dès février 2019, un attaché militaire fut nommé dans la capitale du GNA. Le 4 avril 2019, le maréchal Haftar initia une opération d'envergure pour s'emparer de Tripoli et ainsi mettre la main sur tout le pays. En difficulté, le GNA envoya une délégation en Turquie, lors du salon de l'armement IDEF « *International defence industry fair* », qui se tenait du 30 avril au 3 mai 2019, afin de demander l'appui d'Ankara. Fin mai 2019, des navires civils débarquèrent à Tripoli des véhicules de transports blindés, des drones Bayraktar et des conseillers militaires turcs<sup>844</sup>. L'aide turque progressa en profondeur après la signature entre Ankara et Tripoli de deux accords majeurs, le 26 novembre 2019, l'un sur la coopération et l'autre sur la délimitation des frontières maritimes entre la Libye et la Turquie<sup>845</sup>. Ce qui provoqua une crise entre la Grèce, Chypre et la Turquie (voir 2<sup>e</sup> partie). Le 25 janvier 2020, la Grande Assemblée nationale de Turquie autorisa l'envoi officiel d'aide militaire au gouvernement de Tripoli. D'ailleurs, ces aides créèrent quelques problèmes avec les alliés de l'OTAN qui veillaient, partiellement au respect de l'embargo sur les armes des deux oppositions libyennes (cf. discussion). La Turquie déclama son bon droit, dans la mesure où le gouvernement de Sarraj était reconnu par l'ONU. Pour Ankara, il s'agissait d'accords entre deux États. La Russie, elle, soutenait le maréchal Haftar, par le biais du groupe paramilitaire Wagner, dont le président est un proche de Poutine, qui envoyait hommes et matériels pour aider l'ANL. Turquie et Russie se trouvaient donc aussi indirectement en opposition en Libye. La Turquie envoya donc des mercenaires syriens, issus des milices du nord de la Syrie, notamment de l'Armée nationale syrienne<sup>846</sup>. Leur nombre fut estimé à 1700 combattants. Tripoli fut sauvé du maréchal Haftar. La Turquie disposa des avantages de la base aérienne d'Al Watiya et de la base navale de Misrata. Aux élections du 5 février 2021, Abdel Hamid Dbeibah remplaça Fayez Al-Sarraj. La Turquie garde encore de bonnes relations avec la Libye. Aussi bien pour la Turquie que pour la Russie, la Libye est une

---

<sup>844</sup> Nora Seni, « La Turquie en Libye à l'ère Biden », *Hérodote*, n°182, mars 2021, p. 150.

<sup>845</sup> Ibid. p. 150.

<sup>846</sup> Ibid. p. 152.

porte d'entrée sur l'Afrique, continent sur lequel les deux pays veulent être influents, tant au niveau politique que commercial<sup>847</sup>.

Dans une autre zone de conflit, Ankara apparaît comme une puissance incontournable. Les relations entre la Turquie et la Syrie s'améliorèrent après 1998, où ils faillirent en venir à un conflit armé. Le président Abdullah Gül s'est même opposé fermement aux sanctions américaines dites SALSRA (*Syria Accountability and Lebanese Sovereignty Restoration Act*), en 2003. Les deux États entamèrent la création de zones franches et déminèrent leur frontière mutuelle, pour faciliter les échanges<sup>848</sup>. Le 22 décembre 2004, un accord de libre-échange fut signé entre Ankara et Damas. Il fut mis en application au 1er janvier 2007. Cette coopération économique fut approfondie par la suppression des visas entre les deux pays, en 2009<sup>849</sup>. Le président Erdoğan parlait de son frère Bachar (*kardeşim Beşar*). Les échanges s'intensifièrent de part et d'autre, jusqu'au 15 mars 2011, où dans la lignée des Printemps arabes, débuta la révolution syrienne. Les manifestations pacifiques furent réprimées dans le sang et ce fut le début de la Guerre civile syrienne. Dans un premier temps la Turquie tenta de convaincre le président syrien Bachar El-Assad d'être plus modéré et d'entamer des réformes<sup>850</sup>. Le président Assad ne s'y prêta pas et la Turquie, en accord avec ses alliés de l'ouest, soutint des groupes d'opposition afin d'amener un changement de régime. En arrière-plan de la prise de position turque se trouvent les deux crédos d'Erdoğan : islamisme/arabisme.<sup>851</sup>

Toutefois, c'était compter sans la Fédération de Russie. La Syrie, notamment, revêtait une importance stratégique pour la Russie. Déjà durant la guerre froide, la Syrie était le principal allié de l'Union soviétique. Une base navale russe d'envergure en Méditerranée se

---

<sup>847</sup> Michel Bozdemir, « La Turquie, nouvel acteur majeur en Afrique ? », *The conversation*, article publié le 16 novembre 2021, consulté le 16 novembre 2021.

[La Turquie, nouvel acteur majeur en Afrique ? \(theconversation.com\)](https://theconversation.com/la-turquie-nouvel-acteur-majeur-en-afrique-2021-11-16)

<sup>848</sup> Richard Yilmaz, « Le Sandjak d'Alexandrette, baromètre des relations entre la Turquie et la Syrie », *Outre-Terre*, n°14, 2006, pp. 109-116.

<sup>849</sup> Chris Philips, « Turkey, Syria's new best friend », *The Guardian*, 1 er octobre 2009.

<sup>850</sup> « Başbakan Hatay da konuştu » (Discours du Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan, lors du meeting de Hatay), *ahaber.com*, publié 28 mai 2011, consulté le 5 juillet 2022.

[Başbakan Hatay'da konuştu - A Haber Son Dakika Gündem Haberleri](#)

<sup>851</sup> Michel Bozdemir, « Postface », in Clément Steuer & Stéphane Valter (dir.) *Le général et le politique Le rôle des armées en Turquie et en Égypte*, L'Harmattan, Paris 2021, p. 256.



trouve à Tartus, à la quasi-frontière entre la Syrie et le Liban. Les signes avant-coureurs d'une intervention russe en Syrie apparurent en juin 2015. La presse se fit l'écho de la transformation de l'aéroport international Bassel El-Assad en une base aérienne russe baptisée Hmeimim<sup>852</sup>. L'aviation russe bombardait les rebelles syriens soutenus par Ankara. Turquie et Russie se trouvent donc, de nouveau, en contradiction en Syrie. Le point d'orgue de la confrontation russo-turque en Syrie fut la destruction d'un bombardier Soukhoï Su-24, par la chasse turque, le 24 novembre 2015<sup>853</sup>.

### **Confrontations politiques et économiques Turquie-Russie**

À partir de septembre 2015, la Russie prit une part active dans la crise syrienne, au profit du gouvernement de Damas. La chasse russe bombardait les rebelles, y compris dans les régions proches de la frontière turque. C'est dans ce contexte que le Su-24 fut abattu par les avions F-16 turcs. L'un des deux pilotes qui s'étaient éjectés de l'avion fut tué par des rebelles syriens pro-turcs, des Turkmènes. La Turquie affirma que l'avion russe avait violé son espace aérien du côté de Yayladağ. Le ministre de la Défense russe et le porte-parole du Kremlin déclarèrent qu'il n'en était rien. Le président russe eut des mots très durs : « Nous avons été poignardés dans le dos, les conséquences seront terribles »<sup>854</sup>. Les menaces furent rapidement exécutées :

- Le ministre russe des Affaires étrangères annula une visite prévue en Turquie, il appela les citoyens russes à ne pas se rendre en Turquie ;
- Les agences de tourisme russes annulèrent les voyages et vacances en Turquie ;
- Les produits turcs furent mis sous embargo ;

---

<sup>852</sup> Rob Crilly, « Russia is building Military Base in Syria », *Daily Telegraph*, 5 septembre 2015.

<sup>853</sup> Igor Delanoë, « La coexistence, fondement de la relation entre la Russie et la Turquie en Syrie », in Isabelle Facon (dir.) *Russie-Turquie, un défi à l'Occident ?*, Éditions Passé Composé, Paris mars 2022, p. 65.

<sup>854</sup> Vefa Kurban, Hatem Cabbarlı, « Türkiye-Rusya ilişkileri ve uçak krizinin Rus-Türk kamuoyundaki yansımaları » (Turquie-Russie et impacts sur les opinions publiques russes et turques de la crise du bombardier), *Ege Stratejik Araştırmalar Dergisi*, Volume 10, n°2, 2019, p. 111.

- Les dirigeants russes réclamèrent des excuses et un dédommagement pour les deux pilotes tués.

Il y eut également des rétorsions militaires :

- Les groupes rebelles responsables de la mort des pilotes russes furent éliminés<sup>855</sup> ;
- La flotte russe de Méditerranée envoya en Syrie des systèmes de défense antiaérienne S-300 ;
- La Russie continua ses opérations militaires au nord de la ville de Latakiah, juste au sud de la province turque d'Hatay (ancien Sandjak d'Alexandrette) ;
- Moscou soutint matériellement et militairement les Kurdes du YPG... Lavrov demanda à ce que ces derniers participassent aux pourparlers pour parvenir à un accord de paix. Ce que refusa catégoriquement la Turquie pour qui YPG et PKK sont la même entité terroriste.

La Turquie de son côté augmenta le nombre de ses patrouilles aériennes. Elle suspendit les bombardements aériens sur la Syrie. En décembre 2015, l'allié américain retira les avions de combat F-15 afin de protéger l'espace turc<sup>856</sup>! Ankara doutait de l'application de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, malgré le fait que le président américain Barack Obama ait stipulé que la Turquie a utilisé son droit à la légitime défense. Il est vrai que le secrétaire du Conseil de Sécurité de la Fédération de Russie, Nikolaï Patrouchev, avait menacé d'envahir les pays baltes, si l'OTAN soutenait la Turquie<sup>857</sup>.

Certains parlementaires russes demandèrent des sanctions plus lourdes. Vladimir Jirinovski demanda une attaque nucléaire sur la Turquie. Sergey Narychkine affirma qu'un

---

<sup>855</sup> Arnaud Delalande, « Force aérienne russe ; Quel engagement en Syrie ? », *Défense et Sécurité internationale*, n°121, janvier-février 2016, pp. 28-35.

<sup>856</sup> Laurent Lagneau, « Coalition anti-Daesh : les 12 avions F-15 quittent la Turquie », *Zone militaire opex360.com*, consulté le 7 mai 2017.

<http://www.opex360.com/2015/12/17/coalition-anti-daesh-les-12-f-15-americains-quittent-la-turquie/>

<sup>857</sup> Vefa Kurban, Hatem Cabbarli, op. cit. pp. 112-113.

avion turc devait être abattu en retour. D'autres députés de la Douma demandèrent à ce que ceux qui n'iaient le génocide arménien soient punis de 5 ans de prison<sup>858</sup>... Turquie et Russie étaient au bord de la rupture.

Étant donné la situation d'interdépendance économique entre la Russie et la Turquie, ainsi qu'au regard des intérêts géopolitiques communs, la crise ne pouvait s'envenimer davantage. Après le coup d'État militaire du 15 juillet 2016, les relations se normalisèrent progressivement. Le premier État à avoir condamné la tentative de putsch fut la Russie, alors que les alliés traditionnels de la Turquie étaient encore hésitants. Le 27 juin 2016, Erdoğan exprima ses excuses à la Russie et présenta ses condoléances à la famille des pilotes<sup>859</sup>. Il était même question de dédommager la famille du pilote tué<sup>860</sup>. La première visite à l'étranger du président Erdoğan, après la tentative de putsch, fut à Saint-Petersbourg. Le 3 septembre 2016, en marge du sommet du G-20, en Chine, des rencontres bilatérales entre ministres turcs et russes furent organisées, notamment les ministres de l'Économie et des Finances ainsi que les ministres de l'Énergie et des Ressources naturelles. En quasiment un an, les relations turco-russes se normalisèrent. Plusieurs raisons l'expliquent.

Tout d'abord, il y a les raisons économiques :

- Les échanges économiques qui se montaient à 31 milliards de dollars en 2014 et 25 milliards de dollars en 2015 chutèrent à 7,3 milliards de dollars au premier semestre 2016 ;
- Les sanctions imposées par la Russie sur les produits agricoles et le secteur de la construction affectèrent l'économie turque ;
- Le nombre de Russes visitant la Turquie était de 4,5 millions en 2014, elle régressa à 455 milles au premier semestre 2016 ;
- La Russie n'avait plus de produits agricoles à bon marché ;

---

<sup>858</sup> Ibid. p. 112

<sup>859</sup> « Erdoğan s'est excusé auprès de Poutine pour l'avion de chasse russe abattu par les Turcs », *Le Figaro*, 27 juin 2016.

<sup>860</sup> Çetiner Çetin, « Dokuz adımda normalleşme » (La normalisation en neuf étapes), *Yeni Şafak*, 17 juin 2016.

- Les suspensions de la construction de la centrale nucléaire d'Akkuyu et du gazoduc Turkstream hypothéquaient l'avenir de l'économie russe, déjà fragilisée par des sanctions européennes après l'annexion de la Crimée en mars 2014.

On notera que les livraisons de gaz russe n'ont pas été affectées par les sanctions.

Ensuite, des raisons géopolitiques expliquent le rapprochement<sup>861</sup> :

- Le positionnement de systèmes antiaériens russes ferme l'espace aérien syrien à la Turquie ;
- À cause des relations hostiles avec l'Ukraine, la Russie avait besoin de consolider les corridors d'acheminement d'hydrocarbures. Le territoire turc était le plus adéquat pour cela ;
- Avec l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie à l'OTAN en 2004, la Turquie et les accords de Montreux étaient une garantie pour la Russie limiter l'influence de l'Alliance atlantique en mer Noire. En effet, comme déjà cité, le Traité de Montreux limite le passage, le tonnage et la durée de présence des bâtiments des pays non riverains de la mer Noire dans cette mer fermée.

## **De la fin 2016 à nos jours : une coopération teintée de compétition**

La détente entre Ankara et Moscou remet au goût du jour la politique de ne pas s'étendre en public sur leurs désaccords. Russes et Turcs continuèrent à s'opposer dans différents dossiers tels que la Syrie, le Karabakh et l'Ukraine, mais choisirent la voie diplomatique pour arriver à des consensus.

Le compromis russo-turc conduisit à un rapprochement de la Turquie avec l'Iran, sous l'impulsion de Moscou. Dès les débuts des négociations de normalisation des relations entre Moscou et Ankara, la Turquie entama, le 24 août 2016, l'opération « Bouclier de l'Euphrate »

---

<sup>861</sup> Emre Ersen, « Türkiye Rusya ilişkilerinde krizden normalleşmeye doğru » (Les relations Turquie-Russie, de la crise à la normalisation), *Change in State Nature : Boundaries of Security*, Editions Tassam, 2017, pp. 381-388.

contre les forces kurdes du YPG et Daesh. Le 29 mars 2017, à la fin de l'opération, les Turcs et leurs alliés syriens contrôlaient un triangle compris entre Azaz, Jarablus et al-Bab. Les premières rencontres officieuses entre Ankara et le régime de Damas furent aussi initiées avec le soutien de Moscou. Cette refonte des relations régionales était due d'une part au fait que les États-Unis refusaient d'extrader l'imam Fethullah Gülen que le Gouvernement turc considérait comme l'instigateur du coup d'État manqué de 2016, d'autre part au soutien en matériel militaire aux forces kurdes du YPG<sup>862</sup>. Le président russe de son côté affirma qu'ils ne voyaient pas l'intérêt d'armer les Kurdes de Syrie, mais qu'ils continueraient à collaborer avec le YPG<sup>863</sup>.

Le 20 décembre 2016, les ministres des Affaires étrangères russe, turc et iranien firent la « Déclaration de Moscou ». Le premier objectif du triumvirat était d'élargir le cessez-le-feu, de garantir l'accès de l'aide humanitaire et assurer la libre circulation des populations sur tout le territoire syrien. Le second était d'être le garant de négociations de paix entre le régime de Damas et l'opposition afin de résoudre la crise syrienne<sup>864</sup>. En parallèle, une réunion des ministres de la Défense des trois pays soulignait l'échec des États-Unis et de leurs partenaires dans la résolution du conflit syrien<sup>865</sup>. Il apparaît clairement que Russes, Turcs et Iraniens veulent éloigner de Syrie les États-Unis et leurs alliés. L'entente du triumvirat se poursuivra par le processus d'Astana que nous aborderons dans la partie discussion.

---

<sup>862</sup> Onur Erem, « 5 soruda YPG nin ABD ve Rusya ile ilişkisi » (Les relations du YPG entre les USA et la Russie en cinq questions), *BBC News en turc*, article en ligne publié le 16 mai 2017, consulté le 1er juillet 2021.

<https://www.bbc.com/turkce/haberler-dunya-39937178>

<sup>863</sup> Ibid.

<sup>864</sup> « Syrie : la Russie, l'Iran et la Turquie décident sans Washington d'un cessez-le-feu élargi », *France 24*, publié le 20 décembre 2016, consulté le 1er juillet 2021.

<https://www.france24.com/fr/20161220-syrie-russie-iran-turquie-cessez-le-feu-treuve-lavrov-zarif-Cavusoglu-alep-evacuation>

<sup>865</sup> Isabelle Mandraud, « À Moscou, la Russie, l'Iran et la Turquie scellent leur entente sur la Syrie », *Le Monde*, publié le 21 décembre 2016, consulté le 1er juillet 2021.

[https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/12/21/a-moscou-la-russie-l-iran-et-la-turquie-scellent-leur-entente-sur-la-syrie\\_5052202\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/12/21/a-moscou-la-russie-l-iran-et-la-turquie-scellent-leur-entente-sur-la-syrie_5052202_3214.html)

Comme mentionné dans le paragraphe des relations entre la Turquie dans les années qui suivirent l'effondrement de l'Union soviétique, Moscou menaçait la Turquie de représailles massives en cas d'ingérence armée dans le conflit qui opposait l'Azerbaïdjan à l'Arménie, au sujet du Karabakh, au début des années 1990. À l'issue du conflit, 20 % du territoire azéri passa sous domination arménienne. La République du Karabakh autoproclamée n'est pas reconnue par la communauté internationale, y compris l'Arménie.

Le groupe de Minsk, qui fut créé en 1992 par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), rebaptisé Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) avait pour but de trouver une solution diplomatique à la question du Karabakh. Le groupe de Minsk est co-présidé par les États-Unis, la France et la Russie. Il inclut également l'Allemagne, la Biélorussie, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, la Turquie, ainsi que les deux belligérants, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. En 2001, des tractations, en partie confidentielles, furent menées à Key West, aux États-Unis<sup>866</sup>. Elles furent un échec. D'autres réunions eurent lieu, généralement sans solutions notables. Plusieurs résolutions de l'ONU exigent le retrait des forces arméniennes des territoires occupés de l'Azerbaïdjan, sans succès<sup>867</sup>. Des escarmouches eurent lieu pendant plusieurs années. Face à l'insuccès des instances internationales, l'Azerbaïdjan lança une opération d'envergure le 27 septembre 2020, pour récupérer ses territoires annexés, contre la « République du Haut-Karabakh ». Trois tentatives de cessez-le-feu, d'abord russe, ensuite du groupe de Minsk, enfin des États-Unis échouèrent. Le 9 novembre, après que l'Azerbaïdjan a récupéré les districts perdus en 1994 et une partie du Haut-Karabakh, dont la ville de Chouchi, un cessez-le-feu fut signé. Pendant les premières semaines de la guerre, la Russie n'entreprit aucune action pour assister militairement l'Arménie, pourtant membre de l'Organisation du Traité de Sécurité collective (OTSC), créé en 2002 sur le modèle de l'OTAN. Vladimir Poutine a expliqué l'inaction russe par l'intransigeance arménienne sur la

---

<sup>866</sup> « Nagorny Karabakh : Halting a slide to conflict », *Carnegie Endowment For International Peace*, publication internet du 28 mars 2011, consulté le 15 juillet 2021.

<https://carnegieendowment.org/2011/03/28/nagorny-karabakh-halting-slide-to-conflict-event-3218>

<sup>867</sup> « L'assemblée générale exige le retrait des forces arméniennes des territoires occupés de l'Azerbaïdjan », communiqué de presse de l'Assemblée générale de l'ONU, publiée le 14 mars 2008, consulté le 15 juillet 2021.

<https://press.un.org/fr/2008/AG10693.doc.htm>

restitution des districts occupés en 1994. De même, Poutine explique l'échec de la proposition du premier cessez-le-feu de 2020 par le refus arménien des réfugiés azéris à Chouchi<sup>868</sup>. Il faut également voir derrière la position russe une sorte de mise en garde contre le gouvernement Pachinian qui se rapprochait lentement mais sûrement de l'Occident.

Entre deux conflits, l'Azerbaïdjan a connu un essor économique fulgurant, notamment grâce aux transits d'hydrocarbures via la Turquie (BTC et TANAP, cf. 2<sup>e</sup> partie de ce travail). De fait, en 2019, le budget de la défense de l'Arménie était de 580,2 millions de dollars, alors que celui de l'Azerbaïdjan était de 1,7 milliard de dollars, selon le site [countryeconomy.com](http://countryeconomy.com)<sup>869</sup>. Malgré la supériorité en matériel, la Turquie a fourni à Bakou des drones qui se sont révélés particulièrement efficaces, des officiers aguerris en Syrie et en Libye pour coordonner, voire diriger les opérations et peut-être des mercenaires turkmènes syriens<sup>870</sup>. Contrairement à la première guerre du Karabakh, Moscou n'a pas menacé la Turquie de représailles. La Russie a obtenu la possibilité de déployer 2000 hommes en territoire azéri, pour une période renouvelable de 5 ans. La Turquie pourra également participer à la surveillance du cessez-le-feu. Le 17 novembre 2019, lors d'une conférence de presse, Poutine a déclaré, en parlant de la Turquie : « L'Azerbaïdjan est un État indépendant et souverain et il a parfaitement le droit de choisir ses alliés comme il le veut ».

## GUERRES RUSSO-UKRAINIENNES

En février 2014, des manifestations en Ukraine dénoncent la corruption du pouvoir en place et conduisent au renversement du gouvernement prorusse de Viktor Ianoukovytch. Le gouvernement intérimaire qui fut formé était dirigé par des politiciens pro-européens. Entre le 20 février et le 28 mars 2014, les forces russes conquièrent la péninsule de Crimée,

---

<sup>868</sup> Jacques Lévesque, « La guerre du Nagorno-Karabakh : Ses origines et ses suites Baromètre des relations de la Russie et de la Turquie », *Notes stratégiques 6, Network for Strategic Analysis*, décembre 2020.

<sup>869</sup> « Comparez l'économie des pays : Azerbaïdjan vs Arménie », *frcountryeconomy.com*, consulté le 3 janvier 2023

[Azerbaïdjan/https://frcountryeconomy.com/pays/depenses/comparer/armenie](https://frcountryeconomy.com/pays/depenses/comparer/armenie)

<sup>870</sup> Ibid.

qui appartenait à l'Ukraine. Au référendum contesté du 27 mars 2014, la Crimée est rattachée à la Fédération de Russie. Les États-Unis, l'Union européenne et l'ONU dénoncent et la validité du référendum et l'annexion. La Turquie, du fait de sa proximité avec les Tatars de Crimée, ne reconnut pas l'annexion de la péninsule à la Russie. Ankara défendait l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Toutefois, très dépendante des hydrocarbures, du tourisme provenant de Russie et des exportations vers ce pays, la Turquie ne se joignit pas aux sanctions de ses alliés occidentaux. Elle préféra favoriser une résolution diplomatique<sup>871</sup>. Néanmoins, lors de la crise qui suivit l'incident du Sukhoï, elle rappela son attachement à l'intangibilité des frontières de l'Ukraine.

Les relations entre la Russie et l'Ukraine s'envenimèrent avec la volonté de Kiev d'intégrer l'OTAN et l'UE. Partager une nouvelle frontière commune avec un pays de l'OTAN est ressenti par Moscou comme une menace majeure. C'est cette menace majeure qui motiva l'intervention de la Russie, qui officiellement protège la minorité russe du Donbass. Dans la nouvelle guerre qui oppose la Russie à l'Ukraine, depuis le 24 février 2022, la Turquie est très prudente et tente de garder de bonnes relations avec les deux pays. Ainsi, elle fournit à Kiev des drones Bayraktar qui génèrent de sérieux dégâts sur les blindés et l'infanterie russe, ce qui génère de molles contestations de Moscou. Parallèlement, Ankara laisse son espace aérien ouvert à la Russie et refuse de participer à une grande partie des sanctions décidées par l'Union européenne et les États-Unis. De plus, Ankara applique scrupuleusement la Convention des Détroits de Montreux. Jugeant qu'il s'agit d'une guerre, elle interdit le passage des bâtiments de guerre par les Dardanelles et le Bosphore des belligérants<sup>872</sup>. De plus, Ankara tente de jouer un rôle de médiateur en étant équidistant des deux belligérants. La Turquie a accueilli plusieurs réunions de belligérants. Son premier grand succès concerne l'exportation des céréales et de denrées alimentaires depuis les ports

---

<sup>871</sup> Ali Konak, « Kırım'ın ilhakı ile sonuçlanan Ukrayna krizi ve ekonomik etkileri » (Les répercussions économiques de la crise ukrainienne qui se termina par l'annexion de la Crimée), *International Journal of Afro-Eurasian Research*, Volume 4, n°8, juin 2019, p. 87.

<sup>872</sup> Özden Zeynep Oktay, « Ukrayna savaşının Türkiye-Rusya ilişkileri olası etkileri Fırsatlar ve krizler » (Les impacts possibles de la guerre d'Ukraine sur les relations Turquie-Russie : opportunités et Crises), *Bilge Strateji*, Volume 13, n°23, automne 2022, p. 22.



ukrainiens de la mer Noire, ce qui était indispensable pour éviter une crise alimentaire mondiale<sup>873</sup>.

#### LES RAISONS DE LA MANSUÉTUDE TURQUE ENVERS LA RUSSIE

Plusieurs facteurs expliquent le maintien de relations cordiales de la Turquie avec la Russie. La première raison est économique. La coopération économique entre la Russie et la Turquie débutèrent dès la chute de l'Union soviétique. La Turquie se tournait alors d'une économie essentiellement agricole vers la fabrication de produits de valeurs ajoutées. Moscou devint un investisseur majeur en Turquie, notamment en termes de sciences et technologies, tourisme, d'investissement direct à l'étranger (IDE) et de commerce. De même, la Turquie investit dans la Fédération de Russie, notamment dans le domaine des travaux et bâtiments publics. Des impulsions pour développer ces relations furent données à plusieurs reprises.

Le graphique suivant représente les montants des échanges commerciaux entre la Turquie et la Russie, entre les années 2000 et 2021.

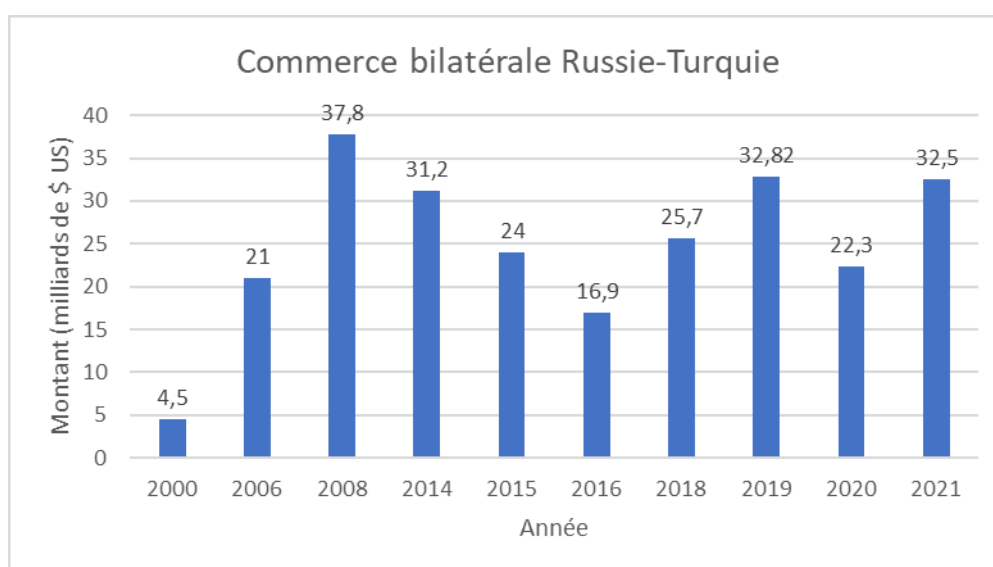


Figure 44 Le commerce bilatéral entre la Turquie et la Russie (d'après les chiffres de l'Institut des statistiques de Turquie, TÜİK)

Le commerce bilatéral qui était de 4,5 milliards de dollars en 2000, passe à 32,5 milliards de dollars en 2021, avec un pic en 2008 à 37,8 milliards de dollars. Les baisses

<sup>873</sup> « L'Ukraine et la Russie signent un accord avec l'ONU et la Turquie pour relancer les exportations de céréales », *Le Monde*, 23 juillet 2022.

de 2015 et 2016 s'expliquent par la crise qui suivit la destruction du bombardier russe abattu par la chasse turque. Après cette crise, les échanges commerciaux diminuent d'environ 50 % par rapport à 2014. Les sanctions russes ne s'appliquaient pas à tous les secteurs. Entre 2019 et 2020, les échanges diminuent de 32 %. Cela est dû aux restrictions sociales et industrielles (confinement de populations, arrêt de certaines industries, dont celui du tourisme) qui diminuèrent les productions et les gains, lors de la pandémie de covid.

En 2020, les exportations de la Turquie vers la Russie se montent à 4,5 milliards de dollars. En retour les importations de Russie se montent à 21,7 milliards de dollars<sup>874</sup>. En 2021, les exportations turques vers la Fédération de Russie se montaient à 5,5 milliards de dollars. Les importations turques de Russie, largement supérieures étaient de 27,5 milliards de dollars<sup>875</sup>. Le commerce turc vers la Fédération de Russie concerne les produits agricoles (fruités et légumes), le textile, les produits de construction, des appareils électroménagers, des machines industrielles et des biens d'équipement. Les principales marchandises achetées par la Turquie sont les hydrocarbures et leurs dérivés, c'est-à-dire gaz, pétrole et autres produits raffinés. Viennent ensuite le charbon, les métaux variés et produits métalliques utilisés dans l'industrie turque en développement<sup>876</sup>. Il ne faut pas oublier le domaine de l'armement, notamment le système antiaérien S-400 que nous avons déjà développé.

Les entreprises turques sont présentes en Russie dans les domaines de la construction, de l'aéronautique, de l'aéroportuaire et du prêt-à-porter fabriqué sur place. Toutes ces entreprises répondent aux normes GOST, les standards d'État qui désignent l'ensemble des normes commerciales et industrielles reconnues par la Fédération de Russie. Les accréditations GOST sont faites par l'Agence fédérale pour la régulation technique et la

---

<sup>874</sup> Données du ministère français de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et Numérique

<sup>875</sup> « Türkiye 'nin Rusya ve Ukrayna ile ticaret hacmi ne ? İşte gerginliğin ekonomiyeye etkisi » (Quel est le volume des échanges commerciaux entre la Turquie et la Russie et l'Ukraine ? Les conséquences de la crise sur l'économie), *Hürriyet*, 24 février 2022.

<sup>876</sup> « La présence économique turque en Russie et en Asie Centrale », document en ligne de l'Ambassade de France en Turquie, publié en avril 2019, consulté le 13 juin 2020.

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/bdad50cb-9306-493a-9ef7-558462168dfa/files/7261b5a6-c8ab-4606-baec-e8d62ec29918>

météorologie. La présence russe en Turquie est concentrée sur la distribution de produits pétroliers, la métallurgie, les finances, le nucléaire, l'armement<sup>877</sup>...

En fait, plusieurs secteurs clés rendent Russes et Turcs économiquement interdépendants. Ce sont principalement les secteurs de l'énergie, du tourisme, de l'investissement et de la construction.

Dans le domaine énergétique, nous avons déjà abordé la question du gaz russe et le passage des pétroliers russes par les Détroits. Le gazoduc Blue Stream, de Beregovaya en Russie à Durusu en Turquie, couvre une partie des besoins turcs. Le gazoduc Turk Stream, dont la construction a été momentanément interrompue après l'affaire du Sukhoï, est entré en service le 8 janvier 2020. Turk Stream passe par la mer Noire, du port russe d'Anapa au village turc de Kiyıköy. L'objectif du Turk Stream est de fournir le marché turc, mais aussi le marché européen. À cette fin, il est continué par le Tesla Pipeline qui continuera jusqu'en Autriche, en passant par la Bulgarie et la Serbie<sup>878</sup>. Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le président serbe Vucic inaugure le nouveau Tronçon<sup>879</sup>. La Serbie est déjà approvisionnée en gaz russe, depuis 2021. La Turquie fait donc face à une partie de ses besoins en gaz naturel avec les dessertes russes et obtient d'importants gains financiers grâce au transit sur son territoire des dites dessertes. La Russie a d'une part accès au marché turc, mais aussi, d'autre part au marché européen. D'ailleurs, la Russie tente de briser le blocus occidental sur le gaz russe en instrumentalisant la voie turque. Le 13 octobre 2022, en marge d'une rencontre à Astana, au Kazakhstan, le président russe proposa au président turc de créer un « hub gazier » en Turquie afin d'exporter du gaz russe vers l'Europe<sup>880</sup>.

Soucieuse de diversifier ses sources d'énergie, la Turquie a initié le projet de construction de centrale nucléaire dès 1965. Plusieurs appels d'offres sont restés infructueux

---

<sup>877</sup> Ibid.

<sup>878</sup> Kostis Geropoulos, « Russia Pushes Tesla Pipeline Through Balkans », *NewEurope* en ligne, publié le 20 août 2015, consulté le 3 mars 2018.

<https://www.neweurope.eu/article/russia-pushes-tesla-pipeline-through-balkans/>

<sup>879</sup> Cyril Bret, « La Serbie se raccorde au gazoduc russe Turkish Stream », *EurAsia Prospective* en ligne, publié le 15 janvier 2021, consulté le 6 mai 2022.

<https://eurasiapropective.net/2021/01/15/la-serbie-se-raccorde-au-gazoduc-russe-turkish-stream/>

<sup>880</sup> « Poutine propose à Erdoğan de créer un « hub gazier » en Turquie pour exporter vers l'Europe », *le Parisien*, 14 octobre 2022.

et ont échoué, soit à cause de désaccords avec les partenaires, soit à cause de la résistance populaire à cause de risques que courraient les complexes, du fait des crises avec la Grèce et Chypre. Le site prévu, Akkuyu, est à une centaine de kilomètres de l'île de Chypre<sup>881</sup>. De nouveaux appels d'offres sont lancés à partir de 2008. La Turquie signe, finalement, avec la Fédération de Russie, le 12 mai 2010, la construction d'une centrale nucléaire, à Akkuyu, à côté de la ville de Mersin. La Société anonyme nucléaire d'Akkuyu (*Akkuyu Nükeer Anonim Şirketi*) a été fondée le 13 mai 2010. La société russe Rosatom détient 99,2 % des parts. En effet, la centrale sera construite avec la méthode « Build, Operate, Transfer », c'est-à-dire que Rosatom doit financer, concevoir, construire, exploiter durant un temps déterminé par les partenaires et transférer la structure aux autorités turques. Le coût du projet est estimé à 20 milliards de dollars<sup>882</sup>. La centrale est prévue pour une capacité de 4800 Mégawatts. Lors de la rencontre Erdoğan-Poutine, le 13 novembre 2017, le président russe a déclaré que le premier réacteur de la centrale devrait entrer en fonction en 2023<sup>883</sup>.

Le tourisme est un élément important du PIB turc, en 2021 il en représentait presque 3 %.

Les deux graphiques suivants illustrent pour le premier le chiffre d'affaires généré par le tourisme entre 2014 et 2021 ; le deuxième la fréquentation totale de touristes en Turquie et le volume des touristes russes, pour la même période.

---

<sup>881</sup> David Martin, « Le syndrome du CANDU : l'effort canadien pour l'obtention d'un contrat de vente de réacteurs nucléaires en Turquie », *Canadian Coalition for Nuclear Responsibility*, publié en août 1997, consulté le 18 mai 2022.

[http://www.ccnr.org/turkey\\_syndrome\\_f.html](http://www.ccnr.org/turkey_syndrome_f.html)

<sup>882</sup> Site officiel d'Akkuy Nuclear Power Plant, consulté le 18 mai 2022.

<http://akkunpp.com>

<sup>883</sup> « Russia and Turkey to launch first Akkuyu reactor in 2023-Putin », *Reuters*, publié le 13 novembre 2017, consulté le 18 mai 2022.

[Russia and Turkey to launch first Akkuyu reactor in 2023 -Putin | Reuters](#)

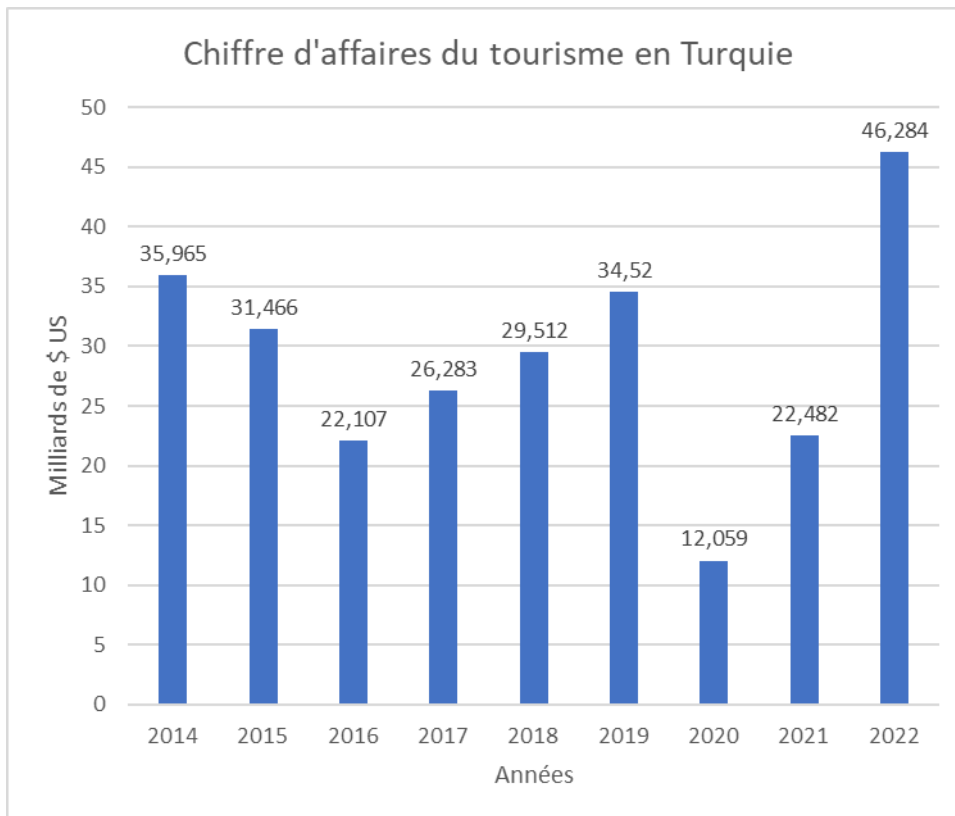


Figure 45 Chiffre d'affaires généré par le tourisme entre 2014 et 2021, d'après TÜİK

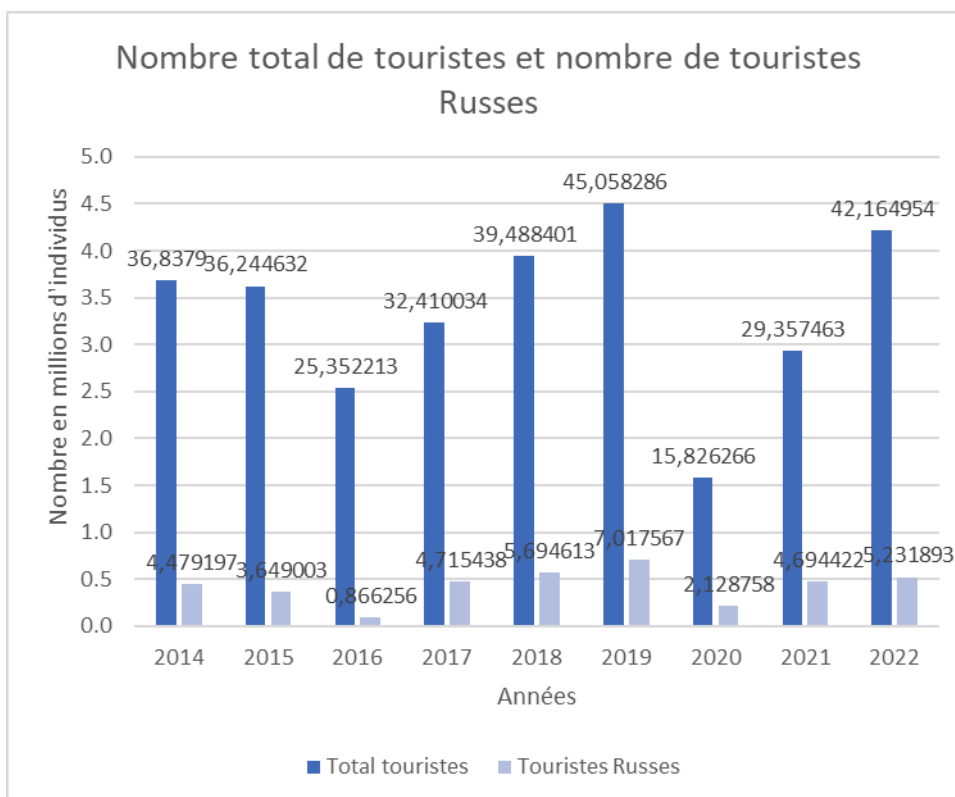


Figure 46 Nombre total de touristes et touristes russes, selon les chiffres du TÜİK et turizmdatabank.com

Les revenus générés par le tourisme passent de 29 millions de dollars en 2012, à 34,5 millions de dollars en 2019. Les données sont fluctuantes. Des périodes de baisses et de reprises alternent. Plusieurs éléments peuvent l'expliquer. Après les années difficiles qui suivirent la fin de la guerre froide, la croissance de l'économie russe rejaillit également sur les ménages. La Turquie est une destination privilégiée des Russes. En 2021, 4,7 millions de Russes ont visité la Turquie<sup>884</sup>. La baisse des revenus de 2015-2016 s'explique d'une part par attentats organisés par l'État islamique (20 juillet 2015, Suroç 33 victimes ; 10 octobre 2015, Ankara, 102 victimes ; 12 janvier 2016, Istanbul 13 victimes ; 19 mars 2016, Istanbul 4 victimes ; 1<sup>er</sup> mai 2016, Gaziantep, 4 victimes ; 28 juin 2016, Aéroport Atatürk d'Istanbul, 45 victimes ; 20 août 2016, Gaziantep, 57 victimes), mais aussi, d'autre part par les sanctions demandant aux Russes de ne pas se rendre en Turquie après que l'avion de chasse russe Su-24 est abattu par des F-16 turcs. La Russie avait également annulé l'accord sur l'abolition des visas entre les deux pays, accord signé en mai 2011. Actuellement, le voyageur turc lambda doit faire une demande de visa pour se rendre en Fédération de Russie, alors que le voyageur russe est exempté de visa pour un séjour inférieur à 60 jours. Cette non-réciprocité est sans doute justifiée par la masse de touristes russes et leur participation à l'économie turque. La baisse de 2020, quant à elle, est due à la crise du COVID, déjà mentionnée ci-dessus. Le tourisme reprend lentement en 2021, mais reste hypothéqué par la guerre en Ukraine.

Plus de 1300 entreprises turques sont actives en Russie. Elles opèrent dans les secteurs du textile et du prêt-à-porter, de la banque, du tourisme, de l'agroalimentaire, des machines, de l'énergie, de l'industrie du verre, de la construction et des matériaux de construction. Il existe également un développement récent dans l'automobile et les industries annexes, le mobilier, les bureaux de conseil. Un potentiel existe dans les industries cosmétiques, pharmaceutiques et produits chimiques<sup>885</sup>. 817 millions de dollars auraient été investis directement (IDE) en Russie par des entrepreneurs turcs. Si les investissements transitant par des pays tiers sont pris en compte, ce montant grimpe à 2 milliards de dollars.

---

<sup>884</sup> « Türkiye-Rusya ekonomik ilişkileri ne boyutta » (Quelles sont les dimensions des relations économiques Turquie-Russie), *Aydınlık*, 23 février 2022.

<sup>885</sup> *Rusya Federasyonu Yatırım Raporu 2022*, (Rapport 2022 de l'investissement dans la Fédération de Russie, publié par les services de l'attaché économique de l'Ambassade de Turquie à Moscou.

Le maintien de l'obligation de visa après l'affaire du Sukhoï ne facilite pas les déplacements des hommes d'affaires turcs en Russie. Selon les chiffres non mis à jour par l'ambassade de Turquie à Moscou, environ 2130 sociétés russes sont actives en Turquie, pour un investissement direct de 10 milliards de dollars. En termes de revenus et d'emplois dans les deux pays, les implantations d'entreprises de part et d'autre et les investissements mutuels sont indispensables, tant en politique intérieure que dans les gains économiques.

Une collaboration dans le secteur de l'armement a été initiée avec l'achat du système de défense antiaérienne, dont la 1<sup>re</sup> partie a déjà été livrée (cf. 1<sup>re</sup> partie). La livraison de la deuxième partie se heurte à l'entente sur le transfert de technologie et l'opposition américaine. D'ailleurs, la déclaration de Dimitri Choughev, directeur du Service de coopération militaire et technique de la Fédération de Russie, l'été 2022, concernant la signature d'un accord sur la livraison de la deuxième partie a été démentie par Ismail Demir, à la tête de la Présidence des industries de défense de Turquie<sup>886</sup>. Pour le moment, il n'y a pas d'autres projets majeurs à l'étude, mais Moscou et Ankara n'écartent pas d'autres collaborations. Certains affirment que les avions de chasse russes pourraient être une alternative au F-16 Viper que la Turquie veut se procurer auprès des États-Unis, afin de compenser l'achat par la Grèce d'avions Rafale français. En effet, le Congrès américain n'a pas encore donné l'autorisation des F-16 à la Turquie. Toutefois, les risques de sanctions orienteront probablement la Turquie vers l'Eurofighter anglais<sup>887</sup>.

---

<sup>886</sup> « Rusya'nın ikinci parti S-400 açıklamasına SSB den sert yanıt » (Réponse sévère du SSB à la déclaration russe sur les S-400), *Savunma.tr* (site sur la défense), article publié le 17 août 2022, consulté le 17 août 2022.

[Rusya'nın 2'inci parti S-400 açıklamasına SSB'den yanıt \(savunmatr.com\)](https://www.savunmatr.com)

<sup>887</sup> Oğuzcan Atış, « F-16'ların yerine 3 alternatif ! « Ege'deki tehditlere cevap vermek için elzem » » (3 alternatives en remplacement des F-16 « Importance primordiale pour faire face aux menaces en mer Egee »), *Milliyet*, 4 octobre 2022.

## 3.2.2. Les relations entre la Turquie et l'Iran

### 3.2.2.1. Les relations entre la République de Turquie et l'Iran du Shah Pahlavi

La Turquie et l'Iran partagent, après la Première Guerre mondiale, l'objectif de modernisation résumé dans les termes « occidentalisation » et « accès à la civilisation contemporaine ». Cet idéal se concrétisa dans la volonté de créer un État-nation basé sur les structures et lois inspirées de l'Occident<sup>888</sup>.

Le Traité de Saadabad, signé le 8 juillet 1937, par la monarchie iranienne, le Royaume d'Irak, le Royaume d'Afghanistan et la République de Turquie est un acte sécuritaire important dans la région<sup>889</sup>. Ce pacte de non-agression avait plusieurs buts. Le premier fut de faire face aux appétits italiens et anglo-russes sur la région. La seconde fut la reconnaissance mutuelle des frontières entre les différents signataires. Cette question des frontières était surtout animée par les insurrections kurdes qui non seulement constituaient des menaces dans les pays où elles avaient lieu, mais aussi, du fait de la porosité des frontières, devenaient un sérieux problème interétatique. En effet la révolte de Simko Agha en Iran (1918-1922), de Cheikh Mahmoud Barzandji en Irak (1922), de Cheikh Saïd en Turquie (1925), les séditions d'Ağrı en Turquie (1926-1930), les insurrections de Cheikh Ahmad Barzani en Irak (1932-1943), les soulèvements de Sassoun et de Dersim en Turquie (1937) montrent la régionalisation de la question kurde entre Iran, Irak et Turquie.

Durant la Seconde guerre mondiale, dans l'objectif de sécuriser les champs pétroliers britanniques à Abadan et de garantir une route de ravitaillement vers l'Union soviétique, une coalition anglo-russe envahit l'Iran, entre le 25 août et 17 septembre 1941. L'Iran accepte toutes les conditions imposées par les Anglo-Soviétiques : les unités soviétiques et anglaises ne devaient pas être considérées comme des forces d'occupation, les voies d'approvisionnements devaient être sous le contrôle des armées anglaises et russes, l'armée

---

<sup>888</sup> Serkan Kekevi, « Yakın dönem Türkiye-İran ilişkileri Siyasi ve ekonomik perspektiften bir bakış » (Les relations contemporaines de la Turquie et de l'Iran, approches économiques et politiques), *Ulu-dağ Journal of Economy and Society*, Vol. XXXV n°1, 2016, p. 35.

<sup>889</sup> Thomas Volk, « Turkey's historical involvement in middle eastern alliances : Saadabad Pact, Baghdad Pact, and Phantom Pact », *L'Europe en formation*, n°367, Printemps 2013, p. 26.



iranienne ne devait s'occuper que de la sécurité interne du pays, Téhéran devait mettre fin à toutes les relations avec les forces de l'Axe<sup>890</sup>.

Les craintes de la Turquie étaient que l'intégrité territoriale de l'Iran fut mise à mal, qu'un État kurde fut créé (République de Mahadabad), ce qui menacerait sa propre intégrité territoriale, et surtout que Téhéran tombe dans l'œil de Moscou. C'est pour garder de bonnes relations avec l'Iran qu'Ankara le soutint dans l'abolition de l'autonomie de l'Azerbaïdjan iranien<sup>891</sup>, pourtant peuplé de populations turcophones.

Finalement, la Turquie a trouvé sa sécurité dans l'Alliance atlantique et l'Iran dans une relation étroite avec les États-Unis. La guerre froide poussa les deux pays sous la protection de l'Occident, ce qui les rapprocha davantage. Pour faire face à la pression soviétique, le Pacte de Bagdad (Traité d'organisation du Moyen-Orient) fut signé le 24 février 1955 par le Royaume-Uni, l'État impérial d'Iran, le Royaume d'Irak, le Pakistan et la Turquie. Les États-Unis se joignirent au comité militaire de l'alliance en 1958. Le Pacte de Bagdad était construit sur le modèle de l'OTAN : les membres se devaient une coopération et une protection mutuelle. En plus, ils s'engageaient à une non-intervention dans les affaires internes des autres membres. Le retrait de l'Irak, après le coup d'État militaire, le 24 mars 1959, entraîna une requalification du pacte en « Central Treaty Organisation » ou CenTO. En 1964, la Turquie, l'Iran et le Pakistan, membres du CenTO, créèrent l'Organisation de coopération pour le développement régional. Ce dernier avait pour objectif la collaboration dans les domaines économiques, culturels et techniques. Ce fut le rôle essentiel du CenTO. En effet, le soutien inconditionnel de Washington à Tel-Aviv, dans le conflit israélo-palestinien, dégrada les relations entre les USA et les membres musulmans du Pacte. L'absence d'aide du CenTO au Pakistan, dans sa guerre contre l'Inde (1965-1971) mit à mal la crédibilité de l'Alliance. C'est l'intervention turque à Chypre en 1974, malgré l'allié anglais, qui mit théoriquement fin au Pacte, dans sa version militaire. Le Pakistan se retira du Pacte

---

<sup>890</sup> « İran İngiliz Rus şartlarını kabul etti » (L'Iran a accepté les conditions anglo-russes), *Cumhuriyet* du 10 septembre 1941.

<sup>891</sup> Serkan Kekevi, op. cit. p. 37.

le 12 mars 1979. L'Iran en fit de même le 13 mars 1979. Le conseil permanent du CenTO dissout l'organisation, en septembre 1979<sup>892</sup>.

### 3.2.2.2. Les relations entre la Turquie et la République islamique d'Iran

La fin des années 1970 et les années 1980 furent témoins de sérieuses ruptures entre l'Iran et la Turquie. La révolution islamique iranienne de 1979 transforma l'Iran en République islamique. L'Iran se détourna des valeurs occidentales que les gouvernements du Shah avaient imposées jusque-là et prôna les valeurs islamistes. La Perse des ayatollahs devient un élément d'opposition à l'Occident. Parallèlement, le 12 septembre 1980, l'armée prit le pouvoir en Turquie et réaffirma son alignement sur l'Occident. Pour les USA, la perte de l'Iran était un grand désastre. Washington s'inquiétait à plusieurs titres<sup>893</sup> :

- La chute d'un régime soutenu par les États-Unis,
- L'éventualité d'une intervention soviétique qui voyait d'un mauvais œil l'islamisme prôné par Téhéran et son impact éventuel sur les républiques soviétiques musulmanes et sur l'Afghanistan,
- La menace sur les alliés arabes des États-Unis et sur Israël,
- L'affaiblissement de l'influence américaine sur les cours des hydrocarbures.

Le premier point allait rapidement se concrétiser par l'occupation et la prise en otage des personnels de l'ambassade des États-Unis pendant 444 jours. Washington décida un embargo sur les armes. L'image de l'Amérique allait se dégrader davantage avec l'affaire de l'Irangate, concernant la vente d'armes à l'Iran au début des années 1980 (le scandale éclata

---

<sup>892</sup> « Bagdat Paktı ve CENTO : Tarihi, kuruluş amacı ve günümüzdeki durumu » (Le pacte de Bagdad et le CENTO : histoire, motivation et situation actuelle), *Diyadinnet*, publié le 22 mars 2023, consulté le 22 mars 2023.

[Bağdat Paktı ve CENTO: Tarihi, Kuruluş Amacı ve Günümüzdeki Durumu Hakkında Bilgi - DiyaDinNet](#)

<sup>893</sup> Ünal Gündoğan, « 1979 İran İslam Devrimi'nin Ortadoğu Dengelerine Etkisi » (Les effets sur les équilibres du Moyen-Orient de la révolution iranienne de 1979), *Ortadoğu Analiz*, Volume 3 n°30 juin 2011, p. 68.

le 25 novembre 1986)<sup>894</sup>. La Turquie apparaissait comme l'allié le plus stable de Washington dans la région.

De la révolution iranienne à l'accession du gouvernement conservateur de l'AKP au pouvoir, Téhéran et Ankara, tantôt s'ignoraient, tantôt se percevaient comme des régimes antagonistes et les relations étaient teintées de suspicion. En effet, l'Iran des mollahs, régime théocratique profondément anti-occidental, était opposé à une Turquie laïque pro-occidentale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Néanmoins, les deux pays ont fait le nécessaire pour éviter les tensions. Ankara s'est gardé de prendre parti dans la guerre Iran-Irak qui eut lieu entre le 22 septembre 1980 et le 20 août 1988. Il a continué à commercer avec les deux belligérants. La principale préoccupation d'Ankara était d'éviter que le régime de Téhéran ne soutienne le PKK et ne laisse cette organisation utiliser le territoire iranien comme base arrière pour des actions en Turquie. L'Iran avait des préoccupations similaires avec l'Organisation des Moudjahidines du Peuple iranien (OMPI). L'OMPI est un mouvement qui fut créé, à la base, en opposition au régime politique sévère du chah d'Iran. Après la révolution iranienne, il s'est mêlé en mouvement de résistance armée contre le régime de la République islamique d'Iran. Dans un souci de bon voisinage, le 28 novembre 1984, fut signé un accord stipulant « que la Turquie et l'Iran n'autoriseraient aucun groupe d'opposition à utiliser son territoire contre celui du pays voisin »<sup>895</sup>.

Après la fin de la guerre Iran-Irak, le sentiment d'insécurité idéologique a repris le dessus. Le premier élément de discorde fut la volonté de chacun des deux pays d'exporter sa vision politique, théocratie contre laïcité, dans les pays voisins. L'Iran soutenait le radicalisme religieux en Turquie, notamment à travers un groupe terroriste nommé le Hezbollah Turc (*Türkiye Hizbullahı*). Ainsi, plusieurs assassinats d'intellectuels turcs laïcs, tel celui du journaliste Uğur Mumcu, furent attribués aux services secrets iraniens, la

---

<sup>894</sup> Alain Gresh & Dominique Vidal, « Le scandale de l'Irangible », *Le Monde Diplomatique*, mars 2015, p. 19.

<sup>895</sup> « İran'la buzlar eriyor » (La situation se dégèle avec l'Iran), *Milliyet*, 29 novembre 1984.

SAVAK<sup>896</sup>. Les aveux de militants islamistes radicaux ont conduit à l'expulsion de quatre diplomates iraniens, en mars 1996. La deuxième source d'opposition fut le soutien partiel de Téhéran au PKK auquel répondit celui d'Ankara à l'OMPI<sup>897</sup>. En 1997, la presse publia des rapports du MIT et de l'État-major des armées sur les livraisons d'armes et de soutien logistique iranien au PKK<sup>898</sup>. Ce qui envenima les relations turco-iraniennes. La troisième source de suspicion fut le rapprochement de la Turquie avec Israël, d'un côté, ainsi que celui de l'Iran avec la Syrie, de l'autre côté. En effet, en 1986, la Turquie nomma un chargé d'affaires ayant rang d'ambassadeur à Tel-Aviv. En 1991, des ambassadeurs furent accrédités mutuellement entre les deux pays<sup>899</sup>. Finalement, un accord sur la coopération militaire et technique fut signé le 23 décembre 1996<sup>900</sup>. Bien sûr, ces nouvelles amitiés turco-israéliennes furent sévèrement critiquées par l'Iran. Pour certains spécialistes l'accord entre Israël et la Turquie constitue « un excellent partenariat contre la Syrie, l'Irak et l'Iran<sup>901</sup> ». Afin d'apaiser les relations, un conseil supérieur de sécurité fut organisé entre Téhéran et Ankara, le 12 août 1999. Les résultats en furent mitigés et se résumaient en échange de renseignements mutuels sur les groupes activistes.

De plus, après la chute de l'Union soviétique, l'Iran cherche également à développer son influence dans le Caucase et en Asie Centrale.

### 3.2.2.3. Les relations entre la Turquie et l'Iran sous le gouvernement AKP

Après la Seconde guerre du Golfe, c'est-à-dire après l'invasion américaine de l'Irak, un rapprochement s'opéra entre les deux pays : la crainte de la création d'un Kurdistan indépendant était le principal ciment de cette proximité. En effet, les deux pays craignaient

---

<sup>896</sup> « Suikast ve katliamlar yılı / 1993 » (1993 année des assassinats et massacres), *Yeni Şafak*, 23 juin 2021.

<sup>897</sup> « İran'ı bu kez İranlılar vurdu » (L'Iran a cette fois été attaqué par des Iraniens), *Milliyet*, 20 juin 1988.

<sup>898</sup> « PKK'lilerin silahları İran'dan » (Les armes du PKK viennent d'Iran), *Cumhuriyet*, 14 mars 1997.

<sup>899</sup> Pierre Razoux, « Quel avenir pour le couple Turquie-Israël ? », *Politique étrangère*, n°1, printemps 2010, p. 25.

<sup>900</sup> Murat Metin Hakki, Adrian Dellecker, « Dix ans d'alliance turco-israélienne, Succès passés et défis à venir », *Politique étrangère* n°2, été 2006, p. 422.

<sup>901</sup> Ibid. p. 423.

qu'un État kurde, reconnu au niveau international, soit le catalyseur du démembrement de leur propre territoire. C'est pourquoi les deux pays s'engagèrent à sauvegarder le « statu quo » existant et décidèrent de développer des projets communs sur le plan sécuritaire<sup>902</sup>. Leur objectif commun était d'assurer l'unité territoriale de l'Irak et d'empêcher, par tous les moyens, la création, d'un État kurde indépendant. La Turquie entreprit, alors, un rapprochement avec l'Iran. En mai 2004, le Parti pour une vie libre au Kurdistan (PJAK) fut créé en Iran. Cette entité revendique un confédéralisme démocratique, autogestionnaire, anticapitaliste, féministe et écologique<sup>903</sup>. Cette vision est proche de celle du PKK postmarxiste, et il est naturellement soupçonné d'être à l'origine de cette nouvelle organisation<sup>904</sup>. De fait, le PKK cessait d'être un problème spécifiquement turc et devenait également un problème iranien. L'Iran se rendit compte qu'elle avait besoin de meilleures relations avec la Turquie pour faire face aux pressions qu'il subissait de la part des États-Unis et de l'Union européenne. Toutefois, ce rapprochement est teinté de doutes et de concurrence pour une assise régionale des deux pays. L'Iran craignait que la Turquie ne prenne le contrôle des champs d'hydrocarbures en Irak. De son côté, la Turquie craignait une influence iranienne sur les Kurdes et les chiïtes d'Irak. L'un des exemples de cette concurrence est le soutien porté par la Turquie, aux élections législatives irakiennes de mars 2010, à Lyad Allaoui, chef du Mouvement national irakien, qui était une coalition à tendance laïque. Lyad Allaoui avait pour objectif d'exclure le confessionnalisme de la vie politique irakienne. Le favori de l'Iran était Nouri Al — Maliki, chef de la Coalition de l'État de droit, un parti conservateur islamiste chiïte<sup>905</sup>. Bien qu'arrivé second aux élections, Nouri Al-Maliki obtient un vote de confiance du parlement, le 21 décembre 2010. Il est reconduit au poste de Premier ministre<sup>906</sup>.

---

<sup>902</sup> Serhat Erkmen, « Türkiye'nin Kuzey Irak Politikası » (La politique turque sur le nord de l'Irak), *Avrasya Dosyası Jeopolitik Özel*, Volume 8, n°4, pp. 160-188.

<sup>903</sup> Claire Pildjian, « Les principales organisations kurdes », *Le Monde diplomatique*, 1<sup>er</sup> février 2020.

<sup>904</sup> Serkan Kekevi, op. cit. p. 42.

<sup>905</sup> Gökhan Bacik, « Iraq after the U.S. Withdrawal : Al Maliki against Turkey », *German Marshall Fund Of the United States*, pp. 1-4.

<sup>906</sup> « Irak : le Parlement accorde sa confiance au gouvernement Nouri al-Maliki », *Radio France Internationale*, article en ligne, publié le 21 octobre 2010, consulté le 12 septembre 2022.

<https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20101221-irak-le-vote-confiance-parlement-premier-ministre-nouri-al-maliki>

La concurrence et les suspicions entre Téhéran et Ankara prirent de l'ampleur après le déclenchement de la Guerre civile syrienne, dans le cadre des Printemps arabes, début 2011. Des manifestations, majoritairement pacifiques, sont réprimées brutalement par le régime baasiste du président Bachar El-Assad. Le parti Baas est un parti politique panarabe, socialiste et laïc qui fut fondé en Syrie, en 1944. Le Baas garde les prérogatives du pouvoir sous les règnes d'Hafez El-Assad et de son fils Bachar El-Assad. Le mouvement de contestation se transforma alors, progressivement, en une rébellion armée. L'opposition au régime obtint des financements de la part de la Turquie, de l'Arabie saoudite, du Qatar, de la Jordanie, des États-Unis et de la France. L'Iran soutint d'emblée et avec conviction le régime de Damas. Les présumés iraniens sont un abandon par la Turquie de sa politique nationale et un glissement vers une politique en accord avec les États-Unis et Israël. Ce sentiment fut sans doute provoqué par l'installation d'un radar d'alerte précoce, au profit de l'OTAN, à Kürecik, dans la province de Malatya Mahmoud Ahmadinejad déclara que la structure avait pour fonction de protéger Israël des missiles iraniens, en cas de conflit<sup>907</sup>. En retour la Turquie déclara que la station de Kürecik ne visait aucun pays en particulier<sup>908</sup>. Un autre point de suspicion iranien était que la Turquie fonderait sa politique régionale sur l'axe arabo-sunnite, en opposition au chiisme en général et au chiisme iranien en particulier<sup>909</sup>. Toutefois, malgré les tensions sur le Moyen-Orient, Téhéran et Ankara se gardent d'envenimer les choses. C'est pourquoi, dans l'optique d'exclure les pays occidentaux de la résolution du conflit syrien, Turquie, Russie et Iran entreprendront des négociations diplomatiques, dont l'analyse sera effectuée en fin de partie.

Un dernier point clé à analyser entre la Turquie et l'Iran est celui du nucléaire iranien, qui vaut à Téhéran de sérieuses sanctions internationales. Pour sa propre sécurité et l'équilibre régional, la Turquie ne souhaite pas que l'Iran accède à l'arme nucléaire. Les documents de politique de sécurité nationale de 2005 et 2010, les livres rouges dont nous

---

<sup>907</sup> « Iran : NATO radar in Turkey serves to protect Israel », *Ynetnews.com*, article publié le 10 mai 2011, consulté le 12 mars 2022

[Iran: NATO radar in Turkey serves to protect Israel \(ynetnews.com\)](http://ynetnews.com)

<sup>908</sup> Ibid.

<sup>909</sup> Mohamed Reza Djalili et Thierry Kellner, *Arap Baharı Karşısında İran ve Türkiye* (L'Iran et la Turquie face aux printemps arabes), Bilge Kültür Sanat, Istanbul 2013, p. 142.

avons parlé en 1<sup>re</sup> partie, précisent que les activités nucléaires de l'Iran présentent une menace pour la Turquie<sup>910</sup>.

L'intérêt pour le nucléaire de l'Iran est ancien. Dès les années 1970, le Shah Reza Pahlavi souhaitait développer un programme civil et militaire. En 1974, il acheta quatre réacteurs à l'Allemagne et à la France. Il dut alors signer un accord de garanties avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Néanmoins, secrètement, l'Iran mena des recherches sur le nucléaire militaire. Les projets furent abandonnés à la chute du régime, en 1979<sup>911</sup>. Lors de la guerre Iran-Irak (1980-1988), le nouveau régime réalisa la nécessité de posséder d'un arsenal dissuasif et reprit le programme nucléaire. Ceci d'autant plus que l'Irak de Saddam Hussein était censé développer son propre programme nucléaire. En 1989, Téhéran passa un accord de coopération nucléaire avec l'URSS, notamment dans le domaine technologique. Deux autres accords furent passés avec la Fédération de Russie reprenant les termes de l'accord de 1989 et confirmant la construction de la centrale nucléaire. Il fut rompu en 1994, sous la pression du président américain Bill Clinton. Le 14 août 2002, un dissident iranien exilé révéla que l'Iran gérait deux sites nucléaires à l'insu de l'AIEA : une installation d'enrichissement d'uranium à Natanz et une installation d'eau lourde à Arak. Ce serait Abdul Qadeer Khan, père de la bombe nucléaire pakistanaise qui aurait fourni les connaissances technologiques. En février 2003, Mohamed Khatami, président iranien, reconnut les faits. Sous la pression de l'Allemagne, de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, le 18 décembre 2003, l'Iran signa le Protocole additionnel au Traité de non-prolifération, avec l'AIEA. L'Iran s'engagea à collaborer avec l'AIEA quant aux contrôles des sites nucléaires. Malgré cela, en février 2006, l'Iran fut convoqué devant le Conseil de Sécurité de l'ONU pour reprise de ses activités d'enrichissement. Peu à peu de 2010, à 2012, l'ONU, les États-Unis et l'Union européenne décidèrent de sanctions qui mirent Téhéran sous embargo.

---

<sup>910</sup> « İran, Türkiye ve ABD gündeminde » (L'Iran à l'ordre du jour entre la Turquie et les États-Unis), *Milliyet*, 11 janvier 2005.

<sup>911</sup> « Le 18 décembre 2003, l'Iran signait un accord additionnel au traité de non-prolifération nucléaire (TNP) », *Classe internationale*, article en ligne publié le 10 juin 2021, consulté le 12 juin 2021.

<https://classe-internationale.com/2021/06/10/le-18-decembre-2003-liran-signait-le-protocole-additionnel-au-traite-de-non-prolifération-nucléaire-tnp/>

En mai 2010, l'Iran, la Turquie et le Brésil adoptèrent une proposition qui prévoyait de stocker sur le territoire turc, sous supervision de l'AIEA, le combustible nucléaire iranien contre de l'uranium enrichi à 20 %. En effet l'Iran devait envoyer 1200 kg d'uranium enrichi à 3 % en Turquie, contre la livraison en un an de 120 kg d'uranium enrichi à 20 %.<sup>912</sup> La Turquie et le Brésil, alors membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU avaient entrepris cette formule afin d'éviter de nouvelles sanctions à l'Iran. Finalement, le 9 juin 2010, le Conseil de sécurité de l'ONU vota les sanctions contre l'Iran. Pour résultante de cette décision, l'Iran poursuivit son programme nucléaire jusqu'en 2015. Toutefois, les fortes contraintes des sanctions l'amenèrent à négocier avec le groupe P 5 +1 (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne, c'est-à-dire les 5 membres permanents du Conseil de sécurité plus l'Allemagne). L'accord de Vienne du 14 juillet 2015 prévoyait la levée progressive des sanctions en contrepartie d'une réduction du nombre de centrifugeuses, la limitation de la production de plutonium et d'enrichissement d'uranium, ainsi que l'acceptation du renforcement des contrôles de l'AIEA. Le 8 mai 2018, les Américains se retirèrent de l'accord de Vienne. Depuis, c'est une guerre d'informations entre les services secrets et l'AIEA<sup>913</sup>. L'Iran suit-il les accords de Vienne ou tente-t-il d'enrichir de l'uranium à 90 % ?

Toutefois, la Turquie suivant une politique autonome de ses alliés, s'appuie sur une résolution diplomatique de la question du nucléaire iranien et ne participe pas aux sanctions.

#### 3.2.2.4. Les échanges économiques entre la Turquie et l'Iran

Selon le site du ministère turc des Affaires étrangères, la Turquie exporte vers l'Iran, principalement, du tabac, des produits cosmétiques, des produits de puériculture, du minerai de zinc, des automobiles, des accessoires automobiles, du bois aggloméré, du papier

---

<sup>912</sup> « L'Iran, la Turquie et le Brésil s'accordent sur le nucléaire », *Libération*, 18 mai 2010.

<sup>913</sup> « L'entretien – Un accord sur le nucléaire iranien « est possible » selon le directeur de l'AIEA », *France 24*, article en ligne publié le 1<sup>er</sup> décembre 2021n consulté le 16 juillet 2022.

[Un accord sur le nucléaire iranien "est possible", selon le directeur de l'AIEA - L'Entretien \(france24.com\)](https://www.france24.com/fr/actualites/20211201-accord-nucleaire-iranien-est-possible)



et du carton. Elle importe surtout du pétrole et des produits pétroliers ainsi que du gaz. Viennent ensuite des produits contenant du zinc, des produits contenant de l'aluminium, des fibres synthétiques. Environ 2,5 millions de touristes iraniens visitent la Turquie chaque année<sup>914</sup>.

Afin de pourvoir à une partie de ses besoins énergétiques dans le cadre de sa croissance industrielle, la Turquie s'appuie sur les hydrocarbures iraniens. En 2016, 16,2 % de sa consommation de gaz et 22,4 % de sa consommation de pétrole provenaient d'Iran<sup>915</sup>. La Turquie importe du gaz iranien, par le biais du gazoduc Tabriz-Ankara, mis en fonction le 26 juillet 2001. Durant la première décennie des années 2000, Ankara est le principal client de l'Iran. En effet, à cause de sanctions internationales, Téhéran ne possède pas de terminaux de liquéfaction de gaz naturel qui lui permettraient de s'ouvrir au marché international. Plusieurs projets de pipelines sont suspendus à cause des mêmes sanctions. On peut noter le projet de « gazoduc islamique », soutenu par l'Iran, la Russie et la Syrie, qui pourrait approvisionner l'Europe, en passant par l'Irak, la Syrie et le Liban<sup>916</sup>. Ce projet envisage de livrer le gaz du champ gazier irano-qatari Nordh Dome à l'Europe. Un autre projet d'importance est celui du gazoduc Iran-Pakistan-Inde, appelé « Pipeline de la paix ». La partie iranienne est construite, la partie pakistanaise est retardée et l'Inde s'est retirée en 2009, après signature d'un accord sur le nucléaire civil, avec les États-Unis. Il semble que le projet du « Pipeline de la paix » soit suspendu, à ce jour<sup>917</sup>. En septembre 2022, les exportations de gaz iranien se limitent donc à la Turquie et à l'Irak<sup>918</sup>.

---

<sup>914</sup> « Iran ekonomisi » (Economie de l'Iran), *ministère des Affaires étrangères de Turquie*, consulté le 10 septembre 2022.

[www.mfa.gov.tr/iran-ekonomisi.tr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/iran-ekonomisi.tr.mfa)

<sup>915</sup> Nora Seni, « Turquie-Iran : une entente cordiale ? », *Hérodote*, n°2, 2018, p. 61.

<sup>916</sup> Oriane Huchon, « Les hydrocarbures du Moyen-Orient : production et projets de gazoduc », *Les Clés du Moyen-Orient*, publié en 2016, modifié le 21 avril 2020, consulté le 10 septembre 2022.

<https://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-hydrocarbures-du-Moyen-Orient-production-et-projets-de-gazoduc-1-3.html>

<sup>917</sup> Khalid Hasnain, « IP gas project in limbo : Pakistan wants Iran ton interpret sanctions », *Dawn*, publication en ligne le 2 janvier 2019, consulté le 10 septembre 2022.

[IP\\_gas\\_project\\_in\\_limbo: Pakistan wants Iran to interpret sanctions - Pakistan - DAWN.COM](http://IP_gas_project_in_limbo:_Pakistan_wants_Iran_to_interpret_sanctions_-_Pakistan_-_DAWN.COM)

<sup>918</sup> « L'Iran espère une levée des sanctions pour vendre du gaz à l'Europe (1/3) », *Le Figaro*, article publié en ligne le 5 septembre 2022, consulté le 10 septembre 2022.

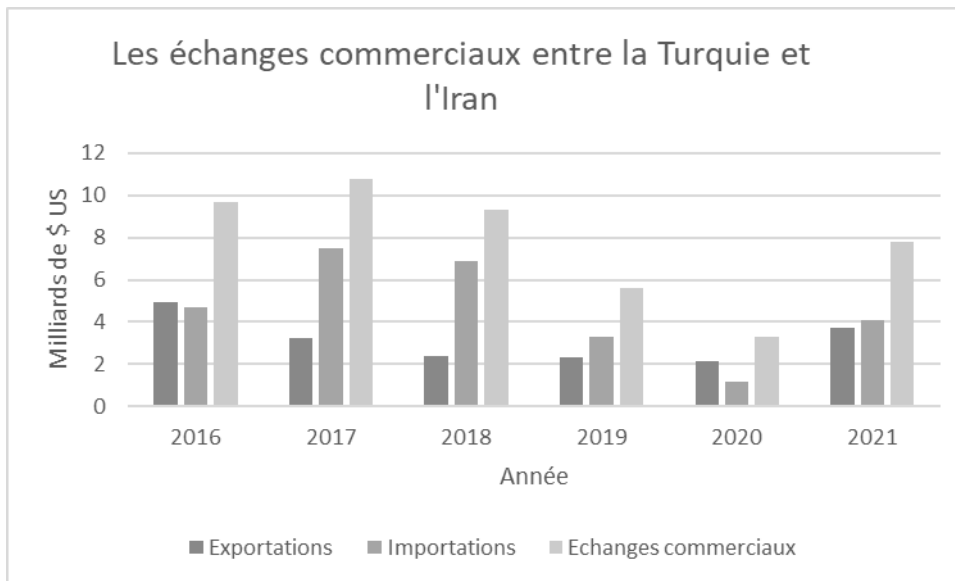


Figure 47 Échanges commerciaux entre la Turquie et l'Iran, d'après les chiffres du TÜİK

La figure 47, ci-dessus, représente les échanges commerciaux entre la Turquie et l'Iran. On note une baisse notable du commerce réciproque entre 2017 et 2020. Il passe de 10,76 milliards de dollars à 3,3 milliards de dollars. Les creux de 2019 et 2020 peuvent être expliqués par l'épidémie de Covid-19. Une nette reprise est constatée en 2021, avec un pic de 7,8 milliards de dollars. Globalement, excepté en 2020, les exportations turques vers l'Iran sont inférieures aux importations. La balance commerciale est, généralement en faveur de Téhéran.

En conclusion de cette réflexion sur l'Iran et la Turquie, il apparaît que les deux pays ont des relations dynamiques qui tournent entre coopération et compétition selon les conjonctures régionales. Les compétitions entre les partenaire et les concurrents de chacun des deux pays, même si elles se traduisent d'abord par une opposition Iran/Turquie, finissent par une coopération, comme c'est le cas avec la Syrie et le processus d'Astana<sup>919</sup>.

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/l-iran-espere-une-levee-des-sanctions-pour-vendre-son-gaz-a-l-europe-20220905>

<sup>919</sup> Yusuf Sayın & İsmail Yasin Kılınçarslan, « Rekabet ve iş birliği denkleminde Türkiye-İran ilişkileri : Suriye krizi örneği » (L'équilibre des relations Turquie-Iran entre compétition et collaboration : l'exemple de la crise syrienne), *Journal of Civilization and Society*, Vol. 3, n°2, 2019, p. 255.

### 3.2.3. Les relations entre la Turquie et la Chine

#### 3.2.3.1. Survol historique des relations entre la Turquie et la Chine

##### 3.2.3.1.1. De la guerre civile chinoise à la reconnaissance par la Turquie de la République Populaire de Chine

Les relations de la Turquie avec la Chine contemporaine débutèrent en 1927. Une ambassade fut ouverte à Nankin, alors capitale de la République de Chine. Néanmoins, ce fut un chargé d'affaires et non un ambassadeur qui fut nommé. Un accord d'amitié entre les deux pays fut signé en 1934. En 1939, le premier ambassadeur turc fut nommé dans le pays. Durant toute cette période, les relations économiques entre la Turquie et la Chine étaient minimales et les relations politiques quasi inexistantes. L'instabilité due à la « guerre civile nationaliste communiste », entre 1927 et 1949, est sans doute l'une des raisons de ces relations à minima<sup>920</sup>.

La Turquie qui avait fait le choix du Bloc de l'Ouest ne reconnut pas la République Populaire de Chine. D'ailleurs, la RPC n'est reconnue que par les pays communistes. Staline le fit le 2 octobre 1949. Le 14 février 1950, Moscou et Pékin, la nouvelle capitale de la RPC, signèrent un accord d'amitié, d'alliance et d'assistance mutuelle, le pacte sino-soviétique. Durant la guerre de Corée, du 25 juin 1950 au 27 juillet 1953, l'URSS et la RPC soutinrent la Corée du Nord. La Turquie, alliée des Américains, envoya une brigade de 5455 hommes, *Şimal Yıldızı* (Étoile du Nord), dans le cadre de la résolution 83 du Conseil de Sécurité des Nations unies, répondant à une demande de la Corée du Sud. Des combats eurent lieu entre des volontaires chinois et les soldats turcs<sup>921</sup>. La guerre de Corée avait renforcé le ressenti sur le « péril rouge » dans les milieux turcs et un sentiment anticommuniste fort orienta la politique d'Ankara envers l'URSS et les autres pays socialistes, dont la Chine.

La Turquie était perçue comme faisant partie du camp adverse par la Chine. Notamment parce qu'elle faisait partie de l'OTAN et du CENTO (Central Treaty Organisation). Le CENTO est l'héritier du traité d'organisation du Moyen-Orient, appelé également pacte de Bagdad. Ces structures furent partie intégrante de l'endiguement du communisme

---

<sup>920</sup> Zekeria Akdağ, « Türkiye Çin ilişkilerinin tarihsel gelişimi » (Évolution historique des relations Turquie-Chine), *international Journal of Social Sciences*, vol.1, n°1, décembre 2019, p. 42.

<sup>921</sup> Ibid. p. 43.

(*containment*). Parallèlement, dans le même objectif de « *containment* », l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) fut créée le 8 septembre 1954, regroupant la Thaïlande, les Philippines, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, le Pakistan, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Le président Mao qualifia en 1958, l'OTAN, le CENTO et l'OTASE de 3 instruments du capitalisme<sup>922</sup>.

La RPC tentait d'obtenir une reconnaissance internationale depuis 1949. La République de Chine, héritier du Kouo-Min-Tang, gouvernait Taïwan depuis 1945 et représentait la Chine à l'Organisation des Nations unies et au Conseil de sécurité des Nations unies<sup>923</sup>. Le putsch turc de 1960 fut accueilli favorablement dans la presse de la RPC : il s'agissait d'une véritable révolution populaire qui devait être soutenue. Le leader du Parti communiste chinois, Zhou Enlai, affirma, en 1965, qu'il n'y avait aucun obstacle à l'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et Ankara. Une délégation commerciale chinoise, non officielle, s'est rendue en Turquie<sup>924</sup>. Le gouvernement d'Ismet İnönü mit à l'ordre du jour la reconnaissance de la RPC, en 1963-1964. L'initiative fut abandonnée avec l'arrivée au pouvoir du Parti de la Justice (*Adalet partisi*) qui suivait une ligne résolument proaméricaine<sup>925</sup>. Nonobstant l'absence de relations officielles, des relations commerciales mineures existaient entre les deux pays. Des visites mutuelles de délégations commerciales étaient régulières.

Entre-temps, après des années de tractations, le 25 octobre 1971, la RPC devint membre de l'Organisation des Nations unies et du Conseil de sécurité de l'ONU. Taïwan, qui représentait la Chine, depuis 1950, en fut exclu malgré les efforts des États-Unis pour l'y

---

<sup>922</sup> Barış Adıbelli, *Osmanlı'dan günümüze Türk Çin ilişkileri* (Histoire des relations turco-chinoises de l'Empire ottoman à nos jours), IQ Sanat ve yayıncılık, İstanbul p. 179.

<sup>923</sup> Paolla Olla Brundu, « L'exclusion de Taïwan de l'Organisation des Nations Unies : une défaite tactique des États-Unis ou une victoire stratégique de la Chine », *diplomatie.gouv.fr*, article en ligne consulté le 20 août 2022.

[ONU\\_paolla\\_olla\\_brundu \(diplomatie.gouv.fr\)](https://diplomatie.gouv.fr/fr/actualites/ONU_paolla_olla_brundu)

<sup>924</sup> Kemal Karpat, *Türk dış politikası tarihi* (Histoire de la politique étrangère turque), Timaş Yayınları, İstanbul, 2012, pp. 285-86.

<sup>925</sup> Zekeria Akdağ, op. cit. p. 44.

maintenir<sup>926</sup>. Ceci a pu se faire dans le contexte de la détente, et grâce à la présence des « pays non alignés », ni avec l'Est ni avec l'Ouest, dont le nombre a fortement progressé après les décolonisations. Bien que communiste, la RPC n'a pas intégré le Pacte de Varsovie qui est le pendant de l'est de l'OTAN, ce qui lui a valu la sympathie des pays non alignés. Finalement, c'est avec 76 voix pour, 35 voix contre et 17 abstentions que la RPC rejoignit l'ONU<sup>927</sup>. La Turquie reconnut la RPC, le 5 août 1971.

### **3.2.3.1.2 De l'instauration des relations diplomatiques avec la RPC à la fin de la Guerre froide**

Dans les années 1970, les relations entre la Turquie et la Chine restèrent assez limitées, d'une part à cause des oppositions idéologiques, d'autre part à cause de périodes de troubles que traversait la Turquie.

Après le coup d'État militaire de 12 septembre 1980, suite aux nombreux manquements aux droits de l'homme, la Turquie se trouva en froid avec ses alliés de l'Ouest. Ankara était à la recherche de nouveaux partenaires. Il voulait passer d'une économie tournée vers l'importation à une économie tournée vers l'exportation. La RPC avait la même vision. De plus, après la guerre sino-vietnamienne, du 17 février au 16 mars 1979, la RPC et l'URSS étaient en froid. La RPC cherchait à avoir de bonnes relations avec les pays voisins de l'Union soviétique, mais qui n'étaient pas affidés à Moscou. Ankara et Pékin signèrent un accord de coopération commercial, technique et industriel, le 19 décembre 1981. Cet accord fut suivi de la visite du président Kenan Evren en Chine. En retour, le président chinois Li Xiannian se rendit en Turquie en 1984, suivi en 1986 de la visite du Premier ministre chinois Zhao Ziyang<sup>928</sup>. La coopération entre les deux États était guidée par la perception d'un ennemi commun : l'URSS. Le 30 juin 1985, le président turc Turgut Özal, sur invitation du

---

<sup>926</sup> « 25 octobre 1971, Admission de la République Populaire de Chine à l'Organisation des Nations unies », *Perspective Monde* (Université de Sherbrooke, Canada), article en ligne consulté le 3 octobre 2022.

[Admission de la République populaire de Chine par l'Organisation des Nations unies | Evenements | Perspective Monde \(usherbrooke.ca\)](#)

<sup>927</sup> Ibid.

<sup>928</sup> Altay Atli, « Turkey's foreign policy towards China, Analysis and Recommendations for Improvement », *Global Relations forum young academics program policy papers*, n° 3, juin 2016, p. 7.

Premier ministre chinois Zhao Ziyang, se rendit en Chine. L'objectif du président Özal était de développer la coopération avec la zone Asie-Pacifique<sup>929</sup>.

### **3.2.3.1.3. De la fin de la Guerre froide à l'arrivée du gouvernement AKP au pouvoir**

Il apparaît que les années 1980 constituent une sorte d'âge d'or des relations sino-turques. Il allait en être différemment avec la chute de l'Union soviétique et la fin du système à deux blocs.

L'indépendance des Républiques turques d'Asie centrale allait entraîner une compétition d'influence entre Ankara et Pékin, comme cela a été le cas entre Ankara et Moscou. La Turquie était poussée à servir d'exemple, par les États-Unis, afin d'inciter les nouvelles républiques indépendantes à se tourner vers le modèle occidental. La compétition se jouait également sur les richesses naturelles de l'Asie Centrale, notamment en hydrocarbures. Tout ceci n'était ni du gout de la Russie ni du gout de la Chine. Sans compter qu'avec le retour, dans les milieux politiques et nationalistes, de la turcité de « l'Adriatique à la muraille de Chine », l'intérêt pour les Ouïghours réapparut au grand jour. En novembre 1991, le Premier ministre Süleyman Demirel rencontra le leader indépendantiste ouïghour Yusuf Isa Alptekin. En mars 1992, ce fut le président Turgut Özal qui rencontra ce dernier<sup>930</sup>. Lors de cette entrevue, le président turc affirma qu'après les déclarations d'indépendances des Républiques turques sous le joug de l'URSS, c'était au tour du Turkestan Oriental. Plusieurs responsables politiques rencontrèrent le leader ouïghour en exil, dont le maire d'Istanbul, Recep Tayyip Erdoğan qui nomma un parc à son nom<sup>931</sup>. Bien sûr, la Chine exprima sa désapprobation à ces immixtions dans ses affaires internes via son ambassadeur à Ankara<sup>932</sup>. Malgré les déconvenues, la Turquie et la RPC firent des efforts pour maintenir les relations. En septembre 1992 fut signé un accord de coopération judiciaire sur le

---

<sup>929</sup> Barış Adıbelli, op. cit. p. 227.

<sup>930</sup> Tolga Bilener, « La fin de la guerre froide et les relations turco-chinoises : 1991-2002 », *La Turquie et la Chine, une nouvelle convergence en Eurasie ?*, L'Harmattan, Paris 2019, p. 83.

<sup>931</sup> Selçuk Çolakoğlu, « Turkey's East Asian Policy : From Security Concerns to Trade Partnerships », *Perceptions*, Volume XXII, n°4, hiver 2012, p. 141.

<sup>932</sup> Ibid.

commerce et les applications de peines<sup>933</sup>. Le président Demirel réalisa une visite officielle à Pékin, afin de « normaliser » les relations<sup>934</sup>. Par ailleurs, la Turquie s'était rendu compte de son incapacité à faire face à ses ambitions en Asie Centrale et décida de collaborer avec la Russie et la Chine. Le tournant fut le sommet du Luxembourg, qui se tint les 12-13 décembre 1997, durant lequel le Conseil européen écarta la Turquie des négociations d'adhésion qui conduirait à l'Europe des 25, à l'horizon 2004<sup>935</sup>. Face à cette déception, la Turquie entama une ouverture vers l'Asie, ce qui bénéficia aux relations Turquie-Chine. Très rapidement, du 15 au 20 février 1998, le ministre des Affaires étrangères, İsmail Cem, fit une visite officielle à Pékin. Il fut décidé à accentuer la coopération économique entre les deux pays. Le 26 juin 1998, c'est le Vice-premier ministre Bülent Ecevit qui se rendit à Pékin, où il affirma que la Turquie restait attachée à l'intégrité de chaque pays. En février 1999, le Premier ministre Mesut Yılmaz signa une circulaire dans lequel il soulignait l'intégrité territoriale de la Chine et interdisait à tout ministre ou fonctionnaire d'État de se rendre aux manifestations et réunions organisées par des associations proches des ouïgours<sup>936</sup>. En 2000, la signature d'un accord sur la lutte contre le crime transfrontière finit de rassurer la Chine.

Entre-temps, le 12 décembre 1999, au Conseil européen d'Helsinki, la candidature de la Turquie à l'Union européenne fut officiellement reconnue. Ce qui amena la Turquie à réduire son objectif d'ouverture vers l'Asie, sans pour autant l'abandonner.

#### **3.2.3.1.4. Les relations Turquie-Chine sous le gouvernement AKP**

Aux élections législatives 2002, le Parti de la Justice et du Développement (AKP) gagne les élections.

En janvier 2003, le président du parti, Recep Tayyip Erdoğan, avant de devenir Premier ministre en février 2003, se rendit en Chine où il rencontra le Premier ministre Zhu

---

<sup>933</sup> Yılmaz Tezkan, *Uzak ve yakın komşumuz Çin* (La Chine, notre voisine proche et lointaine), Ülke Kitapları, İstanbul, 2002, p. 12.

<sup>934</sup> Tolga Bilener, op. cit. p. 85.

<sup>935</sup> Hubert Peres, « La Turquie face à l'Europe », *Pôle Sud*, n°23, 2005, p. 3.

<sup>936</sup> « Başbakanlıktan gizli Doğu Türkistan genelgesi » (Circulaire secrète des services du Premier ministre sur le Turkestan Oriental), *Hürriyet* du 4 février 1999.

Rongji. Durant la rencontre, furent évoquées les coopérations dans les domaines politiques, commerciaux, économiques et culturels entre les deux pays et l'accélération de la construction de la voie ferrée Kars-Tbilissi, portion de la future « nouvelle route de la soie »<sup>937</sup>. Le déplacement de l'homme fort de la politique turque démontrait que, malgré certains désaccords, Ankara était désireux de développer ses liens avec la Chine. En effet, le 11 décembre 2001, la Chine devint membre de l'Organisation mondiale du Commerce. La Turquie se sentit menacée dans l'un de ses secteurs industriels les plus importants : le textile. En effet, avec sa nombreuse main-d'œuvre à bon marché, la Chine était un danger pour les secteurs du textile et de l'habillement des autres pays. Effectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) fut abrogé, de même pour toutes les restrictions qui en relevaient<sup>938</sup>. La Turquie intervint auprès de l'Union européenne, son principal client, qui passa un accord avec la Chine pour limiter les importations en volume de textiles chinois, jusqu'à fin 2008<sup>939</sup>. Le mécontentement chinois se fit ressentir lors de la visite du ministre des Affaires étrangères, Abdullah Gül, en janvier 2005, qui n'obtint pas la participation financière de sociétés chinoises au projet de train à grande vitesse entre Ankara et Istanbul et au projet de barrages hydroélectriques du Sud-Est (GAP). Le textile n'était pas l'unique raison de la colère chinoise, il y avait la question de Chypre dont nous parlerons dans le paragraphe dédié. En dehors du voyage d'Abdullah Gül, aucune visite de haut niveau, de part et d'autre, n'a eu lieu entre les deux pays. Ce, bien que le président Hu Jintao ait visité l'ensemble des voisins de la Turquie, parfois plusieurs fois<sup>940</sup>... Cela bien sûr attisa la méfiance d'Ankara. D'autant plus que Pékin commença à construire des bases logistiques à proximité de la Turquie. Ainsi, en 2010, le plus grand port grec, le port autonome du Pirée, parmi les dix premiers ports de conteneurs européens, fut loué pour 30 ans par Cosco, une importante entreprise d'exportations chinoises<sup>941</sup>. Les sociétés

---

<sup>937</sup> « Chinese Premier Meets Turkish Ruling Party Leader », *Beijing Time*, 15 janvier 2003.

<sup>938</sup> « Les textiles », site de l'OMC, consulté le 4 août 2022.

[https://www.wto.org/french/tratop\\_f/texti\\_f/texti\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/texti_f/texti_f.htm)

<sup>939</sup> « Turquie : les exportations de textile augmentent malgré la fin des quotas », *AFP*, publié le 6 octobre 2005, consulté le 4 août 2022.

<https://fr.fashionnetwork.com/news/Turquie-les-exportations-de-textile-augmentent-malgre-la-fin-des-quotas,12182.html>

<sup>940</sup> Zekeria Akdağ, op. cit. p. 49.

<sup>941</sup> Selçuk Çolakoğlu, op. cit. p. 257.



chinoises pouvaient ainsi entreposer des marchandises dans le port et répondre rapidement aux demandes du marché européen, selon les fluctuations, ce qui présentait un risque pour les productions turques. En 2016, Cosco acheta 67 % de la société du Pirée<sup>942</sup>.

Vers la fin des années 2000, la Turquie et les relations entre l'UE se dégradèrent. La non-application du protocole additionnel d'Ankara qui étendait l'accord d'union douanière aux nouveaux membres de l'UE, dont Chypre, conduisit aux gels de plusieurs chapitres, en 2007. D'autres chapitres furent bloqués ultérieurement par d'autres pays membres comme l'Allemagne, l'Autriche et la Grèce (libre circulation des travailleurs ; justice, liberté et sécurité ; politique extérieure de sécurité et de défense). La France bloqua cinq chapitres qui selon elle conduiraient directement à l'adhésion (agriculture ; politique économique et monétaire ; politique régionale ; dispositions financières et budgétaires ; institutions)<sup>943</sup>. Les désillusions européennes conjuguées à la crise économique mondiale de 2008 conduisirent la Turquie et la Chine à rechercher de nouveaux marchés. L'ouverture chinoise inquiète les États-Unis qui tentèrent d'enrayer la progression de Pékin en donnant plus d'importance aux pays voisins de la Chine. C'est dans ce contexte que fut créé, le 4 février 2016, le Partenariat transpacifique (TPP), traité multilatéral de libre-échange entre l'Amérique et certains pays d'Extrême-Orient<sup>944</sup>. En réaction, la Chine tenta d'obtenir de meilleures relations avec les alliés des États-Unis, dont la Turquie. Le Président Abdullah Gül, accompagné d'une importante délégation de politiciens et d'hommes d'affaires, se rendit en Chine, le 24 juin 2009<sup>945</sup>. Les attentes de la Turquie étaient un équilibrage de la balance commerciale entre les deux pays, plus d'investissements chinois en Turquie, les investissements mutuels des deux États dans de pays tiers, l'orientation des touristes chinois vers la Turquie et la coopération dans la gestion des problèmes régionaux et internationaux. Les émeutes du

---

<sup>942</sup> Marina Rafenberg, « Pour Pékin, la « nouvelle route de la soie » passe par Athènes », *Le Monde*, 31 juillet 2017.

<sup>943</sup> « La Turquie veut-elle toujours adhérer à l'Union européenne ? », rapport du *Sénat* en ligne, 28 juin 2011, op. cit.

<sup>944</sup> « Partenariat trans-Pacifique (TPP) », *Géoconfluences*, publié 8 avril 2022, consulté le 12 août 2022.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/partenariat-trans-pacifique-tpp>

<sup>945</sup> « Abdullah Gül Çin seferinde » (Abdullah Gül en voyage en Chine), *Yeni Şafak*, publié le 24 juin 2009, consulté le 12 août 2022.

[Abdullah Gül Çin seferinde - Yeni Şafak \(yenisafak.com\)](http://Abdullah%20G%C3%BCl%20%C7%9Cin%20seferinde%20-%20Yeni%20Şafak%20(yenisafak.com))

Xinjiang en juillet 2009 ont porté une ombre à ce rapprochement. Le Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan qualifia les événements du Xinjiang de « quasi génocide »<sup>946</sup>. Ce qui fut, bien sûr, critiqué par le régime chinois. Toutefois, les relations n'en furent que peu affectées. Entre le 20 septembre et le 4 octobre 2010, pour la première fois de l'histoire, l'armée de l'air chinoise participa aux manœuvres militaires « *Anadolu Kartalı* » (Aigle d'Anatolie), des Mig-29 et des Su-27 chinois volèrent aux côtés des F-4 turcs. Ce qui déplut fortement aux Américains<sup>947</sup>.

Le Premier ministre Wen Jiabao effectua une visite officielle en Turquie, le 7 octobre 2010. La décision d'approfondir les liens dans les domaines du commerce, de l'économie, des finances, et des transports fut prise. De nombreux accords commerciaux bilatéraux furent signés, mais le plus important, le Premier ministre chinois déclara que les deux pays étaient des « partenaires stratégiques »<sup>948</sup>. Cette déclaration de partenariat stratégique, sans réelle délimitation et définition, fut suivie de nombreuses visites officielles entre les deux pays. Ainsi, le Premier ministre Ahmet Davutoğlu se rendit en Chine, entre le 28 octobre et le 2 novembre 2010. Il visita même le Xinjiang, signe du désir de rapprochement des deux États. Toutefois, sa demande d'installation d'un consulat turc à Urumqi resta, et reste toujours lettre morte, la Chine ne voulant pas que la Turquie ait un regard trop prononcé sur les ouïghours<sup>949</sup>. Néanmoins, les deux ministres décidèrent de décréter 2012 « l'année de la Chine » en Turquie, et 2013 « l'année de la Turquie » en Chine.

La plus forte délégation d'hommes d'affaires chinois à se rendre en Turquie fut celle qui suivit le vice-président chinois Xi Jinping, le 20 février 2012, accompagné par plus de 100 entrepreneurs<sup>950</sup>. 28 accords économiques furent conclus.

Entre les 8 et 11 avril 2012, c'est le Premier ministre Erdoğan qui se rendit en Chine, avec plus de 300 hommes d'affaires turcs. Il explora la région Autonome du Xinjiang. Lors de

---

<sup>946</sup> « Erdoğan : Adeta soykırım » (C'est carrément un génocide), *Milliyet*, 11 juillet 2009.

<sup>947</sup> « Tatbikat değil, deneme uçuşu » (Ce ne sont pas des exercices, mais des vols d'essai), *Milliyet*, 1<sup>er</sup> octobre 2010.

<sup>948</sup> Zekeria Akdağ, op. cit. p. 51.

<sup>949</sup> Tolga Bilener, « Les relations turco-chinoises sous les gouvernements du Parti de la Justice et du Développement », op. cit. p. 97.

<sup>950</sup> Ibid. p. 98.

cette visite, Erdoğan, réaffirma l'unité territoriale de la Chine, dont la région du Xinjiang faisait partie intégrante. Il ajouta même que la Chine avait le droit de lutter contre le terrorisme. Lors de sa visite au Xinjiang, Erdoğan se dit impressionné par le niveau de développement de la région et déclara que la Turquie n'autoriserait, sur son territoire, aucune activité allant à l'encontre de l'intégrité territoriale de la Chine<sup>951</sup>. Le Premier ministre turc demanda également le soutien dans certains dossiers internationaux concernant le Moyen-Orient. Nous y reviendrons dans la partie discussion de cette troisième partie de réflexion.

Lors de cette visite, il fut également question de coopérer dans le domaine du nucléaire, à des fins pacifiques et un accord fut signé dans ce sens. La construction d'une centrale nucléaire à Sinop fut abordée<sup>952</sup>.

Erdoğan revint le 28 juillet 2015, mais cette fois avec titre de Président de la République de Turquie. Le projet de la « Nouvelle route de la soie » intéressait la Turquie, notamment par la section « corridor central » (cf. 2<sup>e</sup> partie). L'une des autres raisons de la visite était de calmer le jeu avec cet indispensable partenaire économique qu'était la Chine. En effet, les journaux faisaient à nouveau leurs une sur la question ouïghoure : les autorités chinoises empêcheraient les ouïghours de pratiquer le jeûne du ramadan. Dans plusieurs villes turques, des commerces chinois ou supposés chinois furent attaqués, ainsi que des touristes. Ceci ne manqua pas de provoquer de vives protestations de la Chine.

En mai 2017, le Président turc participa au forum international sur les nouvelles routes de la soie, organisé à Pékin. Xi Jinping mit les bouchées doubles pour séduire ses invités : un puissant outil financier, la Banque asiatique d'investissement qui disposait de 40 milliards de dollars pour financer le projet OBOR (One Belt One Road, autre nom de la nouvelle route de la soie), auquel s'ajoutent près de 870 milliards de dollars débloqués par la Banque de développement de Chine<sup>953</sup>. La Turquie était particulièrement intéressée par ces investissements directs à l'étranger chinois.

---

<sup>951</sup> Ibid. p. 98

<sup>952</sup> Selçuk Çolakoğlu, « Türkiye Çin ilişkileri : Tek taraflı Aşk mı? » (Les relations Turquie-Chine : un amour à sens unique?), *Ortadoğu Analiz*, Volume 4, n°45, septembre 2012, p. 61.

<sup>953</sup> Patrice Lecompte, « Chine : un forum à Pékin pour la nouvelle route de la soie », *RFI*, publié le 12 mai 2017 consulté le 6 juin 2022.

Le deuxième forum eut lieu les 25-27 avril 2019, la Turquie n’y participa qu’au niveau ministériel. En effet, la question ouïghoure avait de nouveau envenimé les relations. La presse internationale se faisait l’écho, ainsi que la presse turque, des « camps de rééducation » chinois, perçus dans le monde occidental comme des « camps de concentration ». Les angles furent arrondis lors de rencontres bilatérales entre présidents, en juillet et août 2019. Le 2 juillet 2019, Erdoğan se rendit en Chine, après le sommet du G20 à Osaka, au Japon. Lors de cette visite, Erdoğan déclara « qu’aucune manifestation prenant pour cible l’intégrité territoriale de la Chine ne serait autorisée en Turquie ». Il réitéra également l’importance de la nouvelle route de la soie pour la Turquie<sup>954</sup>. Le fait qu’Erdoğan affirma que les ouïghours vivaient heureux et épanouis dans la région du Xinjiang trouva des échos favorables dans la presse chinoise<sup>955</sup>.

En 2019, la Turquie entreprit « l’initiative de nouvelle Asie » afin de développer les opportunités économiques avec les pays de l’Asie, dont la Chine, face aux relations dégradées et au marché stagnant de ses partenaires occidentaux<sup>956</sup>.

Enfin, durant la pandémie de Covid, en 2019 et 2021, la Chine a assisté la Turquie à faire face à ses besoins de santé. Le vaccin chinois Sinovac a été utilisé, en Turquie, par plus de 10 millions de patients<sup>957</sup>.

### 3.2.3.2. Les points de désaccord entre la Chine et la Turquie

#### **La question ouïghoure**

Les rappels historiques, ci-dessus, montrent que la principale cause des refroidissements des relations entre la Turquie et la Chine est la situation de la minorité turcique ouïghoure de la région du Xinjiang que l’on estime à 10-12 millions. La diaspora ouïghoure se porte à 45 000 personnes en Turquie. Les associations ouïghoures sont

---

[Chine: un forum à Pékin pour la nouvelle route de la soie - Aujourd'hui l'économie \(rfi.fr\)](#)

<sup>954</sup> Zekeriya Akdağ, op. cit. p. 53.

<sup>955</sup> Ibid.

<sup>956</sup> Deniz Ünver, « Türkiye-Çin ilişkilerinin daha detaylı bir incelemesi » (Étude détaillée des relations Turquie-Chine), *Center for Eurasians Studies*, article publié le 28 mars 2022, consulté le 2 septembre 2022.

<http://avim.org.tr/Blog/CIN-TURKIYE-ILISKILERININ-DAHA-DETAYLI-BIR-INCELEMESI-28-03-2022>

<sup>957</sup> Ibid.

particulièrement actives pour faire connaître le sort de leurs compatriotes du Xinjiang. Les politiciens au pouvoir tentent de ménager la Chine sur cette question délicate. Toutefois, la population turque se sent concernée par l'oppression des ouïghours du Xinjiang, du fait de la proximité culturelle, linguistique et religieuse. Souvent, la presse et l'opposition se font l'écho des pressions politiques, culturelles et religieuses de Pékin sur cette minorité. Ceci embrase la population nationaliste et conservatrice. En période électorale, des invectives antichinoises émanant parfois de la bouche de ministres, et quelques fois même, du président, sont audibles. Mais, comme le précise Tolga Bilener, les volte-face sont rapides<sup>958</sup> afin de limiter l'inimitié dans la durée.

Pour la Chine, le Xinjiang est un territoire stratégique. En effet, cette région lie la Chine à l'Asie Centrale et elle sera amenée à jouer un rôle primordial dans le projet OBOR de nouvelle route de la soie, qui permettra à Pékin d'inonder de ses productions le Moyen-Orient, l'Europe et l'Afrique septentrionale<sup>959</sup>.

## **Lutte d'influence en Asie Centrale**

Il y a donc concurrences entre la Turquie, la Russie et la Chine en Asie Centrale. Nous avons déjà cité la politique de « nouveau grand frère » d'Ankara envers les républiques d'Asie centrale, politique qui s'est terminée en demi-teinte du fait du manque de moyens économiques et de la réticence des dites républiques à, de nouveau, se retrouver sous tutelle. Néanmoins, la Turquie continue à cultiver des relations avec l'Asie Centrale, par le biais d'agences de coopération et des sommets turquies, que nous avons évoqués dans les relations de la Turquie avec la Russie.

Pour les pays d'Asie Centrale, la Chine est un contrepond à l'omniprésence russe. Elle représente d'autant plus d'intérêt, qu'elle achète leurs matières premières.

---

<sup>958</sup> Tolga Bilener, « Les relations turco-chinoises sous les gouvernements du Parti de la Justice et du Développement », op. cit. p. 96.

<sup>959</sup> Tolga Bilener, « Les relations de la Chine avec l'Asie Centrale et la Turquie », op. cit. p. 266.

En bref, la Turquie a été plus ou moins écartée d'Asie Centrale, à l'exception de l'Azerbaïdjan, au profit de la Russie qui semble jouer le rôle de gendarme et la Chine celui de banquier<sup>960</sup>.

## **Autres litiges**

Les autres points de dissensions entre la Chine et la Turquie concernent Chypre, l'Iran et la Syrie. Il en sera question dans la discussion de cette réflexion.

### 3.2.3.3. Les relations économiques entre la Chine et la Turquie

La Turquie exporte, en Chine, principalement du marbre, du travertin (roche résistante aux chocs, au gel et à l'usure, beaucoup plus facile à travailler que le marbre), des minerais de métaux précieux, du plomb, du chrome, du cuivre, du fer, du zinc, des borates, des oxydes de bore et de l'acide borique<sup>961</sup>.

Les principales importations turques sont des cellules informatiques pour les télécommunications, les caméras et les unités d'analyses de données, ainsi que des compresseurs et des onduleurs électriques, des téléphones portables, des appareils électroménagers.

---

<sup>960</sup> Ibid. p. 274.

<sup>961</sup> « Türkiye Çin Halk Cumhuriyeti Ekonomik ilişkileri » (Les échanges économiques entre la Turquie et la République Populaire de Chine), *ministère turc des Affaires étrangères de Turquie*, consulté le 12 septembre 2022.

[Türkiye-Çin Halk Cumhuriyeti Ekonomik İlişkileri / T.C. Dışişleri Bakanlığı \(mfa.gov.tr\)](https://mfa.gov.tr)

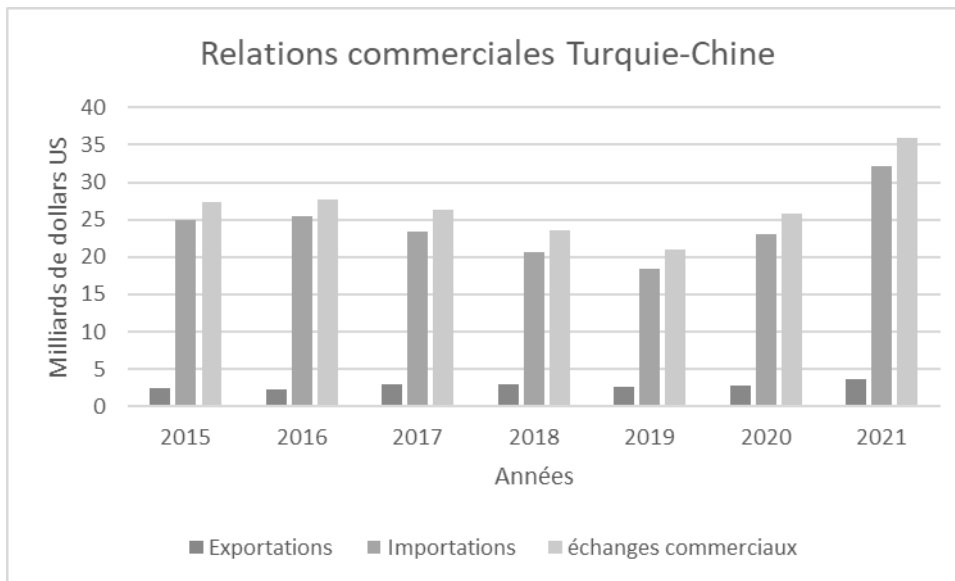


Figure 48 Les échanges commerciaux Turquie-Chine (selon les données du TÜİK)

La figure 48, ci-dessus, présente les échanges commerciaux entre Pékin et Ankara. D'emblée l'histogramme révèle que la balance est nettement à l'avantage de la Chine. La Turquie importe largement plus qu'elle n'exporte dans ce pays. En 2016, Pékin était le deuxième partenaire commercial d'Ankara, après l'Allemagne. Depuis 2018, elle est classée troisième<sup>962</sup>. Bien qu'elle souhaite augmenter la part du secteur agroalimentaire dans ses exportations vers la Chine, Ankara se bute sur la lenteur de l'obtention des autorisations nécessaires de Pékin. En 2021, le total du commerce entre les deux pays est chiffré à 35,9 milliards de dollars, dont 32,2 milliards de dollars d'importation par Ankara, contre seulement 3,7 milliards de dollars d'exportation.

Selon Tolga Bilener, début 2020, il y avait un millier d'entreprises chinoises en Turquie, contre une centaine seulement d'entreprises turques en Chine. Les investissements directs étrangers provenant de Chine ne représentaient que 1 % du total des IDE, en 2019<sup>963</sup>. Dans le cadre de la nouvelle route de la soie, la société chinoise Cosco a acquis les 2/3 des

<sup>962</sup> Tolga Bilener, *Relations Turquie-Chine, Ambitions et limites de la coopération économique*, Notes de l'IFRI Asie Visions, n°116, octobre 2020, p. 8.

<sup>963</sup> Ibid. p. 11.

actions de Kumport (Istanbul)<sup>964</sup> et est intéressée par les ports Mersin, Çandarlı et Filyos. Des financements chinois sont envisagés pour le projet ferroviaire rapide Kars-Edirne.

### 3.3. Discussion

Les rapides survols historiques des relations entre la Turquie et ses alliés traditionnels, depuis pratiquement 80 ans, montrent que les rapports sont fluctuants, selon les périodes et la conjoncture internationale. Il en est de même en ce qui concerne les nouveaux partenaires que sont la Russie, l'Iran et la Chine.

Nicolas Monceau rapporte les propos tenus par Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, en novembre 2016 : « La Turquie s'éloigne chaque jour de l'Europe. »<sup>965</sup>

Concernant l'OTAN, des allusions similaires sont faites par les politiciens et les médias. Ainsi, le *Figaro* du 15 septembre 2017 publie un article qui s'interroge sur les relations entre la Turquie et l'OTAN : « Turquie : Erdoğan tourne-t-il le dos à l'OTAN ? »<sup>966</sup> On peut également relever l'article du *Monde*, « L'armée turque s'éloigne de ses partenaires occidentaux »<sup>967</sup>, ou le *Figaro* à nouveau : « Ankara s'éloigne de l'Occident et se rapproche de Moscou et Téhéran ».<sup>968</sup>

---

<sup>964</sup> « Tanıtım ve tarihçe » (Présentation et historique), site de la société *Kumport*, consulté le 4 septembre 2022.

<https://www.kumport.com.tr/tr-TR/tanitim-ve-tarihce/313638>

<sup>965</sup> Nicolas, Monceau, op. cit. p. 7.

<sup>966</sup> Delphine Minoui, « Turquie : Erdoğan tourne-t-il le dos à l'OTAN ? », *Le Figaro*, 15 septembre 2017, version en ligne consultée le 4 septembre 2022.

[Turquie: Erdoğan tourne-t-il le dos à l'OTAN ? \(lefigaro.fr\)](https://www.lefigaro.fr/turquie/2017/09/15/17-09-15-01-003-20170824ARTFIG00275-ankara-s-eloigne-de-l-occident-et-se-rapproche-de-moscou-et-teheran.php)

<sup>967</sup> Nathalie Guibert et Marie Jégo, « L'armée turque s'éloigne de ses partenaires occidentaux », *Le Monde*, 14 février 2018, version en ligne consultée le 4 septembre 2022.

[https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2018/02/14/l-armee-turque-s-eloigne-de-ses-partenaires-occidentaux\\_5256667\\_3218.html](https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2018/02/14/l-armee-turque-s-eloigne-de-ses-partenaires-occidentaux_5256667_3218.html)

<sup>968</sup> Isabelle Lasserre, Ankara s'éloigne de l'Occident et se rapproche de Moscou et Téhéran », *Le Figaro*, 24 août 2017, version en ligne consultée le 4 septembre 2022.

<https://www.lefigaro.fr/international/2017/08/24/01003-20170824ARTFIG00275-ankara-s-eloigne-de-l-occident-et-se-rapproche-de-moscou-et-teheran.php>



Parmi les responsables politiques, France Info fait un titre sur les propos du Président français, Emmanuel Macron : « Emmanuel Macron souhaite « clarifier la place de la Turquie dans l'OTAN »<sup>969</sup>

Les articles et propos de politiciens sur « l'éloignement de la Turquie de l'Occident » sont nombreux. Ces allusions de changement d'orientation suggèrent une déviation vers une nouvelle trajectoire, dans laquelle l'ancien serait révolu. La question qui vient à l'esprit est la suivante : « est-ce que la Turquie se détourne de ses alliances traditionnelles au profit de ses nouvelles alliances avec la Russie, l'Iran et la Chine ? ». Au regard des relations historiques entre la Turquie et ses anciens et nouveaux alliés, la réponse n'est pas si simple. Bien sûr, dans un monde globalisé la concurrence économique concernant les marchés et les matières premières est intense, tant entre alliés que non-alliés. Le différend sur la vente de sous-marins français à l'Australie montre que même entre des alliés très proches comme les États-Unis et la France, il peut y avoir une compétition acharnée<sup>970</sup>. Notre propos ne sera donc pas basé sur la compétition économique. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la rivalité géopolitique dans le contexte actuel.

La carte de la page suivante présente les confrontations de la Turquie sur plusieurs théâtres mondiaux où elle tente d'asseoir son influence et d'accroître ses avantages géopolitiques. Les régions dans lesquelles Ankara mène des actions fortes sont la Méditerranée orientale (Chypre, c'est à dire l'île et son environnement maritime, ainsi que la mer Égée et son prolongement vers le Sud), la Libye, la Syrie, le Haut-Karabakh et l'Ukraine. On pourrait également ajouter l'Irak à cette liste, car la Turquie y mène régulièrement des opérations militaires contre les bases arrière du PKK. Elle n'est pas la seule à entreprendre des démarches diplomatiques et militaires dans ces géographies. En effet, les alliés de longue date et les alliés récents y sont également présents. La compétition diplomatique entre la Turquie et ceux-ci, voire les conflits armés, jamais directement, mais à travers des

---

<sup>969</sup> « Emmanuel Macron souhaite « clarifier la place de la Turquie dans l'OTAN » », *France Info*, 23 mars 2021, version en ligne consultée le 4 septembre 2022.

[Emmanuel Macron souhaite "clarifier la place de la Turquie dans l'Otan" \(francetvinfo.fr\)](https://www.francetvinfo.fr/emmanuel-macron-souhaite-clarifier-la-place-de-la-turquie-dans-l-otan)

<sup>970</sup> « Sous-marins australiens : comment les États-Unis ont laissé la France dans l'ignorance », *Le Monde*, article en ligne, publié le 17 septembre 2021, consulté le 17 septembre 2022.

[https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/17/sous-marins-australiens-comment-washington-a-laisse-la-france-dans-l-obscurite\\_6095017\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/17/sous-marins-australiens-comment-washington-a-laisse-la-france-dans-l-obscurite_6095017_3210.html)

guerres par procuration, sont féroces. Il nous semble que le positionnement des pays intervenant dans ses zones de turbulences est un bon indicateur des relations entre la Turquie et les États-Unis, l'Union européenne et l'OTAN, d'une part, et d'autre part entre la Turquie et la Russie, l'Iran et la Chine.



Figure 49 Principales zones de tensions de la Turquie à l'international

Afin de cerner l'intérêt de la Turquie pour les zones précitées, il convient de revenir sur les théories d'Ahmet Davutoğlu développées dans son opus major, *Stratejik derinlik*<sup>971</sup>. Dans cette œuvre, Ahmet Davutoğlu distingue deux catégories d'États, les États centraux (*merkez ülke*) qui façonnent leur environnement et les États périphériques (*kanat ülke*) qui

<sup>971</sup> Ahmet Davutoğlu, op. cit.

sont modelés par les premiers. La doctrine de Davutoğlu devait permettre à la Turquie de devenir une puissance centrale et un État pivot. La figure ci-dessous illustre une des visions de Davutoğlu.



*Figure 50 Théorie des cercles concentriques d'Ahmet Davutoğlu*

La théorie de l'ancien Premier ministre était fondée sur des cercles concentriques : la Turquie devait d'abord rayonner au Moyen-Orient et en Méditerranée orientale (1<sup>er</sup> cercle) pour ensuite irradier en Europe et dans l'Union européenne (2<sup>e</sup> cercle) et enfin obtenir la place qu'elle méritait dans le monde (3<sup>e</sup> cercle). L'importance de la Méditerranée orientale dans les représentations turques a été abordée, en partie, dans la deuxième partie de cette étude. La Syrie et l'Irak sont très importants dans la vision de Davutoğlu. En effet, ces deux pays sont les portes d'entrée de la Turquie vers le Moyen-Orient, et par-delà vers l'Afrique. Elles constituent donc une voie obligatoire vers le statut de puissance mondiale. C'est pourquoi les luttes d'influence en Méditerranée orientale seront abordées en premier. Après, les cas syrien et irakien seront abordés. Ensuite, le cas libyen sera abordé, dans la

mesure où Ankara et Tripoli ont signé un accord de délimitation des ZEE en Méditerranée orientale. Enfin, les questions du Karabakh et de l'Ukraine seront mises en contexte dans le cadre des ascendances en mer Noire et dans le Caucase.

### 3.3.1. La mer Égée et la Méditerranée orientale

Comme évoquée dans la deuxième partie, la Méditerranée orientale et la mer Égée posent de sérieux problèmes entre la Turquie d'un côté, la Grèce et Chypre de l'autre côté. Ainsi que le décrit Samim Akgönül<sup>972</sup>, les principales sources de désaccords entre les Grecs et les Turcs sont :

- le plateau continental, essentiellement avec la Grèce, mais aussi avec Chypre dans la représentation turque de protéger les droits des Turcs du nord de l'île,
- La gestion de l'espace aérien et des eaux territoriales, notamment le FIR (région d'information de vol) qui gère le service d'information de vol et le service d'alerte aérien et, au niveau maritime, l'extension des eaux territoriales à 12 milles nautiques.
- Les minorités de part-et d'autre, c'est-à-dire la minorité musulmane de Thrace orientale et la minorité grecque orthodoxe de Turquie
- La question kurde et le soutien porté par la Grèce au PKK, notamment le camp de réfugiés de Lavrion qui accueille des sympathisants du PKK,
- Les vetos grecs et chypriotes à l'ouverture des chapitres d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

#### 3.3.1.1. Chypre

Concernant Chypre que nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises, la Turquie y est militairement présente depuis l'été 1974. En 1983, la partie nord proclame son indépendance sous le nom de la République turque de Chypre du Nord (Kuzey Kıbrıs Türk Cumhuriyeti). Cet État est reconnu uniquement par la Turquie qui la soutient sur les plans

---

<sup>972</sup> Samim Akgönül, « Les relations gréco-turques au tournant du siècle : ruptures, évolutions et permanences », *Cahiers balkaniques*, n°33, 2004, p. 33.

économiques, diplomatiques et militaires. L'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne ont condamné la présence de l'armée turque, à plusieurs reprises.

Glafcos Clerides, en 1990, expliquait la candidature à l'adhésion de Chypre à l'Union européenne par trois raisons <sup>973</sup>:

- « bousculer le statu quo favorable à la Turquie et obliger celle-ci, elle-même candidate à l'adhésion, à réviser sa politique chypriote ;

- montrer à l'opinion publique chypriote grecque que le gouvernement faisait quelque chose pour résoudre la question chypriote, en dépit de l'absence de nouveau cycle de négociation ;

- sortir Chypre de son isolement en l'intégrant à l'organisation européenne la plus aboutie, dotée d'une monnaie commune et d'une PESC (Politique Étrangère et de Sécurité commune, qui offre aux membres de l'UE les moyens pour agir ensemble face à des défis géopolitiques communs<sup>974</sup>) par le traité de Maastricht ».

Toutefois, voulant éviter l'aboutissement de la candidature chypriote, Suleyman Demirel et Rauf Denктаş déclarèrent que « si adhésion il y avait, elle ne pouvait concerner que la partie sud, et que la RTCN serait alors « intégrée à la Turquie ». Cet ultimatum eut le contraire de l'effet escompté par la Turquie, il n'empêcha pas l'UE d'intégrer Chypre divisée.

Néanmoins, l'Union européenne laissa l'ONU mener les démarches pour résoudre la question chypriote.

D'ailleurs, depuis le début des violences entre Turcs et Grecs de l'île, l'ONU, pour des principes de paix, et les États-Unis, afin qu'une éventuelle guerre entre la Grèce et la Turquie n'affaiblisse le flanc sud-est de l'OTAN, ont essayé de trouver des solutions. L'une des

---

<sup>973</sup> Gilles Bertrand, « Le fiasco chypriote, mauvais signe pour l'élargissement de l'Union européenne à la Turquie et aux États ouest balkaniques », *Politique européenne*, Volume 3, n°29, 2009, p. 115.

<sup>974</sup> « La politique étrangère et de sécurité commune (PESC) », *toute l'Europe*, article en ligne consulté le 17 septembre 2022.

<https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/la-politique-etrangere-et-de-securite-commune-pesc/>

premières tentatives est le « Plan Acheson », de 1964<sup>975</sup>. Ce plan prévoyait le rattachement de Chypre à la Grèce, avec trois cantons dévolus aux Chypriotes turcs, cantons sur lesquels ces derniers auraient un contrôle total. La Turquie bénéficierait d'une grande base militaire dans la région de Karpas, à perpétuité. Le plan fut rejeté par Makarios, leader Chypriote-grec. La Turquie voyait d'un bon œil ce premier plan qui d'une part répondait à la notion de partage de l'île (*taksim*) et garantissait, d'autre part, sa sécurité. Suite au rejet de Makarios, le plan fut repensé : la Turquie louerait un terrain de 50 kilomètres carrés, pour une durée de 50 ans, et Chypre resterait unitaire avec un respect des droits des minorités. La Turquie rejeta alors le Plan Acheson<sup>976</sup>. Après l'intervention turque de 1974, Kurt Waldheim, Secrétaire général des Nations unies parvint à faire accepter aux deux parties, en 1979, le principe d'une future République fédérale bicommunautaire<sup>977</sup>. Cette formulation, qui acceptait la partition, conduisit Rauf Dentas à proclamer la République turque de Chypre du Nord (RTCN), le 15 novembre 1983 (cf. Figure 26).

Plusieurs pourparlers restèrent stériles. Le plan Annan fut négocié entre les parties, entre 2002 et 2004. Le Plan prévoyait l'élection par le parlement d'un conseil exécutif en lieu et place d'un président chypriote grec et un vice-président chypriote turc. Dans le cadre d'un partage territorial, sous régime fédéral, il envisageait le retour de 100 000 à 200 000 Chypriotes grecs déplacés en 1974. Annan obtint même un plan de retrait de l'armée turque<sup>978</sup>. Le plan fut soumis à référendum le 24 avril 2004. En RTCN, 65 % des suffrages furent en faveur du plan Annan, les Chypriotes grecs exprimèrent leur réprobation avec 76 % des votes négatifs. Le 1<sup>er</sup> mai 2004, c'est une Chypre encore divisée qui intégra l'Union européenne. Depuis, la division de l'île est une pomme de discorde, et peut-être même le principal obstacle de l'avancée turque dans le processus d'adhésion à l'Union européenne.

---

<sup>975</sup> Gizem Kocakılıç « Kıbrıs meselesinin genel seyri » (Evolution générale de la question chypriote), *Journal OKUFED*, n°3, 2021, p. 65.

<sup>976</sup> « The peace process : 1964 -Acheson Plan », *Cyprus mail*, article en ligne publié le 29 décembre 1964, consulté le 10 septembre 2022.

<https://cyprus-mail.com/2016/12/29/peace-plans-1964-acheson-plan/>

<sup>977</sup> Gilles Bertrand, « Chypre : laboratoire d'expérimentation pour l'ONU ? », *Cahiers balkaniques*, article en ligne publié le 25 février 2020, p. 194 consultée le 10 septembre 2022.

<https://journals.openedition.org/ceb/14562>

<sup>978</sup> Ibid. pp. 199-202.

Nous avons vu la position des États-Unis aux premières années de la crise, notamment avec la lettre du Président Lyndon Johnson. Qu'en était-il de l'URSS ? L'URSS, tout comme la Turquie était contre l'Enosis. Chypre rattaché à la Grèce, membre de l'OTAN, le contrôle de ce dernier sur la Méditerranée orientale allait s'accroître. C'est pourquoi l'URSS préférait une Chypre indépendante, hors de l'OTAN. Elle orienta donc la résolution du problème vers l'ONU, en raison de son droit de regard en tant que membre permanent du Conseil de sécurité<sup>979</sup>. L'URSS était fermement opposée à une intervention militaire turque sur l'île. Après l'opération Attila de l'été 1974, le Conseil de Sécurité de l'ONU vota la résolution 360, par laquelle elle condamnait l'action unilatérale de la Turquie<sup>980</sup>. La première intervention avait été bien perçue par l'URSS, dans la mesure où elle empêchait l'Enosis. Le jour même du début de la deuxième opération, le 14 août 1974, la Grèce se retira de la branche militaire de l'OTAN. La Turquie occupait le tiers nord de l'île le 18 août 1974. Or l'URSS rejetait autant l'Enosis que le *taksim*. De fait, il y aurait une présence de l'OTAN pérenne sur une partie de l'île. Toutefois, l'URSS se garda de critiquer la Turquie, se contentant de réaffirmer son attachement à l'indépendance, à l'intégrité territoriale, au non-alignement, et aux droits égaux des deux populations<sup>981</sup>. La Turquie répondit à l'embargo américain qui suivit son action sur l'île par un rapprochement avec l'URSS et par la création de l'État fédéré turc de Chypre du Nord (*Kıbrıs Türk Federe Devleti*). La levée de l'embargo, en août 1978, fut qualifiée de « danger pour la paix et l'équilibre en Méditerranée orientale et la mer Égée<sup>982</sup>. Après la guerre froide, la Fédération de Russie utilise la politique du « ni », préférant laisser l'ONU gérer la question chypriote. Néanmoins, les autorités chypriotes grecques ont acheté une grande partie de leur armement aux Russes. En 1997, elles commandèrent à Moscou six batteries de missiles antiaériens S-300. Suite aux pressions exercées par la Turquie et les États-Unis, les missiles furent installés sur

---

<sup>979</sup> Burçin Canar, « SSCB-Türkiye ilişkilerinde Kıbrıs Sorunu 1964 1979 » (La question chypriote dans les relations Turquie-URSS), *ViraVerita E-Journal: Interdisciplinary Encounters*, Vol. 8, novembre 2018, p. 231-232, consulté le 11 septembre 2022.

[623137 \(dergipark.org.tr\)](https://dergipark.org.tr/623137)

<sup>980</sup> Résolution 360, *Bibliothèque numérisée des Nations unies*, consulté le 11 septembre 2022.

<https://digitallibrary.un.org/record/93476>

<sup>981</sup> Burçin Canar, op. cit. p. 241.

<sup>982</sup> Burçin Canar, op. cit. p. 242

le territoire grec, en Crète<sup>983</sup>. Le plan Annan fut, en partie, torpillé à cause de la Fédération de Russie qui usa de son droit de veto au Conseil de Sécurité de l'ONU à une résolution sur la réunification de Chypre<sup>984</sup>. Ainsi, la Russie empêcha que l'île soit réunifiée, réunification à laquelle les USA portaient un grand intérêt à cause de la guerre en Irak et de la proximité de l'aboutissement de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan.

Concernant la Chine, nous avons déjà relaté sa sympathie envers le gouvernement de Nicosie, puisqu'en tant que membre du mouvement des non-alignés, ce dernier a permis l'entrée de la Chine à l'ONU. La Chine est constante dans sa volonté de maintenir l'intégrité territoriale de la République de Chypre. Reconnaître la partition de l'île serait contraire à sa position sur Taïwan que Pékin considère comme partie intégrante de son territoire. D'ailleurs, au 20<sup>e</sup> congrès du parti communiste chinois, le 16 octobre 2022, le président Xi Jinping précisa que tous les moyens diplomatiques seraient déployés pour intégrer Taïwan à la Chine continentale, mais que les moyens militaires n'étaient pas écartés<sup>985</sup>. Par ailleurs, dans le projet de nouvelle route de la soie, Chypre tient une place particulière sur la route maritime de la soie (*Maritime Silk Road Initiative*)<sup>986</sup>. Lors du séminaire sur la route maritime de la soie, organisé le 28 septembre 2018, à Nicosie, la Chine exprima l'importance de Chypre comme point relai sur cette route. De fait, les relations entre Nicosie et Pékin sont au beau fixe et s'améliorent de jour en jour. Ainsi, en avril 2017, l'ambassade de Chine à Nicosie fêtait les 30 ans de l'association d'amitié sino-chypriote par des manifestations culturelles intitulées « du cœur au cœur »<sup>987</sup>.

---

<sup>983</sup> Andreas Stergiou, « Les Russes à Chypre dans l'après-guerre Froide », *Outre-Terre*, n°27, 2011, p. 125-126.

<sup>984</sup> « Moscou met son veto à une résolution de la réunification de Chypre », *Le Monde*, 22 avril 2004.

<sup>985</sup> « La Chine « ne renoncera jamais à l'usage de la force pour réunifier Taïwan, prévient Xi Jinping », *20 minutes*, article en ligne publié le 16 octobre 2022, consulté le 16 octobre 2022.

<https://www.20minutes.fr/monde/4005599-20221016-chine-renoncera-jamais-usage-force-reunifier-taiwan-previent-xi-jinping>

<sup>986</sup> Merve Altun, « Doğu Akdeniz'de değişen dengeler ve Kıbrıs Çin Halk Cumhuriyeti ilişkileri » (Modification des équilibres en Méditerranée orientale et les relations entre Chypre et la République Populaire de Chine), *Yakın Doğu Enstitüsü*, publication en ligne, publiée le 15 octobre 2019, consultée le 13 septembre 2022.

[Doğu Akdeniz'de Değişen Dengeler ve Kıbrıs-Çin Halk Cumhuriyeti İlişkileri – Yakın Doğu Enstitüsü | yde.neu.edu.tr](http://Doğu Akdeniz'de Değişen Dengeler ve Kıbrıs-Çin Halk Cumhuriyeti İlişkileri – Yakın Doğu Enstitüsü | yde.neu.edu.tr)

<sup>987</sup> Ibid.



En fin de compte, concernant la question chypriote, la Turquie se trouve particulièrement isolée, si on excepte le Pakistan et les États turques. La République turque de Chypre du Nord n'est reconnue que par la seule Turquie. Dans ce dossier, aussi bien les alliés traditionnels d'Ankara que ses « nouveaux alliés » s'opposent à la Turquie.

En dépit des inconvénients, Ankara dispose d'une position stratégique importante en Méditerranée orientale. Dernièrement, la solution proposée par Ankara est celle de deux États indépendants<sup>988</sup>. Celle-ci est rejetée par l'Union européenne et les États-Unis<sup>989</sup>.

### 3.3.1.2. La mer Égée et la Méditerranée orientale : eaux territoriales, espace aérien, plateau continental

En ce qui concerne ces deux aires géographiques, l'Union européenne et les États-Unis suivent plutôt les thèses gréco-chypriotes.

Dans les deux cas, la Grèce s'appuie sur les conventions sur les droits de la mer de Genève (1958) et de Montego Bay (1982), dont la Turquie n'est pas partie prenante. Selon la convention de 1982, les eaux territoriales peuvent être portées à 12 miles des côtes, lorsqu'il n'y a pas de territoires opposés. Or, un accord de 1936 les limite à 6 miles en mer Égée, en raison de nombreuses îles et de l'aspect tortueux des côtes. Une extension à 12 miles ferait pratiquement disparaître les eaux internationales en mer Égée, obligeant les navires turcs à entrer dans l'espace maritime grec. Selon Gilles Bertrand le passage de 6 miles à 12 miles ferait évoluer les eaux grecques de 35 % à 64 %, garderait les eaux turques autour de 10 %, mais réduirait les eaux internationales de 56 % à 27 %<sup>990</sup>. De même, pour l'espace aérien la Grèce s'appuie sur une étendue de 10 miles à partir des côtes, quand la Turquie insiste sur

---

<sup>988</sup> Nurşin A. Güney, « Kıbrıs'ta iki Devletli Çözümün Stratejik Kaçınılmazlığı » (L'inévitable solution à deux États de Chypre), *Kriter Dergi*, juillet août 2021, n°59. Article publié également sur le site de la revue, consulté le 20 décembre 2021.

[Kıbrıs'ta İki Devletli Çözümün Stratejik Kaçınılmazlığı, Dış Politika Nurşin A. Güney | Kriter Dergi](#)

<sup>989</sup> « EU, US reject Erdogan's plans for a two-state solution in Cyprus », *Euractiv*, article publié le 21 juillet 2021, consulté le 20 décembre 2021.

[EU, US reject Erdogan's plans for a two-state solution in Cyprus – EURACTIV.com](#)

<sup>990</sup> Gilles Bertrand, « L'eupéanisation du conflit helléno-turc », *Les Champs de Mars*, Volume 2, n°16, 2004, p. 118.

les 6 miles de convention de Chicago de 1944<sup>991</sup>. C'est pourquoi les incidents pour « violation de l'espace aérien » sont fréquents, en mer Égée<sup>992</sup> et qu'Ankara considère le passage à 12 miles comme casus belli.

Concernant les ZEE que nous avons abordées en 2<sup>e</sup> partie de cette réflexion, l'Union européenne condamne les explorations gazières de la Turquie sur des ZEE qu'elle estime être grecques. Un article publié sur le site de la radio Europe 1, le 22 mars 2018, relate : « Le Conseil européen condamne fermement la poursuite des actions illégales de la Turquie en Méditerranée orientale et en mer Égée et souligne sa pleine solidarité avec Chypre et la Grèce ». La France est l'un des pays les plus déterminés à soutenir la Grèce<sup>993</sup>. Les six premiers avions de chasse Rafales arrivent à la Base aérienne de Tanagra, à 70 km au nord d'Athènes, le 19 janvier 2022. Au total, 24 Rafales devraient être livrés d'ici 2024. À ceux-ci s'ajoutent des frégates de la classe Belharra<sup>994</sup>. Par ces achats, la Grèce espère arriver à une supériorité aérienne sur la Turquie qui a été exclue du programme F-35 (cf. 1<sup>re</sup> partie) et n'est pas parvenue à ce jour à conclure l'achat de F-16 pour renouveler sa flotte vieillissante. En effet, le Congrès américain exige, sous pression de la Grèce et des lobbies américano-grecs, l'abandon de toute menace envers la Grèce et cesser de violer son espace aérien<sup>995</sup>. Au niveau maritime, les frégates françaises permettraient de diminuer la différence entre la

---

<sup>991</sup> Ibid. p. 120.

<sup>992</sup> « L'armée turque accusée d'avoir violé 88 fois l'espace aérien grec », *La Nouvelle Tribune*, édition en ligne, consultée le 13 septembre 2022.

<https://lanouvelletribune.info/2022/09/larmee-turque-accusee-davoir-viole-88-fois-lespace-aerien-grec/>

<sup>993</sup> « Méditerranée orientale. La France exprime son soutien à la Grèce et à Chypre face aux provocations de la Turquie », *Courrier international*, édition en ligne, publié le 7 septembre 2022, consulté le 13 septembre 2022.

<https://www.courrierinternational.com/article/mediterranee-orientale-la-france-exprime-son-soutien-a-la-grece-et-a-chypre-face-aux-provocations-de-la-turquie>

<sup>994</sup> Thodoris Chondrogiannos, « En exportant des armes, la France et l'Allemagne alimentent le conflit entre la Grèce et la Turquie », *Investigate Europe*, publication en ligne du 28 mars 2022, consulté le 13 septembre 2022.

<https://www.investigate-europe.eu/fr/2022/exportations-armes-france-allemande-conflit-grece-turquie/>

<sup>995</sup> « Achats de F16 : la Turquie « invitée » la semaine prochaine aux États-Unis », *L'Orient Le Jour*, version en ligne, publiée le 9 août 2022, consultée le 13 septembre 2022.

<https://www.lorientlejour.com/article/1308094/achats-de-f16-la-turquie-invitee-la-semaine-prochaine-aux-etats-unis.html>

flotte maritime grecque et celle de la Turquie, dont les nouveaux bâtiments sont produits de façon indigène.

Parallèlement aux ventes françaises, les États-Unis ont signé plusieurs protocoles d'accords courant 2022, conçu plusieurs bases en Grèce et livré de nombreux armements. CNN Türk rapporte les propos du ministre grec des Affaires étrangères, Nikos Dendias, « Les aides militaires américaines à la Grèce et à la Turquie, qui étaient de 7/10 en faveur de la Turquie, sont passées à 10/0 en faveur de la Grèce »<sup>996</sup>. L'une des bases les plus importantes, qui attire particulièrement l'attention de la Turquie est la base navale d'Alexandroupolis, à 40 kilomètres de la frontière de la Thrace turque. Contre qui est construire cette base aux moyens considérables ? Étant donné que la menace russe est verrouillée par les accords de Montreux, plusieurs militaires turcs pensent que l'objectif de cette base est la Turquie et présenterait, de plus, une possibilité de surveillance supplémentaire du détroit des Dardanelles.

La Fédération de Russie est prête à fournir des chasseurs de 5<sup>e</sup> génération à la Turquie<sup>997</sup>, si cette dernière le désire. Toutefois, elle surveille les tensions en mer Égée et en Méditerranée orientale, dans la mesure où ses bâtiments civils et militaires sortant de la mer Noire empruntent la première et qu'elle a une présence dans la deuxième, du fait de sa base navale en Syrie.

La République Populaire de Chine s'intéresse aux hydrocarbures de la Méditerranée orientale. De plus la stabilité dans la région lui est indispensable pour le projet de nouvelle route maritime de la soie, dans lequel, Chypre et le port grec du Pirée sont des points clés<sup>998</sup>.

---

<sup>996</sup> « ABD yardımlarında denge bozuldu » (L'équilibre est rompu dans les aides américaines), *CNN Türk*, publié le 16 septembre 2022, consulté le 16 septembre 2022.

<https://www.cnnturk.com/video/dunya/amerika/abd-yardimlarinda-denge-bozuldu-7ye-10-yunanistan>

<sup>997</sup> « La Turquie pourrait acquérir des chasseurs russes, si les États-Unis lui refusent des F-16 », *RFI*, publié le 9 septembre 2022, consulté le 13 septembre 2022.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20220909-la-turquie-pourrait-acqu%C3%A9rir-des-chasseurs-russes-si-les-%C3%A9tats-unis-lui-refusent-des-f-16>

<sup>998</sup> Gizem Sınır Çebi et Gökmen Kantar, « Çin in Doğu Akdeniz deki artan rolü » (Le rôle montant de la Chine en Méditerranée orientale), *Stratejik ve Sosyal Araştırmalar Dergisi*, Vol. 5 n°1, mars 2021, pp. 36-38.

Finalement, il apparaît que sur la question de la mer Égée et de la Méditerranée orientale la Turquie se trouve confrontée, outre la Grèce et Chypre, à l'Union européenne, à l'OTAN et à la Chine. La Fédération de Russie et l'Iran, quant à eux, font montre d'une neutralité silencieuse et attentive.

La Méditerranée orientale n'est pas la seule région où s'opposent la Turquie et ses alliés. En effet, du fait des conjonctures internationales, les oppositions se sont étendues à d'autres géographies.

## Les Printemps arabes et la Turquie

Les contestations populaires dites des « Printemps arabe » commencèrent le 17 décembre 2010, par l'immolation d'un jeune tunisien désespéré. C'est en janvier 2011 que les foules tunisiennes défièrent le régime, entraînant la fuite du président Zine el-Abidine Ben Ali, au pouvoir depuis vingt-trois ans<sup>999</sup>. Les révoltes se propagèrent dans les pays arabes où des pouvoirs autocratiques sont en place, depuis plusieurs décennies. En 2011, tous les pays arabes, sauf le Qatar, connurent des contestations<sup>1000</sup>. Le mot d'ordre des contestataires était *erhal* (dégage)<sup>1001</sup> ! Les manifestants voulaient plus de démocratie et un meilleur partage des richesses. Bien que les oppositions aux régimes fussent pacifiques au départ, elles furent durement réprimées par les pouvoirs en place. Ce fut le cas en Libye et en Syrie. Les cas libyens et syriens présentent un intérêt pour notre réflexion, dans la mesure où la Turquie y mène des actions militaires et s'y trouve confrontée à des puissances concurrentes comme certains pays de l'UE, de l'OTAN, sans oublier la Russie et l'Iran, voire la Chine.

---

<sup>999</sup> Mathieu Guidère, *Le choc des révolutions arabes*, Éditions Autrement, Paris, mai 2011, p. 11.

<sup>1000</sup> Alain Gresh, « L'Égypte et la Tunisie sont presque des miracles », *Al-Ahram*, semaine du 8 au 14 juin 2011, n°874, consulté le 20 septembre 2022.

[Al-Ahram Hebdo, Monde Arabe | Alain Gresh ,« L'Égypte et la Tunisie sont presque des miracles »](#)

<sup>1001</sup> Élodie Auffray, « De « Dégage ! » à Tahrir, les emblèmes du printemps arabe », *Libération*, publié le 22 avril 2011, consulté le 20 septembre 2022.

[https://www.liberation.fr/planete/2011/04/22/de-degage-a-tahrir-les-emblemes-du-printemps-arabe\\_730898/](https://www.liberation.fr/planete/2011/04/22/de-degage-a-tahrir-les-emblemes-du-printemps-arabe_730898/)

### 3.3.2. Les Printemps arabes, l'abandon de la doctrine d'Atatürk de non-intervention extérieure et interventions militaires en dehors des frontières

#### 3.3.2.1. La Libye

La Libye est un pays d'environ 1 million 760 mille kilomètres-carrés. En 1969, un groupe d'officiers déposa le roi Idriss 1<sup>er</sup>. Mouammar Kadhafi qui prit la tête du pays en faisait partie. En 1977, la Libye devint la *Jamahiriya* (République des masses), définie comme « arabe, populaire et socialiste », et Mouammar Kadhafi s'octroya le titre de « Guide de la révolution ». Dans son dessein de contrôle du pays, le Guide se servit de la structure tribale du pays : il divisait les clans pour mieux régner. Selon Mathieu Guidère, Kadhafi a toujours géré le pays sans véritable État, il n'y a en Libye ni citoyens, ni société civile, ni de véritable armée, mais un peuple en armes constitué des milices des tribus alliées au régime<sup>1002</sup>. Cette structure tribale armée est le principal facteur de l'évolution de la Libye, ces dernières années. Il existerait en Libye plus de 140 clans, répartis en une trentaine de tribus. Jusqu'aux révoltes de février 2011, une alliance de trois grandes tribus assurait la stabilité du pays : la tribu Kadhadhfa de Kadhafi (au centre du pays), la tribu des Warfallah, à l'est du Pays, dans la Cyrénaïque et enfin la tribu de Megariha, à l'ouest, en Tripolitaine<sup>1003</sup>.

---

<sup>1002</sup> Mathieu Guidère, op. cit. p. 98.

<sup>1003</sup> Ibid.

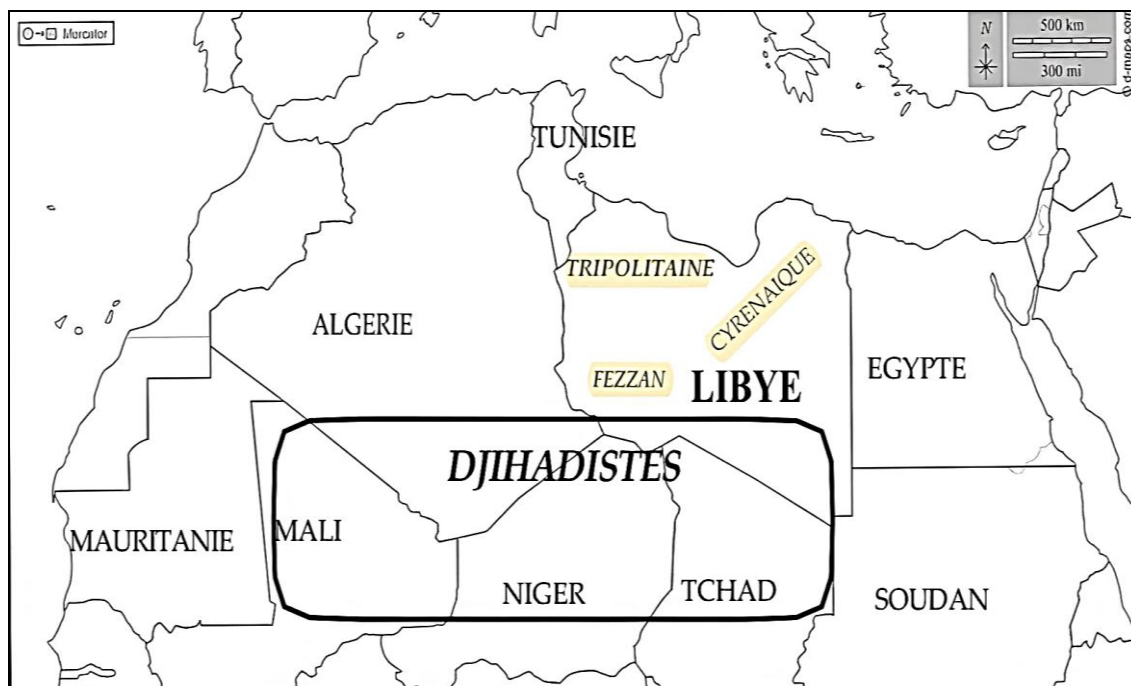


Figure 51 La Libye dans son environnement

Suite aux répressions sanglantes du régime de Kadhafi, le Conseil de sécurité des Nations unies adopta la résolution 1973, le 17 mars 2011. Elle avait pour objet de favoriser une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye afin de protéger les populations contre l'aviation de Kadhafi<sup>1004</sup>.

Il est important de rappeler que Russie et Turquie, qui avaient des intérêts économiques en Libye, se sont d'abord opposées à une intervention militaire. La Turquie, tout particulièrement, partage des liens historiques avec la Libye. Le pays est entré dans le giron ottoman en 1553, et y est resté jusqu'en 1911, où il devint une possession italienne. La Turquie afin de préserver ses investissements en Libye et protéger les travailleurs turcs dans le pays s'est d'abord opposée à une opération militaire de l'OTAN, puis elle a fini par l'accepter, sans prendre part aux raids aériens<sup>1005</sup>.

<sup>1004</sup> Résolution 1973, site de l'ONU consulté le 20 septembre 2022.

<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/268/40/PDF/N1126840.PDF?OpenElement>

<sup>1005</sup> Murat Aktaş, « Arap Baharı ve Desertec Projesi » (Les Printemps arabes et le projet Desertec), 7. *Uludağ Uluslararası İlişkiler Konferansı : Uluslararası Sistemde yeni düzen arayışları, Bursa 21 22Ekim2015* (7e Conférence sur les relations internationales d'Uludağ : les recherches d'un nouvel ordre dans le système international), Dora Yayınları, Bursa 2016, p. 329.

Une partie des cadres déserteurs de l'armée libyenne et les insurgés formèrent un Conseil national de transition (CNT). Le président français, Nicolas Sarkozy, fut le premier chef d'État à reconnaître cette entité comme seul représentant de la Libye. Nicolas Sarkozy, appuyé par l'anglais David Cameron, obtint la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui prévoyait une zone d'exclusion aérienne dans le ciel libyen, afin de protéger les populations. Du 19 mars 2011 au 31 octobre 2011, des opérations multinationales sous l'égide de l'ONU furent menées, contre le régime. Lors de la prise de Tripoli par les rebelles, Mouammar Kadhafi fut capturé et tué le 20 octobre 2011<sup>1006</sup>, dans la ville de Syrte. Le 23 octobre 2011, le président du Conseil national de transition proclama la libération de la Libye et la fin de la guerre civile. Toutefois, les violences ne s'arrêtèrent pas. Le président américain Barack Obama alla même jusqu'à dire que David Cameron et Nicolas Sarkozy avaient fait de la Libye un « merdier »<sup>1007</sup> ! En effet, les milices claniques ne furent pas dissoutes après la chute de Kadhafi, au contraire, elles se multiplièrent après le pillage des arsenaux militaires de l'armée libyenne<sup>1008</sup>. Finalement, le Conseil national de transition fut maître de la Tripolitaine, à l'est du pays, avec l'armée de libération nationale (ALN), le Fezzan au sud était surtout sous domination des milices Touareg et Toubou. Suite à l'incapacité du gouvernement de transition de mettre au pas les milices, Khalifa Haftar constitua une armée parallèle à l'est du pays, la Cyrénaïque<sup>1009</sup>. En effet, il y eut une prolifération de groupes islamistes et djihadistes après le renversement de Kadhafi, et certains de ces groupes étaient officiellement reconnus par le gouvernement de transition. Ces groupes présentaient un danger pour toute la région, notamment pour le Niger, le Tchad et Soudan (cf. carte ci-dessus), d'une part à cause de la porosité des frontières, d'autre part à cause du trafic d'armes issu du pillage des arsenaux de Kadhafi. De fait, rapidement, deux gouvernements

---

<sup>1006</sup> « Kadhafi, tué d'une balle dans la tête », dit le CNT », *Radio-Canada Info*, publié le 20 octobre 2011, consulté le 20 septembre 2022.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/535443/libye-bataille-syrte-cnt>

<sup>1007</sup> Tim Walker & Nigel Morris, « Barack Obama says David Cameron allowed Libya to become a shit show », *The Independent*, publié le 10 mars 2016, consulté le 22 septembre 2022.

[Barack Obama says David Cameron allowed Libya to become a 's\\*\\*\\* show' | The Independent | The Independent](#)

<sup>1008</sup> « Libye : entre rivalités internes et ingérences étrangères (2011-2021) », *Centre de Documentation de l'École Militaire*, mars 2022, p. 3.

<sup>1009</sup> Ibid. p. 5.

se firent face. Le premier fut formé après les accords de Skhirat (Maroc) signés le 17 décembre 2015. En effet, il fut mis en place par Fayez al-Sarraj, le 19 janvier 2016, mais n'obtint pas la confiance du Conseil présidentiel. Un nouveau gouvernement fut, à nouveau, formé par Fayez al-Sarraj, le 12 mars 2016. Le nouveau président était reconnu par l'ONU, la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Allemagne. Les accords de Skhirat n'eurent pas l'aval de l'Armée nationale de Libération (ANL) dirigé par le général Khalifa Haftar, qui composa un gouvernement parallèle à Tobrouk<sup>1010</sup>, dans la Cyrénaïque. Le général Khalifa Haftar était soutenu par la Russie, la France, l'Arabie Saoudite, l'Égypte et les Émirats Arabes-Unies. Leur soutien consistait en aides financières et en fourniture de matériels militaires. Le positionnement ambigu de la France, qui a reconnu le gouvernement Sarraj, mais soutint le général Khalifa Haftar s'explique par les intérêts de la France dans la région du Sahel et en Libye. Depuis 2013, la France déployait des forces dans la bande sahélo-saharienne pour lutter contre les groupes terroristes de la région. Or les groupes djihadistes, utilisaient le Fezzan libyen comme base arrière. Pour Paris, l'Armée nationale de Libération du général Khalifa Haftar constituait le fer de la lance de la lutte antidjihadiste, alors que le gouvernement de Sarraj était considéré comme phagocyté par l'islamisme<sup>1011</sup>. En ce qui concerne la Russie, elle préférait un gouvernement autoritaire en Libye, pays qu'elle espérait utiliser comme tête de pont pour obtenir une influence économique et politique sur l'Afrique. La Russie penchait donc pour un gouvernement fort en Libye, capable, à ses yeux de stabiliser le pays. Dans cet objectif, Moscou a envoyé entre 800 et 1200 paramilitaires du groupe Wagner afin de combattre aux côtés du général Khalifa Haftar<sup>1012</sup>. Les États du golf précités, quant à eux, rejetaient tout ce qui était en rapport avec l'islam politique, qui pourrait à terme menacer leurs monarchies absolues. Ils furent donc du côté des milices du général Haftar. Face à ces pays se trouvaient la Turquie et le Qatar, qui soutenaient les frères musulmans et l'Islam politique, dans les pays musulmans en transition démocratique. Bien sûr, il existait d'autres intérêts : la Turquie signa, le 27 novembre 2019, avec Tripoli la

---

<sup>1010</sup> Ibid. p. 9.

<sup>1011</sup> Ibid. p. 19.

<sup>1012</sup> « Les mercenaires russes du groupe Wagner bien présents en Libye », *Deutsche Welle*, publié le 7 mai 2020, consulté le 20 septembre 2022.

[Les mercenaires russes du groupe Wagner bien présents en Libye | Afrique | DW | 07.05.2020](#)



délimitation des ZEE<sup>1013</sup>. Les zones délimitées entre les deux gouvernements empiètent sur les revendications grecques et chypriotes en Méditerranée orientale (cf. cartes 2<sup>e</sup> partie).

En conclusion, la Turquie se trouve confrontée indirectement et à des alliés de l'OTAN comme la France, et à la Russie avec qui elle tente de maintenir de bonnes relations, à travers des guerres par procuration. La Turquie s'oppose à la France et à la Russie notamment, par l'intermédiaire d'acteurs de terrains comme le gouvernement d'Union nationale qu'elle soutient, contre les milices du général Khalifa Haftar, soutenues par Paris et Moscou<sup>1014</sup>. La Libye est également un terrain où la Turquie peut faire la publicité de sa BITD. En effet les drones Bayraktar sont parmi les principaux éléments du retournement de situation en faveur du Gouvernement d'Union National et ont empêché la prise de Tripoli par les troupes du général Khalifa Haftar.

### 3.3.2.2. La Syrie

La vague de protestation des Printemps arabes toucha la Syrie le 15 mars 2011. Dans plusieurs villes du pays, des manifestations eurent lieu pour demander davantage de démocratie. Elles furent sévèrement réprimées par le régime. Les opposants s'organisèrent rapidement dans l'Armée syrienne libre (ASL). Le régime de Bachar El-Assad étant dominé par la minorité alaouite, tenant du Shiisme, et l'opposition étant en grande partie d'obédience sunnite, la guerre civile prit rapidement la tournure d'une guerre confessionnelle. Sur le plan local, Damas est soutenu par l'Iran, l'Irak et le Hezbollah libanais. L'opposition quant à elle est soutenue par la Turquie, les États du Golfe et d'autres groupes islamistes ou djihadistes. Sur un plan plus large, la Russie et la Chine soutiennent le

---

<sup>1013</sup> *Memorandum of understanding between the government of the Republic of Turkey and the government of National Accord State of Libya on delimitation of the maritime jurisdiction areas in the Mediterranean*, Memorandum enregistré à l'ONU consulté le 22 septembre 2022.

[Turkey\\_11122019\\_\(HC\)\\_MoU\\_Libya-Delimitation-areas-Mediterranean.PDF \(un.org\)](#)

<sup>1014</sup> Mehmet Babacan, « Libya'daki vekalet savaşlarının saha dengeleri üzerindeki etkileri ve siyasi istikrar sorunu » (Les effets sur l'équilibre des forces sur le terrain des guerres par procuration en Libye et la question de la stabilité politique), *Journal of International Studies*, Volume 4, n°1, pp. 51-74.

gouvernement El-Assad alors que les États-Unis, la France et le Royaume-Uni sont du côté de l'opposition.

Concernant la Turquie, les relations avec la Syrie furent houleuses, jusqu'au début des années 2000. Les tensions étaient à leur comble à la fin des années 1990, suite à l'octroi de l'asile politique au leader du PKK, Abdullah Öcalan. Après la guerre froide, la Syrie, dirigée depuis plus de 40 ans par la famille Assad, tenta de rentrer dans le concert des nations. Toutefois, les relations avec la Turquie étaient très négatives d'une part à cause de la revendication syrienne sur le Sandjak d'Alexandrette, d'autre part à cause du soutien de Damas au PKK. Les deux pays faillirent en venir à une guerre ouverte, à la fin des années 1990. Il a fallu les interventions du président américain Bill Clinton et du président égyptien Hosni Moubarak afin d'aboutir aux accords d'Adana (*Adana Mutabakatı*), le 20 octobre 1998. Dans ces accords, les gouvernements turcs et syriens proclamaient une coopération contre le terrorisme et chaque parti s'engageait à prendre des dispositions pour que des groupes menaçant l'intégrité territoriale de l'autre pays soient interdits sur le territoire national<sup>1015</sup>. D'ailleurs, dans la même période, le leader kurde Öcalan a été expulsé de Syrie et, après un périple de quelques mois, il fut capturé au Kenya le 15 février 1999, par les services secrets turcs, puis emprisonné à l'île prison d'İmralı<sup>1016</sup>. Après le décès de son père, Bachar El-Assad devint président de la Syrie, le 10 juillet 2000. Les liens entre Damas et Ankara se développèrent les années qui suivirent. Plusieurs visites réciproques de haut niveau eurent lieu entre les deux capitales et un accord de libre-échange fut signé en décembre 2004, ce dernier entra en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2007 (cet accord sera suspendu en 2011)<sup>1017</sup>. La Turquie se positionna même en intercesseur entre la Syrie et Israël. Il y eut des

---

<sup>1015</sup> Sertaç Aktan, « Erdoğan Putin zirvesinde gündeme gelen Adana mutabakatı nedir? Neden yeniden masaya yatırılacak ? » (Qu'est-ce que l'accord d'Adana évoqué lors de la rencontre Erdoğan-Poutine ? Pourquoi sera-t-il remis sur table ?), *Euronews*, publié le 25 janvier 2019, consulté le 25 janvier 2019.

[Erdoğan - Putin zirvesinde gündeme gelen Adana mutabakatı nedir? Neden yeniden masaya yatırılacak? | Euronews](#)

<sup>1016</sup> « Terörist başının Kenya da paketlenip Türkiye ye getirilmesinin üzerinden 21 yıl geçti » (21 ans se sont écoulés depuis la capture du chef terroriste au Kenya et son rapatriement en Turquie), *Agence Anadolu*, publié le 14 février 2020, consulté le 15 février 2020.

[Terörist başının Kenya'da paketlenip Türkiye'ye getirilmesinin üzerinden 21 yıl geçti \(aa.com.tr\)](#)

<sup>1017</sup> « Türkiye ile Serbest Ticaret Anlaşması Bulunan Ülkeler » (Les pays ayant un accord de libre-échange avec la Turquie, *OrgTR.org*, consulté le 24 septembre 2022.

conseils communs des ministres entre les deux pays<sup>1018</sup> et les visas réciproques furent levés. Pour la Syrie, isolée après que le président américain George W. Bush l'eut déclarée comme faisant partie de « l'axe du mal », le 29 janvier 2002, Ankara devenait une voie obligatoire pour garder le contact avec la communauté internationale<sup>1019</sup>.

La vague des printemps arabes mit fin à cette bonne entente entre les deux pays. Bien que le gouvernement AKP ait noué de bonnes relations avec Bachar El-Assad, sa tentative de le raisonner ayant échoué, il se positionna rapidement en faveur de l'opposition. En effet, les premières protestations pacifiques, en mars 2011, furent féroce­ment réprimées par le régime syrien. Erdoğan demanda à son homologue syrien une approche plus pacifique et plus réformatrice de la crise. Il ne fut pas entendu et décida, alors, de soutenir l'opposition.

### **Arrière-pensées fréristes ?**

Le Conseil national syrien (CNS) fut créé à Istanbul, en octobre 2011. Cette structure politique fut suivie de la création d'une structure militaire, l'Armée syrienne libre (ASL), en décembre 2011. Le CNS a rapidement été dominé par les groupes sunnites et fut incapable d'obtenir l'adhésion des autres minorités religieuses et ethniques, chiites, chrétiens, yézidis et Kurdes. Par ailleurs, l'ASL était constituée d'une multitude de factions en conflits, plus ou moins ouverts, les uns avec les autres. Parallèlement à l'ASL, les groupes djihadistes, sous la direction d'Al-Qaïda, se développèrent. Ils avaient, d'abord, profité de l'effondrement de l'Irak pour proclamer l'État islamique d'Irak (EI), le 13 octobre 2006<sup>1020</sup>. Dès 2012, l'EI s'étendit en Syrie et devint, le 9 avril 2013, l'État islamique en Irak et au Levant (DAESH, ISIS)<sup>1021</sup>. Le 29 juin 2014, l'ISIS annonça le rétablissement du califat dans tous les territoires

---

[Türkiye ile Serbest Ticaret Anlaşması \(STA\) Bulunan Ülkeler | orgTR.org](#)

<sup>1018</sup> « Suriye ikinci evimizdir » (La Syrie est notre deuxième maison, propos du président Erdoğan en décembre 2009), *Sabah*, 23 décembre 2009.

<sup>1019</sup> Hanefi Yazıcı, « Proxy wars in Syria and new balance of power in the Middle East », *Journal of management and economics research*, volume 6, n°3, septembre 2018, pp. 1-10.

<sup>1020</sup> « Call for Sunni state in Iraq », *Financial Times*, 15 octobre 2006.

<sup>1021</sup> « Middle East press alarmed by fall of Mosul », *BBC News*, publié le 11 juin 2014, consulté le 24 septembre 2022.

sous son contrôle, avec Abou Bakr al-Baghdadi comme calife<sup>1022</sup>. Entre 2014 et 2015, l'expansion territoriale fut maximale. Face à la montée de l'ISIS, une coalition d'opposants internationaux et locaux s'organisa. Sur le plan local, depuis 2012, le nord de la Syrie était contrôlé par des milices kurdes. Le 17 mars 2016, les Kurdes de Syrie, dominés par le Parti de l'union démocratique (PYD) proclamèrent la Fédération démocratique du Rojava-Syrie du Nord. Les Unités de protection du peuple (YPG), créées dès 2014, constituaient la branche armée du PYD. Ces combattants furent un élément essentiel de la lutte contre l'ISIS en Syrie et remportèrent de nombreuses victoires sur l'État islamique. De fait un État kurde quasi autonome se dessinait dans le nord de la Syrie, la Rojava, après la fin de la bataille de Kobane en septembre 2016. La Turquie s'inquiéta de la création d'une telle entité qui menaçait sa propre intégrité territoriale, dans la mesure où nombre de cadres du PYD et du YPG étaient issus du PKK. Les pays occidentaux et les États-Unis soutinrent financièrement et militairement les YPG. Comme le précise Uğur Kaya, « Les divergences politiques sur la question syrienne enveniment les relations déjà détériorées de l'État turc avec les États-Unis, les pays européens et une grande partie des pays arabes<sup>1023</sup> ». Ceci d'autant plus, que les grandes quantités de matériels militaires fournies au YPG par les États-Unis, justifiées par Washington par la lutte contre Daesh<sup>1024</sup>, sont très mal perçues par la Turquie<sup>1025</sup>. Les armes du PKK et des organisations associées provenaient également d'autres pays que les USA : l'Allemagne, l'Italie, la Suède... qui pourtant reconnaissaient le PKK kurde comme

---

<https://www.bbc.com/news/world-middle-east-27796326>

<sup>1022</sup> « EIL annonce un « califat islamique » en Syrie et en Irak », *Le Nouvel Observateur*, publié le 29 juin 2014, consulté le 24 septembre 2022.

<https://www.nouvelobs.com/monde/20140629.OBS2132/l-eiil-annonce-un-califat-islamique-en-syrie-et-en-irak.html>

<sup>1023</sup> Uğur Kaya, « Alliés, stratégies et objectifs de la Turquie dans le conflit syrien », in Jean Marcou (dir.) *La Turquie et ses nouveaux alliés*, L'Harmattan, Paris, 2019, p. 107

<sup>1024</sup> « ABD'den YPG'ye silah desteği 900 tırı geçti » (Soutien en armement de l'Amérique au YPG, plus de 800 poids lourds), *Hürriyet*, 31 juillet 2017, version en ligne, consultée le 23 septembre 2022.

<https://www.hurriyet.com.tr/dunya/abdden-ypgye-silah-destegi-900-tiri-gecti-40536539>

<sup>1025</sup> « ABD'den terör örgütü PKK YPG'ye yeni destek » (Nouveau soutien des USA à l'organisation terroriste PKK/YPG), *TRT Haber*, article en ligne publié le 24 août 2022, consulté le 23 septembre 2022.

[ABD'den terör örgütü PKK/YPG'ye yeni destek - Son Dakika Haberleri \(trthaber.com\)](http://www.trthaber.com/abd-den-teror-orgutu-pkk-ypg-ye-yeni-destek-son-dakika-haberleri)

terroriste<sup>1026</sup>. La Russie n'était pas en reste, puisque le PKK, surtout en Irak, est doté d'armement russe<sup>1027</sup>. Le PKK a, ouvert un bureau à Moscou, en 2016. D'ailleurs, en Syrie même, la Turquie se trouvait également opposée à la Russie et à l'Iran.

La proximité entre Russes et Syriens date de plusieurs décennies. L'Union soviétique a eu de bonnes relations avec la Syrie à partir des années 1950. Les inimitiés dues à la reconnaissance d'Israël et au soutien russe à Tel-Aviv durant la guerre de 1948-49 se sont effacées avec le rapprochement d'Israël avec les États-Unis. Le premier contrat d'armement entre Damas et Moscou fut signé en 1956. Une assistance économique d'aide au développement de la Syrie est mise en place en 1957. L'éphémère République arabe unie (Union de l'Égypte et de la Syrie, face à Israël et à l'Irak rallié au Pacte de Bagdad) vit le renforcement des liens entre Le Caire, Damas et Moscou. Ces liens s'amplifièrent après l'arrivée du parti Baath au pouvoir, en 1963. Après le coup d'État militaire de 1966, l'Union soviétique aménagea les ports de Tartous et Lattaquié, développa le réseau ferroviaire syrien, construisit le barrage de Tabqa sur l'Euphrate. Après son arrivée au pouvoir le 13 novembre 1970, Hafez El-Assad affirma l'indépendance de son pays en engageant son armée dans la guerre israélo-arabe de 1973, puis au Liban, en 1976, sans tenir compte de l'opposition russe. Malgré tout, l'alliance syro-soviétique ne fut pas remise en cause : la Russie fournit des avions de chasse et fit une remise de dette à la Syrie. En contrepartie, elle obtint des accès aériens et maritimes sur le sol syrien, ce qui lui permit d'avoir une présence en Méditerranée. Après le traité de paix entre l'Égypte et Israël, en 1979, Moscou et Damas se rapprochèrent davantage. Un traité d'amitié et de coopération fut signé le 8 octobre 1980, pour vingt ans. Néanmoins, à la fin des années 1980, les relations se détériorèrent peu à peu. Gorbatchev insista sur le remboursement de la dette syrienne et autorisa 100 000 juifs russes à émigrer vers Israël. De fait, la Syrie tenta de se rapprocher des États-Unis, elle participa même à la coalition contre l'Irak, après l'invasion du Koweït par ce dernier. Les relations mitigées perdurèrent avec la Russie, héritière de l'Union soviétique jusqu'au début des années 2000. Vladimir Poutine renoua avec la Syrie qu'il voyait comme

---

<sup>1026</sup> « Batı dan PKK ya silah desteği zırlı araçlar verdiler » (Soutien en armement de l'Ouest au PKK, des blindés ont été donnés), *TRT Haber*, article en ligne publié le 27 avril 2022, consulté le 23 septembre 2022.

[Bati'dan PKK'ya silah desteği: Zirhli araçlar verdiler - Son Dakika Haberleri \(trthaber.com\)](https://www.trthaber.com)

<sup>1027</sup> Ibid.

sa porte d'entrée au Moyen-Orient et en Méditerranée. La Russie réintégra la Syrie aux négociations israélo-arabes et signa de nouveaux contrats d'armement tout en effaçant la majeure partie de la dette syrienne. Un énième accord d'armement fut signé, en janvier 2012, pour un montant de 550 millions de dollars. Après les révoltes arabes de 2011, la Syrie de Bachar El-Assad restait le dernier allié de la Russie dans la région. C'était d'autant plus important qu'elle avait de bonnes relations avec le Hezbollah libanais et l'Iran, deux autres alliés de Moscou<sup>1028</sup>. En octobre 2011, la Russie usa de son veto contre une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant les violences du régime syrien contre sa population. Le 4 février 2012, une résolution demandant le départ de Bachar El-Assad subit, également, les vetos russe et chinois, il en sera de même pour la résolution demandant l'arrêt de l'utilisation d'armes lourdes, en juin 2012<sup>1029</sup>. Au total, 13 résolutions condamnant ou demandant des actions contre le régime El-Assad furent rejetées suite aux vetos russes et chinois. En plus de la protection diplomatique, à partir du 30 septembre 2015, la Russie conduisit des opérations militaires contre les opposants du régime de Damas, en lien avec Téhéran. De fait, via le régime El-Assad, le Hezbollah libanais côté russe et iranien, l'Armée syrienne libre, côté turc, Ankara et Moscou s'opposent sur le dossier syrien.

Concerne les relations entre la Syrie et l'Iran, il s'agit d'une alliance de circonstance. En effet, tout opposait les deux régimes. D'un côté, il y a Damas, grand défenseur du panarabisme, de l'autre un pays perse. Du côté syrien, le système politique se veut laïque et progressiste, du côté iranien, c'est la théocratie. L'Iran est chiite à 90 %, la Syrie est sunnite à 78 %<sup>1030</sup>. En fait, les deux États se sont rapprochés par nécessité : ils ont été qualifiés de *rogue state* par les États-Unis et mis au ban de la société internationale<sup>1031</sup>. Les tentatives de réintégrer le concert des nations, après les attentats du World Trade Center, du 11 septembre 2001, se sont soldées par des échecs. Le régime autoritaire de Damas se

---

<sup>1028</sup> Lise Roméo, « Syrie et Russie : historique des relations de 1946 à 2012 », *Les clés du Moyen-Orient*, édition en ligne publiée le 24 avril 2020, consultée le 24 septembre 2022.

<https://www.lesclesdumoyenorient.com/Syrie-et-Russie-historique-des-relations-de-1946-a-2012.html>

<sup>1029</sup> Syrine Attia & Les Décodeurs, « L'ONU et la Syrie, une histoire de veto et de résolutions adoptées », *Le Monde*, article publié en ligne le 11 avril 2018, consulté le 24 septembre 2022.

[L'ONU et la Syrie, une histoire de veto et de résolutions adoptées \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr)

<sup>1030</sup> Masri Feki, *L'axe Irano-Syrien géopolitique et enjeux*, Studyrama perspectives, Paris 2007, p. 13.

<sup>1031</sup> Ibid. p. 14.

sentait menacé par les États-Unis. Il en était de même pour l'Iran, suite à sa politique anti-israélienne, son programme nucléaire et son opposition aux monarchies sunnites du Golfe. De fait, les deux régimes soutiennent la milice chiite libanaise du Hezbollah<sup>1032</sup>. L'Iran se tient donc, sans réserve, aux côtés de Bachar El-Assad, son unique allié dans la région, y compris par des moyens militaires, notamment à travers les combattants du Hezbollah qu'il arme.

Des éléments cités précédemment, il apparaît que la Turquie est isolée en Syrie et se trouve confrontée aux États-Unis et à l'Union européenne ainsi qu'à la Russie et à l'Iran, voire, diplomatiquement, à la Chine. La menace d'un Kurdistan autonome, qui pourrait faire tache d'huile sur le sud-est de la Turquie, mène Ankara à penser que le danger majeur en Syrie est la création d'une entité kurde autonome, voire indépendante, tout le long de sa frontière sud. C'est pourquoi elle est intervenue à trois reprises, depuis 2016, pour briser cette « continuité » kurde, au grand dam de l'Occident : l'opération Bouclier de l'Euphrate, *Fırat Kalkanı Harekatı* (août 2016), Opération Rameau d'Olivier, *Zeytin Dalı Harekatı* (octobre 2017), Opération Source de Paix, *Barış Pınarı Harekatı*, octobre 2019. La carte suivante montre les zones contrôlées par les factions rivales, en Syrie. L'objectif principal des forces turques est de contrôler une zone tampon profonde de 30 km à partir de la frontière turque.

---

<sup>1032</sup> Ibid. p. 15-16.

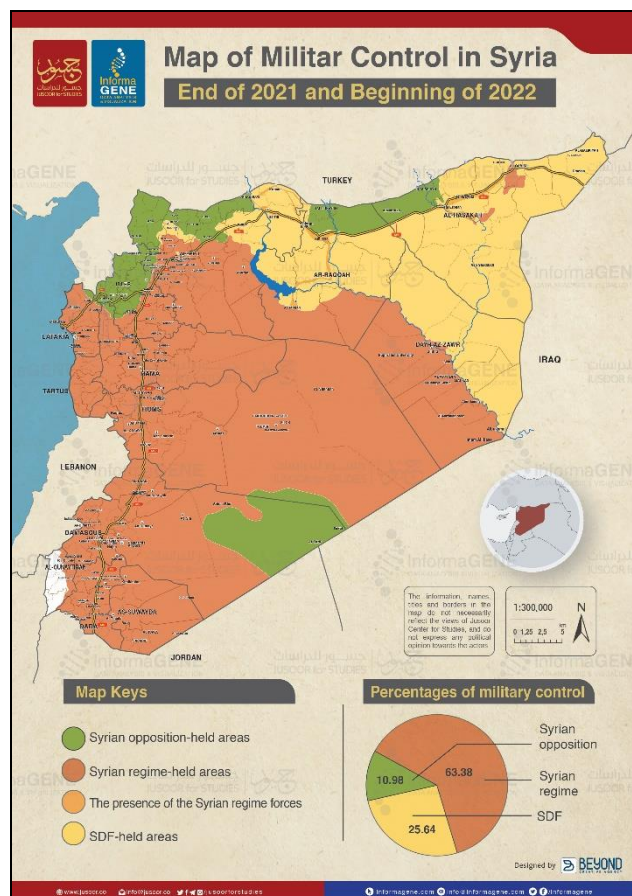


Figure 52 Les zones contrôlées en Syrie par les différentes factions présentes, fin 2021 début 2022

Source : JUSOOR for studies (ONG travaillant sur la Syrie, [www.jusoor.ngo](http://www.jusoor.ngo))

On notera en vert, les larges bandes de terres contrôlées par la Turquie et ses alliés, notamment celles interrompant la « continuité » kurde, sous la frontière turco-syrienne. Cette discontinuité sécurise partiellement la frontière turque et empêche la création d'une entité kurde autonome viable. Les raisons de ces opérations peuvent être résumées en 8 points<sup>1033</sup> :

- Permettre le contrôle de 10 000 km<sup>2</sup> par l'Armée syrienne libre, afin d'y permettre le retour de réfugiés syriens en Turquie ;
- Assurer la sécurité de la frontière syro-turque ;

<sup>1033</sup> Doğan Şafak Polat, « Türkiye'nin Suriye'nin Kuzeyindeki Askeri Harekatının Amaçları ve Sonuçları » (Objectifs et conséquences des opérations turques dans le nord de la Syrie), *Güvenlik Strateji Dergisi*, n°16, 2020, pp. 71-72.



- Empêcher l'accès à la Méditerranée du YPG ;
- Prévenir les incursions en territoire turc du PKK/YPG à travers les monts Nur (Amanos dağları) ;
- Empêcher l'accès des groupes terroristes à la Méditerranée et, par la suite, au reste du monde ;
- Sécuriser la région de Tall Rifaat afin d'y permettre le retour de réfugiés ;
- Prévenir le soutien américain aux organisations terroristes ;
- Annihiler toute possibilité de rupture de liens géographiques entre la Turquie et le monde arabe.

La Turquie a, en grande partie, atteint ses objectifs, ainsi que la carte le montre. Cela a pu se réaliser avec une sorte de mansuétude, de laisser faire, des différents acteurs du terrain syrien, surtout côté russe et iranien.

Cette entrevue tripartite n'est pas sans évoquer la question d'une « expulsion » des États-Unis et de l'Union européenne de la question syrienne.

### **La résolution de la question syrienne, vers une expulsion des puissances occidentales du Moyen-Orient ?**

Plusieurs tentatives de retour à une normalité ont été tentées en Syrie<sup>1034</sup>. C'est tout d'abord la Ligue arabe, qui s'est attelée à la tâche. La première réunion de cette organisation, concernant la Syrie, s'est déroulée le 11 octobre 2011. Il a été décidé de soumettre un plan de paix au gouvernement syrien : les troupes du régime devaient se retirer des villes, cesser les violences contre les opposants, libérer les prisonniers politiques,

---

<sup>1034</sup> Zehra Ayvaz, « Astana ve Soçi Süreçlerinin Türk Rus İlişkilerine Etkileri » (Les impacts sur les relations turco-russes des processus d'Astana et de Sotchi), *Diplomasi Araştırma Dergisi*, volume 2, n°2, décembre 2020, p. 51.

engager un dialogue avec l'opposition, et accepter la présence d'observateurs de la Ligue arabe ainsi que de journalistes. Toutefois, le régime de Damas n'a pas tenu les engagements pris et la Syrie a été exclue de la Ligue arabe, le 12 novembre 2011. La Syrie n'y sera pas invitée à nouveau avant 2019.

L'échec de la tentative de la Ligue arabe amena l'ONU à prendre le relais. Le 4 février 2012, une résolution du conseil de sécurité de l'ONU, condamnant la Syrie, fut rejetée par la Russie et la Chine. Une nouvelle résolution, cette fois-ci présentée à l'assemblée générale de l'ONU, non contraignante, condamnant les violences du régime El-Assad fut approuvée le 17 février. Au mois d'août, de la même année, une résolution du Conseil général, condamnant les violences de Damas et demandant l'abandon du pouvoir de Bachar El-Assad au profit d'un gouvernement transitoire, fut acceptée. Le 12 février 2012, Kofi Annan fut nommé représentant général de l'ONU pour la Syrie. Il soumit au gouvernement de Damas, le 16 mars 2012, le « Le plan de paix Annan pour la Syrie ». Ce plan prévoyait un représentant syrien pour travailler avec Kofi Annan, d'assurer un cessez-le-feu afin de permettre le début des négociations, de permettre à l'aide humanitaire de parvenir partout sur le territoire syrien, de libérer les prisonniers politiques, d'assurer la sécurité des journalistes. Le gouvernement syrien accepta le plan le 27 mars 2012 et le cessez-le-feu fut effectif le 12 mars 2012<sup>1035</sup>. Le même jour, la mission de supervision de l'ONU en Syrie (MISNUS) fut créée. Les promesses de cesser les violences n'ayant pas été respectées par Damas, Kofi Annan démissionna de son poste le 2 août 2012.

Parallèlement à l'ONU, un groupe de plus de 60 pays et organisations, dénommé « groupe des amis du peuple syrien » (Group of Friends of the Syrian People), organisa sa première réunion le 24 février 2012. Il précisa l'indépendance et l'intangibilité des frontières de la Syrie. Le groupe se retrouva à plusieurs reprises, notamment à Istanbul et, la dernière fois, à Marrakech. Il demandait la démission de Bachar El-Assad et l'arrêt du soutien de certains pays comme la Russie et la Chine.

Des travaux étaient également menés à Genève. Les participants étaient, outre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, la Syrie, l'Union européenne, la Turquie, le Qatar, les Émirats arabes unis et l'Irak. L'opposition syrienne n'y était pas invitée.

---

<sup>1035</sup> Ibid. p. 52.

Les processus de Genève étaient plutôt tournés vers l'après-El-Assad, d'où l'incapacité à résoudre la question syrienne. C'est là que la Turquie, la Russie et l'Iran se rencontrèrent à Astana, capitale du Kazakhstan, avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et une délégation du pays hôte. Le régime syrien et l'opposition y étaient représentés, à l'exception du PYD honni par la Turquie. Les participants obtinrent un cessez-le-feu le 30 décembre 2016. La Turquie, l'Iran et la Russie étaient les garants de ce cessez-le-feu. Un accord signé le 4 mai 2017, par les trois pays garants, créa quatre zones de cessez-le-feu<sup>1036</sup>. La 10<sup>e</sup> conférence d'Astana se tint à Sotchi, en Russie, fin juin 2018, il y a été question de la future Constitution syrienne<sup>1037</sup>. Le 22 octobre 2019, la Turquie et la Russie adoptèrent un mémorandum conjoint sur la situation en Syrie. Moscou et Ankara convinrent de déployer des forces russes et syriennes du côté syrien de la frontière turco-syrienne, en dehors de la zone où se déroulait l'opération « source de paix »<sup>1038</sup>. La question d'un retrait des forces kurdes du YPG à 30 km de la frontière turque est actée. Le cessez-le-feu ne fit pas long feu. Le 5 mars 2020, un protocole additionnel fut signé à Moscou, destiné à compléter le mémorandum de Sotchi. Il y fut de nouveau question de corridor de sécurité et de patrouilles conjointes russo-turques. La crise du Covid mit la question syrienne au second plan, ce qui permit à Daesh et au YPG de reprendre des forces. La coopération entre l'Iran, la Russie et la Turquie se poursuit. Le dernier sommet tripartite a eu lieu à Téhéran, le 19 juillet 2022<sup>1039</sup>. Toutefois, de nouvelles velléités d'intervention dans le nord de Syrie sont apparues au dernier trimestre 2022<sup>1040</sup>. La Turquie reproche aux YPG, le non respect de la zone de

---

<sup>1036</sup> Madjid Zerrouky, « Guerre en Syrie : que contient l'accord d'Astana ? », *Le Monde*, 5 mai 2017.

<sup>1037</sup> « Ce que l'on sait sur les négociations d'Astana sur la Syrie », *le Point*, 15 septembre 2017.

<sup>1038</sup> Elena Teslova, « Moscou : Macron « évalue positivement » l'accord de Sotchi sur la Syrie », *Agence Anadolu*, article publié le 27 octobre 2019 consulté le 25 septembre 2022.

[Moscou : Macron "évalue positivement" l'accord de Sotchi sur la Syrie \(aa.com.tr\)](https://www.aa.com.tr/fr/moscou/macron-evalue-positivement-laccord-de-sotchi-sur-la-syrie)

<sup>1039</sup> Yves Bourdillon, « Iran, Russie et Turquie se concertent sur la Syrie et l'Ukraine », *Les échos*, article en ligne publié le 20 juillet 2022, consulté le 25 septembre 2022.

[Iran, Russie et Turquie se concertent sur la Syrie et l'Ukraine | Les Échos](https://www.lesechos.com/fr/iran-russie-et-turquie-se-concertent-sur-la-syrie-et-lukraine)

<sup>1040</sup> « Başkan Erdoğan'dan Suriye'ye kara harekatı mesajı :Sessiz kalmamız mümkün değil" (Message d'opération terrestre en Syrie par le président Erdoğan : nous ne pouvons pas rester silencieux), *Sabah*, 13 décembre 2022, consulté le 13 décembre 2022.

[Son dakika: Başkan Erdoğan'dan 'Suriye'ye kara harekatı' mesajı: Sessiz kalmamız mümkün değil - Son Dakika Haberler \(sabah.com.tr\)](https://www.sabah.com.tr/dunya/suriye/2022/12/13/basbakan-erdogan-dan-suriye-ye-kara-harekat-i-mesaj-i-sessiz-kalmamiz-mu-mk-un-degil)

sécurité de 30 km de la frontière turque et des attaques contre le territoire turc et les zones en Syrie sous son contrôle (cf. carte ci-dessus). Russes, américain et Européen s’y opposent. Toutefois, il est probable que la Russie sera conciliante avec la Turquie, suite aux difficultés qu’elle rencontre dans sa guerre contre l’Ukraine. Ceci d’autant plus qu’il est question d’une entrevue tripartite entre Ankara, Damas et Moscou<sup>1041</sup>. En attendant la rencontre des présidents, une entrevue a été organisée par Moscou, entre les ministres de la défense russe, syrien et turc, le 28 décembre 2022. Hulusi Akar, ministre turc de la Défense, qualifie l’entretien de constructif et pointe la position de la Turquie sur le retour de la stabilité en Syrie et la lutte contre les terrorismes<sup>1042</sup>. Ce rapprochement sous l’égide de la Russie n’est pas sans inquiéter l’opposition syrienne, dont les Forces démocratiques syriennes dont le principal constituant est le YPG<sup>1043</sup>. S’oriente-t-on vers une expulsion des Occidentaux de la question syrienne, dans un premier temps, de la Syrie tout simplement, dans un second temps ?

Les analyses précédentes montrent donc que les alliés traditionnels de la Turquie soutiennent de façon inconditionnelle les Kurdes du YPG. Les violences générées après le meurtre de trois Kurdes, Rue d’Enghien, à Paris, le 23 décembre 2022, n’ont pas généré de condamnations par les autorités françaises<sup>1044</sup>. Les drapeaux du PKK et les portraits de son

---

<sup>1041</sup> « Erdoğan ve Esad'ın olası görüşmesinde ABD rengini belli etti: Türkiye'ye mesaj » (Les USA on annoncé la couleur sur l’éventuelle rencontre entre Erdoğan et Assad), *TGRT haber*, publié le 24 décembre 2022, consulté le 24 décembre 2022.

<https://www.tgrthaber.com.tr/dunya/Erdoğan-ve-esadin-olasi-gorusmesinde-abd-rengini-2863597>

<sup>1042</sup> « Bakan Akar’dan Şam yönetimi ile görüşmeye ilişkin açıklama » (Déclaration du ministre Akar sur l’entrevue avec le régime de Damas), *Sabah*, article en ligne publié le 29 décembre 2022, consulté le 29 décembre 2022.

<https://www.sabah.com.tr/gundem/2022/12/29/bakan-akardan-sam-yonetimi-ile-gorusmeye-iliskin-aciklama>

<sup>1043</sup> « Entre la Turquie et la Syrie, la normalisation s’accélère sous l’égide de la Russie », *Courrier international*, version en ligne, publiée le 30 décembre 2022, consultée le 30 décembre 2022.

[Entre la Turquie et la Syrie, la normalisation s’accélère sous l’égide de la Russie \(courrierinternational.com\)](https://www.courrierinternational.com/entre-la-turquie-et-la-syrie-la-normalisation-s-accelere-sous-l-egide-de-la-russie)

<sup>1044</sup> « Hommage aux Kurdes tués à Paris : des violences en marge de la manifestation, onze personnes interpellées », *Le Monde*, article en ligne publié le 24 décembre 2022, consulté le 24 décembre 2022.

[Hommage aux Kurdes tués à Paris : des violences en marge de la manifestation, onze personnes interpellées \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr/hommage-aux-kurdes-tues-a-paris-des-violences-en-marge-de-la-manifestation-onze-personnes-interpellees)

leader historique Öcalan ont été déployés sans opposition des autorités françaises. L'action menée par un déséquilibré raciste a été récupérée par le PKK pour suggérer derrière ces meurtres la main de la Turquie. Les États-Unis de leur côté continuent à livrer des armes aux YPG. En dernière date, il est question de livraison de systèmes radars<sup>1045</sup>. En parallèle, Moscou privilégie une réconciliation entre les régimes de Damas et Ankara. Les présidents El-Assad et Erdoğan devraient se rencontrer bientôt. Cela pourrait signifier un retour à la politique d'avant 2012 et pourrait éviter à la Turquie une nouvelle intervention militaire contre le YPG<sup>1046</sup>. La Turquie a mis quatre éléments importants sur la table des négociations : la sécurité de la frontière turco-syrienne, la lutte contre le PKK et ses extensions, le retour des réfugiés, et les travaux de la commission sur la Constitution syrienne, conformément au processus d'Astana<sup>1047</sup>. Quant à la Syrie, elle réclame d'Ankara le retrait des troupes turques des territoires syriens et l'arrêt de son soutien aux rebelles.

### 3.3.3. Irak, Karabakh et Ukraine, autres paramètres géopolitiques

#### 3.3.3.1. L'Irak

##### 3.3.3.1.1. De la guerre du Koweït À la guerre préventive américaine

L'Irak mena une guerre coûteuse contre l'Iran, du 22 septembre 1980 au 20 août 1988. Plusieurs raisons motivaient ce conflit : les litiges frontaliers existant entre les deux États, les influences possibles de la Révolution iranienne sur les minorités chiites de l'Irak, la volonté irakienne de domination du golfe Persique. L'Irak était soutenu par une grande

---

<sup>1045</sup> « ABD'den PKK'ya radar sistemi: 90 ve 40 araçlık iki konvoy daha » (Système radar pour le PKK : 2 convois supplémentaires de 90 et 40 véhicules), *Yeni Şafak*, article en ligne publié le 14 décembre 2022, consulté le 14 décembre 2022.

[ABD'den PKK'ya radar sistemi: 90 ve 40 araçlık iki konvoy daha - Yeni Şafak \(yenisafak.com\)](https://www.yenisafak.com)

<sup>1046</sup> Selcan Hacaoglu & Firat Kozok, « Turkey Closes in on Russia-backed Assad Deal in Blow for US », *Bloomberg*, article en ligne publié le 6 janvier 2023, consulté le 6 janvier 2023.

<https://www.bloomberg.com/news/articles/2023-01-06/turkey-closes-in-on-russia-backed-assad-deal-in-blow-for-us>

<sup>1047</sup> « Cumhurbaşkanlığı Sözcüsü Kalın'dan Suriye ile görüşme açıklaması! İşte masadaki kritik başlıklar » (Déclaration du porte-parole de la présidence Kalın ! Voici les principaux titres mis sur la table !), *Sabah*, article en ligne publié le 7 janvier 2023, consulté le 7 janvier 2023.

[Cumhurbaşkanlığı Sözcüsü Kalın'dan Suriye ile görüşme açıklaması! İşte masadaki kritik başlıklar - Son Dakika Haberler \(sabah.com.tr\)](https://www.sabah.com.tr)

partie de la communauté internationale, notamment par l'Union soviétique, les pays de l'Ouest et les pays arabes, majoritairement sunnites. L'Irak était isolé. Au bout de quasiment huit ans de guerre, les deux pays, épuisés, acceptèrent un cessez-le-feu négocié par l'ONU, pour revenir aux accords territoriaux d'Alger, signés le 6 mars 1975. C'est le *statu quo ante bellum*. L'Irak pensait avoir droit à des dédommagements pour avoir combattu l'Iran afin d'avoir préservé les autres pays arabes de l'expansionnisme religieux perse. Il ne trouva pas le soutien attendu de la Ligue arabe et envahit le Koweït en 1990<sup>1048</sup>. En effet, le Koweït n'obéissait pas aux consignes de baisse de la production de pétrole, décidée par les pays de l'OPEP, afin de maintenir le taux du pétrole à un prix élevé. La surproduction koweïtienne faisait baisser le prix du baril, ce qui entraînait un manque à gagner annuel de plusieurs milliards de dollars pour l'Irak. Au bout d'une guerre de deux jours, entre le 2 août et le 4 août 1990, Bagdad annexa le petit émirat. L'invasion fut condamnée par la communauté internationale qui forma une coalition de 35 états pour libérer le Koweït. En effet, dès le 2 août, la résolution 660 du Conseil de sécurité de l'ONU condamna l'invasion, exigea le retrait des troupes irakiennes, enjoignit les deux pays à négocier la paix et annonça une deuxième réunion pour le suivi effectif des directives de l'ONU<sup>1049</sup>. Bagdad ignore les injonctions de l'ONU. Une nouvelle résolution de l'ONU, la résolution 662, imposa un embargo à l'Irak. La Turquie ferma unilatéralement l'oléoduc Kirkouk-Yumurtalik, qui, pourtant, répondait à 40 % de ses besoins en hydrocarbures<sup>1050</sup>. Le pipeline ne sera réouvert qu'en 1996, dans le cadre du programme de l'ONU « pétrole contre nourriture ». Ce conflit, nommé première guerre du Golfe, aboutit à la libération du Koweït, le 28 février 1991. Les deux leaders kurdes irakiens, Jalal Talabani et Massoud Barzani, s'allièrent alors dans l'objectif d'obtenir un État kurde indépendant, le 5 mars 1991. La riposte de Bagdad fut sanglante, dès le 27 mars 1991. Plus de 500 000 Kurdes se réfugièrent en Turquie. En avril 1991, le Conseil de sécurité de l'ONU vota la résolution 688 qui interdisait à l'aviation

---

<sup>1048</sup> Mustafa Yıldız, «Kuzey Irak ve Türkiye » (Irak du Nord et la Turquie), *INSAMER İnsani ve Sosyal Araştırmalar Merkezi*, n°152, décembre 2021, p. 10, article consulté en ligne le 27 septembre 2022.

[https://www.insamer.com/tr/uploads/PDF/kuzey-irak-ve-turkiye\\_1.PDF](https://www.insamer.com/tr/uploads/PDF/kuzey-irak-ve-turkiye_1.PDF)

<sup>1049</sup> *Résolution 660 de l'ONU*, 2 août 1990, consulté le 2 septembre 2022.

[Résolution 660 \(1990\) / \(un.org\)](https://www.un.org/press/docs/1990/19900819900806.html)

<sup>1050</sup> Cihat Yaycı, « Irak ta yaşanan savaşlar ve Türkiye'ye etkileri» (Les guerres en Irak et leurs impacts sur la Turquie), *Güvenlik Stratejileri*, Volume 15, n°30, juin 2019, p. 335.

irakienne d'aller au-delà du 36<sup>e</sup> parallèle, vers le nord<sup>1051</sup>. C'était là les débuts du délitement de l'État central d'Irak.

L'Irak représentait un intérêt stratégique pour la Turquie sur plusieurs plans :

- La stabilité en Irak pour ne pas recevoir davantage de réfugiés ;
- L'utilisation du nord de l'Irak par les séparatistes du PKK, du fait de l'absence d'autorité dans cette région.
- La population turkmène, en fait des Turcs restés en Irak après l'annexion par les Anglais, et ainsi dénommée par ces derniers, pour laquelle elle avait un intérêt particulier .

Jusqu'au début des années 2000, l'embargo imposé à l'Irak coûta à la Turquie 30 milliards de dollars de manque à gagner<sup>1052</sup>, concernant uniquement les exportations. Bien que la Turquie ait fait partie de la coalition contre l'Irak durant la guerre du Koweït, qu'elle ait ouvert ses bases aériennes aux alliés, elle ne reçut aucune compensation<sup>1053</sup>. La guerre et l'embargo impactèrent le développement de la région du sud-est de la Turquie, appauvrissant la population qui vivait du commerce transfrontalier, notamment du bétail. Plusieurs centaines de milliers de réfugiés trouvèrent asile en Turquie. Le chaos dans le nord de l'Irak entraîna une augmentation des dépenses de sécurité et, effectivement, le PKK en profita pour construire des bases arrière en territoire irakien. Les résolutions de l'ONU concernant la protection des Kurdes irakiens, les informations sur les exactions du régime de Saddam Hussein internationalisèrent la question kurde<sup>1054</sup>. Après le 11 septembre 2001, les deux principaux groupes kurdes cessèrent leurs hostilités. L'idée du rattachement de Kirkouk

---

<sup>1051</sup> *Résolution 688 de l'ONU*, 2 août 1990, consulté le 2 septembre 2022.

[Resolution 688 \(1991\) / \(un.org\)](#)

<sup>1052</sup> Mehmet Öztürk, « Birinci Körfez Savaşı'ndan (1990 1991)-11 Eylül Sürecine ABD'nin Irak Politikası ve bunun Türk-Amerikan ilişkilerine etkileri » (De la première guerre du Golfe (1990-1991) au 11 septembre , la politique irakienne des USA et son impact sur les relations turco-américaines), *Akademik Bakış Dergisi*, n°19, mars 2010, p. 17.

<sup>1053</sup> Cihat Yaycı, op. cit. p. 338.

<sup>1054</sup> Cihat Yaycı, op. cit. p. 342.

et Mossoul à la région kurde fut évoquée à Washington. L'importance de ces deux villes dans les représentations turques a été évoquée dans la deuxième partie.

### **3.3.3.1.2. La guerre préventive américaine et la chute de Saddam Hussein**

Le gouvernement américain a codifié dans un document, *The National Security Strategy of the United States of America*, définissant les principes de politique étrangère du pays dans la nouvelle conjoncture post-guerre froide. Pour la première fois, on y parle de guerre préventive pour empêcher toute menace sur les USA ou leurs alliés<sup>1055</sup>.

Quelques mois après les attentats du 11 septembre 2001, sous des prétextes qu'on sait aujourd'hui infondés, les États-Unis envisagèrent une intervention en Irak, afin de renverser Saddam Hussein. En effet, le président américain, George W. Bush justifiait la nécessité d'une intervention par une prétendue collusion entre le régime de Bagdad et le groupe terroriste Al-Qaïda et la suspicion de développement d'armes de destruction massive. Les motifs invoqués permettent de qualifier l'intervention américaine en Irak de première guerre préventive de l'histoire moderne. Le plan américain prévoyait l'ouverture d'un front dans le nord de l'Irak et envisageait l'utilisation des bases aériennes, comme celle d'Incirlik, dans le cadre de l'opération « Iraki Freedom ». Le Pentagone pensait, en effet, faire stationner environ 80 000 soldats en Turquie, utiliser quatorze bases aériennes (250 avions américains devaient être stationnés sur le sol turc) et cinq bases navales par l'armée de l'air et la marine américaine, ainsi que d'autres appuis logistiques<sup>1056</sup>. Washington demandait également la possibilité d'utiliser l'espace aérien turc pour attaquer l'Irak. Malgré les efforts du parti AKP au pouvoir, le Gouvernement turc ne parvint pas à obtenir l'aval de la Grande Assemblée nationale de Turquie, qui rejeta la demande américaine, le 1<sup>er</sup> mars 2003<sup>1057</sup>. La

---

<sup>1055</sup> « III. Strengthen Alliances to Defeat Global Terrorism and Work to Prevent Attacks Against Us and Our Friends », *The National Security Strategy of the United States of America*, Archives de la Présidence de la Maison Blanche, septembre 2002. Archive consultée en ligne le 6 septembre 2022.

[III. Strengthen Alliances to Defeat Global Terrorism and Work to Prevent Attacks Against Us and Our Friends \(archives.gov\)](https://www.archives.gov/terrorism/2002-09-06-iii-strengthen-alliances-to-defeat-global-terrorism-and-work-to-prevent-attacks-against-us-and-our-friends)

<sup>1056</sup> Sevilay Z. Aksoy, « The turkish stance toward the US requests for the 2003 Iraq war : a case of norms versus interests? », *Ortadoğu Etütleri*, Volume 10, n° 2, décembre 2018, p. 10 & 24.

<sup>1057</sup> Sami Evren, « 18 yıl sonra 1 Mart tezkeresini hatırlamak » (Se souvenir du mémorandum du 1<sup>er</sup> mars 18 ans après), *Bianet* en ligne, publié le 1<sup>er</sup> mars 2021, consulté le 6 septembre 2022.

[18 yıl sonra 1 Mart tezkeresini hatırlamak - Sami Evren - bianet](https://bianet.org/bianet/18-yil-sonra-1-mart-tezkeresini-hatirlamak)



requête américaine venait à un moment où la Turquie faisait face à une crise économique majeure et entamait des discussions pour adhérer à l'Union européenne. Les pertes économiques évoquées dans le paragraphe précédent ne furent pas sans effet sur le mémorandum de l'Assemblée nationale. La position turque fut vivement critiquée par le gouvernement américain. Le 4 juillet 2003, un détachement turc à Sulaymānīyah fut arrêté par une unité composée de soldats américains et de peshmergas kurdes irakiens. La raison évoquée était un projet d'assassinat du *vali* (préfet) nommé à Kirkuk par Djalal Talabani, leader kurde et président d'Irak entre 2005 et 2014<sup>1058</sup>. Le commandant et 11 soldats furent présentés à la presse avec un sac sur la tête et soumis à des traitements dégradants, pendant plus de 60 heures. Les scènes avaient été filmées par Bafel Talabani, fils de Djalal Talabani. Du fait de la fête nationale américaine et les 3 jours fériés, les officiels Turcs ne purent joindre leurs homologues américains. Washington faisait payer à la Turquie la décision prise par son assemblée nationale dont la décision contrevenait à ses intérêts. Toutefois, l'évènement, largement médiatisé en Turquie, accrut l'anti-américanisme et la suspicion contre Washington.

La guerre eut bien lieu. Les forces anglo-américaines débutèrent les opérations le 20 mars 2003. Le 9 avril 2003, Bagdad fut conquise. Le 5 mai 2003, le président américain déclara que la guerre était finie. L'Irak fut découpé en zones administrées par les États-Unis, l'Angleterre et la Pologne<sup>1059</sup>. La résolution 1483 de l'ONU, en date du 21 mai 2003, leva les restrictions commerciales avec l'Irak<sup>1060</sup>. La Turquie profita de sa position géographique pour relancer le commerce avec son voisin du sud, dans les secteurs de l'énergie et de la construction notamment. Les échanges ayant lieu, essentiellement avec la région kurde d'Irak.

---

<sup>1058</sup> « Çuval olayı'nın perde arkası WikiLeaks'te » (Les coulisses de l'affaire des sacs dans Wikileaks), T24 site d'information, publié le 4 avril 2011, consulté le 6 septembre 2022.

[Çuval olayı'nın perde arkası WikiLeaks'te \(t24.com.tr\)](https://www.t24.com.tr/duyuru/kuval-olayinin-perde-arkasi-wikileaks-te)

<sup>1059</sup> Cihat Yaycı, op. cit. p. 346.

<sup>1060</sup> « Les principaux points de la résolution 1483 sur l'Irak », *Le Monde*, article en ligne publié le 22 mai 2002, consulté le 6 septembre 2022.

[Les principaux points de la résolution 1483 sur l'Irak \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr/actualites-monde/article/2002/05/22/les-principaux-points-de-la-resolution-1483-sur-l-irak_1112140_1188388.html)

### 3.3.3.1.3. Les relations de la Turquie avec le Gouvernement régional du Kurdistan

Deux partis politiques kurdes principaux sont présents dans le nord de l'Irak. Le premier est le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), tenu par le clan Barzani. Il a été fondé en 1946. Ce parti, d'obédience marxiste-léniniste au départ, lutte dans un premier temps pour la démocratisation et une autonomie du Kurdistan irakien. Le deuxième parti est l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), fondé par Jalal Talabani, après sécession du PDK en 1975. L'UPK défend une conception laïque et antiféodale de la société kurde. Il existe un troisième parti, peu représenté aujourd'hui, le Goran (Mouvement pour le changement), fondé en 2009 par un ancien compagnon de route de Jalal Talabani<sup>1061</sup>.

Après la première guerre du Golfe, les Kurdes d'Irak rêvèrent d'indépendance, au moins d'une semi-indépendance. En mai 1992 eurent lieu les premières élections parlementaires du parlement kurde. La concurrence faisait rage entre le PDK et l'UPK. L'accord de partage de Washington en 1998 octroya Erbil et Dohuk à Barzani, Souleimaniye à Barzani. Les relations avec la Turquie étaient convenables. Le Kurdistan avait besoin de la Turquie pour le commerce international, la Turquie avait besoin des peshmergas pour combattre le PKK sur le sol irakien. Les relations s'envenimèrent après l'intervention américaine de 2003. La Constitution irakienne de 2005 laissait aux Kurdes 17 % du territoire irakien. L'article 117 de cette Constitution reconnaissait l'autonomie du Kurdistan irakien dans une structure fédérale<sup>1062</sup>. En fait le Kurdistan irakien disposait de sa propre Constitution, depuis 1992. Toutes les décisions importantes sont prises par l'Assemblée nationale du Kurdistan qui siège à Erbil. De plus, le gouvernement autonome du Kurdistan possède sa propre armée (les peshmergas) et ses propres services de police. Cette autonomie, très décentralisée, laissait présager des difficultés avec le gouvernement central

---

<sup>1061</sup> Claire Pilidjian, « Les principales organisations kurdes », *Manière de Voir*, n°169, février-mars 2020, version en ligne consultée le 10 septembre 2022.

<https://www.monde-diplomatique.fr/mav/169/PILIDJIAN/61282>

<sup>1062</sup> « Iraq's Constitution of 2005 », *constituteproject.org*, PDF du 27 avril 2022, consulté le 15 septembre 2022.

[Iraq\\_2005.PDF \(constituteproject.org\)](#)

de Bagdad, notamment sur la question de l'appartenance de Kirkouk à la région kurde et d'autres territoires avoisinants, sur l'exploitation des puits de pétrole de la région<sup>1063</sup>...

Le PKK reste un obstacle majeur dans les relations entre la Turquie et le Kurdistan irakien. En effet, la presse se fait souvent l'écho d'incursions militaires turques dans le nord de l'Irak, contre les positions du PKK. Or ces interventions militaires ne sont pas nouvelles. Le « Traité relatif à l'établissement de la frontière entre la Turquie et l'Irak », signé en 1926 à Ankara, autorise la Turquie à intervenir sur une profondeur de 75 km en territoire irakien afin de poursuivre des criminels qui auraient commis des exactions<sup>1064</sup>. Les portées de cet accord ont été réduites avec le protocole numéro 6, signé le 29 mars 1946, qui amendait la deuxième partie des accords d'Ankara. Selon ce protocole les deux parties devaient interdire sur leurs territoires respectifs toute action contre l'autre partie. La possibilité de poursuite fut réduite à 5 km de la frontière, avec autorisation du gouvernement irakien<sup>1065</sup>. Un accord de sécurité signé avec Saddam Hussein, le 15 octobre 1984, laissait à la Turquie la possibilité d'opérer sur une profondeur de 5 km à l'intérieur de l'Irak, sans autorisation préalable. Parallèlement à ces trois accords, la Turquie a également obtenu la possibilité de détenir des postes militaires et des points d'observation en territoire irakien. Aucun accord de ce genre n'a été conclu après la première guerre du Golfe. La Turquie s'appuyait, alors, sur le droit international de la légitime défense pour assurer ses interventions, en essayant d'obtenir, le cas échéant, l'accord de Jalal Talabani et Massoud Barzani. Les actions militaires turques n'arrêtèrent ni les attaques contre les postes turcs en Irak ni les attentats du PKK en Turquie. C'est pourquoi l'Assemblée nationale turque adopta, en 2007, l'autorisation d'envoi de forces hors des frontières. Cette autorisation fut prolongée à 6 reprises, jusqu'en 2012<sup>1066</sup>.

---

<sup>1063</sup> Ali Semin, « Türkiye'nin Irak politikası ışığında Kuzey Irak açılışı » (L'ouverture de la Turquie au Nord de l'Irak à l'aune de la politique irakienne de la Turquie), *Bilge Strateji*, volume 3, n°5, automne 2011, p. 181-182.

<sup>1064</sup> *Accords d'Ankara 1926*, PDF sur le site du *ministère des Affaires étrangères de Turquie*, consulté le 15 septembre 2022

[PowerPoint Presentation \(mfa.gov.tr\)](https://www.mfa.gov.tr/PowerPoint-Presentation-(mfa.gov.tr))

<sup>1065</sup> *6 Numaralı Ek Protokol* (Protocole additionnel numéro 6), site de *la Grande assemblée nationale de Turquie*, consulté le 15 septembre 2022.

[tbmm080060820688.PDF](https://www.tbmm.gov.tr/Document/View/1080060820688)

<sup>1066</sup> Décision n°1071 du 2.10.2014, *Grande assemblée nationale de Turquie*, consulté le 16 septembre 2022.

Le Gouvernement turc obtint du gouvernement de la région autonome du Kurdistan de lutter ensemble contre le PKK. Le journal Sabah du 20 mars 2012 titre « Les peshmergas ont fermé les routes, l'armée turque a fini le travail », relatant la capture de cinq responsables du PKK capturés en Irak<sup>1067</sup>. La coopération entre la région autonome du Kurdistan et la Turquie se poursuivit sans problèmes majeurs jusqu'en 2017.

En juillet 2014, Massoud Barzani annonce la mise en place d'une commission parlementaire pour mettre en place un référendum d'indépendance. Les grandes puissances et les pays limitrophes, et surtout le gouvernement central de Bagdad, demandent l'abandon de ce projet qui impacterait non seulement l'intégrité territoriale de l'Irak, mais aussi celle de ces voisins turcs et iraniens<sup>1068</sup>. Le 25 septembre 2017, le gouvernement de Talabani organise un vote. À la question « Voulez-vous que la région du Kurdistan et les autres zones de peuplement kurdes en dehors du Kurdistan deviennent un État indépendant ? », 92,3 % des votants ont répondu « oui ! ». Toutefois, suite aux pressions des pays voisins, Barzani revint sur la décision d'indépendance et donna sa démission. Après les élections qui suivirent, le nouveau régime s'attela à rétablir les bonnes relations avec le gouvernement de Bagdad, la Turquie et l'Iran<sup>1069</sup>.

Le PKK, en difficulté en Turquie, tentait de former une zone d'influence dans le nord de l'Irak. À partir de cette zone, des membres du PKK étaient infiltrés en territoire turc afin de mener des attaques contre des policiers, des protecteurs de village, des fonctionnaires... Jugeant le gouvernement irakien incapable de déloger le PKK, la Turquie entreprit plusieurs

---

[TÜRKİYE BÜYÜK MİLLET MECLİSİ \(tbmm.gov.tr\)](http://tbmm.gov.tr)

<sup>1067</sup> « Peşmerge yolları kapattı Türk askeri işi bitirdi » (Les peshmergas ont bloqué les routes, l'armée turque a fini le travail), *Sabah*, article en ligne publié le 20 mars 2012, consulté le 15 septembre 2022.

[Peşmerge yolları kapattı Türk askeri işi bitirdi - Son Dakika Haberler \(sabah.com.tr\)](http://sabah.com.tr)

<sup>1068</sup> « Irak, les kurdes reparlent d'indépendance », *Courrier international*, 4 février 2016, consulté le 20 septembre 2022.

<https://www.courrierinternational.com/article/irak-les-kurdes-reparlent-dindependance>

<sup>1069</sup> Mustafa Yıldız, « Kuzey Irak ve Türkiye » (Irak du Nord et Turquie), *İNSAMER*, rapport n°152, décembre 2021, p. 19.

opérations en territoire irakien contre le PKK. Le site du ministère de la Défense présente régulièrement les différentes opérations<sup>1070</sup> :

En Syrie, le 27 mai 2019 était déclenchée l'opération *Pençe-1* (Griffe-1) qui visait à détruire les grottes et autres caches utilisés par le PKK. Le 12 juillet 2019, dans le cadre de l'opération *Pençe-2* (Griffe 2), des opérations commandos furent menées contre les camps du PKK. Le 17 juillet 2019, un diplomate turc est assassiné dans un restaurant d'Erbil. Le donneur d'ordre, Mazlum Dağ a été rapidement interpellé par les forces de sécurité du gouvernement kurde<sup>1071</sup>. Cet assassinat conduisit à l'opération *Pençe-3* (Griffe-3) le 23 août 2019. Cette manœuvre militaire, dans la région d'Haftanin, visait à détruire la logistique du PKK. Les opérations griffes étaient essentiellement concentrées dans le nord de la région kurde d'Irak. L'opération *Pençe-Kartal* (Griffe d'aigle), déclenchée le 15 juin 2020 visait également des ressources logistiques. Elle a été rapidement suivie par l'opération *Pençe-Kaplan* (Griffe du tigre), le 16 juin 2020. Le 10 février 2021, l'opération *Pençe Kartal-2* (Griffe d'aigle-2) visait à neutraliser les éléments du PKK dans la région de Gara. Les opérations Griffe d'aigle et Griffe du tigre visaient des sites du PKK plus au sud en région kurde irakien. Depuis le 23 avril 2021 les opérations *Pençe-Şimşek* (Griffe-éclair) et *Pençe-Yıldırım* (Griffe foudre) se poursuivent. Ces actions concernent les régions de Metina et Avachin. Le Gouvernement turc répète régulièrement son intention d'assécher les ressources humaines et logistiques du PKK dans le nord de l'Irak (et en Syrie).

Bien que les autorités irakiennes protestent régulièrement contre les opérations turques sur son sol, il existe néanmoins une coopération avec le gouvernement régional kurde. Ainsi, entre autres, après le déclenchement de l'opération *Pençe-Kilit* (Griffe-Verrou) en avril 2022, l'ambassadeur turc à Bagdad a été convoqué par le gouvernement irakien, afin

---

<sup>1070</sup> « Pençe serisi operasyonlar » (Les opérations de la série Griffe), site du *ministère turc de la Défense*, consulté le 2 décembre 2022.

<https://www.msb.gov.tr/tr-TR/PenceSerisiOperasyonu>

<sup>1071</sup> « Erbil Türk diplomatın hayatını kaybettiği saldırının baş zanlısı ve yardımcısı yakalandı » (Erbil : le principal suspect et son complice dans l'attaque qui a mené à la mort d'un diplomate turc ont été capturés), *BBC News*, article en ligne publié le 20 juillet 2019, consulté le 20 juillet 2019.

<https://www.bbc.com/turkce/haberler-dunya-49058407>

de lui remettre une note de protestation<sup>1072</sup>. Le *Parastin*, service de renseignement du KDP, collabore régulièrement avec la Turquie, contre le PKK. L'opération Griffes-2 est considérée comme étant celle par laquelle les forces armées turques s'installent durablement en Irak, afin de prendre le contrôle total des régions proches de la Turquie<sup>1073</sup>. Toutes ces opérations ont été justifiées par l'article 51 de la charte des Nations unies, basée sur le « droit naturel à la légitime défense, individuelle ou collective », en adéquation avec les accords signés entre la Turquie et l'Irak d'une part et la Turquie et le Gouvernement régional du Kurdistan, d'autre part<sup>1074</sup>.

#### 3.3.3.1.4. Les relations de la Turquie avec le Gouvernement irakien

Les relations entre la Turquie et le gouvernement central de Bagdad furent souvent empreintes de suspicion. Ainsi, en 1995, le président turc Demirel évoqua les frontières du Pacte national, qui incluaient la Vilayet de Mossoul et eut ces paroles : « Mossoul nous appartient toujours et la sécurité de la Turquie passe par un nouveau traité des frontières avec l'Irak »<sup>1075</sup>. Il fut débouté, mais obtint quelques années plus tard, la Turquie obtint la possibilité de mener des opérations militaires contre le PKK, en territoire irakien<sup>1076</sup>. Un réchauffement des relations eut lieu à partir de 2008. Le conseil de coopération stratégique

---

<sup>1072</sup> « Bağdat TSK'nın Irak'taki PKK operasyonu için protesto notası verdi » (Bagdad a remis une note de protestation concernant l'opération turque contre le PKK en Irak), *Euronews*, article en ligne, publié le 19 avril 2022 consulté le 19 avril 2022.

<https://tr.euronews.com/2022/04/19/bagdat-tsk-n-n-irak-taki-pkk-operasyonu-icin-protesto-notas-verdi>

<sup>1073</sup> Mustafa Yıldız, op. cit. p. 21.

<sup>1074</sup> Enes Demir, « Türkiye nin Irak ın Kuzeyine yönelik askeri harekat ve stratejisinin tarihsel ve arka planı » (Les dessous historiques des stratégies et opérations militaires de la Turquie en Irak du Nord), *Türk Tarih Kurumu* (Société d'histoire turque), article en ligne publié le 11 avril 2022, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2022, pp. 204-205.

<https://www.ttk.gov.tr/wp-content/uploads/2022/04/11-EnesDemir.PDF>

<sup>1075</sup> Nizam Mardini, « Irak Turquie Vers un mini-Etat turkmène ? », *Courrier international*, article en ligne publié le 1<sup>er</sup> octobre 2003, consulté le 10 novembre 2022.

[IRAK-TURQUIE. Vers un mini-Etat turkmène ? \(courrierinternational.com\)](https://www.courrierinternational.com/fr/irak-turquie-vers-un-mini-etat-turkmene)

<sup>1076</sup> « La Turquie et ses frontières, du zéro à l'infini », *Orient XXI*, article publié en ligne le 16 décembre 2019, consulté le 2 octobre 2022.

[La Turquie et ses frontières, du zéro à l'infini - Pierre-Yves Baillet \(orientxxi.info\)](https://www.orientxxi.info/fr/la-turquie-et-ses-frontieres-du-zero-a-l-infini)

de haut niveau a été mis sur pieds le 10 juillet 2008, à Bagdad. 48 accords économiques furent signés en 2009. La troisième réunion de cette institution fut réalisée à Bagdad, en présence du Premier ministre turc, Binali Yıldırım. Dans la déclaration de presse commune, les partis ont mis en avant l'intégrité territoriale des deux pays, la lutte contre le terrorisme. La prochaine rencontre devrait avoir lieu en 2023<sup>1077</sup>.

Le gouvernement irakien fut incapable de chasser le PKK du nord de l'Irak. L'armée turque intervint. La situation s'envenima après le déclenchement des opérations Griffes, à partir de 2020, notamment à cause des victimes civiles causées par l'armée turque. Le gouvernement irakien n'est qu'un acteur politique parmi d'autres, sans autorité efficace, comme le précise Sardar Aziz, chercheur au Centre français de Recherche sur l'Irak. Le retrait américain a fait le jeu de certains chiites, proches de l'Iran. Ces chiites sont également favorables à la Chine qui pourrait remplir le vide laissé par les États-Unis<sup>1078</sup>. Les concurrents de la Turquie en Irak sont principalement les États-Unis, même avec le désengagement et l'Iran. La Chine pourrait également profiter du retrait américain. La concurrence iranienne semble, pour le moment avoir perdu en vigueur. Cet affaiblissement est démontré par les événements suivants<sup>1079</sup> :

- La révolution d'octobre : le 1er octobre 2019, une partie du peuple irakien manifesta contre le chômage, la corruption, la déliquescence des services publics, la tutelle de l'Iran. Les protestations ont mené à la démission du gouvernement Adel Abdel-Mehdi, le 30 novembre 2019.

---

<sup>1077</sup> « Les relations politiques entre la Turquie et l'Irak », site du *ministère des Affaires étrangères de Turquie*, consulté le 3 octobre 2022.

<https://www.mfa.gov.tr/turkiye-irak-siyasi-iliskileri.tr.mfa>

<sup>1078</sup> Serdar Azia, « Le dilemme du désengagement des États-Unis en Irak, impacts et conséquences », *Centre français de Recherche sur l'Irak*, article mis en ligne le 25 février 2022, consulté le 25 février 2022.

<https://cfri-irak.com/article/le-dilemme-du-desengagement-des-etats-unis-en-irak-impacts-et-consequences-2022-02-25>

<sup>1079</sup> Sercan Çalışkan, « İran ve Sadr mücadelesi nereye gidiyor? » (Où va la lutte entre l'Iran et Sadr?), *ORSAM Analiz 305*, octobre 2022, consulté le 1er décembre 2022.

[Orsam Analiz Sayı: 305 - İran ve Sadr Mücadelesi Nereye Gidiyor? eBook de Kolektif - EPUB | Rakuten Kobo France](#)

- Les assassinats de Qasem Soleimani, général iranien du corps des Gardiens de la Révolution et d'Abu Mahdi al-Muhandis du Hezbollah, le 3 janvier 2020, porta un grand coup sur les actions de l'Iran en Irak et au Liban. Le premier était général iranien, commandant en chef de la Force al-Qods, forces spéciales du Corps des gardiens de la Révolution islamique. Le deuxième était un cadre du Kata'ib Hezbollah milice chiite en relation avec la Force al-Qods.
- Les élections législatives d'octobre 2021 : les partis politiques proches de l'Iran virent leurs nombres d'élus diminués.

En conclusion, la Turquie suit son propre agenda en Irak, à l'aune de ses intérêts stratégiques (sécurité, hydrocarbures, exportations...). Les guerres du Golfe lui ont énormément coûté ; elle ne suit plus la ligne américaine.

### 3.3.3.2. Le Karabakh

La position de la Turquie lors de la première guerre du Karabakh a déjà été abordée en profondeur, et la deuxième guerre du Karabakh a été brièvement évoquée dans la deuxième partie de ce travail de recherche. L'approche était basée sur les relations entre Turquie et Arménie, essentiellement sur le plan des représentations. Afin d'avoir une vue supplémentaire sur les alliances et les oppositions de la Turquie avec l'Union européenne, l'OTAN et les États-Unis d'un côté, la Russie et l'Iran de l'autre, il est utile de reprendre une analyse sur la confrontation des influences sur la dernière guerre du Karabakh.

La chute de l'Union soviétique entraîna une lutte d'influence dans la Transcaucasie entre la Turquie, l'Iran, la Russie, les États-Unis et l'Union européenne. En effet, la région revêt une importance stratégique du fait des hydrocarbures de la région caspienne et des pipelines de transit de ces carburants fossiles vers les marchés internationaux<sup>1080</sup>.

---

<sup>1080</sup> Shabnam Dadparvar & Saeed Azizi, « Exploring Turkey's Strategic Goals in Caucasus Region During the 2020 Nagorno-Karabakh Crisis », *International Relations and Diplomacy*, Vol.8, n°11, novembre 2020, p. 475.



L'incapacité du groupe de Minsk à résoudre le différend entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a conduit ce dernier à intervenir militairement sur les territoires occupés par les forces arméniennes depuis 1994, le 27 septembre 2020. Durant ce dernier conflit, la Turquie fut un allié inconditionnel de l'Azerbaïdjan. Pour Ahmet Davutoğlu, le Caucase est la porte d'entrée de la Turquie vers l'Asie Centrale. L'ancien Premier ministre soutient que le Caucase est un centre de gravité géopolitique entre la Région caspienne et le Moyen-Orient<sup>1081</sup>. L'une des raisons majeures du soutien militaire turc à l'Azerbaïdjan, en plus des liens culturels, ethniques et linguistiques, est la richesse en gaz et pétrole du pays et le transit des hydrocarbures azéris par la Turquie (cf. 2<sup>e</sup> partie). C'est d'ailleurs pourquoi on peut penser que la dernière crise du Karabakh a en fait commencé dans la région de Tovuz. En effet, dans la deuxième quinzaine de juillet 2020, de sérieux incidents ont éclaté entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, dans cette région<sup>1082</sup>. Or, c'est dans cette région que passent l'oléoduc BTC et le gazoduc TANAP (cf. 2<sup>e</sup> partie). La Turquie a besoin de sécuriser ces pipelines pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures russes. C'est pourquoi, dans le but également de diminuer l'influence russe dans la région, la Turquie assista politiquement et militairement l'Azerbaïdjan, spécialement avec la livraison d'armements, notamment des drones Bayraktar qui firent de sérieux dégâts sur lignes arméniennes<sup>1083</sup>. Les États-Unis et l'Union européenne tentèrent également d'avoir une influence dans le Caucase du Sud, en essayant de développer de bonnes relations avec les deux pays en conflit. C'est pourquoi, malgré les lobbies arméniens aux USA et en Europe, il n'y eut pas d'action concrète pour aider l'Arménie. Ainsi, en France, le Sénat<sup>1084</sup> et l'Assemblée nationale<sup>1085</sup> votèrent en faveur d'une reconnaissance de la République d'Artsakh (nom arménien du Karabakh).

---

<sup>1081</sup> Ahmet Davutoğlu, op. cit.

<sup>1082</sup> Gil Mihaely, « Incident au Caucase du Sud : tout pointe vers l'Arménie », *Causeur*, article en ligne publié le 17 juillet 2020, consulté le 20 juillet 2020.

[Incident au Caucase du Sud: tout pointe vers l'Arménie - Causeur](#)

<sup>1083</sup> Ibid.

<sup>1084</sup> Hélène Berkaoui, « Le Sénat vote en faveur de la reconnaissance du Haut-Karabagh », *Public Sénat*, article en ligne publié le 25 novembre 2020, consulté le 25 novembre 2020.

[Le Sénat vote en faveur de la reconnaissance du Haut-Karabagh | Public Senat](#)

<sup>1085</sup> Ariel Guez, « L'assemblée nationale vote en faveur de la reconnaissance du Haut-Karabagh », *LCP Assemblée nationale*, article publié le jeudi 3 décembre 2020, consulté le 3 décembre 2020.

Quant à la Russie, elle a été hésitante durant la guerre, bien que l'Arménie soit membre du Traité de Sécurité collective, alliance militaire dont le leadership est dévolu à Moscou. Pourtant, la plus grande base russe dans le Caucase du Sud se trouve en Arménie. Toutefois, le président russe Poutine a réussi à imposer un cessez-le-feu avant que l'Arménie ait perdu tout le Karabakh. La Russie a réussi à obtenir le déploiement d'un contingent militaire russe de 2000 hommes autour de l'espace réduit de l'Artsakh, pour une période renouvelable de cinq ans. L'accès de l'Arménie au Karabakh est donc garanti par la Russie. En retour, l'Arménie a accepté la mise en place d'un corridor qui passerait par son territoire et relierait l'Azerbaïdjan à son exclave du Nakhitchevan<sup>1086</sup>. L'Iran, dans un premier temps favorable à l'Arménie, a soutenu du bout des lèvres l'Azerbaïdjan, du fait de la pression exercée par sa population d'ethnie azérie qui se chiffre à environ 23 millions de citoyens<sup>1087</sup>.

Le consensus obtenu par la Russie et la Turquie, sans intervention directe de l'UE, de l'OTAN ou des USA, démontre comment les deux puissances régionales ont réussi à exclure l'Occident du Caucase du Sud<sup>1088</sup>. Toutefois, il ne s'agit pas d'un condominium russo-turc : la Turquie est renforcée dans le Caucase du Sud, mais son influence est limitée par la Russie. L'Iran vit son influence diminuée au profit de la Russie et de la Turquie.

### 3.3.3.1. L'Ukraine

Fin novembre 2013, le président ukrainien Viktor Ianoukovytch suspendit l'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne. Il amorça un rapprochement avec Moscou. Ariel Thédrel rapportait que le gouvernement de Kiev « a en effet décidé de « suspendre le processus de préparation de l'accord (NDA l'accord d'association avec l'UE) » afin d'assurer la sécurité nationale, relancer les relations économiques avec la Russie et

---

#### [L'Assemblée nationale vote en faveur de la reconnaissance du Haut-Karabagh | LCP](#)

<sup>1086</sup> Jacques Lévesque, « La guerre du Nagorno-Karabakh : ses origines et ses suites Baromètre des relations de la Russie avec la Turquie », *Note stratégique n °6, Network for Strategic Studies*, décembre 2020.

<sup>1087</sup> Ibid.

<sup>1088</sup> Tigrane Yegavian, « La Seconde guerre du Karabakh », *Etudes*, n°1, janvier 2021, p. 14.

préparer le marché intérieur pour des relations d'égal à égal avec l'Union européenne »<sup>1089</sup>. S'ensuivit la révolution pro-européenne de Maïdan, entre le 18 et le 23 février 2014. Celle-ci a conduit à la destitution de Viktor Ianoukovytch, puis après les élections présidentielles du 25 mai 2014 à la présidence de Oleksandr Tourtchynov suivie de celle d'Oleksandr Tourtchynov, pro-européen. Dans la région du Donbass, les pro-Maïdan n'acquirent pas la confiance de tout le peuple. Dans le sud-est de la région, la majorité prorusse contesta la représentativité des députés pro-Maïdan<sup>1090</sup>. Dans le même temps, le fait que le parlement ukrainien, la Rada, ait voté l'abrogation de la loi sur les langues régionales, entraîne la création de brigades d'autodéfense prorusses, dès le 24 février 2014, dans le Donbass et la Crimée<sup>1091</sup>. La République de Crimée fut créée de facto en mars 2014. Le 16 mars 2014, un référendum demanda son rattachement à la Fédération de Russie, ce qui fut entériné le 18 mars 2014. Dans son œuvre *Journal de Maïdan*, Andréï Kourkov, relate la liesse en Crimée et en Russie, suite à cette décision<sup>1092</sup>. L'ONU, par la voix de son Assemblée générale, adopta une résolution non contraignante, le 27 mars 2014, qui soulignait le caractère invalide du référendum<sup>1093</sup>. La Turquie ne reconnut pas l'annexion de la Crimée à la Fédération de Russie, toutefois, elle fut peu active dans le règlement du différend. Elle se contenta de condamnation verbale tout en muselant les citoyens turcs d'origine tatare. Alexandre Toumarkine affirme qu'il y a 250 000 Tatars en Crimée et plusieurs millions de descendants

---

<sup>1089</sup> Arielle Thédrel, « L'Ukraine tourne le dos à l'Union européenne », *Le Figaro*, vendredi 22 novembre 2013.

<sup>1090</sup> Piotr Smolar, « En Ukraine, « l'Est ne reconnaîtra jamais les nouvelles autorités », *Le Monde*, article en ligne publié le 23 février 2014, consulté le 26 février 2022.

[https://www.lemonde.fr/europe/article/2014/02/23/en-ukraine-l-est-ne-reconnaitra-jamais-les-nouvelles-autorites\\_4371906\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2014/02/23/en-ukraine-l-est-ne-reconnaitra-jamais-les-nouvelles-autorites_4371906_3214.html)

<sup>1091</sup> Louis Imbert, « En Crimée, bastion prorusse : « Kiev a été prise par des fascistes » », *Le Monde*, article en ligne publié le 25 février 2014, consulté le 26 février 2022.

[https://www.lemonde.fr/europe/article/2014/02/25/en-crimee-bastion-pro-russe-kiev-a-ete-prise-par-des-fascistes\\_4372761\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2014/02/25/en-crimee-bastion-pro-russe-kiev-a-ete-prise-par-des-fascistes_4372761_3214.html)

<sup>1092</sup> Andréï Kourkov, *Journal de Maïdan*, Liana Levi, Innsbruck, mai 2014, p. 173.

<sup>1093</sup> « L'Assemblée adopte une résolution soulignant que « le référendum organisé en République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol le 16 mars 2014 n'a aucune validité », *résolution AG/11493*.

de Tatars en Turquie<sup>1094</sup>. Les États-Unis et l'Union européenne condamnèrent également l'annexion de la péninsule et des sanctions économiques furent votées contre la Russie<sup>1095</sup>. Selon André Kourikov, les sanctions prononcées par l'Europe et les États-Unis contre 21 citoyens de Crimée et de Russie furent accueillies avec déception par les Ukrainiens<sup>1096</sup>.

La crise russo-ukrainienne perdura jusqu'en février 2022 alternant combats et accalmies, à l'est de l'Ukraine. Les séparatistes proclamèrent l'indépendance du Donetsk le 7 avril 2014. C'était la guerre du Donbass. Les rebelles prorusses furent soutenus par Moscou, de nombreux Russes les rejoignirent, mais officiellement la Fédération de Russie n'était pas en guerre. Face à eux, Kiev lança son opération antiterroriste et déploya armée et milices, souvent liées à l'extrême droite<sup>1097</sup>. En 2019, une détente semblait s'amorcer avec l'arrivée de Volodymyr Zelensky à la présidence ukrainienne. Entre le 1<sup>er</sup> et le 14 octobre 2019, un espoir d'accord sembla se dessiner, sous l'égide de l'OSCE. Cet accord concernait des élections et des statuts particuliers sur les régions controversées. L'accord fut considéré par la population ukrainienne comme une capitulation de l'Ukraine devant Moscou. Malgré tout, un accord gazier permettant le transit de gaz russe vers l'Europe via l'Ukraine a été signé le 31 décembre 2019. Néanmoins, la crise s'enracina. Le 12 juin 2020, l'OTAN reconnut l'Ukraine comme partenaire afin d'améliorer l'interopérabilité et la coopération entre l'armée ukrainienne et les forces de l'Alliance. En décembre 2021, Le Kremlin demanda des garanties écrites sur la non-extension de l'OTAN à l'Est ainsi que le retrait des forces américaines d'Europe orientale. L'Ukraine demanda, de son côté, la mise en place de mesures de dissuasion contre la Russie. Finalement, les forces russes commencèrent à envahir l'est de l'Ukraine, le 18 février 2022. Le 21 février 2022, le président russe annonça

---

<sup>1094</sup> Alexandre Toumarkine, « Entre turbulences ukrainiennes et caucasiennes : quelles conséquences pour la Turquie en mer Noire ? », *résumé de l'animation de l'Observatoire de la Turquie*, IFEA 3 juillet 2014.

<sup>1095</sup> Merve Suna Özel Özcan, « Rus dış politikasında Ukrayna krizi ve Türkiye etkileri » (La crise ukrainienne dans la politique étrangère russe et ses impacts sur la Turquie), *IV. Türkiye Lisansüstü Çalışmaları Kongresi Bildiriler Kitabı II*, septembre 2015, p. 80.

<sup>1096</sup> André Kourkov, op. cit. p. 174.

<sup>1097</sup> Cathy Lafon, « La guerre en Ukraine : 2013-2022, chronologie de plus de huit ans de crise », *Sud Ouest*, article en ligne publié le 15 février 2022, consulté le 6 juin 2022.

[La guerre en Ukraine : 2013-2022, chronologie de plus de huit ans de crise \(sudouest.fr\)](https://www.sudouest.fr/2022/02/15/la-guerre-en-ukraine-2013-2022-chronologie-de-plus-de-huit-ans-de-crise-1721847.html)

la reconnaissance de l'indépendance des républiques de Donetsk et Lougansk<sup>1098</sup> et lança une « Opération militaire spéciale ». Depuis, malgré les sanctions européennes et américaines, qui créent une crise mondiale de l'énergie et des matières premières, la guerre continue.

La guerre en Ukraine met en lumière la position de la Turquie vis-à-vis de ses alliés traditionnels que sont l'Europe, l'OTAN et les États-Unis, mais aussi son approche de la Russie et de l'Ukraine.

Les relations entre la Turquie et la Fédération de Russie ont été abordées dans les chapitres précédents. En ce qui concerne l'Ukraine, la Turquie s'est fermement opposée à l'annexion de la Crimée par la Russie. Kiev ayant besoin de contrebalancer Moscou et Ankara s'inquiétant de l'expansionnisme russe et de la montée en puissance de la marine russe en mer Noire, les deux pays se rapprochèrent. Parallèlement à la crise du Donbass qui s'étalait dans le temps, la destruction d'un bombardier russe à la frontière turco-syrienne de 2015 et les vives réactions de Moscou conduisirent à davantage de coopération entre Ankara et Kiev. Un premier accord de coopération militaire est signé en avril 2016. En 2019, après l'élection de Volodymyr Zelensky à la présidence de l'Ukraine, le président turc Recep Tayyip Erdoğan se rendit à Kiev en avril 2020. Volodymyr Zelensky lui rendit rapidement la courtoisie en août et octobre qui suivirent. Selon Anastasia Shaposkina et Éléonore Garnier, l'alliance stratégique entre la Turquie et l'Ukraine permit à la Turquie de revitaliser plusieurs secteurs de son industrie de défense, et lui donna l'accès à un savoir-faire spécifique pour favoriser l'autonomie de cette industrie. Elle a également favorisé un accroissement de l'influence turque dans le pré carré de la Russie<sup>1099</sup>. Le gain technologique de la Turquie est certain : ainsi la Turquie put disposer des moteurs AI-450 des drones Bayraktar TB2, il en est de même des moteurs Sich-MC-500 du drone Akıncı ainsi que des moteurs du futur avion de combat sans pilote, le MIUS (*Muharip insansız uçak sistemi*, système d'avion de combat sans pilote), drone de combat embarqué, doté de moteurs ukrainiens Ivchenko AI-332F et AI-

---

<sup>1098</sup> « Poutine reconnaît l'indépendance de deux territoires séparatistes ukrainiens », *L'Express*, article en ligne publié le 21 février 2022, consulté le 21 février 2022.

[Poutine reconnaît l'indépendance de deux territoires séparatistes ukrainiens - L'Express \(lexpress.fr\)](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/poutine-reconnait-l-independance-de-deux-territoires-separatistes-ukrainiens_1871112.html)

<sup>1099</sup> Anastasia Shapochkina & Éléonore Garnier, *Implications stratégiques de la coopération industrielle turco-ukrainienne en matière de défense*, Eastern Circles, 21 décembre 2021, p. 5.

25TLT<sup>11001101</sup>. Pour l'Ukraine, le gain stratégique est également très important : les drones Bayraktar ont obtenu un succès retentissant contre les positions russes dans l'actuelle guerre russo-ukrainienne et Haluk Bayraktar, directeur général de Baykar Teknoloji, affirme qu'une usine, dotée d'un service de recherche et développement sur les drones, sera opérationnelle, prochainement, en Ukraine<sup>1102</sup>. Le projet se heurte actuellement à des questions de sécurité du personnel turc sur les futures installations, du fait de la guerre russo-ukrainienne.

Face à la coopération turco-ukrainienne, on aurait pu penser que la réaction de Moscou serait très négative. Or il n'en fut rien. Bien que dénonçant l'occupation de l'Ukraine et le déclenchement de la guerre par la Russie, la Turquie suit une ligne de neutralité relative. Au grand dam de ses alliés de l'OTAN et de l'Union européenne, Ankara refuse d'appliquer les sanctions contre la Russie. Il faut rappeler que Turquie, Russie et Ukraine font partie de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN). Les membres de l'Organisation de la coopération économique de la mer Noire sont l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, la Géorgie, la Grèce la Moldavie, la Macédoine, la Roumanie, la Russie, la Serbie et la Turquie. La Coopération économique de la mer Noire a vu le jour au sommet d'Istanbul, le 25 juin 1992, à l'initiative de la Turquie. L'entrée en vigueur d'une charte a mu la coopération en Organisation de coopération économique de la mer Noire. L'OCEMN a pour objectif d'assurer la paix, la stabilité et la prospérité des membres à travers de multiples coopérations économiques et culturelles<sup>1103</sup>. Avant l'intervention russe en Ukraine de février 2022, l'OCEMN était le principal corridor de transport et de transfert

---

<sup>1100</sup> Ibid.

<sup>1101</sup> Laurent Lagneau, « Le drone de combat embarqué turc MIUS sera équipé d'un moteur fourni par l'ukrainien Ivchenko Progress », *Zone militaire Opex360.com*, article en ligne publié le 18 novembre 2001 consulté le 18 novembre 2001.

<https://www.opex360.com/2021/11/18/le-drone-de-combat-embarque-turc-mius-sera-equipe-dun-moteur-fourni-par-lukrainien-ivchenko-progress/>

<sup>1102</sup> Kaan Azman, « Haluk Bayraktar'dan Ukrayna 'daki üretim tesisi hakkında açıklama » (Déclaration de Haluk Bayraktar sur le site de production en Ukraine), *Defence Turk.net*, article en ligne publié le 25 août 2022, consulté le 25 août 2022.

<https://www.defenceturk.net/haluk-bayraktardan-ukraynadaki-uretim-tesisi-hakkinda-aciklama>

<sup>1103</sup> Alaeddin Yalçınkaya, « Kuruluşundan günümüze Karadeniz Ekonomik İşbirliği Örgütü » (L'Organisation de la coopération économique de la mer Noire de sa fondation à nos jours), *Marmara Üniversitesi Siyasal Bilimler Dergisi*, N°1-16, avril 2017, pp. 3-4.

d'énergie de l'Europe<sup>1104</sup>. Bien que n'ayant pas atteint les objectifs de paix et de stabilité dans la région, l'OCEMN, dont le siège est à Istanbul, réuni dans une même structure, des pays en litiges sur le littoral de la mer Noire. C'est peut-être ce qui explique que la Turquie se soit positionnée en conciliatrice dans la guerre entre Russie et Géorgie, en 2008, et dans les guerres entre l'Ukraine et la Russie. Diplomates russes et ukrainiens continuent à s'asseoir à la même table, en Turquie, notamment dans le cadre de l'OECMN.

Néanmoins, Ankara ferme les Détroits aux navires de guerre, suivant scrupuleusement les Accords de Montreux. Cette position « permet à la Turquie de jouer un rôle de médiatrice, d'arbitre et de facilitatrice »<sup>1105</sup>. Plusieurs rencontres entre Russes et Ukrainiens ont été amorcées en Turquie. D'ailleurs, l'intersession turque, avec celle de l'ONU, a permis de débloquent la crise céréalière qui menaçait le monde, après l'attaque russe de l'Ukraine<sup>1106</sup>. Vladimir Poutine est même allé jusqu'à suggérer que la Turquie devienne un centre gazier pour pallier les dysfonctionnements des gazoducs North Stream<sup>11071108</sup>.

---

<sup>1104</sup> Site de l'OCEMN, consulté le 15 février 2023.

[BSECN - Coopération économique de la mer Noire \(bsec-organization.org\)](https://www.bsec-organization.org)

<sup>1105</sup> Bayram Balci, « Les nouvelles relations entre la Turquie et la Russie », *Etudes*, n°9, septembre 2022, p. 16.

<sup>1106</sup> « Céréales ukrainiennes : la Turquie confirme « la reconduite » de l'accord », *Le Figaro*, article publié le 17 novembre 2022, consulté le 17 novembre 2022.

<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/cereales-ukrainiennes-la-turquie-confirme-la-reconduite-de-l-accord-20221117>

<sup>1107</sup> Timour Ozturk, « La Turquie ambitionne de devenir un hub gazier aux portes de l'Europe », *les Échos*, article publié le 19 octobre 2022, consulté le 19 octobre 2022.

[La Turquie ambitionne de devenir un hub gazier aux portes de l'Europe | Les Echos](https://www.lesechos.fr/actualites/europe/la-turquie-ambitionne-de-devenir-un-hub-gazier-aux-portes-de-l-europe)

<sup>1108</sup> Onur Şahanoğlu, « Türkiye enerji merkezi olursa doğal gaz Avrupa 'ya nasıl taşınacak ? » (Si la Turquie devient un centre énergétique, comme le gaz naturel sera-t-il transporté vers l'Europe ?), *Sabah*, article publié le 12 octobre 2022, consulté le 12 octobre 2022.

<https://www.sabah.com.tr/dunya/son-dakika-turkiye-enerji-merkezi-olursa-dogal-gaz-avrupaya-nasil-tasinacak-2-secenek-var-o-bolge-stratejik-6195706>

### 3.3.4. Conclusions

Finalement, il ressort des analyses précédentes que les alliances de la Turquie sont en débats, que ce soit avec ses alliés traditionnels de l'OTAN et de l'Union européenne ou avec ses « nouveaux partenaires » que sont la Russie, la Chine et l'Iran.

Dans les conflits majeurs en cours, la Turquie se trouve ainsi tantôt en adéquation avec ses alliés traditionnels, tantôt en opposition. Il en est même avec la Russie, la Chine et l'Iran. Ainsi, concernant Chypre et la Méditerranée orientale, Ankara se retrouve en opposition avec les blocs UE et OTAN. De même, la Chine soutient les thèses gréco-chypriotes contre les revendications turques.

Concernant la Libye, même si dans un premier temps, Ankara suivait les directives de l'OTAN et de l'UE, afin de défendre ses intérêts stratégiques, il s'est rapidement retrouvé face à ces derniers. En effet, la Turquie assiste militairement, économiquement et diplomatiquement le camp de Tripoli, alors que l'UE, à travers la France notamment, soutient le camp de Benghazi. D'ailleurs, le gouvernement du maréchal Haftar, à Benghazi, est également assisté par la Russie, à travers la milice Wagner.

De même, dans le conflit syrien, la Turquie était dans le camp de l'OTAN et de l'UE, contre le régime de Bachar El-Assad. Bien que continuant à lutter contre le régime de Damas, elle s'est démarquée de ses alliés quand ces derniers ont mis en avant les Forces démocratiques syriennes, dont le principal constituant est le YPG, branche syrienne du PKK que la Turquie combat depuis le début des années 1980. Ankara se trouve également dans le camp opposé à la Russie et l'Iran, ces derniers voulant à tout prix sauver le régime El-Assad. Néanmoins, Moscou soutient un rapprochement entre Ankara et Damas. Une rencontre entre Erdoğan et El-Assad est probable dans les prochains jours<sup>1109</sup>.

Concernant l'Irak, les actions turques contre le PKK en territoire irakien sont condamnées par les alliés traditionnels. D'ailleurs, la Turquie se plaint souvent des deux

---

<sup>1109</sup> « Erdoğan'dan Esad'la görüşme mesajı Liderler olarak bir araya gelebiliriz » (Message d'entrevue d'Erdoğan avec al-Assad Nous pourrions avoir une entrevue en tant que leaders), *Euronews*, article en ligne publié le 5 janvier 2023, consulté le 5 janvier 2023.

[Erdoğan'dan Esad'a görüşme mesajı: Liderler olarak bir araya gelebiliriz | Euronews](#)



poids deux mesures concernant la lutte contre le terrorisme. L'Iran, voisin de l'Irak et proche des chiites irakiens, est silencieux sur les actions turques. Ce silence peut-être expliqué par le fait que Téhéran lui-même intervient contre la PJAK (*Partiya Jiyanaq Azad Kurdistan*, Parti pour une vie libre au Kurdistan), organisation kurde qui lutte contre le régime de Téhéran.

Au Karabakh, la Turquie soutient l'Azerbaïdjan contre l'Arménie. La diaspora arménienne en France, dans d'autres pays de l'UE et aux États-Unis, ainsi que la presse française et américaine demandent aux gouvernements occidentaux d'agir en faveur de l'Arménie. Les aides turques sont vivement critiquées. La Russie, qui a fait preuve d'une retenue relative durant la dernière guerre du Karabakh, soutient l'Arménie, son unique allié dans le Caucase du Sud. De même pour l'Iran, d'une part à cause de sa forte minorité azérie et surtout parce que l'Arménie est son allié régional.

Dans le conflit ukrainien, tout en condamnant l'agression russe, la Turquie garde de bonnes relations avec la Russie. Sa neutralité lui permet de se poser en intercesseur et lui a permis d'assurer l'accès des céréales ukrainien au marché mondial. Ankara fournit également des drones à l'armée ukrainienne. Cette « neutralité » semble bien perçue par la Russie, mais elle est très contestée par les alliés traditionnels. Néanmoins, Ankara s'est aligné dernièrement sur les sanctions occidentales.

En synthèse de cette partie, soulignons que la Turquie ne prétend pas tourner le dos à l'Occident, mais elle n'hésite pas à trouver de nouvelles alliances, au cas par cas, selon les conjonctures régionales. Elle désire s'émanciper de l'Occident, sans divorcer et sans se mettre sous la coupe d'un autre mentor. Elle souhaite mener sa propre politique étrangère, selon ses objectifs stratégiques et géopolitiques. Selon les lieux, elle privilégie ses anciens alliés que sont l'OTAN et l'Union européenne, ou ses nouveaux partenaires que sont la Russie, la Chine et l'Iran. La diplomatie turque peut être qualifiée de pragmatique ou encore, de diplomatie du grand écart. La souplesse de la diplomatie turque semble servir les seuls intérêts de la Turquie.

La Turquie semble donc vouloir jouer sur tous les tableaux en même temps, ferme sur certaines positions, intransigeante par exemple à propos du PKK, et prompt à changer d'avis en fonction de ses intérêts immédiats, notamment économiques. L'aspect versatile peut être vu comme une volonté clairement affichée de trouver sa place et de gagner en

autonomie ; mais on comprend également pourquoi les alliés de l'OTAN et de l'UE sont aussi irrités au point de ne plus savoir dans quels camps placer la Turquie.

S'ajoutent de plus aux intérêts économiques et aux stratégies géopolitiques, des soucis éthiques et religieux, survolés seulement dans ce travail de recherche, qui complexifient évidemment les différentes représentations de la Turquie sur la scène internationale.

## CONCLUSION

Le questionnement principal de cette analyse de la géopolitique de la Turquie porte sur le fait ou non qu'Ankara tourne le dos à ses alliés traditionnels, les États membres de l'OTAN et/ou de l'UE, au profit de nouveaux alliés que sont la Russie, l'Iran et la Chine.

Avant de tenter d'y répondre, il convient de revenir sur le fil conducteur qui nous a permis de réfléchir sur ce sujet.

### Turquie, puissance militaire ?

Le premier constat découlant de nos recherches est que les dissensions entre la Turquie et ses alliés sont principalement de nature sécuritaire. En effet, il apparaît qu'après une première période, de 1946 à 1964, où elle était totalement dévouée au camp occidental, aux États-Unis et à l'OTAN, la Turquie a considéré que ses intérêts nationaux n'étaient pas forcément ceux de ses alliés. S'en est suivie une lente politique d'émancipation, surtout au niveau militaire. C'est pourquoi la première partie de cette thèse examine le positionnement de la Turquie sur le plan sécurité et militaire. Les embargos d'armement, de pièces détachées et d'autres mesures de coercition par lesquels les alliés de la Turquie tentaient de contrôler sa politique étrangère ont amené la Turquie à mettre en place une base industrielle et technologique de défense. Celle-ci s'est développée progressivement au cours des années pour atteindre, selon Musin Dere, vice-ministre de la Défense, une autosuffisance, de 80 %<sup>1110</sup>. Ce chiffre est spectaculaire quand on sait qu'au début des années 2000, la Turquie était encore dépendante à 80 % de matériels militaires importés. Non seulement la Turquie produit aujourd'hui des équipements classiques comme les véhicules blindés de transport, mais elle produit également des armements à haute valeur ajoutée technologique tels que les drones de combats, des systèmes de défense antiaérienne de courte et moyenne portée, des bâtiments navals furtifs... Le résultat des efforts faits sur la dotation des armées confère à la Turquie des moyens de projection de

---

<sup>1110</sup> « Savunma Sanayi'nde Yerlilik Oranı Yüzde 80'lere Ulaştı » (La production nationale dans l'industrie de défense a atteint 80 %), *Sanayi Gazetesi* (Journal de l'industrie de défense), article en ligne, publié le 3 décembre 2022, consulté le 3 décembre 2022.

[Savunma Sanayi'nde Yerlilik Oranı Yüzde 80'lere Ulaştı - Sanayi Gazetesi](#)

puissance et de projection des forces conséquents. Ces capacités lui donnent désormais l'assurance pour intervenir au-delà de ses frontières, à savoir dans son environnement immédiat (Karabakh, Irak, Syrie, Chypre...) et même dans les régions plus éloignées (Libye, Corne de l'Afrique), très souvent contre l'avis de ses alliés traditionnels. Dans sa quête de reconnaissance comme puissance montante, la Turquie tente de faire valoir ce qu'elle estime être ses droits dans des régions qu'elle se représente comme essentielles à ses intérêts. Les représentations turques s'opposent non seulement à celles de ses alliés traditionnels, mais aussi à celles de ses nouveaux partenaires que sont la Russie, la Chine et l'Iran.

### Le statut de pivot géopolitique, facteur de puissance ?

Consciente de sa position unique dans l'échiquier eurasiatique, la Turquie se veut un pivot géopolitique. D'ailleurs, à la fin des années 1990, elle était décrite comme telle par des spécialistes américains. Citons à cet égard Robert Chase, Emily Hill et Paul Kennedy : « La politique étrangère américaine doit savoir se concentrer sur des États pivots qui auraient trois caractéristiques : être la clé de la stabilité dans leur région ; être en mesure d'avoir sur elle un effet d'exemple, d'entraînement ; être un acteur non négligeable sur la scène internationale. (...) Donc si le secrétaire d'État devait faire une tournée dans ces pays, il devrait s'arrêter (...) en Turquie »<sup>1111</sup>.

Le qualificatif d'État pivot concernant la Turquie a été développé dans la deuxième partie. Une analyse de la situation géopolitique de la Turquie par les prismes des théories de Halford John Mackinder, Nicholas Spykman et Dimitri Kitsikis corrobore la situation d'État pivot de la Turquie. Ankara en est conscient, il valorise cette situation géopolitique particulière en le répercutant sur la géographie fondamentale, notamment en développant de gigantesques programmes d'infrastructures intégrés dans les grands projets de transports internationaux (TRACECA et nouvelle route de la soie). Il est utile de rappeler également les efforts faits afin de faire de la Turquie un hub énergétique. Bien sûr, parallèlement, la Turquie tente de valoriser les richesses de son sous-sol et de son réseau hydrographique.

---

<sup>1111</sup> Robert Chase, Emily Hill et Paul Kennedy, *The Pivotal States A New Framework for US Policy in the Developing World*, Norton Editions, New York, 1999, p. 12.

L'avantage que retire la Turquie de sa position géographique et géopolitique d'État pivot est également exploité dans la quête de puissance de la Turquie.

## Les confrontations des représentations dans les zones d'intérêts

Les représentations que se fait la Turquie de son environnement immédiat (Caucase, Moyen-Orient, Méditerranée orientale) et des zones plus éloignées (Libye, notamment), développées dans la deuxième partie de ce travail, se heurtent non seulement aux représentations que s'en font les alliés occidentaux, mais aussi à celles qui prévalent chez les nouveaux partenaires. Dans la très grande majorité des zones où la Turquie intervient militairement, elle se retrouve face à ses alliés de l'OTAN et de l'UE, mais aussi face à ses nouveaux coopérateurs. Sa principale différence est la difficulté à trouver un consensus avec les alliés traditionnels, alors que les controverses avec les nouveaux partenaires finissent par des compromis. Sur ce dernier point, la question de savoir si la Turquie n'utilise pas l'Iran et la Russie, notamment, afin de chasser des zones stratégiques les alliés qu'elle trouve peu accommodants, se pose.

## La Turquie tourne-t-elle le dos à l'Occident ?

Toutefois, malgré les brouilles avec ses alliés, pour reprendre Jana Jabbour, le rapprochement d'Ankara vis-à-vis de la Russie et de l'Iran ne peut être interprété comme un changement d'axe dans la politique étrangère turque<sup>1112</sup>. En effet Ankara maintient sa candidature à l'Union européenne et continue à prendre des responsabilités dans l'OTAN. Dans la première moitié de 2022, les dirigeants turcs ont multiplié les discours sur leur volonté de revenir à la table des négociations avec Bruxelles<sup>1113</sup>. Il semble que les rapprochements de la Turquie avec la Russie et l'Iran et la Chine sont à mettre sur le compte

---

<sup>1112</sup> Jana Jabbour, « La Turquie : une puissance émergente qui n'a pas les moyens de ses ambitions », *Politique étrangère*, n°4, 2020, p. 108.

<sup>1113</sup> Lucia Yar, « Si la Turquie avait été membre de l'UE, la guerre en Ukraine aurait pu être évitée », *Euractiv*, article en ligne publié le 11 avril 2022, consulté le 11 avril 2022.

<https://www.euractiv.fr/section/elargissement/interview/si-la-turquie-avait-ete-membre-de-lue-la-guerre-en-ukraine-auroit-pu-etre-evitee/>

de l'autonomisation de la Turquie sur la scène internationale<sup>1114</sup>. Afin d'obtenir des gains diplomatiques, la Turquie utilise (elle est également utilisée par ses alliés traditionnels et ses nouveaux partenaires) les relations avec les uns et avec les autres dans ce que Jean-Marcou et Janna Jabbour nomment la politique du grand écart (*split diplomacy*)<sup>1115</sup>.

En conclusion de notre démarche d'analyse, nous pouvons affirmer que la Turquie ne tourne pas le dos à ses alliés traditionnels, mais joue sa propre partition géopolitique, en adaptant constamment sa politique internationale au gré des conjonctures, toujours à l'aune de ses intérêts.

## Les facteurs de l'émancipation turque

### Du point de vue turc

Cette conclusion nous semble pertinente. Toutefois, nous aimerions y ajouter quelques éléments. En physique fondamentale, la troisième loi de Newton affirme que si un corps A exerce une force sur un corps B, alors le corps B exerce une réaction en retour sur le corps A. C'est le principe de l'action et de la réaction. Nous avons évoqué les divergences d'intérêt entre la Turquie et ses alliés, en abordant principalement le point de vue géopolitique turc. Quels sont ceux de ses alliés traditionnels ?

Les analyses de la troisième partie montrent que les relations entre la Turquie et les États-Unis et les autres alliés de l'OTAN connurent plusieurs points des désaccords depuis le retrait des missiles Jupiter par les Américains, en janvier 1963<sup>1116</sup>. La Turquie, malgré quelques réactions, a fait profil bas tant que la menace soviétique subsistait. En effet, bien que bipolaire, le monde de l'époque était mû par une certaine anarchie de la société internationale. Dans ce chaos discipliné, chaque État cherchait à défendre et à accroître sa

---

<sup>1114</sup> Janna Jabbour, « Permanence et mutation des alliances dans la diplomatie de la Turquie : les symptômes de l'affirmation d'une puissance émergente », in Jean Marcou (dir.) *La Turquie et ses nouveaux 'alliés'*, L'Harmattan, Paris 2019, p. 26.

<sup>1115</sup> Jean Marcou (dir.), « La Turquie et son "nouvel allié" russe », *La Turquie et ses nouveaux 'alliés'*, L'Harmattan, Paris 2019, p. 55.

<sup>1116</sup> « La Turquie aurait accepté à son tour le retrait des bases d'engins Jupiter », *Le Monde*, 22 janvier 1963.

puissance politique et militaire. L'optimisation de la sécurité nationale était un impératif. Elle l'est toujours. Pour ce faire, plusieurs choix sont possibles. La première est l'adaptation de politiques spécifiques qui peuvent être défensives, isolationnistes ou neutralistes. La deuxième est la recherche d'un équilibre des puissances par la conclusion d'alliances stratégiques. La volonté de la Turquie d'intégrer l'OTAN était motivée par la deuxième. Elle devait se mettre sous la protection d'une alliance suffisamment puissante pour se protéger de l'Union soviétique et suffisamment éloignée géographiquement pour ne pas user d'ingérence abusive dans ses politiques intérieure et internationale. Toutefois, elle a commencé à penser que l'Alliance n'était pas fiable à 100 %. C'est pourquoi, sans la quitter, elle développa, lentement mais sûrement, son industrie de défense. Conscient de sa place dans le système de *containment* du communisme, elle intervint à Chypre, en ne prenant en compte que ses propres intérêts. Bien sûr, cela a eu des répercussions sur les rapports avec ses alliés. L'embargo américain sur les armes à destination de la Turquie fut un catalyseur supplémentaire pour le développement de l'industrie turque de la défense.

La disparition de l'Union soviétique, le 26 décembre 1991, entraîna celle d'une grande menace pour la Turquie. La politique de *containment* n'étant plus utile, on aurait pu penser à la perte d'intérêt géopolitique de la Turquie pour ses alliés de l'Ouest. C'est la théorie américaine de l'arc de crise qui a redoré la valeur géopolitique de la Turquie. Cette théorie, *Crescent Crisis*, à l'origine, avait pour but de dresser les contours de la politique américaine face au monde musulman. Ce concept a été nommé ainsi par le politologue américain Zbigniew Brzezinski, chef du conseil de sécurité du président Jimmy Carter, en 1978<sup>1117</sup>. L'objectif de cette doctrine, qui devint celle de l'OTAN, était, tout d'abord de déstabiliser, l'Union soviétique et l'Iran. Puis la théorie s'étendit aux autres États du Moyen-Orient. Le but finalement était de morceler les États forts de la région en petits États plus faciles à contrôler. Depuis 2010, l'arc de crise s'étend du Proche-Orient à l'Afghanistan. Cette volonté de Balkanisation des pays de l'arc de crise se retrouve dans la carte de Ralph Peters, où même la Turquie, alliée de l'OTAN, est largement amputée au profit d'un Kurdistan

---

<sup>1117</sup> « Iran-Turquie : l'arc de crise », *L'Express*, publié le 20 août 1997, consulté le 2 janvier 2023.

[https://www.lexpress.fr/informations/iran-turquie-l-arc-de-crise\\_623936.html](https://www.lexpress.fr/informations/iran-turquie-l-arc-de-crise_623936.html)

indépendant<sup>1118</sup>. Même s'il ne reflète pas la pensée américaine, le colonel de l'armée américaine propose une cartographie prospective d'un nouveau Moyen-Orient où les frontières seraient redéfinies sur des critères ethnoconfessionnels, et bien sûr au profit des États-Unis. La figure ci-dessous est tirée de l'article de Ralph Peters<sup>1119</sup>.

La question de l'intervention américaine en Irak, le soutien américain aux PYD des Kurdes syriens peut se comprendre dans cette perspective de dislocation des États du Moyen-Orient. Or ces projets de démembrements inquiètent la Turquie qui, du moins dans ses discours, affirme tenir à l'intégrité territoriale de la Syrie et de l'Irak, de la Lybie également. C'est pourquoi elle s'est opposée au référendum d'indépendance du Gouvernement régional du Kurdistan irakien (cf. 3<sup>e</sup> partie). Le spectre d'un État autonome kurde la pousse à agir en Syrie et en Irak, bien que ses alliés traditionnels y soient opposés.

---

<sup>1118</sup> Jean-Paul Burdy, « Un nouveau Moyen-Orient américain cartographié par le colonel Ralph Peters », *Questions d'Orient – Questions d'Occident*, publié le 1<sup>er</sup> octobre 2006, consulté le 2 janvier 2023.

[Un nouveau Moyen-Orient américain cartographié par le colonel Ralph Peters – Questions d'Orient – Questions d'Occident \(questionsorientoccident.blog\)](https://questionsorientoccident.blog)

<sup>1119</sup> Ralph Peters, « Blood borders: How a better Middle East would look » , *Armed Forces Journal*, juin 2006.



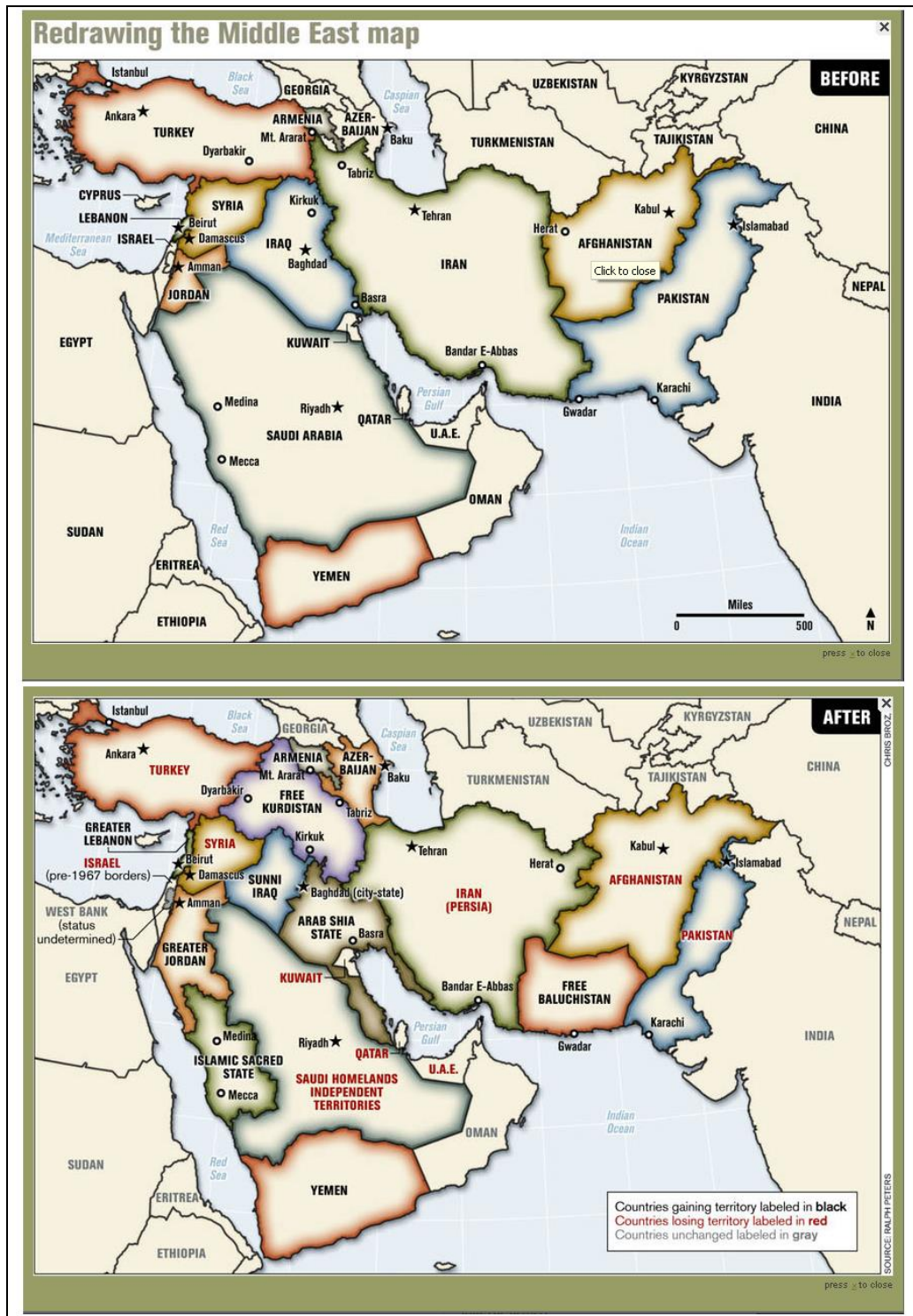


Figure 53 Cartes "avant" et "après" du nouveau Moyen-Orient de Ralph Peters

Les prises de position des alliés occidentaux, perçues par la Turquie comme étant contre ses intérêts stratégiques, ravivent et maintiennent dans la population et chez les décideurs politiques le syndrome de Sèvres. En effet, comme cité dans la 3<sup>e</sup> partie de cette

étude, les États-Unis et l'Union européenne appuient la Grèce contre la Turquie en Méditerranée orientale. De même, États-Unis et France soutiennent les Forces démocratiques syriennes dont le fer de lance est le YPG. En Syrie, en Libye, France et Turquie se trouvent dans des camps opposés... Le traité de Sèvres, conclu le 10 août 1920 entre les alliés et le gouvernement de la Porte, acte la dislocation de l'Empire ottoman (cf. 2<sup>e</sup> partie). Selon Taner Akçam, il signifie également le rejet des Turcs d'Europe et une vengeance tardive de la prise de Constantinople en 1453<sup>1120</sup>. Bien que le traité de Lausanne ait défini les frontières de la Turquie moderne, le Sandjak d'Alexandrette excepté, le traumatisme de Sèvres entretient la peur de pertes territoriales, dès les débuts de la République<sup>1121</sup>. En effet, le Syndrome de Sèvres se manifeste aussi bien chez les historiens, les politiciens, les militaires que la population<sup>1122</sup>. C'est pourquoi la carte de Ralph Peters, bien que le journal l'ayant publié ne reflète pas le point de vue des officiels Américains, trouva un écho dans les cercles turcs<sup>1123</sup>. Le syndrome de Sèvres peut aussi être interprété comme un catalyseur de la construction et de l'auto-renouvellement de l'État turc : « Le rôle de l'État est de désigner l'ennemi. L'ennemi, à son tour, désigne la Nation. De la Nation émane l'État »<sup>1124</sup>. Il est à noter que contrairement à ses alliés occidentaux, la Russie, l'Iran et la Chine ne menacent pas de façon formelle les intérêts stratégiques de la Turquie, ou, dans la conjoncture qui prévaut, ils n'en ont pas l'intérêt et/ou la possibilité. Comme vu dans les zones de conflits actuels (cf. discussion 3<sup>e</sup> partie), il y a compétition entre la Russie et la Turquie en Syrie, en Libye et dans le Caucase, mais un consensus est toujours trouvé entre Moscou et Ankara. Ce type de relation peut-être qualifié de rivalité coopérative. Or dans leurs relations avec la Turquie, les États-Unis et l'Europe ont une approche coercitive quant aux litiges géopolitiques. Ils appliquent des embargos sur les armes, utilisent des menaces économiques (comme ce fut le cas dans l'histoire du pasteur Bronson)... L'ensemble de ces

---

<sup>1120</sup> Taner Akçam, « The Treaties of Sèvres and Lausanne : An alternative perspective », *From Empire to Republic : Turkish Nationalism and the Armenian Genocide*, Zed Books, Londres & New York, 2004, p. 180-207.

<sup>1121</sup> Dorothee Schmid, « Le syndrome de Sèvres, ou la guerre qui n'en finit pas », *Politique étrangère*, n°1, Printemps 2014, p. 2.

<sup>1122</sup> Levon Hovsepyan, « The Fears of Turkey : The Sèvres Syndrome. Manifestations of the « Sèvres Syndrome » in Arthak Chagaryan (dir.) *Turkey's Socio-Political Discourse*, Erevan, 2012.

<sup>1123</sup> Şener Aktürk, «Yeni Ortadoğu Projesi, Ortadoğu'yu paramparça edecek' (Le nouveau projet du Moyen-Orient va morceler le Moyen-Orient), *Yeni Şafak*, 12 août 2006.

<sup>1124</sup> Pascal Gauchon & Jean-Marc Huissoud, op. cit. p. 18.

éléments peut expliquer la quête de nouveaux partenaires de la Turquie, en dehors des cercles occidentaux.

Il convient, ici, de rappeler que le rapprochement de la Turquie avec l'Occident fut un choix par nécessité. On ne peut pas affirmer que le Kémalisme avait pour but l'arrimage à l'Occident dans son entièreté, nonobstant le rejet du passé impérial et des pays voisins arabes. Le kémalisme est plus une forme d'hérodianisme, c'est-à-dire une sorte de calque de l'Occident<sup>1125</sup> dans ses concepts de l'État-nation, de progrès scientifiques et techniques, de défense, de développement économique et de démocratie. En fait, comme déjà stipulé, Ankara avait besoin de la protection de l'Occident face aux revendications de Staline, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale (cf. 1<sup>re</sup> partie). Le bénéfice de l'Occident en fut la limitation du libre accès de Moscou aux mers chaudes. Si on ajoute aux Détroits, contrôlés par la Turquie, le détroit de Gibraltar contrôlé par le Royaume-Uni, membre de l'OTAN en 1949, les détroits danois<sup>1126</sup>, qui font le lien entre la mer Baltique et la mer du Nord, contrôlés conjointement par le Danemark, membre de l'OTAN en 1949, et la Suède, les accès de l'océan Atlantique à la flotte soviétique furent restreints durant toute la guerre froide. Ces détroits furent des nœuds essentiels de la politique d'endiguement de l'Union soviétique. Aujourd'hui, la flotte de la Fédération de Russie fait face aux mêmes restrictions. Jusqu'au début des années 1960, la politique étrangère de la Turquie était alignée, voire assujettie, à la politique étrangère américaine, donc des pays de l'OTAN. Les prises de position des États-Unis concernant les contentieux avec la Grèce et Chypre amenèrent les dirigeants turcs à revoir leur politique internationale. Les minimisations par les alliés des craintes sécuritaires turques qui se résument dans le syndrome de Sèvres, les évolutions au Moyen-Orient, les sanctions diverses imposées à la Turquie l'ont amenée à la diplomatie du grand écart.

Cela signifie-t-il que la Turquie abandonne ses alliés traditionnels ? On peut en douter.

---

<sup>1125</sup> Jean-Sylvestre Mongrenier, « L'État turc, son armée et l'OTAN : ami, allié, non aligné ? », *Hérodote*, n°148, 1<sup>er</sup> trimestre 2013, p. 48.

<sup>1126</sup> G.I. Gribanova, Yu. V. Kosov, « NATO policies in the Baltics : objectives and priorities », *Baltic Region*, volume 10, n°1, p. 60.

Le nouveau concept stratégique de l'OTAN, qui prévoit un système de protection balistique qui protégerait tous les membres, a été adopté au sommet de Lisbonne, en novembre 2010, y compris par la Turquie. Suite à quoi, malgré les bonnes relations avec la Russie et l'Iran, et les contestations de ces derniers, un radar américain d'alerte précoce fut installé à Kürecik, dans la province de Malatya, au sud-est du pays<sup>1127</sup>. Au début de la crise syrienne, plus précisément le 22 juin 2012, un chasseur turc F-4 Phantom fut abattu par les forces armées syriennes. À la demande d'Ankara, qui invoquait l'article 4 de l'accord de Washington, une réunion de l'OTAN fut réalisée le 26 juin 2012<sup>1128</sup>. Suite aux décisions prises lors de cette réunion, les États-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas déployèrent six batteries de missiles Patriot, en janvier 2013. Au sommet de l'OTAN de Newport, en septembre 2014, il fut décidé l'adoption d'un plan d'action de « réactivité » (Readiness action plan) tourné contre les menaces venant de la Russie, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Il était question, entre autres du renforcement de la force de réaction de l'OTAN, de l'établissement d'une force opérationnelle interarmées capable de se déployer rapidement dans les zones périphériques aux pays membres, y compris la Turquie, et un renforcement des forces navales permanentes<sup>1129</sup>. Au sommet de Varsovie, la création de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation a été actée. Cette force est en alerte depuis 2015. D'autres sommets eurent lieu en mai 2017, à Bruxelles, en juillet 2018, également à Bruxelles, à Londres en décembre 2019, à Bruxelles en juin 2021. Un sommet par visioconférence fut réalisé le 25 février 2022 à la suite du déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Il est suivi d'un sommet extraordinaire le 24 mars 2022, à Bruxelles, sur les conséquences de l'invasion de l'Ukraine. Bien sûr, à chaque moment des officiels Turcs sont présents.

---

<sup>1127</sup> Tom Z. Collina, « Turkey to Host NATO Missile Defense Radar », *Arms Control Association*, article en ligne consulté le 4 janvier 2022.

[Turkey to Host NATO Missile Defense Radar | Arms Control Association](#)

<sup>1128</sup> « NATO Suriye'nin düşürdüğü uçak için toplandı » (L'OTAN s'est réuni pour l'avion turc abattu par la Syrie), *Agos*, article en ligne publié le 26 juin 2012, consulté le 8 décembre 2021.

<http://agos.com.tr/haber.php?seo=nato-suriyenin-dusurdugu-ucak-icin-toplandi&haberid=1885>

<sup>1129</sup> « Déclaration du sommet du pays de Galle », publiée par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue au pays de Galles les 4 et 5 septembre 2014, PDF en ligne consulté le 8 septembre 2022.

[Microsoft Word - Déclaration du sommet du pays de Galles .docx \(publishing.service.gov.uk\)](#)

Au sommet de Madrid de juin 2022, la Finlande et la Suède sont invitées à rejoindre l'OTAN. Il faut l'unanimité des membres. La Turquie en profite pour négocier avec les deux pays, d'une part les extraditions de membres du PKK-YPG et<sup>1130</sup> de l'organisation Güleniste qui sont réfugiés dans ces deux pays, d'autre part la levée d'embargos de produits de défense. Un consensus n'a toujours pas été trouvé en ce début d'année 2023 et les deux pays scandinaves n'ont pas encore intégré l'OTAN .

Plusieurs organes de l'OTAN sont présents en Turquie<sup>1131</sup> :

- Le quartier général permanent des forces terrestres de l'OTAN (LANDCOM) se trouve à Izmir ;
- Le quartier général du corps d'armée de la force d'action rapide (NRDC-TU) se trouve à Ayazağa, Istanbul ;
- La base radar d'alerte précoce (X-Band radar) se trouve à Kürecik
- Le centre d'excellence pour la défense contre le terrorisme (COE-DAT) est basé à Ankara ;
- Le partenariat pour la paix (PPP), un programme de coopération pratique bilatérale entre l'OTAN et des partenaires euroatlantiques, est également basé à Ankara
- Le centre d'excellence pour la sécurité maritime (MARSEC Coe) se trouve à Istanbul .

La liste précédente montre l'importance de la Turquie dans le dispositif OTAN. Ces centres en Turquie sont au plus près des zones de crise, des menaces terroristes et des pays qui ont besoin du savoir-faire de l'OTAN pour leur stabilisation et/ou leur protection. Il est

---

<sup>1130</sup> « NATO: İsveç ve Finlandiya'nın üyeliğine Türkiye neden karşı çıkıyor; Ankara'nın kaygıları giderilebilecek mi? » (OTAN : Pourquoi la Turquie s'oppose à la candidature de la Suède et de la Finlande à l'OTAN ; pourra-t-on rassurer la Turquie ?), *BBC*, article en ligne publié le 19 mai 2022, consulté le 19 mai 2022.

[NATO: İsveç ve Finlandiya'nın üyeliğine Türkiye neden karşı çıkıyor; Ankara'nın kaygıları giderilebilecek mi? - BBC News Türkçe](#)

<sup>1131</sup> *NATO genel bilgi notu* (Note d'information générale sur l'OTAN) site du ministère des Affaires étrangères de Turquie, consulté le 3 octobre 2022.

[nato-bilgi--notu.PDF \(mfa.gov.tr\)](#)

clair que malgré des désaccords avec certains membres de l'OTAN, la Turquie s'implique pleinement dans l'alliance défensive.

### Des visions géopolitiques différentes, sources des dissensions ?

Il faut tout d'abord noter une différence de vision géopolitique entre la Turquie et ses alliés traditionnels, notamment les États-Unis. Cette différence de vision a été occultée par le besoin turc d'intégrer une alliance capable de protéger la Turquie des appétits soviétiques. Après la chute de l'Union soviétique, les liens entre les États-Unis et la Turquie sont redéfinis dans la perspective de gains communs en Asie-Centrale et au Caucase, espaces qui étaient à l'époque, en partie laissés en friche par la toute nouvelle Fédération de Russie. Il était question de promouvoir le modèle turc laïque et moderne, en opposition au modèle iranien islamique<sup>1132</sup>. C'est de cette collaboration que naîtra, entre autres réalisations, l'oléoduc Bakou-Tbilissi, Ceyhan. Cette bonne entente se brisa sur l'intervention américaine en Irak et ses conséquences : l'internationalisation de la question kurde, les pertes économiques dues à l'embargo contre Saddam-Husseïn... La Turquie développe progressivement ses relations avec la Syrie, l'Iran et la Russie, au grand regret de Washington. Il est vrai que, dans le passé, les États-Unis ont imposé leurs points de vues, y compris contre les intérêts nationaux de la Turquie (cf. Chypre, 1<sup>re</sup> guerre du Golfe, sanctions contre l'Irak, disparité des aides américaines entre la Grèce et la Turquie, Syrie...). Cela a entraîné une émancipation progressive de la Turquie qui n'est ni du gout des États-Unis ni de celui de l'Union européenne. Avec les États-Unis, c'est la négociation permanente afin de trouver « un équilibre » qui satisfasse à la fois le besoin de reconnaissance turc et les impératifs de sécurité américains... La Turquie ne peut être tenue à l'écart d'aucun des dossiers essentiels sur lesquels les États-Unis sont impliqués au Moyen-Orient »<sup>1133</sup>. Comme le précise Dorothee Schmidt, la Turquie ne veut plus être seulement le challenger des États-Unis, elle désire être acceptée comme partenaire, d'égal à égal. D'ailleurs, Ankara remet en cause l'ordre international né de la Seconde Guerre mondiale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU. Lors de la 74<sup>e</sup> assemblée générale de l'ONU, en septembre 2019, le

---

<sup>1132</sup> Jean-Sylvestre Mongrenier, op. cit. p. 61.

<sup>1133</sup> Dorothee Schmid, « La Turquie, allié de toujours des États-Unis et nouveau challenger », *Politique étrangère*, n°3, automne 2011, pp. 597-598

président Erdoğan, dans son allocution aborde les événements mondiaux, les instabilités de la Palestine au Cachemire, l'islamophobie rampante, les armes nucléaires et ajoute « Le monde est plus grand que 5 », critiquant par-là l'Organisation des Nations unies et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité qui, selon lui, usent et abusent de leurs droits de veto<sup>1134</sup>. Ce qui contrarie fortement les Américains et les autres membres de ce Conseil. L'hégémonie américaine est contrariée.

Selon Joseph Goldstein, l'hégémonie est « la possibilité d'imposer des règles et les arrangements qui gouvernent les relations internationales, politiques et économiques, ou du moins de posséder une prépondérance en ce domaine (...) L'hégémonie économique suppose la capacité de devenir le centre de l'économie mondiale. L'hégémonie politique signifie que l'on peut dominer militairement le reste du monde »<sup>1135</sup>. Au sortir de la guerre froide, les États-Unis se trouvent dans une position hégémonique, on parle de monde unipolaire. Le but des puissances émergentes est de créer un monde multipolaire qui affaiblirait les États-Unis. C'est dans ce cadre-là que la Turquie défie les États-Unis au Moyen-Orient, dans le Caucase du Sud, en Asie-Centrale, en Méditerranée orientale et en Libye. Face à la contestation des puissances émergentes, la Rand corporation, une vieille institution américaine de recherche appliquée et d'analyse stratégique a introduit le terme de « Peer competitor<sup>1136</sup> » ? Un peer competitor est une puissance capable de tenir face à la puissance hégémonique, non pas forcément au niveau mondial, mais dans une ou plusieurs régions stratégiques. Selon la Rand corporation, la puissance émergente dispose de quatre stratégies : la réforme, la révolution, l'alliance et la conquête. Les changements politiques internes de la Turquie, le passage à un régime présidentiel fort pour une politique étrangère stable et continue, l'éloignement des valeurs occidentales pour retrouver ses propres

---

<sup>1134</sup> « Cumhurbaşkanı Erdoğan BM'de konuştu : Dünya 5'ten büyüktür » (Le président Erdoğan a parlé à l'ONU : Le Monde est plus grand que 5), *Anadolu Ajansı*, article en ligne publié le 24 septembre 2019, consulté le 24 octobre 2019.

[Cumhurbaşkanı Erdoğan BM'de konuştu: Dünya 5'ten büyüktür \(aa.com.tr\)](https://www.aa.com.tr/fr/cumhurbaşkanı-erdođan-bm-de-konuřtu-dünya-5'ten-büyüktür)

<sup>1135</sup> Joseph Goldstein, *Long cycles : Prosperity and War in the Modern Age*, Yale University Press, New Haven, 1988 p. 281.

<sup>1136</sup> Thomas S. Szayna, Daniel Byman, Steven C. Banks, Derek Faton, Seth G. Jones, Robert Mullins, Ion O. Lesser, William Roseneau, « The emergence of peer competitors : a Framework for analyses », *Rand corporation*, PDF mis ligne, consulté le 3 mars 2022.

[The Emergence of Peer Competitors: A Framework for Analysis | RAND](https://www.rand.org/pubs/working_papers/20220301.html)

critères civilisationnels, la recherche de nouveaux collaborateurs auprès de la Russie, de la Chine et de l'Iran, les interventions militaires outre mers, même si elles n'ont pas pour but ultime la conquête, relèvent de ces quatre stratégies. Face à la puissance émergente, la puissance dominante doit avoir une vision à long terme, d'où de nombreuses études américaines sur l'état du monde à plusieurs décennies. L'hégémon peut alors adopter plusieurs stratégies<sup>1137</sup> :

- La conciliation qui consiste à mettre en évidence les intérêts communs, afin d'en faire des partenaires ou des alliés ;
- La cooptation : il s'agit de conciliation avec possibilités de controverses, de querelles...
- La contrainte : si la puissance dominante estime que la puissance émergente devient une menace sérieuse, elle peut opter pour la coercition afin de modifier son comportement et sa politique.
- La compétition : dans laquelle la puissance émergente est vue comme une menace sérieuse, la rivalité peut se traduire par une guerre économique ou une guerre ouverte.

Des analyses faites précédemment, il apparaît que les trois premiers items sont valables pour la Turquie. Les États-Unis voient la Turquie comme une puissance émergente concurrente dont il est impératif de modérer les appétits. On peut extrapoler cette théorie à l'Union européenne qui semble, du moins ces dernières années, se méfier de la Turquie. Face aux puissances dominatrices, au niveau mondial pour les États-Unis, en région méditerranéenne pour l'Europe, la Turquie s'allie avec d'autres puissances dont la Russie, l'Iran et la Chine. Elle suit un équilibre minutieux pour progresser dans son objectif de puissance, tout en ménageant ses alliés occidentaux et ses nouveaux alliés.

## Conclusion générale

---

<sup>1137</sup> Tanguy Struye de Swiedland, *Les États-Unis face aux puissances émergentes : quelles stratégies à disposition des protagonistes ?*, Note d'Analyse n°6, Université de Louvain, février 2010, pp. 25-27.



Toutes les indications montrent que la Turquie du XXI<sup>e</sup> siècle a la volonté de devenir une puissance qui compte. Pour ce faire, elle a choisi le parti de développer sa BITD et d'étoffer ses représentations diplomatiques. Elle prend ses décisions conformément à ses intérêts stratégiques, négligeant l'opinion des autres puissances, ce qui heurte ses alliés traditionnels. Dans un souci d'équilibre des puissances, elle reste fidèle à ses alliances traditionnelles tout en usant d'alliances de circonstance avec la Russie, l'Iran et la Chine. On peut traduire ce grand écart par la volonté d'autonomie. En effet, comme le précise Gérard-François Dumont, la Turquie est en situation périphérique de quatre régions du monde : l'Europe, le Moyen-Orient, la Méditerranée et l'Eurasie. Si elle veut exploiter tous les bénéfices de sa position pluripériphérique, Ankara ne doit pas privilégier l'une de ses positions périphériques au détriment des trois autres. Cela signifie que la Turquie n'a aucun intérêt à transférer une partie de sa souveraineté à une organisation supranationale, qu'elle soit européenne, moyen-orientale, eurasiennne ou méditerranéenne. « Son intérêt est donc de valoriser sa position géographique dans toutes les directions sans exclusive<sup>1138</sup> ». Ce changement de paradigme n'est pas aussi récent que l'on pourrait penser. Elle s'est développée avec deux révolutions discrètes, en partie provoquées par les États-Unis et l'Union européenne : la première correspond aux coups de canifs donnés au kémalisme par le passage au multipartisme et le retour de l'Islam dans la scène publique. Elle a préparé la seconde, l'effacement politique de l'armée kémaliste au profit du civil islamisé. Cela a pu se faire grâce aux critères d'adhésion à l'Union européenne. Cette deuxième révolution a créé de nouvelles élites, notamment en instituant le MÜSIAD, pendant islamique du TÜSIAD, patronat laïque et prooccidental. Ces nouvelles élites ont mobilisé les forces économiques et militaires du pays, ce qui a permis d'arriver à une perception de puissance capable de remettre en cause le statu quo qui persistait depuis la fin des années 1940. C'est pour mettre fin à cette conjoncture dans laquelle elle a un rôle passif que la Turquie joue de nouveaux collaborateurs.

Toutefois, dans le cheminement vers la puissance de la Turquie des incertitudes à court terme sont présentes :

---

<sup>1138</sup> Gérard-François Dumont, op. cit. p. 67.

- Les élections présidentielles de cette année 2023, centenaire de la République de Turquie : si Recep Tayyip Erdoğan est réélu pour un nouveau mandat de cinq ans, la route empruntée par les gouvernements, depuis les années 2000, perdurera avec probablement plus de gain de puissance. Si l'opposition est élue, il y aura probablement un repositionnement à l'Ouest. Toutefois, il faut noter une continuité, depuis les années 1960, dans la quête d'autonomie et de puissance de la Turquie, quelles que soient les obédiences des partis politiques au pouvoir.
- La Russie de Vladimir Poutine est le principal partenaire de la Turquie actuelle, hors OTAN et Union européenne. La Russie semble être en difficulté en Ukraine. La chute de Vladimir Poutine est possible. Quel sera le positionnement du gouvernement russe à venir sur l'échiquier mondial et sur les zones d'où Russie et Turquie ont quasiment expulsé les Occidentaux ?
- Des vellétés de soulèvement sont apparues en Iran suite à la mort d'une étudiante Jina Mahsa Amini, le 16 septembre 2022<sup>1139</sup>. Les contestations concernent toutes les sphères de la population iranienne. Un affaiblissement, voire une chute du régime iranien est possible. Quid de la coopération Turquie-Iran ?
- La Chine se montre de plus en plus belliqueuse envers Taïwan.

Il est probable que si ces deux premiers régimes venaient à disparaître, le troisième empêtré en mer de Chine, les alliés occidentaux montreraient moins de mansuétudes envers la Turquie et ses actions au Moyen-Orient, en Méditerranée orientale et au Caucase.

Un retour sur la figure 1, concernant la dynamique de puissance, nous montre que, concernant la Turquie, le soft power et le hard power sont en progression et la volonté de puissance est évidente. Toutefois, la situation est plus mitigée en ce qui concerne l'économie et l'item population et territoire. L'économie est en crise depuis plusieurs mois. La cohésion nationale est incertaine. Les nouveaux partenaires que sont la Russie, l'Iran et la Chine sont

---

<sup>1139</sup> Pierre-Louis Caron, « Manifestations en Iran : La colère traverse les classes sociales, c'est inédit estime l'historien Jonathan Piron », *France info*, article en ligne publié le 22 septembre 2022, consulté le 22 septembre 2022.

[Manifestations en Iran : "La colère traverse les classes sociales, c'est inédit", estime l'historien Jonathan Piron \(francetvinfo.fr\)](https://www.francetvinfo.fr/actualites/iran/manifestations-iran-la-colere-traverse-les-classes-sociales-c-est-inedit-estime-l-historien-jonathan-piron.html)

dans des situations hasardeuses. La Turquie a donc plusieurs défis à relever, à courts et moyens termes. Les plus importants sont les suivants :

- Stabiliser son système politique, soit en restaurant le système parlementaire, soit en réajustant le système présidentiel actuel par un système de poids et contrepoids qui garantirait l'État de droit et l'équilibre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ;
- Résoudre la question kurde, qui depuis les révoltes de Cheikh Saïd est la principale menace à son intégrité territoriale. La lutte contre le PKK est source de pertes économiques considérables et de l'appauvrissement des régions du sud-est de la Turquie. Elle accapare une grande partie du personnel de défense. La résolution de la question kurde permettrait une évolution de l'économie turque qui pourrait être un plus dans la recherche de puissance. La Turquie doit renouer avec la Syrie de sorte que son intégrité territoriale continue à participer à la résolution de ce problème ;
- Trouver un consensus avec les pays limitrophes de la Méditerranée orientale sur le partage des ZÉE ;
- Rassurer les pays voisins sur le fait que la Turquie n'a pas de visées impérialistes. Cela ne pourra se faire qu'à un retour à une politique de zéro problème avec les voisins, une fois la région apaisée et l'intégrité territoriale des pays voisins assurée ;
- Rassurer ses alliés traditionnels tout en continuant à s'affirmer comme puissance incontournable ;
- Surmonter la crise économique qu'elle subit.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 Les principaux projets de rénovation de l'armée de terre

Nom du projet	Remarques
Hélicoptère de combat T129 ATAK	L'hélicoptère de combat T129 ATAK est un hélicoptère de combat/reconnaissance qui peut voler de jour comme de nuit et en tout temps. Dotation en cours.
Char de combat ALTAY T1	Le char ALTAY (du nom des montagnes d'Asie Centrale considérées comme le berceau mythologique des peuples turcs) est doté des capacités de mouvements et d'une longévité importantes. Il permettra de faire face aux besoins de l'Armée turque pour un long moment et remplacera les blindés en fin de vie. En phase de développement.
Modernisation de chars	Dans l'attente de la réalisation du projet ALTAY, les chars Leopard 1 ont été améliorés, les chars M60 A1 et Leopard 2A4 également. Dotation réalisée.
Obusier T-155 FIRTINA	Le T-155 K/M FIRTINA (tempête), doté d'un système de contrôle commandement évolué, assure aux unités en manœuvre un bombardement de soutien constant, efficace par la portée et le pouvoir de destruction. Obusier robuste, l'armée turque lui estime une longévité importante. Il a été développé par l'Armée de Terre turque, sa production en série est en cours.
Véhicule de munitions POYRAZ pour obus KM	Le véhicule POYRAZ (Vent du nord) a été spécialement conçu pour les obus FIRTINA. La production en série est en cours.
Munitions longue portée 155 mm	Ces munitions longue portée répondront aux besoins des obusiers FIRTINA et Panter. La phase de recherche et conception est terminée. La production en série est en cours.
Obusier léger, aérotransportable BORAN	Le projet BORAN a pour objectif d'aboutir à un obusier transportable par voie aérienne, léger et de longue portée, de calibre 105 mm. En phase de conception et développement.
Lance-roquettes multiples	Le lance-roquettes multiple KASIRGA (Tornado) doté du système

KASIRGA	302 mm KASIRGA utilise des missiles est en dotation. Le projet K+ qui vise à doter le lance-roquettes KASIRGA d'un système de munitions guidées et en phase de recherche-développement.
Système de défense antiaérienne de basse altitude HİSAR-A	Le système de défense aérienne de basse altitude HİSAR-A a pour objet la production nationale d'un système de protection des unités en manœuvre contre les menaces basses altitudes. Le projet conçoit un modèle autonome et modèle tracté. Phase de développement.
Système de défense antiaérienne de moyenne altitude HİSAR-O	L'objectif est une complémentarité avec le système HİSAR-A, contre les menaces d'altitude moyenne. Le développement est d'ailleurs parallèle au HİSAR-A. Phase de développement.
Roquette à guidage laser de 2,75 pouces CİRİT	La roquette à guidage laser CİRİT (Javelot) a été conçue pour être utilisée à partir des hélicoptères déjà détenus par les forces armées, Super Kobra (AH 1 W), ainsi que par les hélicoptères ATAK qui rejoindront l'inventaire de l'Armée de Terre. Le guidage laser peut être réalisé soit à partir d'un engin volant, soit à partir du sol. En dotation.
Système d'armes antichars de moyenne portée MIZRAK-O	Dans le but de retarder, stopper ou détruire les blindés ennemis, l'accord de développement d'armes antichars de moyenne portée MIZRAK-O (Lance) a été signé entre le Sous-secrétariat à l'Industrie de Défense et la société Roketsan.
Fusée longue portée antichar MIZRAK-U	Dans le cadre du projet d'hélicoptère de combat ATAK, les fusées antichars longue portée MIZRAK-U sont développées.
Véhicule partiellement blindé antimine KİRPİ	KİRPİ (Hérisson) est un véhicule de protection contre les explosifs artisanaux et les mines. En dotation depuis 2011.
Véhicules tactiques à roues	Approvisionnement sur le marché national de véhicules tactiques à roues en favorisant la standardisation et les modèles de série.
Véhicules blindés tactiques à roues	Les véhicules blindés tactiques Cobra à armement de tourelle, visant à protéger le personnel contre les mines et les munitions à énergie cinétique, sont en dotation.
Véhicule transporteur de char et remorque	Les véhicules de transport des chars de nouvelle génération, d'une capacité de 70 tonnes, ont pour vocation d'augmenter les capacités de projection des unités de manœuvres. En dotation.
Drone	Les travaux d'équipement modernes d'exploration, de surveillance, d'acquisition de cibles continuent. Une grande importance est donnée à la dotation et à la généralisation de drones, jusqu'au niveau des plus petites unités. Des conventions ont été signées pour la dotation en drones tactiques. Phase de développement.

Caméra thermique et système de vision	Afin d'accroître les capacités de surveillance et d'exploration des frontières et des abords des bases, des caméras thermiques, des systèmes électroniques d'exploration et de surveillance, des jumelles thermiques, des viseurs thermiques, des lunettes de vision nocturne pour pilote sont en dotation.
Système de communication tactique TASMUS	Le système de communication tactique de terrain a été développé, parallèlement aux progrès techniques, de façon à assurer une communication automatique et sécurisé, dans un environnement de guerre numérique. En dotation
Systèmes d'alerte précoce défense antiaérienne et projets de système de contrôle commandement et appui au feu	Le Système d'alerte précoce défense antiaérienne et projets de système de contrôle commandement et appui au feu a pour objectif l'adéquation de l'utilisation des moyens en accord avec les résultats des analyses par les systèmes de contrôle commandement des informations obtenues par les systèmes nationaux d'identification des cibles. En dotation.
Systèmes de préventions contre les explosives avec commande à distance	En dotation.
Ponts mobiles sur chenilles	Afin de favoriser les capacités de manœuvre en zone de combat des chars modernes, 70 ponts mobiles sur chenille sont en cours de production.
Engin amphibie du génie KUNDUZ	Les engins du génie KUNDUZ ont pour objectifs, lors du passage de cours d'eau, d'aplanir la rive opposée, de dégager les obstacles. Ces engins ont une protection blindée et sont amphibies. En dotation.
Pont navigant d'attaque SAMUR	Pont pour traverser rapidement les cours d'eau rencontrés sur le front. En dotation.
Systèmes portables de détection de mines	Des systèmes portables de détection de mines et d'explosifs artisanaux sont en dotation. Les travaux d'amélioration sont en cours.
Projets NRBC	Les systèmes de protection NRBC du personnel et les systèmes permettant la mobilité dans une zone contaminée sont en cours de dotation.
Fusil d'assaut moderne	Le fusil d'assaut MPT-76, 7.62x51 mm, de portée efficace est en cours de production en série. Il a été conçu en Turquie.
Fusil mitrailleur moderne	Le fusil mitrailleur de conception national complétera le fusil d'assaut MPT-76. En phase de développement.

ANNEXE 2 Les grandes entreprises de l'industrie de défense turque

	Organismes publics		Organismes privés	Organismes mixtes TR/Étrangers
	Usines militaires	SSB FRFA		
Engins aériens	Centre d'approvisionnement et d'entretien d'Eskişehir et Kayseri	Turkish Aerospace Industry (TAI)	. Baykar makina . Büyük Mıhçı . Kale Kalıp	. TEI (Turkish Engine Industry – TUSAŞ) . Alp aéronautique
Engins terrestres	Centres d'entretien d'Arifiye, Tuzla et Kayseri	. MKEK . ASELSAN	. OTOKAR . BMC . HEMA . NUROL	. FNSS . MTU-TR
Engins maritimes	Chantiers navals de Gölcük et Istanbul		. RMK . DEARSAN . SEDEF . YONCA-ONUİK . Istanbul Denizcilik . ADİK-Anadolu Tersanesi	
Électronique et logiciels	Centre d'entretien d'Ankara	. ASELSAN . HAVELSAN . STM . MIKES . EHSİM . HTR . TUBITAK UEKAE . TUBITAK MAM	. GATE . MİLSOFT . VAVRONİK . VESTEL Savunma . METEKSAN Savnunma . ALTAY ; KOÇ Sisteş	. AYESAŞ . SELEX . NETAŞ . SİEMENS . ESDAŞ . YALTES
Fusées missiles et munitions	. Centre d'entretien n° 3 des FAT . Centre d'entretien de Kayseri . Centre d'entretien d'Ankara	. MEKEK . ROKETSAN . TAPASAN . TÛBİTAK SAGE	. Barış . Kalekalıp . TİSAŞ . GİRSAN . Sarsılmaz . Samsun Yurt Savunma Sanayi ve Ticaret AŞ	SOEGER
Logistique	Usines d'habillement militaires	ASPİLSAN	. Yakupoğlu . Öztiryakiler . Target . ÖzteK . ANEL . ŞEGETEKNIK	

### ANNEXE 3 Principe de fonctionnement de la voiture à hydrogène

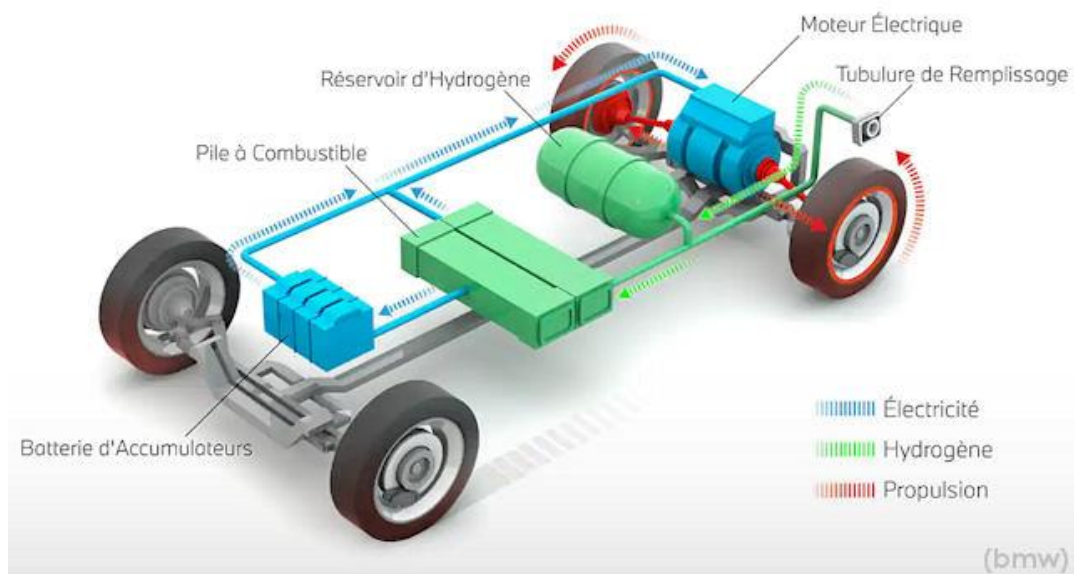


Figure 54 Principes de fonctionnement d'une voiture avec pile à combustible<sup>1140</sup>

En ce qui concerne le fonctionnement d'un véhicule doté d'une pile à combustible, la pile est approvisionnée en dihydrogène par un réservoir. L'électricité produite par la pile est stockée dans une batterie d'accumulateur. Cette batterie fait fonctionner un moteur électrique qui va transformer l'énergie électrique en énergie mécanique, ce qui permettra la propulsion de la voiture.

<sup>1140</sup> [Fonctionnement de la voiture à hydrogène \(pile à combustible\) \(fiches-auto.fr\)](http://fiches-auto.fr), consulté le 4 avril 2021.



#### ANNEXE 4 Les applications du thorium

Le thorium a un travail de sortie bas, c'est-à-dire qu'il faut lui fournir peu d'énergie pour arracher un électron. Ceci favorise une intense émission d'électrons à partir des atomes de thorium, provoquée par une augmentation de chaleur qui fait vibrer les atomes (émission thermoïonique). Cette propriété est utilisée dans les soudages en absence d'oxygène, par exemple pour réparer des coques de navires sans les mettre sur cales, avec des électrodes de tungstène additionné d'oxyde de thorium. Cela facilite l'allumage de l'arc, la longévité de l'électrode et permet d'atteindre une température de fusion de 4 000 °C.

Cette même propriété est utilisée dans les filaments de tungstène, pour augmenter la luminosité dans les éclairages, ainsi que dans les cathodes de nombreux dispositifs électroniques<sup>1141</sup>. Toujours dans le domaine de l'éclairage, la très mauvaise conductivité de l'oxyde de thorium permet d'augmenter la température des manchons d'éclairage et donc leur luminosité.

Le verre contenant de l'oxyde de thorium a un indice de réfraction (capacité à dévier la lumière) élevé et un indice de dispersion (capacité à éparpiller les rayons lumineux) bas ce qui contribue à diminuer l'aberration optique, c'est-à-dire la déformation de l'image. Pour ces raisons, le thorium est utilisé dans la fabrication de lentilles de très haute qualité dans le domaine de la photographie et d'instruments scientifiques, tel que les télescopes<sup>1142</sup>.

Le thorium est également utilisé comme agent d'alliage dans les structures en acier. Ajouté au magnésium, le thorium augmente la résistance mécanique du métal à haute température. Ces métaux sont utilisés dans l'aéronautique<sup>1143</sup>.

L'addition d'oxyde de thorium dans la fabrication de céramiques permet de fabriquer des creusets réfractaires à la chaleur. Ces creusets sont utilisés dans des fours à très haute température, ainsi que dans la fabrication de matériaux des secteurs de l'aviation et du spatial.

Une autre utilisation dans la recherche du mélange uranium-thorium (Isotope <sup>230</sup>U) est l'évaluation de l'âge de matériaux contenant du carbonate de calcium<sup>1144</sup>, tels que les sédiments, le corail, les os, les dents... L'estimation va de mille à un million d'années.

---

<sup>1141</sup> Gonca Eroğlu, Mesut Şahiner, op. cit. p. 23.

<sup>1142</sup> Ibid.

<sup>1143</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/thorium/> consulté le 21 juillet 2021.

## ANNEXE 5 Comment obtient-on de l'électricité nucléaire ?

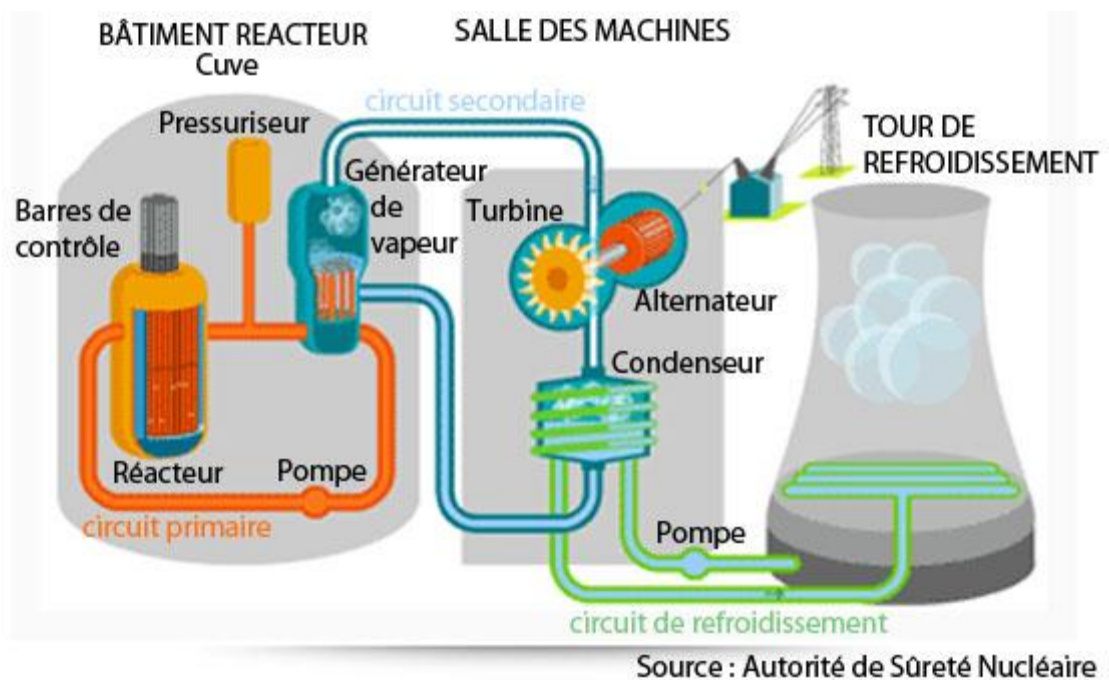


Figure 55 Principes de fonctionnement d'une centrale nucléaire

La production d'énergie dans une centrale nucléaire classique est basée sur le combustible radioactif et l'eau. Le circuit primaire, dans le schéma précédent, contient les combustibles d'uranium enrichi, qui sont empilés sous forme de pastille dans de longs tubes. La réaction nucléaire spontanée libère de la chaleur. L'eau est chauffée à plus de 300 °C. La vaporisation de l'eau est empêchée par le pressuriseur qui maintient une pression très élevée. Cette eau à 300 °C circule dans un circuit fermé (elle est potentiellement radioactive) appelé circuit primaire. Cette eau chauffe l'eau du circuit secondaire, à travers des tubes (il n'y a jamais de contact direct entre l'eau du circuit primaire et l'eau du circuit secondaire). La vapeur d'eau générée dans le circuit secondaire fait tourner une turbine qui entraîne un alternateur. Ce dernier va générer de l'énergie électrique qui va être transmise au réseau électrique. La vapeur d'eau va ensuite être refroidie dans un condenseur alimenté par de l'eau froide qui circule dans la tour de refroidissement (circuit de refroidissement).

L'énergie nucléaire à base d'uranium, ou de plutonium, présente plusieurs avantages et désavantages.

<sup>1144</sup> Gonca Eroğlu, Mesut Şahiner, op. cit. p. 23.

Les avantages sont les suivants<sup>1145</sup> :

- Les potentiels de réserves d'uranium et de plutonium sont élevés. Les réserves mondiales actuelles permettraient de fournir le monde en énergie pendant 150 ans.
- Un volume de matière première fissile fournit plus d'énergie que les mêmes volumes de substances fossiles. Ainsi, 1 kilogramme de charbon fournit 3 kWh, 1 kilogramme de pétrole fournit 4 kWh, 1 kilogramme d'uranium fournit 50 000 kWh d'électricité.
- Le prix de la matière première est faible, comparativement à ceux des carburants fossiles, car il faut très peu de matière première pour faire fonctionner une centrale.
- Les centrales nucléaires sont moins sujettes à des pannes que les centrales thermiques utilisant le charbon, le gaz ou le pétrole.
- Les déchets peuvent être en partie recyclés.
- Le combustible peut être stocké plus de 10 ans, ce qui permet de diminuer la dépendance à l'importation et de faire face aux fluctuations des prix.
- Les possibilités d'utiliser les déchets comme éléments d'armes nucléaires sont réduites, mais pas inexistantes.
- Les risques d'accident dus au facteur humain sont faibles.
- La production d'énergie nucléaire n'entraîne pas de productions de gaz à effet de serre, comme c'est le cas de l'énergie obtenue par les hydrocarbures.

Les désavantages sont les suivants<sup>1146</sup> :

---

<sup>1145</sup> Kadir Temurçin, Alpaslan Alüağaoğlu, " Nükleer enerji ve tartışmalar ışığında Türkiye de nükleer enerji gerçeği" (Énergie nucléaire et réalité de l'énergie nucléaire en Turquie à l'aune des débats), *Coğrafî Bilimler Dergisi* n°2, 2003, p. 27

<sup>1146</sup> Ibidem, p. 28.

- La radioactivité du combustible nucléaire, que ce soit en amont lors de sa fabrication, ou en aval dans les déchets, présente un danger de plusieurs siècles, étant donné la longue demi-vie du combustible.
- La quantité d'uranium étant dispersée et faible dans les zones où l'on en trouve, la production est cause d'atteintes à l'environnement. L'obtention d'une tonne d'uranium génère 20 000 tonnes de déchets.
- Les déchets de combustible doivent être transportés pour être retraités, ce qui peut comporter des risques de contaminations radioactives de l'environnement.
- Le choix de la construction de la centrale est très important. Il doit être proche d'un cours d'eau afin d'assurer le fonctionnement du circuit de refroidissement. Il doit également se situer à proximité des centres industriels qui utilisent l'énergie produite.
- Les centrales sont vulnérables aux catastrophes naturelles comme les tremblements de terre, les inondations, les glissements de terrain, les tsunamis... d'où, encore une fois, l'importance du choix du site de construction. Ce fut le cas à Fukushima.
- Certains produits annexes du fonctionnement des centrales nucléaires peuvent être utilisés dans la fabrication d'armes nucléaires.

## Grands traités politiques

---

Convention concernant le régime des Détroits.

Montreux, 20 juillet 1936.

Puissances signataires : Grande-Bretagne et Irlande du Nord, Australie, Bulgarie, France, Grèce, Japon, Roumanie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie

La Convention ci-dessous remplace la Convention signée à Lausanne le 24 juillet 1923. Appliquée provisoirement dès le 15 août 1936, elle est entrée définitivement en vigueur à partir du 9 novembre 1936

Source : Société des Nations, *Recueil des traités*, vol. 173, n° 4015, p. 213.

---

SA MAJESTÉ LE ROI DES BULGARES, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, SA MAJESTÉ LE ROI DE GRANDE-BRETAGNE, D'IRLANDE ET DES TERRITOIRES BRITANNIQUES AU-DELÀ DES MERS, EMPEREUR DES INDES, SA MAJESTÉ LE ROI DES HELLÈNES, SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DU JAPON, SA MAJESTÉ LE ROI DE ROUMANIE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE TURQUE, LE COMITÉ CENTRAL EXÉCUTIF DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOVIÉTIQUES SOCIALISTES, ET SA MAJESTÉ LE ROI DE YOUGOSLAVIE ;

Animés du désir de régler le passage et la navigation dans le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le Bosphore, compris sous la dénomination générale de « Détroits » de manière à sauvegarder, dans le cadre de la sécurité de la Turquie et de la sécurité, dans la mer Noire, des États riverains, le principe consacré par l'article 23 du Traité de paix signé à Lausanne le 24 juillet 1923 ;

Ont résolu de substituer la présente convention à la Convention signée à Lausanne le 24 juillet 1923 et ont désigné pour leurs plénipotentiaires, savoir [...]

Article premier.

Les Hautes Parties contractantes reconnaissent et affirment le principe de la liberté de passage et de navigation par mer dans les Détroits.

L'usage de ladite liberté est dorénavant réglé par les dispositions de la présente convention.

Section I. Navires de commerce.

Article 2.

En temps de paix, les navires de commerce jouiront de la complète liberté de passage et de navigation dans les Détroits, de jour et de nuit, quels que soient le pavillon et le chargement, sans aucune formalité, sous réserve des dispositions de l'article 3 ci-après. Aucune taxe ou charge autre

---

<sup>1147</sup> Digithèque de l'Université de Perpignan, consulté le 3 mars 2023.

que celles dont la perception est prévue par l'annexe I à la présente convention ne sera prélevée par les autorités turques sur ces navires lorsqu'ils passeront en transit sans faire escale dans un port des Détroits.

Afin de faciliter la perception de ces taxes ou charges, les navires de commerce qui franchiront les Détroits feront connaître aux agents du poste visé à l'article 3 leurs nom, nationalité, tonnage, destination et provenance.

Le pilotage et le remorquage restent facultatifs.

#### Article 3.

Tout navire qui pénètre dans les Détroits par la mer Égée ou par la mer Noire s'arrêtera à un poste sanitaire près de l'entrée des Détroits aux fins du contrôle sanitaire établi par les règlements turcs dans le cadre des prescriptions sanitaires internationales. Ce contrôle, dans le cas de navires possédant une patente nette de santé ou présentant une déclaration de santé attestant qu'ils ne tombent pas sous le coup des dispositions de l'alinéa 2 du présent article, s'effectuera de jour et de nuit, avec le plus de rapidité possible, et ces navires ne devront être astreints à aucun autre arrêt au cours de leur passage dans les Détroits.

Les navires qui ont à bord des cas de peste, de choléra, de fièvre jaune, de typhus exanthématique ou de variole, ou qui en ont eu moins de sept jours auparavant, ainsi que les navires qui ont quitté un port contaminé depuis moins de cinq fois vingt-quatre heures, s'arrêteront au poste sanitaire indiqué à l'alinéa précédent pour y embarquer les gardes sanitaires que les autorités turques pourraient désigner. Il ne sera, à ce titre, prélevé aucune taxe ou charge et les gardes devront être débarqués à un poste sanitaire à la sortie des Détroits.

#### Article 4.

En temps de guerre, la Turquie n'étant pas belligérante, les navires de commerce, quels que soient le pavillon et le chargement, jouiront de la liberté de passage et de navigation dans les Détroits dans les conditions prévues aux articles 2 et 3.

Le pilotage et le remorquage restent facultatifs.

#### Article 5.

En temps de guerre, la Turquie étant belligérante, les navires de commerce n'appartenant pas à un pays en guerre avec la Turquie jouiront de la liberté de passage et de navigation dans les Détroits à condition de n'assister en aucune façon l'ennemi.

Ces navires entreront de jour dans les Détroits et le passage devra s'effectuer par la route qui sera, dans chaque cas, indiquée par les autorités turques.

#### Article 6.

Au cas où la Turquie s'estimerait menacée d'un danger de guerre imminent, il continuerait néanmoins à être fait application des dispositions de l'article 2, sauf que les navires devraient entrer de jour dans les Détroits et que le passage devrait s'effectuer par la route indiquée, dans chaque cas, par les autorités turques.

Le pilotage pourrait, dans ce cas, être rendu obligatoire, mais sans rétribution.

#### Article 7.

Le terme « navires de commerce » s'applique à tous les navires qui ne sont pas visés par la section II de la présente convention.

Section II. Bâtiments de guerre.

#### Article 8.

Aux fins de la présente convention, la définition applicable aux bâtiments de guerre et à leurs spécifications, ainsi qu'au calcul des tonnages est celle qui figure dans l'annexe II à la présente convention.

#### Article 9.

Les bâtiments auxiliaires de la marine militaire spécifiquement conçus pour le transport des combustibles, liquides ou non, ne seront pas astreints au préavis visé à l'article 13 et n'entreront pas dans le calcul des tonnages soumis à limitation en vertu des articles 14 et 18, à condition de traverser les Détroits isolément. Toutefois ils demeureront assimilés aux bâtiments de guerre en ce qui concerne les autres conditions de passage.

Les bâtiments auxiliaires visés au précédent alinéa ne pourront bénéficier de la dérogation envisagée que si leur armement ne comporte pas : comme artillerie contre objectifs flottants, plus de deux pièces d'un calibre de 105 mm. au maximum ; comme artillerie contre objectifs aériens, plus de deux matériels d'un calibre de 75 mm. au maximum.

#### Article 10.

En temps de paix, les bâtiments légers de surface, les petits navires de combat et les navires auxiliaires, qu'ils appartiennent à des Puissances riveraines ou non de la mer Noire, quel que soit leur pavillon, jouiront de la liberté de passage dans les Détroits sans aucune taxe ou charge quelconque, pourvu qu'ils y pénètrent de jour et dans les conditions prévues aux articles 13 et suivants ci-après.

Les bâtiments de guerre autres que ceux qui entrent dans les classes visées à l'alinéa précédent n'auront le droit de passage que dans les conditions spéciales prévues aux articles 11 et 12.

#### Article 11.

Les Puissances riveraines de la mer Noire sont autorisées à faire passer par les Détroits leurs bâtiments de ligne d'un tonnage supérieur au tonnage prévu à l'alinéa premier de l'article 14, à la condition que ces bâtiments ne franchissent les Détroits qu'un à un, escortés au plus de deux torpilleurs.

#### Article 12.

Les Puissances riveraines de la mer Noire auront le droit de faire passer par les Détroits, en vue de rallier leur base, leurs sous-marins construits ou achetés en dehors de cette mer, si un avis de mise en chantier ou d'achat a été donné en temps utile à la Turquie.

Les sous-marins appartenant auxdites Puissances pourront également traverser les Détroits pour être réparés dans des chantiers situés hors de cette mer à la condition que des précisions à ce sujet soient données à la Turquie.

Dans l'un et l'autre cas, les sous-marins devront naviguer de jour et en surface et traverser les Détroits isolément.

#### Article 13.

Pour le passage dans les Détroits des bâtiments de guerre, un préavis devra être donné au Gouvernement turc par la voie diplomatique. La durée normale du préavis sera de huit jours ; mais il est désirable que, pour les Puissances non riveraines de la mer Noire, elle soit portée à quinze jours. Il sera indiqué dans le préavis la destination, le nom, le type et le nombre des bâtiments ainsi que la date de passage pour l'aller et, s'il y a lieu, pour le retour. Tout changement de date devra faire l'objet d'un préavis de trois jours.

L'entrée dans les Détroits pour le passage d'aller devra avoir lieu dans un délai de cinq jours à partir de la date indiquée dans le préavis initial. Après l'expiration de ce délai, il devra être donné un nouveau préavis, dans les mêmes conditions que pour le préavis initial.

Lors du passage, le commandant de la force navale communiquera, sans avoir à s'arrêter, à une station de signaux à l'entrée des Dardanelles ou du Bosphore, la composition exacte de la force se trouvant sous ses ordres.

#### Article 14.

Le tonnage global maximum de toutes les forces navales étrangères pouvant se trouver en cours de transit dans les Détroits ne devra pas dépasser 15.000 tonnes, sauf dans les cas prévus à l'article 11 et à l'annexe III à la présente convention.

Toutefois les forces visées à l'alinéa précédent ne devront pas comprendre plus de neuf bâtiments.

Ne seront pas compris dans ce tonnage les bâtiments appartenant à des Puissances riveraines ou non riveraines de la mer Noire qui, conformément aux dispositions de l'article 17, rendent visite à un port des Détroits.

Ne seront pas davantage compris dans ce tonnage les bâtiments de guerre qui auraient subi une avarie lors de la traversée ; ces bâtiments se soumettront, pendant les réparations, aux dispositions spéciales de sécurité édictées par la Turquie.

#### Article 15.

Les bâtiments de guerre en transit dans les Détroits ne pourront, en aucun cas, utiliser les aéronefs dont ils seraient porteurs.

#### Article 16.

Les bâtiments de guerre en transit dans les Détroits ne devront, sauf en cas d'avarie ou de fortune de mer, y séjourner au-delà du temps nécessaire pour effectuer leur passage.

#### Article 17.

Les dispositions des articles précédents ne sauraient en aucune manière empêcher une force navale d'un tonnage et d'une composition quelconques de rendre, dans in port des Détroits, sur l'invitation du Gouvernement turc, une visite de courtoisie d'une durée limitée. Cette force devra quitter les Détroits par la même route que pour l'entrée, à moins qu'elle ne soit dans les conditions voulues pour passer en transit dans les Détroits, conformément aux dispositions des articles 10, 14 et 18.

#### Article 18.

1. Le tonnage global que les Puissances non riveraines de la mer Noire peuvent avoir dans cette mer en temps de paix est limité de la façon suivante :

a) Sauf dans le cas prévu au paragraphe b) ci-après, le tonnage global desdites Puissances n'excèdera pas 30.000 tonnes ;

b) Au cas où, à un moment quelconque, le tonnage de la flotte la plus forte de la mer Noire viendrait à dépasser d'au moins 10.000 tonnes celui de la flotte la plus forte en cette mer à la date de la signature de la présente convention, le tonnage global de 30.000 tonnes mentionné au paragraphe a) sera majoré d'autant, jusqu'à concurrence d'un maximum de 45.000 tonnes. À cette fin, chaque Puissance riveraine fera connaître, conformément à l'annexe IV à la présente convention, au Gouvernement turc, le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année, le tonnage total de sa flotte en mer Noire, et le Gouvernement turc transmettra cette information aux autres Hautes Parties contractantes ainsi qu'au Secrétaire général de la Société des Nations ;



c) Le tonnage que l'une quelconque des Puissances non riveraines aura la faculté d'avoir en mer Noire sera limité aux deux tiers du tonnage global visé aux paragraphes a) et b) ci-dessus ;

d) Toutefois au cas où une ou plusieurs Puissances non riveraines de la mer Noire désireraient y envoyer, dans un but humanitaire, des forces navales, ces forces, dont l'ensemble ne devra, en aucune hypothèse, excéder 8.000 tonnes, seront admises à pénétrer dans la mer Noire, sans le préavis prévu à l'article 13 de la présente convention, moyennant une autorisation obtenue du Gouvernement turc dans les conditions suivantes : si le tonnage global visé aux paragraphes a) et b) ci-dessus n'est pas atteint et ne doit pas être dépassé par les forces dont l'envoi est demandé, le Gouvernement turc accordera ladite autorisation dans le plus bref délai après la réception de la demande dont il aura été saisi ; si ledit tonnage global se trouve être déjà utilisé ou s'il devait être dépassé par les forces dont l'envoi est demandé, le Gouvernement turc donnera immédiatement connaissance de la demande d'autorisation aux autres Puissances riveraines de la mer Noire et si ces Puissances, vingt-quatre heures après en avoir été informées, n'y font pas d'objection, il fera savoir aux Puissances intéressées, au plus tard dans un délai utile de quarante-huit heures, la suite qu'il aura décidé de donner à leur demande.

Toute entrée ultérieure en mer Noire de forces navales des Puissances non riveraines ne s'effectuera que dans les limites disponibles du tonnage global visé aux paragraphes a) et b) ci-dessus.

2. Quel que soit l'objet de leur présence en mer Noire, les bâtiments de guerre des Puissances non riveraines ne pourront pas y rester plus de vingt et un jours.

Article 19.

En temps de guerre, la Turquie n'étant pas belligérante, les bâtiments de guerre jouiront d'une complète liberté de passage et de navigation dans les Détroits dans des conditions identiques à celles qui sont stipulées aux articles 10 à 18.

Toutefois il sera interdit aux bâtiments de guerre de toute Puissance belligérante de passer à travers les Détroits, sauf dans les cas rentrant dans l'application de l'article 25 de la présente convention, ainsi que dans le cas d'assistance prêtée à un État victime d'une agression en vertu d'un traité d'assistance mutuelle engageant la Turquie, conclu dans le cadre du Pacte de la Société des Nations, enregistré et publié conformément aux dispositions de l'article 18 dudit pacte.

Dans les cas exceptionnels visés à l'alinéa précédent, ne seront pas applicables les limitations indiquées dans les articles 10 à 18.

Malgré l'interdiction de passage édictée dans l'alinéa 2 ci-dessus, les bâtiments de guerre des Puissances belligérantes riveraines ou non de la mer Noire, séparés de leurs ports d'attache, sont autorisés à rallier ces ports.

Il est interdit aux bâtiments de guerre belligérants de procéder à toute capture, d'exercer le droit de visite et de se livrer à un acte hostile quelconque dans les Détroits.

Article 20.

En temps de guerre, la Turquie étant belligérante, les dispositions des articles 10 à 18 ne seront pas applicables ; le passage des bâtiments de guerre sera entièrement laissé à la discrétion du Gouvernement turc.

Article 21.

Au cas où la Turquie s'estimerait menacée d'un danger de guerre imminent, elle aurait le droit d'appliquer les dispositions de l'article 20 de la présente convention.

Les bâtiments de guerre qui, après avoir passé par les Détroits antérieurement à l'usage par la Turquie de la faculté que lui confère l'alinéa précédent, se trouveraient ainsi séparés de leurs ports d'attache, pourront rallier ces ports. Il est cependant entendu que la Turquie pourra ne pas faire bénéficier de ce droit les bâtiments de l'État dont l'attitude aurait motivé l'application du présent article.

Si le Gouvernement turc fait usage de la faculté que lui confère l'alinéa premier ci-dessus, il adressera une notification à cet effet aux Hautes Parties contractantes ainsi qu'au Secrétaire général de la Société des Nations.

Si le Conseil de la Société des Nations, par une majorité des deux tiers, décide que les mesures ainsi prises par la Turquie ne sont pas justifiées et si tel est également l'avis de la majorité des Hautes Parties contractantes signataires de la présente convention, le Gouvernement turc s'engage à rapporter les mesures en question ainsi que celles qui auraient été prises en vertu de l'article 6 de la présente convention.

#### Article 22.

Les bâtiments de guerre qui ont à bord des cas de peste, de choléra, de fièvre jaune, de typhus exanthématique ou de variole, ou qui en ont eu moins de sept jours auparavant, ainsi que les bâtiments qui ont quitté un port contaminé depuis moins de cinq fois vingt-quatre heures devront passer les Détroits en quarantaine et appliquer par les moyens du bord les mesures prophylactiques nécessaires pour éviter toute possibilité de contamination des Détroits.

#### Section III. Aéronefs

##### Article 23.

En vue d'assurer le passage des aéronefs civils entre la Méditerranée et la mer Noire, le Gouvernement turc indiquera, en dehors des zones interdites des Détroits, les routes aériennes destinées à ce passage ; les aéronefs civils pourront utiliser ces routes en donnant au Gouvernement turc, pour les survols occasionnels, un préavis de trois jours et, pour les survols de services réguliers, un préavis général des dates de passage.

D'autre part, nonobstant la remilitarisation des Détroits, le Gouvernement turc fournira les facilités nécessaires pour le passage en toute sécurité des aéronefs civils autorisés d'après la réglementation aérienne en vigueur en Turquie à survoler le territoire turc entre l'Europe et l'Asie. Pour les cas où une autorisation de survol aurait été accordée, la route à suivre dans la zone des Détroits sera périodiquement indiquée.

#### Section IV. Dispositions générales.

##### Article 24.

Les attributions de la Commission internationale constituée en vertu de la Convention concernant le régime des Détroits en date du 24 juillet 1923 sont transférées au Gouvernement turc.

Le Gouvernement turc s'engage à réunir les statistiques et à fournir les renseignements relatifs à l'application des articles 11, 12, 14 et 18.

Il doit veiller à l'exécution de toute disposition de la présente convention ayant trait au passage des bâtiments de guerre dans les Détroits.

Dès qu'il aura été avisé du prochain passage dans les Détroits d'une force navale étrangère, le Gouvernement turc fera connaître aux représentants à Ankara des Hautes Parties contractantes la composition de cette force, son tonnage, la date prévue pour son entrée dans les Détroits et, s'il y a lieu, la date probable de son retour.

Le Gouvernement turc adressera au Secrétaire général de la Société des Nations ainsi qu'aux Hautes Parties contractantes un rapport annuel indiquant les mouvements des bâtiments de guerre étrangers dans les Détroits et fournissant tous renseignements utiles pour le commerce et la navigation maritime et aérienne envisagée dans la présente convention.

Article 25.

Aucune disposition de la présente convention ne porte atteinte aux droits et obligations découlant du Pacte de la Société des Nations pour la Turquie ou pour toute autre Haute Partie contractante, Membre de la Société des Nations.

Section V. Dispositions finales.

Article 26.

La présente convention sera ratifiée dans le plus court délai possible.

Les ratifications seront déposées aux archives du Gouvernement de la République française à Paris.

Le Gouvernement japonais aura la faculté de se borner à faire connaître au Gouvernement de la République française, par son représentant diplomatique à Paris, que la ratification a été donnée et, dans ce cas, il devra transmettre l'instrument aussitôt que faire se pourra.

Un procès-verbal de dépôt sera dressé dès que six instruments de ratification, y compris celui de la Turquie, auront été déposés. À cette fin, la notification prévue à l'alinéa précédent équivaudra au dépôt de l'instrument de ratification.

La présente convention entrera en vigueur à la date de ce procès-verbal.

Le Gouvernement français remettra à toutes les Hautes Parties contractantes une copie authentique du procès-verbal visé à l'alinéa précédent et des procès-verbaux de dépôt des ratifications ultérieures.

Article 27.

À partir de son entrée en vigueur, la présente convention sera ouverte à l'adhésion de toute Puissance signataire du Traité de Paix de Lausanne du 24 juillet 1923.

Toute adhésion sera signifiée par la voie diplomatique au Gouvernement de la République française et, par celui-ci, à toutes les Hautes Parties contractantes.

Elle portera effet à dater du jour de la signification au Gouvernement français.

Article 28.

La présente convention aura une durée de vingt ans à dater de son entrée en vigueur.

Toutefois le principe de la liberté de passage et de navigation affirmé à l'article premier de la présente convention aura une durée illimitée.

Si, deux ans avant l'expiration de ladite période de vingt ans, aucune Haute Partie contractante n'a donné un préavis de dénonciation au Gouvernement français, la présente convention demeurera en vigueur jusqu'à ce que deux années se soient écoulées après l'envoi d'un préavis de dénonciation. Ce préavis sera notifié par le Gouvernement français aux Hautes Parties contractantes.

Si la présente convention venait à être dénoncée conformément aux dispositions du présent article, les Hautes Parties contractantes conviennent de se faire représenter à une conférence en vue d'arrêter les termes d'une nouvelle convention.

## Article 29.

À l'expiration de chaque période quinquennale à compter de la mise en vigueur de la présente convention, chacune des Hautes Parties contractantes pourra prendre l'initiative de proposer des amendements à une ou plusieurs dispositions de la présente convention.

Pour être recevable, la demande de révision formulée par une des Hautes Parties contractantes doit être appuyée, s'il s'agit de modifications à l'article 14 ou à l'article 18, par une autre Haute Partie contractante et, s'il s'agit de modifications à tout autre article, par deux autres Hautes Parties contractantes.

La demande de révision ainsi appuyée devra être notifiée à toutes les Hautes Parties contractantes trois mois avant l'expiration de la période quinquennale en cours. Ce préavis contiendra l'indication et les motifs des amendements proposés.

S'il est impossible d'aboutir sur ces propositions par la voie diplomatique, les Hautes Parties contractantes se feront représenter à une conférence convoquée à cet effet.

Cette conférence ne pourra statuer qu'à l'unanimité, à l'exception des cas de révision relatifs l'article 14 et à l'article 18, pour lesquels il suffira d'une majorité des trois quarts des Hautes Parties contractantes.

Cette majorité sera calculée en y comprenant les trois quarts des Hautes Parties contractantes riveraines de la mer Noire, y compris la Turquie.

En foi de quoi, les plénipotentiaires susnommés ont signé la présente convention.

Fait à Montreux, le vingt juillet mil neuf cent trente-six, en onze exemplaires, dont le premier, revêtu des sceaux des plénipotentiaires, sera déposé dans les archives du Gouvernement de la République française et dont les autres ont été remis aux Puissances signataires.

## Protocole.

Au moment de signer la convention portant la date de ce jour, les plénipotentiaires soussignés, engageant leurs gouvernements respectifs, déclarent accepter les dispositions ci-après :

1. La Turquie pourra remilitariser immédiatement la zone des Détroits telle qu'elle est définie dans le préambule de ladite convention.
2. À partir du 15 août 1936, le Gouvernement turc appliquera provisoirement le régime spécifié dans ladite convention.
3. Le présent protocole prendra effet à dater de ce jour.

Fait à Montreux, le vingt juillet mil neuf cent trente-six.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 DYNAMIQUE DE LA PUISSANCE.....	19
FIGURE 2 DIAGRAMME CAUSE EFFETS DE LA GÉOPOLITIQUE DE LA TURQUIE .....	28
FIGURE 3 FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT DE LA PUISSANCE GÉOPOLITIQUE DE LA TURQUIE.....	31
FIGURE 4 SCHÉMA SIMPLIFIÉ DES MENACES PRÉSUMÉES POUR LA SÉCURITÉ TURQUE .....	38
FIGURE 5 POPULATIONS KURDES D'EUROPE, EN MILLIERS D'HABITANTS, SELON LES DONNÉES DE L'INSTITUT KURDE DE PARIS.....	42
FIGURE 6 ORGANISATIONS KURDES EN EUROPE, DOCUMENT ÉTABLI D'APRÈS LES DONNÉES DE JACQUES BAUD .....	43
FIGURE 7 ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA DÉFENSE TURQUE AVANT LE RÉGIME PRÉSIDENTIEL .....	65
FIGURE 8 ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA DÉFENSE TURQUE APRÈS LE RÉGIME PRÉSIDENTIEL .....	65
FIGURE 9 ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DE L'EXÉCUTIF DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE .....	67
FIGURE 10 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU MINISTÈRE TURC DE LA DÉFENSE .....	76
FIGURE 11 EFFECTIFS MILITAIRES DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE (D'APRÈS LE RAPPORT 2021 DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE).....	78
FIGURE 12 ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE TERRE .....	79
FIGURE 13 LES DIFFÉRENTS CENTRES DE COMMANDEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE TURQUE .....	80
FIGURE 14 ZONES DÉVOLUES AUX DIFFÉRENTES ARMÉES DE L'ARMÉE DE TERRE EN TURQUIE ET À CHYPRE (D'APRÈS LE MINISTÈRE TURC DE LA DÉFENSE) .....	80
FIGURE 15 ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ARMÉE TURQUE DE L'AIR, D'APRÈS LE SITE DE L'ARMÉE TURQUE DE L'AIR.....	85
FIGURE 16 DISPOSITION DE L'ARMÉE TURQUE DE L'AIR .....	86
FIGURE 17 ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA MARINE TURQUE, D'APRÈS LE SITE DE LA MARINE TURQUE.....	89
FIGURE 18 ORGANIGRAMME DE LA PRÉSIDENTE AUX INDUSTRIES DE DÉFENSE, SSB.....	110
FIGURE 19 GESTION DE PROJET DE DOTATION DE DÉFENSE (SELON LES INFORMATIONS DU SSB) .....	116
FIGURE 20 BUDGET DE LA DÉFENSE TURQUE, 2015-2023 (SELON LES DONNÉES DU MIN. DEF. TURQUE ET DE L'OTAN) .....	117
FIGURE 21 LES IMPLANTATIONS MILITAIRES TURQUES HORS DE TURQUIE (SELON LES DONNÉES DES FAT, DE L'ONU ET DE L'OTAN) .....	150
FIGURE 22 TURQUIE, AU CENTRE DE 3 CONTINENTS, CARTE OBTENUE À PARTIR D'UN FOND DE CARTE VECTORIELLE .....	172
FIGURE 23 LES FRONTIÈRES DU PACTE NATIONAL (CREATIVE COMMON MUSTAFA MVC) .....	177
FIGURE 24 LES FRONTIÈRES DU PACTE NATIONAL SELON LA PRESSE .....	179
FIGURE 25 LA TURQUIE ET SES ALLIÉS EN SYRIE (SITUATION AU 27 MARS 2021) .....	183
FIGURE 26 LOCALISATION DES BASES MILITAIRES TURQUES EN IRAK, 8 JUILLET 2020 (SELON LE SERVICES DE COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE) .....	184
FIGURE 27 CHYPRE, UNE ÎLE DIVISÉE .....	190
FIGURE 28 LA PATRIE BLEUE SELON L'AMIRAL YAYCI .....	197
FIGURE 29 REPRÉSENTATIONS GRÉCO-CHYPRIOTES DES ZEE EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE.....	198
FIGURE 30 HISTORIQUE DE LA GENÈSE DE LA ZEE SELON LA TURQUIE .....	199
FIGURE 31 LA REPRÉSENTATION GÉOPOLITIQUE DE NICHOLAS SPYKMAN.....	206
FIGURE 32 LA RÉGION INTERMÉDIAIRE SELON DIMITRI KITSIKIS .....	209
FIGURE 33 REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES PRINCIPAUX AXES DU PROJET TRACECA .....	214
FIGURE 34 LE PROJET CHINOIS DE NOUVELLE ROUTE DE LA SOIE.....	216
FIGURE 35 LES 3 AXES TERRESTRES DE LA NOUVELLE ROUTE DE LA SOIE.....	217
FIGURE 36 LA TRAJECTOIRE DU FUTUR CANAL D'ISTANBUL .....	226
FIGURE 37 LE TRANSPORT DE PÉTROLE ET DE GAZ VIA LA TURQUIE, SITUATION FIN 2022.....	229
FIGURE 38 LES PRINCIPALES FAILLES SISMIQUES EN TURQUIE .....	239
FIGURE 39 LOCALISATION DES RÉSERVES DE BORE EN TURQUIE.....	246
FIGURE 40 LES RÉSERVES RÉELLES ET SUPPOSÉES DE THORIUM EN TURQUIE.....	259
FIGURE 41 LE TIGRE ET L'EUPHRATE, FLEUVES TRANSFRONTIÈRES .....	266
FIGURE 42 LES ZONES DE TENSIONS AUTOUR DE LA TURQUIE .....	296
FIGURE 43 PRÉSENCE AMÉRICAINE EN TURQUIE (D'APRÈS SINAN KIYANÇ) .....	308

FIGURE 44 LE COMMERCE BILATÉRAL ENTRE LA TURQUIE ET LA RUSSIE (D'APRÈS LES CHIFFRES DE L'INSTITUT DES STATISTIQUES DE TURQUIE, TÜİK) .....	367
FIGURE 45 CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR LE TOURISME ENTRE 2014 ET 2021, D'APRÈS TÜİK .....	371
FIGURE 46 NOMBRE TOTAL DE TOURISTES ET TOURISTES RUSSES, SELON LES CHIFFRES DU TÜİK ET TURIZMDATABANK.COM.....	371
FIGURE 47 ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA TURQUIE ET L'IRAN, D'APRÈS LES CHIFFRES DU TÜİK .....	384
FIGURE 48 LES ÉCHANGES COMMERCIAUX TURQUIE-CHINE (SELON LES DONNÉES DU TÜİK).....	397
FIGURE 49 PRINCIPALES ZONES DE TENSIONS DE LA TURQUIE À L'INTERNATIONAL.....	400
FIGURE 50 THÉORIE DES CERCLES CONCENTRIQUES D'AHMET DAVUTOĞLU .....	401
FIGURE 51 LA LIBYE DANS SON ENVIRONNEMENT.....	412
FIGURE 52 LES ZONES CONTRÔLÉES EN SYRIE PAR LES DIFFÉRENTES FACTIONS PRÉSENTES, FIN 2021 DÉBUT 2022.....	422
FIGURE 53 CARTES "AVANT" ET "APRÈS" DU NOUVEAU MOYEN-ORIENT DE RALPH PETERS .....	455
FIGURE 54 PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT D'UNE VOITURE AVEC PILE À COMBUSTIBLE .....	470
FIGURE 55 PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE .....	472

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES ACADEMIQUES

- Adadağ, Özgür, et Galatasaray Üniversitesi, éd. *Les multiples facettes de l'état en Turquie*. Paris: L'Harmattan, 2016, 302 p.
- Adıbelli, Barış. *Osmanlı'dan günümüze Türk-Çin ilişkileri*. 1. baskı. [Les relations turco-chinoises de l'Empire ottoman à nos jours] IQ Kültür Sanat Yayıncılık Araştırma-inceleme dizisi, 225 183. İstanbul: IQ Kültür Sanat Yayıncılık, 2007.
- Akagül, Deniz, et Semih Vaner. *L'Europe avec ou sans la Turquie*. Paris: Éd. d'Organisation, 2005, 163 p.
- Akdevelioğlu, A., B. Oran, C. Runnström, Ç. Erhan, E. Tellal, G. Alpkaya, İ. Uzgel, K. Özersay, M.M. Fırat, et A. Mustafa. *Türk dış politikası: Kurtuluş Savaşından bugüne ; olgular, belgeler, yorumlar 1919-1980*. 1. [La politique étrangère turque : De la guerre de Libération à nos jours ; les faits, les documents, les analyses. 1919-1980. Tome 1]. İletişim Yayınları. İletişim, 2001, 900 p.
- Akşin, Sina. *Kısa Türkiye tarihi*. 4. Baskı [Histoire abrégée de la Turquie, 4<sup>ème</sup> édition]. Tarih. Beyoğlu, İstanbul: Türkiye İş Bankası Kültür Yayınları, 2008, 342 p.
- Anquez, Matthieu. *Géopolitique de l'Iran: puissance dangereuse ou pays incompris ?* Géopolitiques. Paris: Argos, 2014, 172 p.
- Armaoğlu, Fahir H. *20. yüzyıl siyasî tarihi 1914-1995*. 24. baskı. [Histoire politique du 20<sup>ème</sup> siècle 1914-1995, 24<sup>ème</sup> édition] İstanbul: Kronik Kitap, 2018, 752 p.
- Aron, Raymond. *Paix et Guerre entre les Nations*. Paris: Calmann-Lévy, 1962, 794 p.
- Atatürk, Kemal, et İsmet Zeki Eyuboğlu. *Nutuk: Söylev*. 2. Baskı [Le Discours : allocution]. Ankara: Say Yayınları, 2004, 704 p.
- Aydın, Mustafa, et Fulya Ereker. *Türkiye'de güvenlik: algı, politika, yapı*. 1. baskı. [La sécurité en Turquie : perception, politique, structure. 1<sup>ère</sup> édition]. İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları Güvenlik çalışmaları, 443 8. İstanbul: İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, 2017, 69 p.
- Aydın, Suavi, et Yüksel Taşkın. *1960'dan Günümüze Türkiye Tarihi* [Histoire de la Turquie de 1960 à nos jours]. İletişim Yayınları, 2020, 555 p.
- Ayeb, Habib. *L'eau au Proche-Orient: la guerre n'aura pas lieu*. Economie et développement. Paris : Le Caire: Karthala ; Centre d'études et de documentation économique, juridique et sociale, 1998, 231 P.

- Aymes, Marc, Benjamin Gourisse, et Élise Massicard. *L'art de l'État en Turquie: arrangements de l'action publique de la fin de l'Empire ottoman à nos jours*. Meydan. Paris: Éd. Karthala, 2014, 425 p.
- Babakhouya, Omar. *La diplomatie turque au Moyen-Orient à l'ère AKP: quel arbitrage entre idéologie et pragmatisme ? Histoire et perspectives méditerranéennes*. Paris: l'Harmattan, 2020, 256 P.
- Baczko, Adam, Gilles Dorronsoro, et Arthur Quesnay. *Syrie: anatomie d'une guerre civile*. Paris: CNRS éditions, 2016, 412.
- Badeli, Nahsen. *Türkiye'nin son yüzyılı ve sosyal demokrasi*. 1.baskı [Le dernier siècle de la Turquie et la social-démocratie, 1<sup>ère</sup> édition]. Ankara: Alter Yayıncılık, 2012, 605 p.
- Baud, Jacques. *Encyclopédie des terrorismes et violences politiques*. Renseignement & guerre secrète. Panazol: Lavauzelle, 2003, 752 p.
- Bauquis, Pierre-René, et Emmanuelle Bauquis. *L'énergie d'aujourd'hui et de demain*. Paris: Autrement, 2007, 96 p.
- Bazin, Marcel, et Stéphane de Tapia. *La Turquie: géographie d'une puissance émergente*. Collection U Géographie. Paris: Armand Colin, 2012, 335 p.
- Bertrand, Gilles. *Le conflit helléno-turc : La confrontation des deux nationalismes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*. Passé ottoman, présent turc. İstanbul: Institut français d'études anatoliennes, 2016, 390 p.
- Betbèze, Jean-Paul. *Les 100 mots de l'économie*. Sixième édition mise à jour. Paris: Presses universitaires de France, 2016, 128 p.
- Bilener, Tolga, et Jean Marcou. *La Turquie et la Chine: une nouvelle convergence en Eurasie?* Paris: l'Harmattan, 2019, 334 p.
- Billion, Didier. *La Turquie, un partenaire incontournable*. Découvrir & comprendre. Paris: Éditions Eyrolles, 2021, 190 p.
- Billion, Didier, et Institut de relations internationales et stratégiques, éd. *La Turquie: vers un rendez-vous décisif avec l'Union européenne / sous la direction de Didier Billion*. Collection « Enjeux stratégiques ». Paris: Institut de relations internationales et stratégiques : Presses universitaires de France, 2004, 190 p.
- Binder, Patrice, et Olivier Lepick. *Les armes biologiques*. Que sais-je ? 3599. Paris: Presses universitaires de France, 2001, 128 p.
- Bishop, Chris. *The Directory of Modern Military Weapons*. Londres: Greenwich Editions, 1999, 554 p.
- Bölükbaşı, Süha. *The superpowers and the Third World: Turkish-American relations and Cyprus*. Exxon Education Foundation series on rhetoric and political discourse, v. 15. Lanham, MD :



[Charlottesville]: University Press of America ; The Miller Center, The University of Virginia, 1988, 276 p.

Bonnet, Yves. *Vevak: au service des ayatollahs: histoire des services secrets iraniens*. Boulogne: Timée, 2009, 453 p.

Bozarslan, Hamit. *Histoire de la Turquie: de l'empire à nos jours*. Paris: Tallandier, 2013, 589 p.

Bozdemir, Michel. *La marche turque vers l'Europe*. Hommes et sociétés. Paris: Karthala, 2005, 296 P.

Bozdémir, Michel. *Islam et laïcité: approches globales et régionales [colloque international, Istanbul, 22-24 septembre 1994]*. Paris: Ed. l'Harmattan, 1996, 438 p.

———. *Turquie, entre islam et Europe*. Transversale débats. Paris: Ellipses, 2007, 231 p.

Braillard, Philippe, et Moḥammad-Reza Djalili. *Les relations internationales*. 11e éd. mise à jour. Que sais-je ?, n° 2456. Paris: PUF, 2020, 128 p.

Bruneau, Michel. *De l'Asie Mineure à la Turquie: minorités, homogénéisation ethno-nationale, diasporas*. Paris: CNRS éditions, 2015, 412 p.

———. *L'Eurasie: continent, empire, idéologie ou projet*. Paris: CNRS, 2018, 352 p.

Brzezinski, Zbigniew. *The Grand Chessboard: American Primacy and Its Geostrategic Imperatives*. Repr. New York, NY: Basic Books, 2006, 223 p.

Brzezinski, Zbigniew. *Le grand échiquier: l'Amérique et le reste du monde*. Paris: Pluriel, 2016, 288 p.

Buhler, Pierre. *La puissance au XXIe siècle: les nouvelles définitions du monde*. Biblis 87. Paris: CNRS Éditions, 2014, 616 p.

Burdy, Jean-Paul, éd. *La Turquie est-elle européenne? contributions au débat*. Levallois-Perret, France? Turquoise, 2004, 255 p.

Bureau, Louis-Marie. *La pensée de Fethullah Gülen: aux sources de l'"islamisme modéré"*. Collection « Inter-national ». Série Premières synthèses-jeunes chercheurs. Paris: L'Harmattan, 2012, 132 p.

Buresi, Pascal. *Géo-histoire de l'islam*. Paris: Belin, 2018, 624 p.

Company, Richard C. *Turkey and the United States: the arms embargo period*. New York: Praeger, 1986, 146 p.

Cemal, Hasan. *1915: Ermeni soykırımı*. 1. basım. [Le genocide arménien, 1ère édition]. Everest İnceleme, araştırma, 1122 40. İstanbul: Everest, 2012, 230 p.

Çetin, Fethiye, Alexis Krikorian, et Laurence Djolakian. *Le livre de ma grand-mère*. La Tour-d'Aigues: Éd. de l'Aube, 2006, 142 p.

- Chagnollaud, Jean-Paul, et Pierre Blanc. *L'invention tragique du Moyen-Orient*. Édité par Claire Levasseur. Collection Angles & reliefs. Paris: Éditions Autrement, 2017, 154 p.
- Chaigneau, Pascal, et Francis Balle. *Enjeux diplomatiques et stratégiques*. 2004. Paris: Economica, 2004, 410 p.
- Chauprade, Aymeric, et François Thual. *Dictionnaire de géopolitique: États, concepts, auteurs*. 2e éd. rev. et Augm. Paris: Ellipses, 1999, 640 p.
- Chautard, Sophie. *Géopolitique du pétrole*. Studyrama perspectives. Levallois-Perret: Studyrama, 2007, 158 p.
- Chautard, Sophie. *L'indispensable de la géopolitique*. [3e édition]. Levallois-Perret: Studyrama, 2009, 317 p.
- Cheviron, Nicolas, et Jean-François Pérouse. *Erdoğan: nouveau père de la Turquie?* Édition actualisée. Biographie. Paris: Éditions François Bourin, 2017, 435 p.
- Clausewitz, Carl von, et Nicolas Waquet. *De la guerre*. Éd. abrégée. Rivages poche. Paris: Payot & Rivages, 2014, 368 p.
- Copeaux, Etienne. *De l'Adriatique à la mer de Chine". Les représentations turques du monde turc à travers les manuels scolaires d'histoire, 1931-1993*. Thèse de doctorat. Université Paris VIII, 1994, 1566 p.
- . *Une vision Turque du monde: à travers les cartes de 1931 à nos jours*. Paris: CNRS, 2000, 240 p.
- Corn, Georges. *Histoire du Moyen-Orient: de l'Antiquité à nos jours: texte inédit*. Paris: La Découverte, 2014, 176 p.
- Corn, Georges. *La nouvelle question d'Orient*. Cahiers libres. Paris: La Découverte, 2017, 319 p.
- Cruciani, Michel. « Compte rendu de la réunion du 25 Avril 2014 La crise de Crimée : les défis énergétiques pour l'Europe ». Confrontations Europe, 2014.
- Da Lage, Olivier, éd. *Qatar: les nouveaux maîtres du jeu*. Paris: Demopolis, 2013, 201 p.
- Daguzan, Jean-François, et Pascal Lorot. *L'Asie centrale après la guerre contre la terreur*. Paris Budapest Torino Paris: l'Harmattan [Institut Choiseul pour la politique internationale et la géoéconomie], 2004, 292 p.
- Daguzan, Jean-François, et Stéphane Valter, éd. *Les forces armées arabes et moyen-orientales (après les printemps arabes)*. Paris: Eska, 2014, 316 p.
- Daguzan, Jean-François, Stéphane Valter, et Université du Havre, éd. *Les armées du Moyen-Orient face à Daesh*. Paris: MA Éditions, 2016, 361 p.
- Daoudy, Marwa. *Le partage des eaux entre la Syrie, l'Irak et la Turquie: négociation, sécurité et asymétrie des pouvoirs*. Moyen-Orient. Paris: CNRS Éditions, 2005, 269 p.

- Davutoğlu, Ahmet. *Stratejik derinlik Türkiye'nin uluslararası konumu*. Yüzonbirinci basım. [Profondeur stratégique : le position internationale de la Turquie, 111<sup>ème</sup> édition]. İstanbul: Küre Yayınları, 2016, 584 p.
- Defay, Alexandre. *Géopolitique du Proche-Orient*. Cinquième édition mise à jour. Que sais-je? Droits - Politique 3678. Paris: Presses Universitaires de France, 2013.
- . *La géopolitique*. Troisième édition mise à jour. Paris: Presses universitaires de France, 2014.
- Delacampagne, Christian. *Islam et occident: les raisons d'un conflit*. 1re éd. Intervention philosophique. Paris: Presses universitaires de France, 2003, 150 p.
- Deschaux-Dutard, Delphine, et Sabine Lavoral, éd. *Puissances émergentes et sécurité internationale: une nouvelle donne?: une perspective pluridisciplinaire sur la puissance et l'émergence sur la scène internationale*. Géopolitique et résolution des conflits, Vol. 20. Bruxelles ; New York: P.I.E. Peter Lang, 2017, 307 p.
- Djalili, Mohammad-Reza. *Arap baharı karşısında İran ve Türkiye: Ortadoğu'da yeni bir stratejik rekabete doğru gidiş mi?* [La Turquie et l'Iran face aux printemps arabes : vers une nouvelle concurrence stratégique au Moyen-Orient ?]. Hiperlink, 2013, 152 p.
- Dopffer, François. *L'imbroglia turc*. Paris: Lignes de repères, 2008, 149 p.
- Douguine Alexandre, traduit en turc par Bahrevski Leonid; *Moskova-Ankara eksenini: « Avrasya hareketi »nin temel görüşleri* [L'axe Ankara Moscou, les bases du mouvement eurasiiste]. İstanbul: Kaynak yayınları, 2007, 199 p.
- Düz, Sibel. « TÜRKİYE'NİN GÖKYÜZÜNDEKİ YENİ GÜCÜ İHA'LAR » [La nouvelle force turque dans les cieux les drones]. *SETA ANALİZ*, octobre 2020, 26 p.
- Eisenbaum, Boris. *Guerres en Asie centrale: luttes d'influence, pétrole, islamisme et mafias, 1850-2004*. Paris: Grasset, 2005, 254 p.
- Facon, Isabelle, éd. *Russie-Turquie: un défi à l'Occident?* 1re édition. Paris: Passés-composés, 2022, 219 p.
- Favennec, Jean-Pierre, Yves Mathieu, Alexandre Rojey, Jean-Marc Jancovici, Jean-Paul Lehmann, et Thomas Derambure. *Atlas mondial des énergies: ressources, consommation et scénarios d'avenir*. Paris: Armand Colin Atlas, 2014, 144 p.
- Feki, Masri. *L'axe irano-syrien: géopolitique et enjeux*. Perspectives. Levallois-Perret: Studyrama, 2007, 120 p.
- Foucher, Michel. *La République européenne*. Frontières. Paris: Belin, 2001, 400 p.
- Frémeaux, Jacques. *La question d'Orient*. Biblis 165. Paris: CNRS éditions, 2017, 614 p.
- Fukuyama, Francis. *Identity: Contemporary Identity Politics and the Struggle for Recognition*. London: Profile Books, 2018, 218 p.

- Ganem, Elise. *L'axe Israël-Turquie: vers une nouvelle dynamique proche-orientale*. Comprendre le Moyen-Orient. Paris: Harmattan, 2005, 241 p.
- Garcin, Thierry. *Les grandes questions internationales: depuis la chute du mur de Berlin*. Economica, 2009, 504 p.
- Gauchon, Pascal, et Jean-Marc Huissoud. *Les 100 mots de la géopolitique*. 5e éd. Que sais-je ?, n° 3829. Paris: Que sais-je ?, 2019, 128 p.
- Gayraud, Jean-François, et David Sénat. *Le terrorisme*. 2e éd. mise à jour. Paris: Presses universitaires de France, 2006, 128 p.
- Géré, François, Annie Jalafian, et Arnaud Blin. *Pourquoi les guerres ? un siècle de géopolitique*. Éd. 2004. Paris: « Courrier international » Larousse, 2003, 192 p.
- Ghanem, Aghiad, et Bertrand Badie. *Les Alaouites de Turquie dans les relations turco-syriennes: une diplomatie de résilience*. Comprendre le Moyen-Orient. Paris: L'Harmattan, 2017, 162 p.
- Gilquin, Michel. *D'Antioche au Hatay: l'histoire oubliée du Sandjak d'Alexandrette nationalisme turc contre nationalisme arabe, la France arbitre ?* Comprendre le Moyen-Orient. Paris Montréal (Québec): l'Harmattan, 2000, 226 p.
- Goulard, Sylvie, et Robert Badinter. *Le grand Turc et la république de Venise*. Paris: Fayard, 2004, 141 p.
- Gourisse, Benjamin. *20 idées reçues sur la Turquie: politique, économie, société, un état des lieux*. Idées reçues. Paris: le Cavalier bleu éditions, 2017, 192 p.
- Guidère, Mathieu. *Le choc des révolutions arabes: de l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*. Nouvelle éd. mise à jour. Frontières. Paris: Éd. Autrement, 2012, 224 p.
- Guillerm, Alain. *La marine de guerre moderne (1915-2015)*. Que sais-je ? 3102. Paris: Presses universitaires de France, 1996, 127 p.
- Gündoğan, Ünal. *İran ve Ortadoğu: 1979 İnan İslam Devrimi'nin Ortadoğu dengelerine etkisi* [L'Irak et le Moyen-Orient : les répercussions de la révolution islamique iranienne de 1979 sur les équilibres du Moyen-Orient]. 1st ed. Ankara: Adres Yayınları, 2010, 454 p.
- Hanne, Olivier. *Les seuils du Moyen-Orient: histoire des frontières et des territoires de l'Antiquité à nos jours*. Monaco: Éditions du Rocher, 2017, 538 p.
- Heisbourg, François. *Hyperterrorisme: la nouvelle guerre*. Paris: Jacob, 2001, 270 p.
- Hitzel, Frédéric. *Le dernier siècle de l'Empire ottoman: 1789 - 1923*. Guide Belles lettres des civilisations 36. Paris: Les Belles Lettres, 2014, 319 p.
- Huntington, Samuel P. *Le choc des civilisations Nouvelle édition 2021*. Paris: Odile Jacob, 2021, 544 p.

- Insel, Ahmet. *La nouvelle Turquie d'Erdogan: du rêve démocratique à la dérive autoritaire*. Édition revue et Augmentée. La Découverte-Poche. Essais 462. Paris: La Découverte, 2017, 208 p.
- Insel, Ahmet, et Ali Bayramoğlu, éd. *Bir zümre, bir parti Türkiye'de ordu* 4. baskı.. [Une caste, un parti, l'armée en Turquie, 4<sup>ème</sup> édition] Birikim yayınları Birikim'den Seçmeler, 30 2. İstanbul: Birikim Yayınları, 2009, 384 p.
- Jabbour, Jana J. *La Turquie: l'invention d'une diplomatie émergente*. Paris: CNRS éditions, 2017, 345 p.
- Jabbour, Jana J., Sümbül Kaya, Mohammad-Reza Djalili, David Rigoulet-Roze, Jean-Paul Burdy, Uğur Kaya, Johanna Ollier, Bayram Balcı, Tolga Bilener, et Selcan Karabektas. *La Turquie et ses nouveaux « alliés »*. Édité par Jean Marcou. *Orients Stratégiques* 9. Paris: L'Harmattan, 2019, 195 p.
- Jacoby, Tim, et Michael Mann. *Social Power and the Turkish State*. London: Cass, 2004, 226 p.
- Josseran, Tançrède. *La nouvelle puissance turque: l'adieu à Mustapha Kemal*. Paris: Ellipses Éd, 2010, 219 p.
- Josseran, Tançrède, Floriane Louison, et Frédéric Pichon. *Géopolitique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord: du Maroc à l'Iran*. 2e édition mise à jour. Collection major. Paris: Presses universitaires de France, 2016, 190 p.
- Kalyon, Levent. *Cumhuriyet Dönemi savunma politikaları* [Les politiques de défense sous la période républicaine]. Thèse de doctorat sous la direction de PROF. DR. BİRGÜL AYMAN GÜLER Yer Bilgisi: Ankara Üniversitesi / Sosyal Bilimler Enstitüsü / Siyaset Bilimi ve Kamu Yönetimi Bölümü / Siyaset Bilimi ve Kamu Yönetimi Ana Bilim Dalı / Yönetim Bilimleri Bilim Dalı, 2008, 314 p.  
<https://tez.yok.gov.tr/UlusalTezMerkezi/tezDetay.jsp?id=wF1WSLpbUIRnbvglAL1Tlw&no=3NdR7hBOD8ZBj7oDsXWB4g>.
- Karpat, Kemal H., et Güneş Ayas. *Türk dış politikası tarihi*. Timaş yayınları Tarih inceleme araştırma dizisi, 2770 44. İstanbul: Timaş Yayınları, 2012, 400 p.
- Kaynar, Mete, éd. *Türkiye'nin 1950'li yılları* 1. baskı. [Les années 1950 de la Turquie, 1<sup>ère</sup> édition]. İletişim yayınları ; Araştırma-inceleme dizisi, 2215. 367. İstanbul: İletişim, 2015, 740 p.
- Kazancigil, Ali, Faruk Bilici, et Deniz Akagül. *La Turquie, d'une révolution à l'autre*. Paris: Pluriel, 2013, 348 p.
- Kazgan, Gülten. *Tanzimat'tan 21. yüzyıla Türkiye ekonomisi* [L'économie de la Turquie de la période ottomane des réformes au 21 siècle]. *Ekonomi* 3. İstanbul: Bilgi üniversitesi, 2002, 492 p.
- Kissinger, Henry. *Leadership: Six Studies in World Strategy*. Dublin: Allen Lane, an imprint of Penguin Books, 2022, 499 p.
- Kissinger, Henry, et Odile Demange. *Leadership: six études de stratégie mondiale*. Paris: Fayard, 2023, 544 p.

- Kitsikis, Dimitri. *L' Empire ottoman*. 3. ed. corr. Que sais-je ? 2222. Paris: Pr. Univ. de France, 1994, 126 p.
- Kolektif. *MİT CIA İLİŞKİSİ: 3. Adam Anlatıyor* [Les relations MIT CIA]. Ankara: Kaynak Yayınları 2017, 108 p.
- Korinman, Michel. *Enseigner la nation: géopolitique des manuels*. Ramonville Saint Agne: Erès, 2005, 422 p.
- Kourkov, Andreï, *Journal de Maïdan*. Paris: Liana Levi, 2014, 200 p.
- Larroque, Anne-Clémentine. *Géopolitique des islamismes*. Deuxième édition mise à jour. Paris: Presses universitaires de France, 2016, 128 p.
- Lasserre, Frédéric, Emmanuel Gonon, et Eric Mottet. *Manuel de géopolitique: enjeux de pouvoir sur des territoires*. Malakoff: Armand Colin, 2020, 384 p.
- Laurent, Éric. *La face cachée du pétrole*. Paris: Plon, 2006, 411 p.
- Le Bris, Gilbert. « Défense et préparation des forces armées : la marine ». Assemblée Nationale, octobre 2012, 50 p.
- Lemire, Vincent. *Le Moyen-Orient de 1876 à 1980 . Capes-Agrégation Histoire-Géographie*. Paris: Armand Colin, 2016, 256 p.
- Liddell Hart, Basil Henry. *Stratégie*. Traduit par Lucien Poirier. Paris: Perrin, 2015, 568 p.
- Lide, David R., éd. *CRC Handbook of Chemistry and Physics: A Ready-Reference Book of Chemical and Physical Data*. 89. ed., 2008/2009. Boca Raton, Fla.: CRC, Taylor & Francis, 2008, 2736 p.
- Louis, Florian. *Les grands théoriciens de la géopolitique: de quoi la géopolitique est-elle le nom ?* Major. Paris: Presses universitaires de France, 2014, 224 p.
- Maalouf, Amin. *Les identités meurtrières*. Le livre de poche 15005. Paris: Librairie générale française, 2001, 189 p.
- Mahé, Annie, et Jean-Pierre Mahé. *Histoire de l'Arménie: des origines à nos jours*. Pour l'histoire. Paris: Perrin, 2012, 752 p.
- Mandraud, Isabelle, et Julien Théron. *Le pacte des autocrates*. Robert Laffont, 2023, 214 p.
- Marcou, Jean, et Mitat Çelikpala. *Regard sur les relations turco-russes De la rivalité dans un monde bipolaire*. S.l.: Institut français d'études anatoliennes, 2020. [Regard sur les relations turco-russes - Institut français d'études anatoliennes \(openedition.org\)](https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/policypaper10.pdf)
- Marcou, Jean, et Deniz Vardar. « La Turquie aux portes de l'Europe ». Notre Europe, 2004. <https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/policypaper10.pdf>.

- Mearsheimer, John J. *The Tragedy of Great Power Politics*. 1. publ. as a Norton paperback. New York, NY: Norton, 2003, 555 p.
- . *The Tragedy of Great Power Politics*. Updated edition. The Norton Series in World Politics. New York London: W.W. Norton & Company, 2014, 561 p.
- Minassian, Gaïdz. *Caucase du sud, la nouvelle guerre froide: Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie*. Autrement. Frontières. Paris: Autrement, 2007, 188 p.
- . *Géopolitique de l'Arménie*. Référence géopolitique. Paris: Ellipses, 2005, 188p.
- Monceau, Nicolas. *Turquie: un dilemme européen? ; coopération vs rupture*. Monde en cours. La Tour d'Aigues : [Paris]: Éditions de l'Aube ; Fondation Jean-Jaurès, 2021, 143 p.
- Moreau Defarges, Philippe. *Introduction à la géopolitique*. 3e éd. mise à jour. Paris: Editions du Seuil, 2009, 272 p.
- Morgenthau, Hans J. *Politics Among Nations : The Struggle for Power and Peace*. Knopf. New York, 1948, 489 p.
- Morgenthau, Hans Joachim. *Politics among Nations: The Struggle for Power and Peace*. 5. ed., Rev. New York: Knopf, 1978, 650 p.
- Mümtaz, Hüseyin. *Askerin koordinatları* [Les coordonnées du soldat]. İstanbul: Toplumsal Dönüşüm, 2003, 352 p.
- Nouschi, André. *Pétrole et relations internationales de 1945 à nos jours*. Collection U. Histoire contemporaine. Paris: Colin, 1999, 269 p.
- Nye, Joseph S. *Soft Power: The Means To Success In World Politics*. Hachette UK, 2009, 208 p.
- Nye, Joseph S. *The Future of Power*. 1. ed. New York: PublicAffairs, 2011, 321 p.
- Nye, Joseph S. et col. *Uzak ve eski komşumuz Çin*. Birinci basım: Mart 2002. İstanbul: Ülke Kitapları, 2002, 208 p.
- O'Malley, Brendan, et Ian Craig. *The Cyprus Conspiracy: America, Espionage and the Turkish Invasion*. London: I. B. Tauris, 2004, 256 p.
- Önder, Ali Tayyar. *Türkiye'nin etnik yapısı: halkımızın kökenleri ve gerçekler*. Kırkbirinci baskı [La composition ethnique de la Turquie : les racines et les réalités de notre peuple. 41<sup>ème</sup> édition]. Fark Yayınları Araştırma & İnceleme serisi, 1 1. Ankara: Fark Yayınları, 2007, 407 p.
- Özer, Ayşe İ A. *The rise of the Turkish defense industry*. SETA publications 44. Ankara, Turkey: SETA, 2019, 151 p.
- Özersay, Kudret. *Kıbrıs sorunu: hukuksal bir inceleme* [La question chypriote : analyse juridique]. Asam yayınları Balkan araştırmaları dizisi, 46 8. Ankara: Asam Yayınları, 2002, 424 p.

- Pardo, Ramon Pacheco. *An Analysis of Hans J. Morgenthau's Politics among Nations*. London: Routledge, 2017, 102 p.
- Pérouse, Jean-François. *La Turquie en marche: les grandes mutations depuis 1980*. Paris: Editions de La Martinière, 2004, 382 p.
- Petinos, Charalambos. *Chypre - Turquie: perspective géopolitique*. Paris: L'Harmattan, 2011, 209 p.
- Prévélakis, Constantin. *La Grèce de A à Z*. Bruxelles: A. Versaille, 2011, 215 p.
- Rahmouni Benhida, Bouchra, et Younes Slaoui. *Géopolitique de la Méditerranée*. 2e éd. mise à jour. Que sais-je ?, n° 3975. Paris: Que sais-je ?, 2019, 128 p.
- Rigoulet-Roze. *Géopolitique de l'Arabie saoudite*. Armand Colin, 2005, 308 p.
- Roberts, John Morris, et Odd Arne Westad. *Histoire du monde. Volume III, L'âge des révolutions*. Traduit par Antoine Bourguilleau. Paris: Editions Perrin, 2016, 448 p.
- Rogan, Eugene L. *Histoire des Arabes: de 1500 à nos jours*. Traduit par Michel Bessières. Paris: Perrin, 2016, 832 p.
- Ro'i, Yaacov. *From Encroachment to Involvement*. Transaction Publishers, 1974, 640 p.
- Roux, Jean-Paul. *Histoire des Turcs: deux mille ans du Pacifique à la Méditerranée*. Nouv. éd. Paris: Fayard, 2000, 487 p.
- Roy, Olivier. *L'Asie centrale contemporaine*. 4. éd. mise à jour, 11. mil. Que sais-je? Histoire-géographie 3601. Paris: Presses Univ. de France, 2010, 126 p.
- , éd. *La Turquie aujourd'hui: un pays européen?* Le tour du sujet. Paris: Encyclopaedia universalis, 2004, 193 p.
- Schmid, Dorothée, Razoux Pierre et Bolat, Nur, Bozarslan, Hamit, *Turquie: enjeux internes et choix diplomatiques*. Politique étrangère, 75.2010,1. Paris: Colin, 2010.
- Seren, Merve. *Türkiye'nin Füze Savunma Sistemi* [Le système de défense anti-missiles de la Turquie]. İstanbul: SETA Yayınları, 2015. [https://books.google.com/books/about/T%C3%BCrkiye\\_nin\\_F%C3%BCze\\_Savunma\\_Sistemi.html?hl=fr&id=qxYCgAAQBAJ](https://books.google.com/books/about/T%C3%BCrkiye_nin_F%C3%BCze_Savunma_Sistemi.html?hl=fr&id=qxYCgAAQBAJ).
- Sidar, Cenk. *Türkiye rüyası: yeni siyaset* [Le rêve de Turquie : la nouvelle politique]. Gayrettepe, İstanbul: GOA, 2014, 296 p.
- Selek, Sabahattin. *Milli Mücadele Ulusal Kurtuluş Savaşı* [La lutte nationale, la guerre de libération nationale]. İstanbul : Doğan Kitap, 2020, 1064 p.
- Şık, Ahmet. *İmanın ordusu: 15 Temmuz darbe girişimi incelemesiyle birlikte*. Birinci basım [L'armée de l'imam : avec l'analyse de la tentative de coup d'Etat du 15 juillet]. Kırmızı Kedi yayınevi İnceleme. İstanbul: Kırmızı Kedi, 2017, 384 p.



- Sönmezoğlu, Faruk. *ABD'nin Türkiye Politikası (1964-1980)* [La politique turque des Etats-Unis (1964-1980)]. Der Yayınları, 1995, 171 p.
- Souleïmanov, Elkhan, Vourgoune Souleïmanov, Claude-Pierre Canac, et Alain Marsaud. *L'agression arménienne contre l'Azerbaïdjan et les conséquences de l'occupation étrangère*. Encre d'Orient. Paris: Bonnier, 2013, 159 p.
- Spykman, N.J., H.R. Nicholl, et Yale University. Institute of International Studies. *The Geography of the Peace*. Institute of International Studies, Yale University. Harcourt, Brace, 1944. <https://books.google.fr/books?id=YpWDAAAAMAAJ>.
- Ülman, Haluk. *Türk-Amerikan diplomatik münasebetleri: 1939-1947; ikinci cihan savaşının Başından Truman doktrinine kadar* [Les relations turco-américaines : 1939-1947 ; des débuts de la deuxième Guerre mondiale à la doctrine Truman]. Ankara: Sevinç Matbaası, 1961, 141 p.
- Ünsaldi, Levent. *Le militaire et la politique en Turquie*. L'Harmattan, 2005, 353 p.
- Valter, Stéphane, et Clément Steuer, éd. *Le général et le politique: le rôle des armées en Turquie et en Égypte*. Paris: L'Harmattan, 2021, 261 p.
- Vaner, Semih, éd. *La Turquie*. Paris: Paris: Fayard; Centre d'études et de recherches internationales, 2005, 733 p.
- Verluse, Pierre. *Géopolitique des frontières européennes: élargir, jusqu'où?* Paris: Argos, 2013, 192 p.
- Waltz, Kenneth Neal. *Theory of International Politics*. Reiss. Long Grove, Ill: Waveland Press, 2010, 251 p.
- Yankaya, Dilek. « La nouvelle bourgeoisie islamique: le modèle turc ». Proche Orient. Presses universitaires de France, 2013, 216 p.
- Yaycı, Cihat. *Sorular ve Cevaplar ile Münhasır Ekonomik Bölge*. İstanbul: Deniz Kuvvetleri Komutanlığı, 2019, 72 p.
- Yerasimos, Stéphane. *Istanbul, 1914-1923: capitale d'un monde illusoire ou l'agonie des vieux empires*. Paris: Éd. Autrement, 1992, 224 p.
- Zarcone, Thierry. *La Turquie moderne et l'islam*. Paris: Flammarion, 2004, 368 p.
- Zarka, Jean-Claude. *L'essentiel des institutions de l'Union européenne*. 25e éd., 2023-2024. Collection Les carrés rouge. Paris-La Défense: Gualino, 2023, 168 p.
- Zorgbibe, Charles. *Les Organisations internationales*. Que sais-je ? 792. Paris: Presses Universitaires de France, 1986, 125 p.

## ARTICLES UNIVERSITAIRES

- Acar, Hasan. « Türk Siyasal Hayatında Şeyh Sait İsyanı » [La révolte de cheikh Saïd dans la vie politique turque]. *MANAS Sosyal Araştırmalar Dergisi* (8, n° 3 (juillet 2019): 2934-52.
- Akalın, Cüneyt. « Missouri'nin Ziyaretinin Tarihsel Anlamı » [La valeur historique de la visite du Missouri]. *Yakın Dönem Türkiye Araştırmaları* 0, n° 3 (2003): 1-14.
- Akdağ, Zekeria. « TÜRKİYE – ÇİN İLİŞKİLERİNİN TARİHSEL GELİŞİMİ » [Evolution historique des relations turco-chinoises]. *HAFIZA Uluslararası Sosyal Bilimler Dergisi International Journal of Social Sciences* 1, n° 1 (décembre 2019): 40-57.
- Akgönül, Samim. « Les relations gréco-turques au tournant du siècle : ruptures, évolutions et permanences ». *Cahiers balkaniques*, n° 33 (2004): 1-28.
- Akgönül, Samim, et Stéphane De Tapia. « Carte de Ralph Peters et Réactions Turques. » *Diplomatie*, n° 36 (2009): 54-59.
- Akın, Mutluhan, et Galip Akın. « SUYUN ÖNEMİ, TÜRKİYE'DE SU POTANSİYELİ, SU HAVZALARI VE SU KİRLİLİĞİ » [L'importance de l'eau, le potentiel hydrique de la Turquie, les bassins aqueux et la pollution hydrique]. *Ankara Üniversitesi Dil ve Tarih-Coğrafya Fakültesi Dergisi* 47, n° 2 (2007): 1056118.
- Akkaya, Mehmet Ali. « “KANAL İSTANBUL” PROJESİ KARADENİZ KIYISINDAKİ DEVLETLERLE OLAN İLİŞKİLERİMİZE ETKİSİ VE MONTRÖ SÖZLEŞMESİ » [Le projet « kanal Istanbul », ses effets sur nos relations avec les pays côtiers de la mer Noire et les accords de Montreux]. *Ordu Üniversitesi Sosyal Bilimler Enstitüsü Sosyal Bilimler Araştırmaları Dergisi* 5, n° 12 (2015): 242-62.
- Aksoy, Sevilay Z. « The Turkish stance toward the us requests for the 2003 Iraq war : a case of norms versus interests ? » *Middle Eastern studies : journal of politics and international relations* 10, n° 2 (2018): 8-47.
- Alpagut, Ali Haydar. « Donanma istemezlik » [L'absence de désir de flotte maritime]. *Deniz Mecmuası*, 1913.
- Alper, Gamze. « Uluslararası Hukuk Çerçevesinde Doğu Akdeniz'deki Münhasır Ekonomik Bölge İlanları ve Sınırlandırmaları: Türkiye'nin Güvenliği ve KKTC Üzerindeki Etkiler » [Les déclarations et délimitations de zones économiques exclusives en Méditerranée orientale dans le cadre du droit international : la sécurité de la Turquie et les effets sur la RTCN]. *Anadolu Strateji Dergisi* 2, n° 2 (2020): 29-42.
- Arboit, Gérald. « Les réseaux Stay behind en Europe : le cas de l'organisation luxembourgeoise ». *Guerres mondiales et conflits contemporains* 235, n° 3 (2009): 145-58.  
<https://doi.org/10.3917/gmcc.235.0145>.

- Atlı, Altay. « TURKEY'S FOREIGN POLICY TOWARDS CHINA Analysis and Recommendations for Improvement ». Global Relations Forum Young Academics Program Policy Paper Series 3, juin 2016. [https://www.gif.org.tr/files/Young%20Academics%20Papers/Altay\\_Atl%C4%B1\\_Turkeys\\_Foreign\\_Policy\\_Towards\\_China.pdf](https://www.gif.org.tr/files/Young%20Academics%20Papers/Altay_Atl%C4%B1_Turkeys_Foreign_Policy_Towards_China.pdf).
- Atmaca, Hatice Muhsine, et Ibrahim Sevim. « Bor'un otomobil yakıtı olarak kullanılması » [Utilisation du bore comme carburant]. *Mühendis ve Makina* 48, n° 564 (2007): 27-31.
- Aydın, Nurhan, et Elif Ergün. « Misak-ı Milli ve Günümüze Yansımaları » [Le pacte des frontières nationales et ses répercussions actuelles]. *Yeni Türkiye*, n° 93 (2017): 711-39.
- Ayvaz, Zehra. « Astana ve Soçi Süreçlerinin Türk-Rus İlişkilerine Etkileri » [Les repercussions sur les relations russo-turques des processus d'Astana et de Sotchi]. *Diplomasi Araştırmaları Dergisi* 2, n° 2 (2020): 46-63.
- Babacan, Murat. « Libya'daki Vekâlet Savaşlarının Saha Dengeleri Üzerindeki Etkileri ve Siyasî İstikrar Sorunu » [Les conséquences sur les équilibres de terrain des guerres par procuration en Libye et la question de la stabilité politique]. *Ulusa: Uluslararası Çalışmalar Dergisi* 4, n° 1 (2020): 51-74.
- Balci, Bayram. « Influences croisées de la Turquie et de la Russie en Asie centrale. Isabelle Facon (dir.) ». In *Russie-Turquie. Un défi à l'occident ?*, 127-42. Paris: Passés/Composés, 2022.
- . « Les nouvelles relations entre la Turquie et la Russie ». *Études* Septembre, n° 9 (2022): 7-18. <https://doi.org/10.3917/etu.4296.0007>.
- . « L'eurasisme et le rapprochement entre la Turquie et la Russie ». *Revue internationale et stratégique* 116, n° 4 (2019): 134-45. <https://doi.org/10.3917/ris.116.0134>.
- Balcı, Zeynep. « ÇİN'İN YENİ "İPEK YOLU" PROJESİ » [Le projet chinois de « nouvelle route de la soie »]. *İNSAMER*, 2018, 1-9.
- Ballangé, Aliénor. « L'hétérologie de l'Europe : crise identitaire ou défi altérite ? » *Le Philosophoire* 43, n° 1 (2015): 135-49. <https://doi.org/10.3917/phoir.043.0135>.
- Balta, Evren. « From Geopolitical Competition to Strategic Partnership: Turkey and Russia after The Cold War ». *Uluslararası İlişkiler Dergisi* 16, n° 63 (2019): 69-86.
- Balta, Evren, et Behlül Özkan. « TÜRKİYE-RUSYA İLİŞKİLERİNE 'TARİH' İLE BAKMAK » [Regard historique des relations russo-turques]. Boğaziçi University - TÜSİAD Foreign Policy Forum, 2016. <file:///C:/Users/richa/Downloads/turkiye-rusya-iliskilerine-tarih-ile-bakmak.pdf>.
- Bandeoğlu, Zeyyat. « Kopenhag Siyasi Kriterlerinin Türkiye'nin Ulusal Güvenliğine Yansımaları » [Les répercussions sur la sécurité nationale de la Turquie des critères politiques de Copenhague]. *Yönetim Bilimleri Dergisi* 14, n° 28 (1 décembre 2016): 313-58.

- Barab, Tülay. « TÜRKİYE’DE SAVUNMA SANAYİ SEKTÖRÜNÜN İNCELENMESİ VE SAVUNMA HARCAMALARININ EKONOMİ ÜZERİNDEKİ ETKİLERİNİN DEĞERLENDİRİLMESİ » [Analyse du secteur de l’industrie turque de défense et évaluation des repercussions des dépenses sur l’économie]. *Uluslararası İktisadi ve İdari Bilimler Dergisi* 2, n° 4 (s. d.): 58-81.
- Barbak, Ahmet. « Türkiye’de Yönetimin Sivilleşmesi: Ordunun Siyasal Kontrol Süreci Üzerine Bir İnceleme » [La civilianisation de la gouvernance turque : étude sur le processus de contrôle de l’armée par le politique]. *Akademik Yaklaşımlar Dergisi* 9, n° 1 (25 juin 2018): 31-65.
- Başlamişli, Macide. « ABD’nin Türkiye’ye Yönelik Ambargo Kararına İlişkin Haşhaş Sorunu Yerine 1974 Kıbrıs Krizini Ön Plana Çıkarma Girişimi » [La tentative américaine de mettre en avant la crise chypriote de 1974 à la place de la question de la culture du pavot dans la décision d’embargo contre la Turquie]. *Asia Minor Studies* 9, n° 1 (22 janvier 2021): 695-712. <https://doi.org/10.17067/asm.827640>.
- Batar, Turan, Bayram Kahraman, Necmettin Erdoğan, Erol Kaya, et Mustafa Özel. « Hidrojen ve Alternatif Enerji Kaynağı Sodyum Borhidrür » [Le borhydrure de sodium source d’hydrogène et d’énergie alternative]. *Geosound*, 2004, 1-8.
- Bayou, Céline. « Le gazoduc South Stream. Pari de la Russie pour éviter l’Ukraine ». *Géococonfluences*, 6 mai 2014.
- Berk, Uğur. « STRATEJİK SAVUNMA VE GÜVENLİK PLANLAMASINDA ORTAK BİR YAKLAŞIM OLARAK SENARYO TEMELLİ PLANLAMA » [La planification par scenarii comme approche collaborative entre les plans stratégiques de défense et de sécurité]. *Güvenlik Bilimleri Dergisi* 4, n° 2 (12 juillet 2016): 1-36. <https://doi.org/10.28956/gbd.239727>.
- Bertrand, Gilles. « Le fiasco chypriote, mauvais signe pour l’élargissement de l’Union européenne à la Turquie et aux États ouest-balkaniques ». *Politique européenne* 29, n° 3 (2009): 103-23. <https://doi.org/10.3917/poeu.029.0103>.
- . « L’européanisation du conflit helléno-turc ». *Les Champs de Mars* 16, n° 2 (2004): 115-31. <https://doi.org/10.3917/lcdm1.016.0115>.
- Bilener, Tolga, et Jean Marcou. *La Turquie et la Chine: une nouvelle convergence en Eurasie?* Paris: l’Harmattan, 2019.
- Billion, Didier. « Nicolas Sarkozy et la Turquie : une double rupture ». *Revue internationale et stratégique* 77, n° 1 (2010): 157-62. <https://doi.org/10.3917/ris.077.0157>.
- Binici, Şahin, et Mustafa Can Türkyener. « Güvenlik Sektörünün Sayıştay Denetimi ve 6085 Sayılı Sayıştay Kanunu’nun Getirdiği Yenilikler » [L’audit par la Cour des comptes et les nouveautés introduites par la loi 6085 de la Cour des comptes]. *Dış Denetim Dergisi*, n° 3 (2011): 24-32.
- Birand, Mehmet Ali. *Emret Komutanım* [A vos ordres Mon commandant]. Ankara: Milliyet Yayınları, 1986.
- Blanc, Pierre. « Chypre : un triple enjeu pour la Turquie ». *Hérodote*, n° 248 (janvier 2013): 83-102.

- Bölme, Selin. « Soğuk Savaş'ta NATO-ABD-Türkiye Üçgeninde Askeri Üsler: Süreklilik ve Değişim » [Les sites militaires dans le triangle OTAN-USA-Turquie durant la guerre froide : continuité et changement]. *Uluslararası İlişkiler Dergisi* 9, n° 34 (juin 2012): 51-71.
- Bourgeot, Rémi. « Russia-Turkey: A Relationship Shaped by Energy ». *Russie.Nei.Visions*, n° 69 (mars 2013): 1-30.
- Bozarslan, Hamit. *Histoire de la Turquie: de l'Empire à nos jours*. Nouvelle éd. Texto. Paris: Tallandier, 2015.
- Bozdemir, Michel. « Chypre, entre panhellénisme et panturquisme ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 48-49 (1988): 238-49.
- . « Chypre, nœud gordien de la Méditerranée orientale ». *Revue Défense Nationale*, n° 462 (février 1986): 97-113.
- Bozdémir, Michel. « La Turquie désorientée, ou l'émergence d'une puissance régionale ? » *Maghreb - Machrek* 207, n° 1 (2011): 99-114. <https://doi.org/10.3917/machr.207.0099>.
- . « L'armée turque et la démocratie avant 2015 ». *Maghreb - Machrek* 233-234, n° 3-4 (2017): 63-79. <https://doi.org/10.3917/machr.233.0063>.
- Bozkurt, Ibrahim. « ABD'NiN KIBRIS POLİTİKASI VE TURK KAMUOYU (1950-1964) (Johnson Mektubu'na Kadar) » [La politique chypriote des USA et l'opinion publique turque (1950-1964) (Jusqu'à la lettre de Johnson)]. *Güneydoğu Avrupa Araştırmaları Dergisi* 0, n° 14 (août 2014): 141-89.
- Bulut, Sedef. « BALKAN SAVAŞLARI'NDAN LOZAN'A BATI TRAKYA MESELESİ VE MUSTAFA KEMAL ATATÜRK'ÜN BATI TRAKYA POLİTİKASI » [La question de la Thrace occidentale des guerres balkaniques aux accords de Lausanne et la politique d'Ataturk de la Thrace occidentale]. *Gazi Türkiyat* 1, n° 3 (1 septembre 2008): 83-96.
- Cambridge Core. « The Truman Proclamation on the Continentality Shelf (Chapter 5) - Customary International Law in Times of Fundamental Change ». Consulté le 9 octobre 2023. <https://bigcloset.social/truman-proclamation-on-the-continental-shelf>.
- Çanar, Burçin. « SSCB-Türkiye İlişkilerinde Kıbrıs Sorunu (1964-1979) » [La question de Chypre dans les relations URSS-Turquie (1964-1979)]. *ViraVerita E-Dergi*, n° 8 (2018): 223-246.
- Caro, Jean-Yves. « Structures de la puissance : Pour une méthodologie quantitative ». *AFRI* 1 (2000): 87-109.
- Çelikpala, Mitat. « Bugüne tarih olarak bakmak Türkiye Rusya ilişkilerinin serencamı ve geleceği » [Approche historique d'aujourd'hui, les relations actuelles et avenir de la Turquie et de la Russie]. *Dış Politika & Güvenlik*, n° 5 (2019): 1-30.
- Chaliand, Gérard, éd. *Anthologie mondiale de la stratégie: des origines au nucléaire; cartes, bibliographie*. Bouquins. Paris: Laffont, 2009.

- Chase, Robert, Emily Hill, et Paul M. Kennedy, éd. *The pivotal states: a new framework for U.S. policy in the developing world*. 1st ed. New York: W. W. Norton, 1999.
- Çiftçi, Hakkı, et Murat Koç. « Türkiye'nin Yeni Jeopolitiğinin Çevresi » [contours de la nouvelle géopolitique de la Turquie]. In *International Conference on Eurasian Studies*, 854-71. Saint-Petersbourg, 2013.
- Çolakoğlu, Selçuk. « Turkey's East Asian Policy: From Security Concerns to Trade Partnerships ». *PERCEPTIONS: Journal of International Affairs* 17, n° 4 (2012): 129-58.
- . « Türkiye-Çin ilişkileri: Tek Taraflı Aşk mı? » [Les relations Chine-Turquie : amour à sens unique ?]. *OrtadoğuAnaliz* 4, n° 45 (septembre 2012): 53-66.
- Dadparvar, Shabnam, et Saeed Azizi. « Exploring Turkey's Strategic Goals in Caucasus Region During the 2020 Nagorno-Karabakh Crisis ». *International Relations and Diplomacy* 8, n° 11 (2020): 475-82.
- Dalègre, Joëlle. « Entre Grèce et Turquie : une situation délicate, les minorités ». *Cahiers balkaniques*, n° 33 (1 janvier 2004). <https://doi.org/10.4000/ceb.4474>.
- Dalı, Uludağ Üniversitesi/Fen Edebiyat Fakültesi/Tarih Anabilim, et Saime Yüceer. « Tarihsel perspektif içinde Türkiye'nin Nato'ya girişi ve meclisteki yankıları » [Perspective historique de l'entrée de la Turquie dans l'OTAN et les répercussions à l'Assemblée], 2002. <http://acikerisim.uludag.edu.tr/jspui/handle/11452/20029>.
- Daoudy, Marwa. « Une négociation en eaux troubles ou comment obtenir un accord en situation d'asymétrie ». *Négociations* 6, n° 2 (2006): 65-81. <https://doi.org/10.3917/neg.006.81>.
- Delalande, Arnaud. « Force aérienne russe: quel engagement en Syrie ? » *Défense et Sécurité Internationale*, n° 121 (2016): 28-35.
- Delanoë, Igor. « Russie-Israël : la Syrie, nouveau déterminant de la relation bilatérale ». *Maghreb - Machrek* 242, n° 4 (2019): 37-47. <https://doi.org/10.3917/machr.242.0037>.
- Demir, Enes. « Türkiye'nin Irak'ın Kuzeyine Yönelik Askerî Harekât ve Stratejisinin Tarihsel Arka Plan » [Le contexte historique des interventions militaires et de la stratégie de la Turquie dans le nord de l'Irak]. In *Conference: XVIII. Türk Tarih Kongresi (1-5 Ekim 2018/Ankara) Bildiri Kitabı*, 181-216. Ankara: Türk Tarih Kurumu Yayınları, 2022.
- Denizeau, Aurélien. « Mavi Vatan, la "Patrie bleue" : Origines, influence et limites d'une doctrine ambitieuse de la Turquie ». *Etudes de l'Ifri*, avril 2021, 1-30.
- Dizdaroğlu, Cihan. « Jeopolitik Güç Mücadelesi: Çin'in Doğu Akdeniz'deki Varlığı » [Une lutte de puissance géopolitique : la présence de la Chine en Méditerranée]. *Doğu Asya Araştırmaları Dergisi Jour* 6, n° 11 (2023): 1-22.
- Doğan, Nejat. « Birleşmiş Milletler ve Avrupa Birliği Kararlarında Kıbrıs Sorunu » [La question de Chypre dans les décisions des Nations unies et l'Union européenne]. *Akdeniz İİBF Dergisi* 2, n° 4 (2002): 84-106.

- Doğanay, Rahmi. « Misak-ı Milli'ye Göre Lozan » [Les accords de Lausanne selon les frontières du Pacte national]. *Fırat Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi* 11, n° 2 (2001): 281-94.
- Dorronsoro, Gilles. *Que veut la Turquie? ambitions et stratégies internationales*. Mondes et nations. Paris: Autrement, 2009.
- Dorronsoro, Gilles, et Benjamin Gourisse. « L'armée turque en politique. Autonomie institutionnelle, formation de coalitions sociales et production des crises ». *Revue française de science politique* 65, n° 4 (2015): 609-31. <https://doi.org/10.3917/rfsp.654.0609>.
- Drechselová, Lucie. « Le démantèlement du système municipal kurde et ses retombées genrées dans le Sud-est de la Turquie ». *Confluences Méditerranée* 107, n° 4 (2018): 125-36. <https://doi.org/10.3917/come.107.0125>.
- Dumont, Gérard-François. « La Turquie et l'Union européenne: intégration, divergence ou complémentarité? (Turkey and the European Union: Integration, Divergence or Complementarity?) ». *Géostratégiques*, n° 30 (novembre 2013): 21-67.
- Ece, Jale Nur. « Kanal İstanbul ve Montrö Sözleşmesi » [Canal İstanbul et les accords de Montreux]. *Ortadoğu Analiz* 3, n° 29 (2011): 48-64.
- Elmas, Hasan Basri, et Gilles Bertrand, éd. *Regards sur les ambitions turques*. Collection Points cardinaux. Paris: Syllepse, 1999.
- Ergünsü, Umut. « İpek Yolu'nun Yeniden Canlandırılması ve Türkiye-Çin Halk Cumhuriyeti İşbirliğine Etkileri » [La relance de la Route de la soie et ses conséquences sur la coopération Turquie-République populaire de Chine]. *TYB Akademi Dil Edebiyat ve Sosyal Bilimler Dergisi*, n° 20 (2017): 97-124.
- Erkmen, Ayşe. « Türkiye'nin NATO Üyeliği ve Üyeliğin TBMM'de Kabulü » [L'adhésion de la Turquie à l'OTAN et la validation de l'adhésion par la Grande Assemblée nationale de Turquie]. *Kahramanmaraş Sütçü İmam Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi* 17, n° 2 (2020): 1024-49.
- Erdağ, Ramazan. « Türkiye'nin Sınırtaşın Sular Sorunu » [Le problème de la Turquie concernant les cours d'eau internationaux]. *Yalova Sosyal Bilimler Dergisi* 5, n° 9 (2015): 27-52.
- Eroğlu, Gonca, et Mesut Şahiner. « Dünya'da ve Türkiye'de toryum » [Le thorium dans le monde et en Turquie]. *Doğal Kaynaklar ve Ekonomi Bülteni*, n° 24 (s. d.): 37-45.
- Erşen, Emre. « Türkiye-Rusya İlişkilerinde Krizden Normalleşmeye Doğru » [De la crise à la normalisation dans les relations Turquie-Russie]. *Change in State Nature: Boundaries of Security*, 2017, 381-88.
- Faruk Korkmaz, Ömer. « GÜNÜMÜZDE VE YAKIN GELECEKTE TÜRK DONANMASI'NIN CAYDIRICILIĞININ TEMELİ OLARAK TÜRK DENİZALTI KUVVETİ » [La force sous-marine comme fondement de la dissuasion de la flotte turque, de nos jours et dans un proche avenir]. *JOURNAL OF SOCIAL, HUMANITIES AND ADMINISTRATIVE SCIENCES* 6, n° 26 (1 janvier 2020): 720-30. <https://doi.org/10.31589/JOSHAS.324>.

- Fischer-Herzog, Claude. « L'Union de l'énergie : quelle sécurité énergétique en Europe ? » *Revue internationale et stratégique* 4, n° 104 (2016): 101-11.
- Gasimov, Dilaver D. « Le conflit arméno-azerbaïdjanais : l'impuissance ou l'indifférence de la communauté internationale ? » *Guerres mondiales et conflits contemporains* 240, n° 4 (2010): 101-11. <https://doi.org/10.3917/gmcc.240.0101>.
- Gauchery-Lacroix, Laurence. « Dossier : compensation ». *Moniteur du commerce international*, n° 1060 (s. d.): 28-57.
- Gedikli, Yusuf. « Cumhuriyet döneminde Türk-Amerikan ilişkileri » [Les relations turco-américaines durant la période républicaine]. *Ufuk Ötesi*, novembre 2008.
- Göksel, Diba Nubar. « Turkey and Georgia: Zero-Problems? » *Policy Brief German Marshall Fund of the United States*, juin 2013, 1-8.
- Göktepe, Cihat. « KIBRIS MESELESİ'NDE KRİZ SÜRECİ VE TÜRKİYE (1964-1974) » [La période de crise dans la question chypriote et la Turquie (1964-1974)]. *C Kültür ve Turizm Bakanlığı Atatürk Kültür, Dil ve Tarih Yüksek Kurumu*, 2012, 1398-1428.
- Grojean, Olivier. « Turquie : le mouvement kurde à l'heure du "processus de paix" ». *Politique étrangère* Eté, n° 2 (2014): 27-37. <https://doi.org/10.3917/pe.142.0027>.
- Guidère, Mathieu. *Le choc des révolutions arabes: de l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*. Nouvelle édition mise à jour. Frontières. Paris: Éd. Autrement, 2012.
- Gül, Mustafa. « Elviye i Selâse'nin osmanlı devletine iyadesi ve bazı uygulamalar » [La rétrocession des trois sandjaks de Batum Kars et Ardahan à l'État ottoman certaines applications]. *Türk İnkılap Tarihi Enstitüsü Atatürk Yolu Dergisi* 4, n° 15 (1995): 367-80.
- Güler, Yavuz. « II. DÜNYA HARBİ SONRASI TÜRK-AMERİKAN İLİŞKİLERİ 1945-1950 » [Les relations turco-américaines après la Deuxième Guerre mondiale 1945-1950]. *Ahi Evran Üniversitesi Kırşehir Eğitim Fakültesi Dergisi* 5, n° 2 (2004): 209-24.
- Gültekin, Burcu. « QUESTIONING THE EMBARGO ON ABKHAZIA: TURKEY'S ROLE IN INTEGRATING INTO THE BLACK SEA REGION ». *Turkish Policy Quarterly* 8, n° 4 (2009): 77-88.
- Gültekin, Burcu, et Nicolas Tavitian. « Les relations arméno-turques, la porte close de l'Orient ». Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 2003.
- Günay, Enver, Çetiner Sibel, Sebile Sevinç, et Esra Kütükçü. « TARİHİ İPEK YOLUNDAN MODERN İPEK YOLU PROJESİNE: TÜRKİYE - ÇİN EKONOMİK İŞBİRLİĞİ ÇERÇEVESİNDE ORTA KORİDOR İLE KUŞAK VE YOL GİRİŞİMİ » [De la Route de la soie historique à la Route de la soie moderne : le corridor moyen de la ceinture et la route (OBOR)]. *Kahramanmaraş Sütçü İmam Üniversitesi İktisadi ve İdari Bilimler Fakültesi Dergisi* 9, n° 2 (2019): 167-75.



- Güney, Nurşin. « Kıbrıs'ta İki Devletli Çözümün Stratejik Kaçınılmazlığı » [L'inéluctable solution stratégique à deux États à Chypre]. *Kriter Dergi*, août 2021. <https://kriterdergi.com/dis-politika/kibrista-iki-devletli-cozumun-stratejik-kacinilmazligi>.
- Güyağüler, Tevfik. « Türkiye bor pontansiyeli » [Le potentiel du bore en Turquie]. In 4. *Endüstriyel hammaddeker sempozyumu 19-19 Ekim 2021*, 18-27. TMMOB ETI Maden Boren, 2001.
- Hérault, Paul. « La Base industrielle et technologique de défense à l'âge de la globalisation ». *Revue Défense Nationale* 784, n° 9 (2015): 95-100. <https://doi.org/10.3917/rdna.784.0095>.
- Hill, Fiona, Omer Taspınar, et Tatiana Kastouéva-Jean. « La Russie et la Turquie au Caucase : se rapprocher pour préserver le statu quo ? » *Politique étrangère Hors série*, n° 5 (2007): 153-66. <https://doi.org/10.3917/pe.hs01.0153>.
- İlyas, Ahmet. « Johnson Mektubu ve Türk Dış Politikasında eksen kayması 1965-1980 » [La lettre de Johnson et la modification du fondement de la politique étrangère turque]. 21. *Yüzyılda Sosyal Bilimler*, n° 10 (mars 2015): 167-68.
- İnan, Mahmut, et Murat Demir. « DEMİRYOLU ULAŞIMI VE TÜRKİYE'DE HIZLI TREN YATIRIMLARININ ETKİLERİ: ESKİŞEHİR-KONYA ÖRNEĞİ ».[Le transport par voie ferroviaire et les impacts des investissements dans le train à grande vitesse : exemple Eskişehir-Konya] *Fırat Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi* 37, n° 1 (2017): 99-120.
- Jabbour, Jana. « La Turquie : une puissance émergente qui n'a pas les moyens de ses ambitions ». *Politique étrangère Hiver*, n° 4 (2020): 99-108. <https://doi.org/10.3917/pe.204.0099>.
- Jabbour, Jana J., Sümbül Kaya, Mohammad-Reza Djalili, David Rigoulet-Roze, Jean-Paul Burdy, Uğur Kaya, Johanna Ollier, Bayram Balcı, Tolga Bilener, et Selcan Karabektas. *La Turquie et ses nouveaux « alliés »*. Édité par Jean Marcou. *Orients Stratégiques* 9. Paris: L'Harmattan, 2019.
- Josseran, Tançrède. « Les services secrets turcs, de l'Organisation Spéciale au MIT ». *Stratégique* 105, n° 1 (2014): 131-44. <https://doi.org/10.3917/strat.105.0131>.
- Kadan, Tevfik. « Karadeniz'deki güç mücadelesinin arka planı » [L'arrière-plan de la lutte de pouvoir en mer Noire]. *Teori Dergisi*, n° 348 (2019): 12-15.
- — —. « Mavi Vatan Doktrini Nasıl Oluşturdu? » [Comment s'est développée la doctrine de la Patrie Bleue] *BRIQ*, 1 janvier 2020. [https://www.academia.edu/45124560/Mavi\\_Vatan\\_Doktrini\\_Nas%C4%B1l\\_Olu%C5%9Ftu\\_Tevfik\\_Kadan\\_BRIQ](https://www.academia.edu/45124560/Mavi_Vatan_Doktrini_Nas%C4%B1l_Olu%C5%9Ftu_Tevfik_Kadan_BRIQ).
- Karabulut, Ali Nedim. « Türkiye'deki Dışa Bağımlılığın Ülke Güvenliğine Olan Stratejik Etkileri » [Les conséquences stratégiques sur la sécurité de l'État de la dépendance à l'extérieur]. *Güvenlik Stratejileri Dergisi*, n° 2 (2006): 74-95.
- Kars Kaynar, Ayşegül. « Milli Güvenlik Kurulu Yarım asırlık askerî vesayet » [Le Conseil National de Sécurité Un demi-siècle de tutelle militaire]. *Uluslararası Ekonomi Siyaset ve Yönetim Sempozyumu Bildiriler Kitabı*, Ekin Yayınevi, 2017, 534-44.

- Kayaer, Mesut, et Salih Çiftçi. « 'Su Sorunu' ve Türkiye'nin Tatlısu Potansiyeli Çerçevesinde Türkiye'nin Sınırtaşın Sularının Stratejik, Etik ve Hukuki Boyutlarının Değerlendirilmesi » [Analyse des dimensions éthiques et juridiques des cours d'eau internationaux dans le cadre de la question de l'eau et du potentiel d'eau douce de la Turquie]. *PESA INTERNATIONAL JOURNAL OF SOCIAL STUDIES PESA ULUSLARARASI SOSYAL ARAŞTIRMALAR DERGİSİ* 4, n° 3 (s. d.): 386-404.
- Kekevi, Serkan. « Yakın dönem Türkiye-İran ilişkileri: Siyasi ve ekonomik perspektiften bir bakış » [Les relations contemporaines Turquie-Iran : analyse politique et économique]. *Uludağ Üniversitesi İktisadi ve İdari Bilimler Fakültesi Dergisi* 35, n° 1 (2016): 33-66.
- Kılınçkaya, Derviş. « Marshall Planı ve Milli Prodüktivite Merkezi'nin Kuruluşu » [Le Plan Marshall et la fondation du Centre de productivité nationale]. *Hacettepe Üniversitesi Türkiyat Araştırmaları (HÜTAD)* 18, n° 18 (2013): 131-46.
- Kıyanç, Sinan. « Soğuk Savaş Yıllarında Türkiye'deki ABD Üs ve Tesisleri » [Les bases et complexes américains en Turquie durant la guerre froide]. *Atatürk Araştırma Merkezi Dergisi* XXXVI, n° 101 (2020): 203-52.
- Kocakılıç, Gizem. « Kıbrıs Meselesinin Genel Seyri » [Évolution générale de la question chypriote]. *Osmaniye Korkut Ata Üniversitesi Fen Edebiyat Fakültesi Dergisi* 3, n° 1 (2021): 57-70.
- Köçer, Mehmet. « Ağrı İsyanı (1926-1930) » [La révolte de l'Ararat (1926-1930)]. *Fırat Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi* 14, n° 2 (2004): 379-88.
- Konak, Ali. « KIRIM'IN İLHAKI İLE SONUÇLANAN UKRAYNA KRİZİ VE EKONOMİK ETKİLERİ » [L'annexion de la Crimée suite à crise ukrainienne et les repercussions économiques]. *Uluslararası Afro-Avrasya Araştırmaları Dergisi* 4, n° 8 (2019): 80-93.
- Köylü, Murat. « TÜRKİYE'NİN MUSUL POZİSYONUNUN ULUSLARARASI PERSPEKTİFLER AÇISINDAN İNCELENMESİ » [Analyse à l'aune des perspectives internationales de la position de la Turquie sur Mossoul ]. *Uluslararası İktisadi ve İdari Bilimler Dergisi* 3, n° 2 (21 juin 2017): 97-122.
- Kulaklıkaya, Ömercan. « MODERN İPEK YOLU Orta Asya'nın Küresel Ekonomiye Açılan Kapısı » [La Route de la soie moderne, la porte vers l'économie internationale de l'Asie Centrale]. *Türkiye Ekonomi Politikaları Araştırma Vakfı*, n° 201311 (2013): 1-7.
- Kurban, Vefa, et Hatem Cabbarlı. « TÜRKİYE-RUSYA İLİŞKİLERİ VE UÇAK KRİZİNİN RUS-TÜRK KAMUOYUNDAKİ YANSILARI » [Les répercussions sur les opinions publiques turques et russes des relations Turquie-Russie et de la crise de l'avion abattu]. *Ege Stratejik Araştırmalar Dergisi* 10, n° 2 (2019): 105-18.
- Kurt, Selim, et Merve Başak. « PKK Tarafından Enerji Nakil Hatlarına Yönelik Olarak Gerçekleştirilen Saldırıların Türkiye'nin Enerji Güvenliğine Etkileri » [Les répercussions sur la sécurité énergétique de la Turquie des attaques menées par le PKK sur les réseaux de transport énergétique]. *Uluslararası İlişkiler Çalışmaları Dergisi* 1, n° 1 (2021): 1-27.

- Lacoste, Yves. « La géographie, la géopolitique et le raisonnement géographique ». *Hérodote* 146-147, n° 3-4 (2012): 14-44. <https://doi.org/10.3917/her.146.0014>.
- Laurens, Henry, John Victor Tolan, et Gilles Veinstein. *L'Europe et l'islam: quinze siècles d'histoire*. Histoire. Paris: O. Jacob, 2009.
- Lévesque, Jacques. « Note stratégique 6 - Les origines et les suites de la guerre du Nagorno-Karabakh ». Network for Strategic Analysis, 16 décembre 2020. <https://ras-nsa.ca/fr/les-origines-et-les-suites-de-la-guerre-du-nagorno-karabakh-barometre-des-relations-de-la-russie-avec-la-turquie/>.
- Loiseaux, Jean-Marie, Sylvain David, Daniel Heuer, et Alexis Nuttin. « La filière thorium, une option intéressante pour le nucléaire du futur ». In *Comptes Rendus Physique*, 3:1023-34. 7-8. Elsevier, 2002.
- Maden, Tuğba Evrim. « Kriz dönemlerinde su politikaları: Türkiye-Suriye » [Les politiques de l'eau en périodes de crise : Turquie-Syrie]. *Ortadoğu Analiz* 4, n° 44 (2012): 87-94.
- Mameli-Ghaderi, Soheila. « Le tracé de la frontière entre la Syrie et la Turquie (1921-1929) ». *Guerres mondiales et conflits contemporains* 207, n° 3 (2002): 125-38. <https://doi.org/10.3917/gmcc.207.0125>.
- Masumova, Nigyar. « Russia and Turkey: Resetting Economic Partnership ». *Journal of International Affairs* 23, n° 2 (2018): 33-50.
- Mazzuchi, Nicolas. « La BITD turque, de la coopération à l'autonomie ». Note de recherche. Institut de Recherche de l'École Militaire, 15 mai 2017.
- McGhee, George Crews. *The US-Turkish-Nato Middle East connection: how the Truman Doctrine and Turkey's NATO entry contained the Soviets*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire: Macmillan, 1990.
- Mackinder, Halford John. « The geographical pivot of history (1904) ». *The Geographical Journal* 170, n° 4 (décembre 2004): 421-37.
- Meinardus, Ronald. « Die griechisch-türkische Minderheitenfrage ». *ORIENT. Deutsche Zeitschrift für den Modernen Orient* 26, n° 1 (1985): 48-61.
- Metin Hakki, Murat, et Adrian Dellecker. « Dix ans d'alliance turco-israélienne. Succès passés et défis à venir ». *Politique étrangère* Été, n° 2 (2006): 421-30. <https://doi.org/10.3917/pe.062.0421>.
- Milos, René. « Nature, sources, ressources, and production of thorium ». In *Descriptive Inorganic Chemistry Researches of Metal Compounds*, 222. Rijeka: Intech, 2017.
- Moura, Sylvain. « La base industrielle et technologique de défense: identification et caractéristique ». *ECODEF Le Bulletin de l'Observatoire Economique de la Défense*, n° 58 (janvier 2012): 1-8.

- Nye, Joseph S. « L'équilibre des puissances au XXI<sup>e</sup> siècle ». *Géoéconomie* 65, n° 2 (2013): 19-29.  
<https://doi.org/10.3917/geoec.065.0019>.
- Oktav, Özden Zeynep. « Ukrayna Savaşı'nın Türkiye-Rusya ilişkilerine olası etkileri » [Les effets probables de la guerre en Ukraine sur les relations Turquie-Russie]. *Bilge Strateji* 13, n° 23 (2022): 18-23.
- Oktaç, Derya. « An Analysis and Review of the Divided City of Nicosia, Cyprus, and New Perspectives ». *Geography* 92, n° 3 (1 novembre 2007): 231-47.  
<https://doi.org/10.1080/00167487.2007.12094203>.
- Okyar, Osman. « Amerikan yardımları ve Türkiye ekonomisi » [Les aides américaines et l'économie turque]. *Siyasi İlimler Mecmuası*, n° 260 (novembre 1952).
- Olson, Robert. « Turkish and Russian foreign policies, 1991–1997: the Kurdish and Chechnya questions ». *Journal of Muslim Minority Affairs* 18, n° 2 (1998): 209-27.
- Ömerci, Ozan. « Türk-Amerikan ilişkileri: Mazisi ve Güncel Durumu » [Les relations turco-américaines : passé et présent]. *Marmara Üniversitesi Siyaset ve Diplomasi Okulu (Marmara University Politics and Diplomacy School)*, 12 mars 2019.
- Öniş, Ziya. « Multiple Faces of the “New” Turkish Foreign Policy: Underlying Dynamics and a Critique ». *Insight Turkey* 13, n° 1 (2011): 45-65.
- Ovalı, Serap. « TRACECA PROJESİ VE TÜRKİYE » [Le projet TRACECA et la Turquie]. *Uluslararası İktisadi ve İdari İncelemeler Dergisi* 1, n° 1 (2008): 151-70.
- Özlü, Hüsnü. « Türkiye’de Savunma Sanayi Gelişim Tarihi İçinde Makine ve Kimya Endüstrisi Kurumunun Kuruluş Dönemi Faaliyetlerinin Analizi » [Analyses des actions de développement de l'institution des industries mécaniques et chimiques (MKEK) dans le cadre du développement de l'industrie turque de défense]. *Savunma Bilimleri Dergisi* 1, n° 18 (2019): 177-216.
- Öztürk, Mehmet. « I. KÖRFEZ SAVAŞI'NDAN (1990- 91) - 11 EYLÜL SÜRECİNE ABD'İNİN IRAK POLİTİKASI VE BUNUN TÜRK-AMERİKAN İLİŞKİLERİNE ETKİLERİ » [La politique irakienne des USA de la 1<sup>ère</sup> guerre du Golfe (1990-91) au 11 septembre et les repercussions sur les relations turco-américaines]. *Akademik Bakış*, n° 19 (2010): 1-27.
- Paillard, Christophe-Alexandre. « Fragilités et incertitudes européennes ». *Questions Internationales*, n° 24 (2007): 71-80.
- Peres, Hubert. « La Turquie face à l'Europe. Une introduction ». *Pôle Sud* 23, n° 2 (2005): 3-8.  
<https://doi.org/10.3917/psud.023.0003>.
- Pérouse, Jean-François. « Le détroit du Bosphore ». *Questions Internationales*, n° 72 (2015).
- Polqt, Doğan Şafak. « Türkiye'nin Suriye'nin Kuzeyindeki Askerî Harekâtının Amaçları ve Sonuçları » [Les objectifs et les conséquences de l'intervention militaire turque dans le nord de la Syrie]. *Güvenlik Stratejileri Dergisi*, n° 16 (2020): 53-96.

- Razoux, Pierre. « Quel avenir pour le couple Turquie-Israël ? » *Politique étrangère*, n° 1 (2010): 25-39.
- Rosière, Stéphane. « Géographie politique, géopolitique et géostratégie: distinctions opératoires ». *L'Information Géographique* 65, n° 1 (2001): 33-42. <https://doi.org/10.3406/ingeo.2001.2732>.
- Rzayeva, Gulmira, et Burcu Güktekin Pusmann. « Trans Anadolu Doğal Gaz Boru Hattı TANAP Raporu » [Rapport sur le gazoduc transanatolien TANAP]. HAZAR STRATEJİ ENSTİTÜSÜ ENERJİ ARAŞTIRMALARI MERKEZİ Yazarlar: Gulmira Rzayeva Dr. Burcu Gültekin Pusmann M. Mete Göknel Kasım 2012, novembre 2012.
- Sander, Oral. *Siyasi tarih* [histoire politique]. 21. baskı. Ankara: İmge Kitabevi, 2012.
- Sayın, Yusuf. « Rekabet ve İş birliği Denkleminde Türkiye-İran İlişkileri: Suriye Krizi Örneği » [Les relations Turquie Iran entre rivalité et coopération : exemple de la crise syrienne]. *Medeniyet ve Toplum Dergisi (METDER) Journal of Civilization and Society (JCISO)* 3, n° 2 (2019): 237-57.
- Scharf, Michael P. « The Truman Proclamation on the Continental Shelf ». In *Customary International Law in Times of Fundamental Change: Recognizing Grotian Moments*, 107-22. Cambridge University Press, 2013. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139649407.006>.
- Schmid, Dorothee. « La Turquie, alliée de toujours des États-Unis et nouveau challenger ». *Politique étrangère* Automne, n° 3 (2011): 587-99. <https://doi.org/10.3917/pe.113.0587>.
- Semin, Ali. « TÜRKİYE'NİN IRAK POLİTİKASI İŞİĞİNDA KUZEY IRAK AÇILIMI » [La politique irakienne de la Turquie à l'aune de l'ouverture à l'Irak du nord]. *Bilge Strateji* 3, n° 5 (2011): 179-204.
- Sémon, Adrien. « La militarisation de la diplomatie turque depuis 2016 ». *Revue Défense Nationale* Hors-série, n° HS3 (2021): 70-75. <https://doi.org/10.3917/rdna.hs05.0070>.
- Seni, Nora. « La Turquie en Libye à l'ère Biden ». *Hérodote* 182, n° 3 (2021): 149-62. <https://doi.org/10.3917/her.182.0149>.
- . « Turquie-Iran : une entente cordiale ? » *Hérodote* 169, n° 2 (2018): 55-65. <https://doi.org/10.3917/her.169.0055>.
- Shapochkina, Anastasiya, et Eleonore Garnier. « Implications stratégiques de la coopération industrielle turo-ukrainienne en matière de défense ». Eastern Circles, 2021. <https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/dgris/Rapport%20Turquie-Ukraine%20-%20Eastern%20Circles%20DGRIS.pdf>.
- Şibal, Esat. « Marshall Planı ve Türkiye » [Le plan Marshall et la Turquie]. *Çalışma Dergisi*, n° 27 (1949): 10-16.
- Sınır Çebi, Gizem. « ÇİN'İN DOĞU AKDENİZ'DEKİ ARTAN ROLÜ China's Increasing Role in the East Mediterranean ». *SSAD Stratejik ve Sosyal Araştırmalar Dergisi* 5, n° 1 (2021): 29-48.
- Sönmezoğlu, Faruk. *II. Dünya Savaşı'ndan günümüze: Türk dış politikası* [La politique étrangère de la Turquie de la deuxième Guerre mondiale à nos jours]. İstanbul: Der Yayınları, 2006.

- Soysal, İsmail. *Tarihçeleri ve açıklamaları ile birlikte: Türkiye'nin siyasal anlaşmaları* [Historique et explications des accords politiques de la Turquie]. 3.baskı. Ankara: Türk Tarih Kurumu Yayınları, 2000.
- Stergiou, Andreas. « Les Russes à Chypre dans l'après-Guerre froide ». *Outre-Terre* 27, n° 1 (2011): 121-28. <https://doi.org/10.3917/oute.027.0121>.
- Suarez de Vivero, Juan Luis, et Juan Carlos Rodriguez Mateos. « Maritime Europe and EU enlargement. A geopolitical perspective ». *Marine Policy* 30, n° 2 (2006): 167-72.
- Tanyer, Turan. « Tophane-i Amire' den, Makina ve Kimya Endüstrisi Kurumu'na » [De la fabrique otomane de canons de Tophane-i Amire à l'Organisation de industries des machines et de la chimie MKEK ]. *MKE Dergisi*, n° 99-100 (1995): 1-90.
- Teissier, Guy. « Les atouts de la puissance militaire française ». *Revue internationale et stratégique* 63, n° 3 (2006): 91-96. <https://doi.org/10.3917/ris.063.0091>.
- Ternon, Yves. « La Commission de réconciliation arméno-turque ». *Revue d'Histoire de la Shoah* 177-178, n° 1-2 (2003): 551-57.
- Teurtrie, David. « Igor Delanoë : Russie - Les enjeux du retour au Moyen-Orient ; L'inventaire, 2016 ; 126 pages ». *Revue Défense Nationale* 802, n° 7 (2017): 221-22. <https://doi.org/10.3917/rdna.802.0221>.
- Themelin, Vincent. « Sultans of Swing ? Quand la marine turque veut tendre vers la puissance régionale ». *Centre d'Etudes Strategiques de la Marine*, 4 mai 2017, 37.
- Topal, Coşkun. « Türkiye-Avrupa Birliği İlişkileri » [Relations Turquie-UE]. In *Çok Kültürlü Bir Avrupa için Tarih ve Sosyal Bilgiler Eğitimi, Semih AKTEKİN, Penelope HARNETT, Mustafa ÖZTÜRK, Dean SMART (Ed.)*, 13-27. Ankara: Harf Eğitim Yayıncılığı, 2009.
- Tournon, Sophie. « La Géorgie face au retour des Meskhètes ». *Le Courrier des pays de l'Est* 1060, n° 2 (2007): 99-102. <https://doi.org/10.3917/cpe.072.0099>.
- Tuğtan, Mehmet Ali. « Kültürel Değişkenlerin Dış Politikadaki Yeri: İsmail Cem ve Ahmet Davutoğlu » [Les variables culturelles dans la politique étrangère : Ismail Cem et Ahmet Davutoğlu]. *Uluslararası İlişkiler Dergisi* 13, n° 49 (mai 2016): 3-24.
- Turan, Ilter. « The United States and Turkey: Limiting Unilateralism ». *The Matthew B. Ridgway Center for International Security Studies at the University of Pittsburgh*, novembre 2005, 1-47.
- Turunç, Garip. « La Turquie et l'Europe : Une relation embrouillée ». *Mondes en développement* 128, n° 4 (2004): 89-113. <https://doi.org/10.3917/med.128.0089>.
- Valigholizadeh, Ali, Yashar Zaki, et Kazem Zoghi Barani. « An analytical study of geopolitical consequences of normalization of Turkish–Armenian relations ». *Journal of Eurasian Studies* 4, n° 2 (2013): 197-206.

- Vatansever, Arş Gör Müge. « KIBRIS SORUNUNUN TARİHİ GELİŞİMİ » [Evolution historique de la question chypriote]. *Dokuz Eylül Üniversitesi Hukuk Fakültesi Dergisi* 12 (1 juillet 2010): 1487-1530.
- Verdier, Arthur. « Une nouvelle donne géopolitique, entre méfiance, velléité et intérêt ». *Les Cahiers de l'Orient* 89, n° 1 (2008): 29-43. <https://doi.org/10.3917/lcdlo.089.0029>.
- Vivero, Juan Luis Suárez de, et Juan Carlos Rodríguez Mateos. « Maritime Europe and EU enlargement. A geopolitical perspective ». *Marine Policy* 30, n° 2 (2006): 167-72.
- Volk, Thomas. « Turkey's Historical Involvement in Middle Eastern Alliances: Saadabad Pact, Baghdad Pact, and Phantom Pact ». *L'Europe en Formation* 367, n° 1 (2013): 11-30. <https://doi.org/10.3917/eufor.367.0011>.
- Vüsal, Halilzade, et Hayriye Asena Demirer. « TÜRKİYE'NİN KAFKASYA'DAKİ ENERJİ İŞBİRLİKLERİ BAĞLAMINDA I. KARABAĞ SAVAŞI'NDAN II. KARABAĞ SAVAŞINA DEĞİŞEN POLİTİK TUTUMU » [Le changement de la politique turque de la 1<sup>ère</sup> guerre du Karabakh à la deuxième guerre du Karabakh à l'aune des coopérations énergétiques dans le Caucase]. *Akademik Hassasiyetler* 9, n° 20 (2022): 377-409.
- Yalçınkaya, Alaeddin. « Kuruluşundan Günümüze Karadeniz Ekonomik İşbirliği Örgütü » [L'Organisation de Coopération Economique de la Mer Noire de la fondation à nos jours]. *Marmara Üniversitesi Siyasal Bilimler Dergisi*, n° 5 (avril 2017): 1-16.
- Yaycı, Cihat. « Irak'ta Yaşanan Savaşlar ve Türkiye'ye Etkileri » [Les guerres en Irak et leurs répercussions sur la Turquie]. *Güvenlik Stratejileri Dergisi*, n° 15 (2019): 331-52.
- Yazıcı, Hanefi. « PROXY WARS IN SYRIA AND A NEW BALANCE OF POWER IN THE MIDDLE EAST ». *Journal of Management and Economics Research* 16, n° 3 (2018): 1-10.
- Yégavian, Tigrane. « La seconde guerre du Karabakh ». *Études* Janvier, n° 1 (2021): 7-17. <https://doi.org/10.3917/etu.4278.0007>.
- Yerasimos, Stéphane. « Le sandjak d'Alexandrette : formation et intégration d'un territoire ». *Le sandjak d'Alexandrette : formation et intégration d'un territoire*, n° 48-49 (1988): 198-212.
- Yılmaz, Richard. « Energies : trait d'union entre l'Europe et la Turquie? » *Revue Défense Nationale*, n° 715 (2009): 71-79.
- . « Le sandjak d'Alexandrette, baromètre des relations entre la Turquie et la Syrie ». *Outre-Terre* 14, n° 1 (2006): 109-16. <https://doi.org/10.3917/oute.014.0109>.
- . « Les armes de destruction massive au Moyen-Orient ». *Outre-Terre* 14, n° 1 (2006): 27-38. <https://doi.org/10.3917/oute.014.0027>.
- Yıldız, Mustafa. « Kuzey Irak ve Türkiye » [L'Irak du Nord et la Turquie]. İNSAMER, 12/21. [https://www.insamer.com/tr/uploads/pdf/kuzey-irak-ve-turkiye\\_1.pdf](https://www.insamer.com/tr/uploads/pdf/kuzey-irak-ve-turkiye_1.pdf).

ZIYLAN, Aytakin. « Savunma nerden nereye ? Türkiye Savunma Sanayi Tarihçesi » [L'évolution de la défense. Histoire de l'industrie de défense de Turquie]. *Ulusal Strateji Dergisi*, n° novembre-décembre (2001): 1-7.

#### REVUES ACADEMIQUES AVEC NUMEROS SPECIAUX SUR LA TURQUIE

*Crise du Golfe La « logique des chercheurs », Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, numéro hors-série, 1991

*Géographie guerres et conflits, Hérodote*, n° 130, 3<sup>e</sup> trimestre 2008

*Géopolitique de la Turquie, Hérodote*, n° 148, 1<sup>er</sup> trimestre 2013

*La Turquie au cœur du débat, Les cahiers de l'Orient*, n° 86, juin 2007.

*La Turquie des origines à nos jours, Les cahiers de l'Histoire*, n° 66, avril 1967.

*Proche-Orient : dynamique des chaos, Les cahiers de l'Orient*, n° 126, printemps 2017.

*Recompositions au Moyen-Orient, Maghreb Machrek*, n° 207, printemps 2011.

*Syrie à chacun sa part, Les Cahiers de l'Orient*, n° 131, été 2018.

*Syrie : entre fragmentation et résilience, Confluences Méditerranée*, n° 99, hiver 2016-2017

*Turquie -Europe-Express 2014 ?, Outre-terre*, n° 10, février 2005.

*Turquie : vers un nouvel empire ? Les cahiers de l'Orient*, n° 127, été 2017

#### AUTRES REVUES

« Guerre » nucléaire au Moyen-Orient, *Moyen-Orient*, n° 45, janvier-mars 2020.

À quoi servent les frontières, *Conflits*, n° 5, avril-mai-juin 2015.

*Eurasie Le grand dessein de Poutine, Conflits*, n° 1, avril-mai-juin 2014.

*Géopolitique de la Russie, Diplomatie*, n°5, octobre-novembre 2011.

*Géopolitique de la Turquie, Diplomatie, Les grands dossiers* n° 63, août-septembre 2021.

*Géopolitique du nucléaire, Diplomatie*, n° 17, octobre-novembre 2013

*Géopolitique du terrorisme, Diplomatie*, n° 32, avril-mai 2016.

*Guerre en Syrie L'intervention aérienne russe, Défense et Sécurité Internationale*, n° 121, janvier-février 2016.

*Kurdistan(s) Une nation, des États ?, Moyen-Orient*, n° 26, avril-juin 2015.

*L'armement en Turquie Ankara gonfle ses muscles, Défense & Sécurité internationale*, n° 52, octobre 2009.

*L'Iran Nouvelle puissance régionale, Diplomatie*, n°70, septembre-octobre 2014.

*La puissance militaire, Questions internationales*, n° 73-74, mai-août 2015.

*La ruée vers l'eau, Manière de voir*, n° 65, septembre-octobre 2002.



La Russie et nous, *Conflits*, n° 11, octobre-novembre-décembre 2016.

La Turquie avec ou sans l'Europe, *La nouvelle revue Géopolitique*, n° 1/113, juillet-aout-septembre 2011.

*Le génocide des Arméniens, L'Histoire*, n° 341, avril 2009.

*Le grand retour de l'Iran, Conflits*, n° 6, juillet-aout-septembre 2015.

*Le rêve impérial des ottomans, Le Figaro Histoire*, n° 29, décembre 2016-janvier 2017.

*Le réveil turc Vers un nouvel empire, Conflits*, n° 30, novembre-décembre 2020.

*Les nouvelles puissances Forces & faiblesses, Diplomatie*, n°45, juillet-aout 2010.

*Les nouvelles routes de la soie, Diplomatie*, n° 90, janvier-février 2018.

*Libye Carrefour des ambitions impériales, Diplomatie*, n° 107, janvier-février 2021.

*Libye Le « grand jeu » méditerranéen, Moyen-Orient*, n° 49, janvier-mars 2021.

*Lozan Barış Antlaşması (Accords de paix de Lausanne), Stratejik Analiz*, n° 61, mai 2005.

*Moyen-Orient 15 cartes pour comprendre, Alternatives Internationales*, n° 60, septembre 2013.

*Que fait la Russie au Moyen-Orient ?, Diplomatie*, n° 79, mars-avril 2016.

*Regards sur la puissance américaine, Diplomatie*, n° 1, janvier-février 2003.

*Russie Nouvelles ambitions Forces et faiblesses, Diplomatie*, n°67, juillet-aout 2020.

Spécificités Revendications Réformes Chiisme, *Moyen-Orient*, n° 6, juin-juillet 2010

*Turquie Le tournant autoritaire, Moyen-Orient*, n° 37, janvier-mars 2018.

*Turquie Un état en crise ?, Diplomatie*, n° 65, novembre-décembre 2013.

## SITES INTERNET

Armée de terre turque [Kara Kuvvetleri Komutanlığı - Ana Sayfa \(kkk.tsk.tr\)](http://kkk.tsk.tr)

Armée turque de l'air [HAVA KUVVETLERİ KOMUTANLIĞI \(hvkk.tsk.tr\)](http://hvkk.tsk.tr)

Association des Entreprises du Secteur de l'Industrie de Défense [SASAD - Savunma ve Havacılık Sanayii İmalatçılar Derneği](http://sasad.org.tr)

Forces Armées turques [Türk Silahlı Kuvvetleri Genelkurmay Başkanlığı \(www.tsk.tr\)](http://www.tsk.tr)

France diplomatie [France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](http://france.diplomatie.gouv.fr)

Marine turque [Deniz Kuvvetleri Komutanlığı \(dzkk.tsk.tr\)](http://dzkk.tsk.tr)

Ministère turc de la Défense [MSB | T.C. Millî Savunma Bakanlığı](http://msb.gov.tr)

Ministère turc des Affaires étrangères [T.C. Dışişleri Bakanlığı \(mfa.gov.tr\)](http://mfa.gov.tr)

ONU [Nations Unies | Paix, dignité et égalité sur une planète saine](http://nationsunies.org)

Organisation de Recherche de Turquie sur l'Énergie, le Nucléaire et les Minéraux [Anasayfa - TENMAK](http://tenmak.org.tr)

Organisation du renseignement national [Millî İstihbarat Teşkilatı \(mit.gov.tr\)](http://mit.gov.tr)

OTAN [Qu'est-ce que l'OTAN ? \(nato.int\)](http://nato.int)

Présidence aux industries de défense [Savunma Sanayii Başkanlığı. \(ssb.gov.tr\)](http://ssb.gov.tr)

Présidence de la République turque [T.C.CUMHURBAŞKANLIĞI : Anasayfa \(tccb.gov.tr\)](http://tccb.gov.tr)

TRACECA [Home. TRACECA ORG \(traceca-org.org\)](http://traceca-org.org)

Union européenne [Votre point d'accès à l'UE, informations, actualité | Union européenne \(europa.eu\)](http://europa.eu)

Canal Istanbul [Boğaz nefes alacak, Türkiye kazanacak | Kanal İstanbul \(kanalistanbul.gov.tr\)](http://kanalistanbul.gov.tr)

Institut kurde de Paris [Fondation Institut kurde de Paris](http://fondationinstitutkurde.org)

Centre de recherche scientifique et technologique de Turquie [TÜRKİYE BİLİMSEL VE TEKNOLOJİK ARAŞTIRMA KURUMU \(tubitak.gov.tr\)](http://tubitak.gov.tr) [CONSEIL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE TURQUIE \(tubitak.gov.tr\)](http://conseil-recherche-scientifique-et-technologique-turquie.org)

## INDEX DES NOMS PROPRES

### A

- Abdulaziz, 225  
Abdulhamid, 13, 201, 202  
Abdulhamid Han, 201  
Abdulhamit, 222  
Abdullah Öcalan, 36, 41, 56, 334, 416  
Adana, 56, 82, 87, 268, 269, 308, 309, 323, 416  
Adil Karaismailoğlu, 221  
Administration de la Coopération économique, 303  
Afghanistan, 22, 53, 54, 55, 322, 324, 340, 374, 376, 453  
Afrine, 9  
Afrique, 11, 39, 53, 107, 151, 172, 207, 210, 218, 328, 340, 350, 355, 358, 395, 401, 414, 450, 458  
Afrique du Nord, 11, 39, 151, 172, 210, 328, 340, 355, 458  
Afrique subsaharienne, 11  
Ahmad al-Mohammad, 53  
Ahmet Davutoğlu, 14, 15, 16, 54, 195, 275, 293, 294, 355, 356, 392, 400, 439  
Ahmet Muhtar, 298  
Ahmet Şık, 47, 48  
AKP, 14, 16, 17, 47, 63, 137, 195, 223, 260, 282, 289, 293, 294, 325, 334, 355, 377, 378, 388, 389, 417, 430  
Akra, 182  
Akrotiri, 190, 191  
Aksaz, 90, 140, 194  
Alat, 223  
Albanie, 149, 205  
Alep, 177  
Alexandrette, 22, 46, 177, 181, 232, 265  
Ali Haydar Emin Alpagut, 192  
Allemagne, 21, 33, 44, 49, 92, 93, 134, 158, 187, 205, 245, 263, 298, 307, 320, 326, 333, 364, 381, 382, 391, 397, 408, 414, 418, 425, 458  
Al-Qaïda, 47, 430  
al-Sarraj, 9, 11, 200, 414  
American Tobacco, 298  
Amérique du Nord, 21, 209, 297, 337  
Anatolie, 39, 81, 82, 87, 92, 133, 174, 187, 201, 214, 220, 222, 244, 246, 265, 266, 270, 274, 277, 278, 279, 285, 288, 289, 307, 392  
Andréï Kourkov, 441  
Angleterre, 178, 183, 188, 343, 431  
Anhui Expressway, 220  
Ankara, 8, 9, 11, 24, 26, 28, 29, 33, 36, 44, 46, 50, 53, 54, 59, 62, 65, 76, 81, 87, 92, 93, 95, 96, 98, 100, 101, 102, 108, 113, 119, 120, 123, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 141, 142, 143, 144, 145, 149, 152, 154, 166, 180, 181, 188, 191, 194, 198, 203, 207, 217, 223, 225, 231, 233, 234, 235, 237, 240, 242, 243, 265, 267, 271, 273, 274, 275, 277, 279, 280, 283, 286, 287, 289, 290, 295, 298, 300, 303, 305, 306, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 319, 321, 323, 327, 328, 330, 332, 333, 340, 342, 343, 344, 346, 348, 349, 350, 351, 354, 355, 357, 358, 359, 360, 362, 366, 372, 373, 375, 377, 378, 380, 383, 385, 386, 387, 388, 390, 391, 395, 397, 398, 399, 402, 407, 408, 416, 420, 421, 425, 427, 433, 443, 444, 446, 447, 449, 450, 451, 456, 457, 458, 459, 460, 463  
Antakya, 56  
Antioche, 181  
Antony Blinken, 50  
Arabie Saoudite, 51, 232, 268, 269, 414  
Ararat, 40, 41, 266, 286  
Ardahan, 23, 94, 177, 180, 288, 342, 343  
Armée de l'air, 78, 86  
Arménie, 8, 21, 39, 44, 50, 82, 180, 212, 233, 238, 274, 279, 280, 282, 284, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 295, 333, 347, 350, 364, 365, 438, 439, 440, 447  
Arméniens, 41, 44, 277, 278, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 333, 346  
Arnavutköy, 226  
ASALA, 44, 288  
Aselsan, 131, 153, 162  
ASELSAN, 97, 136, 143, 144, 146, 155, 160, 165, 167  
Asie, 11, 34, 52, 53, 107, 121, 134, 172, 174, 192, 207, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 228, 277, 279, 291, 337, 342, 348, 349, 352, 368, 378, 386, 388, 389, 394, 395, 396, 397, 439, 460, 461  
Asie Centrale, 11, 53, 107, 121, 134, 172, 174, 211, 212, 213, 214, 217, 219, 228, 277, 279, 291, 342, 348, 349, 352, 368, 378, 388, 395, 396, 439  
Astana, 108, 363, 369, 423, 425, 427  
Atatürk, 23, 36, 55, 57, 173, 180, 182, 185, 186, 224, 266, 267, 298, 308, 316, 342, 372, 411  
Athènes, 45, 83, 188, 198, 203, 300, 315, 340, 391, 408  
Atlantique, 96, 169, 215, 218, 219, 279, 297, 305, 318, 360, 457, 458  
Australie, 21, 207, 209, 218, 258, 260, 263, 386, 399  
Avrasya tunnel, 220  
Axe, 181, 186, 214, 298, 375  
Azerbaïdjan, 8, 10, 12, 127, 134, 149, 179, 212, 214, 217, 233, 234, 235, 241, 274, 275, 279, 283, 286, 289, 290, 291, 292, 295, 346, 347, 364, 365, 375, 396, 439, 440, 447

### B

- Bachiqa, 185  
Bagdad, 181, 182, 324, 375, 376, 385, 419, 428, 430, 431, 433, 434, 435, 436  
Bakou, 212, 214, 217, 223, 232, 233, 234, 235, 238, 240, 275, 276, 283, 347, 354, 365, 406, 460  
Bakou-Aktaou, 214  
Balkans, 11, 52, 55, 74, 172, 207, 305, 338, 343, 369  
Balyoz, 30, 63, 196, 353  
Bangladesh, 134  
Banque asiatique, 213, 216, 393  
Banque asiatique de Développement, 213  
Banque de Coopération internationale Turquie-Japon, 220

Banque Islamique de Développement, 213  
Banque Mondiale, 132, 213  
Barack Obama, 360, 413  
Barbaros Hayreddin Paşa, 201  
Batoumi, 177, 180, 230  
Belgique, 49, 134, 305, 326  
Berlin, 13, 33  
Bilal Hadfi, 53  
Bithynie, 225  
Bloc de l'Est, 26, 60, 307  
Bosnie-Herzégovine, 54  
Bosphore, 22, 81, 90, 140, 146, 172, 173, 204, 218, 219, 222, 225, 227, 229, 230, 231, 234, 276, 343, 366  
Bozdemir, 189, 313, 314  
Brahim Abdeslam, 54  
Brest-Litovsk, 180  
Bristol, 93, 300  
Bruxelles, 17, 108, 191, 212, 240, 280, 305, 315, 332, 451, 458  
Bucarest, 185  
Bülent Ecevit, 25, 317, 346, 389  
Bulgarie, 39, 177, 180, 185, 205, 212, 214, 231, 236, 362, 369  
Burkina Faso, 134

## C

Calimnos, 39, 186  
Calki, 39, 186  
Canada, 21, 134, 155, 263, 306, 387, 413  
Canal, 225, 226, 227, 232  
canal de Suez, 186, 191, 215, 313  
carte de Séville, 195, 198  
Casos, 39, 186  
Castellorizo, 39, 186  
Caucase, 11, 17, 28, 30, 52, 53, 74, 172, 173, 207, 211, 212, 213, 214, 219, 235, 273, 274, 275, 277, 279, 286, 290, 291, 294, 295, 298, 309, 337, 341, 342, 347, 349, 354, 378, 402, 439, 440, 447, 451, 460, 461, 464  
Cem Gürdeniz, 195, 196, 204  
CENTO, 23, 385  
Century Maritime Silk Road, 215, 218  
Ceyhan, 174, 223, 232, 233, 239, 240, 265, 269, 275, 354, 406, 460  
Chambre des Représentants, 51  
Cheikh Saïd, 46, 183, 374, 465  
China Merchants Expressway, 220  
Chine, 21, 29, 32, 128, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 242, 245, 246, 260, 287, 300, 307, 340, 341, 348, 349, 361, 382, 385, 386, 387, 388, 389, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 406, 409, 410,

415, 421, 424, 437, 446, 447, 449, 450, 451, 456, 462, 463  
CHP, 57, 93, 304, 335  
CHP), 57  
Chypre, 10, 12, 17, 25, 26, 33, 38, 45, 46, 56, 79, 83, 96, 102, 106, 141, 149, 151, 166, 169, 175, 178, 179, 180, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 194, 195, 197, 198, 200, 240, 241, 270, 295, 313, 315, 316, 317, 328, 329, 330, 332, 339, 344, 350, 357, 370, 375, 390, 391, 396, 399, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 446, 450, 453, 457, 460

## Ç

Çiğli, 87, 309, 311

## C

CNUDM, 193, 196  
Commission européenne, 212, 236, 241, 328, 333, 336, 398  
Concept militaire stratégique national, 36  
Conseil d'inspection d'État, 59  
Conseil de l'Enseignement supérieur, 59, 62  
Conseil Militaire supérieur, 37  
Conseil National de Sécurité, 34, 35, 36, 47, 57, 59, 61, 66, 69, 71, 98, 310, 318, 327, 331  
Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, 59, 62  
Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer, 193  
Copenhague, 60, 329  
Corée, 23, 95, 141, 201, 306, 385  
Cos, 39, 186  
Crète, 185, 198, 350, 406  
Crimée, 206, 233, 234, 341, 362, 365, 366, 441, 443  
croiseur Dayton, 300  
Cumhuriyet Halk Partisi, 57, 304  
Curtis Scaparotti, 129  
Cyrénaïque, 186, 411, 413

## D

Daesh, 47, 53, 56, 127, 148, 232, 334, 360, 363, 418, 425  
Dahuk, 185  
Damas, 41, 273, 358, 359, 363, 380, 415, 416, 419, 420, 424, 426, 427, 446  
Dardanelles, 22, 81, 90, 140, 173, 204, 206, 221, 222, 231, 307, 343, 366, 409  
David Cameron, 413  
Deir Zor, 177

Demokrat Partisi, 304, 335  
Détroits, 22, 94, 173, 206, 209, 230, 231, 275, 276, 299, 300, 307, 341, 343, 354, 366, 369, 457  
Deuxième Guerre mondiale, 33  
Dhekelia, 190, 191  
DHKPC, 49  
Dimitri Kitsikis, 204, 450  
Direction du Service des Plans et Principe Généraux, 35  
Diyarbakir, 127, 181, 259, 288, 309, 334  
doctrine Monroe, 305  
Doctrine Truman, 300, 303  
Document de la Politique de Sécurité nationale, 35  
Document de Stratégie nationale, 36  
Dodécanèse, 39, 178, 180, 186, 187, 273  
Donbass, 366, 441, 442, 443  
Douglas MacArthur, 298  
Durusu, 226, 369

## E

Ecevit, 225, 316, 317, 331  
Edirne, 185, 398  
Édouard Chevardnadze, 274, 275  
Égée, 40, 45, 56, 83, 87, 166, 185, 186, 187, 193, 194, 198, 202, 207, 230, 274, 295, 340, 399, 402, 405, 407, 408, 409, 410  
Égypte, 28, 51, 166, 169, 197, 245, 258, 355, 410, 414, 419  
Émirats arabes unis, 28, 134, 245, 270, 424  
Emmanuel Macron, 339  
Empire britannique, 178  
Empire ottoman, 11, 13, 21, 38, 39, 40, 53, 71, 92, 175, 178, 180, 185, 186, 194, 205, 209, 273, 278, 288, 333, 338, 341, 342, 347, 355, 386, 456  
Enosis, 25, 45, 188, 195, 313, 315, 405  
EOKA, 72, 188, 313, 316  
Erbil, 185, 432, 435  
Erdoğan, 8, 16, 17, 42, 63, 74, 129, 137, 166, 170, 191, 200, 202, 225, 238, 255, 257, 261, 273, 275, 281, 283, 285, 334, 351, 353, 354, 358, 361, 369, 370, 388, 389, 392, 393, 394, 398, 416, 417, 425, 426, 427, 443, 446, 461, 464  
Ereğli, 194  
Erevan, 44, 280, 282, 283, 284, 286, 289, 292, 456  
Ergenekon, 48  
Ergenekon, 47, 63, 353

Erzurum, 82, 87, 92, 141, 175, 176, 234, 238, 240, 285, 288, 309, 354  
Espagne, 134, 260  
États-Unis, 17, 21, 23, 24, 25, 29, 33, 47, 93, 94, 95, 96, 124, 128, 129, 130, 131, 134, 135, 136, 137, 140, 143, 152, 154, 166, 175, 192, 207, 210, 216, 228, 233, 240, 242, 245, 246, 257, 258, 260, 263, 269, 279, 282, 284, 292, 294, 295, 297, 298, 299, 301, 302, 305, 309, 311, 314, 316, 320, 322, 323, 324, 325, 340, 344, 346, 348, 352, 353, 354, 355, 363, 364, 366, 373, 375, 376, 379, 380, 381, 382, 383, 386, 388, 391, 399, 400, 403, 405, 407, 408, 409, 414, 416, 418, 419, 420, 421, 423, 427, 430, 431, 437, 438, 439, 442, 443, 447, 449, 454, 456, 457, 458, 460, 461, 462, 463  
Étienne Copeaux, 175, 273, 287  
Euphrate, 9, 174, 182, 183, 265, 266, 267, 269, 287, 362, 419, 421  
Europe, 8, 22, 23, 34, 42, 43, 49, 52, 53, 93, 94, 107, 129, 151, 172, 174, 185, 195, 205, 207, 208, 209, 211, 212, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 225, 228, 229, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 243, 276, 277, 278, 280, 287, 291, 297, 298, 302, 305, 307, 311, 313, 326, 327, 328, 329, 337, 338, 339, 340, 348, 350, 364, 369, 374, 383, 389, 395, 398, 401, 408, 439, 442, 443, 445, 456, 462, 463  
Eurosam, 131, 143  
Eurotunnel, 214  
Extrême-Orient, 121, 214, 215, 218, 219, 391

## F

F-35, 10, 107, 131, 151, 154, 408  
Famagouste, 149  
FAT, 34, 58, 68, 84, 101, 127, 132, 133, 136, 137  
Fatih, 158, 201, 219, 222, 240, 244, 312  
FDS, 129  
Fethullah Gülen, 29, 47, 363  
Foça, 90, 140, 168, 194  
Fond Koweïtien de Développement de l'Économie arabe, 213  
Forces armées turques, 5, 34, 58, 60, 66, 68, 78, 100, 102, 104,

106, 109, 111, 117, 118, 119, 133, 141, 156, 184, 301  
Forces démocratiques syriennes, 36, 50, 129, 426, 446, 456  
Ford, 298, 310, 318  
France, 8, 9, 10, 12, 21, 22, 24, 39, 44, 92, 134, 143, 144, 166, 173, 175, 177, 180, 205, 207, 210, 231, 233, 256, 257, 281, 284, 305, 324, 326, 339, 341, 342, 343, 347, 363, 364, 368, 379, 380, 381, 382, 386, 391, 399, 408, 414, 415, 416, 425, 437, 439, 446, 447, 456, 464  
François Hollande, 8  
Franklin Delano Roosevelt, 298  
Fukuyama, 489

## G

Gatchina, 129  
Genève, 189, 193, 317, 407, 424  
George W. Bush, 417, 430  
Géorgie, 82, 180, 212, 238, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 286, 291, 292, 299, 346, 353, 354, 355  
GFPI, 138, 139  
Gladio, 24  
Global Fire Power Index, 138  
Göztepe, 220  
Grande Assemblée nationale, 58, 66, 68, 122, 301, 316, 325, 331, 357, 430  
Grande-Bretagne, 181, 182, 381  
Grèce, 10, 12, 17, 21, 22, 25, 36, 39, 40, 45, 46, 49, 56, 83, 166, 169, 177, 178, 180, 185, 186, 187, 188, 193, 194, 195, 197, 202, 205, 207, 231, 234, 236, 237, 241, 294, 300, 306, 313, 315, 324, 339, 340, 350, 357, 370, 373, 391, 402, 403, 405, 407, 408, 409, 410, 456, 457, 460  
Griffe d'Aigle, 148  
Griffe du Tigre, 148  
Griffe-Verrou, 148, 435  
Guerre balkanique, 39, 185  
Guerre froide, 33, 52, 58, 124, 136, 293, 299, 387, 388  
Guerre italo-turque, 178  
Guerres balkaniques, 177  
Guy Teissier, 139

## H

Haftar, 9, 149, 356, 357, 413, 415, 446  
Hakan Fidan, 72  
Hanefi Avci, 48  
Hans J. Morgenthau, 12  
HBDH, 50

Hikmet Çetin, 17, 294  
Hizbullah, 46  
Hizmet, 5, 47, 72  
Hollande, 96, 134, 245  
Hosni Moubarak, 173, 416

## I

IBDA-C, 46  
Ibrahim Kalın, 178  
IMECE, 75  
Imrali, 41, 334  
Incirlik, 23, 24, 95, 127, 309, 310, 319, 323, 324, 430  
Inde, 134, 209, 245, 258, 260, 375, 383  
Independenta, 225  
Indes, 182, 313  
Irak, 23, 41, 51, 56, 78, 81, 82, 127, 141, 148, 152, 175, 178, 182, 184, 203, 207, 210, 228, 232, 239, 240, 264, 265, 266, 267, 273, 286, 295, 324, 325, 334, 342, 374, 375, 377, 378, 379, 381, 383, 399, 401, 406, 415, 417, 418, 419, 424, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 446, 450, 454, 460  
Iran, 21, 22, 23, 29, 32, 51, 56, 81, 82, 172, 213, 217, 218, 233, 234, 257, 273, 292, 295, 300, 321, 322, 324, 334, 340, 341, 349, 362, 363, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 396, 398, 399, 400, 410, 415, 419, 420, 421, 425, 427, 434, 437, 438, 440, 446, 447, 449, 450, 451, 453, 456, 458, 460, 462, 463, 464  
Iskenderun, 140, 239, 308, 309, 311, 345  
Ismaël Omar Mostefaï, 54  
Ismail Demir, 142, 145, 162, 170, 373  
Ismail Erez, 288  
Ismet İnönü, 25, 93, 96, 298, 304, 314, 386  
Israël, 28, 51, 166, 175, 197, 240, 245, 257, 265, 270, 303, 376, 378, 380, 416, 419  
Istanbul, 39, 48, 52, 57, 61, 72, 81, 87, 89, 90, 92, 93, 96, 102, 133, 141, 170, 172, 176, 178, 182, 185, 189, 194, 195, 200, 206, 209, 214, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 232, 235, 237, 261, 277, 280, 286, 289, 299, 300, 305, 306, 307, 321, 323, 341, 372, 380, 388, 390, 398, 417, 424, 459  
Istanbul Grand Airport, 224

Italie, 39, 49, 72, 134, 143, 186,  
187, 234, 235, 245, 305, 320,  
326, 364, 418  
Izmir, 24, 39, 83, 87, 90, 163, 168,  
218, 221, 222, 300, 309, 310,  
311, 323, 459

## J

Jalal Talabani, 428, 432, 433  
Jamaïque, 193  
Japon, 231, 260, 306, 394  
Jean Marcou, 47, 48, 325, 327,  
346, 347, 353, 354, 418, 452  
Jiangsu Expressway, 220  
**John Mackinder**, 204, 450  
Joseph Grew, 298  
Joseph S. Nye, 13, 14  
Jupiter, 24, 96, 311, 452

## K

Kadhafi, 356, 357, 411, 412, 413  
Kanuni, 201  
Karabakh, 8, 10, 44, 136, 141, 149,  
152, 154, 179, 238, 274, 280,  
283, 285, 288, 289, 291, 340,  
346, 347, 362, 364, 365, 399,  
402, 427, 438, 439, 440, 447,  
450, 456  
Karamürsel, 90, 310  
Kardak, 36  
Kars, 23, 59, 94, 177, 180, 214,  
217, 223, 276, 285, 286, 287,  
342, 343, 390, 398  
Kazakhstan, 123, 209, 212, 214,  
215, 217, 224, 242, 246, 263,  
286, 346, 369, 425  
Kazlıçeşme, 220  
Kenan Evren, 63, 327, 387  
Khalifat, 39, 46  
Khankendi, 44  
Khoyboun, 41  
Khrouchev, 24, 312  
Kirkouk, 180, 181, 232, 238, 239,  
342, 428, 429, 433  
Kocaeli, 89, 141, 309  
Konya, 87, 92, 223, 309, 310  
Kosovo, 54, 286  
Küçükçekmece, 226  
Kurdes, 9, 41, 42, 44, 184, 210,  
324, 360, 363, 379, 417, 426,  
428, 429, 432, 454  
Kurdistan, 9, 21, 33, 40, 60, 148,  
184, 185, 239, 333, 378, 421,  
432, 433, 434, 436, 447, 453,  
454

## L

L'islam politique, 36

Lausanne, 21, 22, 38, 39, 45, 175,  
178, 182, 185, 186, 187, 203,  
283, 287, 298, 340, 343, 456  
Lénine, 23  
Léon Blum, 181  
Leros, 39, 186  
les Émirats arabes unis, 134  
Liban, 41, 175, 197, 285, 334, 359,  
383, 419, 438  
Libye, 8, 9, 11, 28, 30, 39, 54, 127,  
141, 143, 144, 147, 149, 151,  
152, 154, 169, 179, 197, 199,  
200, 207, 210, 295, 340, 355,  
356, 357, 365, 399, 410, 411,  
412, 413, 414, 415, 446, 450,  
451, 456, 461  
Lipsos, 39, 186  
Lituanie, 213  
Livre blanc, 35, 56, 64  
Livre rouge, 35, 37, 41, 47, 51, 56  
Londres, 25, 155, 163, 188, 214,  
298, 299, 300, 301, 313, 316,  
456, 458  
Luxembourg, 187, 305, 326, 329,  
330, 389  
Lyndon Johnson, 25, 96, 188, 314,  
344, 405

## M

Macédoine, 185, 205, 237  
Machrek, 53  
Magosa, 149  
Mahir Çayan, 49  
Makarios, 25, 45, 188, 313, 315,  
404  
Malaisie, 134, 260  
Marmara, 41, 173, 206, 220, 224,  
225, 226, 227, 229, 298  
Marmaray, 214, 217, 219, 221,  
222, 223  
Marshall, 23, 94, 278, 302, 303,  
379  
Massoud Barzani, 428, 433, 434  
Mavi Vatan, 160, 161, 186, 191,  
192, 195, 196, 202, 204, 273,  
274  
Mearsheimer, 493  
Méditerranée, 8, 10, 11, 12, 28,  
39, 40, 45, 46, 50, 51, 56, 82,  
87, 106, 124, 130, 140, 144,  
161, 163, 166, 169, 173, 178,  
181, 183, 186, 189, 191, 192,  
194, 195, 197, 198, 202, 207,  
215, 218, 219, 232, 240, 241,  
242, 265, 270, 271, 273, 274,  
295, 307, 312, 313, 336, 340,  
343, 358, 360, 399, 401, 402,  
405, 406, 407, 408, 409, 410,  
415, 419, 423, 446, 451, 456,  
461, 463, 464, 465  
Méditerranée orientale, 8, 10, 11,  
12, 28, 39, 40, 45, 50, 51, 56,  
87, 106, 124, 130, 144, 163,  
166, 178, 186, 189, 191, 194,  
195, 198, 202, 207, 240, 241,  
242, 273, 274, 295, 313, 340,  
399, 401, 402, 405, 406, 407,  
408, 409, 410, 415, 446, 451,  
456, 461, 464, 465  
Mehmet Ali Birand, 302, 333  
Mehmet VI, 39  
mer Caspienne, 211, 214, 217,  
219, 233, 234, 276, 287, 354  
mer Noire, 48, 82, 140, 161, 163,  
173, 174, 185, 192, 194, 198,  
202, 211, 218, 224, 225, 226,  
227, 229, 230, 231, 237, 243,  
244, 274, 275, 280, 282, 292,  
295, 307, 309, 341, 350, 354,  
362, 367, 369, 402, 409, 442,  
443  
Mersin, 191, 194, 218, 224, 261,  
270, 370, 398  
Mesut Yılmaz, 275  
MGK, 57, 58, 66  
Michel Virlogeux, 219, 223  
Mike Pence, 129  
Mikhaïl Saakachvili, 275  
Misak-i Milli, 176, 286  
Misiros, 39, 186  
MIT, 66, 71, 72, 73, 74, 378  
MLKP, 50  
Mongolie, 212  
Montego Bay, 193, 407  
Montreux, 22, 23, 94, 173, 227,  
231, 275, 276, 299, 343, 354,  
362, 366, 409  
Moscou, 23, 93, 126, 129, 143,  
180, 218, 232, 233, 237, 242,  
274, 275, 277, 280, 292, 305,  
312, 342, 343, 344, 346, 349,  
350, 351, 353, 354, 355, 360,  
362, 363, 364, 365, 366, 367,  
372, 373, 375, 385, 387, 388,  
398, 405, 406, 414, 415, 419,  
425, 427, 440, 442, 443, 444,  
446, 456, 457  
Mossoul, 177, 181, 182, 232, 286,  
342, 430, 436  
Moudros, 175, 181  
Moyen-Orient, 11, 34, 39, 51, 52,  
53, 74, 95, 102, 121, 151, 172,  
173, 207, 228, 242, 263, 264,  
269, 271, 273, 291, 299, 300,  
307, 309, 321, 325, 340, 355,  
375, 376, 380, 383, 385, 393,  
395, 401, 420, 423, 439, 451,  
453, 454, 456, 457, 458, 460,  
461, 463, 464  
Münir Ertüğü, 300  
Mustafa Kemal, 39, 55, 72, 93,  
173, 176, 185, 192, 196, 342

## N

Nakchibendi, 46  
Nakhitchevan, 180, 280, 440  
Nassia, 225  
Nations Unies, 17, 35, 189, 282, 297, 386, 403  
Nations-Unies, 4, 193, 200, 316  
Necmettin Erbakan, 47  
Neuilly, 177  
**Nicholas Spykman**, 204, 207, 450  
Nicolas Parisi, 225  
Nicolas Sarkozy, 339, 356, 413  
Nicosie, 198, 317, 330, 332, 350, 406  
Nikolai Patrouchev, 360  
Nikos Sampson, 25, 189, 316  
nouvelle route de la soie, 208, 211, 214, 215, 242, 390, 391, 393, 394, 395, 397, 406, 450

## O

OBOR, 215, 393, 395  
OCDE, 21, 302  
océan Indien, 192, 218  
OECE, 23, 94, 302  
Oleksandr Tourtchynov, 441  
Oman, 134, 270  
One Belt One Road, 215, 393  
ONU, 26, 32, 54, 141, 148, 178, 188, 190, 191, 193, 200, 257, 285, 307, 316, 356, 357, 364, 366, 367, 381, 382, 386, 403, 404, 405, 406, 412, 413, 415, 420, 424, 428, 429, 431, 441, 445, 460, 461  
opération Source de Paix, 148, 183  
opérations Griffes, 148, 435, 437  
Organisation et la Coopération en Europe, 35  
Oruç Reis, 201  
OSCE, 280, 287, 337, 364, 442  
Osman Gazi, 221  
OTAN, 4, 8, 9, 11, 20, 21, 23, 25, 26, 28, 33, 34, 35, 54, 55, 70, 81, 83, 85, 95, 96, 99, 108, 114, 115, 121, 127, 128, 130, 133, 135, 136, 140, 141, 148, 160, 194, 207, 276, 279, 297, 306, 307, 310, 311, 314, 316, 318, 321, 323, 324, 326, 340, 341, 343, 353, 355, 356, 357, 360, 362, 364, 366, 375, 380, 385, 387, 398, 399, 400, 403, 405, 410, 412, 415, 438, 440, 442, 443, 444, 446, 447, 449, 451, 452, 453, 457, 458, 459, 464  
Ouchy, 39, 186  
Ouzbékistan, 212, 214, 217, 242, 263, 286, 346

## Ö

Özden Örnek, 194, 195

## P

Pachinian, 365  
Pacifique, 215, 218, 306, 388, 391  
Pacte National, 175, 176, 179  
Pakistan, 23, 134, 135, 209, 310, 375, 383, 407  
Pareto, 31  
Paris, 11, 13, 39, 40, 42, 53, 54, 127, 144, 175, 177, 187, 205, 207, 209, 216, 229, 232, 234, 253, 265, 266, 272, 273, 280, 282, 284, 287, 288, 302, 326, 334, 340, 342, 347, 349, 359, 388, 410, 414, 415, 418, 420, 426, 452  
Parlement européen, 63, 330, 333, 336  
Parti démocrate, 304, 309, 335  
Patmos, 39, 186  
Patrie Bleue, 179, 186, 191, 192, 196, 197, 198, 199, 202  
Patriot, 128, 130, 458  
Pékin, 128, 215, 385, 386, 387, 388, 390, 391, 393, 394, 395, 397, 406  
péninsule Arabique, 53, 172  
Pensylvanie, 47  
Pentagone, 50, 430  
Philippines, 134, 386  
Piscopis, 39, 186  
PKK, 9, 29, 33, 36, 40, 41, 43, 56, 60, 124, 127, 130, 141, 148, 152, 184, 204, 238, 268, 269, 288, 333, 334, 336, 346, 360, 377, 378, 379, 399, 416, 418, 419, 423, 426, 427, 429, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 446, 459, 465  
Politique de Sécurité et de Défense commune, 35  
Pologne, 134, 431  
pont des Martyrs du 15 juillet, 219  
porte-avion Leyte, 300  
Première Guerre mondiale, 38, 92, 175, 185, 186, 206, 288, 341, 374  
Présidence de la Politique de Défense, 37  
Présidence des Industries de Défense, 6, 87, 98, 104, 105, 130, 137, 151  
Purdy, 300

## Q

Qatar, 134, 149, 270, 380, 410, 414, 424  
Quai d'Orsay, 181

## R

Ralph Peters, 50, 286, 453, 454, 456  
Rameau d'Olivier, 9, 148, 183, 421  
Rauf Denktaş, 403  
Raymond Aron, 12, 13  
Recep Tayyip Erdoğan, 275  
Refah, 60  
République autonome de Hatay, 181  
République Chypre, 188  
République Populaire de Chine, 385  
Résolution Vandenberg, 305  
Revanduz, 182  
Rhodes, 39, 186, 187  
Riyad, 108  
ROKETSAN, 143  
Rosoboronexport, 128  
Roumanie, 22, 212, 214, 231, 362  
Royaume-Uni, 21, 22, 23, 25, 26, 45, 134, 175, 182, 186, 188, 205, 231, 298, 299, 305, 313, 316, 342, 343, 375, 382, 414, 416, 425, 457  
RTCN, 190, 195, 200, 270, 403, 404  
Russie, 21, 28, 30, 32, 56, 70, 125, 128, 129, 131, 138, 142, 166, 177, 180, 206, 207, 209, 214, 217, 219, 228, 229, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 240, 242, 245, 246, 257, 260, 261, 278, 279, 282, 284, 291, 292, 295, 306, 330, 337, 340, 341, 342, 344, 345, 346, 347, 349, 350, 351, 352, 353, 355, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 372, 373, 380, 381, 382, 383, 388, 395, 396, 398, 399, 400, 405, 409, 410, 412, 414, 415, 419, 420, 421, 424, 425, 426, 438, 440, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 449, 450, 451, 456, 457, 458, 460, 462, 463, 464

## S

S-400, 10, 29, 33, 88, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 142, 143, 147, 154, 350, 368, 373  
Saadabad, 22, 374, 509  
Sabiha Gökçen, 224  
Salonique, 180  
Samsun, 214, 218, 310, 323  
Samuel Huntington, 21  
Samy Amimour, 54  
San Stefano, 180  
Sandjak d'Alexandrette, 22, 46, 50, 56, 178, 180, 287, 358, 360, 416, 456

Savunma Sanayii Müsteşarlığı, 6, 97, 103  
Sazlıdere, 226  
Scarpanto, 39, 186  
Seconde Guerre balkanique, 185  
Seconde Guerre mondiale, 9, 22, 23, 33, 46, 72, 93, 136, 183, 186, 188, 298, 299, 304, 313, 326, 343, 377, 457, 460  
Sénégal, 134  
Serbie, 39, 185, 236, 237, 246, 369  
Serge Sarkissian, 282  
Sergey Narychkine, 360  
Sèvres, 16, 17, 21, 39, 50, 180, 186, 206, 273, 283, 285, 287, 294, 342, 455, 456, 457  
Seyhan, 174, 265, 269  
Sichuan Expressway, 220  
Silk road Economic Belt, 215  
Silk Road Economic Belt, 217  
Simi, 39, 186  
Sinan, 225, 308, 310  
Sincar, 182  
Société des Nations, 22, 39, 182, 342  
Soliman le Magnifique, 13, 225  
Somalie, 54, 55, 149  
Soner Polat, 194, 196  
Sönmez Köksal, 72  
Soran, 185  
*Sputnik*, 233, 311  
SSB, 98, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 111, 112, 113, 116, 119, 120, 162, 373  
SSM, 97, 98, 103, 104, 108, 126, 159, 160, 164  
Staline, 23, 94, 187, 277, 343, 385, 457  
Stampalia, 39, 186  
Standard Oil, 298  
Stay Behind, 24  
Stéphane Rosière, 11  
Suisse, 21, 92, 134  
Suleyman Demirel, 304, 319, 403  
Süleyman Demirel, 72, 275, 344, 348, 388  
Süleyman Soylu, 129  
Syrie, 9, 11, 22, 28, 29, 30, 36, 41, 42, 46, 49, 51, 53, 55, 56, 78, 81, 106, 127, 130, 141, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 152, 154, 169, 175, 178, 180, 181, 182, 183, 184, 197, 203, 207, 210, 228, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 271, 273, 295, 334, 340, 350, 355, 357, 358, 359, 360, 362, 363, 365, 378, 383, 396, 399, 401, 409, 410, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 435, 450, 454, 456, 458, 460, 465

## T

Tachnagtsoutioun, 41  
Tadjikistan, 209, 212, 213, 214, 242  
Taiwan, 386, 406  
Taksim, 188  
Tansu Çiller, 274  
Tbilissi, 212, 214, 217, 223, 232, 233, 234, 238, 240, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 354, 390, 406, 460  
TBMM, 68, 123, 307  
TCG Anadolu, 131, 154, 195  
Tchad, 134, 413  
Tchécoslovaquie, 305  
Téhéran, 228, 273, 322, 375, 376, 377, 378, 380, 381, 383, 398, 420, 425, 447  
Telafer, 182  
Terkos, 226  
TF-X, 88, 131  
Thrace grecque, 185  
Thrace occidentale, 177, 185, 273  
Thrace orientale, 185, 205, 244  
Thrace Orientale, 39, 81, 87, 235, 261, 286  
Tigre, 174, 182, 265, 266, 268, 269, 287  
TIKKO, 49  
TKPML, 49  
Toumarkine, 441, 442  
TPAO, 193, 200, 201, 235  
Trabzon, 218, 278, 288, 309  
TRACECA, 208, 211, 212, 213, 214, 219, 223, 242, 273, 274, 281, 291, 450  
Trajan, 225  
Tripolitaine, 186, 192, 411, 413  
Turgut Özal, 16, 217, 222, 269, 271, 294, 328, 345, 387, 388  
Türk Mukavemet Teşkilatı, 72  
Turkish Aerospace Industries, 87, 144, 155  
Turkish Petroleum, 193, 200  
Türkiye Uzay Ajansı, 85  
Turkmenbashi, 214  
Turkménistan, 134, 212, 214, 217, 286, 346  
Türksat, 75  
TUSAŞ, 144, 155

## U

UE, 10, 11, 20, 21, 26, 28, 166, 190, 191, 200, 202, 211, 214, 234, 241, 327, 330, 332, 333, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 351, 353, 366, 391, 403, 410, 440, 446, 447, 449, 451  
Ukraine, 134, 152, 171, 212, 214, 218, 228, 229, 234, 236, 241, 242, 269, 295, 362, 365, 366,

367, 368, 372, 399, 402, 425, 426, 427, 440, 441, 442, 443, 444, 451, 458, 464  
Union européenne, 9, 12, 17, 21, 35, 42, 60, 71, 99, 114, 185, 191, 195, 196, 200, 211, 212, 228, 230, 233, 234, 236, 240, 242, 276, 279, 281, 282, 289, 291, 295, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 335, 337, 338, 339, 340, 341, 351, 352, 353, 354, 366, 379, 381, 389, 390, 391, 400, 401, 403, 404, 407, 408, 410, 421, 423, 424, 427, 431, 438, 439, 440, 441, 444, 446, 447, 451, 456, 460, 462, 463, 464  
Union soviétique, 58, 60, 82, 83, 207, 211, 279, 286, 299, 305, 309, 311, 314, 315, 321, 324, 342, 343, 344, 346, 348, 355, 358, 364, 367, 374, 378, 387, 388, 419, 428, 438, 453, 457, 460  
URSS, 23, 25, 93, 231, 288, 299, 300, 303, 343, 345, 349, 381, 385, 387, 388, 405

## V

Varna, 180, 236  
Viktor Ianoukovytch, 365, 440  
Vladimir Jirinovski, 360  
Vladimir Poutine, 236, 278, 351, 364, 419, 445, 464  
Voice of America, 310  
Volodymyr Zelensky, 442

## W

Washington, 24, 26, 29, 47, 94, 96, 97, 108, 124, 130, 134, 135, 136, 138, 286, 297, 298, 299, 301, 305, 310, 312, 313, 315, 321, 325, 363, 375, 376, 430, 432, 458, 460  
Watiyya, 151  
Wilson, 45, 180, 307  
Winston Churchill, 298  
World Harmony, 225

## X

Xi Jinping, 215, 392, 393, 406

## Y

Yavuz, 92, 158, 159, 201, 219, 220, 223, 224, 299, 301  
Yougoslavie, 22, 231  
YPG, 9, 29, 36, 41, 50, 130, 141, 148, 360, 363, 418, 423, 425, 426, 446, 456, 459



Yves Lacoste, 11, 272

## Z

Zaho, 182  
Zekeriya Öz, 49

Zhejiang Expressway, 220  
Zurich, 25, 188, 282, 313

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	1
SOMMAIRE .....	3
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	4
INTRODUCTION.....	8
<b>Méthodologie et grille d'analyse</b> .....	10
Conceptualisation de la puissance. ....	10
Puissance, de nombreux paramètres pour la définir .....	12
Une volonté politique, le choix entre soft et hard power .....	13
Un parti-pris méthodologique : un nouvel outil d'analyse inspiré des sciences dures .....	17
Conséquences de ses différents constats pour justifier les choix géopolitiques turcs .....	20
<b>Vers un « multi-alignement » ?</b> .....	21
1930-1945 : D'une politique de neutralité multidirectionnelle à une politique pro-occidentale engagée .	21
1945-1962 La Turquie choisit l'Occident .....	23
1962 à nos jours : La lente distension des liens avec les États-Unis .....	24
<b>Marche à suivre méthodologique et objectifs</b> .....	30
<b>Grille d'analyse</b> .....	31
1RE PARTIE : LES PRÉOCCUPATIONS SÉCURITAIRES DE LA TURQUIE.....	33
<b>1.1. Perception des menaces et politique de sécurité</b> .....	34
<b>1.1.1. Qui élabore la politique de sécurité ?</b> .....	34
<b>1.1.2. Une politique de sécurité face aux menaces pressenties ?</b> .....	38
1.1.2.1. Traités (contestés ?) et litiges territoriaux .....	38
1.1.2.2. La question kurde .....	40
1.1.2.3. La question arménienne.....	44
1.1.2.4. Les problèmes grecs .....	45
Litiges avec la Grèce.....	45
La question chypriote .....	45
1.1.2.5. Le problème syrien .....	46
1.1.2.6. La question islamiste .....	46
1.1.2.7. Les problèmes liés à l'extrême gauche.....	49
<b>1.1.3. La politique de sécurité</b> .....	51
1.1.3.1. Politique de défense.....	51
Cartographie des menaces : perceptions et réactions .....	52
1.1.3.2. Stratégie militaire .....	55
La dissuasion .....	55
La contribution militaire à la gestion des crises.....	55
L'anticipation dans la défense .....	55
La sécurité collective.....	55
<b>1.2. Les acteurs de la défense turque</b> .....	57
<b>1.2.1. Quelle est l'organisation des pouvoirs en matière de défense ?</b> .....	57

1.2.1.1. Une approche historique des relations entre civiles et militaires dans les prises de décision : d'une démocratie aux allures de dictature militaire à une démocratie plus libérale ? .....	57
De la militarisation de la politique... ..	57
... À la civilianisation de l'armée .....	60
1.2.1.2. Organisation générale de la Défense turque .....	64
1.2.1.3. Les organes de décision, président de la République et Cabinet du Président : .....	67
1.2.1.4. Le président de la République .....	67
1.2.1.5. Le ministère de la Défense .....	69
1.2.1.6. L'État-Major Général des Armées .....	70
<b>1.2.2. Quelles institutions pour aider la prise de décision ?</b> .....	<b>70</b>
1.2.2.1. Conseil National de Sécurité .....	71
1.2.2.2. MIT, Organisation nationale du Renseignement .....	71
1.2.2.3. Le ministère de la Défense .....	76
<b>1.2.3. Quels sont les acteurs de la Défense turque ?</b> .....	<b>78</b>
<b>1.2.3.1. L'Armée de Terre</b> .....	<b>79</b>
La 1 <sup>re</sup> Armée .....	81
La 2 <sup>e</sup> Armée .....	81
La 3 <sup>e</sup> Armée .....	82
L'Armée d'Égée ou 4 <sup>e</sup> Armée. ....	83
Dotation de l'Armée de Terre .....	83
Projets de Modernisation de l'Armée de Terre .....	84
1.2.3.2. L'armée de l'air .....	85
Organisation .....	85
Dotation .....	87
1.2.3.3. La Marine turque .....	89
Organisation de la marine .....	89
Dotation générale .....	91
<b>1.3. Approche historique de la mise en place de la BITD turque</b> .....	<b>92</b>
<b>1.3.1. 1923-1950 : embryon d'une BITD turque</b> .....	<b>92</b>
<b>1.3.2. 1950-1974 : équipements militaires sous tutelle des États-Unis</b> .....	<b>93</b>
<b>1.3.3. 1974-1998 : Embargo, limitations de l'emploi de l'armement OTAN et débuts de la refonte d'une BITD nationale</b> .....	<b>96</b>
De 1998 à nos jours : l'essor d'une industrie de défense efficiente .....	98
<b>1.3.4. La BITD turque de nos jours</b> .....	<b>100</b>
<b>1.3.4.1. Développer la BITD turque : Ankara et les moyens de ses ambitions</b> .....	<b>100</b>
1.3.4.2. Présentation générale de l'Industrie turque de défense .....	103
<b>1.3.4.3. Administration et coordination des industries turques de défense</b> .....	<b>103</b>
Le Comité exécutif de l'Industrie de Défense .....	104
La Présidence des Industries de Défense, SSB .....	105
Présentation .....	105
Les fonctions : expression d'une volonté d'indépendance dans la dotation des armées. ....	105
Le SSB doit assurer la visibilité à l'international des productions turques de défense .....	106
Le fonds de soutien de l'Industrie de Défense .....	109
<b>1.3.4.4 Les acteurs industriels</b> .....	<b>111</b>
Organisation et Intégration des PME .....	112
Conseils et associations des industries de défense .....	112
1.3.4.5. Politique d'acquisition .....	113
Le document de politique et de stratégie de l'industrie de défense .....	113
Démarche d'acquisition de matériel de défense .....	116
Budget de la Défense turque .....	117
Les dépenses de modernisation : .....	118
Le Fonds de Soutien de l'Industrie de Défense : .....	118
La Fondation pour le Renforcement des Forces Armées Turques : .....	119

1.3.4.6. La qualité pour intégrer le marché international .....	119
Le SSB et l'ambition de la qualité.....	119
Compétences de production.....	122
Concurrence.....	122
Innovation.....	122
1.3.4.7. Pour le matériel de très haute technologie : le soutien de la BITD par les achats par compensation (contrats dits offset).....	125
<b>1.3.4.8. Enjeux politiques et performances économiques de l'industrie de défense .....</b>	<b>127</b>
L'achat de systèmes de défense antiaérienne et antimissile S-400.....	127
La BITD turque, un concurrent sérieux pour les géants de l'exportation de matériel de défense ? .....	131
<b>1.4. Discussion 1re partie. : Turquie puissance militaire.....</b>	<b>138</b>
<b>1.4.1. La Turquie a-t-elle les moyens de sanctuariser son territoire ?.....</b>	<b>140</b>
1.4.1.1. Les systèmes de défense de haute altitude .....	142
1.4.1.2. Les systèmes de défense d'altitudes moyennes .....	145
1.4.1.3. Les systèmes de défense de basse altitude.....	146
<b>1.4.2. La Turquie, puissance militaire en devenir ?.....</b>	<b>148</b>
1.4.2.1. La projection de puissance .....	151
1.4.2.2. La projection des forces .....	167
<b>2E PARTIE : REPRÉSENTATIONS ET OPTIMISATIONS GÉOPOLITIQUES.....</b>	<b>172</b>
<b>2.1 Les représentations turques des territoires .....</b>	<b>175</b>
<b>2.1.1. Des frontières du Pacte national... ..</b>	<b>175</b>
Une doctrine maritime : <i>Mavi Vatan</i> .....	191
<b>2.1.2. ...À la doctrine de la Patrie Bleue (<i>Mavi Vatan</i>).....</b>	<b>192</b>
2.1.2.1. Processus historique menant à la notion de Patrie Bleue.....	192
<b>2.1.2.2. <i>Mavi Vatan</i>, de la notion à la doctrine .....</b>	<b>196</b>
<b>2.2. Les théories de John Mackinder, Nicholas Spykman et Dimitri Kitsikis dans l'évaluation géopolitique de la Turquie .....</b>	<b>204</b>
<b>2.2.1. La géopolitique de Mackinder.....</b>	<b>204</b>
<b>2.2.2. La géopolitique de Nicholas Spykman .....</b>	<b>206</b>
<b>2.2.3. La vision de Dimitri Kitsikis.....</b>	<b>208</b>
<b>2.3. Intégration de la Turquie aux grands réseaux internationaux de transports.....</b>	<b>211</b>
<b>2.3.1. La Turquie et les grands réseaux de communication.....</b>	<b>211</b>
2.3.1.1. Relier l'Europe à l'Asie, le projet TRACECA.....	211
2.3.1.2. Relier l'Europe à l'Asie, la nouvelle route de la soie .....	215
Le Silk Road Economic Belt et la Turquie .....	217
Le 21st Century Maritime Silk Road.....	218
<b>2.3.2. Les grands projets d'infrastructures.....</b>	<b>219</b>
2.3.2.1. Les voies de communication terrestres.....	219
2.3.2.2. Les voies ferroviaires .....	222
2.3.2.3. Le transport aérien : le troisième aéroport (Istanbul Grand Airport) .....	224
2.3.2.4. Un projet pharaonique : Canal Istanbul .....	225
<b>2.3.3. L'exemple du transit d'hydrocarbures via la Turquie .....</b>	<b>228</b>
2.3.3.1. Le pétrole , le gaz et la voie turque .....	229
Le pétrole russe, le pétrole caspien et les détroits turcs .....	229
Convention de Montreux.....	231
Le transit de pétrole par oléoducs .....	232
2.3.3.2. L'acheminement du gaz via la Turquie.....	233

Blue Stream.....	233
Le gazoduc Bakou Tbilissi Erzurum .....	234
Le gaz caspien, Nabucco et TANAP .....	234
Le gaz russe et la Turkish Stream ou Turkstream .....	236
Les menaces contre les transits d'hydrocarbures fossiles via la Turquie .....	238
Perspectives et conclusions .....	240
<b>2.4. Des richesses du sous-sol turc à hautes valeurs ajoutées.....</b>	<b>243</b>
Bore et thorium : des atouts stratégiques ? .....	245
<b>2.4.1. Le bore, l'élément qui pourrait contribuer à la puissance militaire et énergétique turque .....</b>	<b>245</b>
2.4.1.1. Les réserves de bore en Turquie .....	246
2.4.1.2. Le bore et ses propriétés.....	248
2.4.1.3. Les applications industrielles du bore .....	249
2.4.1.4. la pile à hydrogène .....	252
2.4.1.5. Pour contourner les problèmes de production et stockage de l'hydrogène, le bore ?.....	255
<b>2.4.2. Le thorium, la source d'énergie verte.....</b>	<b>256</b>
2.4.2.1. Qu'est-ce que le thorium ? .....	257
2.4.2.2. Les réserves de thorium dans le monde et en Turquie .....	258
2.4.2.3. Les applications du thorium .....	259
2.4.2.4. Vers une nucléarisation de l'énergie .....	260
L'énergie nucléaire en Turquie .....	260
L'alternative thorium .....	262
<b>2.4.3. L'eau douce, un atout stratégique de pouvoir pour la Turquie ? .....</b>	<b>264</b>
2.4.3.1. L'eau, indispensable à la vie et aux activités humaines .....	264
2.4.3.2. L'eau douce au Moyen-Orient et les répercussions sur la Syrie et l'Irak .....	264
2.4.3.3. L'eau douce comme levier de soft-power ? .....	269
Le projet d'eau pour la paix : .....	269
Le projet de transport d'eau par tanker .....	271
<b>2.5. Discussion et perspectives .....</b>	<b>271</b>
<b>2.5.1. La Géorgie .....</b>	<b>274</b>
2.5.1.1. Rappels historiques sur les relations Géorgie Turquie .....	274
2.5.1.2. Les confrontations des représentations géorgiennes et turques.....	276
<b>2.5.2. L'Arménie .....</b>	<b>279</b>
2.5.2.1. Rappels historiques sur les relations Arménie-Turquie.....	279
2.5.2.2. Confrontations des représentations arméniennes et turques .....	283
<b>2.5.3. Conclusion et perspectives.....</b>	<b>292</b>
<b>3E PARTIE : ALLIANCES-MÉSALLIANCES, CONVERGENCES ET CONFRONTATIONS DES REPRÉSENTATIONS....</b>	<b>297</b>
<b>3.1. Les relations de la Turquie avec ses alliés traditionnels .....</b>	<b>297</b>
<b>3.1.1 Turquie/USA-OTAN .....</b>	<b>297</b>
3.1.1.1. Vers la dépendance économique, politique et militaire : les débuts de la Guerre froide .....	299
3.1.1.2. L'alliance militaire américano-turque face à la menace <b>soviétique</b> .....	305
3.1.1.3. Les premières fractures entre les États-Unis et la Turquie .....	311
Chypre .....	313
Iran, un voisin concurrent... ..	321
<b>3.1.2. Les relations Turquie Union européenne.....</b>	<b>326</b>
3.1.2.1. La longue route de la candidature à l'adhésion .....	326
3.1.2.2. Une procédure d'adhésion semée d'obstacles : Chypre, minorités démocratie, Islam... ..	332
3.1.2.3. Des enjeux récents : l'identité européenne et les crises géopolitiques .....	337
Identité européenne et élargissement de l'Union européenne .....	337
Confrontations géopolitiques .....	339

<b>3.2. Les partenariats alternatifs à l'Occident, Russie, Iran et Chine ? .....</b>	<b>341</b>
<b>3.2.1. Les relations Russie-Turquie .....</b>	<b>341</b>
3.2.1.1. De l'Empire ottoman à la fin de la guerre froide .....	341
À la recherche d'une politique multilatérale .....	344
3.2.1.2. De la fin de la guerre froide à nos jours .....	345
De la chute de l'Union soviétique au début des années 2000 : rivalités pour l'influence régionale .....	345
La crise syrienne, rapprochement et compétition .....	351
Confrontations politiques et économiques Turquie-Russie.....	359
De la fin 2016 à nos jours : une coopération teintée de compétition .....	362
Guerres russo-ukrainiennes.....	365
Les raisons de la mansuétude turque envers la Russie .....	367
<b>3.2.2. Les relations entre la Turquie et l'Iran .....</b>	<b>374</b>
3.2.2.1. Les relations entre la République de Turquie et l'Iran du Shah Pahlavi .....	374
3.2.2.2. Les relations entre la Turquie et la République islamique d'Iran .....	376
3.2.2.3. Les relations entre la Turquie et l'Iran sous le gouvernement AKP .....	378
3.2.2.4. Les échanges économiques entre la Turquie et l'Iran .....	382
<b>3.2.3. Les relations entre la Turquie et la Chine .....</b>	<b>385</b>
3.2.3.1. Survol historique des relations entre la Turquie et la Chine .....	385
3.2.3.1.1. De la guerre civile chinoise à la reconnaissance par la Turquie de la République Populaire de Chine .....	385
3.2.3.1.2. De l'instauration des relations diplomatiques avec la RPC à la fin de la Guerre froide .....	387
3.2.3.1.3. De la fin de la Guerre froide à l'arrivée du gouvernement AKP au pouvoir .....	388
3.2.3.1.4. Les relations Turquie-Chine sous le gouvernement AKP .....	389
3.2.3.2. Les points de désaccord entre la Chine et la Turquie.....	394
La question ouïghoure .....	394
Lutte d'influence en Asie Centrale.....	395
Autres litiges .....	396
3.2.3.3. Les relations économiques entre la Chine et la Turquie .....	396
<b>3.3. Discussion .....</b>	<b>398</b>
<b>3.3.1. La mer Égée et la Méditerranée orientale .....</b>	<b>402</b>
3.3.1.1. Chypre .....	402
3.3.1.2. La mer Égée et la Méditerranée orientale : eaux territoriales, espace aérien, plateau continental .....	407
Les Printemps arabes et la Turquie.....	410
<b>3.3.2. Les Printemps arabes, l'abandon de la doctrine d'Atatürk de non-intervention extérieure et interventions militaires en dehors des frontières .....</b>	<b>411</b>
3.3.2.1. La Libye.....	411
3.3.2.2. La Syrie .....	415
Arrière-pensées fréristes ?.....	417
La résolution de la question syrienne, vers une expulsion des puissances occidentales du Moyen-Orient ? .....	423
<b>3.3.3. Irak, Karabakh et Ukraine, autres paramètres géopolitiques .....</b>	<b>427</b>
3.3.3.1. L'Irak.....	427
3.3.3.1.1. De la guerre du Koweït À la guerre préventive américaine .....	427
3.3.3.1.2. La guerre préventive américaine et la chute de Saddam Hussein .....	430
3.3.3.1.3. Les relations de la Turquie avec le Gouvernement régional du Kurdistan .....	432
3.3.3.1.4. Les relations de la Turquie avec le Gouvernement irakien .....	436
3.3.3.2. Le Karabakh .....	438
3.3.3.1. L'Ukraine .....	440
<b>3.3.4. Conclusions.....</b>	<b>446</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>449</b>

<i>Turquie, puissance militaire ?</i> .....	449
<i>Le statut de pivot géopolitique, facteur de puissance ?</i> .....	450
<i>Les confrontations des représentations dans les zones d'intérêts</i> .....	451
<i>La Turquie tourne-t-elle le dos à l'Occident ?</i> .....	451
<i>Les facteurs de l'émancipation turque</i> .....	452
<i>Du point de vue turc</i> .....	452
<i>Des visions géopolitiques différentes, sources des dissensions ?</i> .....	460
<i>Conclusion générale</i> .....	462
<b>ANNEXES</b> .....	<b>466</b>
<i>ANNEXE 1 Les principaux projets de rénovation de l'armée de terre</i> .....	466
<i>ANNEXE 2 Les grandes entreprises de l'industrie de défense turque</i> .....	469
<i>ANNEXE 3 Principe de fonctionnement de la voiture à hydrogène</i> .....	470
<i>ANNEXE 4 Les applications du thorium</i> .....	471
<i>ANNEXE 5 Comment obtient-on de l'électricité nucléaire ?</i> .....	472
<i>ANNEXE 6 : Convention de Montreux sur les Détroits</i> .....	475
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>483</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>485</b>
<i>OUVRAGES ACADEMIQUES</i> .....	485
<i>ARTICLES UNIVERSITAIRES</i> .....	496
<i>REVUES ACADEMIQUES AVEC NUMEROS SPECIAUX SUR LA TURQUIE</i> .....	510
<i>AUTRES REVUES</i> .....	510
<i>SITES INTERNET</i> .....	511
<b>INDEX DES NOMS PROPRES</b> .....	<b>513</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>520</b>

Richard YILMAZ

## Les dimensions géopolitiques d'une puissance émergente : Turquie 1974-2022

**Résumé** La Turquie mène des actions de politique internationale qui sont vivement critiquées par ses alliés de longue date, les USA, l'OTAN et l'UE : elle intervient au Moyen-Orient, en Méditerranée orientale, au Caucase et en Afrique du Nord et noue des partenariats renforcés avec la Russie l'Iran et la Chine. Les alliés traditionnels lui reprochent de leur tourner le dos. La confiance que la Turquie accorda à ses alliés du bloc de l'Ouest, sous la pression soviétique, s'effrita peu à peu, à partir des années 1960. Le point de fissure semble être l'intervention turque à Chypre en 1974, qui a conduit à un embargo américain sur les armes. Les doutes de la Turquie, à propos de ses alliés, furent d'abord sur les questions de sécurité et de défense. C'est pourquoi, dans les années 1970, elle mit en place les bases du développement de sa base industrielle et technologique de défense. Parallèlement, la Turquie développa et affina ses représentations géopolitiques concernant son territoire ainsi que son environnement proche et éloigné, qui l'amènèrent à prendre des initiatives souvent désapprouvées par les pays de l'OTAN et de l'UE comme en Irak, Syrie, Libye et Caucase. Dans ces interventions, elle coopère avec de nouveaux partenaires que sont la Russie, la Chine et l'Iran, pays dont se méfie l'Ouest. Or, loin d'être un retournement d'alliance, l'approche turque semble plus celle d'un pays conscient de son potentiel, en quête de puissance et de reconnaissance internationale, y compris par ses alliés traditionnels. La thèse s'interroge sur les réalités géopolitiques contemporaines qui entourent la Turquie et les positionnements des acteurs majeurs impliqués dans son environnement.

**Mots clés** : Turquie, Géopolitique, Puissance émergente, États-Unis, OTAN, UE, Russie, Iran, Chine

## The geopolitical dimensions of an emerging power : Turkey 1974-2022

**Abstract** Turkey carries out international political actions which are strongly criticized by its longstanding allies, the USA, NATO and the EU: it intervenes in the Middle East, in the Eastern Mediterranean, in the Caucasus and in North Africa and strengthened partnerships with Russia, Iran and China. Traditional allies accuse him of turning his back on them. The confidence that Turkey placed in its allies of the Western bloc, under Soviet pressure, crumbled little by little, starting in the 1960s. The point of crack seems to be the Turkish intervention in Cyprus in 1974, which led to a US arms embargo. Turkey's doubts about its allies were primarily on security and defense issues. This is why, in the 1970s, it laid the foundations for the development of its defense industrial and technological base. At the same time, Turkey developed and refined its geopolitical representations concerning its territory as well as its near and distant environment, which led it to take initiatives often disapproved of by NATO and EU countries such as in Iraq, Syria, Libya and Caucasus. In these interventions, it cooperates with new partners such as Russia, China and Iran, countries of which the West is wary. However, far from being a reversal of alliance, the Turkish approach seems more that of a country aware of its potential, in search of power and international recognition, including by its traditional allies. The thesis questions the contemporary geopolitical realities that surround Turkey and the positions of the major actors involved in its environment.

**Key words** : Turkey, Geopolitics, Emerging Power, the USA, NATO, the EU, Middle East, Eastern Mediterranean, Caucasus, Russia